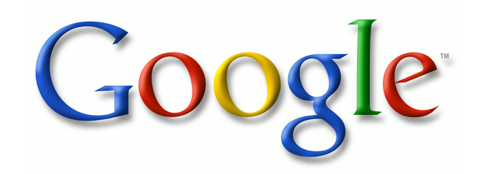
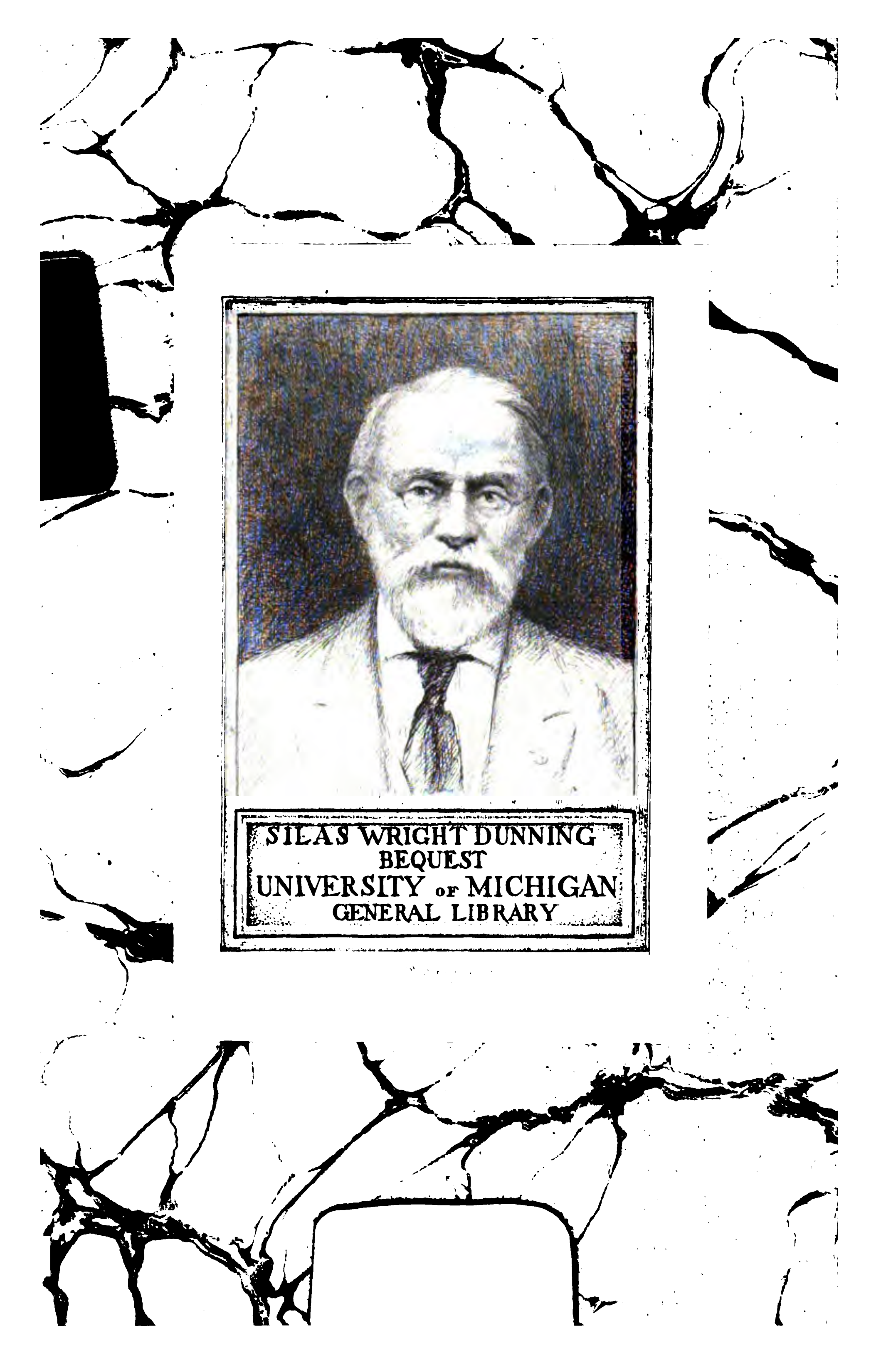



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



Conserver les pages
d'annonces qui
font partie de la
pagination,

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE PICARDIE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

DE PICARDIE

FONDÉE en 1844

Reconnue comme Etablissement d'utilité publique
par décret du 6 Mars 1882

TOME XI.



AMIENS
TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE H. YVERT
RUE DES TROIS-CAILLOUX, 64

1887

Bunning
Fiske
3-22-33
26766

LISTE DES MEMBRES

Au 1er Janvier 1887

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de la Somme, ✻. — M. le Maire d'Amiens.

DAMES PATRONNESSES

Année d'admission.	MESDAMES,		
1868	Boinet	grainière,	r. St-Gilles, Abbeville.
1868	Bonvallet.	propriétaire,	rue Debray.
1886	Boulanger-Lefel . .	fleuriste,	r. des Trois-Cailloux
1882	Boulet.	propriétaire,	à Corbie.
1885	Breton.	id.	Quai de l'Abattoir.
1881	Buée	id.	rue St-Louis.
1884	Bulot	id.	à Corbie.
1868	de Chassepot . . .	id.	rue St-Jacques.
1883	de Chassepot Melle .	id.	id.
1881	Decaix-Matifas. . .	id.	rue Debray.
1885	Deparis-Matifas . .	id.	Boulevard Beauvais.
1883	Dufourmantelle . .	cafetière,	r. des Trois-Cailloux.
1886	Engérand	propriétaire,	rue St-Louis, 31.
1886	de Forceville . . .	id.	rue Lamarck.
1881	Gaffet-Lerouge. . .	id.	à Fouilloy.
1886	Graire-Delaby . . .	id.	rue St-Fuscien.
1881	Lardière	id.	à Fouilloy.
1876	Laurent (Ve). . . .	id.	rue St-Jacques.
1871	Lefranc-Mennechet .	id.	à St-Quentin (Aisne).
1886	Levert-Fevez. . . .	id.	Boulard. Longueville.
1886	Lyon (Ve).	id.	rue de l'Ecluse.
1886	Mollien	id.	rue des Jardins, 72.
1886	Petit Frédéric ✿ . .	id.	rue Laurendeau.
1886	Pinchon	coiffeuse,	rue des Jacobins.
1884	de la Rochefoucault .	propriétaire,	à Belloy-sur-Somme.
1874	Sainte Coulon . . .	id.	à Ailly-sur-Somme.
1879	de Septenville . . .	id.	au Château des Loges.
1886	Trancart, Léontine .	id.	rue des Jardins, 78.

INSTITUTEURS

Année d'admission.	MM.		
1885	Bernard	instituteur,	à Mezerolles.
1875	Berton.	ancien instituteur,	rue Vascosan.
1875	Caron	professeur,	rue Jules Barni, 273.
1874	Corblet	instituteur,	à Boves.
1882	Dargent	id.	Boul[ard] Garibaldi.
1886	Debray.	id.	à Ferrières.
1877	Denis	id.	à Salouel.
1878	Dulin	ancien instituteur,	Boulevard St-Jacques.
1880	Dumigny.	instituteur,	à Villers-Bretonneux.
1877	Ferret.	id.	à Coisy.
1880	Fertelle	ancien instituteur,	à Camon.
1875	Govin	professeur,	rue Jules-Barni, 27.
1870	Guilbert	instituteur,	rue de la Vallée.
1875	Jourdain	id.	à Rivery.
1875	Leblond	id.	à Namps au Val.
1875	Leriche	id.	à Lamotte en Santerre
1886	Malivoir	id.	au Petit-St-Jean.
1873	Mauduit (1)	id.	à Camon.
1 85	Mortier, Camille . .	id.	à Namps au Val.
1886	Rateau	professeur,	rue Jules Barni.
1873	Simon	instituteur,	à Corbie.
1885	Tellier-Romuald . .	instituteur-adjoint,	à Ailly le-haut-Clocher
1877	Viollette	instituteur,	à Plachy-Buyon.

GARÇONS JARDINIERS

	MM.		
1884	Bailly.	soldat au 2e bat. de chas. à pied	à la Citatelle.
1886	Blisson	garçon jardinier,	à Courcelles s. Moyenc.
1886	Cailleux	id.	route de Rouen.
1884	Derudder	sergent,	Caserne St Jacques.
1883	Desailly, Alphonse .	garçon jardinier,	route de Rouen.
1883	Desailly, Narcisse . .	id.	à Dury.
1885	Devillers, Emile . .	id.	au Petit St-Jean.
1884	Famin, Félix . . .	garçon jardinier,	rue du Lycée.
1885	Fée, Alfred	id.	à Boves.
1879	Gourguechon . . .	id.	à l'Evêché.
1883	Grenon-Blanchard. .	id.	rue de la Voirie.
1875	Guilbard	id.	Montières-lès-Amiens
1881	Joron, Jules. . . .	garçon de magasin,	Impasse sans Moutons

1885	Laruelle fils. . . .	garçon jardinier,	au Jardin des Plantes.
1886	Marquet, Paul	id.	à Hébécourt.
1883	Masson, Abel . . .	id.	à Guignemicourt.
1886	Moreau, Edmond . .	soldat,	au 72e de ligne.
1881	Pecqueux, Alfred . .	garçon jardinier,	à Saleux.
1886	Pluquet, Arthur . .	id.	à Renancourt.
1881	Rivière, Alcide. : :	id.	rue Jules-Barni.
1878	Rivière, Emile . . .	id.	rue Dejean, 61.
1886	Wartel, Georges . .	id.	à St-Gratien.

SOCIÉTAIRES

MM.

1883	Acloque	laitier,	à la Hotoie.
1886	Alquinet	grainier,	Place Vogel.
1886	Andrieux.	médecin,	rue Jules Barni.
1885	Andrieux.	négociant,	au Pont-de-Metz.
1872	Andrieux, Isaïe . .	jardinier,	à Rumigny.
1881	Andrieux, Bernardin.	id.	à Boves.
1885	Antoine, Georges . .	architecte,	rue d'Alger.
1885	Arquembourg . . .	filateur,	au Pont-de-Metz.
1884	Asselin Léon . . .	propriétaire,	rue Saint-Jacques, 47,
1885	Asselin Albert . . .	négociant,	r. du Camp-des Buttes.
1886	Azéronde-Aloux . .	maraîcher,	à la Neuville.
1864	Baillet, Hyacinthe. .	propriétaire,	à Fouilloy.
1886	Bailly.	fleuriste,	rue Allart.
1879	Bailly	jardinier,	chemin de la Falaise.
1868	Balesdent-Abraham .	faïencier,	rue des Vergeaux
1886	Baudelocque . . .	propriétaire,	à Sailly-au-Bois (P-d-C)
1875	Bax.	docteur en médecine	rue Pierre l'Ermite.
1881	Beaumont-Lecomte .	chemisier,	r. des Trois-Cailloux.
1863	Béguin, Emile . . .	propriétaire,	à Fleury.
1873	Baron de Belfort . .	id.	rue Cozette.
1884	Baron de Benoist ✱ .	id.	à Ferrières.
1885	Béral	id.	rue Dufour, 32.
1883	Bertin	jardinier,	à Grivesnes (Somme).
1861	Bertrand	coutelier,	Marché de Lanselles
1883	Bertrand	maître serrurier,	boulev. d'Alsace-Lorr.
1874	Billeux	maître menuisier,	rue du Lycée.
1884	Billiet.	docteur en médecine,	à Domart-en-Ponthieu.
1883	Binet-Gaillot . . .	propriétaire,	à Hébécourt.
1885	Binet	jardinier,	à Thésy.

Année d'admission.			
1887	Blangy	propriétaire,	rue Lemattre, 53.
1886	Blondel	négociant,	rue des Vergeaux, 51.
1885	Bocquet	restaurateur,	rue Gresset, 58.
1885	Boenders	jardinier.	à Saint-Gratien.
1874	Boette.	id.	à Saint-Sauveur.
1886	Boinet	agréé,	rue Porion, 1.
1868	Boinet	grainier,	r. St-Gilles, à Abbev.
1886	Boucher-Dion . . .	propriétaire,	rue de la République.
1885	Boulogne. Jules . .	id.	rue Saint-Fuscien, 77.
1876	Bourgeois, François .	cultivateur,	faub. du Cours, 80.
1886	Bouthors.	propriétaire,	à Picquigny.
1885	Boutmy	id.	boulevard Thiers, 43.
1886	de Boutray	id.	rue Gloriette.
1885	Boyeldieu	négociant,	rue Saint-Leu, 51.
1886	Boyeldieu Alfred ✻ .	Ingén. des P.-et-Ch.	rue Mazagran.
1887	Bracquart	propriétaire,	rue Lemerchier, 43.
1886	Bremont	négociant,	à Abbeville.
1881	Breton, père . . .	propriétaire,	quai de l'Abattoir.
1881	Breton, fils	marchand de bois,	quai de l'Abattoir.
1869	Breuil ✻	conseiller honoraire.	rue Saint-Dominique.
1886	Briaux	négociant en vins,	rue Verte, 40.
1874	Brieux.	anc. contrôl. de l'octroi,	impasse Sainte-Marie.
1883	Brun	rocailleur,	à St-Quentin (Aisne).
1879	Brunel	propriétaire,	rue Dom Grenier.
1869	Buignet	anc. cond^{r} de travaux,	à Salouel.
1886	Cagnard	cultivateur,	grande r. St-Maurice.
1882	Caïeux, fils	pépiniériste,	fg. St-Gilles à Abbev.
1878	de Caix	propriétaire,	à Aumont.
1884	Campourcy	jardinier,	à Bayon par Viarmés (S-et-O).
1886	Caron Edgard . . .	propriétaire,	à Conty,
1883	Caron	fabricant d'engrais,	à Abbeville.
1866	Caron-Payen . . .	propriétaire,	à Conty.
1882	Carpentier	construct. de serres,	à Doullens.
1866	de Cassières ✻. . .	an^{c} prés^{t} de ch. à la Cour	rue de Narine.
1884	du Castel, Louis . .	propriétaire,	rue de Cérisy.
1875	Catelain, père . . .	hortillon,	quai de la Somme.
1871	Catelain fils. . . .	propriétaire,	quai de la Somme
1885	Catelain-Poteau . .	id.	à Camon.
1875	Cauvin, Ernest ✻. .	fabricant de toiles,	à Saleux.
1868	de Chassepot ✻ . .	propriétaire,	rue Saint-Jacques.
1885	Chatelain, Victor . .	lampiste,	r. des Trois-Cailloux.

Année d'admission.			
1885	Cheminel, Ernest . .	jardinier,	à Mailly (Somme).
1880	Chivot-Naudé . . .	négociant,	rue de la République.
1886	Choquet-Lenoir . .	propriétaire,	rue Saint-Fuscien, 44.
1885	Coquel	négociant,	rue Debray.
1886	Collet, Georges. . .	fabricant,	boulevard du Port.
1874	Colnet, Edouard . .	propriétaire,	à Conty.
1886	Colombier	jardinier,	à Fouilloy.
1875	Coquillette ✻ . . .	propriétaire,	rue des Jacobins.
1887	Corbillon.	maître serrurier,	rue Dijon, 19.
1880	Corroyer.	id.	faub. de Hem, 110.
1863	Cosserat, père . . .	manufacturier,	rue Saint-Martin.
1882	Coudun Lamarre . .	horticulteur,	rue de la Voirie.
1849	Coulon, Paul . . .	propriétaire,	rue Caumartin.
1883	Coulon	pépiniériste,	à Rue.
1873	Creton Ste Marie Eug.	propriétaire,	rue de l'Aventure.
1882	Croizé	négociant,	place Saint Martin.
1886	Damade Alexis. . .	hortillon,	chemin de halage. 17.
1885	Darras, Clovis . . .	propriétaire,	route de Paris.
1883	Dassier	greffier-de-paix,	rue de Rumigny, 7.
1862	Dauphin ✻	sénateur,	pass. de la Comédie.
1884	Dausse	conseiller de préfect.	rue Laurendeau.
1860	David	jardinier,	à Belloy-sur-Somme.
1877	David	filateur,	faubourg de Hem, 1.
1882	Debauge	dir. de la Soc. Anonyme,	faubourg de Hem.
1886	Debionne	pharmacien,	rue de Beauvais.
1886	Debrière	professeur de musiq.	rue Caumartin.
1878	Decaix Matifas ✻ . .	prop. adj. au maire,	rue Debray, 13.
1886	Dècle fils.	taillandier,	rue des Teinturiers.
1875	Decrept, Alfred . .	conseiller d'arrond.,	à Poix.
1868	Decroix, Augustin. .	jardinier,	à Filescamps près Moreuil.
1887	Defauw, Joseph . .	id.	rue de la Voirie.
1868	Defert	id.	à Camon.
1884	Deflesselle	propriétaire,	rue Saint-Louis.
1885	Deflesselle	architecte,	à Poulainville.
1884	Degagny, Léon. . .	avoué,	à Péronne.
1875	Degouy, Nicolas . .	fabricant de poteries,	à Montières.
1883	Delaby	propriétaire,	rue Saint-Geoffroy.
1882	Delacourt-Deligny. .	id.	rue Saint-Louis.
1886	Delattre, Edmond . .	cultivateur,	à Essertaux.
1872	Delépine-Leroy. . .	propriétaire,	à Quevauvillers.
1884	Demarcy	id.	rue du Bastion.

1875	Dequin	conseiller à la Cour,	boulevard du Mail.
1885	Deriencourt	notaire,	rue de la République.
1844	Derly	propriétaire,	rue de la Hotoie.
1875	Desailly, père . . .	horticulture,	route de Rouen.
1883	Desailly Natalis . .	id.	rue du Long-Rang.
1875	Desains ✱	conseiller à la Cour,	rue Neuve.
1886	Desaint	cafetier,	rue Duméril, 63.
1870	Despreaux	propriétaire,	à Moyencourt.
1886	Destailleur	peigneur de laines,	au Petit-Saint-Jean.
1884	Devallois, Arthur . .	directeur de scirie,	à Montières.
1883	Devauchelle père . .	hortillon,	g. rue St-Maurice, 159.
1883	Devauchelle fils . .	cafetier,	id. 165.
1886	Devauchelle, md . .	boucher,	boulevard Thiers, 43.
1883	Devaux-Heurtaux . .	propriétaire,	rue Lemerchier.
1868	Dewailly, Auguste. .	id.	rue de la République.
1886	Dewailly, Louis fils .	négociant,	rue au Lin.
1886	Devismes.	notaire,	rue Neuve.
1887	Devraigue		rue Gresset, 25.
1884	Dewyn	horticulteur,	à Saint-Acheul.
1868	Dhangest Edmond. .	rosiériste,	à Boves.
1868	Dhardivillers . . .	notaire honoraire,	à Poix.
1863	Digeon Alexandre. .	id.	boulevard Beauvais.
1866	Digeon	ancien pépiniériste,	Marché aux Chevaux.
1878	Dompierre	jardinier,	à la Neuville-au-Bois, par Oisemont.
1871	Douchet, Henri. . .	id.	à Bellefontaine, par Luzarches.
1862	Dournel	notaire,	rue des Canettes.
1867	Doutard	propriétaire,	boulev. d'Alsace-Lorr.
1874	Douzenel	horticulteur,	ch. de hal. f. St-Pierre
1886	Drouard	propriétaire,	à Albert.
1884	Dubois-Defauw. . .	horticulteur,	rue de la Voirie.
1887	Ducroquet	serrurier,	rue de Beauveais.
1877	Dufétel	banquier,	rue Debray.
1846	Dumeige, Constant .	anc. ch. de bur. à la Mairie,	rue Lemerchier, 37.
1886	Dumeige, Joseph . .	ch. de bur. à la Mairie,	route de Corbie.
1854	Dumont-Carment ♁ .	propriétaire,	rue des Cordeliers.
1887	Dumont	jardinier-paysagiste,	rue Lemattre.
1886	Dupont, Emile . . .	entrepreneur,	rue Pointin, 19.
1886	Dupont, Thimoléon .	jardinier,	à Boves.
1885	Dupuis	épicier,	rue de Beauvais.

Année d'admission			
1886	Durand	subst. du proc. gén.	rue Laurendeau.
1885	Durand, Gabriel . .	jardinier, . .	à Sailly-le-Sec.
1896	Duroselle.	docteur en médecine,	rue Lamarck.
1884	Dusuel	entr. de camionnage,	route de Paris.
1886	Dutilloy-Villeret . .	fleuriste,	place Saint-Denis.
1887	Duvauchelle, Jules .	id.	rue de la Hotoie.
1886	de l'Epine Alphonse.	propriétaire, .	à Prouzel.
1886	de l'Epine Ferdinand.	id.	à Prouzel.
1886	Evein (A).	ingénieur civil,	rue de Lamorlière.
1853	Fagard	jardinier,	à Belloy-sur-Somme.
1883	Famechon . . .	propriétaire,	à Creuse.
1863	Faton de Favernay ✳	conseiller, .	rue des Cordeliers.
1872	de Favernay . . .	propriétaire,	à Raincheval.
1886	Félix-Hunebelle . .	négociant,	chaussée St-Pierre.
1875	Fiquet, Edmond . .	réd. de *l'Echo de l'Est,*	à Bar le-Duc.
1885	Flamant	cond. de travaux,	route de Paris.
1881	Florin, Michel . . .	propriétaire,	rue Saint-Dominique.
1886	Follet, Oscar . . .	juge au trib. de com.	rue de la Hotoie.
1869	Fossé, Alfred . . .	propriétaire,	à Camon.
1886	Fossé	id.	rue Cozette.
1886	Fouilleul.	pharmacien,	rue Saint-Leu.
1856	Fourdrinoy	pépiniériste,	quai de la Somme.
1885	Fourcy, Amédée . .	jardinier,	au Château de Treux, par Bray.
1875	de Fourment . . .	propriétaire,	à Cercamps, p. Frévent
1885	François	id.	à Ercheu.
1875	Gallet.	juge honoraire,	rue du Boucaque.
1876	Gallet.	notaire,	à Longpré.
1885	Gallet, Eugène ✳. .	propriétaire,	rue Saint-Louis, 3 .
1885	Gaillet, Thierry . .	id.	rue Gribeauval, 17.
1874	Gamand, père . . .	id.	boulevard du Mail.
18'3	Gamounet, Léon . .	négociant,	boulev. Longueville.
1844	Garnier ✳	anc. cons de la Bibl.	rue Debray.
1883	Gence, Théophile . .	jardinier,	au Titre par Nouvion-en Ponthieu.
1864	de Gillès.	propriétaire,	rue Neuve.
1873	de Gloss	id.	à Hornoy.
1884	Goddé	agent-voyer cantonn.	rue de Blayrie, 22.
1880	Goatier, Jules . .	maître teinturier,	rue des Poirées.
1875	Govin, père	jardinier,	à Montières.
187!	Govin, Eugène fils. .	jardin.-chef de la ville	à Abbeville.

Année d'admission.			
1865	Graire-Delaby . . .	propriétaire,	rue Saint-Fuscien.
1886	Graux	vétér. au 3me ch.	rue du Mail.
1886	Greisch, Pierru. . .	négociant,	rue Saint-Fuscien,
1885	Grellet	conducteur-voyer,	r. Desenlis, fg. Noyon.
1879	Gregnet	filateur,	au Petit-St-Jean.
1882	Gry.	ancien cafetier,	rue Saint-Fuscien.
1885	Guénard	juge d'instruction,	à St-Quentin (Aisne).
1885	Gueudet Aug^{te} . . .	huissier à la préfect,	rue de la République.
1886	Guilbert	maître teinturier,	b^{d} du Jard.-d.-Plantes.
1885	Guillois, Louis. . .	jardinier,	à Fréville-Escarbotin.
1885	Guillois	id.	fg. St-Gilles, Abbeville
1886	Guillonneau. . . .	jardinier-chef,	au Paraclet.
1885	Hallé	pharmacien,	faubourg de Hem, 24.
1868	d'Halloy, Léon . . .	propriétaire,	rue Porte-Paris.
1868	Hamel.	jardinier,	à Courcelles-s-Moyen.
1883	Hautoye, de la . . .	propriétaire,	rue de Rumigny, 42.
1885	Helluin	représ. de commerce,	rue Gloriette. 4.
1886	Herdebault	dir^{r}. de la soc. de fertil.	rue Saint Denis, 34.
1876	Herment, Louis . .	jardinier,	à Berteaucourt-l-Then.
1885	Hoin, Albert. . . .	id.	à Buigny St-Maclou.
1883	Honoré ✻	cons. des Eaux et For.	rue Saint-Fuscien.
1883	Hugues, Ovide . . .	jardinier,	à Bovelles.
1886	Huguet	id.	à Hucheneville, p. Abbeville.
1872	Hurtel, Edouard . .	propriétaire,	St-Valery-sur-Somme.
1877	Janvier ✻	id.	boulevard du Mail.
1886	Jeannin	patissier,	r. des Trois-Cailloux.
1379	Jouin, Jules. . . .	jardinier,	rue du Boucaque.
1885	Jourdain-Félix . . .	maître charpenti r,	rue Bellevue.
1864	Lamarre	ancien jardinier,	boulev. d'Alsace-Lorr.
1877	Laruelle, père ✻ . .	cons. du jard. des pl.	Amiens.
1883	Lebe-Gigun	dir. des cont. indir.	rue Saint-Fuscien.
1882	Lebel-Derly	négociant,	faub. du Cours, 20.
1884	Lebrun	propriétaire,	rue Allart, 7.
1877	Lecaillet, Léopold. .	jardinier,	à Salouel.
1886	Lecat	maître ferblantier,	rue Saint Leu.
1885	Leclercq	entrepreneur,	rue Dijon, 24.
1867	Lefebvre, Alphonse .	propriétaire,	route de Paris, 7.
1880	Lefebvre, Alfred . .	avocat,	rue St-Geoffroy, 4.
1882	Lefebvre; Adolphe. .	propriétaire,	r. d. Meuniers, St-Maur.
1884	Lefebvre. Léon Jules.	horticulteur,	rue du Vivier, 46.
1884	Lefebvre	id.	r. de l'Union, f. Beauv.

Année d'admission.			
1886	Legendre.	maître charron,	gr. r. St-Maurice, 42.
1886	Legigan, Paul . . .	professeur,	route de Paris, 10.
1882	Legrand, Auguste. .	propriétaire,	rue des Sœurs-Grises.
1886	Lelong-Baroux. . .	négociant,	à Albert.
1885	Lengellé	propriétaire,	r. du Marais St-Pierre.
1886	Lengellé, Louis . .	grainier,	à St-Sulpice près Ham.
1874	Leprêtre-Martial . .	restaurateur,	place Gambetta.
1886	Lequoy, Joseph . .	jardinier,	à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.
1885	Leroux	faïencier,	rue de la République.
1886	Leroux, Jules . . .	propriétaire,	boulev. Guyencourt.
1879	Leroy	id.	à Thésy.
1885	Leroy Camille . . .	négociant,	rue Blasset, 2.
1876	Leroy, Fernand . .	propriétaire,	boulev. d'Alsace-Lorr.
1883	Leroy	id.	rue du Cange.
1886	Leroy, Henri . . .	commiss. en charbons,	rue Laurendeau.
1887	Leroy	notaire,	à Beauval.
1874	Leseigneur	propriétaire,	à Conty.
1886	Leullier, Alexandre .	pharmacien,	à Rosières.
1885	Levasseur	négociant,	rue Debray.
1886	Levêque-Gottrand. .	jardinier,	r. Lemerc. c. M. Vagniez.
1885	Levert, Gustave . .	propriétaire,	rue Debray, 26.
1872	Levoir, Emile . . .	id.	rue Leroux.
1885	Loir, Jules	employé à la préfect.	r. Charles-Dubois 19 bis
1884	Loriot	entrepreneur,	place Saint-Firmin.
1882	Loyer, Elie	jardinier,	à Quevauvillers.
1886	Lucas, Emile . . .	id.	à Allonville.
1864	Magnez-Pennelier. .	propriétaire,	rue Desprez.
1886	Magnier, Auguste. .	hortillon,	à la Neuville.
1885	Magniez, Louis . .	jardin. de M. Daussy,	à Albert.
1866	Maille, Alfred . . .	hortillon,	à la Neuville.
1885	Maillet	inspecteur-voyer,	rue Jules Barni
1885	Maquennehen . . .	propriétaire,	rue Saint-Louis, 29.
1885	Marquet, Hector . .	jardinier,	à Hébécourt.
1885	Martin, Arthur. . .	propriétaire,	route de Rouen, 25
1882	Mathiotte, François .	id.	rue du Cange.
1881	Mathiotte, Pierre . .	id.	rue Saint-Fuscien.
1884	Mathon	id.	à Corbie.
1884	Matifas-Cailly . . .	quincallier,	rue des Vergeaux.
1886	Matifas-Digeon . . .	propriétaire,	place Longueville.
1884	Mercey de	id.	à la Faloise p. Folleville.
1884	Michaud, Léopold. .	jardinier,	à Allery.

Année d'admission.			
1857	Mille-Mallet. . . .	horticulteur,	rue Vulfran-Warmé.
1884	Mille, fils.	id.	rue Vulfran-Warmé.
1885	Mollien	propriétaire,	rue des Jardins.
1884	Moreau, Jules . . .	jardinier,	à Beau-Séjour, par Péronne.
1886	Moreuil	pharmacien,	rue de la Hotoie.
1883	Mortreux, fils . . .	propriétaire,	à Corbie.
1875	Morvillez.	notaire honoraire,	à Corbie.
1881	Morvillez	phamacien,	Amiens.
1886	Motte	ch. de bur. à la préf.	rue Saint-Geoffroy, 8.
1882	Nantier	dir. de la station agr.	boulev. Guyencourt.
1864	de Nerville	propriétaire,	rue des Jacobins.
1885	Noël	id.	à Boves.
1886	Noiret, Jules . . .	jardinier,	à Hamelet.
1886	Nortier, Eugène . .	id.	à Prouzel.
1870	Objois	propriétaire,	rue du Boucaque.
1884	Ourselle	fabricant de poteries,	à Conchy-les-Pots (Oise
1872	Padieu	docteur en médecine,	rue de Beauvais.
1877	Paillat	propriétaire,	rue Lemerchier.
1886	Parent-Dumont. . .	grainier,	rue de Beauvais.
1886	Pasquier	pharmacien,	Port d'Amont.
1885	Paulus	directeur de distill.	à Montières.
1885	Pautret, Julien. . .	j. chef de Mme de Lar.	à Belloy-sur-Somme.
1886	Payen	cafetier,	place Gambetta.
1884	Peaucellier	docteur en médecine,	r. des Ecoles chrétienn.
1886	Péchon, Appolinaire.	jardinier,	à Ferrières.
1881	Pecquet, Octave . .	id.	à Dreuil-les-Amiens.
1881	Pecqueux, François .	id.	à Saleux.
1886	Peltier, Henri . . .	maraîcher,	rue de la Voirie.
1882	Peltier, Jacques . .	jardinier,	à Hamelet près Corbie
1866	Percheval	négociant,	rue Lemerchier.
1886	Petit, Florent . . .	épicier,	place Saint-Denis.
1885	Piat Anselme . . .	représ. de commerce,	rue Allou, 37.
1872	Périmony.	entrepr. de pavage.	rue du Bastion.
1880	Pigeon	jardinier,	faubourg de Hem.
1877	Pillon	propriétaire,	boulevard du Port.
1886	Pillot	id.	à Rollot.
1874	Poiré	jardinier,	à Dury.
188[illegible]	Poiteau	docteur en médecine,	à Albert (Somme).
1868	Pollart.	cafetier,	pl. de l'Hôtel-de-Ville.
1883	Pollart-Decoisy . . .	propriétaire,	rue Lemattre.

1868	Ponche, Narcisse ✵ .	manufacturier,	rue Constantine.
1881	Ponchon, Ernest . .	j. chez M. P. Masse,	à Corbie.
1849	Poujol, Eugène. . .	propriétaire,	rue du Loup.
1879	Poujol de Fréchencourt	id.	rue Gloriette.
1884	Pouriau	vice-prés^{t} du T^{al} civil,	boul. d'Alsace-Lor. 16.
1879	Pouyer, François . .	jardinier,	rue du Réservoir, 15.
1886	Pringarbe . , . .	id.	Epagne p. Pont-Remy.
1886	de Puisieux, René. .	propriétaire,	Beaucourt p. Miraum.
1880	de Puyraimond. . .	id.	rue Debray.
1886	Queste.	id.	à Vignacourt.
1882	de Ranst de Borghem.	id.	aven. Perrier, 10 Par.
1871	Raquet	professeur,	rue Dheilly.
1870	Régnier	propriétaire,	à Boves.
1881	Retourné, Auguste. .	id.	rue Lamarck.
1865	Richer	docteur en médecine,	rue Saint Jacques.
1886	Ridoux	quincaillier,	rue des Sergents.
1860	Rivière, père . . .	pépiniériste,	rue Jules Barni.
1875	Robert	propriétaire,	boulevard du Port.
1886	Rodière, Norbert ✵ .	secr.-gén. de la préf.	rue de la République.
1867	Roger	horticulteur,	boulevard Fontaine.
1885	Roblot . . . . ,	propriétaire,	rue de Narine.
1886	Rosée, Emile . . .	horticulteur,	au Pont-de-Metz.
1873	Roussel, Emile. . .	jardinier,	à Boves.
1880	Roussel, fils aîné . .	grainier,	pass. du Commerce.
1884	Roussel-Delarue , .	maraîcher,	à Renancourt.
1885	Rouzé	maître peintre,	rue St-Jacques, 94.
1887	Samson, Louis . . .	banquier,	petite rue St-Remy.
1886	Sanier, Ernest . . .	jardinier,	à Nouv.-en-Ponthieu.
1886	Sauval, Amand. . .	propriétaire,	r. de la Font. d'Amour
1886	Scelter, Jules . . .	jardinier,	hospice St-Charles.
1886	Schupp	ingénieur-mécanicien,	rue Saint-Leu, 86.
1886	Sebbe	propriétaire,	rue Cozette.
1886	Ségard	étudiant en médecine,	
1884	Selosse	docteur en droit,	quartier St-Roch.
1878	Senée, Théophile . .	jardinier,	à Long.
1883	Sibut	farinier,	faubourg du Cours.
1884	Sibut, aîné ✵ . . .	conseiller-municipal,	rue Leroux.
1883	Soyez	pharmacien,	rue des Vergeaux.
1883	Spineux	propriétaire,	rue Desprez.
1879	Studler Aloïse . . .	jardinier,	à Rouval p. Doullens.
1875	Studlder Georges . .	id.	à la Neuville.
1882	Tabourel aîné . . .	horticulteur,	rue de la Voirie.

1882	Tabourel, Jean. . .	id.	rue Vulfran-Warmé.
1874	Tassencourt . . .	maître charron,	rue du Château Milan.
1882	Tellier, Joseph. . .	jardinier,	à Etinehem par Bray.
1879	Tétard, Albert . . .	id	à Nesle.
1886	Tetelin, Alphonse. .	horticulteur,	à Epagnette p. P.-Rem.
1886	Thiéblin	cafetier,	r. des Trois-Cailloux.
1874	de Thieulloy, Ch.. .	propriétaire,	à Thieulloy-la-Ville.
1868	Thirion	pépiniériste,	à Vitry-sur-Seine.
1886	Thouret	notaire,	à Picquigny.
1883	Thuillier-Matifas . .	négociant,	Marché au Feurre.
1884	Trancart-Baril . . .	propriétaire,	place au Fil.
1884	Trépagne.	jardinier,	à la Préfecture.
1867	Vagniez, Alphonse .	négociant,	rue des Jacobins.
1866	Vagniez, Bénoni . .	id.	rue Lemerchier.
1884	Vanet, Victor . . .	jardinier,	rue Porte-Paris.
1872	Vasselle	notaire honoraire,	boulevard du Mail.
1885	Vasseur-Ponche . .	propriétaire,	rue Gribeauval.
1886	Véchard, père . . .	fabricant d'outils,	rue du Don.
1885	Véchard, fils . . .	marchand de fers,	place Saint-Firmin.
1885	Velliet-Dumont. . .	grainier,	rue des Sergents.
1885	Velliet Henri . . .	id.	id.
1883	Vidal	horticulteur,	rue Forceville.
1885	Vidal, Adolphe. . .	id.	faubourg St-Pierre.
1886	Viellard	jardinier,	Impasse Ste-Marie.
1886,	Vilmont	avoué,	rue de la Pâture.
1860	Vion, Charles . . .	notaire honoraire,	boulevard du Mail.
1864	Vion, Michel. O. . .	ancien chef d'institut.	rue de la République.
1883	Vitoux	ch. de bur. à la Préf.	rue Berville.
1883	Wallet	propriétaire,	rue Saint-Leu.
1886	Yvert, fils	imprimeur,	r. des Trois-Cailloux.

MEMBRE CORRESPONDANT

De Marsy . . . . . . conservateur du Musée, à Compiègne.

ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 16 JANVIER 1887

Présidence de M. Decaix-Matifas, président.

163 membres dont 10 dames-patronnesses assistaient à la séance.

Le procès-verbal de la réunion du 19 Décembre est lu et adopté sans observation.

M. le Président, au nom du Bureau et du Conseil d'administration, présente comme membres titulaires les dix personnes dont les noms suivent :

MM. Corbillon, me serrurier, rue Dijon, 19,
Dumont, jardinier-paysagiste, rue Lemâtre,
présentés par MM. Laruelle et Lefebvre, Alphonse.
Blangy, propriétaire, rue Lemâtre, 53,
présenté par MM. Buignet et Dumeige.
Leroy, notaire, à Beauval,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Digeon, ancien notaire.
Duvauchelle, Jules, rue de la Hotoie, 47,
présenté par MM. Digeon, ancien pépiniériste et Croizé.
Braquart, propriétaire, rue Lemerchier, 43,
Devraigne, rue Gresset, 25,
présentés par MM. Laruelle et Decaix-Matifas.
Ducroquet, serrurier, rue de Beauvais,
présenté par MM. Laruelle et Catelain.
Samson, Louis, banquier, Petite rue Saint-Remi.
présenté par MM. Decaix-Matifas et Boyeldieu.
Defauw, Joseph, rue de la Voirie,
présenté par MM. Dubois-Defauw et Decaix.

Ces admissions sont prononcées par acclamation.

M. le Président dépose sur le Bureau :

Le Programme de l'exposition d'Elbeuf du 14 Mai 1887 ; une Brochure de M. l'abbé Lefèvre de Nancy, intitulée « *le Poirier Martyr* », ainsi que divers prix-courants et annonces.

Lecture est donnée de la date des Assemblées générales pour 1887, arrêtées par le Bureau comme suit :

16 Janvier,	1er Mai,	9 Octobre.
27 Février,	12 Juin,	6 Novembre.
27 Mars,	24 Juillet,	18 Décembre.

M. le Président fait le compte-rendu ordinaire des travaux des divers comités convoqués depuis la dernière séance et qui sont : le Bureau, le Comité du Jardin, la Commission de Comptabilité et le Conseil d'administration.

Il est ensuite donné communication de la composition des comités pour la période de 1887 :

Comité d'Arboriculture

Président : M. Raquet O, I.
Secrétaire : M. Laruelle I.
Membres : MM. Rivière père, — Derly, — Digeon, ancien pépiniériste. — Rivière Emile, — Fourdrinoy, Bon Constant de Benoist ✱.

Comité de Culture potagère

Président : M. Dumont-Carment I.
Secrétaire : M. Catelain fils.
Membres : MM. Catelain père, — Maille (Alfred). — Studler (Georges), — Corroyer, — Roussel-Delarue.

Comité de Floriculture

Président : M. Edmond D'Hangest.
Secrétaire : M. Roger.
Membres : MM. Florin (Michel), — Croizé, — Desailly père, — Mille fils, — Tabourel aîné, — Mme Gaffet-Lerouge.

Comité des Arts et industries horticoles

President : M. Lefebvre (Alphonse).
Secrétaire : M. Doutard-Lamarre.
Membres : MM. Bertrand, coutelier, — Roussel fils aîné, — Véchard, — Nantier, — Degouy, — Evein, — Robert.

Comité du Jardin

Président : M. Raquet ✪, ⁻.
Secrétaire : M. Alcide Rivière.
Membres : MM. Derly, — Lamarre, ancien jardinier, — Roger, — Breton père, — Corroyer, — Laruelle, ♣ — Catelain fils, — Bon Constant de Benoist ✻, — Croizé, — Digeon, ancien pépiniériste.

Comité de Rédaction et du Bulletin

Président : M. Garnier ✻.
Secrétaire : M. Bax.
Membres : MM. Janvier ✪, — Florin, — Graire, — Creton.

Comité d'enseignement horticole

Président : M. Michel Vion O. ✪.
Secrétaire : M. Nantier.
Membres : MM. Fertelle, — Ed. D'Hangest, — Garnier ✻, — Raquet, ✪ ♣ — Corroyer, — Croizé, — Maille, — Laruelle ♣.

Apports sur le Bureau (COMMISSION PERMANENTE).

MM. Catelain fils, — Digeon, ancien pépiniériste, — Laruelle ♣, — Alphonse Lefebvre, — Roger, — Roussel fils ainé, — Catelain père, Corroyer, — Rivière père, — Croizé, — Breton père, — Mille fils, — Fagard, — David, — Desailly père.

Monsieur le Secrétaire-archiviste proclame ensuite les noms des membres dont la présence a pu être constatée à toutes les séances de l'année 1886.

Ce sont :

Mme Sainte Coulon,
MM. Decaix-Matifas,
Lefebvre Alphonse,
Dumeige Constant,
Croizé,
Moreau,
Breton père,
Marquet père,
Lefebvre Adolphe,

MM. Vanet,
Lebrun,
Mathiotte François,
Rivière fils,
Lefebvre Léon-Jules,
Lecaillet,
Pollard-Decoisy,
Velliet-Dumont,
Velliet Henri,

Devillers Émile,
Bourgeois,
Guilbart,
Jouin,
Desailly père,
Digeon, ancien notaire,
Pautret,
B[on] C[t] de Benoist,
Asselin Albert,
Joron,
Soyez,
Pillon,
De la Hotoie,
Pouyer,
Laruelle fils,
Buignet,
Degouy,
Desailly fils,
Scelter Jules,
Studler Georges,
Defert,
Binet-Gaillot,
Rivière père,
Laruelle père,
Andrieu Isaïe,
Corroyer.

M. Laruelle fils, donne lecture du rapport rédigé par M. Laruelle père, sur les produits présentés à la dernière séance.

L'Assemblée ratifie les points proposés.

M. Albert Asselin expose le résumé des opérations de comptabilité de M. le Trésorier, pour l'exercice 1886.

M. le Rapporteur, démontre avec la plus parfaite concision que la Société, après avoir couvert toutes les dépenses nécessitées par ses travaux, après avoir fait face aux sacrifices imposés par l'Exposition de Juin, retrouve un excédant important, lequel vient heureusement grossir sa réserve.

L'Assemblée accueille les chiffres énoncés par M. Asselin, par d'unanimes applaudissements et vote de chaleureux remerciements à ce dévoué collègue, ainsi qu'à M. le Trésorier Brieux et M. le Secrétaire-archiviste Dumeige dont le zèle et l'activité sont si précieux pour la Société.

M. le Président annonce qu'il va être procédé au renouvellement du Bureau et du Conseil d'administration pour 1887.

Sont élus :

Président : M. Decaix-Matifas.
Vice-Président : M. le docteur Richer.
Secrétaire-général : M. Catelain fils.
Secrétaire-général adjoint : M. Alphonse Lefebvre.
Secrétaire-archiviste : M. Constant Dumeige.
Trésorier : M. Brieux.

Membres du conseil d'administration : MM. Rivière père, Maille Alfred, Laruelle, Raquet, Mille fils, Corroyer, Florin Michel.

Après la proclamation du résultat du scrutin, M. le Président se lève et prononce les paroles suivantes :

MESDAMES, MESSIEURS.

« Au nom des membres élus et au mien, je m'empresse de « vous remercier du témoignage de sympathie que vous venez « d'affirmer en portant vos suffrages sur nous. Sensibles à la « marque de confiance dont vous nous honorez, nous nous « efforcerons, vous pouvez en être certain de justifier votre « attente en travaillant à l'avenir et à la prospérité de notre « chère Société.

« Nous la voulons forte, unie, solidement assise et surtout « nombreuse ; c'est à ce but que tendront nos efforts ; vous « pouvez compter sur nous.

« Depuis plusieurs années nous avons commencé tout un « programme d'améliorations : création d'un cours d'horti- « culture, organisation d'un jardin d'expériences, expositions « annuelles.

« Toujours marchant en avant, nous allons faire l'acquisi- « tion d'une tente qui nous permettra d'étendre nos exposi- « tions, dans les arrondissements voisins et nous amènera je « l'espère à pouvoir y créer des sections.

« Je vous remercie une nouvelle fois en vous promettant « tout notre dévouement. »

Ces paroles sont saluées par plusieurs salves d'applaudissements.

M. le Président fait part à la Société de la réclamation faite par plusieurs membres du dehors, relative à une réduction du prix des places, qu'il serait avantageux d'obtenir de la compagnie du Nord. Des démarches seront faites pour obtenir cette faveur.

On passe ensuite au tirage de la loterie et la séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire-général,
CATELAIN fils.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission permanente, par M. LARUELLE.

MESDAMES, MESSIEURS,

La commission permanente m'a chargé de vous rendre compte de l'exposition sur le bureau à la séance du 13 décembre dernier. J'ai aussi la très agréable mission de la part des membres du jury, d'adresser les plus vives félicitations à MM. Pautret et Moreau pour leurs superbes et instructives expositions.

A cause de l'importance des lots exposés, il m'est impossible de tout vous citer. Je ne vous entretiendrai que des espèces les plus rares et les mieux cultivées.

Dans le lot de M. Moreau, composé de 145 espèces et variétés de légumes et de 162 variétés de pommes de terre, nous avons remarqué une très belle collection de choux, de betteraves et de capucines tubéreuses. Ce dernier légume est très cultivé en Bolivie où il faut aller pour en apprécier la saveur. Dans ce lointain pays de l'Amérique du Sud, il passe pour une friandise, mais en France, il ne parait pas encore digne de sa bonne réputation. Les oxalis du même lot semblent plus recommandables; vous avez pu remarquer ces beaux tubercules rouges, semblables à la pomme de terre vitelotte.

Cette plante est très facile à cultiver et produit beaucoup.

Lorsque la récolte est faite, il faut faire sécher les tubercules avant de les livrer à la consommation ; cuits sous la cendre ou dans un four, ils ont un goût très fin. Si on les mangeait aussitôt après la récolte, on leur trouverait un goût acidulé peu agréable.

M. Pautret exposait 110 espèces et variétés. Parmi les plus belles cultures, je vous cite un superbe Ananas de Cayenne, variété à feuillage lisse, qui a fait l'admiration de tout le monde. Il y avait aussi de belles patates, c'est un excellent légume un peu trop délaissé. Nous avons encore remarqué une belle botte d'asperges, une collection de poires, de pommes et un lot de fleurs qui comprenait des Orchidées, des Crotons

et des Bégonias. Si je ne voulais me limiter, je devrais ne rien omettre de ce lot qui ne contenait que des espèces remarquables et d'une bonne culture.

M. Marquet nous a fait admirer ses belles collections de carottes et de céleris. Le Céleri rave nous a paru d'une grosseur difficile à surpasser. Les beaux épinards de Viroflay méritent aussi une attention particulière.

M. Andrieux Isaïe avait 61 variétés de légumes de la saison, tous très bien cultivés.

M. Roussel, toujours fidèle à sa bonne habitude, nous a fait admirer quelques belles orchidées.

M. Tabourel nous a causé le même plaisir avec une collection de Cinéraires et une autre d'Œillets remontants.

M. Pecqueux a exposé trois belles variétés de Bégonias.

M. Joint, a augmenté le nombre des fleurs par une belle collection de Primula telicifolia. Ce sont des plantes qui produisent de très jolies feuilles mais au détriment de la floraison qui laisse souvent à désirer.

Je termine en citant le lot de M. Marquet, qui était composé de primevères de Chine bien fleuries.

Cette dernière exposition de l'année 1886 est venue couronner celles qui ont précédé. Il y a eu de ce côté un progrès réel sur les autres années. Aussi la commission adresse-t-elle ses remerciements à tous les exposants qui ont contribué aux expositions sur le bureau. Nous avons vu y figurer des espèces nouvelles et on a ainsi démontré la possibilité de les cultiver. Il est à souhaiter que l'année 1887, voie continuer cet empressement des exposants, nos séances n'en seront que plus intéressantes et ce sera un moyen d'exciter parmi nous une généreuse et féconde émulation.

En résumé votre commmission a attribué :

LÉGUMES.

MM.	Moreau.	10 points
	Pautret	10 —
	Marquet	6 —
	Andrieux, Isaïe.	8 —
	Binet	3 —

FLEURS.

Roussel	10 —
Pautret	6 —
Marquet	2 —
Tabourel	4 —
Joint	3 —
Pecqueux, Alfred	2 —

COMPTABILITÉ

Rapport de M. Albert ASSELIN, *au nom de la Commission.* (1)

MESDAMES, MESSIEURS,

Je viens, au nom de la commission que vous avez chargée de vérifier les comptes de l'année 1886, vous présenter le résultat de notre examen.

Je vous demande, pour ne pas vous imposer une attention aussi fatiguante qu'inutile, la permission de ne vous citer que les chiffres les plus importants, c'est-à-dire les plus gros.

Les recettes comprennent :

1° Subventions municipale, départementale et ministérielle, s'élevant ensemble à	2.000 »»
2° Cotisations	3.955 »»
3° Recettes de l'Exposition de Juin	2.619 70
4° Intérêts des fonds placés	296 76
5° Recettes diverses	177 05
Total.	9.048 51

Les dépenses comprennent :

1° Frais d'administration.	896 51
2° Impression du bulletin et imprimés divers	1.242 15
3° Médailles et jetons.	692 65
4° Cours.	900 60
5° Jardin	1.242 12
A reporter	4.974 03

(1) Composée de MM. Graire, Morvillez, Buignet et Albert Asselin.

Report.	4.974 03
6° Exposition de Juin.	2.856 37
7° Billets de décès	25 50
8° Dépenses diverses.	557 97
Total.	8.413 87

Les recettes s'élevant à	9.048 51
Les dépenses à	8.413 87
Il y a un excédant de recettes de	634 64

M. le Trésorier en présentant à la commission les comptes de l'année 1885, exprimait l'espoir que, pour 1886, le chiffre des cotisations pourrait être quelque peu supérieur à celui de 1885. Cette timide espérance a été heureusement dépassée. Les cotisations qui s'étaient élevées en 1885 à 3.305 fr., ont atteint en 1886 le chiffre de 3.955 fr., soit une augmentation pour cette année de 650 fr.

Vous remarquerez, Messieurs, que cette somme est à peu près celle qui forme l'excédant des recettes sur les dépenses. C'est donc à l'entrée des membres nouveaux dans notre société que nous devons le boni de cette année.

Dans l'exposé qui précède les comptes de 1886, M. le Trésorier constate que « grâce au zèle de notre honorable Président et de plusieurs de nos membres, le nombre des sociétaires s'est encore accru pendant 1886, d'un chiffre assez raisonnable. » Je me permettrai de faire à cette constatation un léger reproche, celui d'être trop modeste. Notre société comptait :

au 1er Janvier 1885, 325 membres.
au 1er Janvier 1886, 373 membres.
au 1er Janvier 1887, 448 membres.

Elle s'est donc augmentée en 1885, de 48 membres et de 75 en 1886. C'est, je crois, un résultat satisfaisant, dont l'honneur revient pour une grande part à M. le Président qui, s'il est soigneusement ménager des deniers de la Société, n'épargne pas sa peine et ne compte pas ses démarches, quand il s'agit d'amener à nous de nouveaux adhérents.

Les dépenses s'élèvent à	8.413 87
Mais, si l'on réduit de cette somme, qui comprend celle de 2.856 fr. 37, montant des dépenses de l'Exposition de Juin, le montant des recettes correspondantes de cette exposition, soit.	2.619 70
On a une dépense réelle ordinaire de	5.794 17
Les dépenses de 1885, montaient à.	6.963 66
déduction faite des recettes de l'exposition de l'année dernière	157 75
Restait une dépense réelle de	6.805 91
Sil' on compare ces deux sommes.	5.794 17
On trouve pour cette année, une diminution de	1.011 74

Cette différence provient surtout des économies réalisées :

1° Sur les dépenses d'entretien du jardin qui ne se sont élevées qu'à 142 fr. 12, au lieu de 534 fr. 65, soit une différence en moins de. 392 53

2° Sur les dépenses occasionnées par le décès de membres de la Société, qui n'ont atteint que 25 fr. 50 au lieu de 409 fr. 75, soit une différence en moins de 384 25

3° Sur le coût des médailles et jetons, qui est descendu de 973 fr. 15 à 692 fr. 65, soit une différence en moins de. 280 50

Notons à ce propos, que pour l'Exposition de Juin dernier, un bon nombre de médailles ont été offertes par diverses autorités, par les autres sociétés de la ville, et par plusieurs membres de la nôtre; un de ces derniers, joignant à la générosité la modestie, a remis à M. le Président, pour contribuer aux frais de cette exposition, une somme de cent francs, en lui recommandant de ne pas faire connaître son nom. Grâce à ces dons, représentant ensemble une valeur de 608 fr. 70, et malgré un temps complètement défavorable, l'exposition n'a présenté qu'un déficit relativement léger de 236 fr. 67.

M. le Trésorier nous a présenté des comptes parfaitement clairs, tout en étant minutieusementdétaillés, et il les a accompagnés de pièces qui les justifient pleinement. Aussi,

nous vous proposons, Messieurs, de les approuver, et de voter à M. le Trésorier des félicitations méritées par la correction scrupuleuse de sa gestion. Vous voudrez bien lui associer dans ces félicitations, M. le Secrétaire-Archiviste qui lui a prêté sa constante et utile collaboration.

CONFÉRENCE SUR L'EMPLOI DES ENGRAIS AZOTÉS

Par M. LEGIGAN, *professeur, à l'Ecole d'Agriculture du Paraclet.*

MESDAMES, MESSIEURS,

Le fumier de ferme est le plus ancien et le plus important de tous les engrais, c'est le plus complet, c'est, si je puis m'exprimer ainsi, le roi des engrais.

Mais le bon fumier de ferme devient de plus en plus cher et la quantité produite en France ne dépasse pas le 1/3 de la quantité nécessaire pour fumer les 33,000,000 d'hectares de cultivés : soit 100,000,000 de tonnes alors qu'il en faudrait 330,000,000.

Qu'est ce qui surtout agit dans le fumier ?

C'est l'azote et l'acide phosphorique,

Nous traiterons aujourd'hui de l'azote.

Disons de suite que l'azote représente les 4/5 environ de la valeur du fumier, car il se vend couramment 10 fr. les 1000 kilogs, alors qu'il contient 4 0/0 d'azote à 2 fr. ce qui fait 8 francs.

Lors donc que nous voulons remplacer le fumier, nous devons avoir recours tout d'abord aux engrais azotés.

Qu'est-ce donc que l'azote qui fait la valeur du fumier et des engrais commerciaux ?

L'azote existe à l'état de simple mélange dans l'air atmosphérique dont il forme les 4/5 en volume. On le trouve à l'état de combinaison dans un grand nombre de substances animales, végétales ou minérales.

L'azote est un gaz inerte qui, dans des conditions convenables, peut se combiner avec l'oxygène et l'hydrogène sous l'influence des effluves électriques, pour former avec le premier de l'acide azotique, et avec le second de l'ammoniaque.

L'ammoniaque de l'air provient de la décomposition des substances organiques, dont les éléments constitutifs essentiels sont : le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote. Lorsque ces substances organiques ne sont plus sous l'influence de la vie, les éléments qui les constituent, brisent les liens qui en faisaient des tissus et des organes : ils se groupent alors d'après de nouvelles lois et donnent naissance à des composés qui arrivent aux formes les plus simples, telles que l'eau, l'acide carbonique et l'ammoniaque. Mais comme ce dernier est un gaz, il doit tout naturellement, si rien ne le fixe entrer dans l'air, où l'on n'en trouve que de très faibles quantités.

Kemp, celui de tous les chimistes qui en a trouvé le plus, en a constaté 50 grammes seulement dans 10,000 mètres cubes d'air, qui pèsent, comme on sait, 13.000 kilogrammes.

Bien qu'il se forme beaucoup d'ammoniaque, à la surface de la terre, ses propriétés nous expliquent pourquoi l'air n'en contient que des traces insaisissables.

Pour démontrer l'extrême solubilité du gaz ammoniac, on plonge dans une terrine pleine d'eau une éprouvette remplie de ce gaz, ce liquide s'y précipite avec force et en brise souvent le sommet, tant est grande sa solubilité ! Il est donc bien évident que la moindre pluie, la moindre rosée entraine sur la terre la plus grande partie de l'ammoniaque.

Si l'on vient à introduire une éprouvette remplie de gaz ammoniac un corps poreux, tel qu'un charbon qui, étant encore incandescent, aurait été étouffé dans le mercure, le gaz disparait presque entièrement. Ce fait indique que les terres arables, étant formées de substances poreuses, doivent condenser et retenir la plus grande partie de l'ammoniaque, qui prend naissance dans leur sein, par suite de la décomposition des fumiers et des engrais.

L'ammoniaque a des propriétés alcalines, elle doit donc se combiner très facilement avec les acides qui la fixeront, elle perdra alors sa forme gazeuse que nous lui connaissons. En effet le mélange du gaz ammoniac et du gaz carbonique donne naissance à un corps solide bien moins volatil qne l'ammoniaque.

Dans la terre arable il se forme de l'acide carbonique : en

admettant qu'il se forme aussi de l'ammoniaque ils devront se combiner ; sous cette nouvelle forme l'ammoniaque arrivera plus difficilement dans l'air.

Il me semble que l'ammoniaque de l'air offerte aux plantes par les eaux pluviales doit servir de nourriture aux plantes qui ne se trouvent point sur des sols cultivés La jachère n'en est-elle pas une preuve : en effet, si l'on fait l'analyse de la terre au commencement et à la fin, on trouve qu'elle est devenue plus riche en matières azotées, comme on ne l'a pas fumée dans cet intervalle, l'azote a dû lui venir de l'air sous la forme d'ammoniaque.

L'acide azotique que l'on appelle ordinairement eau-forte, esprit de nitre, accompagne toujours l'ammoniaque de l'air et paraît s'y trouver en forte proportion.

Sa présence n'étonne nullement celui qui en connaît sa composition : on sait qu'il est formé de 14 d'azote pour 40 d'oxygène, c'est-à-dire qu'il est formé des éléments de l'air.

L'azote et l'oxygène, nous l'avons déjà dit, se combinent sous l'influence des étincelles électriques.

Or les éclairs sont des étincelles de grandes dimensions : en sillonnant l'atmosphère, ils doivent donner naissance à cet acide. Une fois formé il se combine avec l'ammoniaque et formera le sel connu sous le nom de nitrate d'ammoniaque qu'on trouve presque toujours dans les pluies d'orage.

L'air renferme donc de l'acide azotique sous forme de nitrate d'ammoniaque qui est entraîné par les pluies, et comme les azotates ainsi que les matières ammoniacales sont des substances fertilisantes, on doit considérer l'air comme étant une source d'engrais ; on en a la preuve dans la végétation abandonnée aux ressources de la nature.

L'azote de l'air n'est pas assimilable directement par les plantes, tous les savants s'accordent à le dire.

Il faut pour qu'il pénètre dans la plante, qu'il soit engagé dans une combinaison, nitrate ammoniaque et matières organiques naturellement solubles dans l'eau ou susceptibles de le devenir par les transformations que déterminent ultérieurement les différents agents du sol.

Les plantes n'absorbent guère d'azote qu'à l'état de nitrate.

C'est alors qu'il devient assimilable et sert de nourriture à la plante.

Naturellement l'air et le sol n'ont donc que peu d'azote assimilable de la haute valeur des engrais riches en azote assimilable.

Il y a longtemps que l'on sait que les nitrates sont des aliments pour les plantes, que le salpêtre est un engrais très efficace et le commerce qui se fait actuellement de nitrate de soude du Pérou, démontre que les plantes bénéficient de son emploi. Non seulement l'acide azotique n'est pas réduit et transformé en ammoniaque, mais c'est l'inverse qui se produit et de plus M. Schloesing a prouvé que les nitrates se convertissent dans un sol réducteur non en ammoniaque, mais en azote perdu pour les végétaux. Ce qui est bien prouvé c'est qu'en définitive les nitrates sont absorbés directement par les racines.

S'il est parfaitement démontré que l'azote des nitrates concourt à la formation des principes immédiats des végétaux, on n'a plus d'opinion aussi arrêtée sur l'absorption des sels ammoniacaux. Il est certain que l'emploi du sulfate d'ammoniaque en agriculture produit des effets très-utiles ; mais est-ce seulement après l'oxydation de l'ammoniaque, c'est-à-dire après sa transformatiou en acide azotique que l'assimilation a lieu? La chose paraît aujourd'hui démontrée ; ainsi s'explique comment le sulfate d'ammoniaque donne de bons résultats lorsqu'il est appliqué de bonne heure, c'est-à-dire en Décembre ou en Janvier, sur blé ou sur les pelouses des jardins. Quand à l'ammoniaque de l'air, tout porte à croire qu'il y en a d'absorbé par les feuilles.

Quant aux matières organiques azotées du sol quand elles brûlent, elles donnent des nitrates Mais le végétal assimile-t-il ces matières organiques azotées avant cette combustion ? Tout porte à croire que non.

L'azote de l'air n'étant assimilable qu'à l'état d'azote nitrique, d'azote ammoniacal ou d'azote organique naturellement soluble dans l'eau ou susceptible de le devenir par les transformations que déterminent les différents agents du sol, il nous faudra donc avoir recours aux engrais suivants :

Nitrate de soude. — Le nitrate de soude existe au Pérou en bancs épais, et d'une grande étendue, sous une mince couche d'argile presqu'à la surface du sol. Exploité ; ce sel arrive en Europe sous les noms de salpêtre du Pérou ou de Chili.

C'est un sel blanc formé par la combinaison de l'acide nitrique ou eau forte avec la soude. Ses cristaux sont de forme à peu près cubique.

Pur, il dose 16,47 0/0 d'azote et 36,47 de soude. La richesse ordinaire du nitrate de soude employé en agriculture ne dépasse guère 15 0/0.

Il est soluble dans l'eau et très diffusible dans le sol.

Son prix est de 40 fr. les 100 kil. avec 15 0/0 d'azote, ce qui met le kilogramme d'azote à 2 fr. 66.

Sulfate d'ammoniaque. — C'est un sel blanc cristallisé en aiguilles, formé par la combinaison de l'acide sulfurique et de l'ammoniaque.

Pur, il titre 21,21 0/0 d'azote, celui du commerce ne titre guère que 20 0/0.

Il est soluble dans l'eau et par conséquent rapidement assimilable.

Aussi les effets produits sur la végétation sont-ils rapides mais de peu de durée.

Son prix est d'environ 54 fr. les 100 kil. titrant 20 0/0. Le prix du kilogramme d'azote est donc de 2 fr. 70.

Tourteaux. — Les tourteaux sont formés des débris de la fabrication de l'huile.

Les principaux tourteaux employés comme engrais sont les tourteaux de colza, les tourteaux de sésame, les tourteaux d'arachide et les tourteaux de maïs, etc.

La composition moyenne est de : 5 0/0 d'azote, 2,5 0/0 d'acide phosphorique, 1 0/0 de potasse,

Remarquons que ces engrais n'étant pas immédiatement solubles ne seront pas entraînés par les pluies.

Poudrette. — La poudrette est formée des déjections humaines séchées à l'air libre.

Sa composition moyenne est de 1,60 à 1,80 d'azote et de 2 à 4 d'acide phosphorique.

La poudrette étant dans un grand état de division, se

décomposera facilement : elle devra donc être employée au moment de la végétation.

Emploi. — Connaissant la composition d'un engrais, il est facile de déterminer la quantité qu'il convient d'employer par hectare et par an, il faut en général prendre pour base la quantité d'azote que renferme cet engrais et la quantité d'azote qu'exige la récolte à fumer.

L'expérience a prouvé qu'en agriculture il faut à l'hectare 20.000 kil. de fumier à 5 0/00 la moitié environ de l'azote du fumier étant assimilable dès la première année.

En horticulture il faut employer au moins 3 fois plus de fumier qu'en agriculture. c'est-à-dire 60.000 kil.

Si nous savons qu'il nous faut 60.000 kil. de fumier qui fourniront au sol dès la première année 150 kilogrammes d'azote, le nitrate titrant 15 0/0 d'azote immédiatement assimilable il nous en faudra mettre 1.000 kilogrammes par hectare. Si nous remplaçons le nitrate par le tourteau, qui n'a que 5 0/0 d'azote assimilable la première année, il faudra en employer 3.000 kilogrammes ; le sang desséché ne dosant en moyenne que 7 à 8 0/0, c'est environ 4 ou 5 fois plus qu'il faut en employer, ce dernier fournit une espèce de terreau très avantageux pour la culture en pot.

Pour la culture en pot, quelle est la quantité de nitrate à employer ?

Si nous prenons pour base 1.000 kilogrammes de nitrate à l'hectare, il faudra 10 kilogrammes, par mètre carré 1 hecto ou 100 grammes, et par décimètre carré 1 gramme.

Pour un pot de fleur qui a environ 2 à 3 décimètres carrés de surface, il faudra 3 grammes de nitrate ce qui est représenté par le volume d'une grosse noisette.

Je conseillerai de faire un mélange de nitrate et d'acide phosphorique dans la proportion de 5 d'azote pour 3 d'acide phosphorique, de bien fourcher le terrain afin de ne pas laisser l'engrais à la surface du sol.

Ces engrais employés au moment de la végétation donnent d'excellents résultats pour n'importe quelle plante et en particulier pour les plantes à feuillages ;

M. Guillonneau, l'habile jardinier du Paraclet est arrivé à l'aide de ces engrais à obtenir :

1 chou Cabris Cabus d'Allemagne de 17 k. 200.

1 chou Milan des vertus de 12 k. 500.

Le but de cet entretien, Mesdames,et Messieurs, est de vulgariser par les praticiens, des faits qui n'ont été observés que scientifiquement et dont les principes qui en découlent ont été déjà appliqués dans la grande culture. Déjà votre Société a pris l'initiative de vulgariser les bons fruits à cidre.

L'emploi des engrais est encore très peu pratiqué dans le jardinage, j'ai pensé que le brillant succès de votre Société vous ferait accueillir quelques observations sur un sujet encore peu connu, j'ai la conviction que vous vous ferez un plaisir de faire des essais avec des engrais que l'école d'agriculture du Paraclet vous offre gratuitement dans un but de propagande et de progrès.

LEGIGAN.

CONCOURS OUVERTS

AVIS

Une Médaille d'argent est mise à la disposition de la Société pour la plus belle collection de *Jacinthes* fleuries, qui sera exposée à la séance de Mars prochain.

Une autre Médaille d'argent, grand module, est aussi offerte par M. Michel Florin, pour le plus beau lot de *Calcéolaires herbacés* annuels, qui sera soumis à l'appréciation de la Commission des apports, dans la séance de Juin 1887.

DISTRIBUTION DE GREFFES

AVIS

Des Greffes de Poiriers, Pommiers à cidre et Pruniers, dont la liste est insérée au Bulletin de Juillet 1886, page 391, seront mises à la disposition des amateurs.

S'adresser au Jardin de la Société, rue Louis-Thuiller, 35, tous les Jeudis, de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PUBLIQUE DU 27 FÉVRIER 1887

La réunion annuelle et publique a eu lieu le Dimanche 27 Février, avec un éclat tout particulier. La grande salle de l'Hôtel-de-Ville, artistement décorée par l'habile directeur des plantations communales, M. Laruelle, pouvait à peine contenir les nombreux assistants, parmi lesquels on remarquait un grand nombre de dames.

Cette affluence était surtout motivée par l'annonce d'un conférencier du plus grand mérite, M. Lambin, professeur de l'importante Société d'Horticulture de Soissons.

M. le Préfet, l'un des présidents d'honneur avait accepté d'occuper le fauteuil de la présidence.

Autour de lui, sur l'estrade, se trouvaient : MM. Decaix-Matifas, président de la société; Boutet, procureur de la République, Ch. Labbé, président de la Chambre de commerce; Eugène Gallet, président de la Société industrielle; Lèbe-Gigun, directeur de contributions indirectes; Tanviray, directeur de l'Ecole du Paraclet ; le docteur Richer, vice-président de la société; Catelain, secrétaire-général ; Lefevre Alphonse, secrétaire-général adjoint; Brieux, trésorier. Puis, les membres du conseil d'administration de la société, MM. Rivière, Raquet, Laruelle, Florin, Mille, Maille et Corroyer.

Dans la salle on remarquait plusieurs notabilités parmi lesquelles, MM. Michel Vion et Sibut, conseillers municipaux, le docteur Bax, Digeon, notaire honoraire, etc.

Plusieurs personnes s'étaient excusées par lettres telles que MM. Magniez, sénateur, Jametel, député, Cozette et Pinchemel, adjoints au Maire d'Amiens, Camus, inspecteur des écoles, Garnier, président de la Société Linnéenne, Obry, président du Tribunal civil, M. le Trésorier-payeur général, de Gillès, président du Comice agricole, Fournier, conseiller général, Giroux, inspecteur d'académie, Leluau, inspecteur principal au chemin de fer du Nord, Fougeron, vice-président, de la société des Agriculteurs de la Somme, Antoine, président de la société des Antiquaires de Picardie.

En ouvrant la séanee, M. le Préfet prononce l'allocution suivante :

MESDAMES, MESSIEURS,

L'honorable Président de votre Société, M. Decaix-Matifas, en me conviant, au nom de votre Bureau, à venir présider votre Assemblée générale, m'exprimait le désir de trouver en moi les sympathies que vous ont témoignées mes prédécesseurs.

S'il est une tradition que je désire respecter fidèlement, c'est celle qui m'unit à des sociétés aussi utiles que la vôtre et, je suis heureux de venir prendre place à ce fauteuil, car j'estime que, si à l'heure présente je n'ai, pour titre, que celui que me donnent mes fonctions, pour figurer au nombre de vos présidents d'honneur, tout au moins je dois essayer de me rendre digne de cette faveur, en vous montrant le prix que j'y attache.

Ce n'est pas par devoir, c'est par conviction que je suis des vôtres ; je partage vos goûts qui vous ont groupés tous, dans une pensée commune d'association et de progrès ; j'applaudis à vos efforts qui tendent au développement d'une profession, je puis dire d'un art, où les amateurs apportent autant de passion que ceux qui y sont conduits par les nécessités de la vie, et je désire ma part de votre œuvre.

Si votre société compte près d'un demi-siècle d'existence, si le chiffre de vos membres est si considérable, c'est que cette œuvre est bonne, c'est qu'elle est profitable, et on l'a si bien jugée telle que vous avez vu venir, de tous les points du département, des adhésions, qui, depuis quatre ans, ont doublé le nombre de vos sociétaires.

Il suffit, d'ailleurs, de parcourir vos compte-rendus, pour voir combien est vaste le champ de votre activité. Votre attention se porte sur tout ce qui relève de la science horticole et vous réservez vos soins et votre intérêt, aussi bien à la plus humble des plantes potagères, qu'à ces riches plantes d'ornement, si bien entrées actuellement dans nos goûts, qu'elles font partie de notre luxe intérieur, au même titre que les plus beaux tableaux, que les plus belles œuvres d'art. Des cours hebdomadaires faits par un maître, dont les connaissances multiples sont aussi bien appréciées par vos jardiniers, que

par nos cultivateurs, répandent l'enseignement théorique, si utile pour compléter les données déjà acquises par la pratique personnelle. Et votre jardin d'expériences vous permet de parfaire, par des essais variés et fréquemment répétés, les leçons recueillies par les nombreux auditeurs de vos cours. Aujourd'hui même, dans cette réunion, où vous venez connaître les résultats des travaux de l'année dernière et recevoir des récompenses qui sont comme les prix d'excellence, décernés aux plus habiles producteurs des apports, que vous admirez sur votre bureau, à chacune de vos assemblées. Vous êtes attirés surtout encore par le désir d'entendre la parole d'un professeur réputé, qu'a bien voulu vous déléguer une société amie, et par l'espérance de pouvoir profiter de sa science et de ses conseils.

Mais si ces leçons s'adressent de préférence à vos hortillons, qui, par un labeur de chaque jour, ont su transformer des marais, jadis infertiles, en des jardins savamment découpés, habilement desservis par des canaux et propres aux cultures intensives, vous n'oubliez pas davantage ceux de vos membres à qui la culture d'agrément offre les jouissances les plus fines.

C'est pour eux, c'est pour la partie féminine de votre société qui se sent avec les fleurs les plus délicates et les plus grâcieuses comme une parenté, une affinité naturelle, que vous avez organisé l'année dernière une magnifique Exposition florale.

Ne suffit-il pas de rappeler pour en indiquer le succès, la visite que vous firent à cette occasion, deux ministres, trop heureux d'oublier, pendant quelques heures, les soucis et les amertumes de la politique, au milieu de toutes ces beautés naturelles, dont j'en suis sûr, on avait habilement dissimulé les quelques rares épines. Et, d'ailleurs, de cette fête, il est resté un souvenir durable et c'est avec plaisir que nous voyons un pétale de géranium, fixé pour toujours, à la boutonnière de votre Président si dévoué.

Pour cette année, une Exposition de fruits nous est annoncée. Très habile à flatter tous les goûts, votre société, après avoir donné satisfaction à la vue et à l'odorat, songe maintenant

à faire la conquête des gourmets ; je sais que votre Président aurait voulu faire plus encore et qu'il aurait désiré montrer les services que votre société horticole peut rendre à sa sœur, la société d'Agriculture, en organisant un congrès pomologique. Mais, s'il y a un retard dans l'exécution de ce projet, je ne m'en inquiète pas. L'idée est jetée et, chez vous, toute bonne semence porte bientôt ses fruits.

Avant de donner la parole à vos orateurs, laissez-moi vous exprimer une dernière pensée. Dans la voie du progrès, il n'y a que des étapes et vos succès anciens ne doivent être que des encouragements pour vos succès futurs. Les merveilles créées par la culture d'agrément, nous montrent que vous êtes devenus de véritables artistes ; dans la culture maraîchère, vous êtes parvenus à violenter la terre, en lui faisant produire ce qu'elle n'avait jamais donné, et, grâce à l'intensité de vos fumures, vous avez quadruplé le nombre de vos récoltes. Aussi en ce temps de crise générale, puis-je, à bon droit, vous féliciter de votre œuvre.

Par une bonne fortune remarquable, vous êtes le seul groupe de producteurs du sein duquel ne s'échappe aucune plainte. Fière de son labeur, sûre de ce que peuvent l'intelligence, la persévérance et la volonté, l'horticulture n'a besoin ni de privilège, ni de protection. Elle n'attend que de son travail et de la nature sa richesse et sa prospérité. »

L'assemblée accueille par de chaleureux applaudissements le discours de M. le Préfet.

Aussitôt après M. Catelain, secrétaire-général, donne la lecture du compte rendu des travaux de la société en 1886. Le même rapport rappelle le succès de l'Exposition florale et maraîchère du mois de Juin dernier, les distinctions honorifiques dont M. le Président de la société a été l'objet ainsi que trois de ses membres, MM. Dumont-Carment, Laruelle et Famechon. Il est fait mention aussi de la récompense obtenue par la société à l'Exposition pomologique de Versailles.

La parole est ensuite accordée à M. le professeur Lambin.

Cet éminent conférencier, dans un langage élevé et sympathique, développe un sujet des plus intéressant :

« *De la fécondation naturelle et artificielle chez les végétaux.* »

Il nous initie aux mystères de la reproduction des plantes et sait agrémenter son récit scientifique de fines et judicieuses observations très goûtées du public. En terminant, il déduit les applications qu'on peut tirer de ses données, dans la pratique, et les recommande avec raison à nos horticulteurs. Puis au milieu des applaudissements prolongés qui suivent cette conférence, M. Decaix-Matifas, se lève et fait observer qu'après les marques d'approbation qui se manifestent de toutes parts, M. Lambin, n'a certes pas besoin d'interprète pour recevoir les félicitations bien méritées pour sa remarquable conférence. —
« Je me borne, ajoute-t-il, à lui affirmer que la société en
« conservera un souvenir ineffaçable. Mais je tiens à remercier
« devant lui la société d'Horticulture de Soissons, qui a bien
« voulu, par un sentiment d'affectueuse et bonne confraternité,
« nous autoriser à mettre son professeur à contribution. »
Il remet alors, au nom de la Société, à M. Lambin, un superbe objet d'art.

« Ce souvenir dit-il en terminant lui rappellera qu'à Amiens
« il a de nombreux amis, toujours désireux de le revoir, de
« l'entendre et de l'applaudir. »

M. le Président remercie ensuite M. le Préfet, les fonctionnaires et les notabilités qui ont bien voulu venir, par leur présence, rehausser l'éclat de cette solennité.

La distribution des récompenses, proclamées par M. le secrétaire-général adjoint, Alphonse Lefebvre, a clos cette réunion.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1886

MESDAMES, MESSIEURS,

En me confiant les fonctions de secrétaire-général, vous m'avez donné de nouveaux devoirs.

Ces devoirs, j'en apprécie toute l'importance et j'espère que mes forces répondront au mandat dont vous m'avez honoré. En portant votre choix sur moi, vous saviez que vous ne trouviez pas un écrivain distingué, car je suis de ceux qui manient

mieux la bêche que la plume, mais vous aviez la certitude d'avoir un auxiliaire qui est né, qui a vécu et qui a consacré son existence à l'horticulture.

Depuis quinze ans je suis à la société votre collaborateur, suivant avec tout l'intérêt que l'on porte à ce qu'on aime, tous les progrès nombreux que vous avez pu réaliser. Je continuerai donc comme par le passé à travailler avec vous et j'essayerai à nouveau de satisfaire une ambition qui nous est commune, celle d'aider à la prospérité de la société et au progrès de toutes les branches de l'horticulture.

C'est donc pour me conformer à mes nouvelles attributions que j'ai l'honneur aujourd'hui de vous présenter le compte-rendu des travaux de la société pendant l'année 1886.

Le premier travail que j'ai à vous rappeler est celui de M. Breton père sur le cidre et sa fabrication. Déjà M. le Professeur Raquet nous avait entretenus de cette intéressante question qui doit-être étudiée avec beaucoup de prudence et sans précipitation. Notre société, fidèle à son programme, s'est de tout temps préoccupée du pommier à cidre, et elle est toujours disposée, dans la mesure de ses ressources, à donner son concours à une culture qui touche de si près aux intérêts de notre région et à l'alimentation publique.

La culture du cresson attira aussi l'attention de la société, et j'eus l'avantage d'être désigné pour visiter, avec un collègue, l'honorable M. de Mercey, les cressonnières de Sacy-le-Grand. Je vous ai rendu compte de mes observations en vous indiquant tous les procédés mis en usage par les producteurs. A cet égard, je répéterai que, dans nos villes de province, le cresson ne peut se faire avec profit, qu'en y adjoignant la culture des légumes.

Dans une lecture sur le lilas blanc, M. Marquet nous initie aux procédés qu'il emploie pour obtenir cette charmante fleur printanière pendant l'hiver. Et joignant l'action à la parole, il nous présentait à la séance du 17 Janvier 1886 des branches de lilas blanc en pleine floraison.

A une autre séance, M. Marquet nous entretient de la culture de la Primevère de la Chine. Dans des détails que chacun relira avec intérêt, il nous parle de la multiplication, du

repiquage, du rempotage, du choix des porte-graines et du puceron du semis.

Enfin, dans une troisième étude, ce Collègue nous enseigne la culture des Cyclamen de Perse.

M. Marquet qui s'est révélé bon praticien, n'hésite pas à nous faire part des méthodes qu'il emploie pour ses cultures diverses ; mais il désirerait que son exemple fût suivi. Que ceux, dit-il, qui douteraient de leur manière d'écrire, ne se laissent pas arrêter par celà ; en conservant leur franc-parler, il sera toujours facile de les reproduire, sinon en style académique, tout au moins d'une façon claire et compréhensible.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour que son exemple et ses bons conseils fussent mis en pratique.

Un résumé des sociétés correspondantes nous fut présenté par M. le docteur Bax. Ce dévoué collègue a toujours su faire un excellent choix dans les bulletins des sociétés étrangères et il sait surtout nous en faire une lecture aussi attrayante qu'instructive.

M. Croizé donne l'analyse d'un travail de M. Charles Joly sur l'enseignement agricole en France et à l'étranger. Dans cet exposé, l'auteur fait la comparaison des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'Europe. Il termine par ces mots : *la victoire sera au plus instruit et surtout au plus actif.*

M. Croizé nous fait également le résumé des cultures du jardin de la société. Ce collègue, avec le dévouement que nous lui connaissons, nous rend un compte très exact des essais qui y ont été faits cette année.

M. le professeur Raquet nous fait une conférence sur la conservation des plantes en hiver et sur la sélection des graines.

Je ne saurais trop engager mes collègues à relire ses judicieuses considérations horticoles. Les méthodes si habilement exprimées par notre professeur ont toujours le côté pratique que nous recherchons particulièrement.

Une de ses dernières considérations me paraît surtout digne d'attirer notre attention et doit être reproduite ici. « En réalité, dit-il, la graine est une sorte d'œuf végétal ; si l'œuf est gros, le poulet sera fort. »

Nous avons eu également la bonne fortune d'entendre un jeune et sympathique professeur de l'école d'agriculture du Paraclet, M. Legigan, qui, dans une intéressante improvisation, nous initie sur l'emploi des engrais azotés en horticulture. Il a bien voulu nous confier quelques paquets d'engrais et je crois pouvoir vous annoncer que dans le courant de l'année nous serons en mesure de vous renseigner sur leur emploi appliqué à la culture des fleurs et des légumes.

Pendant l'année 1886, M. le Baron de Benoist fut délégué pour faire partie du jury à l'Exposition horticole de Rouen. Dans un exposé aussi clair que concis il nous en a transmis ses impressions. M. Laruelle a été également délégué à l'Exposition horticole de Beauvais ; je le fus à celle de Saint-Just et nous vous avons rendu compte de notre mission.

L'attention de la Société a été appelée sur un instrument appelé *la Bouquetière* inventé par M. Myart, vice-président de la Société d'Horticulture de Châlon-sur-Saône. M. Florin, au nom du Comité de Floriculture, nous a fait la description de cet ingénieux appareil à faire les bouquets, et ose espérer, dit-il, que cette innovation pourra un jour avoir pour effet d'améliorer le sort de nos travailleurs en économisant leur temps et leurs fatigues.

Les apports de produits à chacune de nos séances ont été, vous le savez, tant au point de vue du nombre que de la beauté, d'un éclat incomparable et sans précédents. Il me coûte que le cadre restreint qui m'est assigné, ne me permette pas d'en donner quelques détails et de féliciter comme il convient, ceux de nos collègues qui s'imposent tant de sacrifices pour venir à chacune de nos séances, nous faire une véritable exposition. MM. Mille, Breton père, Laruelle, Croizé, Rivière et moi, vous avons fait un récit détaillé de ces divers apports.

Grâce à une initiative dont on vous a déjà entretenu, en dehors des apports ordinaires, deux concours ont eu lieu ; l'un pour l'excellente salade la Wittloef et l'autre pour les Chrysanthèmes. Le dernier a été surtout des plus intéressants. Merci à M. Rivière fils d'avoir donné une nouvelle preuve de son dévouement à la Société en offrant une médaille d'argent pour les Chrysanthèmes.

Nos Collègues ont compris tout l'intérêt qu'il y a à faire naitre ces concours partiels entre nos membres. Deux autres généreux donateurs se sont fait inscrire et ont ainsi provoqué pour cette année deux nouveaux concours. A ces travaux intérieurs est venue s'ajouter l'exposition que la Société organisa en Juin. M. Croizé et moi vous en avons fait une revue complète.

Tous nous avons encore présents à l'esprit, cette belle exhibition de tous les produits de l'horticulture ; tous nous nous rappelons ces plantes admirables et si rares sortant des serres de nos horticulteurs et d'amateurs passionnés. Pour être complet, j'ajouterai que nous avons eu aussi la bonne fortune d'y voir figurer des spécimens de culture venant de ces hortillonnages d'Amiens qui font notre orgueil et l'admiration du monde horticole.

Saluons donc, Messieurs, l'horticulture Française, parce que chaque fois qu'elle en trouve l'occasion, elle sait montrer qu'elle soutient hautement sa supériorité.

Saluons aussi, ces vaillants hortillons, dont les cultures n'ont pas de rivales.

C'est donc, grâce au concours de tous, que notre exposition réussit au delà de nos désirs, et notre satisfaction en a été d'autant plus grande qu'elle a eu l'honneur d'être visitée par d'éminents hommes d'État, Messieurs les Ministres du Commerce et de l'Instruction publique. Vous vous rappelez cette visite, vous vous rappelez aussi la distribution des récompenses dans le cirque, où M. le Ministre de l'Instruction publique remit à notre Président la croix de la légion d'honneur ; récompense bien digne de son dévouement à la société et aux intérêts publics qui lui sont confiés.

Cette distinction honorifique, n'est pas la seule que la société ait eu à enregistrer. Trois de nos honorables collègues, Messieurs Dumont Carment, Famechon et Laruelle, ont reçu la croix du mérite agricole, et je suis particulièrement heureux de trouver une nouvelle occasion, pour leur renouveler toutes nos félicitations.

A peine notre exposition close, notre sympathique Président prit l'initiative de faire figurer, comme exposant, notre société

à l'Exposition pomologique de Versailles. Grâce à l'empressement d'un certain nombre de présentateurs, la société pouvait représenter la culture fruitière de notre région par un lot de 62 variétés de pommes à cidre, qui lui a valu une médaille d'argent. Espérons que cette heureuse tentative ne sera pas la dernière. Je ne voudrais pas fatiguer votre attention par un trop long résumé, pourtant je vous demande un peu d'indulgence, car mon désir est de le rendre aussi complet que possible. Je continue rapidement en vous rappelant tout le bien que nous attendons du cours d'horticulture professé par M. Raquet, aux enfants des écoles.

Notre espoir est de donner à la jeunesse le goût d'une profession sinon d'une distraction aussi agréable qu'utile. Les enfants qui fréquentent ce cours seront récompensés tout à l'heure ; mais il est juste aussi de reconnaître le mérite des maîtres infatigables qui, malgré leurs occupations multiples, se font un devoir d'amener les élèves au cours, et je me fais un plaisir de citer leurs noms :

Messieurs Darras,	Instituteur	adjoint, à	Notre-Dame.
Marcel,	»	»	la Vallée.
Wargnier,	»	»	St-Pierre.

Les comptes de notre trésorier qui vous ont été présentés tout récemment par M. Albert Asselin, nous signalent une situation financière satisfaisante.

Cet honorable collègue nous fait remarquer une augmentation de 48 membres en 1885 et de 75 en 1886. Ces augmentations sont dues tout d'abord, comme le fait remarquer M. Asselin à plusieurs de nos collégues, mais aussi, dit-il, à M. le Président qui, s'il est soigneusement ménagé des deniers de la société, n'épargne pas ses démarches quand il s'agit d'amener de nouveaux membres. S'il est juste de reconnaître que ces nouvelles adhésions aient pu céder à des sollicitations toujours amicales et désintéressées, il est bon d'observer que la plus grande partie de ceux qui viennent à nous, savent qu'ils font une œuvre utile et qu'ils pourront perfectionner leurs connaissances.

Ici Messieurs, un pénible devoir m'est imposé, c'est d'avoir

avec vous à déplorer la perte de plusieurs de nos collègues. Vous avez appris ces jours derniers le décès de M. Gustave d'Hangest, ancien secrétaire général et membre correspondant de la société. C'était un collaborateur aussi dévoué que sympathique. Nous aimons à relire ses spirituelles causeries sur les plantes vivaces dont quelques-unes avaient toutes ses préférences et sur les oiseaux qui avaient eu lui un fervent protecteur. Avec lui la mort impitoyable nous a encore enlevé MM. Large, Nampty et Charles Dufour.

Que tous ces amis que nous avons perdus gardent dans notre souvenir, la place qu'ils occupaient dans notre compagnie.

Je vous parlerai maintenant du jardin de la société qui est l'objet de nos constantes préoccupations. Une amélioration succède à une autre et sous la main vigilante et exercée du jardinier M. Fagard guidé par notre éminent professeur, la conduite et la taille des arbres se font selon les règles de l'art et avec régularité.

Une collection de plantes vivaces des plus ornementales va y être installée prochainement et je suis persuadé que vous apprendrez aussi avec plaisir que la commission du jardin désirant rendre hommage à un collègue aussi modeste qu'expérimenté, a décidé que deux exemplaires de la variété de poire obtenue par notre vénérable doyen M. Derly y seraient introduits sous son nom.

Je me hâte de terminer et si vous trouvez ce résumé un peu long, j'aurai droit à toute votre indulgence, lorsque vous remarquerez avec moi que, par ses travaux, par ses encouragements et par les honneurs qui lui ont été rendus, la société n'a pas eu à enregistrer de période mieux remplie.

Sous l'impulsion que nous recevons de notre infatiguable Président, tous, dans la limite de nos moyens et de nos attributions, nous travaillons dans un but commun, et c'est grâce à ces efforts persévérants que nous arrivons à réaliser des améliorations.

Mais comme la nature a pour nous des secrets toujours nouveaux, notre esprit est toujours en éveil.

A peine un problème est-il résolu qu'un autre se présente

à notre attention et il semble que plus nous rencontrons de difficultés, plus nous montrons de persévérance et de tenacité.

Lorsqu'après une journée d'un pénible travail, nous avons dans une nuit de repos repris de nouvelles forces ; au lever du jour, avec une nouvelle ardeur, nous reprenons la tâche interrompue ; nous venons de clore une année ; une autre commence, au travail !

Le Secrétaire général,
CATELAIN fils.

RÉCOMPENSES POUR L'ANNÉE 1885-1886

1° COURS D'HORTICULTURE

CONCOURS ENTRE LES ÉLÈVES D'UNE MÊME ÉCOLE.

École de Camon.

Médailles d'argent de 1re classe :

Douchet, Clément ; — Briaux, Marcelin.

Médailles de bronze grand module :

Marcel, Stéphane ; — Catelin, Modeste.

Médaille de bronze 1re classe :

Damenez, Arthur.

Mentions honorables :

Dufour, Amédée ; — Briaux, Georges ; — Dufour, Albert ; — Delécolle, Lucien.

École de Renancourt.

Médaille de bronze 1re classe :

Lefebvre, Vincent.

École Saint-Germain.

Médaille d'argent 2me classe :

Gambier, Omer.

Médaille de bronze 1re classe :

Dupont, Edmond.

École Notre-Dame.

Médaille de bronze 1re classe :

Postel, Julien.

Mentions honorables :

Poirion, Léon ; — Desmarest, Louis.

École Saint-Maurice.

Médaille d'argent 2me classe :

Lefeuvre, Émile.

Médaille de bronze grand module :

Aclocque, Edmond.

Mention honorable :

Dubourguet, Gustave.

École Saint-Pierre.

Médaille d'argent 1re classe :

Marcadet, Arthur.

Médaille de bronze grand module :

Petit, Georges.

Médaille de bronze 1re classe :

Fisseaux, Émile.

Mentions honorables :

Cozette, Joseph ; — Mullier, Émile.

CONCOURS GÉNÉRAL ENTRE LES DIVERSES ÉCOLES.

Ouvrages accordés aux élèves suivants :

Marcadet, Arthur, élève de l'école St-Pierre.
Briaux, Marcelin, élève de l'école de Camon ;
Douchet, Clément, élève de l'école de Camon.
Lefeuvre, Émile, élève de l'école de St-Maurice.
Gambier, Omer, élève de l'école St-Germain.
Aclocque, Edmond, élève de l'école St-Maurice.

INSTITUTEURS QUI ONT CONCOURU A ASSURER LE SUCCÈS DU COURS.

Rappel de médaille de vermeil :

M. Mauduit, instituteur communal à Camon.

Médaille d'argent 2me classe :
M. Vimeux, instituteur communal au faubourg St-Pierre.

2° CONCOURS DE CHRYSANTHÈMES.

Médaille d'argent 1re classe, offerte par M. Rivière fils :
M. Desailly fils, horticulteur, à Amiens.

Médaille d'argent 2me classe offerte par la Société d'horticulture :
M. Lelong-Baroux, négociant, à Albert.

3° RECRUTEMENT DE MEMBRES PENDANT L'ANNÉE 1886.

Médaille d'argent grand module :
M. Decaix-Matifas, présentation de 34 membres.

Médailles d'argent 1re classe .
MM. Laruelle, présentation de 16 membres.
Rivière père, présentation de 11 membres.
le Baron Constant de Benoist, présentation de 10 membres.

Mention honorable :
M. le docteur Richer, présentation de 5 membres.

4° APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU.

Légumes et Fruits.

Médaille d'or :
M. Moreau, jardinier chez M. Degagny, à Beau-Séjour.

Médaille de vermeil grand module :
M. Pautret, jardinier chez Mme la Comtesse de la Rochefoucault, à Belloy-sur-Somme.

Médaille d'argent 1re classe:
M. Andrieu, Isaïe, jardinier, à Rumigny.

Médaille de bronze grand module:
M. Marquet, Hector, jardinier chez M. Wallet, à Hébécourt.

Jeton en argent:
M. Binet, Joseph, jardinier chez M. de Thézy, à Thézy.

Plantes et Fleurs.

Médaille en or :

M. Tabourel aîné, horticulteur, à la Voirie.

Médaille de vermeil grand module :

M. Pautret, jardinier chez Mme la Comtesse de la Rochefoucauld, à Belloy-sur-Somme.

Médaille d'argent 1re classe :

M. Marquet, Hector, jardinier chez M. Wallet, à Hébécourt.

Médaille de bronze grand module :

M. Roussel, Émile, jardinier chez M. Régnier, à Boves.

Jeton en argent :

M. Andrieu, Isaïe, jardinier, à Rumigny.

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE

Faite par M. Lambin

Professeur de la Société d'horticulture de Soissons.

SUR LA FÉCONDATION NATURELLE ET ARTIFICIELLE CHEZ LES VÉGÉTAUX

Pendant bien longtemps, la fécondation artificielle a été le monopole de quelques personnes qui ont dû leur fortune et leur réputation à des croisements faits avec intelligence, adresse et quelquefois avec mystère.

La fécondation artificielle est le plus grand levier que le Créateur ait donné à l'homme, car il peut presque à son gré, modifier les espèces végétales. C'est ainsi que l'agriculteur peut essayer de perfectionner les céréales, et parmi les 700 ou 800 variétés de blés que nous possédons, il faut espérer en obtenir de meilleures encore, du reste, tous les ans ne voit-on pas de nouvelles variétés mises au commerce et dont la naissance est le résultat de croisements intelligents : MM. Tilmons, d'ailleurs en savent quelque chose. Mais, c'est surtout l'horticulteur marchand, l'amateur ou le jardinier qui peuvent s'occuper le plus avantageusement de cette opération, qui touche aux points les plus élevés de *Physiologie végétale*, et qui, avec un peu d'efforts et de persévérance, verront naître des variétés

nouvelles de fruits, s'ils s'occupent d'arbres fruitiers; des pois meilleurs et plus productifs, des choux ou des carottes, des fraises ou des pommes de terre, s'ils agissent sur ces dernières plantes. N'est-ce pas, d'ailleurs, à l'emploi raisonné et fréquent de la fécondation que M. Souchet, de Fontainebleau autrefois, ses successeurs actuellement, doivent leurs magnifiques variétés de glaïeuls, cette plante éminemment française; le sympathique secrétaire général de la Société centrale d'horticulture de France, M. Bleu, ses incomparables Caladiums et ses délicieux *Bertolonias*, qu'il nous fera probablement admirer à Paris, lors de l'exposition de mai; M. Vallerand, ses Gloxinias; MM. Couturier et Robert, leurs Bégonias sans rivaux et, surtout le fécondateur heureux de Nancy, M. Lemoine, auquel l'horticulture doit tant; quelles belles plantes que ses *Glaieuls, Hybrides Rustiques*, qui datent d'hier, et que d'avenir dans ses *lilas* à fleur double, ainsi, que dans les centaines de plantes qu'il a déjà obtenues !

Que sont devenues depuis 20 ans, les variétés de Géraniums, de Coleus, de Pétunias, de Zinnias, de Bégonias que nous connaissions? Elles sont a peu près disparues, mais en nous laissant, chaque année, d'autres variétés, aux nuances nouvelles, aux coloris imprévus; d'autres, chez lesquelles les Corolles ont grandi et, où les pétales se sont multipliés à l'infini.

La fécondation artificielle est une mine à laquelle on n'a pris jusqu'à présent que quelques filons; placée entre les mains de l'homme, par la puissance de Dieu, elle lui permet de modifier la création primitive en l'adaptant à ses besoins, comme à ses goûts. Que de jouissance pour celui qui, unissant deux variétés, les perfectionnera, obtiendra de nouveaux types, pourra donner des noms nouveaux à des fruits meilleurs et plus fertiles, à des légumes plus savoureux et plus productifs ! N'aura-t-il pas laissé, même après sa mort, une conquête impérissable et transmissible ?

Mais, pour que les faits que nous signalions plus haut se généralisent, il faut que nos jardiniers lisent davantage, étudient plus attentivement les travaux qui ont été publiés en France sur cet admirable sujet. Ils nous permettront de leur recommander

ici tout particulièrement l'ouvrage de M. H. Lecoq; *de la Fécondation naturelle et artificielle des végétaux et de l'Hybridation.* On doit à ce savant une foule de remarques du plus grand intérêt sur la fécondation des végétaux, en même temps que c'est le premier grand ouvrage complet, publié sur ce sujet. J'ai puisé souvent dans l'ouvrage de cet excellent observateur des notes du plus haut intérêt pour les causeries que j'ai parfois entreprises sur la fécondation.

Fécondation naturelle.

Tout le monde sait que la fécondation est l'acte par lequel les organes mâles et femelles, en se mettant en communication — directement ou indirectement — communiquent aux jeunes embryons, en fécondant les ovules, la vie qui n'était jusque-là qu'à l'état rudimentaire.

Les fonctions de la fleur, sont évidemment de soutenir les parties de la fructification et de les élever plus ou moins pour qu'elles puissent recevoir plus facilement l'influence de l'atmosphère. On remarque dans la fleur les enveloppes florales et les organes sexuels.

1° Les enveloppes florales se composent ordinairement du *Calice* et de la *Corolle*.

Les *pétales*, le *calice*, les *sépales*, le *receptacle*, les *bractées* et le *pédoncule* font partie du *Calice* et de la *Corolle*.

2° Les organes sexuels se composent : du *pistil* ou organe femelle et des *étamines* ou organes mâles.

Le *pistil* se compose de trois parties : l'*ovaire*, le *style* et le *stigmate*.

L'*Ovaire* est un organe qui a tantôt la forme d'un œuf, tantôt celle d'une boule et se trouve à la base du pistil, il renferme les rudiments des jeunes graines qu'on appelle *ovules*.

Les *ovules* sont des petits corps à peu près de la forme d'un œuf. Tant qu'ils ne sont pas propres à reproduire leur espèce, ils conservent leur nom d'ovules ; plus tard, lorsqu'ils possèdent la faculté de reproduction, ils prennent le nom de *graine*.

Le *style*, placé sur la partie supérieure de l'ovaire, est couronné par le *stigmate*. Ce dernier varie dans ses aspects. Sa surface est ordinairement humide et visqueuse, elle est destinée, au moment de la fécondation, à recevoir le pollen.

Les *étamines* ou organes mâles sont des petits organes de nombre et de formes très variables placés autour du pistil ; elles se composent de deux parties principales : le *filet* et l'*anthère*.

Le *filet* est un support filamenteux sur lequel repose l'*anthère*.

L'*anthère* est un petit sac ou capsule rempli d'une poussière fécondante, appelée *pollen*.

Le *pollen*, vu au microscope, offre un ensemble de petits vésicules ou granulations dont la couleur varie. Chaque granulation est composée de deux membranes contenant un liquide mucilagineux qu'on appelle *fovilla*. Nous verrons plus loin comment cette liqueur pénètre à l'intérieur de l'ovaire où elle féconde les ovules.

L'état de la fleur, relativement à la situation des organes, a reçu des appellations différentes et que nous devons examiner.

Quand les organes sexuels, c'est-à-dire les pistils et les étamines, se rencontrent dans la même fleur, elle est *hermaphrodite*, exemple : pêcher, pommier, lys, etc.

Quand les pistils et les étamines ne se trouvent pas dans la même fleur, mais cependant sur la même tige, on dit que la plante est *monoïque*, exemple : le noyer, le melon.

Lorsque les fleurs contenant les pistils et celles contenant les étamines sont placées sur des individus différents, on dit qu'elle est *dioïque*, exemple : chanvre, épinards, palmiers. etc.

Enfin, on nomme *polygames*, des plantes qui portent en même temps des fleurs hermaphrodites ; des fleurs mâles et des fleurs femelles, comme l'*érable*, la *pimprenelle*, les gleditzia et quelques autres.

Pour que la fécondation ait lieu, il est nécessaire que le pollen se trouve en contact avec le stigmate. Si les pistils et les étamines se trouvent réunis dans la même fleur, les anthères sont placées de telle sorte qu'elles touchent ou avoisinent le stigmate. Si ce dernier se trouve placé au-dessus, ces divisions, réfléchies sur les étamines et les fleurs penchées permettent au pollen de s'arrêter sur l'organe femelle.

Celui-ci secrète en outre une humeur visqueuse, qui retient les grains du pollen. De leur côté, les étamines affectent des mouvements très sensibles, qui tendent toujours à diriger le

pollen vers le stigmate. D'autres fois ils se prêtent mutuellement un concours dévoué, ou bien, lorsque les masses polymniques s'échappent, elles s'accrochent soit au stigmate, soit aux diverses parties de la fleur, ou tombent dans le fond de la fleur, en sorte, que le stigmate se trouve nécessairement en contact avec le tube de la corolle quand celle-ci se déssèche.

On sait qu'une partie des plantes aquatiques viennent épanouir leurs fleurs au-dessus de l'eau. C'est que ces plantes ont un pollen pulvérulent, et que s'il était en contact avec l'eau, la fécondation n'aurait pas lieu, ou imparfaitement. Cependant il existe des plantes aquatiques dans lesquelles les enveloppes florales manquent ; il en est d'autres dont les fleurs mâles sont séparées des fleurs femelles et dont la floraison a lieu dans l'eau; mais, si on examine attentivement ces plantes, on verra que, dans la plupart, le pollen est liquide et peut être entraîné ou dissous par l'eau.

Et ainsi que le fait remarquer M. Lecoq, « il est tout aussi facile de concevoir le transport du pollen liquide ou dissous par l'eau, que d'admettre la dissémination d'un pollen pulvérulent par l'air, comme cela a lieu dans les plantes dioïques. On sait que beaucoup d'animaux marins sont ainsi fécondés à distance et dans l'eau. »

« La nature a employé, dit aussi M. Lecoq, des moyens que l'on ne peut se lasser d'admirer. Les *Raflezia*, dont les sexes séparés sont toujours situés très loin les uns des autres et la nature visqueuse du pollen ne permet pas aux vents, de déposer sur les stigmates les émanations fécondantes. Les insectes seuls, sont chargés de ce soin : trompés par l'odeur cadavéreuse de ces fleurs, ils descendent dans leur calice charnu et se chargent d'un pollen visqueux. Ils s'envolent appelés par une erreur nouvelle et, vont accomplir au loin, l'acte de la fécondation en favorisant de fétides amours dont la nature, les a rendus les innocents complices et dont la brise a refusé d'être à la fois l'interprète et la messagère ».

Et plus loin, il ajoute : « Le transport du pollen par les insectes est un fait parfaitement avéré. Il y a des plantes qui, sans eux, seraient constamment infécondes, et si plusieurs espèces de nos serres chaudes ou tempérées restent stériles,

c'est souvent parce que nous n'avons pas importé avec, les insectes qui vivaient sur les fleurs, qui pénétraient dans leurs corolles, et qui, secouant sans cesse leurs aîles constamment agitées, échangeaient avec elles des bienfaits, dont la nature seule connaissait la valeur et avait dicté la réciprocité ».

De l'Espèce et de ses Variations.

L'espèce est un groupe d'individus liés entre eux par des caractères de parenté plus ou moins étroits, qui indiquent leur origine commune. L'espèce est l'unité en botanique ; au-dessus on dit famille : au-dessous : race ou variétés, exemple : le blé est une espèce. Les blés de Richelle, bleus, rouges, blancs ne sont pas des espèces distinctes du blé, on les désigne sous le nom de race, de variétés.

Mais le groseiller rouge, le groseiller noir, le groseiller à maquereau sont des espèces distinctes. Si nous semons le groseiller à maquereau, il pourra nous donner des variétés dont les fruits seront plus ou moins colorés, plus ou moins gros, mais, il ne nous donnera pas des groseillers à grappes.

La *Variation* est une tendance à la variété, à laquelle obéissent tous les êtres de la création. L'horticulteur dans un semis, doit en étudier les changements, les poursuivre et chercher en recueillant les graines à s'en éloigner le plus possible. On donne le nom de *sélection* à cette manière de procéder. Toute son attention devra se porter sur le coloris, sur la forme de la fleur, s'il veut obtenir de belles roses, de beaux glaïeuls, des bégonias doubles. Les pommes de terre, les betteraves, ne l'intéresseront que par leurs racines : c'est ainsi que Vilmorin a fait sur les carottes et Carrière sur les radis. Les poires, les cerises, les pêches ne sont recherchées que par leur substance pulpeuse, aussi c'est cet élement qu'il conviendra d'étudier et d'améliorer.

De la Fécondation artificielle.

Pour arriver à des résultats qu'on attendait autrefois du hasard, on a imaginé de se passer du concours du vent, de la brise ou des insectes en mariant artificiellement des espèces et en élevant leur famille.

Par conséquent, hybrider une plante c'est la féconder par une autre du même genre, par exemple une rose blanche par une rose jaune mais, appartenant à une autre espèce. En général, le produit tient des deux. M. Lecoq dit avoir remarqué que, dans un grand nombre de cas, les plantes qui en sortaient, tenaient plus de la mère que du père. Néanmoins, il est de la dernière importance de choisir avec autant de soin la plante *fécondante* ou le père que le *porte-graine* ou la mère. Si l'on veut améliorer un fruit précoce, il faut choisir une variété mûrissant à peu près à la même époque. On agit de même pour l'amélioration des variétés tardives.

Et, dès que l'on est en présence d'un type nouveau, il faut bien vite s'en saisir et l'unir à d'autres variétés car, il donnera bien plus facilement des plantes nouvelles, n'ayant pas encore la *stabilité de l'habitude acquise.*

Tous les horticulteurs savent qu'on peut obtenir dans un semis, des plantes à fleurs doubles, mais on est plus certain du succès si, l'une des deux plantes a sa corolle doublée.

J'ai fait, dit M. Lecoq, « sur l'hybridation des variétés très-doubles, une observation assez curieuse.

Dans quelques circonstances, deux variétés doubles hybridées m'ont donné des individus à fleurs tellement pleines, que les boutons *crevaient* et ne pouvaient s'ouvrir, comme dans quelques pivoines et un grand nombre d'œillets. Mais, il m'est arrivé n'avoir que des fleurs simples ou de les avoir en majorité. On remarque un fait semblable dans les animaux. Deux serins huppés, réunis, produisent souvent des serins à tête pelée, comme si les deux huppes se neutralisaient ».

Préparation des sujets.

Cette opération est de la dernière importance, si on ne veut s'exposer à des mélanges adultérins, qui feraient perdre le temps et le terrain consacré à ce genre d'études.

Il faut : 1° préparer les sujets de façon à faciliter la maturité de leurs fruits.

2° Eviter le contact du pollen des autres fleurs avec celles que l'on veut hybrider. Sur les fleurs hermaphrodites, il faut enlever les anthères avant la dissémination du pollen. Chez

les fleurs monoïques, supprimer les fleurs mâles au fur et à mesure de leur développement et sur les pieds dioïques isoler le pied femelle.

3° Ne choisir, autant que possible, que les inflorescences terminales.

Castration ou enlèvement des étamines et conservation du pollen.

On entend par la castration, l'enlèvement des étamines au fur et à mesure que la fleur s'épanouit. En opérant, il faut avoir soin de ne pas écraser les anthères dans la corolle et ne pas les jeter au pied de la plante mère. Lorsque dans certaines fleurs, la fécondation a lieu avant que la corolle soit ouverte, il est de toute nécessité de fendre légèrement celle ci et d'extraire adroitement les étamines avant la dissémination du pollen.

Il arrive assez souvent que l'on ne peut se procurer le pollen d'une plante à l'époque précise ou l'on en aurait besoin pour en féconder une autre ; on peut alors conserver le pollen en le recueillant quand les anthères sont mûres. On place ensuite ces anthères dans de petits verres de montre, que l'on colle deux à deux avec de la gomme arabique ; on a soin auparavant de les laisser quelques heures ouverts avant de les coller, pour que le pollen puisse se dessécher et perdre la majeure partie de son humidité.

Quant à sa durée, M. Haquin, de Liége, a fécondé avec succès des lis avec du pollen, extrait depuis 48 jours ; des azalées avec du pollen de 42 jours et des camélias qui ont fructifié avec du pollen de 65 jours.

M. Bourreau, à la Guadeloupe, a conservé pendant trois mois, le pollen des fleurs mâles d'un dattier dont la floraison avançait du même laps de temps sur celle d'un dattier femelle.

Le matin est, dans la plupart des fleurs, l'époque où le stigmate est le plus apte à retenir le pollen, il faut donc saisir les premiers rayons du soleil pour opérer. Il n'y à d'exception que pour les plantes dont la floraison a lieu la nuit ou dans la soirée et, chez lesquelles la fécondation se fait rapidement, il faut alors sur celle-ci savoir saisir l'instant et en profiter.

Il n'y a rien de plus simple que l'application du pollen sur le

stigmate, il suffit de le prendre avec un pinceau et de l'appliquer légèrement sur celui-ci.

Quand il y a plusieurs stigmates, ou que celui-ci offre plusieurs divisions, il faut qu'elles soient toutes touchées. Dans le cas contraire, il n'y aurait que la loge à laquelle correspond le stigmate chargé de pollen qui serait fécondée. Une fois le pollen appliqué sur les stigmates, il entre en communication avec la liqueur visqueuse que celui ci contient, elle fait éclater les grains sous formes de hernies, qui s'allongent et se transforment en tubes allongés et à la base desquelles la fovilla s'échappe, pénètre et entre à travers les tissus et descend jusqu'aux ovules qu'elle féconde.

Ce grand acte terminé, le brillant appareil, tout ce luxe de calices, de corolles admirablement massées, qui enveloppaient les organes sexuels, se fanent, se déssèchent et tombent ; les sucs nourriciers vont se porter sur l'ovaire, qui s'accroîtra rapidement, et lorsque cet organe a acquis tout son développement, il constitue le fruit dont l'organisation peut se partager en deux séries distinctes : la première comprenant l'accroissement des parois de l'ovaire, et dont l'ensemble a reçu le nom de *péricarpe.*

La seconde renfermera celle qui résulte de l'accroissement des ovules et dont l'ensemble constitue la *graine.*

Les fonctions du premier sont évidemment de favoriser la nourriture à la graine, tout en l'abritant et lui servant de support.

Et, celle-ci arrivée à sa maturité, confiée au sol, deviendra le point de départ de nouveaux individus, qui ressembleront plus ou moins à leurs parents et qui concourront au grand but que la nature se propose, c'est-à dire à la reproduction du plus grand nombre possible des individus qui composent le règne végétal.

En terminant, le professeur remercie l'assemblée de la bienveillance qu'elle a bien voulu lui accorder pendant le cours de la causerie sur la fécondation des végétaux ; il engage vivement les horticulteurs à mettre en pratique les si sages conseils que le sympathique préfet de la Somme, M. Lozé, leur adressait il y

a un instant à peine et dans un langage aussi élevé qu'il était plein de tact, de discrétion et de vérité : « si l'horticulture, disait M. le Préfet, est une des rares industries sur lesquelles la crise n'a pas encore exercé sa désastreuse influence, elle ne doit cet avantage qu'à vos efforts, votre opiniatreté au travail et surtout à cet esprit d'ordre et d'économie qui toujours a été l'un des apanages les plus remarqnables de vos belles familles » et s'il n'avait craint d'abuser de vos instants il aurait certainement ajouté « qu'un fait sur lequel tout le monde est aujourd'hui d'accord, c'est que l'ignorance est le fléau le plus redoutable de l'agriculture, surtout à la campagne ; aussi, lutter contre elle, c'est travailler à supprimer la barrière qu'elle a placée entre l'horticulteur — qu'il soit jardinier à son compte, ou jardinier de maison — et le progrès. C'est mettre en valeur le capital que l'on appelle l'intelligence, qui reste improductif parce que l'on ne sait pas l'utiliser. Aussi, il faut redoubler d'efforts pour éclairer ceux qui cultivent la terre et leur permettre d'accroître l'aisance et le bien-êtrequi leur sont dus. »

Pour nous résumer, il nous suffira d'ajouter que l'horticulture a le privilège particulier de favoriser les intérêts de toutes les catégories de la Société.

Aux ouvriers des champs, elle apprend leur profession et la rend à la fois productive et attrayante ; aux ouvriers des villes, elle leur prépare des aliments sains, abondants, fortifiants et économiques.

Elle tend aussi à accroitre l'avantage de la propriété, augmente la valeur du sol. Elle conserve aux cultivateurs si éprouvés des auxiliaires vigoureux, et les leur prépare, stables et intelligents, elle fournit à l'armée des militaires robustes et à la nation de précieux et puissants défenseurs.

Enfin, elle a de plus l'inappréciable avantage de faire naître entre toutes les classes des sentiments d'estime, d'affection et de confiance qui assurent la concorde et l'harmonie et préviennent les luttes sociales.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 MARS 1887

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS.

132 Membres dont 6 Dames patronnesses assistaient à la séance.

Après lecture du procès-verbal de la réunion du 16 Janvier dernier, M. le Président au nom du bureau et du conseil d'administration présente comme Dames patronnesses et Membres titulaires, les personnes dont les noms suivent :

DAMES PATRONNESSES.

Mmes HENRY LOZÉ, Hôtel de la Préfecture,
présentée par MM. Decaix-Matifas et Norbert Rodière.
LARGE-LEFEL, rue des Trois-Cailloux,
présentée par M. Decaix-Matifas et Mme Boulanger-Lefel.
DUCROCQ, propriétaire, route de Paris, 105,
Mlle ROUSSEL, propriétaire, au Pont-de-Metz,
présentées par MM. Buignet et Raquet.

MEMBRES TITULAIRES.

MM. CAUCHEMONT ÉMILE, peintre, rue de la Malmaison,
CORBLET AÎNÉ, rue Lemerchier, 22,
présentés par MM. Buignet et Decaix-Matifas.
HOURDEQUIN, ancien pharmacien, à Canaples,
présenté par MM. Raquet et Corroyer.
VÉZIER-MOITIÉ, marchand grainier, rue Saint-Martin,
présenté par MM. Croizé et Brieux.
MATIFAS, avoué, rue Pierre-l'Ermite, 19,
FOUCART, chef de bureau à la Préfecture,
présentés par MM. Richer et Guedet.
LIDON, propriétaire, rue Laurendeau, 168,
présenté par MM. Rivière père et Gry.
DELLE, percepteur à Criel (*Seine-Inférieure*),
présenté par MM. Henry Lozé et Rivière père.
GOURDIN, conseiller général et maire à Montigny,
présenté par MM. Alphonse Lefèvre et Richer.
BOISNET, conseiller général et maire à Assevillers,
présenté par MM. Laruelle et Decaix-Matifas.

MM. Fougeron, conseiller général, vice-président de la Société des Agriculteurs de la Somme.

Fatton, propriétaire, rne Caumartin.

Tanviray, directeur de l'École du Paraclet.

Quenardel, directeur de l'École Normale.

De Romance, propriétaire, rue Boucher-de-Perthes,

De Gaillon, propriétaire, rue Evrard-de-Fouilloy, 23.

Dewailly, Alphonse-Casimir-Paul, négociant', rue Lamarck, 18,

Matifas-Lebel, fabricant de brosses, rue des Tripes, 36,

Decaix-Leroy, propriétaire, rue de l'abbaye, 5,

Gustave-d'Anns, rédacteur au Progrès de la Somme.
présentés par MM. Decaix-Matifas et Richer.

Dumont-Moté, propriétaire, petite rue de la sablière,
présenté par MM. Veillet père et fils.

Coffin-Catelain, hortillon à Camon,
présenté par MM. Catelain fils et Corroyer.

Telle, employé à la Mairie d'Amiens,
présenté par MM. Catelain fils et Joseph Dumeige.

Gontier, marchand de bois. Port d'Amont,
présenté par MM. Laruelle pére et fils.

Darquet, peintre sur vitraux, boulevard d'Alsace-Lorraine, 70, présenté par MM. Laruelle père et Corroyer.

Tattebault Léopold, jardinier à Dury,
présenté par MM. Binet et Corroyer.

Morin, conseiller de préfecture,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Richer.

Bellanger Alfred, chef facteur, rue de Narine, 37,
présenté par MM. Boucher-Dion et Brieux.

Devauchel Emile, café du Progrès, rue de Noyon, 57,
présenté par MM. Brieux et Decaix-Matifas.

Ledieu, maître menuisier, place du Petit-Quai, 15,
présenté par MM. Buignet et Decaix-Matifas.

Boucher Arsène, entrepreneur, rue Ledieu, 50,
présenté par MM. Buignet et Richer.

Fuscien, propriétaire, rue Saint-Fuscien, 1,
présenté par MM. Buignet et Raquet.

Hautoy, instituteur à la Neuville-lès-Amiens,
présenté par MM. Buignet et Guilbert.

MM. DUPONT, ancien pharmacien, boulevard d'Alsace-Lorraine, présenté par MM. Richer et Morvillez, pharmacien.

BOURGEOIS, sous-chef au dépôt de la gare d'Amiens, rue Riolan, 11, présenté par MM. Ridoux et Decaix-Matifas.

FOURNIER EDMOND, dessinateur, rue du Long Rang, 47, présenté par MM. Laruelle et Flament.

LOUIS ÉMILE, professeur à l'École Normale, présenté par MM. Laruelle et Raquet.

BERNARD-THIÉRAT, rue d'Engoulvent, 21, présenté par MM. Laruelle et Decaix-Matifas.

PRÉVOT Jules, instituteur-adjoint, à la Neuville-lès-Amiens, présenté par MM. Laruelle et Raquet.

RAQUET Georges, rue d'Heilly, présenté par MM. Laruelle et Richer.

DUSUEL-DOTTIN, cultivateur à Villers-Bretonneux, présenté par MM. Laruelle et Richer.

DROUVILLÉ, conducteur de travaux municipaux, rue Laurendeau, 70, présenté par MM. Laruelle et Catelain.

JOURDAIN Georges, professeur à l'École du Paraclet, présenté par MM. Laruelle et Raquet.

Ces admissions sont acclamées par les applaudissements de l'assemblée.

M. le Président tout en trouvant heureux pour la Société l'admission de ces 47 membres nouveaux fait un pressant appel au concours de tous afin d'avoir à chaque séance de nouvelles présentations. Il remercie M. le Directeur de l'Ecole Normale d'avoir répondu avec empressement à son invitation en amenant ses élèves à la réunion.

Lorsqu'à leur tour, dit-il, ils feront partie du corps dévoué des Instituteurs, ces jeunes gens pourront utiliser les conseils utiles et les meilleurs procédés de culture qu'ils auront pu recueillir à la société.

Au nom de l'Assemblée, M. le Président exprime les regrets que lui a causés le décès de M. Edmond d'Hangest le rosiériste si connu.

Par son caractère aimable et sympathique, il avait su se concilier l'estime de tous.

Chacun se rappelle et peut relire avec intérêt sa conférence sur le rosier, dans laquelle il a fait preuve de sa grande expérience.

Sa mort sera vivement sentie et laissera un vide parmi nous.

M. le Président donne également avis qu'il a reçu de la Société d'Horticulture de Soissons, une lettre lui faisant part de la mort de M. Claude Salleron, Président de cette société. Notre compagnie voudra s'associer tout entière à la perte sensible que vient de faire une société voisine et amie.

M. le Président rend compte à l'assemblée des travaux du Conseil d'Administration et des arts industriels concernant l'acquisition de la tente, dont il sera bientôt en mesure de soumettre les plans et devis à l'assemblée.

Plusieurs conférences sur la taille des arbres fruitiers ont été faites au jardin par M. Raquet, elles ont été très assidûment suivies et en outre favorisées par la présence de M. le Préfet, dont la sollicitude est acquise à l'horticulture. Plus nombreuses que les années précédentes ont été les demandes de greffes ; les amateurs peuvent en faire la demande, il y en a toujours. De plus, il est bon de rappeler à leur souvenir que M. de l'Épine et M. de Benoist en tiennent également à leur disposition.

M. le Président dépose sur le bureau les programmes d'expositions des sociétés d'horticulture d'Orléans et du Loiret du 4 Avril, de l'Hérault du 19 Mai de Valognes du 25 Juin, de Toulouse, Melun, le Havre et Caen.

M. le Président met également à la disposition de chacun : la liste des questions proposées pour le Congrès horticole de Paris, pour Mai en 1887 ;

Des catalogues et tarifs divers, des journaux horticoles et plusieurs brochures parmi lesquelles :

1. L'amélioration de la culture du pommier par M. de Benoist, ouvrage couronné d'une médaille d'or à la Société Industrielle d'Amiens ;

2. Diverses notices de Société de fertilisation de la région du Nord ;

3. Langage des roses par M. Abel Myard ;

4. L'horticulture au concours régional de Paris par Ch. Joly ;

5. La formation des sexes et l'avogénèse chez les abeilles par J-B. Leriche, Instituteur à Lamotte-en-Santerre ;

6. L'eau-de-vie de miel ;

7. Emploi du miel et recueil de recettes pour boissons fermentées, ces deux dernières brochures du même auteur.

M. le Président donne lecture :

D'une lettre de M. Bach ancien chef de culture chez M. de Rotschild, lui annonçant qu'il vient de fonder un établissement d'horticulture à Chantilly ;

D'une lettre de M. Bénoni Vagniez, qui offre à la Société une certaine quantité de graines qui ont été rapportées de Shang-Haï par M. Joseph Zi, l'interprète de l'amiral Courbet.

Ces graines ont été confiées aux soins de Messieurs Laruelle Corroyer et Catelain ;

D'une lettre de M. Corroyer qui offre une médaille d'argent de première classe pour un concours de roses au mois de Juin. Ce concours doit avoir lieu entre les amateurs seulement (1) ;

D'une note de M. Corroyer rappelant qu'il a distribué il y a deux ans une certaine quantité de pommes de terre, de la variété la Champion de Carter, et qu'aucune personne n'a rendu compte à la société des résultats obtenus.

Ce collègue offre aujourd'hui cinq variétés de pommes de terre dont la répartition doit être faite entre dix membres de la société, lesquels devront, il ose l'espérer, soumettre à la société les essais tentés.

M. Croizé lit ensuite le rapport de M. Corroyer sur les apports de produits exposés à la dernière séance et les conclusions en sont adoptées à l'unanimité.

M. Raquet a la parole pour un travail sur les semis de la saison. Dans des détails empreints de notions pratiques et circonstanciels, il rappelle quelles sont les légumes et les fleurs à semer en ce moment. De plus il indique quelques

(1) Voir l'avis spécial à la fin du bulletin.

améliorations à apporter dans le semis et la culture de certains légumes.

Il cite ensuite les fleurs, légumes et fruits nouveaux et fait remarquer aux praticiens que certaines maisons livrent maintenant des engrais chimiques en détail afin d'en faciliter l'emploi.

M. Croizé fait entendre un compte rendu des bulletins de sociétés correspondantes.

Ce collègue sait toujours faire un excellent choix dans ces bulletins et les accompagne souvent d'observations très judicieuses.

M. Laruelle fils donne lecture d'un rapport sur le congrès et l'exposition pomologiques de Versailles où M. Laruelle père fut délégué.

Ce rapport indique les meilleures variétés de fruits à cidre exposés, et les diverses questions qui ont été traitées au congrès sur la culture du pommier et la fabrication du cidre.

En remerciant M. Laruelle père d'avoir rempli consciencieusement sa mission, M. le Président remercie M. Laruelle fils de la lecture qu'il vient de faire et il lui exprime le désir qu'il soumettra bientôt à son tour un travail personnel à la société.

M. Maille Alfred demande la parole pour exprimer le regret que les propriétaires de jardins apportent trop de négligence à se conformer au règlement concernant l'échenillage des arbres.

Sur la proposition de M. le Président, l'assemblée émet le vœu que les autorités compétentes soient priées d'en assurer l'exécution.

La loterie qui a clos la séance a été augmentée de deux lots, grâce à la générosité de 2 sociétaires, M. Dècle, taillandier à Saint-Maurice, qui a mis une bêche en loterie et M. Dusuel-Lanquetin, qui a offert une voiture de fumier.

Ces deux dons sont acceptés avec la plus vive reconnaissance.

La loterie ordinaire, immédiatement effectuée, termine la séance qui est levée à 4 heures.

Le Secrétaire général,
CATELAIN fils.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission permanente par M. Corroyer.

Mesdames, Messieurs,

Si l'on vous eût dit que notre séance du 16 Janvier aurait vu en apport des orchidées, vous auriez pu en douter en présence du froid très vif que l'on subissait, aussi, faut-il le talent exercé de M. Roussel, jardinier chez M. Régnier à Boves, pour vous avoir présenté le Lycaste Skinneri, charmante orchidée au coloris mauve bien fondu et le Masdewallia polysticta qui, mis dans une brouette en miniature, montrait des fleurs blanches présentant l'aspect de petits papillons voltigeant au dessus du feuillage.

M. Georges Studler, jardinier du Sacré-Cœur à la Neuville, avait également affronté la rigueur du climat pour nous faire voir sa culture de cinéraires à grandes fleurs, dans laquelle il est passé maître, ainsi que des primevères frangées de la Chine. Ces plantes au grand regret de la Commission ont dû malheureusement rentrer légèrement blessées par le froid.

Si M. Georges Studler excelle dans la culture des fleurs, sa culture de légumes ne lui cède en rien. La Commission lui adresse ses félicitations pour un apport, qui sans être volumineux, était remarquable par sa tenue, citer : le chou-fleur géant de Francfort, le chou de Bruxelles nain, la scarole verte à cœur plein etc, c'est remettre à la mémoire des amateurs des spécimens parfaitement cultivés.

M. Joint, jardinier chez M. Objois, n'avait pas eu peur de la température, ses primevères frangées, genre filicifolia, montraient de jolis coloris et une entente de la culture de ces fleurs.

M. Binet, jardinier chez M. de Thézy à Thézy, avait un lot de légumes d'hiver au milieu duquel brillent le chou de Bruxelles géant et le céleri rave accompagnant diverses autres variétés : carottes, salsifis, scorsonères, etc.

M. Lebrun, l'artiste inventeur se surpasse dans l'imitation des fruits à l'aide de sciure et de toile, la Commission se rappelle

ses premiers apports et constate avec plaisir la marche croissante de M. Lebrun vers la reproduction naturelle.

M. le Baron de l'Épine avait envoyé trois types de pommes avec demande des noms, la commission des apports a reconnu dans l'un le Saint-Germain d'hiver et dans les deux autres types le Bezi-Chaumontel.

Votre commission vous propose de ratifier les points suivants qu'elle a décernés :

MM.	Georges Studler, fleurs	10 points.
	id. , et légumes (télicitations). .	8 »
	Roussel, fleurs	8 »
	Joint, fleurs	5 »
	Binet, de Thézy, légumes	4 »
	Lebrun, fruits imités	5 »

RÉSUMÉ DES PUBLICATIONS DES SOCIÉTES CORRESPONDANTES

par M. CROIZÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,

M. Lambin, l'habile professeur de Soissons, a demontré dans sa conférence quel champ vaste embrasse l'horticulture ; la fécondation artificielle tout en laissant subsister les organes qui permettent de reconnaître le type primitif change totalement le coloris et la forme des fleurs, les sélections sévères font abandonner les variétés plus méritantes.

Devant tous ces changements, l'horticulteur est forcé de se tenir au courant de ce qui se fait et pour y parvenir le meilleur moyen est de faire partie d'une société d'horticulture, laquelle par l'échange de son bulletin, correspond de tous les points de la France, voire même de l'Etranger.

Ces bulletins déposés dans la bibliothèque auraient peu de lecteurs et le but ne serait pas atteint, notre regretté Président M. Mennechet l'avait bien compris, aussi, en a t-il commencé le dépouillement, et de temps en temps, un de nos collégues, chargé de ce travail vient vous en donner lecture comme moi-même je le fais aujourd'hui.

S'il est une publication qui brille au premier rang, c'est certainement la *Revue horticole* rédigée par des savants, au centre de la capitale passionnée pour les fleurs, et où chaque obtenteur vient demander la consécration de la nouveauté obtenue.

Le numéro du *16 Janvier 1886*, nous signale un nouvel œillet flon, issu de l'œillet mignardise remontant fécondé par l'œillet de Chine ; l'œillet flon alégatière qui porte le nom de l'obtenteur, lequel se distingue des autres œillets flons par la production de la graine qui permettra d'obtenir de nouvelles variétés.

Le même numéro nous cite : une plantation de rosiers Maréchal Niel, chez M. Bidaut à Bagnolet, faite il y a 6 ans, le long d'un mur placé au levant ; la surface occupée est d'environ 20 mètres et rapporte annuellement de 100 à 140 francs pour la fleur coupée ; une vente d'orchidées à Londres ou un pied d'Odontoglossum pescatorei jaune a été adjugé au baron Schreder au prix de 4.125 fr. un odontoglossum Alexandrœ Duvali trouvé par M. Duval dans un stock de nouvelle importation, a été vendu 4.200 fr, etc.

Nous y trouvons également le moyen d'éviter les poires véreuses, M. Chevalier, au moment où les fleurs sont épanouies, asperge les arbres avec de l'eau vinaigrée, un décilitre de vinaigre pour 10 litres d'eau. On peut bassiner à plusieurs reprises avec une seringue à trous fins ; 1° Au moment où les fleurs viennent de s'épanouir. 2° Au moment où les pétales commencent à tomber, l'odeur du vinaigre éloigne mouches et papillons.

La *Revue horticole* du 1er Janvier 1887, nous apprend que dans le classement des nations, suivant la quantité de blé qu'elles récoltent chaque année, la France en 1886 vient en second rang avec une récolte estimée 95 millions d'hectolitres, les États-Unis y compris le Canada, y occupent la première place avec une production de 171 millions d'hectolitres, l'Allemagne ne vient qu'au 8e rang.

D'après une récente statistique, il est établi que dans le courant de l'année 1885, il a été consommé à Paris, plus de cinq millions de kilogrammes de cresson provenant pour la

presque totalité des cressonnières qui existent aux environs de Paris.

M. Barrau de Muratel confirme sa lettre de 1885, et conclut 1° que la destruction des courtillières est assurée par l'emploi des capsules de carbone de 10 grammes chacune, placées à à une distance de 0m 50, et à 0m30 de profondeur, 2° qu'il est permis d'affirmer l'influence bienfaisante du sulfate de carbone contre le blanc des racines, Pétunias, Zinnias, etc, 3° qu'il n y a aucun danger à employer les capsules de sulfure au moment de la plantation, et même, si les courtilières reparaissaient, pendant la végétation ; les corbeilles sulfurées ayant montré une vigueur exceptionnelle.

Le savant directeur de la revue, M. E. A. Carrière appelle l'attention de ses lecteurs sur l'essai qui pourrait être fait du sulfure de carbone contre le blanc des racines d'arbres, pruniers, pêchers, pommiers, rosiers. Quel serait les meilleurs modes d'application, les doses à employer et les moments les plus favorables pour les traitements.

Aux personnes qui craindraient l'application de ces capsules, j'indiquerai le moyen peu coûteux que notre collégue M. Catelain a employé pour débarrasser un champ de courtillières qui l'infestait, et qui est inséré dans le bulletin de la Société tome 9, page 488.

Si vous voulez connaître l'importance de la culture maraîchère autour de Paris, consultez la *Revue horticole* du 16 Janvier 1887, la vente s'élève annuellement à 12 millions de produits, l'achat de fumier à 1,200,000 francs, le matériel employé représente une valeur de 8 millions environ et 7.500 personnes lui doivent leur occupation permanente.

MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, mettent en vente une nouvelle anémone, l'anémone capelan ou chapeau de cardinal rouge et blanche ; les pétales au lieu d'être arrondis comme c'est le cas de l'anémone des fleuristes ordinaires, sont ovales et tendent à s'ouvrir largement comme ceux d'une rose.

La *Revue horticole* du 1er Février 1887, recommande le procédé suivant pour conserver le parfum du muguet, on fait longuement macérer dans 150 grammes d'alcool, et 50 grammes de glycérine, une forte poignée de fleurs de muguet, et on obtient ainsi un parfum des plus distingués pour la toilette.

M. Simon-Delaux, l'habile horticulteur de Toulouse, à qui nous devons la majeure partie des belles variétés de chrysantèmes éditées en Angleterre et en France, a offert à la Société Nationale de chrysantèmes de Londres, pour l'Exposition qu'elle organisera en Novembre 1887, trois prix d'une valeur totale de 700 francs, pour être décernés aux horticulteurs ou amateurs qui présenteront les nouveautés françaises en plantes les plus belles et les mieux cultivées.

Les sauterelles font de grands ravages, la *Revue horticole* du 16 Février 1887, a reçu une communication de M. Metaxas, qui dirige près de Bagdad dans l'Asie mineure, des cultures très importantes. Le gouvernement Ottoman vient d'imposer à chaque habitant des villes, de ramasser 25 kilogrammes d'œufs de sauterelles, les paysans doivent fournir 50 kilog. par charrue. il y a quelque temps, on avait déjà emmagasiné 200,000 kilog. d'œufs, ces derniers sont devenus l'objet d'un commerce important et si le gouvernement Turc maintient avec vigueur le règlement que nous venons de signaler, les ravages des sauterelles diminueront en intensité.

Il a été expédié de Nice, du 20 Décembre au 31, près de 11.000 colis variés, contenant des bouquets ou corbeilles sans compter les boites expédiées par la poste. On jugera de la valeur commerciale par l'aperçu du prix des fleurs de premier choix, avant la fin de Janvier.

Roses Maréchal Miel et chromatella,	la douzaine,	6 fr.	»»
Souvenir de la Malmaison,	»»	3	»»
Safrano,	»»	1	75
Narcisses totus albus,	»»	0	60
Violettes de Parme	le kilo	26	»»
Réséda très rare, extra-beau,	la douzaine,	0	60
Œillets avec tige, extra-beau,	»»	1	75

La *Revue horticole* du 1er Mars 1887, nous engage à planter l'Ulmus parvifolia, alternativement avec des planéras pour avenues ou boulevards ; on peut voir 2 lignes de cette plantation, qui constitue un bel effet différant complètement de tout ce qui est connu en ce genre dans la race secrétan.

Au dernier concours agricole de Paris, étaient exposés des carreaux vitro-métalliques appelés à rendre de grands services

à la construction en général et à l'horticulture, les expériences sont en cours d'exécution, rue Blanche, 19, à Paris, où l'on peut s'adresser pour avoir de plus amples renseignements.

Les Auvents jouent un grand rôle en horticulture, ils doivent être placés vers la fin de Décembre, afin de protéger les arbres contre les pluies froides et les glaces givreuses qui viennent s'insinuer entre les écailles du bouton et nuisent à leur bonne conformation, par conséquent à la floraison.

Les jardiniers apprendront avec plaisir, que la plus ancienne corporation, que l'histoire mentionne, fonctionnait à Bâle, dès 1262.

Le *Journal de la Société nationale d'horticulture de France*, Novembre 1886, convient qu'une exposition fruitière et potagère, ne produit qu'un effet ornemental peu saisissant et qu'il est utile au point de vue d'y attirer la foule de l'agrémenter par des fleurs.

M. Schwartz, jardinier, chez M. Lemercier, à Bagneux, par une méthode dont il garde encore le secret, parvient à faire fleurir de très bonne heure, et même dès les mois d'hiver, la reine Marguerite, qui est de sa nature tardive; à l'exposition de Mai à Paris, il a obtenu une grande médaille d'argent pour ses Reines Marguerites naines en pleine floraison. Parmi les plantes nouvelles admises à cette exposition, le jury a remarqué les lilas en fleurs doubles, qu'avait envoyés M. Victor Lemoine de Nancy et notamment la variété Président Grévy, dont les fleurs et les inflorescences ont un développement exceptionnel.

Je lis dans le compte-rendu de l'exposition d'Octobre 1886, un article de M. Abel Chatenay, que toute société devrait reproduire.

Section des fruits et arbres fruitiers.

L'étiquetage des 350 variétés de poires, 175 variétés de pommes et 25 variétés de raisins exposés par M. Croux, était très soigné et mentionnait pour chaque sorte, la qualité, l'époque de maturité et de nombreuses observations concernant la rusticité des arbres, leur fécondité, etc.

Cet exemple n'est malheureusement pas suivi par beaucoup

d'exposants, dont la plupart se contentent de mettre simplement le nom de la variété sur chaque sorte de fruits.

Les expositions sont surtout faites en vue du public amateur, qui s'y rend afin de se renseigner par lui-même, d'examiner, de comparer, de faire un choix enfin. Dans les fruits, un choix judicieux, quand on n'est pas connaisseur, n'est pas facile à faire; aussi, bien des visiteurs prennent les noms des variétés qui leur ont semblé de bonne grosseur, bien faites, bien colorées; ils demanderont, sans plus ample informé, ces sortes au pépiniériste, qui naturellement les enverra. Or, il se trouvera, dans la suite, qu'on aura mis des variétés en plein vent ne réussissant qu'en espalier, que la plupart des fruits mûriront à la même époque, que d'autres seront uniquement bons à cuire, enfin on reconnaîtra une foule d'inconvénients qu'un étiquetage sériensement fait aurait permis d'éviter.

Sur les 350 variétés de poires de M. Croux, il y en avait 75 adoptées par le Congrès Pomologique de France et 40 pommes sur 175, la proportion est à remarquer, car beaucoup d'entre les fruits à l'étude sont d'anciennes variétés, et il y aurait peut-être là une légère critique à adresser à nos arboriculteurs, qui conservent dans leurs collections des fruits dont le seul mérite est de faire nombre, mais qui en revanche embarrassent fortement les amateurs ayant un choix à faire.

Cet article me remet en mémoire l'exposition de fruits organisée par la société en Octobre 1885, où un de nos collègues M. Léon Corroyer, lauréat de la médaille d'argent grand module, qui avait étiqueté ses fruits avec les observations locales, ne présentait qu'un choix de variétés méritantes, et donnait de vive voix les renseignements propres à éclairer les amateurs pour l'établissement d'un jardin fruitier. Ce collègue ayant été obligé de détruire une plantation faite sur la vue des fruits de l'Exposition de 1860, cherche à éviter cet ennui aux amateurs, qui trouvent toujours chez lui les meilleurs renseignements pratiques.

Le comité du jardin entre également dans cette voie, les étiquettes des arbres du jardin de la Société porteront le nom du fruit, et l'époque de mâturité.

Le *Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse*

Janvier 1887, nous met en garde contre les falsifications de l'huile d'olive qui, grâce à la chimie, peut s'ajouter à l'huile de coton rendue neutre comme goût, et vendue comme huile d'olive.

La plupart des maisons d'épiceries et des marchands d'huile afin d'éviter la police correctionnelle, tant de vive voix que sur leurs factures ne prononcent plus le mot d'huile d'olive mais bien celui d'huile à manger.

Dans le bulletin de la *Société d'Horticulture d'Épernay*, février 1887, M. l'abbé Chapusot continue sa très instructive et très intéressante histoire de la rose ; M. Arbeaumont renouvelle à la mémoire les plantes médicinales indigènes encore en usage de nos jours, avec leur description et leurs différentes qualités.

Le troisième bulletin du *Cercle pratique d'Horticulture de l'arrondissement du Havre* 1887, rend compte d'une visite chez M. Delaunay, à Montreuil-sous-Bois, qui force le lilas de Marly pendant dix mois de l'année de Septembre en Juillet. Les plantes sacrifiées par M. Delaunay sont au nombre de deux cent mille pieds atteignant, d'après M. Touchard, un million avec ceux sacrifiés par les autres horticulteurs de la banlieue.

Le bulletin de la *Société d'Horticulture du Rhône*, Octobre 1886, fait la guerre aux guêpes qui entament la peau des fruits. Au printemps, on chasse au filet et on écrase les mères guêpes que l'on rencontre surtout sur les fleurs des arbres fruitiers et les inflorescences de toutes les variétés de groseillers, car ce sont elles qui doivent pondre les colonies nouvelles si funestes et si nombreuses en automne.

Les *Annales de la Société horticole de l'Aube*, Décembre 1886, nous offrent la continuation, par M. Ch. Baltet, de l'étude sur les meilleurs arbustes de pleine terre.

M. Eugène Verdier (Janvier 1887) indique, pour une exposition de roses, qu'il y a pour les rosiéristes de profession deux époques de floraison générale ; la première du 25 Mars au 15 ou 20 Juin pour les rosiers anciennement plantés et taillés au printemps ; la deuxième du 25 Juin, et cette date est hâtive et douteuse, au 20 ou 25 Juillet pour les jeunes rosiers en pépinière, auxquels on fait subir des pincements à dater d'Avril, Mai, pour les faire ramifier.

La culture de la Witloff commence á prendre de l'extension le *Bulletin de la Société d'Horticulture d'Yvetot* constate que la Belgique envoie journellement à Paris 1500 kilogrammes de Witloff pendant 4 mois, qui sont vendus aux halles centrales 80 francs les 100 kilogs, ce qui produit une somme moyenne de cent quarante quatre mille francs, la culture de la Witloff parfaitement expliquée suit cet avis.

Le *Bulletin agricole du Puy-de-Dôme* Février 1887, donne une étude sur la décadence du fermage, suivie de réflexions sur la crise agricole, que j'engage les personnes qui s'occupent d'agriculture à lire.

Le *Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret* 4e trimestre 1886, insère les lettres et réponses relatives aux diverses réclamations faites aux chemins de fer de l'Etat, réclamations qui avaient motivé de la part de notre collègue Maille l'insertion suivante :

5° Accorder pour les fruits, et surtout pour les légumes frais, des abaissements de prix semblables à ceux qui existent déjà sur les réseaux de la Méditerranée et de l'Est.

A la date du 11 Novembre, le directeur général fait la réponse suivante : Qu'un tarif spécial est en préparation et fera bénéficier les légumes frais par expéditions de 50 kilogs d'une réduction de 20 0/0 sur le barême des denrées.

Le *Bulletin semestriel de la Société d'Agriculture de Joigny*, 1886, nous montre quel prix, les cultivateurs attachent à l'enseignement agricole ; 1268 élèves des deux sexes sont venus répondre aux questions multiples du concours embrassant la laiterie, la culture des plantes, la basse-cour, le drainage, le fumier etc.

Jusqu'à présent, notre Secrétaire général, qui a fait du fraisier une culture en grand, avait préconisé la conservation des feuilles de fraisiers après la fructification, un article du *Comice agricole* publié par la *Société d'horticulture de Coulommiers*, novembre 1886, annonce qu'une expérience faite à l'école de Vilvorde a donné les résultats suivants : une ligne de fraisiers dont les feuilles avaient été confiées après la fructification présentait à la vérité moins de vigueur qu'une autre ligne ayant conservé ses feuilles, mais par l'abondance des fruits, la

première l'emportait sur la seconde. Je dois malgré cette expérience reconnaître la vérité de ce qu'annonçait notre collègue, l'ayant expérimenté moi-même.

Le *Bulletin de la Société pratique d'horticulture du Rhone*, septembre 1886, signale un remède contre le champignon de la tomate, il suffit de tremper pendant 48 heures les semences de tomates dans du sulfate de cuivre de la même façon que le blé.

M. Ch. Joly, même numéro, examine quelques questions diverses.

La vingtième session de la Société pomologique américaine, ne siège que tous les deux ans et désigne chaque fois son lieu de réunion. Avant l'ouverture de chaque session, les comités d'État envoient les programmes des sujets à traiter, préparent les locaux spéciaux pour conserver et emmagasiner les fruits à exposer, assurent des logements à des prix modérés dans les hôtels et se font une règle d'éviter les discours, les banquets et les excursions qui détournent du but principal de la réunion. Pour prouver l'intérêt que le gouvernement des Etats-Unis porte à la production fruitière, le directeur de l'Agriculture, le colonel NolmanJ. Colman, est venu de Whasingthon à Grands Rapids, dans l'état de Michigan pour assister aux débats du congrès.

La dessication des fruits en Californie, a atteint en 1885, une production de 13 millions 630 mille livres ayant exigé environ 110 millons de livres de fruits frais.

L'Allemagne a compris quelles ressources son industrie arboricole peut retirer des procédés américains ; un grand nombre d'établissements industriels se sont formés pour la dessication des fruits, on peut voir la description des appareils employés par nos voisins, dans l'ouvrage d'Otto Laemmerhiel, publié en 1885, à Berlin.

D'après la *statistique agricole annuelle, publiée par le ministère de l'Agriculture*, nous trouvons que la France importe 118,463,681 kilog. de fruits de table secs ou tapés valant 90,500,484 fr. et exporte seulement 22,805,671 kilog. valant 11,904,099 fr. différence en faveur de l'importation 78,596,385 fr.

L'Amérique est toujours le pays du merveilleux, c'est ainsi

que la *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, Janvier 1887, nous apprend que le 1er Mai jour de la fête de l'arbre, les enfants des écoles, conduits par leurs maitres, vont en grande procession, musique en tête, planter des arbres par centaine de milliers dans les lieux les plus favorables, les dédiant à des auteurs favoris, à des hommes d'états éminents.

Le Nébraska avait planté de cette manière la première année deux millions d'arbres.

Le *Journal de la Société régionale du nord de la France* a adopté un nouveau règlement des apports le 10 Février 1887. Cette question continue à préoccuper les sociétés ; la récompense obtenue n'étant pas toujours en rapport avec la somme de travail demandé et les jardiniers ne tenant pas compte que ces récompenses sont limitées par celles des concours et des expositions qui dans ce cas perdraient leur valeur.

La société régionale admet diverses catégories : floriculture, culture maraîchère, fleurs coupées, arboriculture et fruits, arts et industries horticoles. Les apports doivent être rigoureusement le produit de la culture ou la fabrication de l'exposant, la même espèce ou la même variété ne peuvent paraître deux fois dans la même année. Le jury est pris parmi les personnes présentes à la réunion et distribue les primes dont la plus haute vaut 4 points. J'ai remarqué que la prime accompagnée de félicitations obtenait un point de plus.

Quant aux récompenses, elles sont au nombre de 3 par catégories ; la floriculture et la culture maraîchère ont seules une médaille de vermeil grand module avec un minimun de 40 points, les autres sections ont la médaille d'argent grand module comme 1er prix.

Notre Société est je crois la seule qui offre 2 médailles d'or pour les apports, mais nous ne devons pas nous en plaindre, car ces récompenses excitent l'émulation, font essayer les variétés nouvelles, et pour les légumes forcent la porte à la routine, en augmentant le nombre destiné à la consommation.

N'est-ce-pas également un encouragement à suivre le conseil de M. Lambin : féconder artificiellement, et comme notre collègue M. Mille, auquel nous devons dans les roses, la *reine des violettes*, le *triomphe d'Amiens*, et dans les pélargoniums

Mme Boquet, voir nos autres collègues doter l'horticulture de produits nouveaux dont notre bureau aurait la primeur.

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE VERSAILLES

Du 25 au 31 Octobre 1886.

Compte rendu par M. LARUELLE.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur de représenter la Société d'Horticulture de Picardie au Congrès pomologique de Versailles, je viens aujourd'ui vous rendre compte de ma mission. Mais avant d'aborder mon sujet, je tiens à vous dire quelques mots de la belle Exposition organisée dans le vaste manège de l'avenue de Paris, avec le concours de la Société d'Horticulture de Versailles. Cette exposition venait, pour ainsi dire, compléter les théories discutées au Congrès.

En dehors du manège, on avait mis en plein air tous les instruments qui servent à travailler les pommes et le cidre ; moulins, pressoirs, pompes, formaient un assemblage très intéressant à étudier. Dans le manège se trouvait l'exposition des fruits. L'entrée était ornée d'un grand massif de plantes vertes. A droite on avait installé le bureau des commissaires, à gauche, l'étalage d'un marchand coutelier. Sur les côtés, jusque vers le milieu du bâtiment, des tables nombreuses étaient garnies de pommes à cidre. Au milieu on avait réservé l'espace nécessaire pour une large allée à laquelle aboutissaient les tables. Vers le centre de l'exposition s'élevaient des gradins chargés de bouteilles de cidre et d'eau-de vie de cidre. Ensuite, à droite et à gauche, jusqu'au bout de l'exposition on ne rencontrait que pommiers égrains ou greffés.

Je dois mentionner aussi l'exposition de fruits de table de la Société d'Horticulture de Versailles, les fruits artificiels de notre dévoué collègue, M. Lebrun, des modèles d'espaliers,

des pyramides, et dans le fond un vaste massif de conifères. Tel était l'ensemble de l'exposition.

Je vais maintenant vous résumer les renseignements qu'il m'a été possible de recueillir. J'avais surtout à interroger les exposants sur la nature et la valeur de leurs produits, mais j'ai eu trop peu de temps, car je voulais aussi me trouver aux séances du congrès.

Je me suis d'abord adressé à un groupe d'arboriculteurs Normands, pour avoir des renseignements sur les fruits de M. Fourdrinoy. Nous les appelons ici le Roquet normand. Ces Messieurs m'ont dit qu'on les obtenait par semis, mais ils m'ont observé qu'il était absolument nécessaire de les mélanger avec d'autres pour faire le cidre, sous peine d'avoir un cidre plat de peu de durée. Après ce premier renseignement, je me suis rendu au congrès avec quelques espèces du lot de notre Société. Il m'a été impossible d'obtenir quelque chose de précis, une longue discussion venant de s'engager à propos de deux pommes Gros-Bédan de variétés differentes. Il m'a paru plus utile de revenir à l'exposition où je me suis arrêté à examiner d'abord le lot de M. Fondeur, de Viry (Aisne). J'ai vu là deux cents variétés de beaux fruits de pressoir avec l'indication de leur densité respective, les plus avantageuses sont : la pomme Argile, la pomme Godard, la Bondy, la pomme Doux-Berger, la Charlotte rouge, la Charlotte dorée, etc. Ce lot m'a paru le plus remarquable de tous.

Celui de la Station agronomique de Rennes comprenait 322 variétés, j'ai noté les plus recommandables : la pomme Gilharel, la pomme Gros Richard, le Fréquin blanc, le Gros Fréquin, fruit amer, très bon lorsqu'il est mélangé avec d'autres, la pomme Amère de Berthecourt.

Les instituteurs de l'arrondissement d'Avranches, sous la direction de M. Aubril, avaient exposé 150 variétés de choix parmi lesquelles je vous signale : la pomme Bedan des Parts, l'Argile gris, la pomme Or Nilient, la Jaunet, etc.

Un autre instituteur, M. Langlais, avait un lot de 120 variétés.

Je pourrais vous nommer beaucoup d'autres exposants, mais je termine cette énumération en vous citant seulement le lot de l'École nationale d'Horticulture de Versailles, placé sous la direction de M. Hardy. Les fruits par leur beauté, étaient dignes de la renommée de cette école. Il y avait des Doyennés d'hiver qui pesaient jusqu'à 500 grammes et des spécimens du Triomphe de Jodoigne d'une grosseur monstrueuse.

On m'a recommandé plusieurs variétés de pommes à cidre très appréciées à cause de leur densité ou de leurs qualités particulières, les voici : la pomme Ramboeuf d'hiver qui peut-être vendue au 30 Octobre, c'est une variété très productive, gros fruit, lavé très fortement de rouge et de forme aplatie, l'arbre doit être planté de préférence à l'exposition du sud en terre légère siliceuse ; la pomme noire de Vitry, dont la densité est de 1058 ; la Roquet (douce amère) ; la pomme Plessis, douce, légèrement acidulée, densité 1057 ; la pomme Toutvent, densité 1074 ; la Carpentier, légèrement acidulée, gros fruit rouge, densité 1059 ; la Courte queue, fruit petit mais très productif, densité 1053 ; et enfin la pomme de Bayeux. A l'exposition il a été goûté du cidre et de l'eau-de-vie provenant de cette dernière variété et tout le monde a vivement apprécié ces produits.

Je vous ai entretenu des fruits, logiquement j'aurais dû commencer par les arbres, mais j'ai suivi l'ordre de l'exposition. Les arbres formés de M. Lecointre, pépiniériste à Louveciennes, lui ont mérité le grand vase de Sèvres offert par M. le Président de la République.

Ces arbres représentaient toutes les formes, des palmettes, depuis une jusqu'à sept séries, des hautes tiges depuis quatre branches jusqu'à douze, des pyramides, des cordons, des gobelets, des fuseaux, des pyramides à cinq ailes, etc., toutes ces formes étaient d'une grande perfection.

M. Moreau, de Fontenay-aux-Roses, pour un lot du même genre, a obtenu la médaille d'or.

Il me reste à vous entretenir des séances du congrès auxquelles j'ai assisté. Le 28 Octobre, à deux heures de l'après-midi, environ cent membres se réunissaient dans une grande salle de l'Hôtel-de-Ville. M. Lechartier, président du Congrès, a d'abord fait un discours sur le but du congrès et de l'association pomologique de l'Ouest.

Ensuite on a traité la question du bouturage du pommier, j'ai été assez surpris de la priorité accordée à un principe qui ne peut amener rien de sérieux dans la pratique de la multiplication. Différents orateurs ont abordé le sujet si intéressant et si compliqué des engrais. Malgré les nombreuses données exposées sur cette question, on n'a arrêté rien de définitif, les opinions sont très variées.

Dans la séance du 27 Octobre, M. Lechartier, dans une longue dissertation, a parlé du chauffage du cidre en bouteille. Cette opération a pour but de détruire les principes de fermentation, de manière à pouvoir transporter le cidre sans inconvénient. On doit avoir les bouteilles bien bouchées et bien ficelées, on les met dans une chaudière d'eau qu'on fait chauffer jusqu'à 60 degrés, lorsque la température en est arrivée là, on retire les bouteilles.

On a observé que le cidre chauffé avait un goût de tisane, mais M. Lechartier a déclaré que ce goût disparaissait au bout de quelques mois. M. Lechartier a parlé aussi de la congellation du cidre, dans une autre séance tenue après mon départ ; je ne peux entrer dans les détails, mais j'ai goûté du cidre qui avait subi ce traitement et je l'ai trouvé très bon. Il est certain que la possibilité de transporter le cidre, en supprimant les inconvénients ordinaires, sera un grand progrès et facilitera les transactions. Dans cette même séance, on a traité la question des élagages du pommier. Je vous indique les principes les plus utiles. La tige du pommier doit-être assez élevée pour permettre aux bestiaux de passer sous les branches sans les toucher. Un membre du congrès a prétendu qu'il était préférable de ne pas élaguer les pommiers, disant

que les arbres taillés pour former une charpente sont moins solides.

Je pense que cette. opinion est difficile à défendre et ne trouvera pas beaucoup d'adhérents.

La première préoccupation de l'arboriculteur doit être de penser à la forme qu'il doit donner à ses sujets. Il faut donc leur appliquer une taille intelligente de manière à obtenir une charpente régulière bien constituée, les premières branches de charpente doivent être au moins à 2 mètres 20 centimètres du sol. Lorsque l'arbre est formé, l'intérieur doit-être bien évidé pour y faciliter la circulation de l'air et de la lumière.

Après cette explication, un membre du congrès demande si on peut élaguer les grosses branches et si la plaie se recouvre. Il est certain que plus les branches sont grosses, plus il est difficile d'obtenir un recouvrement des plaies. Il n'y a pas à se préoccuper de cette question lorsque dès le début on s'est appliqué à bien diriger les arbres.

La discussion sur le chancre a offert un certain intérêt; elle portait surtout sur le point suivant à apprécier : Le chancre est-il une affection constitutionnelle, est-il un fait accidentel ? Plusieurs membres du Congrès penchent pour la première hypothèse, qui se reproduit facilement lorsque les pommiers sont plantés dans un mauvais sol. Des praticiens déclarent avoir observé que dans le même terrain et en bonne terre, on avait parfois des pommiers bien portants et d'autres atteints de chancre. On ne peut expliquer cette anomalie que par l'emploi de greffes prises sur des sujets déjà malades.

Pour éviter le chancre constitutionnel, il est important de choisir des terres bien saines et appropriées aux espèces qu'on veut planter. La maladie est considérée comme accidentelle lorsque l'arbre a été mal taillé ou lorsqu'il a eu à supporter certaines mutilations.

Lorsque malgré toutes les précautions, le chancre apparait, la meilleure méthode de guérison est de retrancher la partie malade et de recouvrir la plaie d'une couche de mastic à

greffer. Un autre moyen préconisé au congrès, consiste à frotter la partie malade avec une poignée d'oseille. Il y a plus de vingt ans, au Potager de Versailles, j'ai usé de cette pratique avec succès contre la gomme.

D'autres questions ont été examinées et traitées savamment, mais il reste encore beaucoup à faire pour arriver à des résultats pratiques, cependant l'impulsion est donnée, dans quelques années les études commencées produiront leurs fruits.

J'aurais voulu entendre énumérer des listes des pommes à cidre pour les différentes régions et pour les différents sols, mais je n'ai rien appris sur cette question d'un intérêt de premier ordre.

Il appartient aux arboriculteurs distingués de s'entendre à ce sujet, en s'aidant de leur expérience, et de communiquer au public le résultat de leurs recherches.

QUELQUES NOTES
SUR LES TRAVAUX HORTICOLES EN AVRIL

Températures moyennes.	Paris	9°	Nombre de jours de pluie.	Paris	11 jours.
	Marseille....	12°		Marseille.	7 jours.
	Alger.......	14°		Alger....	10 jours.

MESSIEURS,

Si le temps est beau, en Avril, le jardinier, vous ne l'ignorez pas, ne sait où donner de la tête, il faudrait qu'il fût partout, auprès de ses arbres pour en achever la taille ou pour les greffer, sans retard, en fente ou en couronne ; et les fleurs à semer et à bouturer, et les pelouses à ratisser, à peigner et à fumer.

Dans le potager surtout, il est littéralement débordé par la besogne : couches, semis, repiquage, toilette, tout presse.

Fort heureusement que les jours, à la fin du mois, sont fort longs, ils dépassent ceux de Décembre de 6 heures 29 minutes, près de 6 heures et demie.

Notre but est de vous signaler, dans cette note, les travaux

les plus importants à exécuter en Avril, et d'appeler surtout votre bienveillante attention sur quelques plantes nouvelles ou trop peu connues, et de provoquer en outre l'essai sérieux qui serait à faire dans cette saison de certains procédés de culture que nous croyons bons, comme l'emploi des engrais chimiques ; et, à l'exemple des américains, la multiplication des fruits à pépins, par greffe à l'anglaise, sur fragments de racines. — Mais en Avril, nous avons la fameuse lune rousse ; et, le plus fâcheux, penseront quelques-uns, est que, cette année, elle arrivera fort tard, vers la fin du mois, le 24 seulement, alors que beaucoup de plantes seront en végétation.

Mon devoir est de vous rassurer, et en le faisant, j'aurai le plaisir de justifier cette innocente et infortunée lune rousse ; car elle demeure, et la science le démontre, absolument étrangère aux métaits des gelées blanches.

La vérité est que s'il arrive qu'elle brille d'un éclat modéré, le temps sera clair, et la terre se refroidira brusquement par le rayonnement nocturne ; la lune est témoin, témoin impassible, et non la cause de ce rayonnement qui fait seul tout le mal.

Figurez-vous qu'un crime, la nuit, a été commis à la lumière pâle d'une lanterne ou d'un bec de gaz.

S'en prendre au bec de gaz serait évidemment absurde, et pourtant, pendant longtemps encore, la lune. qui n'est pas plus coupable, sera soupconnée de commettre un certain nombre de méfaits ; car c'est elle qui sera vertement accusée de geler les bourgeons naissants de nos poiriers, les jeunes boutures et les plants des premiers semis.

Mais, hâtons-nous, car cette année plus que jamais les travaux nous pressent. Le mois de Mars, en effet, quoi qu'il arrive, aura été exceptionnellement froid. Le vingt, à six heures du matin, le thermomètre à Amiens, est descendu à 11° au dessous de zéro et à Boves comme à Hébecourt, à 14° centigrades : c'est le jour le plus froid de l'année.

I.

Mais vous n'avez pas attendu, je le sais, le mois de Mars, encore moins, le premier Avril, pour faire certains semis

importants, comme ceux de pois, de fèves, de carottes, d'oignons et de poireaux.

En Avril, vous utiliserez vos châssis pour les repiquages de melons, de tomates, d'aubergines et de chicorées.

A la fin d'Avril, vous risquerez en pleine terre une première planche de haricots.

L'œilletonnage des artichauts doit aussi se faire sans retard à la fin de ce mois.

C'est une culture à laquelle il ne faut pas renoncer dans notre région du Nord.

Je sais bien que les habitants du Midi et de l'Algérie, vous offrent à bon compte leurs produits.

Mais, disons-le franchement, leurs artichauts sont médiocres, c'est qu'ils appartiennent à l'espèce violette, qui devient, par la cuisson, fade, peu savoureuse; elle n'a jamais, dans aucun pays, et mangée à la poivrade, ce goût de noisette qui caractérise l'artichaut du pays, et l'artichaut vert de Laon.

Je ne crois pas devoir entrer dans de plus grands détails sur les cultures courantes; je crois plus utile, et plus intéressant, de signaler à l'attention des amateurs le mérite particulier, de certaines variétés de plantes dont plusieurs sont nouvelles, et qui seraient à cultiver dans cette saison.

Nous dirons ensuite un mot de la greffe sur racines. — *Et tout d'abord dans le potager.*

II. Les Nouveaux Lègumes.

1° Deux variétés de pommes de terre, la Champion de Carter et la Victor, toutes deux précoces et d'origine anglaise.

La première variété, déjà cultivée par M. Corroyer, notre zélé collégue, a donné de bons résultats, et nous le remercions d'avoir tout fait pour la propager.

2° Le chou express, d'une précocité exceptionnelle, devra être cultivé pour rivaliser avec le préin de Boulogne, déjà si avantageusement connu.

3° Le Haricot Bonnemain, et le haricot prolifique nain et sans parchemin. — Ces deux variétés sont très fines, et, de plus, extrêmement productives.

III. Les Fleurs.

Parmi les nouveautés, signalons :

1° Les grandes Pensées à fond rouge acajou et grenat, c'est le moment de les semer en châssis, et à une température de 14 à 18 degrès au plus ; en terrine et sur couche tiède, de 40 centimètres d'épaisseur au plus.

Semez en même temps, et dans les mêmes conditions, une nouvelle variété de chrysanthème, je veux parler du chrysanthème tricolore de Burridge. — Rien de plus facile à cultiver, rien de plus ornemental que ces deux espèces de plantes.

2° Semez aussi les verveines ; car on ne fait plus aujourd'hui les verveines de boutures, les meilleures variétés se reproduisant presque sans variation de semis *faits au printemps.*

IV. Les Fruits.

Chaque année voit naître un assez grand nombre de nouveaux fruits. Avec quelques variétés anciennes et cultivées dans les pays étrangers surtout, je crois utile de signaler certaines variétés nouvelles ou encore fort peu cultivées.

Quelques-unes méritent tout particulièrement d'être citées avec éloge.

1° Dans les poires :

Le Président Drouart ;
Zoé ;
La France, variété toute nouvelle ;
Souvenir de Dives, déjà connue et appréciée ;
et *Charles Cognée.*

Ces cinq variétés sont d'hiver.

Avec M. Rivière, nous avons, dans le courant de Mars, dégusté les deux premières variétés. Elles sont excellentes, et nous les recommandons avec confiance, le Président Drouart surtout, aux amateurs de bons fruits.

2° Les Pommes. — Parmi les pommes à couteau, nous voudrions voir plus cultiver la *Graveinstein*, des Allemands ; la *Pépin de Ribston* des Anglais, et la *Pépin de Nentoun* des États-Unis. Ces trois varietés sont absolument populaires dans leur pays d'origine.

Elles doivent donc prendre place à côté de nos meilleures variétés, de la Reinette de Caux et de la Reinette d'Espagne, de la Calville et de la double pomme.

V.

Vous multiplierez ces variétés par les procédés ordinaires. Mais, de plus, vous ferez l'essai d'un nouveau procédé qui tend à se vulgariser aux États-Unis : nous voulons parler de la multiplication par la greffe faite à l'anglaise et sur racine.

Ce procédé réussit fort bien, mais à la condition de butter les greffes mises en terre de manière à ce que la greffe ne surmonte la butte que de trois à quatre centimètres seulement.

Les américains ont même perfectionné le procédé d'une façon assez étrange.

Les jeunes plants de poiriers sont plantés, puis buttés pendant deux années consécutives.

Ce buttage successif provoque le développement de trois à quatre étages de racines.

La racine coupée en tronçons donne autant de pieds que de fragments. De sorte qu'avec un plant on obtient de trois à quatre sujets.

VI.

Mais depuis longtemps, avec M. Catelain, nous désirons que des essais sérieux d'engrais de commerce soient faits dans la culture des jardins, car le fumier est toujours d'un prix fort élevé, et assez souvent d'un emploi peu commode, surtout dans la culture des plantes en pots.

Jusque là un obstacle sérieux a paralysé la bonne volonté de beaucoup de membres de la Société, on ne savait à qui s'adresser pour acheter en détail les quantités d'engrais nécessaire aux essais.

J'ai le plaisir, en terminant ces quelques notes, de vous dire qu'à l'avenir vous pourrez acheter au kilo le nitrate de soude, et le superphosphate de chaux, seul ou mélangé.

A cet effet, vous vous adresserez à M. Ridoux, à Amiens, rue St. Leu, en face l'hôtel-Dieu.

En votre nom, et au mien, je le remercie d'être entré dans cette nouvelle voie, elle va nous permettre de multiplier des

essais et d'arriver enfin à un résultat sérieux par l'emploi, dans le jardinage, d'engrais puissants, et rationnellement composés.

RAQUET.

RÉPARTITIONS DE TUBERCULES ET GRAINES

1° Pommes de terre des variétés suivantes :

1° Champion Carter.
2° Royal ash-leaved Kidney.
3° Prince de Galles.
4° Joseph Rigault.
5° Belle de Vincennes.

Ces variétés, offertes par M. Léon Corroyer, ont été distribuées aux membres inscrits ci-dessous à la charge de rendre compte du résultat obtenu :

MM. Damade, Alexis;
Maille, Alfred;
Binet, à Hébécourt;
Studler, Georges;
Guillonneau;
Andrieu, Isaïe;
Mathiotte, Pierre;
Blondel;
Buignet;
de Caix, de Rambures;
David, de Belloy-sur-Somme.

2° Graines provenant de Shang-Haï, par l'intermédiaire de M. Bénoni Vagniez et distribuées pour en faire l'essai à :

MM. le Directeur du Paraclet;
Laruelle;
Corroyer;
Catelain fils,

CONCOURS OUVERTS POUR 1887

AVIS

Une Médaille d'argent grand module est offerte par M. Michel Florin, pour le plus beau lot de *Calcéolaires herbacés* annuels, qui sera soumis à l'appréciation de la commission des apports, dans la séance du 12 Juin 1887.

A cette même Assemblée, une autre Médaille d'argent, 1re classe, est offerte par M. Léon Corroyer, pour un concours spécial de *Roses* en pots ou coupées ; seront seuls admis à concourir, les amateurs et les jardiniers de maisons bourgeoises, au nombre de trois au minimum. Chaque lot ne devra pas comprendre moins de 60 variétés. Le Jury sera composé de jardiniers-fleuristes.

Un concours est ouvert sur l'emploi des engrais industriels dans la culture maraîchère. Comme récompenses, trois Médailles d'argent seront mises à la disposition du Jury, dont une par la Société des Phosphates de Pernes, une par M. de Lagrèze et une autre par M. le Professeur Raquet.

De plus M. de Lagrèze offre pour en faire l'essai, 200 kilog. de phosphate de Pernes.

ACQUISITION D'UNE TENTE MOBILE POUR EXPOSITIONS

AVIS

Les personnes qui croiraient devoir faire des propositions pour la construction de la tente projetée par la Société, sont invitées à les faire parvenir, le plus tôt possible, à M. le Président, en son domicile, rue Debray, 13. Il leur sera, sur leur demande, fourni tous les renseignements nécessaires.

TARIF DES INSERTIONS

Carré A.

1 fr. 50		pour l'insertion dans un bulletin.
1	» »	par bulletin pour l'année.

Carré B.

3	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
2	» »	par bulletin pour l'année.

Une page entière.

7	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
5	» »	par bulletin pour l'année.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1er MAI 1887

Présidence de M. Decaix-Matifas.

Cent quarante membres répondent à l'appel de leurs noms. Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le Président, au nom du Bureau et du Conseil d'Administration, propose l'admission des membres suivants :

1° *Comme Dames Patronnesses :*

Mmes Lebrun, propriétaire, rue Allart, 11,
présentée par Mmes Gaffet-Lerouge et Decaix-Matifas.
de Guillebon, propriétaire, boulevard Longueville, 2,
présentée par MM. Decaix-Matifas et Richer.

2° *Comme Membres Titulaires :*

MM. Dabonneville, Hecton, agent général de l'*Ancienne Mutuelle* de Rouen, passage du Logis-du-Roi,
présenté par MM. Drouvillé et Decaix-Matifas.
Lamy, directeur de l'usine de produits chimiques à St-Roch, boulevard Garibaldi,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Richer.
Montié fils, marchand grainier, marché de Lanselles,
présenté par MM. Buignet et Croizé.
Boulanger-Lefel, rue des Trois-Cailloux,
présenté par MM. Lebrun et Brieux.
Lefebvre-Brisse, propriétaire, rue Saint-Louis, 33,
présenté par MM. Laruelle et Bernard.
Moret, tapissier, rue des Orfèvres, 41.
présenté par MM. Laruelle et Bernard.
Diard fils, fabricant de poterie, à Conchy-les-Pots (Oise),
présenté par MM. Laruelle père et fils.
Decaix, Eugène, rue Debray, 13,
présenté par MM. Corblet et Brieux.
de Lagrèze, représentant de la Société des Phosphates de Pernes, rue du Fossé, 6.
présenté par MM. Raquet et Decaix-Matifas.

MM. BRIAULT, Alfred, agent d'assurances, rue de l'Eglise, 10, à Saint-Maurice,
présenté par MM. Laruelle et Raquet.
DEBRUYNE, pâtissier, rue de la Hotoie, 12,
présenté par MM. Mille fils et Raquet.
MAYEUX, Achille, garçon jardinier chez M. Mille fils,
présenté par MM. Richer et Mille fils.
GUERLIN, Robert, propriétaire, rue Lemerchier, 23,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Garnier.
LEROY, Charlemagne, propriétaire, rue de Rumigny, 54,
présenté par MM. Croizé et Pierre Mathiotte.
DARTOIS, imprimeur-lithographe, rue De'ambre,
présenté par MM. Chtelain fils et Brieux.
HUBAULT, Anatole, Président du Tribunal de Commerce, rue Dallery, 32,
ROUSSEL, conseiller municipal, rue Lemerchier, 75,
présentés par MM Decaix-Matifas et Richer.
A. CAVENEL, rue Louis-Thuillier, 64,
ALLOU, Odille, jardinier chez M. le baron de La Motte, rue Saint-Louis, 68,
présentés par MM. Fagard et Brieux.
SINOQUET, Président de l'*Institut populaire*, à Allery,
DUCROCQ fils, distillateur à Airaines,
DENEUX, maire à Hallencourt,
présentés par MM. L. Michaut et Decaix-Matifas.
BOULET René, garçon jardinier chez M. Desailly fils, rue du Long-Rang, 49,
présenté par MM. Desailly père et fils.

Ces admissions sont accueillies par l'unanimité de l'Assemblée.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Constant Dumeige, secrétaire-archiviste de la Société ainsi conçue :

6 Avril 1887.

« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

« Je viens vous confirmer ma démission de secrétaire-archi-
« viste de la Société d'Horticulture, dont je vous ai entretenu
« plusieurs fois déjà.

« Mon médecin trouve qu'il y a nécessité pour moi de réduire
« mon travail dans l'intérêt de ma santé.

« C'est donc à regret que j'abandonne des fonctions que je « tiens de la bienveillance de la Société depuis plus de 40 ans, « et qui m'ont mis en rapport d'intimité avec beaucoup « d'entr'eux et spécialement avec vous, qui m'avez prouvé « votre affection d'une manière toute spéciale.

« Je resterai simple membre si la Société le veut bien, prêt « à donner des renseignements en cas de besoin.

« Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de mon « entier dévouement.

C. Dumeige.

Après cette lecture, M. le Président prend la parole en ces termes :

Messieurs,

« M. Dumeige fait partie de la Société depuis 1846; pendant « cette longue période, il n'a cessé de donner des preuves du « plus complet dévouement et a rempli les fonctions de secré- « taire-archiviste avec une activité et une ardeur qui n'ont été « interrompues que par sa santé, laquelle se trouve altérée en « ce moment. Il n'était pas seulement notre collègue, on peut « dire qu'il était en même temps notre ami à tous. Aussi ce « n'est pas sans une bien vive émotion qu'il a déposé entre « mes mains la lettre que je viens de vous lire; car il lui était « bien dur d'abandonner une fonction à laquelle il était attaché « de cœur et d'action.

« Mais au nom des services rendus par cet honorable collègue, « au nom du Conseil d'Administration, je viens vous prier de « refuser cette démission, au moins en ce qui concerne la partie « honorifique de la fonction et je vous demande d'insister « auprès de M. Dumeige afin qu'il continue à siéger au bureau « comme par le passé. »

La réunion, par de nombreuses marques d'approbation, témoigne de son adhésion à cette proposition.

« Nous avons donc, Messieurs, reprend M. le Président, à « remplacer ce collègue pour le travail des écritures seule- « ment. Notre Société, vous ne l'ignorez pas, prend de jour « en jour un plus grand développement, il nous est donc

« indispensable d'avoir un employé. A cet égard, le Conseil « d'Administration a décidé qu'une somme de 400 francs par « an lui serait allouée. »

Les candidats désireux d'occuper cet emploi sont priés d'adresser leur demande à M. le Président, d'ici à Jeudi prochain.

M. Véchard, demandant la parole, émet l'avis qu'en raison de services rendus par M. Dumeige une médaille d'or lui soit offerte.

L'Assemblée tout entière ratifie cette proposition par les plus chaleureux applaudissements, et M. le Président dit qu'il espère que M. Dumeige pourra se rendre à la prochaine séance, et que cette médaille lui sera remise en présence de toute l'Assemblée.

M. le Président continuant le dépouillement de la correspondance donne lecture de lettres diverses :

1° De M. le Préfet informant la Société que la Compagnie du Nord n'a pas accueilli la demande qu'elle lui a faite en vue d'obtenir une réduction du prix des places en chemin de fer.

2° De M. le Directeur de l'Ecole Normale remerciant en son nom personnel et au nom de ses élèves-maîtres, M. le Président et la Société de l'accueil si bienveillant qui leur a été fait à la dernière séance.

3° De M. Leriche, instituteur à Lamotte-en-Santerre, remerciant la Société des arbres qui lui ont été accordés.

4° De M. Digeon, notaire honoraire, par laquelle il offre aux amateurs, à titre d'essai, un choix de graines de serre qu'il a reçu de Biskra. M. le Président pense qu'il y a un grand intérêt à en faire l'essai et sur son invitation la répartition en est opérée entre plusieurs membres.

5° De M. Boinet, conseiller général, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

6° De M. Morin, conseiller de Préfecture, remerciant la Société de son admission.

7° Enfin de M. L. Michaut, d'Allery, présentant trois nouveaux membres et donnant avis que le châssis avec cheminée d'appel de son invention, fonctionne convenablement.

M. le Président fait connaître que le nombre des greffes dis-

tribuées au jardin d'expériences et notamment celles de fruits à cidre a dépassé considérablement celui des autres années. Il y a lieu, dit-il, de se féliciter de ce succès qui démontre que les efforts de la Société pour la propagation de la culture fruitière ne restent pas stériles.

M. le Président remercie M. Laruelle, Mme Gaffet-Lerouge et M. Croizé de l'envoi de plantes vivaces qu'ils ont fait parvenir pour le Jardin d'expériences.

M. le Président informe l'assemblée que par suite du décès de M. Ed. D'hangest, il a été pourvu à son remplacement comme Président du comité de floriculture par M. Michel Florin. Ledit comité a été complété par la nomination de M. Dewyn.

M. D'hangest a été remplacé également au comité de l'enseignement horticole par M. Quenardel, directeur de l'école normale.

M. le Président rappelle ensuite le concours de roses qui doit avoir lieu à la séance du 12 Juin prochain et donne la composition du jury qui comprend : MM Mille, Tabourel, Dubois-Defauw, Caïeux et Rivière fils.

Un concours est en même temps annoncé pour le meilleur emploi des phosphates de Pernes, dont 200 kilog. ont été mis à la disposition des sociétaires chez M. Raquet. En même temps M. le Président remercie M. de Lagrèze de ce don gracieux et des médailles qu'il a offertes ainsi que notre professeur pour ce concours.

Enfin M. le Président félicite M. Rivière fils d'avoir bien voulu aider au bon fonctionnement de la Société en se chargeant de l'inscription des membres.

M. le Président donne communication des programmes des expositions suivantes : de la Société d'horticulture de la Haute Marne, à Saint-Dizier, du 17 au 21 Septembre prochain, de la Société d'horticulture du Loiret, à Orléans.

Dépôt est fait sur le bureau du résultat du concours d'Avril dernier, tenu par la Société Royale de Liège, et des notices et publications ci-après :

Herbages et Prairies naturelles par M. Amédée Boitel, Inspecteur général de l'enseignement agricole.

La Conservation du Bois par M. W. Valzin, Boulevard Magenta, Paris.

Instruction pour la conservation des fruits artificiels par M. Lebrun, inventeur, rue Allart, Amiens.

Les Oiseaux utiles, par la librairie classique Fernand Nathan, rue de Condé, Paris.

La parole est ensuite accordée à M. Mille fils pour le résumé des apports de produits sur le bureau de la dernière séance. Les conclusions, très clairement présentées, sont admises par la réunion.

M. Catelain fils fait une lecture sur le *Fraisier*, tant au point de vue de la culture marchande que de celle de l'amateur.

M. le Professeur Raquet développe ensuite sa conférence sur *l'amélioration des Plantes par la culture.*

Après les dernières paroles prononcées par M. Raquet, M. le Président dit que c'est toujours une bonne fortune que d'entendre notre Professeur, car ses leçons contiennent toujours un côté pratique dont on peut faire son profit; il sait surtout nous initier aux mystères de la nature. Ses indications sur les moyens de prévenir la dégénérescence des plantes ne seront pas perdues. Nous les mettrons à profit, et il faut espérer qu'elles seront le point de départ d'autres découvertes utiles.

Après cette intéressante étude, le tirage de la Loterie, effectuée entre les membres présents, termine la séance.

Le Secrétaire général,
CATELAIN fils.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission permanente, par M. MILLE Fils.

MESDAMES, MESSIEURS,

La température continue à nous tenir rigueur, aussi les apports étaient peu nombreux.

Est-ce là la seule cause? Je ne le suppose pas et je crois qu'il faut attribuer à la mauvaise interprétation du nouveau règlement, l'absence d'une partie des lauréats; la lutte pour avoir

été ardente a cependant été courtoise, et le mérite est plus grand de sortir vainqueur d'un tournoi aussi beau que celui auquel il nous a été donné d'assister l'année dernière.

La Commission espère les revoir reprendre leur place accompagnés des amateurs qui semblent oublier que le Bureau accepte fleurs, fruits ou légumes qu'on veut bien lui présenter.

M. Georges Studler, jardinier du Sacré-Cœur, à la Neuville-lès-Amiens, montrait une collection de camélias en fleurs coupées d'un coloris très frais et bien variés, un tropéolum tricolore, des cinéraires d'une culture parfaite, des pensées bien variées, un clivia miniata, connu aussi sous le nom de imantophillum miniatum, spécimen curieux par sa force et le nombre de ses pédoncules floraux.

Aux fleurs étaient joints des légumes : trois sortes de pissenlits, dont le pissenlit mousse, nouveauté de 1885, le chou verrière, le céleri plein blanc, le salsifis noir, la laitue gotte, etc.

M. Rousselle, jardinier chez M. Régnier, à Boves, avait apporté trois orchidées parfaitement cultivées ; l'odontoglossum halli qui pousse sous l'Équateur, le mandewallia ignéa, originaire de la Colombie, et le dundrobrium agrigatum majus.

M. Maille a fait dans les hortillonages une plantation de calvilles.

Ce collègue expédie en grande partie ses fruits dans la capitale ; la corbeille qu'il a exposée sur le bureau et pour laquelle il s'était mis hors concours justifie pleinement par la beauté et la conservation des fruits, les demandes qui lui sont adressées.

Mme Gaffet-Lerouge avait exposé des hellébores, plus connus sous le nom de roses de Noël, des perce-neige, des anémones, des hépatiques ; cette derniere est destinée au Jardin de la Société.

M. Dècle, taillandier, offrait à la loterie de la Société une bêche de sa fabrication.

M. Pierre Mathiotte conserve les noix en les trempant dans l'eau chaude, celles qu'il avait exposées, étaient parfaitement conservées.

M. Devraignes avait déposé sur le bureau, une corbeille et des bouquets en fleurs artificielles.

M. Lebrun continue la présentation des fruits imités ; poires, mandarines, apis, roses, etc.

Votre commission vous propose de ratifier les points suivants qu'elle a accordés :

MM.	Georges Studler, fleurs.	10	points
	» » légumes.	5	»
	Roussel, fleurs	10	»
	Lebrun, fruits imités	8	»
	Devraignes, fleurs artificieilles	3	»
	Maille (hors concours), Félicitations . .	»	»
Mme	Gaffet-Lerouge, fleurs coupées (Remerciements)	»	»
MM.	Dècle, industrie horticole (Remerciements)	»	»
	Pierre Mathiotte (hors concours) Félicit.	»	»

LE FRAISIER

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre au désir de plusieurs de mes collègues, je vais avoir l'honneur de vous entretenir quelques instants sur la culture du fraisier.

Bien qu'on ait depuis fort longtemps écrit d'excellentes choses sur ce fruit, j'ai pensé que je pouvais encore vous intéresser, non pas en vous préconisant une méthode nouvelle, mais en vous rappelant tout simplement ce qu'il convient de faire pour obtenir une bonne production.

Vous avez pu lire dans des catalogues ou prospectus horticoles : « Telle plante vient dans tous les terrains. » A mon avis, je pense que c'est à tort qu'on se sert de cette phrase par trop banale, car aucun végétal cultivé ou non ne vient *bien* dans tous les terrains, et non-seulement ce qui constitue l'espèce mais toutes les variabilités des espèces ont leurs exigences particulières.

Le fraisier et ses nombreuses variétés n'échappent donc point à cette loi naturelle qui régit le règne végétal, et contre laquelle nous sommes impuissants à réagir.

Ces indications m'obligent donc à vous dire que je ne puis désigner tel ou tel sol, où le fraisier pourra le mieux y végéter

et fructifier, car une variété qui se plaira dans mon jardin pourra très bien ne pas réussir chez mon voisin.

Depuis vingt années que je me suis spécialisé dans cette culture, et après avoir essayé les variétés les plus en renom, je pourrais vous citer de nombreux exemples des exigences véritablement capricieuses de cette plante.

Pour n'en citer qu'un, je vous indiquerai la jucunda 'qui vivait chez moi de huit à dix ans sans perdre de sa vigueur, tandis qu'à ses côtés le docteur Morère n'avait qu'une végétation absolument nulle.

Toutefois j'estime que le fraisier prélère un terrain frais et profond, c'est-à-dire que le sol soit plutôt humide que sec, et que le sous-sol soit suffisamment meublé pour permettre aux aux racines d'y pénétrer.

Ce qui m'autorise à émettre cette opinion, c'est que dans un défoncement j'ai rencontré de nombreuses racines de fraisiers à un mètre de profondeur.

Avant de planter, il est donc utile de bêcher à une bonne profondeur, de rendre le sol bien meublé, de se servir de fumier court et de bien diviser la terre.

Je trouve ces indications nécessaires, mais cependant j'ai remarqué à plusieurs reprises des coulants prendre racines dans une allée et y végéter dans les meilleures conditions.

Ce fait, qui a été observé par bon nombre de praticiens, mérite une explication et comme nous le verrons plus loin, peut nous servir d'exemple. Un coulant qui prend racine dans une allée s'y attachera et y végétera, mais si au contraire nous voulions l'y planter, sa reprise serait beaucoup plus difficile.

Quelles sont les variétés à cultiver ?

On cultive pour la vente et en second lieu en amateurs. Le maraicher recherche une fraise productive se cueillant facilement et se transportant relativement bien.

L'amateur ne doit pas avoir autant d'ambition, ce qu'il lui faut, avant tout, c'est un fruit de première qualité.

La fraise que je cultivais se nomme la jucunda. Obtenue en Angleterre, elle fut introduite en France, en 1855, par M. Glœde. Cette variété est certainement la plus généreuse lorsqu'elle se

plaît dans le terrain, elle se cueille très facilement et son fruit supporte bien le transport.

La jucunda réunit donc toutes les conditions exigées par le cultivateur, mais ce ne saurait être la fraise de l'amateur parce que sa qualité laisse à désirer.

Par ordre de rendement, la fraise qui vient après est la vicomtesse Héricourt de Thury. Elle a éte obtenue en 1849, par MM. Jamin et Durand, de Bourg-la-Reine. Cette variété est hâtive, vigoureuse, très productive, de bonne qualité et supporte bien le transport. Elle est un peu moins productive que la jucunda, ne se cueille pas aussi facilement et mûrit ses fruits trop lentement. Malgré ces inconvénients, elle est peut-être aujourd'hui aussi cultivée que la jucunda, parce qu'elle lui est supérieure en qualité. Il convient donc de recommander cette fraise à l'amateur qui trouvera en elle la production, la qualité, et le défaut de mûrir trop lentement sera même pour lui un avantage.

La Marguerite Lebreton obtenue en 1859, par M. Lebreton, à Châlons-sur-Marne, est une des plus hâtives et une des meilleures pour forcer. C'est du reste son principal mérite, car en plein air et par des temps pluvieux elle se colore mal, se décompose et manque de sucre. Malgré ses défauts je recommande d'en planter à une bonne exposition. Au pied d'un mur au midi, on aura des fraises de très bonne heure.

En plein carré on mettra la Vicomtesse Héricourt dont les fruits succéderont, enfin la jucunda qui est très tardive, sera plantée au Nord et terminera la saison des grosses fraises.

Je ne connais pas d'autres fraisiers de grande culture. J'ai essayé beaucoup de variétés dont on fait beaucoup d'éloges, aucune ne m'a donné les résultats des trois que je viens de citer.

Je conseillerai cependant aux amateurs le comte de Paris, à cause de son excellent goût, la Barnes large Wite, fraise blanche très bonne et jolie, la Vilmott, etc.

Je ne puis pas citer toutes les bonnes fraises, il y en a beaucoup, et comme nous avons des goûts différents, c'est aux amateurs à faire leur choix. Dans les plus grosses, je citerai le docteur Nicaise, le duc de Malakoff, variétés assez bonnes, mais peu productives.

Plantation et multiplication.

J'ai dit qu'après avoir bien ameubli le sol, il fallait employer du fumier décomposé ; j'ajouterai de suite que le paillis devra toujours être du fumier à demi décomposé.

L'époque préférée pour planter est le mois de Mars, ou Avril au plus tard. Dans les terrains pauvres ou secs, on ne devrait jamais faire autrement, et la plantation doit toujours être précédée du choix du plant, et d'un repiquage en pépinière.

Ce choix devra se faire sur des pieds-mères très vigoureux, et âgés seulement de deux à trois ans au plus.

En vue d'une plantation au printemps, la pépinière doit-être installée à l'automne précédent, au commencement d'Octobre.

A cette époque, le plant s'enracine suffisamment, sans avoir rien à craindre de l'hiver. Au mois de Mars on les enlève en mottes pour les mettre en place.

Une plantation au mois d'Août réussit tout aussi bien, mais seulement dans les bonnes terres. Voici du reste comment nous opérions en vue d'une plantation d'été.

Dans un carré de jeunes fraisiers robustes et vigoureux, nous coupions les fleurs afin de faire développer plus rapidement les coulants.

Lorsque ceux-ci paraissaient en quantité suffisante, qu'ils aient ou non quelques racines, je les repiquais à la main à 25 centimètres l'un de l'autre, dans une terre bien meublée et bien préparée.

Ce repiquage avait lieu en plein soleil.

Après avoir bien mouillé, on bassinait assez souvent pour entretenir l'humidité, et pour empêcher les plantes de faner. Les jeunes fraisiers ainsi traités développent des racines en quelques jours, et peuvent être mis en place au mois d'Août.

Pendant l'établissement et la reprise de la pépinière, une escouade d'ouvriers débarrassait le champ des vieux fraisiers, le bêchait, et y enfouissait du fumier bien décomposé.

Le terrain après avoir été piétiné, bien serré, était ensuite recouvert de fumier à demi réduit.

Ici je dois observer que le piétinement du terrain et la bonne couverture que j'indique, a pour but de concentrer et de maintenir l'humidité du sol, car nous sommes au mois de

Juillet, époque à laquelle la sécheresse est toujours à craindre.

Comme je le fais remarquer, il n'y a pas nn moment de perdu ; pendant que les jeunes coulants, sous l'influence de la chaleur et de l'humidité constante et raisonnée à laquelle ils sont soumis, émettent leurs premières racines, le terrain est préparé et la plantation a lieu.

Le plant est donc enlevé en mottes à la pépinière pour être définitivement mis en place. Il est fait un choix parmi les plus vigoureux ; les *boudeurs* et ceux dont l'œil central ne s'accuse pas nettement sont impitoyablement rejetés.

Maintenant, comme nous avons reconnu qu'il était toujours nuisible de planter un légume dans l'intervalle des lignes de jeunes fraisiers, nous avons comblé cette lacune en doublant nos lignes en tous sens.

Cette méthode nous obligeait à bouturer un nombre suffisant de coulants, de façon à pouvoir faire un très bon choix et aussi pour faire face au doublement de la plantation.

Les fraisiers ainsi plantés reprenaient facilement et nous donnaient tous quelques fruits au printemps suivant. Mais aussitôt la dernière cueillette faite, le dédoublement avait lieu immédiatement et les fraisiers restants pouvaient disposer tout à leur aise de la distance qui leur était attribuée.

La distance entre les pieds varie selon les terrains. On plante de 40 à 50 centimètres entre les pieds et 60 à 70 centimètres entre les lignes. Nous plantions le plus souvent à 0^{m}60 cent. entre les pieds et 0^{m}80 entre les lignes. Dans les meilleures terres nous avons été obligés de planter à 1 mètre en tous sens, et à la troisième année les plantes se touchaient. Pendant la cueillette il fallait s'ouvrir un passage avec les mains. Des ouvriers enlevaient les mannes pleines, en distribuaient de vides, de façon que les cueilleuses n'eussent aucun prétexte pour se déranger. Dès qu'elles étaient entrées dans une ligne, il fallait qu'elles en terminassent la moisson sans avoir le droit de faire un pas en arrière ou sur les côtés.

Je vous donne ces détails afin de vous faire remarquer, qu'outre le développement extraordinaire que prend le fraisier dans certains terrains, il y végète et y fructifie d'une façon satisfaisante de huit à dix ans.

Pendant que ces travaux de plantation s'exécutaient, une autre opération non moins sérieuse avait lieu. Les champs de fraisiers étaient visités toutes les trois semaines en moyenne pour la suppression des coulants. J'estime que les coulants abandonnés à eux-mêmes font perdre les trois-quarts de la récolte et plus font périr à bref délai les plantes-mères.

La quatre-saison se cultive de la même façon que la grosse fraise, avec la différence qu'elle se reproduit exactement par le semis. Aussi de temps à autre, il est utile d'en semer afin de régénérer l'espèce et de lui donner une nouvelle vigueur. On dit que les coulants provenant du semis sont supérieurs au semis lui-même, je ne conteste pas le fait, mais dans tous les semis et plantations que j'ai faits, je n'ai jamais remarqué une différence notable. La variété sans coulants donne moins de produits que sa congénère et ne peut-être utilisée que chez l'amateur.

Je fais subir à la quatre-saison deux opérations que je juge nécessaires ; 1° la suppression des coulants pendant toute l'année ; 2° la suppression des fleurs au printemps jusqu'au commencement de Juin. Cette suppression florale a pour effet de fortifier considérablement mes jeunes fraisiers qui me donneront de très beaux fruits au moment où la récolte des grosses fraises est terminée (1).

En me résumant j'indique ce que nous avons à faire, pour obtenir le maximun de production :

1° Ne pas planter sous des arbres ; la quatre-saison elle-même demande de l'air et sa place au soleil ;

2° Le choix des coulants et l'établissement d'une pépinière ;

3° La suppression des coulants toutes les trois semaines au moins, et plus souvent si la végétation est très active.

4° Ne jamais couper les feuilles, ce qui est absolument contraire aux régles les plus élémentaires de la physiologie végétale.

Après expérience, j'ai pu constater qu'en enlevant les feuilles en été ou à l'automne, on supprimait en même temps plus

---

(1) La consommation de la fraise à Amiens est en moyenne de 26.000 kilogrammes. Notre culture en fournissait à elle seule 20.000 kilogrammes.

Au moment où la fraise est abondante, la vente est d'environ de 600 kilogrammes le lundi, 500 kil. le mardi, 400 kil. le mercredi, 500 kil. le Jeudi, 800 kil. le Vendredi, 790 kil. le Samedi, et 1200 à 1500 kilogrammes le Dimanche.

d'une demi-récolte.

Enfin comme dernière recommandation, je m'adresserai non pas aux jardiniers, mais aux propriétaires qui, lorsqu'ils ont vu ou appris qu'une variété de fraisiers donnait de bons résultats, sont portés à croire que celle-ci doit réussir dans leur jardin.

Depuis plusieurs années que je distribue du plant, j'ai pu me rendre compte de déceptions nombreuses, et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que trop souvent le propriétaire rend son jardinier responsable de son insuccès.

Laissez-donc, Messieurs, un peu plus d'initiative à vos jardiniers, et ils sauront vous choisir des fraisiers qui réussiront relativement bien chez vous. Vous aurez ainsi des variétés qui ne seront peut-être pas les plus productives, mais dont la qualité supérieure vous donnera une plus grande satisfaction.

CATELAIN fils.

GRAINES

Reçues par M. DIGEON, notaire honoraire, *de* M. APPERT, *officier de l'Intendance militaire à Biskra* (Sud-Algérien), *et offertes aux Membres de la Société d'Horticulture de Picardie.*

---

1. Ficus-Capriolata (Amérique du Sud).
2. Arbustes, 2 à 3 mètres (Australie).
3. Schinus, Poirier d'Amérique (serre chaude).
4. Casuarina-Equifolia (Iles de l'Océan Pacifique).
5. Sabal-Palmette (Floride).
6. Latania Borbonica (Latanier, île Bourbon, serre chaude).
7. Cocotier Australica.
8. Variétés de Gommiers, 2 paquets.
9. Caroubier.
10. Acacie.
11. Asclepias (arbuste de l'Amérique-Nord).
12. Plantes grimpantes (Amérique).
13. Duranta Plumière (Antilles, serre chaude).
14. Datura Arborea (Pérou, serre tempérée).
15. Cypérus Papyrus (Syrie, serre chaude).

16. Cypérus Alternifolius (Japon).
17. Yucca Gloriosa (Amérique Septentrionale, serre tempérée).
18. Iamelingue.

Remis, pour en rendre compte, à MM. Talbot, Rivière père, Laruelle, Lefebvre Alphonse, Michel Florin et Lévêque-Gottrand.

CONFÉRENCE HORTICOLE

Par M. Raquet.

De l'Amélioration des Plantes par la culture. — Production et fixation des variétés.

Mesdames, Messieurs,

Tous les animaux domestiques et toutes les plantes cultivées sont, on le sait, sortis de l'état sauvage.

Peu à peu, et avec des soins, nous avons obtenu des races animales et des variétés végétales dont les qualités, et, si j'osais dire, les défauts sont mieux appropriés à nos besoins réels ou factices.

Depuis peu, dans cette voie, nous avons fait des progrès considérables.

Il y a des espèces de plantes qui ont été complètement transformées, par exemple les bégonias à fleurs, les reines Marguerite et le Caladium tricolore des Amazones.

Hier, chez M. Régnier à Boves, nous examinions sa collection de Caladium : rien de plus beau, rien de plus riche.

Une nouvelle variété, la Comtesse de Mortemar, complètement blanche, à la feuille si fine, si transparente, que nous avons pu à travers, lire facilement le journal. C'est comme une gaze d'une finesse incomparable.

Comment a-t-on obtenu cette merveille ? Par l'un des nombreux procédés de la culture.

Ces procédés nous voudrions les exposer sommairement ; nous voudrions en exposer et en formuler clairement les règles.

Ces règles ou principes, une fois énoncés, nous essayerons d'en

présenter quelques applications importantes, plus particulièrement à quelques-unes de nos plantes d'ornement.

Notre entretien se trouvera ainsi divisé en deux parties, en une première partie qui a pour objet de poser les principes, et en une autre qui a pour objet d'en faire connaître la portée pratique. Mais auparavant, quelques mots sur les variations et l'hérédité dans les plantes en général.

I

Variations et hérédité

Et tout d'abord, rappelons que tous les êtres vivants naissent les uns des autres avec des variations de forme plus ou moins considérables, et que ces variations sont toujours plus ou moins héréditaires ; c'est là un grand principe qui *préside* à la reproduction de tous les êtres vivants. L'enfant ressemble toujours plus ou moins à ses parents, pères et mères ou ascendants.

C'est vrai pour l'espèce humaine, pour tous les animaux ; c'est absolument vrai aussi pour les plantes.

Les variations, les changements dans les caractères secondaires se reproduisent dans des mesures très variables, c'est-à-dire plus ou moins complètement.

Si le père et la mère, si l'aïeul et l'aïeule sont bruns, il est probable que l'enfant sera brun.

Les graines d'une fleur blanche donneront facilement une fleur blanche.

Un caractère vient-il à se produire accidentellement, il passera dans de faibles proportions, — de 1 °/. par exemple, — des ascendants aux descendants. Mais ces derniers une fois doués de ce caractère, le transmettront plus facilement, c'est-à-dire dans de plus fortes proportions à leurs descendants.

Voila qui domine tout notre sujet : la variation, l'hérédité et la sélection.

Mais nous allons préciser, en passant successivement en revue sous ce triple rapport, les principaux organes des plantes et tout d'abord de la racine.

II

Variations des principaux organes de fixation. Les Règles et Exemples.

I. La Racine. — La racine joue, dans l'existence de la plante, un rôle prépondérant.

Peut-on la modifier ? Oui, et voici comment : 1° *Faire les semis dans un sol léger, sablonneux.* Dans un pareil terrain, la racine se divise et se subdivise, elle fait un chevelu abondant et s'accommodera ainsi mieux d'un milieu restreint, comme dans une culture en pot.

2° *Repiquer le jeune plant après en avoir raccourci le pivot des deux tiers.* C'est une pratique très courante dans la culture du plant d'amandier pour la greffe en écusson du pêcher.

II. La Tige. — C'est au moyen de la greffe intermédiaire qu'on peut modifier la tige, la faire plus haute, plus droite.

Exemple : La greffe des Crassules sur Pereskia et de certaines variétés de poiriers, peu vigoureuses, sur poires de curé ou Carisi d'Angers.

III. Les Feuilles. — Il faut se proposer souvent de les avoir plus grandes ou de couleur variée, panachée, marginée, laciniée, découpée. Sans compter les semis, les moyens ordinaires dont on dispose, à cet effet, sont de deux sortes : *les accidents de végétation* d'une part, pour la production ; et la *sélection*, pour la fixation.

Un rameau à feuilles laciniées ou découpées vient-il à se développer accidentellement sur un arbre, sur un érable, un hêtre, on peut prendre ce rameau et le greffer sur un *sujet* de son espèce pour le multiplier.

Si ultérieurement d'autres greffes sont pratiquées, il faut, choisir les rameaux les mieux caractérisés.

2° L'autre moyen à employer pour obtenir de nouvelles variétés de plantes consiste dans la *fécondation naturelle ou artificielle* avec croisement de types différents.

Souvent, dans un semis avec des graines ordinaires, il arrive par hasard, qu'une plante issue de ces graines, a des feuilles, un port, un *faciès* spécial.

Comment? Personne n'en sait rien.

C'est ce qui est arrivé un jour pour le hêtre pourpre. Dans un semis de faînes récoltées d'un arbre à feuilles ordinaires, un ouvrier d'Orléans a eu la bonne fortune d'avoir un hêtre à feuilles pourpres.

Multipliée par la greffe, cette variété s'est rapidement propagée.

Depuis même, cette variété a fini, au moyen du semis et de la sélection, par se reproduire de graine.

Il en a été ainsi de tant d'autres espèces ornementales, de l'érable négondo qu'on greffe sur l'érable ordinaire ; du noisetier pourpre, qu'on marcotte, et des nombreuses variétés d'aulne, qu'on greffe sur l'aulne ordinaire.

IV. La Fleur. — Deux moyens sont aussi employés pour les modifier, pour en augmenter, par exemple, la grandeur ou en faire varier la couleur.

Ces moyens sont connus : nous voulons parler des accidents de végétation et de la fécondation naturelle ou artificielle.

1° Par les accidents de végétation : rien là de bien scientifique. C'est ainsi pourtant qu'on a obtenu un certain nombre de fruits, par exemple, les sous-variétés de poires panachées, comme la Duchesse d'Angoulême et le Beurré d'Amanlis.

La fleur aussi est l'objet de transformations importantes qui portent sur la couleur, la forme et la direction.

2° Enfin, la fleur est souvent modifiée par la fécondation naturelle, et, aujourd'hui surtout, par les procédés connus de la fécondation artificielle. Parlons de l'amélioration de certains légumes. 1° La Pomme de terre. — Rien de plus facile : il suffit de choisir dans les plus belles touffes les tubercules ayant les meilleurs yeux et d'une bonne grosseur ; puis, avant la plantation de les soumettre au verdissement.

Mais, de plus, il est avantageux, pour faire un meilleur choix encore, de déterminer la densité des tubercules par le procédé du bain salé. Voici l'expérience. Un tubercule à chair creuse, peu féculent est léger, il doit être éléminé pour la plantation : telle mère, telle fille.

2° La Tomate. — La tomate aussi comporte, en peu de temps des améliorations sérieuses, quant à la précocité et quant à la

forme : éliminez de la reproduction tous les fruits anguleux, irréguliers et, après trois ou quatre générations, vous aurez une variété de tomates à forme correcte. Il est peu utile d'ajouter que les premiers bons fruits, non les derniers surtout, donneront peu à peu une variété de tomate plus précoce.

J'ajoute, pour ces deux plantes congénères, qu'enfin on a mis la main sur un remède contre la maladie ordinaire le *Peronospora infestans.*

Ce remède consiste à bassiner les feuilles, en Juin-Juillet, avec une dissolution de couperose bleue ou sulfate de cuivre.

Cette dissolution doit-être faite à un demi pour cent seulement. Employé deux ou trois fois avant l'apparition de la maladie, ce remède s'est montré très efficace, spécialement contre la maladie de la tomate. Il faut que, cette année, plusieurs membres fassent des essais sérieux.

PLANTES D'AGRÉMENT.

1° *Plantes à capitules* ou *à fleurs en tête :* Reine Marguerite, Zinnia, Immortelle, Chrysanthème. — Ce que nous appelons fleurs doubles, dans ces groupes de plantes, ne sont autre chose que des plantes dont les fleurs du centre, naturellement en forme de tuyaux, sont transformées en fleurs à languettes.

En Botanique on dit, dans ce cas, que les fleurons sont transformés en demi-fleurons ; ici l'expression de fleurs doubles n'est donc pas absolument exacte.

Pour le semis, ce changement dans la forme du fruit se produit assez facilement.

Mais pour la fixer il faut éliminer les graines du centre dont la transformation des fleurs n'est ordinairement que partielle.

On prend, pour les semer, les graines du tour ou de la périphérie.

2° *La Giroflée.* — En Allemagne, on plante en pot tardivement. Ce procédé détermine l'avortement d'un grand nombre de rameaux secondaires. C'est ce qu'on peut obtenir plus simplement, plus sûrement en les retranchant à la serpette.

Par là on obtient la concentration de la sève et ainsi des graines mieux nourries, capables de donner ultérieurement des plantes plus vigoureuses.

C'est à ce point qu'aujourd'hui on vend des graines de giroflée

avec la garantie qu'elles donneront soixante et même soixante-dix pour cent de plantes à fleurs doubles.

Combien d'autres faits nous pourrions citer comme application des règles que nous avons exposées, mais la voie est ouverte, elle est éclairée et avec le temps nous pourrons nous y avancerons peu à peu.

ERRATUM

Lire à la troisième ligne de la page 68, du Bulletin de Février et Mars « TROIS TYPES DE POIRES » au lieu du mot *Pommes* qui a été imprimé par erreur.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 1887

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS, Président.

127 membres dont plusieurs Dames patronnesses assistaient à la réunion.

Le procès verbal de la séance de Mai dernier est lu et adopté.

M. le Président au nom du bureau et du conseil d'administration, propose l'admission de 44 membres titulaires dont les noms suivent :

1° Comme Dames Patronnesses :

Mmes POURCELLE, Fernand, rue Debray, 14,
présentée par MM. Richer et Garnier.

Mlles FOUGERON, Alice, à Breilly,
présentée par MM. Lozé et Decaix-Matifas.

BOUCHON, Blanche, institutrice, à Renancourt,
présentée par MM. Guilbert, instituteur et Decaix-Matifas.

BRUNEL, directrice du Pensionnat du Lycée de jeunes filles, rue Saint-Fuscien,
présentée par MM. Michel Vion et Brieux.

2° Comme Membres Titulaires :

MM. DEROUVROY, maire, à Picquigny,

MM. Cottrelle, Georges, percepteur, à Picquigny,
Montigny, propriétaire, à Picquigny,
Decaïeu, juge de paix, à Picquigny,
Lacour, receveur d'enregistrement, à Picquigny,
présentés par MM. Bouthors et Fougeron.
Cordellier, maire, à Hangest-sur-Somme,
Godot, maire, à Béthencourt-Saint-Ouen,
Moignet, Victor, maire, à Ville-Saint Ouen, demeurant à Flixecourt,
Ducamp, conseiller général et maire à Corbie,
présentés au nom de Mlle Alice Fougeron.
Pourcelle, Fernand, président de la Société de Tir du 12me territorial, rue Debray, 14,
présenté par MM. Richer et Garnier.
Brandicourt, employé des Ponts-et-Chaussées, rue de Castille, 58,
présenté par MM. Richer et Laruelle.
Thierry-Roland, md d'huiles d'œillette, rue Allart, 33.
présenté par MM. Richer et Laruelle.
Crescent, tonnelier, rue Victor-Hugo, 16,
présenté par MM. Richer et Laruelle,
Flandrin, directeur des Magasins généraux,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Dumeige.
Mille, Eugène, négociant, rue des Vergeaux, 37,
présenté par MM. Sebbe et Soyez.
Dubuffet, Charles, Bocquet, Charles, Bocquet, Charlot, Aclocque Alfred; Leclercq Alfred; Lecul Alfred; Lecul Joseph; Dailly Louis; Grenier Charles;
Ces huit membres, garçons jardiniers chez M. Tabourel Omer, horticulteur, route de Rouen, 110,
présentés par MM. Tabourel Omer, et Laruelle.
Michaux, Emile, rue Catherine-de-Lice, 28,
présenté par MM. Laruelle et Joseph Dumeige.
Dufourmantel, fab. de chaux et ciment, place St-Denis,
présenté par MM. Buignet et Decaix-Matifas.
Armanville, horticulteur, au Petit-Saint-Jean, rue du Presbytère, 22,
présenté par MM. Buignet et Boucher-Dion.

MM. Brunel, conducteur-principal au service de l'Architecture, rue de l'Aventure, 15,
présenté par MM. Buignet et Laruelle.

Millevoye, instituteur, à Fressenneville, par Oisemont,
présenté par MM. L. Michaut et Decaix-Matifas.

Pourchelle, Gustave, propriétaire à Salouël,
présenté par MM. Buignet et Blangy.

Doutard, rentier, rue du Lycée, 38,
présenté par MM. Richer et Buignet.

Boutémy, Louis, route de Corbie, 72,
présenté par MM. Decaix-Matifas et J. Dumeige.

J.-B. Souillard, m[d] droguiste, rue de Beauvais, 21,
présenté par MM. Tabourel, Omer et Tabourel, Ernest.

Berthet, propriétaire, rue Laurendeau, 178,
présenté par MM. Levert et Choquet-Lenoir.

Séverin, agriculteur-chimiste, à l'Hôtel Continental,
présenté par MM. Raquet et Laruelle.

Bagnard, propriétaire, barrière du Gayant, à St-Maurice,
présenté par MM. Laruelle et Richer.

Benoist-Galet, rentier, place Longueville, 25,
présenté par MM. Corroyer et Michel-Florin.

Sauvé, employé de commerce, rue du Marais (faubourg Saint-Pierre),
présenté par MM. Coudun et Croizé.

Boche-Becquet, marchand épicier, rue de la Hotoie, 13,
présenté par MM. Sebbe et Laruelle.

Battu-Briez, négociant-épicier, rue de Beauvais,
présenté par MM. Sebbe et Laruelle.

Blangy, Emile, employé, rue des Jardins, 14
présenté par MM. Buignet et Blangy Furcy.

M. le Président dépose sur le bureau les programmes des expositions ci-après désignées : 1° de roses, ouverte à Troyes les 2, 3 et 4 Juillet 1887 ; 2° de Pontoise, ouverte du 8 au 10 Septembre prochain ; 3° de la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau ouverte à Montereau-Faut-Yonne du 24 au 27 Juin 1887 ; 4° du concours agricole de Boves tenu par la Société des Agriculteurs de la Somme, le 26 Juin 1887. Enfin la Société d'Horticulture du Doubs donne avis que son exposition

qui devait s'ouvrir le 18 Juin courant est remise à une date qui sera ultérieurement annoncée.

La correspondance comprend ensuite :

1° Une lettre de M. le docteur Richer, remerciant la Société de la médaille qui lui a été accordée pour les lauréats des cours de botanique ; 2° du programme de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale ; 3° une lettre de M. le Préfet, annonçant que M. le Ministre de l'Agriculture accorde comme chaque année à la Société une subvention de 700 francs.

L'Assemblée accueille cette communication avec une vive reconnaissance et M. le Président se charge de lui transmettre ses remerciements.

Il est encore donné connaissance de lettres de MM. Millevoye, instituteur à Fressenneville ; Godot, maire à Béthencourt-Saint-Ouen ; Bouthors, propriétaire à Picquigny ; Crescent, tonnellier, rue Victor Hugo, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Président annonce qu'il a reçu le compte rendu officiel des fêtes et concours du centenaire de Parmentier ; un exemplaire de la publication, « *La Science en Famille* » et une notice sur la « *Cire et les Abeilles et son Utilisation* » par M. J-B. Leriche ; puis il dit qu'il est heureux de profiter de la présence de M. Leriche pour le féliciter des services signalés qu'il rend à l'industrie agricole.

M. le Président entretient l'Assemblée de l'Exposition Universelle de 1889, il s'est procuré un exemplaire du règlement et se propose d'insérer au bulletin la partie qui intéresse l'horticulture. Il informe les membres qui voudraient participer à cette grande manifestation nationale, qu'il sera en mesure de leur procurer tous les renseignements nécessaires.

M. le Président, au nom du Conseil d'administration, présente ensuite à l'assemblée, le programme de l'Exposition d'Octobre prochain.

M. de Benoist demande que, à l'imitation de ce qui se pratique à la Société Nationale d'Horticulture de France, le jury soit composé exclusivement de membres étrangers à la société.

M. le Président répond que le jury ne peut être choisi que suivant les prescriptions de l'article 40 du règlement, lesquelles

indiquent que les jurés doivent être pris parmi les membres. Ledit article permet seulement d'admettre des délégués étrangers. On ne pourrait agir autrement sans commettre une infraction au règlement.

L'Assemblée adopte le programme par mains levées, et M. le Président fait connaître que cette exposition d'Octobre prochain aura lieu sur la place Longueville, dans une tente dont il présentera les plans et devis à l'assemblée générale du 24 Juillet prochain.

M. Catelain fils fait l'exposé des apports de produits de la séance de Mai dernier, et M. le Président donne ensuite la parole à M Laruelle fils pour une étude sur « *les moyens pratiques à employer dans la création des jardins.* » Après cette lecture M. le Président fait remarquer que M. Henri Laruelle, quoique jeune encore, s'est déjà fait entendre dans nos réunions par la lecture de divers travaux de son excellent père ; aujourd'hui, il fait vaillamment une lecture pour son propre compte, c'est une voie dans laquelle on ne saurait trop l'encourager, d'autant mieux que ce premier essai est très heureux. J'espère, ajoute-t-il, que vous voudrez bien vous joindre à moi en lui adressant toutes nos félicitations. L'assemblée accueille ces paroles par des applaudissements.

M. Raquet fils prend alors la parole pour développer son sujet : « *Du rôle des insectes dans la fécondation des fleurs.* » M. le Président remercie M. Raquet fils « qui a aussi, dit-il, « abordé pour la première fois notre tribune horticole. On peut « dire que par l'intérêt qu'il a su donner à son travail, il a su « s'inspirer de cet adage : *Noblesse oblige*, se rappelant qu'il est « le fils de notre habile professeur. »

M. le Président termine en exprimant le désir que M. Raquet fils reprenne bientôt la plume et vienne se faire entendre de nouveau.

Après ces intéressantes lectures, M. le Président annonce la remise d'une médaille d'or à M. Constant Dumeige, et prend la parole en ces termes :

Messieurs,

« Notre société qui comptera bientôt un demi-siècle d'exis- « tence, possède parmi ses membres, un certain nombre

« d'hommes dévoués qui ont assisté à sa fondation, lui ont été « invariablement fidèles, l'ont toujours aimé, l'aiment encore « et lui ont prodigué le dévouement le plus absolu.

« Entre ces dignes membres, s'est distingué surtout notre « sympathique secrétaire-archiviste, M. Dumeige.

« Constamment réélu depuis 185', notre excellent collègue « n'a cessé d'apporter à l'exercice de ses fonctions une activité « et un zèle qui n'ont pu être ralentis que par sa santé un « moment ébranlée.

« Dominé par un scrupule bien naturel mais excessif, je dois « le dire, M. Dumeige avait cru devoir résigner un mandat « qu'il détient de 36 votes successifs.

« Vous avez accompli, Messieurs, un grand acte de justice et « de reconnaissance en insistant auprès de notre cher secré- « taire pour qu'il voulût bien conserver sa place au Bureau et « en lui décernant une médaille d'or pour récompense de ses « longs et importants services.

« Aujourd'hui, cher et digne ami, permettez-moi, au nom de « tous, de vous remettre ce témoignage de notre sincère estime « et veuillez accepter ce souvenir que vos collègues sont si « heureux de vous offrir. »

Et joignant l'action à la parole, M. le Président remet à M. C. Dumeige la médaille d'or, au milieu des applaudissements prolongés qui se font entendre de toutes parts M. Dumeige se rassied visiblement ému de ce nouveau témoignage de l'amitié de ses collègues.

M. Souillard, l'un des membres présentés à cette séance, fait don à la société d'un certain nombre de pots de mastic à greffer de sa composition, pour être distribués. De vifs remerciements lui sont adressés.

La loterie entre les 127 membres présents est alors effectuée et la séance est levée.

Le Secrétaire général,

CATELAIN fils.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission permanente, par M. CATELAIN Fils.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Commission a eu à examiner 10 lots présentés par 6 exposants.

Nous avons placé en première ligne les lots de M. Studler. Ses azalées aux coloris si brillants et si variés attestaient les soins intelligents dont ils sont l'objet. Son lot de légumes aussi complet que possible ne laissait rien à désirer. Ses pensées étaient d'un excellent choix et dénotaient une bonne culture.

La Commission lui adresse toutes ses félicitations pour l'ensemble de son apport.

M. Julien Joint, jardinier chez Madame Objois, avait également de très belles pensées, plus des laitues Gottes et laitues Maurice. Cette dernière est une nouveauté dont on dit beaucoup de bien. Nous remercions M. Joint de nous l'avoir présentée.

Madame Gaffet-Lerouge, une de nos plus dévouées dames patronnesses, présentait un joli choix de fleurs de saison.

M. Lebrun qui aime à nous montrer les perfectionnements qu'il apporte dans la confection des fruits artificiels, nous en a fait voir quelques nouveaux spécimens.

M. Lecat directeur de l'établissement « *A la Ménagère* » chaussée Saint-Leu, nous a présenté des tuyaux d'arrosage métalliques, souples ; des pompes de jardins, des pompes seringues bien soignées, des griffes-sercleuses, des tuteurs galvanisés et des modèles d'étiquettes du meilleur goût.

Enfin Madame Devraigne nous a fait admirer une corbeille de fleurs artificielles.

La Commission a fait les attributions de points suivantes qu'elle vous propose d'adopter :

MM.	Studler, fleurs, félicitations. . . .	10	points
	» légumes	9	»
	Joint, jardinier de M. Objois fleurs. .	6	»
	» » » légumes .	2	»
Mme	Gaffet-Lerouge, fleurs.	4	»
MM.	Lebrun, fruits artificiels.	5	»
	Lecat, instruments, ...	5	»
Mme	Devraigne, corbeille de fleurs artif. .	2	»

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES JARDINS PAYSAGISTES

MESDAMES, MESSIEURS,

Je viens, avec une hésitation bien légitime, vous exposer le résumé de mes études sur l'art des jardins paysagers. J'ai lu plusieurs beaux ouvrages traitant ce sujet, j'ai contemplé, à Paris et ailleurs, des travaux d'une perfection admirable, mais si mon imagination a été frappée, je ne me reconnais aucune expérience ni aucun titre pour parler de ma propre autorité devant un auditoire composé de l'élite des gens de goût. Cependant aidé des conseils de mon père et encouragé par l'espoir de votre bienveillance, j'ai pensé que je pourrais vous communiquer ces quelques notes prises à votre intention et pour mon instruction personnelle. Dans la création d'un jardin paysager il faut surtout s'inspirer de ce qui flatte le regard et parle à l'intelligence.

L'imitation de la nature dans ce qu'elle a de véritablement beau : telle est la règle essentielle qui doit guider les travaux de l'homme.

Copier certaines monstruosités serait ridicule et dénoterait un mauvais goût. La nature est assez riche en beautés variées à l'infini pour captiver l'attention des observateurs qui veulent la reproduire.

Comme nous le disait dernièrement notre savant et sympathique professeur de Botanique, M. Richer : « *la nature a*

tout fait simplement, mais avec quel art admirable ! » Les tableaux naturels destinés à être reproduits artificiellement nous offrent deux grandes catégories : les régions boisées et les régions incultes et accidentées. Dans les régions boisées les masses végétales sont l'objet le plus apparent du paysage.

Les montagnes ou collines arides et rocheuses au contraire, n'ont d'autre agrément que celui de la configuration du sol. L'architecte ou jardinier paysagiste doit observer judicieusement ces différentes perpectives de la nature afin d'en tirer parti dans ses travaux. Il lui faut donc le goût du beau, l'esprit d'observation, le talent de saisir du premier coup d'œil, les ressources naturelles du terrain qu'il est appelé à transformer ou à modifier. Lorsqu'on se propose de faire un jardin paysager il y a certainement des proportions d'étendue au-dessous desquelles il serait ridicule de descendre, mais il n'est pas absolument nécessaire d'opérer sur de vastes terrains comme quelques auteurs le prétendent. La nature elle-même sans l'intervention de l'homme ne produit-elle pas des chefs-d'œuvre de perspective dans des espaces restreints? Les peintres paysagistes nous montrent par leurs tableaux qu'il est possible de produire des effets réellement beaux et pittoresques en se bornant à une petite étendue. C'est un exemple à suivre, on peut trouver dans ces peintures des inspirations pour la plantation et le groupement des arbres ou autres parties boisées. Si donc on ne dispose, comme cela arrive souvent dans les villes, que d'un petit terrain sans vue et entouré de constructions, il faut masquer les murs par des lierres et planter des arbres à haute tige pour se procurer de l'ombre et se garantir des regards indiscrets. Le dessin du jardin se fait d'après la forme du terrain en cherchant, par des groupements ingénieux à dissimuler son peu d'étendue.

La perfection, c'est d'avoir devant soi assez d'espace pour n'être pas gêné dans ses plans. Si la contrée est riche en points de vue ou en effets pittoresques, un habile paysagiste devra prendre ses dispositions pour harmoniser son œuvre avec cet

entourage et obtenir les plus grâcieuses perspectives. Autant que possible, lorsque le sol est trop uniforme, on doit faire des vallonnements. C'est un moyen de donner la vie à un terrain trop peu accidenté. Les rivières et les pièces d'eau sont indispensables dans un jardin paysager, surtout lorsqu'il est possible d'y établir des rochers et des cascades. C'est une richesse inestimable pour une propriété de posséder un cours d'eau naturel. On le dirige autour des bois et des bosquets, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant des allées, ou s'enfonçant sous les frais ombrages pour courir ensuite grâcieusement au milieu des herbes d'un beau vallon.

Une cascade naturelle est encore préférable à toutes celles qui sortent de l'imagination humaine. Les grottes sont parmi les choses naturelles ce qu'il y a de plus difficile à imiter. Presque tous les grands squares de Paris en possèdent d'admirables qui produisemt une véritable illusion, on peut citer celles du Parc Monceaux et celles du Champ de Mars comme les mieux réussies.

Pour le tracé du jardin, il importe de bien étudier les détails du terrain, ses accidents, l'ensemble du site. On doit conserver tout ce qui peut contribuer à l'ornementation et utiliser toutes les ressources naturelles. Après ces études préliminaires, il faut arrêter dans sa pensée les lignes principales, puis les fixer sur le papier. Pour le dessin et la plantation, il est nécessaire de prévoir l'avenir et de se figurer par l'imagination ce que sera l'espect général quinze ou vingt ans plus tard, lorsque la nature aura opéré son travail. Il faudra donc ménager l'espace nécessaire aux arbres et aux arbustes en prévision du développement auquel ils parviendront. Ainsi, à la Hotoie, les avenues sont des plantations anciennes trop serrées et les arbres se sont nui considérablement.

Cependant il ne faut pas non plus tomber dans l'excès contraire de manière à donner aux plantations un aspect dénudé. Une étude approfondie et des combinaisons bien réfléchies doivent présider à une entreprise de ce genre, car il est

très difficile de remédier à des plantations défectueuses. Il peut arriver dans certains terrains tout à fait favorables, que les tracés soient indiqués naturellement par l'ensemble bien harmonisé des accidents du sol, dans ce cas il suffit d'embellir la perspective en faisant quelques travaux destinés à faire mieux ressortir les différents aspects déjà beaux par eux-mêmes.

Pour le tracé des allées, on doit s'inspirer de l'utilité qu'elles présentent et ne pas les multiplier sans nécessité. Les courbes à grand rayon sont les plus élégantes. Les pentes doivent être douces. Lorsque les allées se rencontrent, il faut éviter les angles droits et ménager des carrefours aussi vastes que possible. Il est bon d'établir une allée dite de ceinture et la faire passer ainsi que les autres dans des parties alternativement couvertes et découvertes. Les bancs et chaises de repos doivent être placés dans des endroits agréables, soit par la solitude, soit par les points de vue qu'on découvre. Les gazons doivent être assez étendus pour laisser apercevoir les différentes scènes du paysage.

Des arbustes ou des plantes curieuses disséminées sur les pelouses contribuent à l'ornementation, mais il est nécessaire de les placer de manière à s'harmoniser avec l'ensemble des parties boisées ou accidentées. Le vallonnement doit être naturel et aller se perdre dans un détour habilement choisi. L'uniformité de la pente se corrige par de légers mamelons plantés de trois, cinq ou sept végétaux rares ou curieux. Le jardinier paysagiste, par son goût et son discernement, trouvera l'emplacement des corbeilles aux environs de la maison d'habitation et sur le bord des pelouses.

Tels sont les principes à suivre dans la création d'un jardin paysager, il y aurait encore beaucoup d'autres détails à donner, mais ils ne s'appliquent pas indifféremment à toute espèce de terrain, la nature de mon travail me forçait de rester dans des généralités.

Henri Laruelle.

DU ROLE DES INSECTES DANS LA FÉCONDATION DES FLEURS

Par M. Georges RAQUET, fils.

MESDAMES, MESSIEURS,

Les amateurs de jardins vivent au milieu de la nature. Entourés de leurs chères plantes, leur souci est de les protéger contre mille accidents, contre le froid, contre les insectes, contre la sécheresse.

Ce sont des soins de tous les instants que réclament leurs protégées; mais, comme compensation, que de poésie, que de beautés cachées dans les tableaux qui se déroulent chaque jour sous leurs yeux.

Que d'enseignements utiles à tirer de l'observation de tout ce qui les entoure! Les grands animaux de la forêt, les vieux chênes, la modeste touffe de gazon qu'ils foulent du pied, les insectes qui voltigent dans l'air, sont pour eux autant de sujets d'étude aussi variés qu'intéressants.

Pas n'est besoin d'être un savant pour en saisir tous les charmes : la nature, comme « la terre, cache une passion, et l'on s'y laisse facilement prendre quand une fois on y a goûté. »

Sans avoir l'intention de vous refaire ici la belle théorie de la fécondation, je voudrais vous signaler un certain nombre de faits curieux, et en particulier attirer votre bienveillante attention sur le rôle que jouent les insectes dans la fecondation des fleurs.

C'est qu'en effet, la nature, dans son admirable sagesse, a eu surtout en vue d'assurer la multiplication à l'infini des êtres qu'elle avait créés.

Et pour arriver à ce but important, elle a mis en jeu mille moyens tous plus ingénieux les uns que les autres : elle a appelé à son aide le souffle du vent, l'insecte ailé, l'homme lui-même.

Avant, Messieurs, de vous exposer le rôle considérable que joue l'insecte dans la fécondation des plantes, et de tirer les enseignements pratiques que comporte cette étude, permettez-moi de vous rappeler très rapidement ici les noms des organes qui concourent à la formation de la graine.

I.

Une fleur, on le sait, se compose en général de deux enveloppes : le *calice* ou enveloppe extérieure, qui manque quelquefois, est ordinairement vert. La *corolle*, placée à l'intérieur du calice, affecte toutes les formes et se nuance de mille coloris.

Ces deux envelopes ne jouent qu'un rôle secondaire dans la vie de la fleur : elles doivent surtout protéger, contre les agents extérieurs, les organes délicats de la reproduction, qui sont le *pistil* et les *étamines*.

Le pistil, c'est ce filament ordinairement long et grêle terminé par un petit bourrelet gluant appelé *stigmate*, que l'on rencontre au centre de la fleur et qui surmonte l'*ovaire* ou berceau des futures graines.

Les étamines entourent ordinairement le pistil : ce sont des espèces de petits marteaux en nombre variable, dont la tête, appelée *anthère*, contient la poussière fécondante ou *pollen*.

Pour que la fécondation des *ovules* contenus dans l'ovaire ait lieu, il faut qu'il y ait tout d'abord fixation du pollen des étamines sur le stigmate du pistil.

Quelquefois, comme dans la *rose*, à la faveur d'un léger coup de vent qui ébranle la plante, le pollen tombe directement des anthères sur le stigmate, et alors la fecondation s'opère.

D'autres fois, comme dans la *Rue à fleur odorante*, quand le moment solennel de la pollinisation est arrivé, chacune des huit ou dix étamines de la fleur approche successivement son anthère du stigmate du pistil : dans ce cas encore, vous le

voyez, de sages mesures ont été prises pour assurer la fécondation.

Il me souvient qu'alors que je commençais, sous l'habile direction de notre savant vice-président, M. Richer, mes premières et modestes études botaniques, je remarquais un certain nombre de faits analogues à ceux que je viens de vous citer.

L'ortie, les pariétaires, l'épine-vinette, les capucines, m'offraient encore de curieux exemples d'autofécondation, c'est-à-dire de fécondation des ovules d'une fleur par son propre pollen.

J'étais donc porté à croire que les choses se passent toujours ainsi ; mais je m'aperçus bientôt que grande était mon erreur, car, dans un très grand nombre de cas, la fécondation directe ou autofécondation est impossible.

Dans certaines plantes, en effet, comme dans l'aucuba, les sexes sont complètement séparés, c'est-à-dire que les fleurs d'un même pied ne contiennent que des étamines et d'autres pieds que des pistils : dans ces conditions, l'autofécondation ne peut assurément pas avoir lieu.

Il en sera à peu près de même pour les orchidées, dont le pollen est solide et qui ne se détachera par conséquent que difficilement des anthères pour se porter sur le stigmate.

Dans les ombellifères, la bourrache, l'œillet et la pensée, le stigmate est apte à la fécondation avant l'apparition du pollen.

Dans les géranium, au contraire, le pollen a disparu depuis longtemps des anthères quand le stigmate s'ouvre pour la fécondation : elle ne pourra encore s'opérer, dans ces différents cas, bien que nous ayons affaire à des fleurs complètes.

Ainsi, voilà de jolies plantes qui, abandonnées à elles-mêmes, seraient condamnées à la stérilité. Est-ce donc que ces plantes vont disparaître à tout jamais de nos jardins, dont elles sont tout à la fois l'ornement et la vie ?

II.

Rassurons-nous : la nature a donné trop de preuves de sa sollicitude à l'égard des êtres qu'elle a créés, pour que nous puissions la soupçonner un seul instant de s'être conduite en marâtre vis-à-vis de quelques-uns.

Bien plus, on peut affirmer qu'en mettant des obstacles à la fécondation directe, la nature voulait assurer aux végétaux une postérité à la fois plus nombreuse et plus vigoureuse.

Tel est le sentiment d'un grand naturaliste anglais, de l'illustre Darwin ; et à l'appui de cette théorie, il cite de nombreuses expériences qui ont porté sur plus de trois cents espèces.

C'est ainsi, qu'en moyenne, un pied de *digitale* rouge issu de graines soumises à la fécondation croisée mesure 1 mètre 28, alors qu'un autre pied provenant de graines auto-fécondées, n'acquiert qu'une hauteur de 89 centimètres ; soit une différence de 32 centimètres en faveur des plants croisés.

Pour une de nos plantes les plus cultivées, le *pétunia*, cette différence est encore plus sensible : tandis qu'un plant provenant de graines croisées atteint une hauteur moyenne de 95 centimétres, un autre plant issu de graines autofécondées ne mesure que 58 centimètres, soit une différence de 0^m 37.

Si nous prenons un exemple dans des plantes plus petites, et ainsi naturellement plus faibles, comme la pensée, la différence s'accentue encore en faveur des plants croisés, qui prennent un développement double de celui des plants nés de graines provenant de fleurs autofécondées.

Mais si de telles graines donnent naissance à des plantes moins vigoureuses, elles sont aussi beaucoup moins nombreuses.

Pour la *linaire vulgaire*, par exemple, alors que des fleurs soumises à la fécondation croisée ont donné 100 graines, les fleurs autofécondées n'en ont donné que 14, soit une différence de 86 0/0 en faveur de la fécondation croisée.

Cette différence est en moyenne de 35 0/0 dans le *petunia violacea ;* de 58 0/0 dans le *cyclamen persicum* et enfin de 90 0/0 dans la pensée ou *viola tricolor.*

Cette règle paraît d'ailleurs présider à la naissance de tous les êtres vivants.

C'est qu'en effet, vous le savez, dans le règne animal, la nature a manifesté toute son aversion pour les mariages consanguins, en n'accordant à ces sortes d'unions que des descendants dont l'organisation laisse trop souvent à désirer. Parfois même, elle est plus sévère encore : elle frappe de pareilles unions d'une stérilité absolue.

Or, tout s'enchaîne ici bas. Une admirable harmonie relie entre eux les deux règnes : c'eût été la détruire que de ne pas tout mettre en jeu pour empêcher, dans le règne végétal, un phénomène, comme la fécondation directe, qui n'aurait donné naissance qu'à des être affaiblis, et surtout peu nombreux.

A l'homme, qui doit surtout avoir en vue l'intérêt supérieur de la famille, la Providence a donné la conscience et la raison pour se mettre en garde contre de pareils dangers ; à la plante, elle a donné l'insecte.

C'est lui, nous allons le voir, qui, guidé par son instinct et poussé par les besoins de la vie matérielle, sera chargé d'opérer la fécondation croisée.

Voyons comment.

III.

C'est en allant de fleurs en fleurs pour en extraire le nectar dont ils ont besoin, que les insectes remplissent leur rôle de distributeurs de pollen par excellence.

C'est qu'en effet, chaque fleur cache au fond de sa corolle un petit réservoir appelé *nectaire* dans lequel est contenue la précieuse liqueur dont se nourrissent la plupart des insectes.

Mais, pour l'atteindre, ils sont obligés de toucher aux étamines et ils emportent ainsi sur le corps, sur la tête surtout, une certaine quantité de pollen. Ils le distribueront aux pistils

des fleurs qui feront l'objet de leurs visites ultérieures et dont ils assureront ainsi la fécondation.

Cette abeille affairée, ce gros bourdon, ce magnifique papillon, qui voltigent de fleur en fleur, se livrent à cette délicate opération avec toute l'habileté de praticiens consommés.

Intermédiaires aussi discrets que dévoués, ils remplacent auprès de la modeste fleur des champs, l'habile jardinier qui préside aux destinées de ces plantes que rendent précieuses leur parfum, leur beauté ou notre caprice.

Pour se convaincre du rôle qui incombe aux insectes, il suffit d'observer pendant quelques instants une abeille en train de recueillir le nectar qu'elle trouve à la base des fleurs.

On remarque bientôt qu'elle n'a pas pour unique but, en parcourant ainsi les fleurs, d'assurer sa provision de miel.

S'il en était ainsi, il n'y aurait en effet pas de raison pour qu'une abeille qui vient de visiter les fleurs d'un pied de géranium, par exemple, ne s'attaquât pas immédiatement aux fleurs d'un fuschsia placé tout à côté.

Ce n'est pas ainsi, tant s'en faut, que les choses se passent.

N'y eût-il, dans un jardin, que deux fleurs de la même plante, que l'abeille les visitera toutes deux, et qu'elle ne s'abattra sur une autre espèce qu'après être retournée à sa ruche pour y déposer le fruit de cette première récolte.

Bien plus, telle est la puissance de vision et de discernement de ces insectes, qu'une abeille reconnaît parfaitement deux variétés d'une même plante, ces deux variétés fussent-elles absolument différentes de formes et de couleurs.

C'est ainsi qu'elle ira d'un pavot rouge à un autre panaché; d'un myosotis bleu à un blanc; mais jamais elle ne passera d'un géranium rouge à une giroflée : et pourtant, ces deux dernières fleurs, surtout quand elles sont simples et de même couleur, se ressemblent beaucoup à première vue.

Guidée par son admirable instinct, l'abeille sait donc que le pollen de la sanve ne saurait être utilement porté sur le stigmate d'une fleur de sainfoin.

J'ai pourtant remarqué quelques fois des abeilles qui, soit par inexpérience, soit par étourderie, volaient d'une fleur à une autre de même couleur, mais d'espèces différentes. Il est curieux de voir, dans ce cas, avec quelle rapidité ces insectes reviennent de leur erreur. A peine posés, ils quittent précipitamment la fleur qui les a trompés, comme s'ils s'y brûlaient les pattes.

Ainsi, c'est aux insectes qu'a été confié le double rôle d'assurer la fécondation des fleurs, dans un très grand nombre de cas ; et d'opérer, entre les diverses variétés, des croisements qui en créeront quelques fois de nouvelles. Les insectes, dans la production des graines, sont donc pour nous des auxiliaires précieux.

Mais, sous ce rapport, que de préjugés à combattre, que d'idées à rectifier.

Il me souvient, par exemple, d'un procès qui fit grand bruit, il y a quelques années, dans le département d'Eure-et-Loir, où j'étais chez un ami de la maison.

Il s'agissait d'un cultivateur qui contestait à un malheureux apiculteur, son voisin, le droit de mettre des ruches dans les champs qui avoisinaient ses pièces de trèfle.

Il alléguait que les abeilles en abîmeraient les fleurs et que la récolte en souffrirait.

Inutile de vous dire que, comme tous les procès, celui-ci dura longtemps et qu'il coûta fort cher.

Finalement, notre cultivateur le perdit et le Tribunal reconnut à son voisin le droit d'inlaller des ruches dans les champs, à la seule condition qu'elles fussent placées à une certaine distance des chemins, afin de ne pas gêner la circulation.

C'est qu'un savant picard, M. Hamet, professeur au Luxembourg, était venu déclarer que non-seulement les abeilles ne pouvaient pas nuire au trèfle, mais encore que, pour cette plante, leur intervention était presqu'indispensable

et qu'elle se traduisait toujours par une augmentation considérable de récolte en graines.

M. Hamet, cita, à l'appui de son dire, le phénomène qui s'était produit lors de l'introduction du trèfle violet en Australie.

La première récolte fut splendide, mais quel fut le désappointement des cultivateurs australiens, lorsqu'ils virent que leur trèfle, qui cependant avait bien fleuri, ne leur donnait qu'une quantité de graines insignifiante.

On devait, pour faire de nouveaux semis, introduire chaque année, en Australie, des graines venant d'Europe.

Les choses allaient ainsi depuis quelque temps lorsqu'on eût l'idée d'installer des ruches d'abeilles au milieu des champs de trèfle.

L'essai réussit complètement : on obtint un excellent fourrage, de jolies fleurs, et, cette fois, des graines nombreuses et bien constituées.

Une de nos plantes d'ornement les plus communes, le *Muflier* ou *Gueule-de-Loup*, est fécondée par les gros bourdons velus que nous connaissons tous.

Cette fleur est close de tous les côtés et ses deux lèvres s'appuient fortement l'une contre l'autre. Une grande difficulté se présente donc. Comment atteindre le nectar ? Percer la corolle, comme pour certaines fleurs, il n'y faut pas songer, car elle est épaisse, et l'on perdrait ainsi un temps précieux.

Le gros bourdon a trouvé mieux : il voltige autour de la fleur, la fixe, puis s'abat sur la lèvre inférieure, et, de son propre poids, ouvre ainsi la corolle, dans laquelle il pénètre.

Une fois entré, la porte se referme, et l'insecte, en suçant le nectar, s'agite et se barbouille du pollen qu'il dépose sur le stigmate. L'opération terminée, le bourdon repart pour continuer sa récolte sur d'autres fleurs.

Les *orchidées* nous offrent encore un curieux exemple de l'intervention nécessaire des insectes dans la fécondation.

On sait, en effet, que le pollen de ces plantes est d'une

dispersion difficile, puisqu'il se présente sous la forme de grains réunis en deux petites masses solides supportées par une tige ou *caudicule :* l'ensemble d'une de ces petites masses polliniques et de sa tige affecte la forme d'une poire allongée et constitue une *pollinie.*

Les pollinies, enveloppées dans des sortes de petites bourses, sont fixées sur un disque gluant qui repose dans une espèce de coupe appelée *rostellum.*

Le moindre choc ouvre le rostellum et les bursicules, laissant ainsi à nu les deux boules visqueuses qui supportent les pollinies.

Telles sont les mesures que la nature à prises, qu'une abeille, pour sucer le nectar, est forcément obligée d'ouvrir le rostellum : les pollinies se fixent alors par leur base, verticalement d'abord, horizontalement ensuite, sur la tête de l'insecte qui les emporte sur une autre fleur pour la féconder.

Il existe à Madagascar une orchidée, l'*Angrœcum sesquipedale*, « dont les grandes et belles fleurs à six rayons, semblables à des étoiles formées d'une cire blanche comme la neige, ont excité l'admiration des voyageurs. »

Son éperon très étroit, a un développement considérable. Il ne mesure pas moins de 30 à 40 centimètres de longueur. Evidemment, les abeilles ne pourraient pas aller puiser le nectar à une pareille profondeur, et cette belle orchidée, frappée par là même de stérilité, aurait disparu depuis longtemps, si la nature prévoyante n'avait créé un insecte tout exprès pour elle.

C'est un magnifique papillon qui possède une trompe de plus de trente centimètres de long : en la déroulant, il peut sucer le nectar, mais ce n'est qu'en emportant, fixée sur sa tête, une pollinie avec laquelle il opérera plus loin la fécondation d'autres fleurs qu'il visitera.

Vous voyez encore là une de ces harmonies providentielles qui relient entre eux le règne végétal et le règne animal.

Sans la plante, le papillon ne pourrait pas se procurer le

doux nectar dont il a besoin ; et sans le papillon, l'Angrœum sesquipedale n'aurait pu se reproduire.

Ce qui se passe d'ailleurs pour le trèfle et pour les orchidées, lorsqu'on les soustrait à l'action des insectes, arriverait aussi pour un grand nombre de plantes, et en particulier pour le melon.

Le même pied porte, vous le savez, des fleurs mâles et des fleurs femelles ou *mailles*, distinctes : la fécondation directe ne peut donc pas avoir lieu.

A la fin du printemps, lorsque la saison est chaude, tout est pour le mieux : pendant la journée, le jardinier soulève les chassis des couches, pour donner largement de l'air aux plants de melons.

Les insectes, et en particulier les abeilles, vont alors des fleurs mâles aux fleurs femelles ; c'est ainsi que ces dernières reçoivent l'influence de la poussière fécondante.

Mais, disons-le en terminant, pour les semis faits de bonne heure, pour les melons de haute primeur, les choses ne sauraient se passer d'une façon aussi simple. Dans ce cas, on est obligé de faire les semis, sous châssis, dès le mois de Janvier. Fin Février, les fleurs commencent à se montrer : mais à cette époque de l'année il fait froid ; on ne pourra donc pas ouvrir les couches et les insectes seront dans l'impossibilité d'y pénétrer.

Voilà que nous aurons des fleurs et pas de melons.

C'est en effet ce qui arriverait, et ce que savent bien tous les bons praticiens. Aussi ont-ils soin de suppléer au rôle des abeilles. A cet effet, ils opérent eux-mêmes la fécondation, au moyen d'un léger pinceau avec lequel ils prennent le pollen des fleurs mâles pour le transporter et le déposer sur les pistils des fleurs femelles.

En résumé donc, l'intervention des insectes est presque toujours utile, souvent indispensable, pour opérer la fécondation.

Dans un grand nombre de cas même, le jardinier devra tout faire pour la faciliter.

Lorsque ces auxiliaires lui feront défaut, il pourra toujours opérer lui-même, avec profit, les croisements entre fleurs de la même variété.

Il conservera de la sorte, dans ses plantes, toutes les qualités existantes ; et, en faisant des croisements entre variétés d'une même espèce, il en créera souvent de nouvelles.

C'est ainsi que beaucoup de plantes, comme les rosacées, les renonculacées et les malvacées, comdamnées par la nature — à cause de leur organisation et de leurs étamines nombreuses, — à l'autofécondation, et soumises par l'homme au bouturage et au greffage, s'affaiblissent peu à peu, et ne peuvent se régénérer que par la fécondation croisée.

Déjà des essais ont été faits dans ce sens par M. M. Vilmorin sur la plus importante de nos plantes alimentaires, sur le blé : ils ont donné de bons résultats. On est arrivé à obtenir trois nouvelles variétés, le *Lamed*, l'*Aleph* et le *Dattel*, qui sont plus vigoureuses et plus productives que celles qui leur ont donné naissance.

Ce procédé, imité de la nature, mieux étudié, serait certainement appliqué avec avantage sur une plus grande échelle.

On obtiendrait assurément, par le croisement, non seulement des variétés nouvelles, mais encore des graines plus nombreuses, et des plantes plus robustes, plus vigoureuses.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PICARDIE

ANNÉE 1887.

56ME EXPOSITION

Fruits de Table. — Fruits de Pressoir,
Dahlias et Roses coupés. — Chrysanthèmes en pots

A AMIENS

Place Longueville, dans la tente de la Société,

DU 15 AU 17 OCTOBRE

PROGRAMME

ARTICLE 1er.

Tous les horticulteurs, marchands et amateurs, et particulièrement les membres de la Société sont invités à prendre part à cette exposition.

ARTICLE 2.

Y seront seuls admis : les fruits de table, les fruits de pressoir, les Dalhias et Roses coupces et les Chrysanthèmes en pots.

ARTICLE 3.

MM. les concurrents devront se faire inscrire chez M. Decaix-Matifas, Président, rue Debray, 13, à Amiens, **avant le 25 Septembre 1887.** Ils devront envoyer une demande d'admission qui indiquera la nature des produits qu'ils désirent exposer et l'emplacement superficiel que ces produits pourront occuper ; ils sont tenus de faire connaitre en même temps leur *nom*, leur *qualité* et leur *adresse*. Chaque exposant doit, en outre, *indiquer les concours auxquels il veut prendre part.*

ARTICLE 4.

La Société veille avec soin à la conservation des objets exposés, mais elle ne répond d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

ARTICLE 5.

Les plantes, fleurs et fruits exposés ne pourront être déplacés ou enlevés sans autorisation, pendant toute la durée de l'Exposition.

ARTICLE 6.

MM. les exposants sont priés, dans l'intérêt général, d'apporter le plus grand soin à l'étiquetage de leurs produits.

ARTICLE 7.

Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et en mentions honorables, pour les fruits ; et en médailles de vermeil, d'argent, de bronze et mentions honorables pour les autres lots.

ARTICLE 8.

Les récompenses à accorder seront décernées par un Jury composé de quatre délégués des Sociétés étrangères et de trois membres de la Société ; ses décisions seront prises à la majorité absolue.

ARTICLE 9.

L'acceptation des fonctions de juré prive, sans exception, du droit de concourir. Le Jury ne pourra fonctionner sans que cinq membres au moins aient pris part au vote.

ARTICLE 10.

Les plantes, fleurs et fruits, qui auront été présentés, soit en groupes, soit isolément, ne pourront plus faire partie d'un autre concours.

ARTICLE 11.

Les exposants qui n'auront pas satisfait aux conditions du présent programme seront admis à exposer, mais ils ne pourront participer aux concours. Chacun aura d'ailleurs la faculté d'exposer sans concourir ; dans ce cas, l'exposant indiquera, sur une carte jointe à son lot, que les objets exposés sont hors concours.

ARTICLE 12.

La distribution des médailles aura lieu dans l'assemblée générale qui suivra l'Exposition.

ARTICLE 13.

Le résultat des concours sera inséré dans le Bulletin de la Société et dans les journaux du département. La plus grande publicité sera donnée aux noms des lauréats.

La Société ouvre, dès à présent, les concours suivants :

PREMIÈRE DIVISION

Fruits de table.

1er CONCOURS.

Pour la collection la plus belle et la mieux dénommée de fruits de table de toutes sortes : poires, pommes, raisins, fraises, noix, nèfles, noisettes, pêches, etc.

2e CONCOURS.

Pour la collection de poires la plus belle, la plus variée et la mieux dénommée.

3e CONCOURS.

Pour la collection de pommes la plus belle, la plus variée et la mieux dénommée.

4e CONCOURS.

Pour la plus belle collection de raisin de table en maturité.

5e CONCOURS.

Pour les corbeilles décoratives de fruits de table, les mieux réussies.

DEUXIÈME DIVISION

Fruits de Pressoir.

6e CONCOURS.

A la collection la plus belle et la mieux dénommée de pommes et poires à cidre.

7e CONCOURS.

Aux 15 variétés de pommes à cidre, reconnues les meilleures et qui serait bien dénommées.

TROISIÈME DIVISION

8me CONCOURS.

Pour la collection la plus belle, la plus variée et la mieux dénommée, de chrysanthèmes en pots.

9e CONCOURS.

Pour la plus belle collection de dalhias coupés.

10e CONCOURS.

Pour la plus belle collection de roses coupées.

Règlement de l'Exposition

L'Exposition sera ouverte au public, le samedi 15 Octobre à midi, le dimanche 16 et le lundi 17, de 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

Les plantes et fruits destinés à prendre part aux concours, devront être rendus aux frais des exposants, dans le local de l'Exposition, le vendredi 14 Octobre, avant deux heures du soir.

Les fleurs coupées seront seules reçues le samedi 15 Octobre, jusqu'à neuf heures du matin.

Les exposants qui ne pourront apporter eux-mêmes leurs produits devront les adresser *Franco* sur le lieu de l'exposition. La Société se charge de les faire placer.

Une Commission sera chargée de la réception de tous les produits et objets présentés. Elle seule aura le droit de contrôle.

Elle devra vérifier l'identité des objets annoncés et corriger les noms portés sur les listes. Elle pourra refuser les lots mal nommés si l'exposant se refuse à changer les noms. Elle indiquera à chaque exposant la place qu'il doit occuper; il devra l'accepter sous peine d'exclusion.

Chaque exposant recevra un numéro d'ordre en arrivant à l'Exposition. Chacune de ses collections de plantes portera, outre ce numéro, le numéro du concours auquel il désire prendre part.

La Commission est chargée d'organiser le service intérieur de l'Exposition.

En toutes circonstances, les exposants sont tenus de se conformer exactement dans ses prescriptions.

Les exposants devront enlever les objets exposés dans les vingt-quatre heures qui suivront la clôture de l'Exposition.

Passé ce délai, la Société ne sera plus responsable de leur conservation.

Le Secrétaire-général devra veiller à la stricte exécution du programme.

Droit d'entrée.

L'entrée de l'Exposition sera de 0 fr. 50 c. et donnera droit à un billet de tombola.

Règlement du Jury.

MM. les Jurés devront se trouver au local de l'Exposition, le Samedi 15 Octobre, à 9 heures très précises du matin, pour procéder à l'examen des produits présentés et au jugement définitif et sans appel des concours. Ils ne pourront entrer, sous aucun prétexte, dans le local de l'Exposition avant cette époque.

M. le Président accompagne le Jury pour veiller à l'application du règlement et pour donner aux jurés tous les renseignements nécessaires.

M. le Secrétaire-général assiste également aux délibérations pour en rédiger le procès-verbal, mais ils n'ont ni l'un ni l'autre voix délibérative. En cas de partage des voix, le Président du Jury aura voix prépondérante.

Le Jury devra tenir compte aux exposants de la manière dont les plantes seront nommées et étiquetées.

Le Vice-President,
D[r] RICHER.

Le Président,
DECAIX-MATIFAS.

Les Secrétaires,
CATELAIN, fils.
A. LEFEBVRE, C. DUMEIGE.

Le Trésorier,
BRIEUX.

VU ET APPROUVÉ :

Amiens, le 17 Juin, 1887.

Le Préfet de la Somme,
H. LOZÉ.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, A PARIS

EXTRAIT DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Arrêté ministériel en date du 26 Août 1886.

ARTICLE PREMIER

Aux termes des décrets rendus par le Président de la République française, sur la proposition du Ministre du commerce et de l'industrie et du Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, une Exposition internationale sera ouverte, à Paris, le 5 Mai 1889, et sera close le 31 Octobre suivant.

Toutefois aucun produit ne sera plus admis dans les enceintes de l'Exposition après le 1er Avril 1889.

ART. 2.

Cette Exposition recevra les œuvres d'art et les produits de l'industrie et de l'agriculture de toutes les nations.

Elle aura lieu principalement au Champ-de-Mars, dans l'espace libre compris entre l'avenue de Lamothe-Piquet et le square situé près du quai.

. . . .

ART. 16.

Les exposants français ou étrangers n'ont à payer aucun loyer pour la place qu'ils occupent à l'Exposition.

Ils auront à supporter toutes les dépenses d'installation et de décoration dans les palais, les parcs ou les jardins. Ces dépenses comprendront essentiellement la fourniture et la pose des planchers et des velums ou plafonds dans les palais, ainsi que les terrassements spéciaux et les plantations spéciales dans les parcs ou les jardins, aux abords et dans le périmètre des constructions particulières autorisées par le Ministre, Commissaire général.

Le plancher est fourni en bon état de solidité et d'usage dans tous les chemins intérieurs de la circulation générale.

. . . .

ART. 32.

. . . .

Les demandes françaises sont recueillies par les soins des comités départementaux, qui les feront parvenir à M. le Ministre, Commissaire général de l'exposition.

Toutes ces demandes seront soumises, par classe, à l'examen de comités d'admission nommés par le Ministre et statuant en dernier ressort.

Il est essentiel que toutes les demandes soient remises dans le plus bref délai.

Les formules imprimées de demandes d'admission seront mises gratuitement à la disposition du public.

. . . .

NEUVIÈME GROUPE

HORTICULTURE

CLASSE 78.

Serres et matériel de l'horticulture.

Outils du jardinier, du pépiniériste et de l'horticulteur.

Appareils d'arrosement d'entretien des gazons.

Grandes serres et leurs accessoires, Petites serres d'appartement et de fenêtres,

Aquariums pour plantes aquatiques.

Jets d'eau et appareils pour l'ornement des jardins.

CLASSE 79.

Fleurs et plantes d'ornements.

Espèces de plantes et spécimens de culture rappelant les types caractéristiques des jardins et des habitants de chaque contrée.

CLASSE 80.

Plantes potagères.

Espèces de plantes et spécimens de cultures rappelant les types caractéristiques des jardins potagers de chaque contrée.

CLASSE 81.

Fruits et arbres fruitiers.

Espèces de plantes et spécimens de produits de culture rappelant les types caractéristiques des vergers de chaque contrée.

CLASSE 82.

Graines et plants d'essences forestières.

Espèces de plantes et spécimens dc produits de culture rappelant les procédés de peuplement des forêts usités dans chaque pays.

CLASSE 83.

Plantes de serre.

Spécimens des cultures usitées dans divers pays, en vue de l'agrément ou de l'utilité.

CONCOURS OUVERT

Le Concours de Roses, pour une Médaille d'argent offerte par M. Léon Corroyer, aura lieu à l'Assemblée générale du 24 Juillet prochain.

Seront seuls admis à concourir : les amateurs et les jardiniers de maisons bourgeoises, au nombre de trois au minimum.

Chaque lot ne devra pas comprendre moins de 60 variétés.

Le jury sera composé de jardiniers-fleuristes.

TARIF DES INSERTIONS

Carré A.

1 fr. 50 pour l'insertion dans un bulletin.
1 » » par bulletin pour l'année.

Carré B.

3 » » pour l'insertion dans un bulletin.
2 » » par bulletin pour l'année.

Une page entière.

7 » » pour l'insertion dans un bulletin.
5 » » par bulletin pour l'année.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUILLET 1887

Présidence de M. Decaix-Matifas, Président.

A l'ouverture de la séance M. le Président prend la parole en ces termes :

« Hier, Messieurs, nous avons eu la douleur de conduire à sa « dernière demeure un des plus anciens membres de notre « compagnie, M. Dumont-Carment.

« Depuis 1854, date de son admission, ce regretté collègue « avait pris une part active à nos travaux. Nos bulletins en « témoignent par ses nombreuses études dont la plupart ont « conservé un cachet d'actualité et d'intérêt extrême.

« Vous m'approuvez, j'en suis persuadé, de renouveler avant « d'ouvrir la séance, les regrets du vide que la mort vient une « fois de plus creuser parmi nous ; vous voudrez vouer un reli- « gieux souvenir à la mémoire de ce membre qui avait su « rendre tant de services à l'horticulture. »

L'assemblée, également reconnaissante des services rendus à la Société par cet honorable et regretté collègue, accueille ces paroles par de chaleureux applaudissements.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal, M. le Président propose l'admission, comme membres titulaires, des personnes dont les noms suivent :

1° *Comme Dames Patronnesses :*

Mlle Fréville, rue Croix-Saint-Firmin prolongée,
présentée par MM. Rivière père et fils.

Mme Barré, propriétaire, rue Dufour, 18.
présentée par MM. Richer et E. Tabourel.

2° *Comme Membres Titulaires :*

MM. Mazurier, sous-Préfet de l'arrondissement de Doullens,
présenté par MM. Laruelle et Raquet.
Lecucq, négociant, rue Laurendeau, 112,
Flesselles, voyageur de commerce, rue Pointin, 7,
présentés par MM. Sebbe et Decaix-Matifas.

MM. Vicart-Lognon, fermier à Picquigny.
Mentec, chef de gare à Picquigny,
présentés par MM. Bouthors et Fougeron.
Ernest Dieu, agriculteur et manufacturier à Villers-Bret., présenté par MM. Decaix-Matifas et Catelain.
Dacheux, pharmacien rue de Beauvais,
présenté par MM. Richer et Brieux.
François Odon, négociant en vins, à Proyart,
Bazin, fabricant de chaises, rue Duméril, 23,
Ficher, marchand tailleur, rue des Trois-Cailloux,
présentés par MM. Buignet et Corroyer.
Sauveau, propriétaire, rue des Jardins, 48,
Plichon, fondeur, rue des Jardins, 60,
présentés par MM. Buignet et Laruelle.
Hourdequin, maire à Ribemont,
présenté par MM. Roussel et Decaix-Matifas.
Dobelle, entrepreneur de transports, rue de la Vallée, 82, présenté par MM. Buignet et Brieux.
Jourdain, instituteur à Fouilloy, près Corbie,
présenté par Mesdames Gaffet-Lerouge et Lardière.
Hurtu, fabricant de machines à coudre, à Albert,
présenté par MM. Lelong-Baroux et Decaix-Matifas.
Souflet-Chrétien, adjoint au maire, négociant en vins, à Albert.
Brugait, négociant en grains et agriculteur à Albert,
tous deux présentés par MM. Lelong-Baroux et Poiteau.
Ernest Beauvais, marchand de chaussures, rue des Vergeaux, 19,
présenté par M. Corroyer et Decaix-Matifas.
Miannay, greffier de paix, rue Duméril, 17,
présenté par MM. Dumeige Joseph et Catelain.
Octave Ancelle, jardinier chez Madame Boullenger-Decaix, à Étinehem, par Bray-sur-Somme,
présenté par MM. Tellier et Decaix-Matifas.
Legueur, entrepreneur de charpentes, rue Saint-Roch, 86, présenté par MM. Buignet et Laruellle.
Émile Destaménile, jardinier à Hautvillers, par Nouvion-en-Ponthieu,

MM. Grenier, Ernest, garçon-jardinier chez M. Destaménile, à Hautvillers.
tous deux présentés par MM. Gence, Théophile, jardinier chez Madame la comtesse de Valanglart et Decaix-Matifas.
O. Riquer, instituteur à Renancourt,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Catelain.

Ces admissions sont prononcées par acclamations.

M. le Président donne avis qu'il a reçu :

1° Une lettre de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Paris, l'informant qu'elle mettra en application, à partir du 27 Juin 1887, ses nouveaux tarifs généraux et spéciaux de petite vitesse, soumis à l'homologation le 23 Octobre 1884 et homologué par décision ministérielle du 17 Mai 1887.

2° Du programme d'Exposition horticole de Saint-Dizier, pour le 17 Septembre prochain, par la Société d'horticulture de la Haute-Marne; de l'Exposition de la Société d'horticulture de Tarare, le 25 Septembre et de celle de la Société de Châlon-sur-Saone, ouverte le 21 Septembre prochain.

3° D'une brochure de M. l'abbé Lefèvre, de Nancy, sur le traitement de la branche à fruit du poirier et du pommier.

M. le Président annonce que plusieurs de nos Collègues ont pris part à l'Exposition d'Hanoï (Tonkin) et qu'ils y ont été récompensés. Ce sont MM. Sibut, fabricant de fers à cheval, Cauvin, manufacturier, et Véchard, fabricant d'instruments. M. le Président ajoute que la Société sera heureuse des succès qu'ils ont obtenus et les félicite des sacrifices qu'ils se sont imposés pour aller dans les possessions Françaises faire apprécier leurs produits et créer de nouveaux débouchés qui pourront être profitables au pays.

M. le Président rappelant l'Exposition du 15 Octobre prochain, dit qu'il s'est déjà assuré le concours et l'adhésion de plusieurs sociétaires pour y exposer des fruits et des fleurs. En réponse aux appréhensions que plusieurs personnes ont émises sur la dénomination de leurs fruits, M. le Président fait connaître que pour vaincre toute hésitation de leur part, une Commission de vérification sera désignée pour les dénommer. Il ajoute qu'il compte sur le dévouement habituel de tous ses collègues pour

arriver à faire une exposition bien réussie et digne de la Société. « Vous savez, dit-il, combien je tiens à ménager nos deniers, aussi je n'hésite pas, en cette circonstance, à faire appel à votre générosité pour l'offre de médailles. »

MM. Croizé et Desailly demandent et obtiennent la parole pour exprimer la crainte que les chrysanthèmes ne soient pas suffisamment fleuris à l'époque de l'Exposition qui pourrait être remise.

M. le Président répond qu'il lui paraît difficile de retarder la date du concours qui est surtout spécial aux fruits ; quelques fleurs y ont été ajoutées pour donner plus de relief à l'exposition. Il pense que les variétés de chrysanthèmes les plus hâtives pourront y figurer d'autant mieux qu'il a déjà reçu des demandes d'admission. MM. Croizé et Desailly déclarant ne pas insister, il est passé outre.

M. Garnier demande que les exposants veuillent bien indiquer les prix sur leurs lots de fruits, afin que chacun puisse se renseigner sur leur valeur.

M. le Président répond qu'il ne voit aucun inconvénient à laisser cette faculté aux expoants.

M. le Président rend compte des études faites en vue de l'acquisition de la tente. Le Conseil d'administration, le comité des arts industriels et plusieurs membres compétents dans les travaux de construction ont examiné dans un grand nombre de réunions les divers projets présentés et ont fait choix de celui qui paraissait réunir toutes les conditions désirables.

Ce projet préalablement encadré pour être mieux étudié, ainsi que le devis et le cahier des charges sont déposés sur le bureau.

M. de Benoist expose que pour faciliter l'exposition de plantes de grandes dimensions, il conviendrait d'ajouter à la tente un pavillon assez élevé.

M. le Président répond que la chose n'est pas impossible ; mais qu'il y aurait là un surcroît de dépense alors que la société s'impose dejà de grands sacrifices.

M. le Président dit que pour la charpente il sera possible de faire une adjudication par soumission cachetée. Il en avisera plusieurs entrepreneurs afin de les engager à concourir suivant

le cahier des charges dressé à l'avance. La toile a été aussi l'objet d'études particulières, plusieurs fabricants ont présenté des échantillons qui ont été soumis à l'appréciation d'hommes compétents, et comme le choix s'est porté sur l'échantillon le plus beau en qualité mais le plus élevé en prix, M. le Président a dû insister auprès du fabricant, M. Cauvin, pour obtenir une diminution.

M. Cauvin a bien voulu consentir à accéder au désir de la commission et de plus il demande à s'inscrire parmi les donateurs de la Société pour une somme de 500 fr.

L'assemblée accueille cette communication par de vifs applaudissements.

MM. Graire, Asselin et Follet-Bocquet présentent ensuite quelques observations sur les divers détails relatifs à la vente et notamment sur les moyens financiers adoptés pour recouvrir les frais d'acquisition. M. le Président y répond en faisant connaître le nombre de sociétaires et l'actif de la Société. « Comme il est essentiel, dit-il, de conserver en caisse une « certaine réserve, je vous proposerai de ne payer la tente « qu'avec une partie des fonds de la Société. Le surplus serait « complété par un prêt divisé en coupures de cent francs qui « seraient payés à 4 0/0 l'an et remboursable en partie tous les « ans par la voie du tirage au sort, au moyen de nos excédants « de recettes. Cette forme qui a déjà réussi dans un certain « nombre de sociétés ne peut manquer de réussir également « chez nous. J'ai déjà l'adhésion de plusieurs souscripteurs et « j'ose espérer que d'autres viendront se joindre à eux. « L'accroissement continu de la Société nous est un sur garant « du succès de notre entreprise.

« Je vous demanderai donc d'adopter le projet de tente avec « le devis et cahier des charges, et de m'autoriser à faire face « à la dépense à l'aide des moyens que je viens d'avoir l'hon- « neur de vous indiquer. »

Le projet, ainsi que le montant de la dépense sont adoptés à mains levées par l'Assemblée, et le mode de paiement.

M. Croizé obtient la parole pour lire le rapport de M. Fagard, sur les apports de produits de la dernière séance. Les conclusions en sont adoptées.

M. Catelain fils rend compte de l'Exposition d'Elbeuf, où il est allé prendre part aux opérations du jury.

M. Alphonse Lefèvre demande si l'usage du verre cannelé présente des avantages.

M. Catelain répond qu'aucun membre du jury n'en connaissait l'emploi et que M. le Président de la Société d'Elbeuf a promis d'en faire l'essai et qu'il nous aviserait des résultats obtenus.

M. Laruelle fils donne lecture du rapport de son père, sur une visite de jardins à Abbeville, rendue à la demande de M. Tételin.

La Commission était composée de MM. Laruelle père, Corroyer et Rivière père.

Après une observation de M. Desailly père, les conclusions du rapport sont ratifiées par l'assemblée.

M. Rivière fils entretient ensuite l'assemblée de la culture du chrysanthème. Après avoir indiqué l'origine de cette plante et les améliorations successives dont elle a été l'objet, il donne des détails très intéressants et pratiques sur sa multiplication et les divers soins à donner à cette plante.

La société applaudit ce jeune horticulteur et M. le Président le remercie de son travail qui ne peut manquer d'être utilisé avantageusement par tous les amateurs.

Le tirage de la loterie ordinaire a clos la séance.

CATELAIN fils,
Secrétaire général.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

DE LA SÉANCE DU 12 JUIN 1887

Rapport de la Commission permanente, par M. FAGARD.

MESDAMES, MESSIEURS,

Désigné par la Commission permanente pour faire le compte rendu des produits exposés à cette réunion, je m'empresse d'y satisfaire de mon mieux.

Les exposants étaient en petit nombre mais les sujets exposés étaient de premier choix.

D'abord M. Studler, Georges, jardinier au Sacré-Cœur à la Neuville, ses produits en légumes étaient de toute beauté ; il y avait quatre variétés d'ognons : *le blanc de Paris*, le meilleur pour passer l'hiver, qui se sème au mois d'Août ; *le blanc de la Reine*, *le blanc de Nocéra*, *le blond des Vertus*, le plus cultivé dans notre rayon.

Cinq variétés de carottes, entre autres *la Carantan*, variété demi-longue de toute première qualité.

Sept espèces de choux, le chou *Cœur de bœuf de la Halle*, de grosseur moyenne, variété très hâtive, cultivée par les maraîchers de Paris, qui se plante aussi près que la romaine, et une autre sorte, le chou *Demi-Cœur de bœuf*, variété nouvelle.

Deux variétés de choux-fleur, celui d'*Erfurt*, remarquable par sa précocité, celui de *Hollande*.

Treize espèces de laitues toutes bien pommées. Cette collection représentait les plus belles et les meilleures variétés connues. La laitue *du Trocadéro*, espèce très rustique ne craignant pas la plus grande sécheresse, je la cite en passant avec la laitue *Tête d'argent* et la laitue *de Parron*, espèce nouvelle.

Une collection de navets très beaux qui ont demandé des grands soins pour arriver à cette époque de l'année, bons à employer pour la cuisine.

Avec ce magnifique apport, M. Studler nous a fait voir une collection de roses de 25 variétés parmi lesquelles figuraient le *Rêve d'or*, *la Perle d'or*, *Mademoiselle Thérèse Levet*, *Madame Bérard*, la *Reine Marie-Henriette*, etc., très belle collection pour la saison, alors qu'on n'en voyait encore nulle part en fleur, a côté des roses, vous avez remarqué de très beaux Coléus, un Bégonia à fleurs doubles et un autre à fleur érigé, tous deux de semis de l'année dernière. C'est dire que M. Studler s'entend très bien dans plusieurs sortes de culture. Le Jury lui accorde 10 points pour les légumes et 10 pour les fleurs.

M. Rivière, Scipion, vous a fait voir quelques spécimens de plantes de serre froide sortant de son jardin d'hiver, où l'on voit des milliers de plantes d'appartements.

Ce lot se composait ainsi : un magnifique *Arancaria excelsa*,

le plus beau des conifères, un *Asphenium nidus avis* (magnifique fougère des *Dracœna* à feuille de Canna, *Chamerops humilis*, *Aspidistra*, *Aréca Baueri*, *Aréca Sapida*, etc., et une collection de Renoncules composée de 23 variétés nommées. Ce modeste exposant s'est mis hors concours. La commission offre ses remerciements à M. Rivière.

Madame Gaffet-Lerouge, à Fouilloy, qui est grande amateur de plantes vivaces, vous a fait voir quatre bouquets de fleurs qu'elle cultive dans son jardin ; un composé de *Juliennes blanches et violettes*, qui embaumaient toute la salle ; un autre de *Pyrèthres roses et blanches*, vous connaissez ces magnifiques fleurs ; un troisième bouquet fait avec des *Ancolies* de jardin, plantes vivaces de toute beauté et un Panicule de *Calictrum Glancum*, plante d'un grand effet pour les jardins. Trois variétés de ces jolies plantes ont été introduites par Madame Gaffet au jardin de la Société où elles ont déjà été admirées : ce sont le *Glancum*, l'*Aquilégiæfolium* et le *Ténuæfolium*, ces plantes aiment les lieux ombragés. Des félicitations à Madame Gaffet pour son apport qui lui vaut des remerciements, ainsi que pour un don d'oignons de Tulipes et autres bulbes pour le jardin de la Société.

M. Binet-Gaillot a présenté des branches de Cytise vrai phénomène de la nature, la même branche de fleurs portait des grappes de fleurs jaunes et roses d'un grand effet.

Des félicitations à M. Binet-Gaillot, pour son apport très intéressant.

M. Croizé nous a fait voir aussi une très jolie collection de *Ris germanico*. Composée de 15 variétés, cette fleur d'une forme si bizarre, n'est pas assez cultivée, il n'y a que chez des amateurs passionnés, tel que M. Croizé, que l'on trouve toutes ces belles familles qui font la beauté et l'ornement des jardins ; des félicitations à M. Croizé, en attendant qu'il augmente sa collection par les belles espèces dites d'*Angleterre*, d'*Espagne* et de *Suze* qui sont très élégantes et ont des coloris bien plus vifs, avec un feuillage tout différent.

M. Seb a présenté plusieurs bottes de cresson, lesquelles par leur aspect, représentait une culture bien comprise qui donnait envie aux amateurs de salade de cresson. Remerciments à M. Seb, qui a bien voulu faire voir de ses produits.

M. Mathiotte Pierre, nous a présenté de belles pommes Calville dites Calville du roi et des Reinettes de Caux, des Doyennes d'hiver ; malgré la saison avancée, ces jolis fruits étaient d'une fraîcheur remarquable. Les soins de la fruiterie appartiennent exclusivement à Madame Mathiotte, l'attention qu'elle y prête et les soins qu'elle y met sont au-dessus de tous éloges, aussi, la commission félicite-t-elle Madame Mathiotte, pour son résultat.

M. Lecat a exposé divers instruments d'horticulture, tels que sécateurs, tuteurs, ajustage de bec d'arrosoir de toutes dimensions, des porte-étiquettes, un stirpateur miniature appelé griffe sarcleuse et un instrument très intéressant, sorte de pompe qui envoie l'eau à une grande hauteur, retombant en pluie presque imperceptible; à mon avis, cet instrument doit être d'une grande utilité pour les serres, car il projette son eau par la seule pression d'un ressort, le Jury lui accorde pour cet intéressant lot, 3 points.

M. Lebrun, l'infatigable amateur de fruits artificiels, nous a fait voir des nouveautés de son savoir faire ; aujourd'hui. outre ses fruits toujours si bien imités, il y a ajouté un petit compottier de champignons artificiels tellement ressemblant à ceux de couche que les visiteurs en avaient la salive à la bouche, l'ensemble lui a valu 4 points.

M. Rousselle jardinier de M. Régnier, à Boves, ne craignant plus l'inclémence du temps nous a fait voir un lot de belles et curieuses plantes rares dont les serres de M. Régnier de Boves sont remplies et qu'à chaque réunion il n'oublie jamais de nous en faire voir quelques spécimens des variétés les plus nouvelles. Aujourd'hui c'était le *Lælia purpurata* qui étalait ses fleurs splendides, le *Cattleya mossiœ carnéa*, plusieurs variétés de *Cypripedium*, *Lælia Clovisi* cette étrange et curieuse plante simulant un petit berceau dans leqnel se joue ou se berce un petit enfant, et plusieurs autres variétés qui portaient des fleurs brillantes de fraîcheur.

Le Jury a été unanime pour lui accorder 10 points.

FAGARD.

RAPPORT SUR LES VISITES FAITES A DOMICILE, A ABBEVILLE

MESDAMES, MESSIEURS,

Le vingt-sept Juin dernier une Commission composée de MM. Rivière Corroyer et votre rapporteur, s'est rendue à Abbeville pour visiter plusieurs jardins créés ou entretenus par M. Tételin entrepreneur horticulteur de cette ville. Notre première visite a éte chez M. Watel, ancien notaire. Il possède un superbe jardin paysagiste borné par une belle rivière aux eaux limpides qui semble faire partie de la propriété.

Les pelouses sont bien faites, les allées ont de très belles courbes, les plantations déjà anciennes sont disposées très-habilement et ne laissent pas voir la grandeur du jardin.

Nous remarquons parmi les plus beaux arbres un Weilingtonia gigontea de 2^{m} 70 de circonférence à un mètre du sol, par ses branches il mesure sept mètres de diamètre.

Un grand Ginkgo biloba fait un bel ornement sur l'une des pelouses. Au milieu d'une autre pelouse nous admirons l'effet produit par un beau Pinsapo et des épines roses. Nous avons aussi remarqué de magnifiques pivoines en arbres et herbacées, des deutzias gracilis en pleine fleurs, et d'une force peu commune. L'entretien de ce jardin ne laisse rien à désirer et il est facile de voir par sa teuue que M. Watel est un amateur émérite, et qu'il ne néglige rien de ce qui est nécessaire à l'embellissement de sa propriété.

Nous allons ensuite chez M. Monchaux, propriétaire d'une splendide habitation et d'un beau petit jardin où tout y est si bien organisé, qu'on a trouvé place pour une serre, une volière et des châssis servant à la multiplication des plantes nécessàires aux massifs et à la garniture des appartements. La pelouse est parfaitement réussie. les allées sont découpées avec un soin minutieux et l'ensemble respire une coquetterie de bon goût.

Notre troisième visite est pour la propriété de M. Coache, Emile, rue du Lillier. Le jardin a été tracé par M. Tételin, c'est un grand corps de pelouse coupé par une petite allée.

Les vallonnements présentent un aspect très agreable, les

courbes des allées sont bien réussies malgré certaines difficultés. Le terrain sur lequel le jardin a été dessiné avait un certain nombre d'arbres qu'il était bon de conserver, c'est ce qui a rendu le tracé des allées assez difficile. Il y a parmi ces arbres un très beau plaqueminier et un hêtre à feuilles laciniées qu'il aurait été regrettable de sacrifier.

Les pelouses sont ornées de belles petites corbeilles garnies de plantes produites par M. Coache qui devient un amateur passionné.

Nous terminons nos visites par la propriété de M. Eloy, rue des pots. C'est un petit jardin très agréable, bien vallonné avec des pelouses d'une ravissante fraîcheur.

Les arbres d'ornement sont remplacés par des arbres fruitiers à haute tige. Au printemps ils forment de jolis bouquets de fleurs et ensuite ils procurent au propriétaire de l'ombre et des fruits, c'est un mélange de l'utile et de l'agréable.

En résumé, ces quatre jardins que nous avons visités nous ont donné une excellente impression du talent de M. Tételin qui nous paraît un habile horticulteur et nous avons trouvé qu'il mérite d'être récompensé par une médaille en vermeil. La commission se fait un devoir de remercier MM. Watel, Monchaux, Coache et Éloy, du sympathique et cordial accueil qu'elle a trouvé près d'eux.

LARUELLE.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION D'ELBEUF

MESDAMES, MESSIEURS,

En l'absence d'un collègue empêché par une circonstance imprévue, j'ai dû me rendre à Elbeuf pour prendre part aux opérations du Jury. Cette exposition qui a eu lieu le 14 Mai dernier était installée dans les jardins qui entourent l'Hôtel-de-Ville. La température si froide du printemps de cette année n'a pas permis de réaliser toutes les espérances qu'on en attendait. Cependant toutes les tentes installées étaient bien remplies.

Tous les produits de la saison y étaient largement représentés. Les pensées exposées par un jardinier marchand, étaient surtout remarquables par leur coloris et leur bonne culture. Les plantes de serre bien agencées offraient un coup d'œil des plus agréables.

Parmi eux, j'ai noté un lot de calcéolaires en fleur bien réussi et d'un effet charmant. Un lot de rosiers haute tige était également remarquable et digne de figurer dans une grande exposition. Des clématites cultivées en pots et en pleine floraison ont aussi appelé l'attention de nombreux amateurs. Les variétés à fleurs blanches et doubles devraient être à mon avis plus cultivées.

Des lots de légumes, d'asperges et de fraisiers en pots complétaient cette exposition.

Parmi les objets exposés faisant partie de l'industrie horticole, nous avons eu à examiner des châssis vitrés en verres cannelés. Aucun membre du Jury n'a pu donner de renseignements sur les avantages que peut présenter ce nouveau système.

Un instituteur de la commune d'Elincourt-Sainte-Marguerite (Oise), M. Patte avait exposé les cahiers de ses élèves. Cet instituteur est le fondateur d'une société ayant pour but de protéger les animaux utiles et particulièrement les oiseaux. J'ai pris au hasard dans un des cahiers le sujet de style suivant : « Vous apprenez que l'un de vos camarades fait l'école
« buissonnière et qu'il cherche à dénicher les oiseaux. Vous
« lui écrivez pour lui montrer que sa conduite est doublement
« répréhensible et pour lui faire comprendre le tort qu'il se
« à lui-même et celui qu'il fait aux récoltes des cultivateurs. »

Plus loin je trouve une dictée ainsi conçue :

« Nos paysans se croient éclairés en clouant les chouettes
« sur la porte de leurs granges, et pendant ce temps, les souris
« s'y multiplient et y dévorent les moissons. Eh bonhomme,
« tu n'as que ce que tu mérites. En immolant tes alliés tu t'es
« livré corps et biens à tes ennemis ; si tu n'avais pas tué cette
« pauvre chouette, elle purgerait ton grenier des rongeurs qui
« le pillent.

A cet instituteur, le jury a accordé une grande récompense, que vous trouverez des mieux méritées.

Vous apprécierez, Messieurs, tout l'intérêt qu'il y aurait à ne pas perdre de vue que nous devons protéger nos auxiliaires utiles, et vous voudrez bien vous joindre à moi pour demander que dans le cours de M. Raquet aux enfants des écoles, une ou deux leçons fussent consacrées à cet effet. Après les opérations du jury a eu lieu le banquet traditionnel auquel assistait un grand nombre de sociétaires. Inutile de vous dire que votre délégué y a été des mieux reçus et qu'il y occupait une place d'honneur. A cette réunion je me suis mis en rapport avec bon nombre de jardiniers et de maraîchers, et la culture a fait tous les frais de la conversation. Les choux de printemps étaient complètement manqués. On assurait que le mal était plus grand dans les meilleures terres, et de l'avis général, on attribuait la cause de cet échec aux gels et dégels successifs de l'hiver dernier. J'appris aussi que les maraîchers achètent presque toutes leurs graines. Cela prouve évidemment que les grainetiers en fournissent le plus souvent de la bonne, mais je reste toujours partisan convaincu que nous devons cultiver nous-mêmes la plus grande partie de nos porte-graines et de n'en acheter que le moins possible. Je connais encore de bons hortillons qui n'en achètent pas et dont les cultures ne sont pas inférieures à d'autres.

Un de mes voisins de table était un délégué d'Yvetot. Il me donna quelques détails sur ses cultures et me paru être très bon arboriculteur. Il a chez lui un berceau composé de soixante poiriers. Ce détail me fit penser à notre collègue Corroyer qui a également un berceau de cette essence, et je fus doublement surpris en demandant le nom de mon excellent voisin, lorsqu'il me dit qu'il s'appelait également Corroyer.

Comme il faut une fin à tout, le dîner s'acheva aussi et l'heure des chansons se faisait attendre, car un des convives en avait composé une de circonstance sur l'asperge. Malgré son caractère un peu grivois elle fut chantée aux applaudissements de tous.

L'élan une fois donné, d'autres succédèrent; tous ces braves jardiniers chantèrent à qui mieux mieux, et je les quittai au

milieu de leurs joyeux refrains, pour aller prendre un peu de repos.

Le lendemain, je me rendis de grand matin chez un maraîcher de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, avec lequel j'avais pris rendez-vous. Ce village est à une distance de 4 kilomètres environ de la ville. La première maison représentait une culture maraîchère, et était close en partie par des murs et par des haies. Parmi les différents massifs de fleurs qui bordaient la route, je reconnus les pensées qui figuraient à l'exposition et les vides que je remarquai ne me laissèrent aucun doute à cet égard. Me promettant d'y entrer à mon retour, j'allai de suite à mon rendez-vous.

A l'entrée du village, je vis une grande culture maraîchère et je devinai qu'elle devait être celle que je cherchai.

J'entrai dans la cour presque remplie de fumier, le tout clos par une grille en fer. Après avoir présenté mes civilités au maraîcher, il me fit visiter toute son installation. Avec un grand corps de logis, il possède en outre de vastes hangars abritant les voitures et un pressoir. Une écurie avec deux forts bons chevaux. Dans un sous-sol, très grand et spacieux, destiné à la conservation des pommes de terre, étaient installés des tablettes superposées pour recevoir les variétés hâtives. Dans la cour et faisant suite aux dépendances une pompe système Beaume, actionnée par un manège, alimente un grand réservoir élevé à une dizaine de mètres de hauteur. Ce réservoir distribue ensuite l'eau dans les cultures, où se trouvent de distance en distance des robinets. A ceux-ci on adapte des tuyaux et l'arrosage se fait à la lame. La pompe et tout l'installation des systèmes d'arrosage n'a pas coûté moins de dix mille francs. Cette culture maraîchère a une étendue de 4 hectares d'un seul tenant. Elle forme un carré presque régulier et parfaitement uni. Le sol m'a paru être une bonne terre franche, mais un peu compacte. Pour obvier à cet inconvénient, 70,400 voitures de mousse, additionnée de fumier y sont mélangées tous les ans.

Le terrain est divisé par bandes de terrain très longues, mais n'ayant qu'une largeur de six mètres environ. Entre les bandes un petit sentier est réservé pour faciliter le travail. Les labours

sont faits à la charrue avec un cheval ; celui-ci marche dans le terrain pour labourer, mais pour herser il n'y entre point. Il suit le sentier. Cette herse est presque carrée, à un des coins est attachée une corde qui sert à diriger l'instrument.

Le cheval qui marche à la parole suit le sentier par habitude et le conducteur peut ainsi très facilement rester sur le côté opposé au cheval et diriger la herse à l'aide de la corde.

Ce travail qui demande une certaine expérience fait prendre à ces bandes de terre une forme arrondie. Le maraîcher m'assura, et je pus juger que le terrain était bien ameubli et d'une régularité parfaite.

Sur l'un des côtés les mieux exposés étaient installées les cultures sous chassis dont la plupart étaient vitrés en verre cannelé.

Ils contenaient des melons et divers plants de légumes. L'ensemble de cette culture contenait les légumes de la saison. La végétation était très bonne et la propreté ne laissait rien à désirer. Comme dernier détail, j'ajouterai que les cerclages sont faits à raison de 0 fr.60 centimes les 40 mètres carrés, qui est la mesure du pays.

Mes collègues voudront bien m'excuser de leur donner ces longs détails qui m'ont paru intéressants et instructifs en tous points. Je vous ai déjà entretenu des avantages des grandes cultures et des spécialités ; celle que je viens d'avoir l'occasion de visiter semblait répondre à mes désirs et à mes aspirations. J'y ai rencontré une installation bien raisonnée.

La distribution d'eau, l'agencement des cultures et l'économie de la main d'œuvre y sont appliqués avec beaucoup de tact et de discernement.

Le propriétaire maraîcher, M. Louis Mérain, est en outre un bon travailleur qui ne ménage ni ses peines ni ses fatigues. Je le félicite à nouveau et je puis l'assurer que tous nos vœux lui sont acquis.

Avant de le quitter, je le priai de m'accompagner chez son voisin le cultivateur de pensées. Nous nous y rendîmes. Le jardinier et son fils, jeune homme d'une vingtaine d'année, me firent bon accueil. Ils me firent part qu'ils se spécialisaient dans la culture de la vigne et de la pensée. Ces dernières dont j'ai déjà parlé approchaient de très près la perfection. Leur

port, leur coloris et la dimension des touffes en faisaient des plantes absolument remarquables.

Ce résultat nous montre une fois de plus les avantages de se spécialiser dans une culture qui a déjà nos préférences et que l'on perfectionne de plus en plus.

Les vignes sont plantées contre un mur faisant face au midi. Les variétés y sont au nombre de 50 environ. On en retire du plant pour la vente, et la récolte du raisin produit en outre cinq cents francs par an sur une longueur de mur de 110 mètres.

Bien que ce terrain soit clos par un mur au nord on a voulu joindre l'utile à l'agréable en cloturant le côté opposé avec des groseiller. Parmi les légumes, j'ai remarqué un carré de jeunes carottes régulièrement espacées de 7 à 8 centimètres. Comme les meilleures choses ne sauraient être trop souvent répétées, je recommande à nouveau cet espacement que je considère comme indispensable à tous ; et si nos hortillons veulent soutenir la concurrence abbevilloise, il faut qu'ils usent largement de ce procédé.

J'avais remarqué en entrant, près de la maison d'habitation, de nombreux sarments de vignes remplissant des tinettes. Le jardinier m'expliqua que ces vignes étaient destinées à faire du plant et qu'ils les préparaient de la manière suivante : Les sarments en jeune bois de l'année sont coupés à la longueur de 30 à 40 centimètres vers le mois de Février, puis on les met debout l'un contre l'autre dans des tinettes, dans lesquelles on entretient de 15 à 20 centimètres d'eau.

Ces tinettes sont placées contre un mur à bonne exposition et l'eau doit être renouvelée tous les quinze jours. Les sarments qui y demeurent pendant deux mois environ, y émettent de petites racines et sont ensuite mis en terre avec une végétation déjà bien caractérisée.

Ne voulant abuser de l'obligeance de mes hôtes, je pris congé d'eux en les remerciant de leur accueil si bienveillant et si désintéressé.

Ma mission étant remplie, je remercie également M. le Président de la Société d'Elbeuf et tous ses collaborateurs de l'hospitalité si gracieuse qu'ils ont faite à leur délégué.

CATELAIN Fils.

LE CHRYSANTHÈME

Etude par M. Alcide Rivière.

Mesdames, Messieurs,

Le chrysanthème est assurément l'une des plantes les plus intéressantes de nos jardins, aucune à la fin de l'année ne brille d'un plus vif éclat ; cette plante, trop longtemps délaissée est aujourd'hui avec raison beaucoup mieux appréciée.

Je crois vous être agréable en vous présentant, sur la culture de cettte excellente plante, quelques observations pratiques, quelques renseignements sur le choix des variétés compléteront, je l'espère, utilement cette étudc.

Laissez moi vous dire, en commençant, que l'introduction de cette plante est relativement récente.

Un négociant de Marseille, M. Blanchard, séduit par la beauté de la fleur, en introduisit le premier pied en France, en 1789. C'était une variété à fleurs rouges. Mais, cette variété, ne parvint pas à captiver l'attention des amateurs ; elle ne tarde pas à tomber dans l'oubli : personne ne prévoyait un avenir aussi brillant.

C'est en 1827 seulement que M. Bernet, secondé par son jardinier Pertuzès, fit le premier semis ; l'éveil était donné on fit de nouvelles importations et de nombreux semeurs obtinrent des résultats splendides.

C'est en 1862 seulement que Robert Fortuné importa du Japon, cinq variétes qui sont et qui resteront longtemps encore le type du beau dans le genre Japonais : Laciniatum, Grandiflorum, Striatum album, Yelbow Dragon et Yo-Go.

Jusqu'à cette époque, on s'etait plu à admirer chez ces fleurs si parfaites de tenue et de coloris, la forme bombée, aplatie, incurnée. Aujourd'hui les Japonais ont détrôné leurs ancêtres, tant par la vivacité et la diversité des coloris, que par leur forme chiffonnée et bizarre, qui ajoute à leur grâce et à leur beauté.

Les ligules sont plus longs, plus étroits, contournés, frisés,

retirent toute symétrie et offrent un désordre des plus agréables.

En Angleterre, les amateurs de chrysanthèmes sont très nombreux. Ils cultivent les plus belles variétés de ce genre avec passion et avec succès. Sur le continent, au contraire, les chrysanthèmes sont trop souvent relégués, dans l'endroit le plus retiré du jardin. Cependant depuis quelques années, il semble qu'on ne dédaigne plus autant ces charmantes fleurs d'automne. Des expositions spéciales ont eu lieu dans plusieurs villes ; elles ont montré au public, jusque là indifférent, tout le parti qu'on pouvait tirer de certaines variétés. Les plus remarquables, disons-le de suite, ont été obtenues dans ces dernières années, principalement par des horticulteurs français.

Et, en effet, pour la beauté, où sont donc les plantes à fleurs et même à feuillages, pouvant orner nos parterres pendant les mois d'Octobre et de Novembre ? Elles sont dans les serres, dans les serres où elles n'offrent plus que des feuilles jaunissantes. C'est lâ qu'on s'efforce de les ramener à la santé, et de les maintenir ainsi, à force de chaleur et de soins, pour de nouveau, les livrer à la pleine terre, l'été suivant.

Pendant ce temps, les chrysanthèmes, nous offrent généreusement des fleurs à brassées, nous n'en connaissons pas de plus belles, en cetle saison, pour orner les vases de nos salons, en y mélangeant, quelques tiges de ceanothe Gloire de Versailles, ou de ceanothe d'Amérique à grandes fleurs, qui continuent à nous donner les belles fleurs qu'ils n'ont cessé de nous prodiguer depuis le mois de Juillet.

Ces plantes, à l'égal des chrysanthèmes, doivent trouver une place marquée dans tous les jardins, grands ou petits.

Les feuilles de Houx et de Mahonia, forment avec les fleurs de la Magnifique composée, qui fait l'objet de cet entretien, des bouquets, qui, mis, dans l'eau, se conservent frais et ornent nos appartements pendanf dix à douze jours au moins, et où la vue de leurs riches couleurs, variant du blanc pur au rouge noir, en passant par le jaune, le rose, le violet et tous les tons de ces différentes couleurs, charme les yeux, tandis qu'un agréable parfum flatte l'odorat, et tout cela à une saison où

les brouillards et les temps maussades nous forcent à rester au logis.

Culture.

Le chrysanthème est d'une grande rusticité; il exige beaucoup d'air et de lumière ; l'humidité stagnante le fait périr ; il craint les grands vents et la neige qui lui font plus de tort que les pluies et la gelée.

Il faut bouturer tous les ans le chrysanthème si on désire obtenir des fleurs de forme parfaite.

La *culture en pleine terre* ne demande que peu de soins. Lorsque les jeunes boutures seront suffisamment enracinées, on les plantera à environ 0 m. 40 de distance ; on pince les rameaux à quatre feuilles. Le 1er Juillet on supprime les pincements et les plantes ne demandent plus que deux arrosages par semaine, jusqu'à l'époque de la floraison.

Culture en pots. — La culture en pots est celle qui donne les meilleurs résultats ; il est vrai que c'est celle qui demande le plus de soins, aussi les amateurs n'ayant que peu de temps à dépenser dans leur jardin ne peuvent faire cette culture.

Je vais me permettre de donner quelques renseignements sur ce travail.

Lorsque le chrysanthème est au déclin de la floraison, placé en serre froide ou sous châssis, il est nécessaire de lui couper les anciennes tiges au fur et à mesure que les rejetons pousseront ; certaines variétés ne poussant que difficilement du pied, donneront sur les branches les boutures qu'ils nous refusent ailleurs, et faute de laisser ces branches on perdrait la variété.

Une cause principale du manque de multiplications de certaines variétés vient des nodasites produites par le mauvais développement des bourgeons souterrains. Il est important de les enlever avec soin et de bouturer en double les variétés sujettes à cet inconvénient.

La *Multiplication.* — On peut multiplier les chrysanthèmes par boutures et par éclats.

Par éclats au commencement d'Avril, on divise les pieds en mettant les divisions dans des pots de cinq à six centimètres ; placés sur couche on les traite ensuite comme les boutures enracinées.

Par Bouture. — Si les plantes sont en pots, dès le mois d'Avril les plantes mères donnent de belles pousses qui permettent de choisir les plus vigoureuses et de leur laisser une longueur de dix centimètres. Il n'est pas nécessaire que la section inférieure soit faite à un œil. Ainsi arrangées, on plante les boutures dans des pots de cinq à six centimètres, dans une composition

de 1/3 terreau
1/3 terre franche ou sable
1/3 terreau de feuilles.

Arroser les boutures avec de l'eau légèrement amendée et de préférence avec de l'eau de pluie. Dans le courant de Mai, tous les chrysanthèmes enracinés pourront être empotés définitivement dans de la terre bien homogène, riche en matières organiques et minérales.

Dès ce moment, on peut placer les pots à demeure, les enterrer en laissant dépasser le vase de quelques centimètres. Les plantes en place n'exigent que de faibles arrosages jusqu'au 15 Juillet. Il sera toujours prudent de pailler la plantation afin d'éviter l'excès de sécheresse. A partir de la mi-Juillet les plantes ne demandent plus que des arrosages quotidiens.

La question du pincement a été fort discutée depuis quelques années. A mon avis on doit pincer toutes les plantes destinées à l'ornementation et si l'on préfère avoir des fleurs d'une grandeur tout à fait exceptionnelle, il suffira de ne laisser se développer que le bouton terminal de chaque branche, en ayant soin de supprimer tous les autres.

Engrais et Amendements.

Pour obtenir une floraison abondante, une végétation luxuriante, il faut avoir recours aux engrais et aux amendements.

Les meilleurs amendements sont les calcaires et les marnes.

Parmi les engrais, nous pouvons employer :

Les *tourteaux* qui sont très bons, mais dont l'action est un peu lente.

Les *fumiers de ferme* et *de fosse* ne rendent des services que lorsqu'ils sont bien faits, mélangés à la terre ou pour le paillage des plantes.

La *Colombine* et la *Bouze de vache*, les *excréments de moutons*,

sont très recommandables et agissent énergiquement sur les chrysanthèmes. Laisser fermenter pendant dix à douze jours dans l'eau avant d'employer.

Le *nitrate de soude* et les *phosphates* sont de très bons engrais, mais il ne faut les employer qu'a faibles doses.

Le *sulfate d'ammoniaque* est un des plus riches et des meilleurs engrais pour le chrysanthème. Je le recommande aux amateurs chaque fois qu'ils voudront obtenir un effet marquant. Mélangé avec des engrais liquides on obtiendra des résultats surprenants.

L'analyse des cendres de chrysanthèmes (feuilles et tiges), a donné les résultats suivants :

Sels de Potasse et autres solubles dans l'eau . . .	41.000
Phosphates	46.000
Silice	12.000
	100.000

On peut donc employer ces cendres comme engrais.

Aux mois d'Août, Septembre, la végétation est arrivée à son complet développement, la terre est épuisée par les racines. C'est donc à ce moment qu'il faut employer les engrais, et principalement les engrais liquides auxquels on ajoutera 5 grammes de sulfate d'Ammoniaque par 10 litres d'eau.

Grâce à ces engrais on arrivera à donner à ces fleurs les plus grandes dimensions possibles.

Si l'on veut jouir de la floraison tout entière, il faudra rentrer le chrysanthème, en serre bien aérée et éclairée. Sans ces conditions le blanc et la moisissure ne tarderont pas à envahir la totalité de plantes et a en compromettre la floraison.

Cependant aussi longtemps que la saison le permettra, il sera préférable de laisser les plantes en plein air.

A ces considérations sur la culture, que dans votre bienveillance, vous m'excuserez d'avoir faites un peu longues, permettez-moi de joindre, pour guider les jeunes amateurs, deux listes des meilleures variétés connues. L'une de ces listes dressée par la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, à la suite d'un plébisciste, auquel ont concouru de grands amateurs, vous inspirera, je l'espère, toute confiance. Vous pourrez en faire la lecture dans notre bulletin.

Dans son numéro du 25 Juillet 1887, le journal « *le Moniteur d'Horticulture* » ouvre un plébiscite en faveur des cinquante plus belles variétés de chrysanthèmes.

Ce journal publie en même temps un travail sur les chrysanthèmes, rédigé par M. Brassac, horticulteur toulousain.

J'engage les amateurs, à lire ces intéressants articles (le premier seul est paru) et dans lesquels ils pourront puiser beaucoup de renseignements utiles.

Bientôt vous serez a même, d'ailleurs de faire votre choix. Voici en effet les mois de Novembre et de Décembre arrivés : Les plantes vont se couvrir de fleurs et les visiteurs devant elles y découvriront toutes les formes : la symétrie et le désordre.

Combien certaines variétés ne flattent-elles pas l'odorat par i'agréable parfum qu'elles répandent ?

Les fleurs de *Progne* (de race chinoise) ne nous rappellent-elles pas cette autre fleur à l'odeur si suave que l'on nomme la violette ?

Ne vous semble-t-il pas être revenu au printemps, lorsque nous portons à nos narines enchantées, ce chrysanthème si bien nommé *fleur des Bois* qui nous fait penser à la clématite dont elle a l'odeur ?

Combien de fleurs, peuvent lutter avec ce genre qui possède des coloris, aussi riches et aussi variés, et ne semble t-il pas, que la déesse Flore, qui n'a cessé, pendant toute l'année, d'étaler sous nos yeux éblouis, fascinés, les richesses de son admirable cortège, n'ait réservé le chrysanthème, comme la fleur la plus digne de clore sa brillante exhibition.

Poudre insecticide d'un effet très puissant :

Naphtaline	200	grammes.
Poudre de Pyrethre	50	—
Soufre	50	—

Choix des meilleures Variétés.

Les chrysanthèmes peuvent se diviser en 5 groupes principaux :

Les Japonais. — Les pedoncules sont longs et plus grêles que dans les autres genres. Les fleurs atteignent de grandes dimen-

sions, les ligules sont fort longues, d'une direction irrégulière, les coloris sont plus vifs, les nuances plus délicates.

2° *Les Alvéoliformes.* — Les capitules ont un ou plusieurs rangs de fleurs ligulées, les fleurons du centre rappellent les alvéoles ainsi que le nom l'indique.

3° *Les Chinois.*— Sont comprises dans cette catégorie les fleurs d'une forme régulière et d'une imbrication parfaite : on admet dans cette catégorie toutes les fleurs ayant plus de trois centimètres de diamètre.

4° Les *Pompons.* — Plantes peu élevées se ramifiant naturellement, donnant une grande quantité de fleurs ne dépassant pas trois centimètres de diamètre, forme bombée.

5° Les *Tubuliformes* hybrides des Japonais avec lesquels on les confond.

La Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône, a tenu en 1884, un plébiscite qui a donné les résultats suivants :

25 votants.

Triomphe de la rue des Châlets (Japonais) . .	25	voix.
Erecta superba (Japonais)	25	—
Gloire rayonnante (Japonais)	22	—
Source d'or (Japonais)	21	—
Laciniatum (Japonais)	20	—
Fair Maid of Guernesey (Japonais).	20	—
M. Plancheneau (Japonais)	19	—
Bras rouge (Japonais)	18	—
Monsieur Fremi (Chine).	18	—
Madame Clémence Audigier (Japonais) . . .	17	—
Yellon Dragon (Japonais)	16	—
La Charmeuse (Japonais)	15	—
La Frisure (Japonais)	15	—
Souvenir de la Reine Mercédès (Chine). . .	15	—
La Vierge (Chine).	14	—
Pinck perfection (Chine), ...	14	—
L'Automne (Chine)	14	—
Perle des Beautés (Chine)	14	—
Fée rageuse (Japonais)	14	—
Père Delaux (Japonais)	14	—

Ile des Plaisirs (Japonais)	14	voix.
Marguerite Marrouch.	14	—
Sœur Mélanie (Chine).	14	—
Timbale d'argent (Alvéoliforme)	13	—
Belle Paule (Japonais)	13	—

Japonais et Tubuliforme. (Extra).

Admiration.
Albert de Naurois.
Alexandre Dufour.
Apollo.
Aube matinale (l').
Automne (l').
Boule d'or.
Docteur Besaucèle.
Fabiau de Médiaux.
Flamme de Punch.
Flocon de neige.
Fulgore.
Grandiflorum.
Madame Audiguier.
Madame Rolix.
Monsieur Astorg.
Monsieur Moussillac.
Rubra Striata.
Source japonaise.
Striata perfecta.
Striatum album.
Fagete.

Chrysanthème Chinois.

Aimé Ferrière.
Beverley.
Capitaine Lambert.
Dormillon.
Fremy.
Docteur Henry Bernard.
Jeanne d'Arc.

Mabel Ward.
Prince Alfred.
Progne.
White Venus.

Alvéoliforme.

Fleur de Marie.
Granue Alvéole.
Henri de Sahuqué.
Sœur Dorothée.
Reine des Alvéoles.

Pompon.

Dona Carmen.
Marabout.
M. Camille.
Toussaint Morissot.
Val d'Or.

Extrait du *Journal de la Société nationale d'Horticulture de France.*

CONGRÈS D'HORTICULTURE DE PARIS EN 1887

Le vœu suivant proposé par M. Albert Truffaut a été adopté à l'unanimité par les membres du congrès : « Que la majoration de 50 pour cent, pour tous les produits horticoles, soit supprimée sur les tarifs de grande et petite vitesse. »

Proposition de M. Audibert, sur le transport des légumes et des fruits.

Le Congrès des horticulteurs de France émet le vœu :

1° Que le poids minimum des expéditions de légumes au tarif réduit P. V., n° 3, soit abaissé à 50 kilogrammes ;

2° Que le tarit P. V., n° 3, soit applicable aux fruits dans les mêmes conditions que pour les légumes ;

3° Que ce même tarif soit appliqué non-seulement aux halles et marchés de Paris, mais encore à tous les marchés des autres villes de France.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

MM. Léon Simon, de Nancy, Cochet, de Suismes, Ketten

frères, de Luxembourg, proposent la question suivante : de l'utilité de créer une société de rosiéristes français.

M. Léon Simon, président de la Société d'Horticulture de Nancy :

« Messieurs, un certain nombre de rosiéristes et d'amateurs de roses ont pensé qu'il serait utile de former une société de rosiéristes de France, à l'instar de la Société pomologique de France.

La rose n'a peut être pas tout à fait l'importance commerciale et industrielle des fruits ; elle en a cependant une. Le nombre de rosiéristes et amateurs de roses augmente chaque année et, dans bien des endroits, la culture de cette charmante plante se fait sur une vaste étendue.

Mais c'est surtout le nombre des variétés, ou au moins des noms, qui se développe dans des proportions exagérées. Malgré les 5 ou 6.000 variétés décrites dans certains ouvrages, nous voyons mettre au commerce chaque année 50, 60, 80 et 100 variétés dites nouvelles, bien heureux quand, dans ce chiffre, nous en trouvons quatre ou cinq véritablement dignes d'entrer dans nos collections.

Une société de rosiéristes pourrait d'abord former une liste des meilleures roses, pour chaque région et pour chaque destination ; elle pourrait aussi juger les nouveautés, les admettre, les maintenir à l'étude ou les rayer, dresser des listes de synonymes, etc...

On sait quels sont les immenses services rendus en Angleterre par la Société nationale des rosiéristes anglais et combien elle a fait faire de progrès à la culture du rosier dans ce pays. Aussi nous venons demander au Congrès de bien vouloir accepter notre proprosition et de mettre le centre de la société à Paris, avec sections dans les régions où on s'occupe particulièrement du commerce des rosiers : Lyon, Orléans, Angers, Bordeaux, etc. Nous avons l'espoir que la Société nationale d'Horticulture voudra bien donner l'hospitalité à la section centrale pour ses réunions.

...... L'orateur termine en priant ceux des membres du Congrès qui approuveraient le projet qu'il vient de développer de vouloir bien se réunir à l'issue de la séance pour former une

commission provisoire qui aura pour mission d'élaborer un projet de statuts et de faire appel aux adhérents. (Applaudisse[nts]).

M. le Président met aux voix la proposition de M. L. Simon, tendant à la création d'une société de rosiéristes français.

Cette proposition est adoptée.

MOYENS à EMPLOYER pour OBTENIR la FLORAISON des CHRYSANTHÈMES

DANS LA PREMIÈRE QUINZAINE D'OCTOBRE.

La Société d'Horticulture de Picardie, désireuse d'encourager la culture de la plus rustique de nos plantes d'automne, annexera une exposition de Chrysanthèmes à son expositon de fruits de l'automne prochain. Mais alors, beaucoup de nos meilleures variétés de Chrysanthèmes, abandonnées à la pleine terre, ne seraient pas en fleurs. Pourtant, il est facile qu'il en soit autrement.

A cet effet, voici quelques conseils que nous devons à l'obligeance de MM. Laruelle et Raquet :

1° Les Chrysanthèmes étant en carré ou plate-bande, dans le jardin, les arroser copieusement à la fin d'Août ; puis les arracher et les mettre dans des pots de 14 à 16 centimètres de diamètre suivant la force des sujets ;

2° Installer ensuite les plantes en pot dans un endroit bien ombragé, au nord, au pied d'un mur, où elles restent pendant une huitaine de jours. Alors les arroser une fois ou deux à l'engrais liquide ; par exemple, avec de l'eau enrichie de deux à trois grammes de nitrate de soude par litre, ou encore avec un kilogramme de poudrette par dix litres d'eau ;

3° Après ce traitement préparatoire, les plantes seront remises en planche, à bonne exposition, en plein soleil sur trois lignes. Les pots seront enterrés et paillés. Inutile d'ajouter que les plantes seront arrosées, s'il en est besoin ;

4° A la fin de Septembre, abriter les plantes en serre, ou sous châssis, en les aérant très largement.

5° A l'apparition des boutons floraux, sacrifier les plus petits au profit des plus forts, en n'en laissant qu'un par tige, on obtiendra ainsi des fleurs plus grandes et plus belles.

C'est par l'ensemble de ces procédés, qui sont d'une appli-

cation relativement facile, qu'au potager de Versailles, M. Hardy, l'année dernière, a obtenu en pleine fleurs, dès le 15 Octobre, une collection de cent cinquante variétés de Chrysanthèmes.

Nous avons la conviction que nos amateurs et nos horticulteurs rivaliseront de zèle pour obtenir les mêmes résultats.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 OCTOBRE 1887

Présidence de M. Decaix-Matifas, Président.

Aprés la lecture du procès-verbal, M. Breton père demande à M. le Secrétaire général des explications sur le compte-rendu de l'exposition d'Elbœuf où il a été délégué. Il trouve étrange qu'il serait employé un nombre considérable de voitures de mousses dans une étendue de terrains relativement restreinte.

M. Catelain répond que le chiffre indiqué au rapport est tout simplement le résultat d'une erreur qui sera rectifiée au prochain bulletin.

M. le Président ajoute que malgré toutes les précautions, il est bien difficile qu'une erreur ne se produise de temps à autre et que l'on redoublera de vigilance, afin que ces fautes d'impressions se répètent le moins souvent possible.

Après l'adoption du procès-verbal, M. le Président propose l'admission des membres titulaires dont les noms suivent :

1° *Dames Patronnesses :*

Mme Monchaux, à Abbeville,
présentée par MM. Alphonse Lefebvre et Richer.

Melle Lécavelé, rue de Rumigny, 56,
présentée par MM. Decaix-Matifas et Leroy Charlemagne.

2° *Membres Titulaires :*

MM. Bocquet, étudiant en pharmacie,
présenté par MM. Richer et Laruelle.

Bailly, cafetier, rue des Jacobins, 22,
présenté par MM. Pollart-Decoisy et Brieux.

Lequen Adolphe, jardinier chez Mme Ve Poulain, rue des Teinturiers,
présenté par MM. Catelain fils et Lefebvre Adolphe.

Tarlier, instituteur à Montières,
présenté par MM. Catelain fils et Laruelle.

Cornet, jardinier à la Société anonyme,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Richer.

Pol-Fondeur, à Viry (Aisne),
présenté par MM. Decaix-Matifas et Brieux.

MM. GAMAIN GASTON, président de la fanfare de Saint-Sauveur, présenté par MM. H. Raquet et G. Raquet.

LEDUNCQ HONORÉ, garç. jard., gde rue, Longpré-les-Amiens. présenté par MM. Catelain et Lefebvre Adolphe.

BOULET EDMOND, jardinier, chez M. Vacher, rue Basse Saint-Germain 6,
présent ép ar MM. Catelain et Laruelle.

THIERRY CLODOMIR, jardinier, chez M. Pauchet à Sains, présenté par MM. Roger et Laruelle.

FOLLET, professeur, rue Dom-Bouquet, 29, présenté par MM. Decaix-Matifas et G. Raquet.

DIRUY EMILE, jardinier, rue des Capucins, 64, présenté par MM. Laruelle et Telle.

MODAINE, propriétaire à Longueau, présenté par MM. Alcide Rivière et Laruelle.

DUBOIS PIERRE, rue Pierre l'Ermite, 24, présenté par MM. Richer et Brandicourt.

CHASSEUR EUGÈNE, garçon jardinier, chez M. Pauchet à Sains, présenté par MM. Roger et Laruelle.

LEGAY, propriétaire, rue des Écoles Chrétiennes, 13, présenté par MM. Bagnard et Rivière père.

Ces membres sont admis à l'unanimité.

M. le Président annonce la mort de deux sociétaires, MM. Bouthors et Mathiotte Pierre ; il fait ressentir combien ils étaient attachés à la Société et rend un dernier hommage à leur mémoire.

Il annonce ensuite aux intéressés qu'après la séance, il sera en mesure de les renseigner sur plusieurs emplois de jardiniers actuellement vacants.

Il donne lecture d'une lettre de M. Lengellé de Saint-Sulpice, près de Ham, demandant des renseignements sur la laitue Gotte, qu'il a offerte à l'essai à plusieurs membres de la Société.

M. Buignet rend compte de la culture de cette laitue à laquelle il s'est livré. Cultivée sous châssis et en pleine terre, elle lui a toujours donné d'excellents résultats, mais il regrette que le nom de la variété soumise à l'expérience n'ait pas été indiqué.

M. Lengellé fait également connaître le moyen qu'il emploie pour guérir le blanc du pommier. Ce moyen consiste à passer

une torche de paille enflammée sous les branches contaminées, de façon à brûler les insectes. Ce procédé pratiqué au mois de Mars par M. Lengellé lui a donné de bons résultats.

Des remerciements lui sont adressés et l'essai en sera tenté au jardin de la Société.

M. le Président donne lecture d'une note de M. de Caix de Rambures sur les rendements obtenus par lui sur les pommes de terre, Champion de Carter remises pour en faire l'étude par M. Corroyer.

M. Alfred Maille dépose également une note sur le même objet.

M. le Président continuant la lecture de la correspondance, dépose sur le bureau les communications suivantes :

Une lettre de M. le Président de la Société régionale d'horticulture de Vitry-sur-Seine sollicitant de notre Société l'échange du bulletin.

Une lettre de M. le Président de la Section horticole à l'exposition universelle de 1889 donnant les moyens d'y faire admettre les produits horticoles.

Une lettre de l'Etablissement horticole de Gannes. (Société civile en formation.)

Une notice de M. Chevrel Guétaud et C[ie] annonçant un produit chimique destructeur des insectes.

L'annonce dans l'*Indicateur horticole* d'une vente considérable aux enchères publiques d'Arbres fruitiers et Rosiers, les dimanches 6 et 13 Novembre prochain. Cette vente aura lieu à Bois-Colombe, (*Seine*).

La Société nationale d'horticulture de France donne avis d'une exposition de fruits et légumes, le 29 Septembre prochain ; d'une exposition de chrysanthèmes, le 24 Novembre et enfin elle informe que la Société botanique de France tiendra du 15 au 17 Octobre une exposition mycologique dans laquelle seront réunis un grand nombre de champignons utiles et nuisibles.

La Société d'horticulture d'Eure-et-Loir annonce un con cours de chrysanthèmes du 5 au 9 Octobre.

La Société d'horticulture de Châlons-sur-Saône tiendra une exposition pour le 21 Septembre,

La Société d'horticulture de la Seine-Inférieure organise une exposition de fruits de table et de chrysanthèmes, à Rouen, le 18 Septembre.

Une notice de M. Ch. Robaux, arboriculteur à Vitry, sur la culture des arbres fruitiers en pots.

Une circulaire de la Société des acieries de Longwy, annonçant la fabrication de scories phosphatées pour engrais.

Une circulaire des vœux et cahiers du Grand Collège économique de France.

Une notice sur la fabrication du cidre par M. Brassart père.

Enfin une étude par M. Pol Fondeur sur les pommes à cidre en Picardie et sur la fabrication du cidre. Ce dernier travail est renvoyé à l'examen du comité d'arboriculture.

M. le Président procède ensuite à la nomination de trois commissions en vue de la prochaine exposition. La première pour l'organisation, la seconde pour la désignation et la dénomination des fruits et enfin la troisième pour la surveillance.

M. le Président propose la nomination des trois membres de la Société quidoivent faire partie du Jury. L'Assemblé consultée décide de ne pas procéder par le scrutin et de voter par mains levées. Elle désigne ainsi MM. Maille Alfred, Baillet Hyacinthe et Raquet père. Les délégués des sociétés étrangères qui compléteront le Jury seront :

MM. Bazin, professeur d'horticulture à Clermont ;
Denevers, de la Société d'horticulture de Versailles ;
P. Secret, de la Société régionale du Nord ;
Lebas, de la Société d'horticulture de Rouen.

M. le Président annonce que l'exposition de fruits sera belle, complète, mais que les chrysanthèmes feront probablement défaut. « Malgré, dit-il, tout le zèle déployé par nos horticul-
« teurs pour rehausser l'éclat de l'exposition de fruits par leurs
« apports de chrysanthèmes et de fleurs coupées, la tempéra-
« ture a empêché la floraison des unes et a annulé celle des
« autres. Aussi je m'empresse de remercier publiquement ceux
« de nos collègues qui se sont ainsi dévoués, et nous leur
« devons une compensation pour leurs efforts si mal secondés.
« Le concours de chrysanthèmes aura lieu à l'exposition,
« mais au nom du conseil d'administration, je vous propose

« de tenir un concours spécial de cette plante à la séance de
« Novembre prochain. Cette séance, qui du 6 serait reportée
« au 20 du même mois, aurait un attrait de plus à ajouter à
« la distribution des récompenses.

L'Assemblée adopte ces propositions, à l'unanimité.

M. le Président fait connaître que trois conférences auront lieu pendant la durée de l'exposition. Le samedi 15 par M. Bazin, le dimanche par M. Raquet et le Lundi par M. Castellant.

Il donne ensuite connaissance des nombreuses médailles qui ont été offertes à la Société, à l'occasion de l'exposition.

Il annonce la réouverture du cours d'horticulture pour le 20 Octobre prochain. Puis il fait part des résultats de la souscription ouverte entre les membres de la Société pour contribuer au paiement de la tente. Cette souscription ayant dépassé les 6,000 francs demandés, et atteint 10,500 francs, il y a lieu de n'attribuer qu'une seule unité à chaque souscripteur.

M. le Président ajoute que sans vouloir blesser la modestie d'un collègue, il croit devoir faire part à l'Assemblée, que M. Albert Asselin a abandonné grâcieusement à la Société sa part de souscription. Au nom de la Société, dit M. le Président, je le remercie de sa générosité et j'espère que ce bel exemple trouvera des imitateurs. L'Assemblée accueille cette communication par des applaudissements répétés.

La parole est ensuite donnée à M. Rivière père pour la lecture du rapport de la Commission des apports de produits exposés à la dernière séance.

M. Mille fils, délégué à l'exposition de Liancourt, rend compte de sa mission et M. le Président le remercie des enseignements utiles qu'il a su nous indiquer et qui pourront être profitables à la Société.

M. Raquet père, au nom de la Commission du classement des fruits, fait une lecture sur les meilleures variétés de pommes.

En terminant, il demande à l'Assemblée que la liste qu'il a indiquée soit discutée à la prochaine séance. Une omission a pu être commise et il serait désireux dans l'intérêt de tous qu'elle soit évitée.

M. le Président remercie M. Raquet de son intéressant travail dont chacun pourra tirer profit ; puis il rend compte de la si-

tuation financière de la Société, et présente le budget en recettes et en dépenses pour 1888.

L'Assemblée en adopte les dispositions.

M. Goddé demande la parole pour exprimer le désir que le jardinier de la Société réside à Amiens. Sur la proposition de M. le Président, ce vœu est renvoyé au Conseil d'Administration.

L'appel des membres accuse 157 sociétaires présents et le tirage de la loterie clot la séance.

Le Secrétaire-Général.

CATELAIN fils.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

DE LA SÉANCE DU 24 JUILLET 1887

Rapport de la Commission permanente, par M. RIVIÈRE PÈRE

Peu de présentations à cette réunion.

Pour commencer, un magnifique lot de légumes, de culture parfaite, inutile de vous dire que le présentateur était M. Studler, tous les sociétaires l'ont déjà reconnu.

Au même un apport d'œillets très variés et de toute beauté.

M. Joint, montrait également des œillets et quelques autres fleurs bien variées.

M. Roussel, jardinier à Boves, avait apporté quelques orchidées en fleurs, très bien cultivées.

M. Lebrun, continuait son exhibition de fruits artificiels, en nous faisant voir quelques nouveaux spécimens ajoutés à sa collection déjà si nombreuse.

A M. Lecat appartenait le lot si intéressant et surtout si utile des instruments perfectionnés pour les jardins et les serres.

L'apport de M. Souillard, était le complément naturel du précédent lot, il nous montrait en effet du jus de tabac, de la fleur de soufre, du mastic à greffer etc. etc.

Le jardin de la Société était représenté par le lot de M. Fagard.

Deux variétés de pois attiraient principalement l'attention des sociétaires.

1° Le pois *abondance de Bliss* semé le premier Avril, récolté le 7 juillet.

2° Le pois *Express* semé le 28 avril, récolté à maturité le 7 juillet. Soit semé un mois plus tard et récolté le même jour, que le précédent.

M. Laruelle avait un nombreux apport de roses-trémières, des dahlias doubles, statice tatarica et Latifolia et principalement des bégonias tubéreux à fleurs simples et à fleurs doubles, tous d'une belle venue et d'une bonne culture.

Quelques variétés de bégonias ayant particulièrement attiré mon attention, je me permets de vous signaler les plus belles variétés dont vous trouverez description au bulletin, afin de ne pas abuser de votre temps.

Bégonias tubereux doubles et simples, plantés de premier choix.

Mistress Hall, belle et grande fleur, très pleine, imbriquée, beau blanc crême légèrement teinté de carn ; sur les bords, centre un peu jaunâtre, extérieur rose frais. Cette variété par son caloris offre une certaine analogie avec la rose *Marie van Houtte*. Plante mise au commerce cette année.

Mis Lucas, tige droite forte, fleur pleine, bombée à grands pétales, rose aurore satiné.

Major Studdert, tige droite et courte, d'une bonne tenue, fleurs très pleines, imbriquées rouge foncé.

Madame de Sarjas, tiges fermes, fleurs très pleines grandes imbriquées, d'une belle tenue, beau rose carné à bords plus vifs, plante superbe.

M. Legouvé, beau feuillage et beau port, fleurs larges très pleines, imbriquées, bombées, centre jaune verdâtre bordé et teinté rose tendre.

Léon de Saint Jean, plante très vigoureuse et d'un beau port droit, très grosses fleurs pleines à larges pétales, rouge minium éclatant.

Cérés, plante vigoureuse buissonnante, fleurs nombreuses, inclinées très pleines, bombées, rose bengale clair, variété très florifère et d'une culture facile.

Goliath, fleurs énormes très pleines, rouge feu éblouissant, superbe.

Louis d'Or, plante vigoureuse et florifère chargée de fleurs énormes très pleines d'un beau jaune safrané.

Le Vésuve, énorme fleur droite simple à très larges pétales, écarlate, velouté, éblouissant.

Etincelle, large fleur capucine, éblouissant coloris remarquable.

Martiana Gracilis, plante très florifère à mettre en massif au soleil.

POINTS :

MM. Studler,	Légumes,	10 points.	
—	Œillets,	10 —	
Joint,	Œillets,	8 —	
Roussel,	Orchidées	8 —	
Lecat,	Outils divers,	5 —	
Lebrun	Fruits artificiels,	4 —	
Souillard,		remercîments	
Laruelle,	Hors concours		Remercîments
Fagard,	Hors concours		Remercîments

COMPTE-RENDU DE L'EXPOSITION DE LIANCOURT

Des 16, 17 et 18 Juillet.

Par M. MILLE fils.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur de représenter la Société d'horticulture de Picardie à l'exposition cantonale de Liancourt, organisée par la société d'horticulture de l'arrondissement de Clermont.

Je viens vous rendre compte de ma mission.

Avant de vous parler des produits exposés. Je tiens à vous dire quelques mots sur les préparatifs faits pour cette exposition, et l'ardeur que chacun y mettait.

Plusieurs arcs de triomphe d'une grande élévation avaient été construits ; un à l'entrée de l'exposition et un autre sur la place.

Sur ces arcs, on lisait :

Honneur à l'agriculture et à l'horticulture, aux pionniers de l'industrie.

Toutes les rues étaient décorées de grands mâts portant des

écussons, des drapeaux et des banderolles soutenant des guirlandes et des lustres de couleurs pour les illuminations du soir.

Grâce au beau temps et au soleil radieux, l'exposition a pleinement réussi.

Une vaste prairie d'une superficie de deux hectares avait été mise gracieusement à la disposition des deux sociétés par M. Lebaillif, manufacturier à Liancourt.

La commission d'organisation présidée par M. Jolidon, maire de la ville et secondée par M. Bazin professeur de la société de Clermont, connu déjà parmi nous depuis longtemps par le zèle qu'il apporte toujours en pareille occurence, rien n'avait été négligé pour appeler le plus possible de concurrents, aussi étaient-ils supérieurs en nombre à ce qu'on a l'habitude de trouver dans un concours cantonal.

Les fleurs et autres produits horticoles étaient disposés sous une tente spéciale, mais pourtant trop petite pour contenir les produits exposés, il a fallu recourir aux serres montées par plusieurs exposants.

Le programme se divisait en 4 catégories :

1° Catégorie : amateurs cultivant eux-mêmes.
2° — Jardiniers en place.
3° — Horticulteurs marchands.
4° — Industrie.

Le jury se composait de six membres :

M. Lesquandieu, délégué de la Société de Compiègne fut nommé président.

Secrétaire : M. Ferdinand Cayeux, professeur de la Société vigneronne et forêstière de l'Aube, à Troyes.

Membres : MM. Lennuyer vice-président de la société d'horticulture de Pontoise, délégué de ladite société ; Latouche, professeur des sociétés de Pontoise et de l'isle Adam ; Lozet, professeur de la société de Senlis, délégué de ladite société et votre rapporteur.

Nous allons maintenant pénétrer dans l'intérieur de la tente et examiner, chacun des lots exposés, en vous désignant seulement, les plantes qui ont attiré le plus mon attention : M. Renaudin, jardinier en chef de l'asile de Clermont obtenait une médaille d'or offerte par la société avec félicitations du jury,

récompense exceptionnelle, pour ses apports de légumes, fruits, fleurs coupées et une collection de zonales variées. Les légumes occupaient une longueur de 30 mètres sur 1m50 de largeur, toutes les espèces y étaient représentées par un grand nombre de variétés et toutes d'une belle venue malgré la grande sécheresse; les ananas, les patates, et une collection de cucurbitacés y figuraient; aussi cette récompense était justement méritée. M. Chenet fils, jardinier de M. Labitte au chateau d'Anetz, une médaille d'or de 1re classe lui était décernée pour plantes de serre chaude et légumes variés. Parmi les Plantes de serre chaude, je citerai un beau lot de caladium et un lot de bégonias à feuillage, parmi lesquels : impérator, Louise chrétien, Mme et docteur Garnier, etc., Adiantum, Farliense, Bilbergia splendens, etc.. M. Pequet, jardinier de M. Gromart à Liancourt pour collection de légumes variés, un beau lot de coleus, caladiums, bégonias à feuillage, obtenait une médaille de vermeil et une prime de 20 fr. Les fleurs coupées y étaient représentées aussi par les œillets, les pétunias de semis à fleurs doubles et différents autres apports qui ont été récompensés suivant leur mérite.

Mentionnons maintenant les expositions des horticulteurs marchands, peu nombreux, mais qui malgré ça avaient rivalisé de zèle et fait tous leurs efforts pour varier leurs apports.

M. Baquet fils, horticulteur à Saint-Just présentait un très-beau lot de bégonias à fleurs doubles bien cultivés ; les blancs, les jaunes rouge foncé et rose y étaient représentés. Deux variétés ont attiré mon attention, Clémence Denizart et la variété Rosamunde à fleur double, rose, grande fleur et très florifère ; au pourtour du massif était aussi une collection de roses coupées ; une médaille de 1re classe et une prime de 20 fr. lui étaient accordées.

Vient ensuite M. Preinveille aussi horticulteur à Saint-Just, avec une collection de roses coupées d'une centaine de variétés qui cette année n'était pas le plus facile à trouver ; parmi les variétés exposées, je citerai M. Lombard, Crimson bender, Eugène et Furst, belle de Bourg-la-reine, etc., un lot de bégonias, coleus, et arbres fruitiers de pépinières au même exposant ; une médaille de vermeil et une prime de 20 fr, étaient sa récompense.

Quant à la partie industrielle, je me bornerai seulement à vous dire qu'elle y était largement représentée, par différents constructeurs que nous avons déjà eu l'occasion de voir ici à notre dernière exposition.

Avant de terminer, permettez-moi de vous dire quelques mots, au sujet des primes accordées avec les médailles.

Je pense qu'il serait bon d'introduire ce mode dans notre société, il n'est si peu qui n'aide et encourage, et j'espère en trouver des partisans parmi les membres de notre société.

Après les opérations, du jury un banquet offert par la municipalité, réunissait les membres du jury des deux sociétés ; la plus franche gaité n'a cessé d'y régner, plusieurs toast, ont été portésà l'agriculture et à l'horticulture, je remerciai également au nom de la Société d'horticulture de Picardie, M, le Président, M. le Maire, ainsi que les membres de la commission du bienveillant accueil qu'ils ont fait à votre délégué.

MILLE, FILS.

COMMISSION DE CLASSIFICATION DE FRUITS

Liste de Pommes

Rapport par M. H. RAQUET.

MESSIEURS,

Vous avez, au commencement de cette année, décidé qu'il était utile de dresser une liste des meilleurs fruits.

A cet effet, vous avez nommé une commission qui, déjà a proposé une liste des meilleures poires que vous avez approuvée et vous avez exprimé le désir que ce travail fût continué.

Aujourd'hui nous avons l'honneur de soumettre à votre bienveillante appréciation une nomenclature des meilleures pommes.

La pomme, vous le savez, comme fruit de grande production, est d'une importance considérable en France et en particulier dans notre région.

Dans certaines parties du département du Nord, au centre du triangle isocèle que forment les trois villes de Douai, Valen-

ciennes, et Avesnes, dans le canton du Quesnoy, la culture du pommier à couteau a pris un grand développement.

Cultivés là, à haute tige, dans les pâtures, les produits annuels des pommes à couteau atteignent une valeur de huit cents francs de l'hectare.

On cite un propriétaire, qui en 1884 en a vendu pour une somme de cinquante-deux mille francs à raison de huit cents francs de l'hectare.

Le pommier n'est pas délicat, il réussit un peu partout, pourvu que le sol soit suffisamment frais et profond.

Cette double condition, le pommier la rencontre assez facilement chez nous, dans beaucoup de nos vallées et sur les plateaux du département dans le Santerre et dans le Vimeu.

Notre désir serait de donner une nouvelle et plus grande impulsion à cette culture.

Mais, pour le semis, les variétés se sont multipliées : chaque pays, chaque localité a ses variétés de prédilection.

Aucune de ces variétés n'est mauvaise, mais évidemment, toutes ne sont pas également bonnes, et il importe de faire un choix sévère ; car il en est aujourd'hui des fruits comme des livres : il ne faut pas se contenter de prendre les bons, mais il faut absolument ne porter son choix que sur les meilleures, les excellentes.

Sans doute un assez grand nombre des variétés que nous avons éliminées ne sont pas sans mérite.

Telle est représentée par un arbre vigoureux et telle qualité est précieuse ; mais cet arbre n'est pas fertile.

Telle autre a un fruit excellent, mais incolore, il ne trouvera pas d'acheteur sur le marché, ni d'admirateur sur la table.

Ce qu'il faut, ce sont des variétés, comme la Reinette de Caux, dans les fruits à couteau, et la pomme Bramtot dans les fruits à cidre.

Arbres vigoureux et fertiles, fruits beaux et bons.

Mais ces qualités de l'arbre et du fruit, on les trouve rarement réunies ; et, pour certaines variétés, il a bien fallu dans une certaine mesure, nous montrer indulgents.

La splendide Reinette de Canada est portée par un arbre qui prend facilement le chancre, que le puceron lanigère dévore à belles dents hiver et été.

Que voulez-vous ? le fruit est tout à la fois si beau et si bon, qu'il a bien fallu qu'il trouvât place dans notre liste.

La Reinette calville, vraiment la reine des pommes, n'est pas l'enfant d'une variété sans défaut : l'arbre, vous le savez tous, est délicat; il lui faut l'abri d'un mur, d'un pignon, ou se contenter de l'élever en petites formes, cordon, gobelet ou buisson.

C'est sous le bénéfice de ces observations que nous avons l'honneur de vous présenter la liste suivante :

I. Pour l'Été.

1. Borovitski, Août.
2. Madeleine Blanche.
3. Transparente de Croncels, (Août Septembre).
4. Rambour d'été.

II. Pour l'Automme.

1. Rambour Jacques Lebel.
2. Grand Alexandre.
3. Double pomme.
4. Calville St-Sauveur.
5. Cadeau du Général.
6. Reine des Reinettes.

III. Pour l'Hiver.

1. Calville Blanc.
2. Reinette de Caux.
3. Reinette du Canada.
4. Api rose.
5. Reinette d'Espagne.
6. Reinette d'Angleterre.
7. Reinette Pépin.
8. Belle Dubois.
9. Rambour d'Hiver.
10. Reinette grise.
11. Pigeon petit.
12. Fenouillet.
13. Cul cousu.
14. Pomme de glace.

Ultérieurement nous avons l'espoir de compléter cette liste par l'addition des pommes de localité dont quelques-unes sont

Ce Signe —— indique [illegible]

vraiment méritantes comme les verduns d'automnes, la pomme Quesnel, et une variété rouge et produisant régulièrement toutes les années, connue en général dans la vallée de Selle sous le nom de Fraiminous.

Mais en attendant, nous croyons pouvoir recommander aux amateurs la liste précédente.

Chacune des pommes qui y figurent se fait remarquer au moins par certaines qualités précieuses comme la vigueur et la fertilité de l'arbre ou par la beauté et la bonté du fruit.

Budget de 1888

RECETTES.

NATURE des RECETTES.	SOMMES portées en 1887.	RECETTES pour 1888.	Augmentation	Diminution.	OBSERVATIONS
Subventions :					
Municipale.... 1.000 Départementale 300 Ministérielle... 700	2.000 »»	2.000 »»	» »»	» »»	
Cotisations :					
Dames patronnesses 40 Instituteurs ...... 25 Garçons jardiniers 30 Membres titulaires 485	4.000 »»	5.525 »»	1.525 »»	» »»	Dans le chiffre des membres 580, se trouve défalquée une prévision pour les décès et démissions.
Produits divers :					
Jardin d'Expériences.	60 »»	60 »»	» »»	» »»	
Annonces au Bulletin.	40 »»	70 »»	30 »»	» »»	
Dons par Divers.....	100 »»	100 »»	» »»	» »»	
Location de la tente..	» »»	mémoire.	» »»	» »»	
Recettes diverses :					
Intérêts de 2.200 fr. déposés à la Caisse d'Épargne	300 »»	75 »»	» »»	225 »»	Diminution justifiée par le retrait de 5.300 fr. pour le paiement de la tente.
Prélèvement sur les intérêts produits par le legs Mennechet..	» »»	125 »»	125 »»	» »»	Prélèvement destiné suivant volonté du donateur à la remise d'une médaille d'or et d'une médaille de vermeil en son nom.
TOTAUX.........	6.500 »»	7.955 »»	1.680 »»	225 »»	

Budget de 1888

DÉPENSES.

NATURE des DÉPENSES.	SOMMES portées en 1887.	DÉPENSES pour 1888.	Augmentation	Diminution.	OBSERVATIONS
Administration :					
Traitement de l'agent préposé aux écritures.. 400 Appariteur de l'Hôtel-de-Ville... 40 Affranchissements divers........ 425	940 »»	865 »»	» »»	75 »»	
Impressions :					
Bulletins............ Convocations .... Diplômes, etc....... Lettres pour décés...	1.200 »»	1.800 »»	600 »»	» »»	La différence entre 1887 et 1888 est moins forte que celle figurée d'autre part, la réception de nouveaux membres, dans le cours de 1887 ayant augmenté les prévisions
Enseignement horticole :					
Cours-Traitement du professeur. 800 Appariteur de la Halle......... 40 Récompenses.... 100 Conférences..... 160	1.060 »»	1.100 »»	40 »»	» »»	
Récompenses :					
Médailles et Jetons pour apports, présence, recrutement, cours, dons à diverses sociétés, fondation Dufétel.....	1.000 »»	1.000 »»	» »»	» »»	
Jardin d'Expériences :					
Location........ 500 Jardinier .... 600 Entretien 300	1.400 »»	1.400 »»	» »»	» »»	
Assemblées générales :					
Bons de loterie......	200 »»	300 »»	100 »»	» »»	
Apports sur le bureau, frais divers	50 »»	30 »»	» »»	20 »»	
A reporter	5.850 »»	6.495 »»	740 »»	95 »»	

NATURE des DÉPENSES	SOMMES portées en 1887	DÉPENSES pour 1888.	Augmentation	Diminution.	OBSERVATIONS
Report....	5.850 »»	6.495 »»	740 »»	95 »»	
Emprunt de 6.000 f					
Intérêt 4 0/0 net pour 60 bons de 100 fr..	» »»	240 »»	240 »»	» »»	
Assurances..........	» »»	40 »»	40 »»	» »»	
Amortissement de 5 obligations........	» »»	500 »»	500 »»	» »»	**Cette prévision devra être augmentée avec les excédants de recettes.**
Divers :					
Abonnement à la revue horticole 20 / Reliure et acquisition d'ouvrages.......... 180	200 »»	200 »»	» »»	» »»	
Envoi de délégués aux Expositions.......	100 »»	100 »»	» »»	» »»	
Dons d'arbres aux instituteurs..........	50 »»	50 »»	» »»	» »»	
Fonds de réserve....	300 »»	330 »»	30 »»	» »»	
TOTAUX.........	6.500 »»	7.955 »»	1.550 »»	95 »»	

Résumé du Budget de 1888.

AUGMENTATION.— DIMINUTION.

RECETTES........	» »»	7.955 »»	1.680 »»	225 »»
DÉPENSES........	» »»	7.955 »»	1.550 »»	95 »»
Balance.......	»»	» »»	» »»	» »»

NOTE

SUR L'EXPOSITION DE FRUITS ET DE CHRYSANTHÈMES

D'OCTOBRE 1887.

Cette exposition a été précédée de l'achat d'une tente sur les plans et devis de M. Ricquier, architecte départemental; dans cette circonstance il est juste de reconnaître le zèle et surtout le désintéressement qu'il a déployé pour mener à bien cette

construction dont le bon goût, l'élégance intérieure, aussi bien que la solidité n'ont échappés à personne.

Cette installation à peine terminée, les travaux intérieurs furent conduits par M. le président habilement secondé par M. Laruelle, directeur des plantations communales. Les tables furent dressées et des plantes décoratives ont été installées dans diverses parties de la tente. A cet égard, il est juste de remercier nos collègues MM. Roger, Rivière père et Trancart-Baril, dont les belles plantes ont si grandement contribué à la décoration de l'exposition.

Nous remercions également MM. Chivot Auguste, Lecat, Chatelain et Leroux faïencier, pour le précieux concours qu'ils nous ont prêté en cette circonstance.

L'organisation avait été confiée aux soins du Bureau, et du Conseil d'administration auxquels étaient adjoint MM. Buignet, Robert, Rivière fils, Lefevre Adolphe, Croizé, Véchard, Leroy Charlemagne et Boulogne Jules.

La rectification et la dénomination des fruits a été faite par MM. Breton père, Raquet, de Benoist, Fourdrinoy, Mille fils, Corroyer, Studler et Digeon pére.

La surveillance y a été des mieux exercée et le bon ordre n'a cessé d'y régner grâce au zèle des délégués qui étaient : MM. Binet-Gaillot, Coudun-Lamarre ancien pépiniériste, Leroy-Aimé, de la Hautoye, Mathiotte François, Pillon, Boulogne, Boucher-Dion, Laruelle fils, Velliet Henry, Clovis Darras, George Raquet, Robert Guerlin, Leroy Charlemagne, Bagnard Desailly Alphonse, Grellet, Decaix-Leroy, Gustave Levert, Lefebvre Adolphe, Robert et Jules-Léon Lefebvre.

Maintenant il est de notre devoir de remercier les généreux donateurs pour les récompenses qu'ils nous ont offertes.

Ce sont :

MM. le Ministre de l'Agriculture.
le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes.
le Conseil général de la Somme.
la Ville d'Amiens.
le Préfet de la Somme.

MM. Frédéric Petit, Sénateur, Maire d'Amiens.
René Goblet, Député de la Somme.
Jametel, Député de la Somme.
Boisnet, Conseiller général.
Lucien Fournier, Conseiller général.
Queste, Conseiller d'arrondissement.

La Société Industrielle d'Amiens.
La Compagnie du Nord.
Le Tir de Picardie.
Le Sport Nautique d'Amiens.
La Société linnéenne du Nord de la France.
La Société des Amis des arts du département de la Somme.
La Société la Picarde.
La Société d'Apiculture.
La Société l'Amiénoise.
La Société des Agriculteurs de la Somme.
La Société mixte de Tir du 12e régiment territorial.

MM. Hubault, Président du Tribunal de Commerce d'Amiens.
Decaix-Matifas, Président de la Société.
Catelain fils, Secretaire-général de la Société.
Spineux, Membre de la Société,
Michel Florin, Membre du Conseil d'Administration de la Société.

Melle Roussel, Dame patronnesse de la Société.

MM. Lelong-Baroux, d'Albert, Membre de la Société.
Raquet, Professeur d'Agriculture et d'Horticulture.
Rousseau, Conseiller d'Arrondissement.

Mme Sainte-Coulon, Dame patronnesse de la Société.

M. Léon Asselin, Membre de la Société.

Le Jury était composé de :

MM. Maille Alfred, membre de la Société.
Baillet Hyacinthe. —
Raquet père. —

Les quatre délégués des Sociétés étrangères étaient :

MM. Bazin, Professeur d'horticulture à Clermont.
P. Secret, de la Société régionale du Nord.
Denevers, de la Société d'horticulture de Versailles.
Lebas, de la Société d'horticulture de Rouen.

Les lots de fruits garnirent rapidement les tables et pendant un certain temps les organisateurs ont craint de manquer de place. Mais plusieurs exposants consentirent à resserrer leurs produits et grâce à leur bonne volonté et aux sentiments de bonne confraternité dont ils étaient tous animés, le classement des lots se fit dans les meilleures conditions.

En dépit du bon vouloir de bon nombre d'horticulteurs, l'époque trop rapprochée et le mauvais temps n'ont pas permis d'exposer les chrysanthèmes. MM. Desailly fils et Roger, seuls ont pu en présenter quelques beaux spécimens.

L'ouverture de l'exposition a eu lieu le samedi à midi pendant un ouragan et une pluie battante ; aussi quelques amateurs seulement sont venus satisfaire une curiosité des plus légitimes, Mais le lendemain et jours suivants, le temps s'éclaircit et c'est par un beau soleil que les visiteurs ont pu se rendre à notre intéressante exposition.

Le mauvais temps de la première journée fut une des causes principales de la prolongation de l'exposition qui se termina le mercredi. Le même jour à 4 heures, la tombola, organisée avec le concours de tous les exposants qui nous ont offert gracieusement des fruits et des plantes, était tirée dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Enfin grâce au zèle et aux efforts de tous, cette exposition ne laissera que de bons souvenirs et a pu donner les meilleurs enseignements à la culture fruitière.

A tous nos collègues, collaborateurs et amis, encore une fois merci.

Pour le conseil d'administration,

CATELAIN fils.

56ème EXPOSITION DU 15 AU 17 OCTOBRE 1887.

LISTE DES RÉCOMPENSES

1re DIVISION

FRUITS DE TABLE

1er Concours.

Pour la collection la plus belle et la mieux dénommée de fruits de table de toutes sortes :

Prix d'honneur
Médaille d'or (Fondation Mennechet).

M. Studler, jardinier du Sacré-Cœur, à la Neuville-lès-Amiens.

Premier prix
Médaille d'or (Fondation Dufétel).

Léon Corroyer, horticulteur, faubourg de Hem, 110, à Amiens.

Ex-æquo : Médaille de vermeil, 1re classe, offerte par le Ministre de l'Agriculture.

Le Docteur Poiteau, à Albert.

Ex-æquo : Médaille de vermeil, 1re classe, offerte par le Conseil Général de la Somme.

Th. Philippe, jardinier au château de Rambures, (par Oisemont), Somme.

Ex-æquo : Médaille de vermeil, 2e classe, offerte par la Société d'Apiculture.

Binet-Gaillot, propriétaire à Hébécourt.

Ex-æquo : Médaille de vermeil, 2e classe, offerte par la Société.

Lucien Carlier, propriétaire à Cerisy (Aisne).

Médaille d'argent, 1re classe, offerte par le Sport nautique d'Amiens.

Adolphe Lequen, jardinier chez Madame veuve Poulain, rue des Teinturiers, au faubourg Saint-Maurice.

Médaille d'argent 1re classe, offerte par le Tir de Picardie.
Léopold Seret, blanchisseur, à Boves.

Médaille d'argent, 1re classe, offerte par Léon Asselin, propriétaire à Amiens.
Despréaux, propriétaire à Moyencourt, près Poix (Somme).

Médaille d'argent, 1re classe, offerte par le Conseil Général de la Somme.
Eugène Basset, jardinier chez M. Ernest Dieu, à Villers-Bretonneux.

Médaille d'argent 2e classe, offerte par M. Rousseau, conseiller d'arrondissement.
Dacheux, commerçant à Boves.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par M. Catelain fils, secrétaire général de la Société.
Mademoiselle Brunel, directrice d'institution, rue Saint-Fuscien à Amiens.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par la ville d'Amiens.
Julien Jouin, jardinier chez M. Objois, à Amiens.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par la Société.
Duchange, cultivateur à Pasly, près Soissons (Aisne),

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par M. Raquet.
Auguste Normand, jardinier chez M. Thibault, au château de Vemars (Seine-et-Oise).

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par la Société.
Boyeldieu, négociant, rue Saint-Leu, Amiens.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par M. Lucien Fournier conseiller général.
Omer Tabourel, horticulteur, route de Rouen, 117, Amiens.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par la Société.
Croizé, place Saint-Martin, 5, Amiens.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par Mlle Roussel.
Chrétien, jardinier chez M. Domart, à Bussy-lès-Daours

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par M. Queste, conseiller d'arrondissement.
Buignet, propriétaire à Salouël.

Médailles de bronze, 1re classe, offertes par la Société Industrielle.
Lelong-Baroux, commerçant à Albert.

Médailles de bronze de 1re classe.
Léon Asselin, propriétaire, rue St-Jacques.
Matifas, avoué, rue Pierre l'Hermite.
Médailles de bronze, 2e classe, offerte par la Société d'Apiculture.
Goddé, agent-voyer, rue Pagès à Amiens.
Moreuil, pharmacien à Amiens.
Madame veuve Guilbert, à Corbie.
Auguste Legrand, propriétaire, rue des Sœurs-Grises, 18.
Edouard Pruvost, jardinier aux Ursulines, à Amiens.
Albert Deflesselle, propriétaire, rue Saint-Louis.

Mentions honorables.

Froidure, propriétaire, boulevard Guyencourt
Roussel, jardinier à Hébécourt.

2e Concours

Pour la collection de poires, la plus belle, la plus variée et la mieux dénommée.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par la Ville d'Amiens.
Modaine, à Longueau.
Médaille d'argent, 3e classe, offerte par la Société,
Cornet, jardinier, rue Maberly, 122.
Médailles de bronze, 1re classe.
Boisnet, conseiller général et maire, à Assevillers.
Edmond Boulet, jardinier, chez M. Vacher (Usine à gaz de Saint-Maurice).
Josse-Dufossé horticulteur, faubourg St-Gilles à Abbeville.
Médailles bronze, 2e classe.
Flament, conducteur de travaux, route de Paris, à Amiens.
Flandrin Emile, directeur des magasins généraux, à Amiens.
Gaudefroy-Delaporte, propriétaire, à Bayonvillers.
Jean-Baptiste Beauvais, propriétaire, route de Paris, Amiens.

3e Concours

Pour la collection de pommes la plus belle, la plus variée et la mieux dénommée.

Médailles de bronze, 2e classe.
Pol Fondeur, propriétaire à Viry (Aisne).
Mary, propriétaire à Montdidier.

Mention honorable.

Leseigneur, propriétaire à Conty.

5e Concours

Pour la plus belle collection de raisin de table de maturité.

Médaille d'argent, 3e classe offerte par le Tir de Picardie.
Nozo, jardinier au château d'Heilly.

Médaille de bronze, 2e classe.
Réthoré, propriétaire à Amiens.

5e Concours

Pour les corbeilles décoratives de fruits de table les mieux réussies.

Médaille d'argent, 1re classe, offerte par la ville d'Amiens.
M. Lelong Baroux, à Albert.

Médaille d'argent, 2e classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.
David, jardinier, à Belloy-sur-Somme.

DEUXIÈME DIVISION

FRUITS DE PRESSOIR

6e Concours

A la collection la plus belle et la mieux dénommée de pommes et poires à cidre.

Médaille d'or offerte par la Société.
Pol, Fondeur, à Viry (Aisne).

Médaille de Vermeil, 1re classe, offerte par la Compagnie du Nord.
de Caix, de Rambures, propriétaire à Aumont.

Médaille de vermeil, 1re classe, offerte par la Ville d'Amiens.
Hecquet-Tholomé, propriétaire à Mailly-Maillet.

Médaille de vermeil, 1re classe, offerte par M, le Préfet.
Pierre Legrand, à Yvetot (Seine-Inférieure). et Cossart à Aumale (Seine Inférieure)

Médaille d'argent, 1re classe, offerte par M. Jametel, député de la Somme.
Lucien Carlier, propriétaire à Cerisy (Aisne).

7e Concours

Aux 15 variétés de pommes à cidre reconnues les meilleures et qui seraient bien dénommées.

Médaille de vermeil, 2e classe, offerte par la Ville d'Amiens.
Pillot Jules, propriétaire à Rollot.
Médaille d'argent, 1re classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.
Despréaux, propriétaire à Moyencourt, près Poix (Somme)
Médaille d'argent, 2e classe, offerte par la Société.
Dufétel Paul, propriétaire à Boëncourt-Béhen.
Médaille d'argent, 2e classe, offerte par la Société.
Binet-Gaillot, propriétaire à Hébécourt.
Médaille de bronze, 1re classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture.
Digeon, notaire honoraire à Amiens.
Médailles de Bronze 1ère classe.
Matifas, avoué rue Pierre l'Ermite à Amiens.
Auguste Normand, jardinier chez M. Thibault, au château de Vemars (Seine-et-Oise).
Médailles de bronze, 2e classe.
Roussel, propriétaire, rue Lemerchier.
Wallet, propriétaire et maire à Hébécourt.
Leroux-Plancheville, propriétaire à Saint-Valery-sur-Somme.
Beauvais-Dumont, agriculteur au Bosquel.
Cottare, agent-voyer à Doullens.
Alfred Roger, commerçant, rue des Lingers, 13, à Abbeville.

Mentions honorables.

Henri Beauger, jardinier à Yseux.
Albert Deflesselle, propriétaire, rue Saint-Louis.

TROISIÈME DIVISION

8e Concours

Pour la collection la plus belle, la plus variée et la mieux dénommée de chrysanthèmes en pots.

Médaille de vermeil, 2e classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture,

Desailly fils, horticulteur, rue du Long-Rang, à Amiens.

9e Concours

Pour la plus belle collection de dahlias coupés.

Médaille d'argent, 2e classe.

Lelong Baroux, commerçant à Albert.

Médailles de bronze, 1re classe.

Gustave Deazan, propriétaire, à Mailly-Maillet.

Binet-Gaillot, propriétaire à Hébécourt.

Ernest Tabourel, horticulteur, à la Voirie, Amiens.

10e Concours

Pour la plus belle collection de roses coupées.

Médaille de vermeil, 1re classe, offerte par M. Frédéric Petit, Sénateur.

Ernest Tabourel, horticulteur, rue de la Voirie à Amiens.

Médaille de bronze.

Dr Poiteau, à Albert.

Mention honorable.

Théodore Roberval, propriétaire, rue Lemerchier à Amiens.

FRUITS ARTIFICIELS

Médaille d'argent, 2e classe.

M. Lebrun, propriétaire, rue Allart, à Amiens.

DÉCORATION DE LA TENTE

AQUARIUM

Médaille d'argent, 1re classe, offerte par la Société des Agriculteurs de la Somme.

Alphonse Lefebvre, propriétaire, route de Paris, 5.

Mention honorable.

Mlle Lecavelée, rue de Rumigny. 56.

Un objet d'art ou un ouvrage, offert à M. Laruelle, directeur du service des Plantations de la Ville, organisateur de l'Exposition.

Le jury adresse des félicitations à MM. Catelain, pour ses fraises; Maille pour son lot de fruits variés, Baillet, pour son lot de roses ; Roger, pour ses chrysanthèmes, le tout exposé *hors concours*.

Remerciements à MM. Roger, Rivière père, Trancart-Baril, Auguste Chivot, Leroux faïencier, Lecat et Chatelain qui ont concouru à la décoration de la tente par leurs prêts de plantes et objets divers.

POMMES ET CIDRE

A l'occasion de son exposition de fruits, du 15 Octobre dernier la Société d'horticulture de Picardie avait organisé plusieurs conférences sur l'importante question des pommes et du cidre.

En voici les compte-rendus :

1° Conférence de M. Bazin

DU 15 OCTOBRE 1887

Culture du Pommier à Cidre et à couteau.

Il y a deux ans, à la même époque, j'étais à Amiens comme juré de l'exposition fruitière Je fis alors une conférence sur les arbres fruitiers en général. J'ai conservé de votre accueil un excellent souvenir et je saisis avec empressement l'occasion qui se présente à moi de payer la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous.

Nous causerons aujourd'hui de la culture des pommes à cidre

Le premier conseil que je vous donnerai sera celui-ci : plantez, plantez encore et plantez toujours. Il y a nécessité par suite des ravages causés par l'hiver de 1880.

Et nous n'avons pas de ressource du vin pour remplacer le cidre qui nous assure seul une boisson abondante, saine, rafraîchissante, hygiénique, pour le petit surtout.

Faites donc beaucoup de plantations, mais ne les faites pas comme ont été faites les anciennes plantations de nos aïeux.

Non, il faut faire mieux.

Les plantations anciennes sont en effet isolées, en bordure des chemins surtout, à 2 mètres de distance des pièces voisines.

Or, au bout d'un certain temps, les arbres s'étendent et

envahissent les champs voisins et les chemins. On est alors obligé de les élaguer, d'où une perte considérable occasionnée à nos cultivateurs. Certains arbres ont été mutilés, coupés en deux et ne produisent plus.

De plus, les cultivateurs qui possèdent des arbres isolés dans leurs champs, continuent à cultiver les pièces et, en labourant, mutilent ainsi les pommiers.

En Normandie, au contraire, on rencontre d'immenses plantations de pommiers, des pommeraies, où on se contente de faire paître les animaux, sans labourer, sans abîmer les arbres.

Eh bien, faites comme les Normands, créez des pommeraies spéciales à la place des plantations isolées : c'est une condition essentielle.

Demandons-nous maintenant comment nous devons nous y prendre pour bien planter les arbres fruitiers.

Là encore, il faut renoncer aux anciennes pratiques.

Plus de ces grands trous de plus de 1m30 en tous sens surtout en profondeur : il est, en effet, fort rare qu'à ces profondeurs il reste encore de la bonne terre. L'arbre, en étant planté dans une sorte de bac, ne pourra pas développer ses racines dans un espace aussi restreint ; et il souffrira, car il manquera de nourriture. Souvent même il périra avant d'avoir fructifié.

Ces faits sont d'ailleurs absolument d'accord avec ce que nous savons maintenant de la physiologie végétale : l'arbre vit surtout par les extrémités des racines.

Il faut donc éviter de faire de grands trous, surtout profonds car il faut avant tout que les racines de l'arbre s'enfoncent le moins possible. Au contraire, il faut qu'elles restent près de la surface du sol, afin qu'elles y aillent chercher leur nourriture aussi loin que possible sans être gênées dans leur développement.

Plantez donc presqu'à la surface du sol.

Une fois votre arbre planté, évitez, dans les premièrs années surtout, de laisser croître l'herbe à son pied que vous mettrez d'ailleurs à l'abri de la sécheresse en recouvrant annuellement d'une bonne couche de fumier qui assurera en même temps aux racines la nourriture dont elles ont besoin.

Mais il faut aussi nous demander quels sont les arbres que nous devons planter.

Nous trouvons dans les pépinières :

1° Les arbres non greffés, des égrains issus du pépin de pomme.

2° Les arbres greffés sur pied ;

3° Les arbres greffés haute tige, en tête.

Quels sont les meilleurs ?

Si j'étais cultivateur, je m'adresserais à un pépiniériste de mon pays au lieu de m'en aller au loin, et je lui demanderais des *égrains*, que je planterais dans ma prairie. Je les laisserais alors pendant quelques années sans y toucher et je ne les grefferais qu'autant qu'ils ne donneraient que de mauvais fruits, ou des fruits impropres à l'usage auquel on les destine. Dans ce cas, il faudra greffer les égrains avec les meilleurs variétés : votre arbre sera alors fort et vigoureux et poussera bien.

En prenant, au contraire, des arbres greffés, ils auront sans doute un bel aspect dans la pépinière, mais dès qu'ils en seront sortis et qu'ils seront plantés chez vous, ils souffriront et se montreront inférieurs aux égrains que vous auriez pu planter,

Et la preuve, c'est que lorsqu'un arbre est trop vigoureux pour fructifier, M. Baltet lui-même, l'habile pépiniériste de Troyes, conseille de superposer des greffes sur sa tige afin de l'affaiblir.

Donc, plantez de préférence de beaux ègrains ; s'ils donnent de bons fruits, laissez-les ; s'ils doivent être greffés, greffez les hautes tiges, mais bannissez la greffe rase-terre qui ne vous donnera jamais que des arbres souffreteux, rachitiques.

Il faut aussi que nous nous demandions quelles sont les variétés de pommes à cidre que nous devons choisir.

Il faut, en général, vous le savez, pour faire de bon cidre, 2/3 de pommes amères et 1/3 de pommes sûres, à moins d'avoir des pommes complètes, c'est-à-dire à la fois douces et amères.

Il faut aussi que la pomme à cidre contienne beaucoup de tannin. Un indice certain de la présence de ce principe dans la pomme, c'est la propriété qu'ont les fruits chargés de tannin

de prendre une couleur ferrugineuse aussitôt qu'ils viennent d'être coupés.

Il faut se garder d'aller chercher au loin des variétés de pommes à cidre quand on en a de bonnes chez soi.

Si tel n'est pas le cas, pourtant, prenez les variétés qui vous seront indiquées dans une autre conférence, demain, par mon collègue et ami M. Raquet.

Une fois vos arbres plantés, il faut aussi leur accorder certains soins, le gui et les chenilles surtout doivent faire l'objet de toute votre attention. Il faudrait même que les administrations locales prêtassent dans les campagnes, beaucoup plus la main à leur destruction qu'elles ne le font généralement.

Je voudrais aussi voir se développer beaucoup plus dans les campagnes chez les cultivateurs, la culture des pommes à couteau destinées au commerce.

Il aurait là une source de revenus certains qui n'est assurément pas à dédaigner à l'époque de crise agricole que nous traversons.

C'est ce qu'ont déjà fait un certain nombre de cultivateurs de ma connaissance qui commencent, dès aujourd'hui, à obtenir d'exellents résultats.

Voici quatre variétés de pommes cultivées dans les cantons de Clermont et de Liancourt : il y a des cultivateurs qui vendent pour 3 et 4 000 fr. de ces fruits que l'on expédie sur Paris.

Ces variétés sont la pomme de faux Canada, la Verdun, le Durè salé ou Cateau d'oignon et le Duré ou Cateau.

Parmi les fruits classés dans le commerce, il faut bien se garder de prendre au hasard et ne planter que des variétés d'une vente absolument courante,

Je vous citerai entre autres les variétés Belle de Pontoise, Fraise de Hoffinger, Pigeon de Jérusalem, Ribston pippin, Reinette de Caux, Ananas rouge, Calville Maussion, Sélénie, Grand Alexandre et enfin Bebforshire.

A Montreuil, par exemple, je me rappelle avoir vu vendre, dans ma jeunesse, des pommes en détail, panier par panier : maintenant, au contraire. j'ai pu constater dernièremnnt que ce commerce a pris une grande extension. Une seule pomme de Grand Alexandre se vend couramment 1 fr. 50.

J'ai vu vendre, sous mes yeux, la récolte d'un cultivateur : la pomme Calville s'est vendue 75 fr. le cent, la pomme d'Api 15 fr.

On peut donc faire beaucoup d'argent en se livrant à cette culture d'une façon intelligente.

En terminant, je vous signalerai une variété encore trop peu connue, le Canada gris, que l'on confond trop souvent avec le Canada ordinaire, sur lequel il a des avantages considérables.

Ne cultivez aussi dans les champs que les variétés d'une grosseur moyenne : elles résisteront bien seules aux coups de vents qui abattront toujours les grosses occasionnant ainsi des pertes considérables.

2° Conférence de M. Raquet

DU 16 OCTOBRE 1887

Sur les fruits à Cidre

Qu'est-ce qui caractérise la bonne pomme à cidre ? demande en commençant M. Raquet.

C'est un peu le contraire que pour la pomme à couteau qui elle, doit être grosse, d'un bel aspect et de bon goût.

Une bonne pomme à cidre doit appartenir à un arbre à la fois fertile et vigoureux, bien que ces deux conditions se concilient assez difficilement.

C'est pour cette raison que l'on à dû éliminer un certain nombre de variétés de pommes à cidre anciennement cultivées.

Nous devons aussi avant tout rechercher pour faire du cidre une pomme à la fois sucrée, chargée de tannée et de plus parfumée.

Pourquoi faut-il beaucoup de sucre ? C'est parce que ce sera lui qui donnera au cidre l'alcool nécessaire à sa bonne conservation. Nous avons des pommes qui contiennent de 10 à 20 et mêmes 23 0[0 de sucre.

En prenant des pommes riches en sucre, on pourra additionner le cidre d'eau.

Il y a un autre principe dont l'importance a longtemps échappé aux fabricants de cidre : c'est le principe amer, le

tannin ou cachou. C'est lui que l'on trouve dans l'écorce de chêne.

Il aide à la conservation du cidre en paralysant la transformation de l'alcool en vinaigre. Il agit aussi sur le système nerveux des consommateurs : le cidre sans cachou porte à la tête, absolument comme le vin blanc et le poiré. En un mot le tannin est le modérateur de l'alcool.

Nous avons des pommes qui n'ont comme le Roquet, que 2 0/00 de tannin, alors qu'il est démontré qu'il en faut au moins 6 0/00 pour que le cidre se conserve bien.

Anssi, au congrès pomologique de Beauvais, le roquet a-t-il été rayé des bonnes pommes comme n'ayant ni assez de sucre ni assez de tannin.

Il faut enfin à une bonne pomme le parfum, le bouquet.

Voilà donc les qualités que nous rechercherons : dans l'arbre, la vigueur et la fertilité,

Dans la pomme, le sucre, le tannin et le parfum.

Comment reconnaîtra-t-on la présence de ces qualités ?

A l'œil d'abord. On détermine, en effet, assez bien la qualité d'un fruit à cidre par la grosseur. Un bon fruit à cidre n'est pas gros : il pèse de 40 à 50 grammes au plus, comme la médaille d'or.

Il a été fait dans ces derniers temps de nombreuses analyses : on trouve ordinairement une moyenne de 14 0/0 de sucre dans des fruits de 40 grammes, alors que dans les gros fruits on n'en trouve plus que 10 à 12 0/0.

En ouvrant le fruit nous aurons aussi un nouvel indice de sa bonne qualité, si au lieu de rester blanc, il prend rapidement une teinte rouge ferrugineuse peu de temps après qu'il a été coupé, c'est un fruit riche en tannin et par conséquent il est bon pour la fabrication du cidre.

Enfin, par le goût, on reconnaîtra facilement si un fruit est à la fois sucré et amer.

Si de plus, en écrasant la pomme, on reconnait que la pulpe est poisseuse, c'est qu'elle est riche en sucre et dans ce cas encore on aura affaire à un excellent fruit.

Mais si on veut déterminer plus exactement la valeur d'un fruit, il faut avoir recours au densimètre : c'est un instrument

en verre qui consiste essentiellement dans un tube à double rendement, lesté à sa partie inférieure et qu'on plonge dans un liquide pour en déterminer le poids par rapport à celui d'un égal volume d'eau.

Il est employé, vous le savez avec raison, pour déterminer la valeur des jus de betteraves et, à tort, pour déterminer celle du lait.

Pour l'étude du jus de pomme aussi le densimètre est d'un emploi très avantageux.

Pour faire la densité d'une pomme, on ne doit prendre que des fruits mûrs, car les fruits verts n'ont que très peu de sucre C'est ainsi qu'une pomme qui donne 18 0/0 de sucre lorsqu'elle est arrivée à maturité n'en a que 10 0/0 quand elle est encore verte.

Certains chimistes sont arrivés à des résultats absolument faux en prenant des pommes qui n'étaient pas mûres.

On prendra une petite rape pour réduire les pommes en pulpe que l'on pressera ensuite soit dans un torchon soit mieux encore avec une petite presse de cuisine. On extrait ainsi de 25 à 30 0/0 du jus contenu dans la pulpe.

On prend alors ce jus que l'on verse dans une éprouvette cylindrique : on aura soin de n'y plonger le densimètre que cinq à six minutes au moins après le transvasement du jus. On fait alors la lecture sur la tige du densimètre. J'arrive, avec le jus sur lequel j'opère en ce moment, à lire sur la tige 1064.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie que le jus a une densité de 6°4, c'est-à-dire qu'un litre d'eau pesant 1,000 grammes, un litre de notre jus de pomme pèse 1,064 grammes.

Beaucoup de pommes ont une densité de 1,040, 1,030, c'est-à-dire qu'un litre de jus pèse 1,040, 1,030 grammes.

Or, vous retiendrez que lorsque vous avez une densité de 6, en multipliant par 2, vous aurez approximativement la richesse en sucre de votre jus. Dans le cas présent, nous avons donc à peu près 12,80 p. 0/0 de sucre.

Si nous avions une densité de 7, il faudrait multiplier par un peu plus de 2 : 2,2 par exemple. Au-dessous de 5, au contraire le multiplicateur est souvent d'un peu moins de 2.

L'expérience démontre que lorsqu'il y a dans un jus de

pomme 100 de sucre, il y a environ 46 d'alcool : 12 de sucre nous donneront donc à peu près 6 d'alcool.

Ainsi, le densimètre vous donne à peu près tous les renseignements dont vous avez besoin pour connaître la richesse de votre pomme en sucre et en alcool.

Et comme il est démontré qu'il faut au moins 5 0/0 d'alcool pour faire un bon cidre, ne prenez que des pommes dont le jus aura une densité de 1050 au moins.

— Mais, objecte un auditeur, quand on a plus de 1050 de densité on pourra ajouter de l'eau.

— C'est évident, répond M. Raquet, mais lorsque la densité ne dépassera pas 1050, il ne faudra pas y songer si on veut avoir du cidre de longue garde.

Ceci étant dit, demandons-nous quelles sont les variétés qui possèdent les qualités que nous venons d'indiquer.

Dans les pommes de 1re saison, c'est-à-dire mûrissant en octobre, citons :

1. — *Blanc-Mollet.* — Jus coloré, amer sucré ; sucre alcoolisable, 18 0/0 ; tannin 0 gr. 46 p. 100 ; floraison 1er au 10 mai ; arbre à branches divergentes formant une tête arrondie un peu surbaissée. Densité 1075.

2. — *Jaunet-Pointu* (Dieppois). — Jus doux ; sucre alcoolisable, 15 à 18 0/0 ; tannin, 0 gr. 55 p. 100 ; floraison 2e quinzaine d'avril ; arbre à tête arrondie. Densité du jus, 1075.

3. — *Raillé-Varin.* — Jus doux amer ; sucre alcoolisable 16 0/0 tannin, 0 gr. 34 p. 100 ; floraison 1re quinzaine de mai ; arbre à branches semi-verticales et tête elevée. Densité du jus, 1070.

4. — *Reine-des-Hâtives* (Dieppois). — Jus doux, sucre alcoolisable 15 à 18 0/9 tannin, 0 gr. 50 p. 100 ; floraison 2e quinzaine d'avril ; arbre de belles formes, à branches semi-verticales, très fertile. Densité du jus 1092.

5. — *Saint-Laurent.* — Jus doux, très coloré, parfumé : sucre 18 0/0 ; tannin, 0 gr. 53 p. 100 ; floraison 2e quinzaine de mai ; arbre à branches horizontales, Densité du jus, 1079.

6. — *Vagnon-Legrand.* — Fruit petit, jus extra coloré doux amer ; sucre, 18 0/0 ; tannin 0 gr. 58 p. 100 floraison 1re quinzaine de mai ; arbre à branches semi-verticales. Densité du jus de 1079 à 1088.

Dans les pommes de deuxième saison, c'est-à-dire mûrissant en novembre, nous avons :

1. — *Amère-de-Berthecourt* (marquis de Maupeou). Jus parfumé ; sucre, 16 à 18 0/0 ; tannin 0 gr. 55 p. 100 ; floraison fin mai arbre très fertile, à branches verticales. Densité du jus, 1078.

2. — *Barbarie d'Ille-et-Vilaine.* — Jus doux, coloré, parfumé, sucre alcoolisable 18 à 19 0/0 ; tannin 0 gr. 55 p. 100 ; floraison fin avril, arbre à branches veriicales ; très élevé, très vigoureux et très fertile. Densité du jus, 1080.

3. *Pomme Godard.* — Jus doux, très coloré ; sucre alcoolisable, 16 à 18 0/0 ; tannin, 0 gr. 60 p. 100 ; floraison du 18 au 25 mai ; arbre à tête arrondie et branches semi-verticales. Densité du jus, 1080.

4. — *Martin-Fessard.* — Jus amer, parfumé ; sucre alcolisable 16 à 18 0/0, tannin, 0 gr. 69 p. 100 ; floraison 1re quinzaine de mai arbre très élevé, à branches dressées. Densité du jus, 1075 à 1082.

5. — *Médaille-d'Or* (Godard) — Jus franchement amer parfumé : sucre, 19 à 23 0/0 ; tannin, 0 gr. 55 p. 100 ; floraison commencement de juin ; arbre d'une fertilité exceptionnelle. Densité du jus, 1102.

6. — *Rouge Bruyère vraie.* — Jus doux amer ; sucre alcoolisable, 17 à 18 0/0 ; tannin, 0 gr. 70 p. 100 ; floraison 1re quinzaine de mai ; arbre à tête arrondie et branches semi-verticales. Densité du jus, 1075 à 1080.

7. — *Grise-Dieppois.* — Jus doux, corsé ; sucre alcoolisable, 18 à 23 p. 0/0, tannin, 0 gr. 27 p. 100 ; floraison 1re quinzaine de mai ; arbre à tête élevée, à branches semi-verticales, réussissant en terrain calcaire et sec. Densité du jus, 1090 à 1103,

Les bonnes variétés mûrissant en décembre sont :

1. — *Bedan-des-Parts* (Legrand). — Jus doux amer, très coloré sucre alcoolisable, 17 à 19 0/0 ; tannin, 0 gr. 50 p. 100 ; floraison 2e quinzaine d'avril et commencement de mai ; arbres à tête arrondie et branches horizontales. Densité du jus, 1084.

2. *Pomme Bramtot* (Legrand). — Jus doux amer, sucre alcoolisable 18 à 23 0/0 ; tannin, 0 gr. 60 p. 100 ; floraison 1re quinzaine de mai ; arbre d'un beau port et très fertile. Densité du jus, 1096.

3. — *Peau-de-Vache-Nouvelle* (Legrand). — Jus doux, très coloré ; sucre alcoolisable, 15 à 17 0/0 ; tannin 0 gr. 55 p. 100 ; floraison fin mai ; arbre à tête arrondie et branches semi-verticales. Densité du jus, 1076.

4. — *Pomme Hauchecorne* (Legrand). — Jus doux, très coloré ; sucre alcoolisable 17 à 19 0/0 tannin, 0 gr. 60 p. 100 ; floraison 2e quinzaine de mai ; arbre très fertile, à la tête arrondie. Densité du jus, 1080.

5. — *Pomme Marabot* (Legrand). — Jus doux ; extra coloré ; sucre alcoolisable, 16 à 19 0/0 ; tannin 0 gr. 34 p. 100 floraison 2e quinzaine de mai ; arbre très productif, à branches verticales et tête élevée. Densité du jus, 1085.

6. — *Rosine* (Legrand). — Jus doux, très coloré ; sucre alcoolisable, 17 à 19 0/0 ; tannin, 0 gr. 20 p. 100 ; floraison 2e quinzaine d'avril ; arbre à tête arrondie et branches semi-verticales Densité du jus, 1080.

7. — *Frequin barré.* — Jus doux amer parfumé ; sucre alcoolisable, 18 0/0 ; tannin, 0 gr. 13 p. 100 ; floraison du 1er au 12 mai ; arbre vigoureux, fertile, à tête arrondie. Densité du jus, 1072.

8. — *Or mil cent.* — Jus doux, parfumé ; sucre alcoolisable, 17 à 18 0/0 ; tannin 0 gr. 42 p. 100 ; floraison fin avril et commencement de mai ; arbre vigoureux, très fertile, à tête arrondie. Densité du jus, 1077.

Pomme Legentil (Legrand). — Jus doux, extra-coloré, sucre, 19 à 21 0/0 ; tannin, 0 gr, 34 p. 100 floraison 1re quinzaine de mai ; arbre très fertile à branches semi-verticales.

Je dois une mention toute spéciale à la :

Pomme à tannin (Legrand). — Jus très amer ; sucre, 18 à 21 0/0 ; tannin, 1 gr. 30 p. 100 ; floraison 2e quinzaine de mai ; arbre à branches semi-verticales.

Je vous recommande cette pomme, pour le cas où vous auriez dans vos plantations une grande quantité de variétés sucrées et douces qui donnent des cidres de mauvaise garde.

En les mélangeant avec la pomme à tannin, vous donnerez aux autres pommes le principe amer qui leur manque et votre cidre sera parfait.

Disons maintenant un mot sur la conservation des pommes.

Il faut tout dabord avoir soin pour les pommes hâtives de les cueillir lorsqu'elles sont mûres.

Quant aux pommes tardives, ne les cueillir que le plus tard possible.

Pour bien conserver les fruits lorsqu'ils sont abattus, je regrette d'être obligé de vous dire qu'il faut faire absolument tout le contraire de ce que nous faisons dans le département de la Somme. Vous le savez, une fois les pommes abattues, nous les laissons dans la cour ou dans le jardin, exposées à la pluie.

L'eau pénètre alors dans la pomme et en chasse le sucre auquel elle semble dire « ôte-toi de là que je m'y mette » et le sucre s'en va.

Pour vous en rendre compte, prenez un verre d'eau et mettez-y une pomme que vous y laisserez pendant une huitaine de jours; au bout de ce temps, l'eau aura le goût de cidre et la pomme le goût d'eau.

Il faudra donc mettre les pommes sous un hangar, exposées à l'air et en couches d'une soixantaine de centimètres seulement afin d'éviter l'échauffement.

Le mieux sera de les placer sur des fagots recouverts d'un peu de paille afin que l'air circule bien autour des fruits.

On peut aussi établir des planchers à claire voix comme l'on fait dans certaines exploitations.

Voici ce que l'on fait en Normandie. On y emploie deux procédés : dabord celui, que je vous ai signalé comme mauvais et ensuite celui que je viens de vous recommander.

Il est vrai que le Normand est malin et qu'il ne conserve dans sa cour ou dans son jardin que les pommes qu'il destine à la vente : c'est à nous autres picards qu'il expédie ces pommes mal soignées qui ont perdu leur sucre.

Quant aux pommes qu'il veut employer à faire son propre cidre, il se garde bien de les laisser exposées à la pluie. Eh bien Messieurs, faisons comme le Normand.

3° Conférence par M. Raquet

DU 17 OCTOBRE 1887

Sur la fabrication du Cidre par pression.

Nous voudrions vulgariser un nouveau moyen de fabrication du cidre sans pressoir. Il est connu sous le nom de fabrication par diffusion ou à l'alambic.

On arrive pratiquement, par ce procédé, à obtenir des cidres aussi purs que par pression.

Disons tout d'abord un mot de l'état dans lequel doit se trouver la pomme avant d'être broyée.

Nous répéterons ce que nous avons dit hier, qu'il ne faut pas laisser les pommes exposées à la puie avant de les broyer.

On ne procédera au broyage qu'alors que les pommes seront bien mûres, c'est-à-dire lorsqu'elles auront complètement perdu leur couleur verte.

Nous avons donné hier des chiffres qui justifient pleinement, pensons-nous, le conseil que je vous donne.

Il ne faudra donc pas, sous peine de perdre 50 0/0 du sucre total que peut contenir une pomme, la broyer avant qu'elle ne soit arrivée à complète maturité.

Mais il ne faut pas non plus attendre trop longtemps : c'est un préjugé de croire qu'il faut qu'une pomme soit *blète* pour donner de bon cidre : une pomme qui a. par exemple, 6 0/0 de sucre lorsqu'elle est verte en a 10 0/0, quand elle est mûre et n'en conserve pas du tout si on la laisse pourrir.

Il y a un autre point délicat que je voudrais aussi vous signaler : c'est la nécessité de bien nettoyer les tonneaux avant d'y mettre le cidre. Pour cela, on lave souvent à l'eau froide ou chaude, mais c'est absolument insuffisant.

Il faudra laver les tonneaux avec de l'eau chaude dans laquelle on aura fait dissoudre des cristaux de soude et enfin rincer à l'eau additionnée d'acide sulfurique (huile de vitriol) à la dose 1/2 litre d'acide sulfurique pour 7 à 8 litres d'eau.

A cette condition seulement vous obtiendrez des tonneaux

absolument propres ; tous les principes nuisibles y seront sûrement détruits.

On peut aussi avoir recours à la mèche souffrée que l'on brûlera à l'intérieur des tonneaux : il y aura alors formation d'acide sulfureux qui se transformera en acide sulfurique, au détriment des germes putrides contenus dans les tonneaux. On lavera ensuite à l'eau.

Gardez-vous aussi de remettre du cidre dans un tonneau à l'intérieur duquel le cidre de l'année précédente se sera converti en vinaigre.

La transformation du cidre en vinaigre est en effet déterminée par la présence d'un champignon dont le moindre germe suffit pour rendre vinaigre la meilleure pièce de cidre.

Si vons avez du cidre faible, il est exposé à se transformer rapidement en vinaigre : pour obvier à cet inconvénient, employez le cachou à la dose de 60 grammes par hectolitre de cidre. On peut même dépasser cette dose sans inconvénient.

Un mot maintenant sur la fabrication du cidre par pression.

Les pommes étant mûres, on les broie, soit en les écrasant au moyen d'une meule circulaire ou au moyen d'un égrugeoir ou broyeur.

Dans le premier cas, on obtiendra plus de lie et le cidre se conservera moins lomgtemps et beaucoup plus difficilement. C'est même une des raisons qui militent en faveur de la fabrication du cidre par diffusion.

Nos pommes étant broyées, faut-il les passer immédiatement au pressoir? Non, il faut attendre une douzaine d'heures en agitant de temps en temps la masse de marc au moyen d'une pelle en bois.

On le transportera alors sous le pressoir : pour avoir du bon cidre, il faudra presser sans ajouter d'eau comme on le fait trop à la campagne, où l'on croit qu'il est impossible de faire du cidre sans eau.

Mais, il y a pourtant un inconvénient à procéder comme je viens de vous le dire. Si, en effet, on prend 100 kil. de pommes, on sait qu'il y a de 90 à 95 0/0 d'eau et de sucre, le marc proprement dit ne représente donc que 4 à 5 0/0 du poids de la pomme.

Mais, avec les pressoirs, on ne peut guère retirer que de 60 à 70 0/0 du jus, souvent même on ne retire que 40 0/0. Avec les presses hydrauliques, que l'on peut aujourd'hui se procurer à bon marché dans les sucreries qui ne s'en servent plus, puisqu'elles montent la diffusion, on retirera 85 0/0 au maximum.

Il y aura donc une perte considérable en ne faisant que du cidre sans eau, puisqu'on laisserait dans le marc une quantité de jus relativement importante.

Aussi, pour faire du cidre de ménage, prend-on en Normandie 1,000 kilog. de pommes, 10 sacs, par exemple, que l'on broie et que l'on met sous le pressoir après 12 heures. On presse alors et on retire dans l'hypothèse où nous nous sommes placés 400 kilog. de jus pur : c'est alors que l'on ajoute environ 450 k. d'eau et que l'on presse de nouveau. Cette deuxième pression donnera encore 400 kilog. de jus. Une troisième pression, avec addition d'eau, donnera les mêmes résultats. Il est évident pourtant que les jus résultants de chaque pression iront en diminuant de densité, de richesse.

Mais on n'en aura pas moins retiré environ 1,200 litres de cidre d'une densité moyenne de 10,50.

Grâce à ce procédé, on aura laissé fort peu de jus dans la pomme.

Mais cette façon d'opérer a l'inconvénient de nécessiter l'emploi d'un pressoir qui coûte assez cher, et de plus demande pas mal de temps.

Aussi a-t-on songé à employer un autre procédé.

C'est le procédé par diffusion que mon excellent ami M. Castellant va vous exposer.

Je sais bien que certaines personnes croient qu'il est impossible de faire du cidre sans pressoir.

Je me souviens qu'un brave cultivateur de ma connaissance ayant vu un de ses voisins, qui faisait son cidre par diffusion, jeter ses mars de pomme, sans les presser s'était hâté de venir les reprendre pour les sonmettre à l'action de son pressoir.

Mais, il n'en retira que de l'eau : et d'ailleurs, la meilleure preuve que l'expérience ne lui avait pas réussi, c'est que notre cultivateur ne revint plus ramasser le marc de son voisin et qu'il se servit lui-même de la diffusion pour fabriquer son cidre.

Soit pour 2 h. ou un sac pesant 100 K. – Jus pur 40 Litres,
en y ajoutant 40 à 45 L. d'eau, après avoir obtenu le jus pur
on presse une 2e fois et on obtient encore — 40 Litr
on ajoute encore 40 L. d'eau, on presse une 3e fois " " "

Et en effet, on arrive à retirer par la diffusion jusqu'à 95 0/0 des 96 de jus contenus dans le marc de pommes. Or, il est impossible d'arriver à ce résultat ni par le pressoir ordinaire ni par la presse hydraulique.

On obtient de plus des cidres qui contiennent beaucoup moins de matières azotées et qui seront par conséquent de bien plus longue garde.

— A quel moment, demande un auditeur, faut-il mettre le cachou ?

— Au moment de la pression, ou encore à l'époque du soutirage.

Je connais même un excellent cultivateur qui met des écorces de chêne, contenant du tannin, dans le marc de pommes et il obtient de très bons résultats.

— A quelle époque faut-il soutirer ?

— Au moment où le cidre est entre deux lies.

— Y a-t-il un moyen d'empêcher le cidre de noircir ?

— C'est d'y mettre de l'acide tartrique, répond M. Raquet.

— Il y en a un autre, dit M. de Benoist, c'est de faire passer dans le cidre qui noircit un courant d'acide carbonique.

— C'est vrai, ajoute M. Raquet.

— Je crois, réplique M. de Benoist, qu'il serait bon de n'acheter des pommes qu'à la densité.

Dans tous les cas, il me semble que M. Bazin à émis, dans sa conférence de samedi une idée qui est fausse. Il a en effet dit qu'il ne fallait planter que des égrains.

Je crois, au contraire, qu'il faut continuer de faire comme nous le faisons en ce moment, c'est-à-dire de ne planter que de bonnes variétés greffées.

— M. Bazin a raison et vous n'avez pas tort, répond M. Raquet.

La vérité, c'est que dans l'Oise, où professe M. Bazin, on ne plantait que des arbres greffés appartenant à de mauvaises variétés. Mais il est évident que si l'on dispose de bonnes variétés comme celles que nous avons indiquées hier, on pourra prendre des greffés de pied qui seront à la fois vigoureux et productifs.

D'ailleurs, M. Bazin a fait une restriction en disant de planter

des egrains et d'attendre, pour les greffer, qu'ils aient donne des produits que l'on aura pu juger.

— Mais, insiste M. de Benoist, nous plantons pour produire et non pas pour expérimenter; à notre âge nous n'avons pas de temps à perdre.

— Vous avez raison, mais, dans certains cas, j'hésiterais à me prononcer contre les égrains.

— Pardon, réplique M. de Benoist, l'idée de M. Bazin est absolument fausse.

— Je crois que vous exagérez répond le conférencier.

— Pourquoi demande un autre auditeur, le cidre est-il tantôt blanc, tantôt rouge ?

— C'est une question de fermentation, de température surtout, à laquelle se fait cette fermentation qui, pour bien marcher doit se faire à une température de 12°.

— Faut-il remplir le tonneau avant de faire bouillir le cidre?

— Oui, afin qu'il puisse se débarrasser facilement des impuretés qu'il contient.

M Castellant prend alors la parole pour exposer la fabrication du cidre par diffusion.

4° Conférence de M. Castellant

DU 17 OCTOBRE 1887

Sur la fabrication du Cidre par la diffusion

M. Raquet, votre zélé professeur d'agriculture du département de la Somme, qui est pour moi un vieux camarade de la Ferme-École du Mesnil-St-Firmin et un ami heureux de posséder et d'entretenir la bonne et estimable amitié, M. Raquet, dis-je, m'a demandé de vouloir bien prendre part à vos études sur la question du cidre ; 1° en exposant un appareil diffuseur qui me sert à fabriquer cette boisson pour ma consommation depuis plusieurs années ; 2° en donnant mon appréciation sur la valeur de ce procédé de fabrication et généralement ce que je puis savoir sur le cidre.

M. Raquet sait, en effet, par nos conversations, que j'apporte une certain sollicitude à la fabrication de mon cidre qui est de beaucoup ma principale boisson,

Je vous avouerai que j'ai accédé avec empressement à la première partie de sa demande, à savoir : l'exhibition de mon petit appareil de fabrication du cidre par diffusion.

Quant à la seconde, j'y ai apporté quelque résistance. Il ne s'agissait de rien moins que de vous exposer mes modestes connaissances sur le cidre, à la manière de mon ami Raquet, dans ses conférences. Or, Messieurs ne parle pas en public qui veut.

Il faut pour cela en avoir la capacité et aussi l'habitude — et je n'ai ni l'une ni l'autre. Voilà pourquoi j'avais raison de résister. J'ai pourtant dû céder à l'insistance de mon ami.

Vous savez qu'un nouveau procédé de fabrication du cidre est en voie de prendre place à côté du vieux procédé de fabrication par les pressoirs.

Ce nouveau procédé, c'est celui de la diffusion ou de la macération. Dans nos pays, on appelle cela faire du cidre à l'alambic, expression qui n'est pas heureusement trouvée.

Dans sa plus grande simplicité, voici en quoi consiste ce procédé. On prend un tonneau défoncé à l'un de ses bouts et on l'établit verticalement sur un chantier assez élevé pour permettre de placer un seau sous un robinet adapté à la partie inférieure de ce tonneau,

On le garnit ensuite d'un faux fond à l'intérieur, c'est à dire d'un fond percé de trous, ou à claire-voie Ainsi prêt, on l'emplit jusqu'aux trois quarts environ de pommes écrasées, On mouille ensuite ces pommes d'une quantité d'eau suffisante à bien les baigner, et on les laisse ainsi macérer pendant 24 à 36 heures, ensuite desquelles on retire, pour la mettre en fût, toute la partie liquide du mélange par le robinet placé à cette intention

On mouille une deuxième fois pour retirer encore le produit de ce 2e mouillage au bout de 24 à 36 heures. On remouille enfin une dernière fois pour soutirer toujours au bout de 24 à 36 heures.

La pomme à été ainsi mouillée 3 fois.

On a dû calculer et mesurer la quantité d'eau à chaque mouillage pour ne pas dépasser la quantité de cidre qu'on veut obtenir. La quantité d'eau est peu inférieure à la quantité de cidre. Si on vient alors à goûter le résidu resté dans le tonneau, on le trouve insipide, sans goût, assez insipide pour que l'on puisse supposer l'épuisement complet. C'est ce qu'il m'est arrivé d'entendre dire quelquefois par différentes personnes qui avaient employé ce procédé.

Mais la dégustation est ici un moyen d'appréciation insuffisant et trompeur. Le densimètre accuse dans le liquide du résidu une densité bien supérieure à celle de l'eau, et le calcul basé sur les enseignements de la physique, touchant la diffusion, démontre qu'il n'en saurait être autrement.

En effet, admettons qu'on fasse une pièce de cidre avec 2 sacs de pommes, soit en poids 200 kilog ; qu'il y a dans ces pommes 95 0/0 de jus, c'est-a-dire 95 0/0 d'eau chargée de sucre avec quelques autres matiéres solubles; que la densité de ce jus est 1050, c'est-à-dire qu'un litre pèse 1050 grammes.

200 kil. de pommes à 95 p. 0/0 de jus renferment 190 kil. de jus. Nous y ajouterons 70 kil. d'eau. Lorsque le jus de la pomme et l'eau ont fini leurs échanges, voyons quelle doit être la dentisité moyenne :

1er mouillage :

190 k. jus à 1,050 densité	=	181 litres
70 k. eau à 1,000	=	80
260 k. jus	=	251 litres

Il reste 251 litres de jus d'une densité de 1,036.

Retirons de ce mélange 70 litres de jus.

Après ce soutirage, de 70 litres, il reste encore dans le marc 160 kilog. de jus d'une densité égale à celle du jus retiré.

Comptons qu'elle sera la densité moyenne quand les échanges seront terminés, quand en un mot il y aura équilibre de densité entre les deux liquides

Le 2e mouillage nous donne les résultats suivants :

190 k. jus à 1,036 densité	=	183 litres 4
70 k. eau à 1,000	=	70
260 k.	=	253 litres 4

Il reste donc 253 litres 4 de jus d'une densité de 1,026.

Retirons à nouveau 70 litres de jus et passons au

3e mouillage :

Il reste dans notre marc toujours :

190 k.	jus à 1,026 densité	=	185 litres
70 k.	eau à 1,000	=	70
260 k.		=	255 litres

La densité n'est plus cette fois que de 1,019.

Ce qui donne une densité moyenne de 1,027 au produit de nos trois soutirages.

C'est faible, comparativement à la richesse de la pomme employée. Il reste en outre dans le marc 190 k. de jus d'une densité de 1,027. C'est là une perte considérable qui entraine la nécessité de 2 nouveaux mouillages au moins pour n'être pas trop loin de l'épuisement complet.

Mais alors l'opération prendrait un temps considérable et cesserait d'être pratique.

Les résultats de la diffusion ainsi pratiquée sont meilleurs, c'est-à-dire qu'on approche davantage de l'épuisement complet quand on peut se contenter de cidres faibles, faits avec une futaille de pommes, c'est-à-dire 300 litres ou 150 k., ou mieux encore avec un sac qui est équivalent de 2 hect. ou 100 kil.

Opérons sur 150 k. en prenant la même qualité de pommes que ci-dessus. Nous aurons un jus à raison de 90 p. 0/0 :

95 k.	jus à 1,050 densité	=	90 litres 5
70 k.	eau à 1,000	=	70
165 k.		=	160 litres 5

Soit 160 litres 5 de jus d'une densité de 1,028.

2e mouillage :

95 k.	jus à 1,028 densité	=	92 litres 4
70 k.	eau à 1,000	=	70
165 k.		=	162 litres 4

Soit 162 litres 4 de jus d'une densité de 1,016.

3e mouillage :

95 k.	jus à 1,016 densité	=	93 litres 5
70 k.	eau à 1,000	=	70
165 k.		=	163 litres 5

Soit enfin 163 litres 5 de jus d'une densité de 1.009.

La perte ici ne serait que de 95 kilog. de jus d'une densité de 1009 au lieu de 190 d'une densité de 1019 perdus dans le cas précédent.

En réalité, je ne crois pas la perte aussi considérable en ce qui concerne la quantité de liquide qui demeure dans le marc. Quand celui-ci a fini d'abandonner, après les trois mouillages, tout le jus qui peut spontanément s'en écouler, on le voit tellement affaissé, il y a une telle différence entre son volume et celui des pommes écrasées dont il dérive, qu'il est plus que probable que sa teneur en eau est sensiblement inférieure à la teneur en jus, de pommes employées.

Quant au chiffre de la densité en me basant sur les enseignements de la physique, touchant les phénomènes d'endosmose et encore sur l'expérience que m'a donnée mon procédé, je ne pense pas qu'il y ait à en rabattre.

Pourtant il m'est arrivé d'entendre dire et même soutenir par des gens sérieux et instruits que le jus dernier sorti était plus riche que celui qui restait dans la pomme. Mais cette assertion n'avait l'appui d'aucune expérience et parait assez surprenante pour avoir besoin d'être prouvée. Je me propose de chercher jusqu'à quel point elle serait fondée.

J'ai laissé voir en commençant que le procédé de fabrication par un seul tonneau était assez longue, 3 à 4 jours 1/2, selon qu'on mouillait toutes les 24 ou 36 heures. J'ai aussi démontré qu'après 3 mouillages l'épuisement de la pomme était loin d'être complet.

Je ne parlerai que pour mémoire de la réunion de plusieurs tonneaux : on verse alors le soutirage de l'un dans un autre dont le contenu est moins épuisé pour finir en dernier lieu sur une charge de pommes fraiches. On va ainsi 3 fois plus vite qu'en employant un seul tonneau, mais comme en définitive il n'y a que 3 mouillages, la pomme n'en est pas plus épuisée.

Quoiqu'il en soit, l'idéal de cette fabrication, c'est-à-dire le but dont il faut chercher à se rapprocher, sans qu'on puisse théoriquement jamais espérer l'atteindre, c'est d'obtenir un jus qui représente la densité moyenne de tout le jus de la pomme employée et de l'eau surajoutée.

Soit par exemple 200 kil. de pommes de la qualité que nous

avons déjà supposée, c'est-à-dire 95 0/0 de jus d'une densité de 1050 dont on veut faire une pièce de cidre.

Jus	190 k.	à 1050 =	181 litres.
Eau	44 k.		44
	234 k.		225 lit.

Soit donc théoriquement 225 litres d'une densité de 1040.

J'ai été fort surpris quand ce chiffre m'est apparu.

1040 est en effet la densité théorique que donnerait un procéde de fabrication qui ne laisserait rien à désirer et dont il faut se rapprocher autant que possible.

Eh bien, j'arrive à obtenir par mon procédé un cidre d'une densité de 1033 et quelquefois même de 1034.

J'ai dit que trois mouillage sont insuffisants à épuiser la pomme et qu'il en faudrait 4, 5, 6 et même d'avantage.

C'est du sentiment de cette nécessité et stimulé par mes souvenirs d'élève distillateur à la Ferme-Ecole du Mesnil-Saint-Firmin que m'est venu l'idée de mon appareil dont je vais vous faire la description.

Il se compose de deux parties principales :

1° Un réservoir pour l'eau ;

2° Une cuve pour recevoir la pomme écrasée.

Le réservoir est un fût en forme de tronc de cône aménagé pour reposer sur sa base. Le fond qui le ferme supérieurement est placé à une profondeur de 20 centimètres environ pour laisser en haut un espace faisant office d'entonnoir. L'eau passe de l'entonnoir dans la partie inférieure par un orifice métallique taraudé qui peut ainsi se fermer hermétiquement. L'air dont l'eau prend la place pendant l'emplissage s'échappe par un tube de caoutchouc s'abouchant à un robinet qui permet d'ouvrir et de fermer à volonté la communication avec l'extérieur. Dans la partie basse se trouve un autre robinet portant un ajustage de petit calibre pour l'écoulement de l'eau. La vitesse de l'écoulement est réglée : 1° par la grandeur d'orifice de l'ajustage qui peut se changer à volonté, et 2° par un tube de verre qui se descend à volonté à des profondeurs différentes dans la partie close du réservoir. C'est, en d'autres termes, une application à ce réservoir des dispositions du flacon de Mariotte.

La forme étroite et conique de ce réservoir n'est pas essen-

tielle. Elle a été donnée ici en vue d'un placement facile dans l'escalier d'une cave sans en intercepter complètement l'accès.

La cuve de macération est ici de dimensions suffisantes à recevoir deux sacs de pommes broyées. Elle est supportée par deux montants sur lesquels roulent deux pivots placés aux extrémités d'un même diamètre. La décharge en est ainsi rendue bien plus facile que s'il reposait sur le sol ou sur un chantier. Le fonds est couvert d'un faux fond à claire-voie lui-même recouvert d'une pièce de laine qui arrête le passage de tout ce qui n'est pas liquide. Un deuxième faux fond à claire-voie qu'on monte et descend à volonté, sert à recouvrir et à maintenir sous-l'eau les pommes qui ont une forte tendance à remonter dans le cours de l'opération. Un robinet pour l'écoulement du cidre est placé extérieurement dans la partie basse de cette cuve. A l'orifice extérieur de ce robinet est adapté un tube de caoutchouc auquel on donne une direction ascendante jusqu'à une hauteur au moins égale ou plutôt un peu supérieure au niveau des pommes à l'intérieur. L'écoulement est ainsi forcé de se faire par le mécanisme des vases communiquants, c'est-à-dire que le cidre ne s'écoule qu'autant que l'eau tombe dans la cuve et qu'il s'écoule avec une vitesse rigoureusement égale à celle de l'arivée de l'eau. Les pommes sont ainsi constamment submergées et l'eau peut s'infiltrer par tous les points de la surface où le besoin s'en fait sentir.

Au moyen de rigoles en bois dans lesquelles on fait arriver l'extrémité du tube de caoutchouc, et grâce à la hauteur du niveau d'écoulement, on peut envoyer le cidre directement dans les tonneaux.

Une précaution importante pour que la diffusion se fasse partout régulièrement, c'est que la pomme écrasée, avant d'être versée dans la cuve, soit bien mélangée à l'eau, de manière que chaque morceau en soit enveloppé, et qu'il n'y ait pas nulle part d'agglomérés.

Toutes les parties de l'appareil étant mises au point, on ouvre le robinet d'eau : la différence de niveau qui ne tarde pas à se produire pousse les couches inférieures à monter dans le tube de caoutchouc, puis à en sortir pour s'écouler immédiatement dans le tonneau sans aucune autre intervention qu'un simple coup d'œil donné de temps à autre.

J'estime qu'il faut que la charge de pommes écrasées et, non compris l'eau du premier mouillage, évaluée de 80 à 90 litres, soit lavée avec 200 litres d'eau, à raison d'un écoulement de 8 litres à l'heure. L'épuisement de la charge demande donc 25 heures, ou une bonne journée. Ce temps n'a rien d'absolu : en principe, plus on ira lentement plus on approchera de l'épuisement absolu.

La partie excédente qui ne trouve pas de place dans la pièce, quand celle-ci est pleine est recueillie pour le mouillage de la charge suivante.

Ce mouvement continuel de l'eau de haut en bas à travers les pommes est bien supérieur comme moyen d'épuisement aux 3, 4, 5 mouillages du procédé élémentaire dans lesquels, une fois versée l'eau reste complètement immobile jusqu'à l'instant du soutirage. Si on veut en faire le calcul, on verra qu'une tranche horizontale du marc d'une épaisseur de 1 centimètre, voit sa couche d'eau renouvelée plus de cent fois pendant le temps que dure l'épuisement de la charge d'eau qui doit y passer.

Si parfait qu'il paraisse et qu'il soit réellement ce procédé de fabrication du cidre par la diffusion ne parvient que difficilement à s'emparer de la confiance des gens. La cause en est facile à dire. il utilise une force naturelle dont l'existence est ignorée de la masse du public je veux dire la force d'endosmose plus connue aujourd'hui sous le nom de diffusion.

Si donc l'on vient à comparer les deux procédés de fabrication par les pressoirs et par diffusion, on voit d'un côté un appareil armé de deux machines, la vis et le levier, déjà bien puissante, isolément, et dont on pousse la force jusqu'à son extrême limite en appliquant à l'extrémité du levier les efforts de un, deux et même trois hommes.

De l'autre côté,— du côté de l'alambic, comme on dit,— rien de pareil : on ne voit aucune force mise en œuvre. Rien autre chose qu'un simple courant d'eau que son propre poids suffit à faire couler.

On serait à première vue tenté de refuser au procédé de la diffusion la puissance de fabrication du pressoir.

Mais, il s'agit ici de faits et d'expériences qui réussissent tous les jours.

En résumé, l'appareil que j'emploie ne nécessite pas d'emplacement spécial; quiconque a une cave avec un escalier de 1m 60 possède l'emplacement qui convient le mieux.

On y est à l'abri de la gelée.

Il se démonte, se transporte et se remet en place on ne peut plus facilement.

Il épuise la pomme de son jus dans une mesure qui ne craint pas de comparaison avec l'extraction par le moyen des pressoirs.

Il fournit un cidre plus limpide, qui se conserve longtemps doux et dépose peu de lie — à peine un seau sur une pièce de 225 litres. Il y a espoir de le faire fonctionner avec des pommes hachées par un coupe-racines.

On peut lui reprocher de laisser un marc volumineux encombrant, d'un transport plus difficile que le marc du pressoir.

Cet inconvénient se trouve atténué et même complètement annulé; si on se décide à faire entrer ce résidu dans l'alimentation des vaches et des moutons à la manière de la pulpe de betterave.

Je puis garantir que les animaux le consomment avec beaucoup de plaisir et garantir aussi qu'il se conserve parfaitement en silos sans dégager aucune mauvaise odeur.

On se débarrasserait ainsi fort avantageusement d'un produit dont on ne sait que faire et qui devient parfois fort gênant.

On peut aussi lui reprocher une fabrication trop restreinte pour pouvoir être utilisée par les fortes maisons qui font un gros approvisionnement de cidre. C'est un reproche que les grosses maisons peuvent appliquer avec tout autant de raison aux petits pressoirs.

Le jour où on voudra donner à la cuve de macération les dimensions suffisantes pour recevoir la quantité de pommes nécessaires à la fabrication de 3 et 4 pièces de cidre, ces pièces seront produites tout aussi rapidement et aussi facilement qu'une seule.

On pourrait peut-être aller plus vite encore par l'association de deux macérateurs contiguës et je me ferai un plaisir d'aider de mes conseils les personnes qui en voudraient faire l'application.

Le procédé de fabrication, si parfait soit-il, ne suffit pas à faire du bon cidre.

Il faut de bonnes pommes, et la qualité essentielle pour qu'elles soient bonnes, c'est à mon avis d'avoir beaucoup de sucre, ainsi que vous l'a dit mon ami M. Raquet.

Aussi me contenterai-je de vous renvoyer à sa conférence d'hier pour le choix des pommes et pour les soins à donner aux tonneaux avant d'y mettre le cidre.

COURS PUBLIC ET GRATUIT D'HORTICULTURE

Réouverture du Cours

Le jeudi 21 Octobre 1887, à 9 heures 1/2 précises du matin

A la Halle aux Grains.

Programme

Première Leçon

I. LES ARBRES FRUITIERS

§ I. Les principes généraux

1. Utilité des arbres : le fruit, le bois et l'hygiène dans les grands centres.
2. Comment ils vivent par leurs feuilles et par leurs racines.
3. Les engrais et l'eau, ou la nourriture et la boisson des arbres.

Deuxième Leçon

1. Le fruit et la graine : comment on obtient de nouvelles poires et de jeunes arbres ; les pépins.
2. Comment on multiplie les arbres : 1° par pépins ou noyaux : 2° par boutures, marcottes ou greffes.

Troisième Leçon

§ II. *Culture spéciale.*

LE POIRIER

1. Végétation, fructification et variétés : les 10 meilleures poires.
2. Cultures : multiplication, plantation, taille, espalier, pyramide et plein vent.
3. Hygiène et maladies : le puceron et la Sabine.

Quatrième Leçon

LE POMMIER ET AUTRES FRUITS A PÉPINS

1. Le pommier : végétation, fructification et bonnes variétés : les 5 pommes populaires.
2. Multiplication, plantation, taille : les arbres à couteau et les arbres à cidre.
3. Le cognassier, le néflier : multiplication et fruits.

Cinquième Leçon

LA VIGNE

1. Comment elle pousse et donne du raisin : les 3 meilleures variétés.
2. Multiplication, plantation, taille.
3. Hygiène et maladies : champignons, insectes nuisibles et remèdes à employer.

Sixième Leçon

LE PÊCHER ET FRUITS A NOYAU

1. Le pêcher : végétation, fructification et variétés.
2. Multiplication, plantation, taille, maladies.

3. Hygiène et maladies : champignons, insectes nuisibles et remèdes à employer.

Septième Leçon

1. Cerisiers et pruniers : variétés et culture.
2. Les insectes et champignons nuisibles.
3. Remèdes et oiseaux utiles.

Huitième Leçon

CONSERVATION ET EMPLOI DES FRUITS

1. Conservation : chaleur, lumière, humidité.
2. Application : cave, cellier, grenier, fruitier, Dombasle.
3. Préparation et emploi des fruits : conserves, confitures, etc.

Neuvième Leçon

§ I. Les plantes d'ornement.

DE JARDIN

1. Plantes annuelles : reine-marguerite, zinnia.
2. Le rosier et la rose.
3. Plantes vivaces diverses : dahlias, chrysanthèmes, phlox.

Dixième Leçon

Plantes d'appartement.

1. Exigences : les conditions de santé, lumière, chlorose.
2. Choix : ficus, aspidistra, clivia, jacinthe.
3. Entretien : eau, engrais, chaleur.

Onzième Leçon

LA CULTURE POTAGÈRE

Les principes généraux.

1. Exigences et conditions : engrais, eau.
2. Les variétés et les graines : choix, production.

3. Semis : terreautage, cloche, châssis, abris.

Douzième Leçon

LÉGUMES, RACINES

1. Les carottes et betteraves potagères.
2. Les pommes de terre.
3. Les oignons et poireaux.

Treizième Leçon

LÉGUMES, TIGES ET FEUILLES

1. Asperges.
2. Choux, etc., etc.

Quatorzième Leçon

1. Artichaut.
2. Salades : laitues et chicorée.

Quinzième Leçon

LÉGUMES, FLEURS ET FRUITS

1. Choux-fleurs, capucine.
2. Melon et concombre.
3. Citrouille : Semis et soins divers.

Seizième Leçon

LE FRAISIER

1. Végétation et variétés.
2. Culture, multiplication.

Dix-septième Leçon

ORGANISATION D'UN JARDIN

1. Tracé : le potager, le verger.
2. Cloture, terre, eau, engrais.
3. Divisions du potager ou assolement, ce qu'il faut faire et éviter pour réussir dans la culture du jardin.

Dix-huitième, Dix-neuvième et Vingtième Leçon

Pratiquées au jardin sur la plantation, la taille et la greffe des arbres.

Amiens le 12 *Octobre* 1887,

Le Professeur H. RAQUET.

Le Président, DECAIX-MATIFAS,

AVIS IMPORTANT

CONCOURS SPÉCIAL DE CHRYSANTHÈMES

Les Dimanche 20 et Lundi 21 Novembre 1887,

A L'HOTEL DE VILLE.

ENTRÉE 0 fr. 50 centimes.

Les personnes qui ont l'intention d'exposer sont priées de faire connaître à M. le Président de la Société, *sans retard,* la surface qu'elles doivent occuper. Cette condition est de rigueur à cause de l'emplacement restreint dont il sera possible de disposer. Les produits devront être mis en place le samedi 19 et les récompenses seront décernées le lendemain 20.

A l'occasion de ce concours, l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 6 Novembre est reportée au 20 du même mois, et les membres sont prévenus que la lettre de convocation à cette séance servira d'entrée au concours.

ERRATA

Lire dans le rapport sur l'Exposition d'Elbœuf inséré au Bulletin de Juillet page 164 : *deux à trois cents voitures de mousse* au lieu de 70,400.

AVIS

Les horticulteurs qui ont des Bons de Loterie en leur possession sont priées de les présenter au remboursement à M. le Trésorier Brieux à la séance du 20 Novembre.

Prière est également faite aux sociétaires qui n'ont pas encore acquité leur cotisation, de le faire à cette même séance.



Seul Dépositaire des
Coffres-Forts PETITJEAN
pour le
Département de la Somme.

A LA MÉNAGÈRE

Léon LECAT

AMIENS, 30, rue Saint-Leu, AMIENS

(Membre de la Société d'Horticulture de Picardie)

VASTES MAGASINS

Renfermant tous les **Articles** de **Jardins**, Bancs, Chaises, Tables, Tentes, Hamacs, **Portiques** et **Appareils** de **Gymnastique**, Jeux de Tonneau, de Croquet, etc., etc.

Bêches, Fourches, Rateaux, Arrosoirs de tous modèles, Tuteurs en fer galvanisé, Ronces artificielles, Grillages pour volières et parcs, Tondeuses, etc., etc. Châssis de couches en fer, Pompes à eau et à purin.

Tous les ARTICLES de CHAUFFAGE et de MÉNAGE possibles.

SERRURERIE D'ART

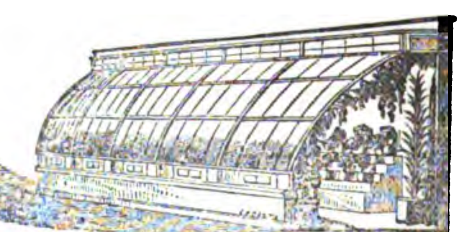
E. SCHUPP, Constructeur, Rue Saint-Leu, 86, AMIENS

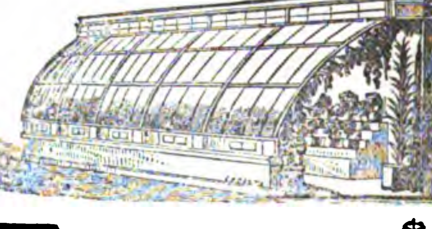
SERRES paraboliques
Serres chaudes et tempérées
Serres hollandaises et à vignes
Serres à bouturer

Chauffages thermosiphons
Btés S. G. D. G.

Claies à ombrer
Paillassons

Châssis de couche
Coffres en
et en bois



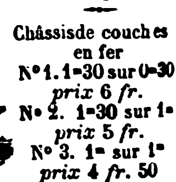


Jardins d'hiver
Vérandas
et Marquises
Bâches, Gradins

Tuyaux de cuivre pour chauffages

Kiosques
Belvédères
Berceaux gloriettes

Châssis de couches en fer
N° 1. 1m30 sur 0m30 *prix* 6 *fr.*
N° 2. 1m30 sur 1m *prix* 5 *fr.*
N° 3. 1m sur 1m *prix* 4 *fr.* 50



Ponts et Passerelles en fer ou en fonte avec plancher en bois ou en fer.

Escaliers tournants et droits en fer ou en fonte, Perrons, Rampes et Balcons, Grilles et Portes en fer.



Envoi gratis de planches, projets et devis, sur demande.

Basses-Cours, Volières, Cages, Treillages pour volailles et lapins.

Piquets en fer pour cordons d'espaliers, Piquets en fer, Ronces artificielles pour entourages de pâtures.

TARIF DES INSERTIONS

Carré A.

1 fr. **50** pour l'insertion dans un bulletin.

1 »» par bulletin pour l'année.

Carré B.

3 »» pour l'insertion dans un bulletin.

2 »» par bulletin pour l'année.

Une page entière.

7 »» pour l'insertion dans un bulletin.

5 »» par bulletin pour l'année.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 NOVEMBRE 1887.

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président propose à l'assemblée la nomination de deux dames patronnesses et de 25 membres nouveaux.

1° *Dames patronnesses :*

MMmes PREVOST-BLONDEL, rue Jules-Lardière,
présentée par MM. Buignet et Richer.
Ve GUILBERT, propriétaire à Corbie,
présentée par MMmes Gaffet-Lerouge et Sainte-Coulon.

2° *Membres titulaires :*

MM. CORDIER, fabricant de cidre, rue de la Vallée, 1,
présenté par MM. Buignet et Brieux.
FROIDURE, propriétaire, boulevard Guyencourt, 9,
présenté par MM. Laruelle et Corroyer.
FÉRAGU, conservateur du Musée, rue Dom-Bouquet, 53,
présenté par MM. Laruelle et Decaix-Matifas.
NOZO, jardinier au château d'Heilly (Somme),
présenté par MM. Roger et Decaix-Matifas.
JOURDAIN-CLABAULT, grainetier, place de l'Hôtel de-Ville,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Raquet.
HECQUET-THOLOMÉ, propriétaire à Mailly-Maillet (Somme),
présenté par MM. Decaix-Matifas et Telle.
LOUIS-DECROIX, propriétaire, rue Vulfran-Warmé, 134,
présenté par MM. Decaix-Leroy et Lefebvre Adolphe.
G. DOAZAN, propriétaire à Mailly-Maillet (Somme),
présenté par MM. Lelong-Baroux et A. Raquet.
VICTOR FOURCY, jardinier chez M. Graire à Saint-Fuscien,
présenté par MM. Rivière père et Catelain.

MM. Dives-Legris, pépiniériste à Eppeville près Ham (Somme), présenté MM. Laruelle et H. Raquet.

Levêque Edouard, propriétaire, rue Saint-Dominique, 26, présenté par MM. Laruelle et Richer.

Josse Dufossé, horticulteur, rue du Petit-Marais, 2, à Abbeville,
présenté par MM. Caïeux et Boisnet.

John Price, propriétaire, rue Evrard de Fouilloy, 7, présenté par MM. Lelong-Baroux et Decaix-Matifas.

Codevelle, propriétaire, rue St-Fuscien, 34, présenté par MM. Decaix-Matifas et Laruelle

Débarry, propriétaire à Vers-Hébécourt (Somme), présenté par MM. Binet-Gaillot et Tattebault, Léopold.

Pruvost Edouard, jardinier aux Ursulines d'Amiens.

Léopold Séret, propriétaire à Boves,
présentés tous deux par MM. Decaix-Matifas et Sebbe.

Ernest Demoyencourt, agent d'assurances l'Abeille, rue de Narine, 55,
présenté par MM. Roblot et Decaix Matifas.

François, maître tailleur au 72e,
présenté par MM. Buignet et Périmony.

Guénin, propriétaire, rue du faubourg du Cours, présenté par MM. Laruelle et Dusuel.

Delarue fils, horticulteur à Flesselles, présenté par MM. Rivière, père et fils.

Leclercq Alexandre, horticulteur, rue Riolan, 166, présenté par MM. Decaix-Matifas et Lefèvre Alphonse.

Dulin, entrepreneur de charpente au Pont de Metz, présenté par MM. Buignet et Laruelle.

Lesieur Alfred, garçon pépiniériste au Titre, par Nouvion en Ponthieu,
présenté par MM. Gence et Decaix-Matifas.

Gambier, cafetier, rue Delambre, 36,
présenté par MM. Rivière père et Laruelle.

Ces membres sont admis à l'unanimité.

M. le Président rappelle le décès d'un collègue, M. Boulanger-Lefel, et rend un pieux hommage à sa mémoire.

M. le Président croit devoir indiquer que le journal horticole

de la région du Nord donne un extrait du bulletin de notre Société concernant la culture des Chrysanthèmes par M. Alcide Rivière et un autre sur le Fraisier par M. Catelain fils. M. le Président fait justement ressortir combien nos travaux prennent d'importance, puisqu'ils ont la bonne fortune d'être reproduits par nos correspondants.

M. le Président annonce qu'il a reçu de Messieurs Duchange et Cottard une lettre par laquelle ils s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. de Franciosi, président de la Société régionale du Nord, fait connaitre la remise d'un concours de Chrysanthèmes.

M. le Président annonce qu'il est en mesure de renseigner ceux qui le désireraient sur des emplois vacants de jardiniers.

M. le Président dépose sur le bureau des catalogues et prix-courants et donne lecture d'une lettre de M. Blondel sur ses essais des pommes de terre, « champion de carter ».

Lecture est faite du rapport de M. Corroyer sur les apports de produits exposés à la dernière séance.

M. le professeur Raquet prend ensuite la parole et rappelle les meilleures variétés de pommes qu'il a proposées à la dernière séance d'admettre au nom d'une commission et il en indique quelques variétés nouvelles qui seront essayées au jardin d'expériences.

M. Croizé rend compte de l'exposition de fruits du 15 octobre dernier, M. le Président en le remerciant dit que M. Croizé en a retracé exactement les multiples détails et qu'il nous laissera ainsi de cette entreprise un écho fidèle que nous serons heureux de retrouver au bulletin.

M. Michel Florin, l'un des membres du jury nous donne un résumé de l'exposition de Chrysanthèmes. Ce collègue, dit M. le Président, n'a pas perdu de temps pour nous faire ce compte-rendu et nous avons d'autant plus à lui en savoir gré qu'il a accompli sa tâche avec autant de concision que d'empressement.

M. Alcide Rivière demande la parole pour exprimer les regrets qu'il n'ait pas été accordé, de médaille d'or au Concours de Chrysanthèmes.

M. le Président répond que le jury en a délibéré autrement

et qu'il est de tradition que ses décisions sont toujours sans appel. M. Rivière ajoute qu'en présence de l'importance et du mérite des lots exposés, il persiste dans son opinion.

L'incident clos, M. le Président prend la parole en ces termes :

MESSIEURS :

« Nous allons procéder à une distribution de récompenses : « d'une part, aux lauréats de l'Exposition de fruits, d'autre « part, aux lauréats de l'Exposition de Chrysanthèmes.

« Je n'ai pas à vous rappeler quels déboires ont entravé les « préparatifs de ces deux entreprises ; la température semblait « s'être conjurée avec les éléments pour nous amener à un « échec. Eh ! bien, Messieurs, je suis heureux de le déclarer « publiquement, c'est grâce à la ténacité, à la persévérance « des exposants qu'il nous a été donné d'offrir au public le « spectacle d'une Exposition fruitière, que, de l'aveu des « personnes les plus difficiles, on peut considérer comme « réussie.

« Nous avons rencontré les mêmes entraves pour le Concours « de Chrysanthèmes, mais aussi le même esprit de vaillante « lutte contre les obstacles ; aussi notre Concours de Chrysan- « thèmes, nous donne lieu de nous féliciter de son résultat.

« Vous vous rappelez, Messieurs, la modeste tentative de « Concours de cette charmante plante, faite l'année dernière, « grâce à l'initiative de l'un de nos plus jeunes et ardents « collègues, M. Alcide Rivière, qui mettait gracieusement une « médaille d'argent à la disposition des amateurs ; ce premier « essai a porté fruits ; cette année, nos horticulteurs et ama- « teurs se sont attachés à la culture des Chrysanthèmes et ce « qu'ils nous font voir dès à présent, nous permet d'envisager « des progrès plus grands encore, et des renseignements qui « nous sont parvenus, nous pouvons augurer une extension « plus grande pour l'année prochaine.

« Messieurs, je viens vous demander pour ces dévoués « exposants, de manifester largement et hautement vos remer- « ciements. »

Ces paroles sont accueillies par les applaudissements répétés de l'assemblée.

M. le Secrétaire-général adjoint donne ensuite lecture du palmarès et les lauréats viennent tour à tour recevoir leurs récompenses au milieu des acclamations générales.

Après cette distribution, l'appel a lieu et on constate la présence de 177 membres.

La loterie qui se composait de 25 lots de chrysanthèmes et d'ouvrages de Messieurs les professeurs Raquet et Bazin, a terminé la séance.

Le Secrétaire général,
CATELAIN fils.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la commission permanente par M. Corroyer.

Les apports de la séance du 9 Octobre étaient peu nombreux, chaque amateur participant à l'exposition de fruits et fleurs qui ouvrait 4 jours après la séance, mais si la quantité manquait, elle était remplacée par la qualité, c'est ainsi que le Jury a admiré les produits maraichers de M. Georges Studler jardinier du Sacré-Cœur à la Neuville et a regretté de ne pouvoir lui accorder plus de 10 points.

Les fleurs qui faisaient partie de son apport y étaient en espèces variées : Dalhias, Zinnias, Roses et Œillets flamands aux coloris de pleine saison.

M. Roussel jardinier chez M. Régnier à Boves, qui avait une collection de Begonias de semis aux tons roses, rouges, cuivrés etc, un Nepenthès Morgania, un Lobelia-Cardinalis; s'était attaché à la reproduction des Anthuriums : ceux présentés étaient remarquables.

M. Binet-Gaillot à Hébécourt permettait de comparer la culture des champs avec celle du potager par l'exhibition des pommes de terre provenant de celles distribuées par la société.

Madame Gaffet-Lerouge avait une très belle salade scarole.

M. Lebrun excelle de plus en plus dans la confection des fruits artificiels, c'est ainsi que l'on pouvait reconnaître le souvenir du congrès, la poire William, la Duchesse etc. le feuillage accompagnait certaines variétés.

Votre Commission vous propose de ratifier les points suivants.

MM.	Georges Studler, fleurs.	10 points
	légumes avec félicitations	10 »
	Roussel, fieurs avec félicitations	10 »
	Binet-Gaillet, légumes	5 »
	Lebrun, fruits artificiels	4 »
Mme	Gaffet-Lerouge remerciments	

EXPOSITION POMOLOGIQUE DU 15 OCTOBRE 1887

Compte-rendu par M. CROIZÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,

Grâce à l'impulsion donnée à la Société d'horticulture de Picardie par M.Decaix-Matifas, son président, celle-ci a pu ouvrir sa 56e exposition chez elle, c'est-à-dire sous une tente lui appartenant.

Construite d'après les plans de M. Emile Ricquier, architecte en chef du département, elle présente à l'entrée un fronton avec ruban tricolore sur lequel se détache : *Société d'Horticulture de Picardie* ; un lambrequin en velours grenat appliqué en dessous laisse sortir deux rideaux également en velours retenus par une cordelière en grosse passementerie ; l'ensemble produit un effet décoratif sévère.

Les difficultés que présentait l'établissement de cette tente étaient de plusieurs ordres. Elle devait d'abord couvrir un espace suffisant pour les expositions florales : sa longueur de 70m et sa largeur de 14m y répondent ; elle devait être facilement démontable et pouvoir se rapetisser : les travées de 5m chacune avec ferme permettent de l'agrandir ou de la diminuer

à volonté sans rien lui retirer de sa largeur, en outre, elle peut au besoin se raccorder avec un pavillon central qui pourrait être construit plus tard.

La toile qui sort des ateliers de M. Cauvin de Saleux est en couleur écrue laissant pénétrer le jour saus nuire aux objets exposés.

En présence du résuitat obtenu, nous devons féliciter M. le Président d'avoir su nous acquérir une tente qui permettra de multiplier les expositions et d'étendre les relations de la Société; ainsi que l'architecte pour avoir compris nos besoins et les avoir traduits convenablement en unissant l'élégance à la solidité.

M. Laruelle, jardinier chef de la Ville, avait bien voulu se charger de la décoration intérieure et chacun a pu reconnaître que l'exposition avait été parfaitement installée.

Quatre rangées de table dans le sens de la longueur contenaient les produits exposés, séparés de temps en temps par des vases ornés de plantes vertes; entre les deux rangées du milieu une large plate-bande bordée de gazon et coupée par un immense aquarium contenait les chrysanthèmes fleuris lesquels avaient été agrémentés de plantes à feuillage.

Le nombre des concurrents a dépassé toute attente, aussi a-t-on dû placer des tables contre les massifs de fleurs de l'entrée. A cette occasion, qu'il me soit permis de rappeler que dans une exposition l'on gagne toujours à se faire inscrire en temps ; les places sont mieux appropriées et l'on ne dérange rien à l'harmonie primitivement arrêtée.

Le Jury était composé de MM. P. Secret, de la Société régionale du Nord ; Denevers, de la Société d'horticulture de Versailles ; Lebas, de la Société d'horticulture de Rouen ; Bazin, professeur d'horticulture à Clermont et de trois membres de la Société nommés par la dernière assemblée ; MM. Raquet, Maille et Baillet.

Entré en fonctions le samedi matin, le jury accomplissait son travail en temps utile, l'exposition était ouverte à l'heure réglementaire de midi.

M. Georges Studler, jardinier du Sacré-Cœur à la Nenville, avait une exposition très belle ; son lot, qui comportait plus du

tiers d'une des tables, comprenait un grand nombre de variétés de fuits à couteaux, quelques variétés de fruits à cidre faisaient suite ; une grande coupe ornementale était littéralement couverte de raisins noirs et blancs qui offraient un coup d'œil ravissant par leur disposition ; des plantes fleuries et non fleuries ajoutaient à la beauté de ce lot qui a été récompensé par le prix d'honneur, médaille d'or, fondation de notre regretté Président M. Mennechet.

Une médaille d'or, dûe à la libéralité d'un ancien collègue dont elle porte le nom, M. Dufétel, avait été attribuée comme 1er prix à M. Léon Corroyer, dont le lot pour être un peu moins important que le précédent, attirait les amateurs par l'étiquetage correct qui relatait le nom principal du fruit, ses diverses synonymies et l'époque de sa maturité. Des vases en porcelaine décorée garnis de plantes à feuillage cachaient la nudité de la toile. M. Corroyer, toujours pratique, séparait les variétés d'automne et d'hiver par des corbeilles de grand Alexandre destinées à la loterie.

Les visiteurs nombreux que ces deux lots attiraient ratifiaient le choix du Jury.

Nous connaissions M. le docteur Poiteau d'Albert comme grand amateur de roses possédant une très belle collection ; il a voulu se révéler à nous comme arboriculteur, la médaille de vermeil 1re classe, offerte par M. le Ministre de l'agriculture ; est venue lui prouver qu'il avait réussi ; sa collection, de plus de 200 variétés de poires et pommes, présentait des fruits de premier choix.

M. T. Philippe, jardinier au château de Rambures, a vu ses efforts récompensés par la médaille de vermeil 1re classe, offerte par le Conseil général.

M. Binet-Gaillot, propriétaire à Hébécourt, avait pris grand soin de son exposition : assiettes en bois, fruits ornés de mousse, étiquettes de luxe, rien ne manquait pas même la quantité de fruits ; quelques assiettes étaient trop petites pour en contenir le nombre. Le Jury lui a accordé une médaille de vermeil 2e classe, récompensant ainsi l'amateur qui, depuis un an a planté pas mal d'arbres fruitiers et que nous retrouverons avec plaisir à la prochaine exposition pomologique.

M. Lucien Carlier, propriétaire à Cerisy, (Aisne) partage avec M. Binet-Gaillot, la médaille en vermeil 2e classe pour la beauté de ses fruits.

Vous citerai-je, les autres lauréats dont les lots ont embarrassé le jury, le palmarés vous les désignera et vous fera voir que Allery, Assevillers, Abbeville, Boves, Bussy, Bayonvillers, Corbie, Conty, Heilly, Longueau, Montdidier, Moyencourt, Pasly près Soissons, Villers-Bretonneux, Vemars (Seine-et-Oise) Viry (Aisne), se sont joints aux collègues d'Amiens et ont répondu avec empressement à l'invitation de notre Président.

La deuxième partie de l'exposition comprenait les fruits de pressoir, question d'actualité qui passionne les départements où la culture du pommier peut s'étendre. Les sociétés d'horticulture se joignent aux sociétés d'agriculture pour encourager la plantation des pommiers à cidre, propager les meilleures variétés, indiquer les soins préférables à donner aux fruits Elles sont aidées par la chimie qui, par ses analyses nous a permis de constater ce qui importe à la fabrication et à la conservation du cidre nous donnant une boisson saine et agréable, remplaçant avantageusement les boissons frelatées qui depuis quelques années sont venues nous envahir, contribuant pour une grande part, selon les hygiénistes au développement de l'alcoolisme, ce fléau des sociétés modernes.

La société d'horticulture de Picardie, placée comme un trait d'union entre la partie ouest et la partie est du nord de la France ne pouvait rester indifférente à cet élan; déjà elle avait obtenu de la municipalité un endroit d'expérimentation pour les arbres à cidre, l'an dernier un concours de fruits de pressoir suivait cet essai de plantation, cette année, elle ouvre plus largement les portes et nous montre les produits de plusieurs départements.

Les dégats occasionnés par l'hiver de 1879-80, la décroissance des arbres dont la plantation pour la plupart atteint de 70 à 80 ans d'existence, l'élagage forcé, l'exportatiou qui se fait sur une vaste échelle, (il a éte exporté en 1886, 16058 hectolitres de cidre poiré et verjus), tout engage le cultivateur non-seulement à remplacer les arbres disparus, mais à replanter le plus possible, étendant ainsi la production au-delà de la consomma-

tion personnelle, ce qui était constatée en 1866 et trouvant un remède à la crise agricole par des produits rémunérateurs, comme l'a si bien expliqué le rapporteur a l'assemblée générale du 31 juillet 1887 de la Société des agriculteurs de la Somme.

Mais pour cela il ne faut pas s'égarer, il faut laisser aux planteurs de profession le soin de rechercher de nouvelles variétés et ne planter que les variétés très méritantes en tenant note de l'époque de floraison selon la localité ; les gelées venant surprendre quelquefois les pommiers en fleurs.

A cet égard, l'exposition était très instructive car la plupart des produits étaient étiquetées.

M. Pol-Fondeur de Viry (Aisne) avait une exposition de tout point recommandable, une étiquette placée au-dessus du fruit vous en donnait l'analyse complète : qualité du jus. quantité de sucre analysée ; le Jury lui a décerné la médaille d'or de la Société.

Messieurs Pierre Legrand d'Yvetot et Cossart d'Aumâle (Seine-Inférieure) quoique arrivés tardivement présentaient un lot bien classé et surtout bien méritant par les variétés à haute densité dont il se composait, variétés qui ont fait avoir à M. Pierre Legrand les plus hautes récompenses aux Expositions et ne titrant pas moins de 15 à 20 pour cent de sucre alors que les meilleures variétés de nos pays ne dosent guère que de 10 à 12 pour cent. Il importe donc d'en vulgariser la culture surtout en un moment où le Conseil général lui-même donne l'exemple en décidant la plantation des pommiers à cidre sur les grandes routes. Les pommes de première saison comme reine des hatives, docteur Blanche, saint Laurent, etc., se rencontraient avec celles de 2e saison, pomme Godard, médaille d'or dont le rendement en sucre alcoolisable atteint 19 à 23 %. et le tannin 0 g.55 pour °cent faisaient suite ceux de 3e saison, pomme Brantôt, Bedan des parts, pomme Marabot et la reine de l'arrière-saison pour la conservation du cidre la pomme à tannin obenue par l'exposant, au jus très amer dosant 18 à 21 pour cent de sucre et 1 gr. 03 de tannin florissant la 2e quinzaine de mai et arrivant à maturité à la 2e quinzaine de décembre, ce qui la rend précieuse pour l'exportation. La médaille de vermeil 1re classe offerte par le Préfet de la Somme, a

récompensé les efforts de MM. Pierre Legrand et Cossard pour doter la culture de variétés de pommiers à haute densité.

M. Hecquet-Tholomé à Mailly-Maillet, avait un lot de 106 variétés dont plusieurs obtenues par lui, quelques-unes paraissent devoir être classées dans les bonnes variétés, aussi a-t-il obtenu la médaille de vermeil 1re classe offerte par la Ville d'Amiens.

La Compagnie du Nord avait également fait don d'une médaille de vermeil 1re classe dont le lauréat M. De Caix de Rembures en outre des meilleures variétés de pays y avait joint quelques variétés classées comme : médaille d'or. or mil cent etc.

MM. Lucien Carlier, à Cerisy (Aisne) ; Pillot à Rollot ; Despréaux, à Moyencourt ; Dufetel à Boëncourt-Bohen ; Binet-Gaillot, Wallet jeune, à Hebécourt ; A. Normand, à Vemars (Seine-et-Oise) ; Leroux-Plancheville, à St-Valery ; Beauvais-Dumont, au Bosquel ; Cottare, à Doullens ; Alfred Roger à Abbeville ; Beauger, à Yseux ; Digeon, ancien notaire, Matifas, Roussel, Deflesselle, à Amiens ; nous montraient des échantillons de leur culture et donnaient les renseignements désirables ; nous ne saurions trop remercier ces lauréats des efforts qu'ils font pour propager la culture du pommier à cidre.

La troisième partie de l'Exposition était consacrée aux fleurs.

M. Ernest Tabourel, malgré la rigueur de la saison, nous a fait voir une très belle collection de roses dont quelques nouveautés que l'on ne pouvait pas bien juger avec la floraisou d'arrière-saison, mais qui paraissaient méritantes ; la médaille de vermeil 1re classe offerte par M. Frédéric Petit lui a été décernée.

MM. le Docteur Poiteau et Théodore Roberval étaient les autres lauréats de ce Concours.

M. Lelong-Baroux d'Albert est grand amateur d'objets découpés, ses fruits et ses dalhias étaient posés sur des pyramides de bois découpé chef-d'œuvre de patience : une médaille d'argent à été sa récompense.

MM. Binet-Gaillot à Hébécourt et Ernest Tabourel, obtenaient chacun une médaille de bronze grand module.

M. Desailly fils, n'avait pas craint d'affronter le concours de chrysanthèmes qui a dû être remis au 21 novembre, quelques plantes fleuries parmi celles exposées lui ont valu la médaille de vermeil offerte par la ville d'Amiens.

Il ne me reste plus qu'à vous parler de 3 lots exposés hors concours et qui forçaient l'attention par leur résultat pratique.

M. Bazin, l'éminent professeur de Clermont, appelé pour une conférence pendant l'exposition, a voulu que son voyage eût un but désirable, il a rassemblé quelqnes variétés de pommes à couteau dont quelques-unes locales destinées à la consommation parisienne ; ces pommes par leur coloris brillant et par leur longue garde sont enlevées facilement sur le marché et sont l'objet d'un commerce très important d'un bout de l'année à l'autre. M. Bazin ne doute pas que la culture de ces espèces ne réussissent dans notre département et serait heureux de les propager, ce sont : la pomme de Caux-Canada, la Verdun, le Duré ou Cateau, ces deux dernières atteignent facilement la saison des nouveaux fruits. Ces 4 variétés étaient accompagnées d'autres variétés très colorées et également de bonne vente : belle de Pontoise, Fraise de Hoffinger, Pigeon de Jérusalem, Ribston pippin, Reinette de Caux, Ananas rouge, Calville Maussion, Sélénie, Grand Alexandre et Bedforshire.

M. Catelain, notre dévoué Secrétaire Général, s'attache aux spécialités ; la culture du fraisier qu'il a fait en grand, a été le point de départ d'un entrainement général. Dans ces dernières années, il s'est particulièrement occupé de la fraise des 4 saisons . Par des semis successifs il est parvenu à produire la belle de Meaux dans des conditions exceptionnelles, comme vous avez pu en juger par les deux corbeilles de fruits rouges et blancs qui faisaient mieux ressortir l'importance de cette culture.

Comme M. Catelain, M. Maille en dehors des produits de l'hortillonnage, s'adonne à l'étude de 3 fruits : la poire Duchesse, la pomme Calville blanc et la pomme Grand Alexandre. Les spécimens qu'il a exposés démontrent l'excellence de la méthode de taille qu'il pratique, le fruit arrive à complète maturité et atteint un développement extraordinaire, se couvrant d'un coloris velouté qui annonce le fruit sain et le fait recher-

cher des grands restaurateurs. Le but de M. Maille comme celui de M. Bazin est de faire venir sur place les marchands qui concourrent à l'alimentation de la capitale.

Qui le croirait? La statistique a eu sa part dans l'exposition; on a compté plus 17.000 fruits et 3.000 assiettes employées à les contenir; mais en dehors de ces chiffres, ne fait-elle pas voir l'utilité des expositions par le nombre croissant des variétés de fruits exposés et le remplacement des anciennes espèces par des espèces de meilleur goût; en outre, si l'on considère attentivement le résultat de la 2e partie de l'exposition : les fruits de pressoir, n'y voit-on pas la base d'une association pomologique du Nord comme l'ont fait les départements de l'Ouest, recherchant l'amélioration des fruits locaux et donnant des primes à la replantation ?

RAPPORT SUR L'EXPOSITION DE CHRYSANTHÈMES DU 20 NOVEMBRE 1887

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de vous donner un faible aperçu des magnifiques résultats obtenus, je ne dirai pas par les jardiniers ou amateurs, mais par les artistes éminents de notre Société qui ont bien voulu nous faire connaître les produits de leur savoir faire, je commence par regretter au nom du jury, l'impossibilité où il s'est trouvé de récompenser proportionnellement à leur valeur proprement dite, les merveilles qu'il lui a été donné d'apprécier. Je ne puis mieux faire que de vous rapporter en commençant la première parole de notre savant et très compétent vice-président, qui avait bien voulu accepter la mission de nous présider : « tout est tellement beau que nous allons être bien embarrassés ».

Onze lots se trouvaient réunis :

1° *Amateurs ou jardiniers d'amateurs.*

En entrant dans la salle où se trouve ce Concours, nous sommes bien étonnés de voir un superbe lot hors concours.

La modestie de M. Roger. horticulteur dont le savoir-faire est bien connu parmi nous l'a, empêché de concourir avec ses confrères ; nous l'avons d'autant plus regretté que nous aurions volontiers récompensé sa belle collection de plantes bien faites, bien vivaces, bien cultivées, je ne crains pas de dire toutes de grand mérite.

Quels beaux sujets en effet que ces japonaises parmi les quelles nous trouvons dans tout l'éclat de leur splendeur *Stricta perfecta* rouge encore *Dominique Parisis* jaune safran pur *Patrie* plante d'élite (Variété des Indes) et dans les Imbriquées: *Damoclès*, rouge feu, *Lord Wolseley* d'une grosseur remarquable.

Le jury ne pouvant récompenser ce vaillant et intelligent collègue est heureux de lui exprimer ici par ma voix tous ses remerciments et sa reconnaissance.

Sous le numéro quatre, M. Gence, jardinier de Madame la comtesse de Valanglart, au Titre, nous offre un spécimen de choix. Son lot composé de plantes fort peu nombreuses est remarquable par une culture fort belle, des fleurs rares comme force et comme étendue. Dans cette corbeille, nous pouvons citer au hasard; parmi les Japonaises: *M. Glogs* couleur chair. *L'adorable* cuivre, *Lebourrifée*, dorée, *Timbale d'argent* cuivre et dans les Imbriquées : *Golden Christine* panachée jaune clair, *Père Delaux*, cette ancienne variété Rouge toujours belle, *Georges Sand*, lilas à cœur jaune.

Une médaille d'argent grand module offerte par la Société mixte de tir et un ouvrage offert par M. Lelong-Baroux, ont récompensé cette belle exposition.

En face, un lot de plantes très ornementales exposé par M. Join, jardinier de Mme Objois, rue du Boucaque, nous montre les effets décoratifs que l'on peut retirer de certaines variétés cultivées avec soin. Nous y remarquons : *M. Decaisne* plante très belle d'un blanc pur, *Gloire rayonneuse*, japonaise jaune clair, *Méveore* jaune doré, *Barbara* bonne petite plante. Une médaille argent grand module offerte par la Société Linnéenne et un ouvrage offert par M. Lelong-Baroux, sont les récompenses décernées par le Jury.

Vient ensuite un petit lot, modeste par le nombre de ses plantes, mais fort remarquable par la qualité, le volume et la

quantité de fleurs qu'elles comportent. Nous devons de vifs remerciments à M. Pigeon jardinier chez M. Coulon, d'avoir bien voulu nous montrer ces spécimens de sa culture. Le jury a vivement regretté que l'absence de dénomination ne lui ait pas permis de le mieux récompenser et n'a-t-il à son grand regret pu décerner qu'un troisième prix ou médaille d'argent offerte par M. le Président du Tribunal de Commerce.

Deux exposants nous restent : M. Laruelle fils, quatrième prix avec une médaille d'argent grand module offerte, par la Société l'Amiénoise, nous a montré qu'il deviendra le digne continuateur des qualités et du savoir de son père. Les plantes que nous offre M. Laruelle sont de jeunes sujets, belles et bonnes plantes bien cultivées, c'est un beau commencement pour un jeune homme ardent et intelligent à la fois.

Le cinquième prix obtenu par M. Devillers, garçon jardinier chez M. Ernest Tabourel, aurait pu dans un autre milieu faire l'admiration de bien des amateurs, s'il ne s'était trouvé perdu dans les beautés dont il était entouré.

2° *Jardiniers-Horticulteurs.*

Nous arrivons maintenant, Messieurs, à ce que je puis appeler le clou de l'exposition. Peu de jardiniers ont exposé, trop peu si nous comparons ce que l'on nous montre avec ce que nous connaissons dans les serres de notre ville ; mais enfin ici, chez ceux qui ont exposé, tout est réuni : qualité et quantité.

Nous apercevons en entrant le lot de M. Bailly fils, dont les efforts très-méritants ont été paralysés par l'inclémence de la température. Ce lot a le mérite de nous faire voir la culture toute de plein air. Ces bonnes variétés, bien méritantes ont été récompensées, d'une médaille d'argent deuxième classe.

A coté, M. Desailly fils, qui l'an dernier par sa belle collection vous a donné l'idée de continuer, de faire plus beau et plus grand, M. Desailly, cette année, n'a pas été inférieur à ce qu'il nous avait déjà montré. Ses plantes nombreuses et bien fleuries sont aussi beaucoup le résultat de la culture de plein air. Nous y remarquons : *prince de Galles* imbriquée rouge, *Enchanteresse* japonaise cuivre, *Mlle Bernard* chair. Cette collec-

tion a obtenu une médaille de vermeil grand module offerte par la Société.

Viennent ensuite deux lots supérieurs chacun dans leur genre et qu'il est impossible de ne pas mettre ex-œquo.

L'un plus beau comme plante, comme culture, bien travaillé d'après les principes, chaque tige ne comportant qu'une fleur. Ce sont de véritables plantes d'exposition que vous nous avez montrées. M. Ernest Tabourel, et ce sont des plantes extraordinaires que votre *Joseph Bruche*, imbriqué feu, *Éclair* rose, *Belle étoile*, rose aussi, *Mistriss Rund ley* blanc, *Docteur Lavallay* rouge foncé et dans les Japonaises : *Colibri*, rouge feu *Sœur Dorothée*, chair, *erecta superba*, rouge *Agenor*, belle portée avec ses quarante fleurs toutes parfaites.

L'autre moins fini comme culture, mais plus riche en variétés, moins bien préparé comme lot d'exposition, mais de plus grande valeur comme plantes de commerce.

Vous remarquerez comme nous chez M. Mille fils, *La reine des alveolées*, *M.* et *Mme Crouss* ménage bien assorti, *Malaka*, *Ornement*, *J. Marouk* trois plantes drolatiques. Dans les Japonaises : *Golden of England* rose, *la pureté*, blanche. *M. Cabrol* très belle rouge, *triomphe des chalets* très ornemental. Et quand vous aurez parcouru toute cette belle Exposition vous ratifierez je l'espère le jugement que nous avons porté en accordant nos deux plus belles récompenses (médailles vermeil grand module) à ces deux travailleurs infatigables à qui nous pouvons adresser le reproche de ne pas nous faire voir plus souvent par des apports sur le bureau à nos séances mensuelles, les produits de leur industrie.

En terminant, je crois être votre interprète, Messieurs, en adressant vos remerciments à M. Rivière qui a bien voulu contribuer à embellir l'entrée de cette petite exhibition, en la décorant de ses plantes vertes toujours remarquables et si justement appréciées.

MICHEL FLORIN.

CONCOURS DE CHRYSANTHÈMES

DU 20 NOVEMBRE 1887.

Listes des Récompenses

Horticulteurs-marchands

1er PRIX (ex-æquo)

Médaille de vermeil (grand module) offerte par la Société industrielle, à *M. Mille fils* horticulteur, rue Vulfran-Warmé, Amiens.

Médaille de vermeil, (grand module) offerte par la Société des Amis des Arts, à *M. Tabourel Ernest*, horticulteur, rue de la Voirie, à Amiens.

2me PRIX.

Médaille de vermeil, (grand module), offerte par la Société, à *M. Desailly fils*, horticulteur rue du Long-rang.

3me PRIX.

Médaille argent 2e classe, offerte par la Société la Picarde à *M. Bailly*, horticulteur, rue du faubourg de Hem, n° 68,

HORS CONCOURS.

M. Roger, horticulteur, Boulevard Fontaine, remerciements du Jury,

Horticulteurs amateurs

1er PRIX

Une médaille argent, grand module offerte par la Société Mixte de Tir du 12me régiment territorial d'infanterie et un ouvrage d'horticulture offert par M. Lelong-Baroux, *M. Gence*, jardinier chez madame la comtesse de Valanglart au Titre.

2me PRIX.

Une médaille argent grand module offerte par la Société Linnéenne et un ouvrage d'horticulture offert par M. Lelong-Baroux, à M. Join, jardinier chez madame Objois, propriétaire rue du Boucaque, à Amiens.

3me PRIX.

Une médaille argent grand module offerte par M. Hubault, Président du Tribunal de commerce, à *M. Pigeon*, jardinier chez M. Coulon propriétaire, à Allonville.

4me PRIX.

Une médaille argent grand module offerte par la Société l'Amiénoise, à *M. Henri Laruelle fils*, garçon jardinier au jardin des plantes à Amiens.

5me PRIX.

Une médaille d'argent 2e classe offerte par M. Spineux, à *M. Emile Devillers*, garçon jardinier, chez M. Ernest Tabourel.

DÉCÈS DE M. CONSTANT DUMEIGE

Secrétaire archiviste de la Société d'Horticulture de Picardie

Le 22 novembre dernier, la Société éprouvait une perte sensible en la personne de M. Constant Dumeige; c'était un membre dévoué et sympathique à tous, aussi le cortège qui l'accompagnait à sa dernière demeure comprenait un grand nombre de ses collègues.

Une couronne de fleurs naturelles était portée derrière la bière du défunt par 2 membres : MM. Mahieu Jules et Léon Lefebvre. Au cimetière, M. Decaix-Matifas, président, à prononcé sur la tombe du regretté secrétaire archiviste les paroles suivantes :

Messieurs

« La mort accable depuis quelque temps la société « d'horticulture de Picardie de ses coups répétés ; elle ne « cesse de ravir à nos sympathies et à notre affection « nombre de nos collègues.

« Aujourd'hui encore, poursuivant sa terrible beso- « gne, elle creuse au milieu de nous un vide irréparable « en nous enlevant notre estimé secrétaire-archiviste.

« M. Constant Dumeige, dont nous avons à déplorer la « perte, à consacré, on peut le dire, toute une longue « et laborieuse carrière au service de notre compagnie, « il lui avait donné un dévouement absolu.

« Admis comme membre titulaire en 1846, il ne tarda « pas, par son activité et ses aptitudes spéciales à se faire « remarquer de ses collègues. Aussi, dès 1851, ceux-ci « le portaient-ils, par d'unanimes suffrages, aux fonc- « tions de secrétaire.

« A partir de cette époque jusqu'à présent, c'est-à-dire « pendant 36 années consécutives, M. Dumeige vit son « mandat renouvelé.

« Doué d'une grande facilité au travail, toujours animé « d'une énergie inébranlable, il assumait sur lui l'une « des parties les plus ingrates de nos travaux, la compta- « bilité qui s'accroissait avec l'importance de la société.

« Ce labeur ne suffisait pas encore à son ardeur infati- « gable, car là ne se bornait pas la tâche que s'était « imposée notre infortuné collègue.

« Rapports divers, compte-rendus, procès-verbaux, « figurent souvent dans nos annales sous son nom.

« Dans les expositions organisées par la société, il « prenait une large part aux préparatifs, il devenait en « quelque sorte le bras droit de notre regretté président, « M. Mennechet.

« Il me faut ajouter qu'à tant de dévouement, notre « cher secrétaire joignait une parfaite aménité de carac-

« tère et une complaisance qu'il aimait à mettre au « service de tous.

« Aussi, Messieurs, avez-vous tenu à l'honneur de lui « témoigner votre reconnaissance lorsque M. Dumeige, « accablé par la maladie, trahi par ses forces, est venu « vous demander de le relever des fonctions qu'il rempli- « sait depuis si longtemps ; vous avez voulu, dis-je, lui « offrir la preuve de votre estime et de votre affection « en lui décernant une médaille d'or.

« C'est avec la plus vive émotion que notre excellent « camarade recevait la distinction qu'il méritait si bien.

« Je puis dire que M. Dumeige s'est éteint avec la pensée « fixée sur la société d'horticulture qu'il aimait passion- « nément, car je n'approchai jamais de son lit de douleur « sans qu'il s'en préoccupât malgré ses souffrances.

« Aujourd'hui, cher et regretté secrétaire et ami, nous « venons vous rendre un dernier et pieux devoir. Vos « collègues, en vous accompagnant jusqu'a cette tombe, « vous font un suprême adieu et vous consacre nt un « sincère et éternel souvenir.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PICARDIE.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1887.

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS.

En ouvrant la séance, M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Depuis quelque temps, nous avons la douleur d'avoir à « constater à chaque réuuion, un vide dans nos rangs. Cette « fois encore, une nouvelle perte bien sensible est venue nous « frapper. Nous avons dû conduire à sa dernière demeure un « collègue, que ses nombreux services et son dévouement « conserveront longtemps à notre souvenir : M. Constant « Dumeige, que nous venons de perdre, a pris une part

« importante dans les travaux de la Société. Pendant 36 années « qu'il a exercé les fonctions de secrétaire-archiviste, il n'a « cessé d'apporter à sa tâche, un zèle et une ardeur que rien « n'a pu arrêter, que ses forces qui l'ont trahi. »

« Messieurs, avant de commencer nos travaux, il est juste « que nous reportions une dernière fois notre pensée vers « l'homme de bien qui a été notre ami à tous. »

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté sans observation.

M. le Président, au nom du Conseil d'Administration, propose à l'assemblée d'admettre comme membres de la Société les personnes dont les noms suivent :

1° *Comme Dame patronnesse :*

Mme POULAIN, commerçante en graineterie,
présenté par MM. Laruelle, père et fils.

2° *Comme Membres titulaires :*

MM. CH. LABBÉ, Président de la Chambre de Commerce d'Amiens,
DESMOLLIENS-MAGNIEZ, négociant, place de l'Hôtel-de-Ville,
présentés tous par MM. Decaix-Matifas et Richer.
DUCATELLE, commissaire-priseur, rue des Capettes, 10,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Decaix-Leroy.
COSSARD, propriétaire à Aumale (Seine-Inférieur),
présenté par MM. Corroyer et Raquet.
ALEXANDRE, propriétaire,
présenté par MM. Richer et Doutard.
CHAUMEIL, propriétaire, rue Mazagran, 7,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Lefebvre Alphonse.

Cette admission est prononcée à l'unanimité.

M. le Président dépouille la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Alcide Rivière demandant d'être admis comme membre titulaire, faisant jusque-là partie de la Société, comme garçon jardinier. Il est immédiatement fait droit à cette demande. Je suis persuadé, dit M. le Président, que si notre caisse se trouve augmentée par cette décision, le dévouement apporté par notre jeune collègue ne fera que s'accroître.

2° Une lettre de Madame Dumeige remerciant la Société tout entière et particulièrement ceux des anciens collègues de son mari qui lui ont rendu les derniers devoirs.

3° Une lettre de M. Jean-Baptiste Leriche, notre collègue et rédacteur au *Bulletin Agricole* qui demande l'échange de nos publications contre le dit bulletin ; ce qui est accepté.

4° Uue lettre de M. Berger, directeur général de l'exploitation de l'Exposition universelle de 1889 avec plusieurs exemplaires du règlement de l'exposition horticole, ainsi qu'une lettre de M. Hardy président du IX° groupe (horticulture).

M. le Président est d'avis que nous devons nous montrer dans cette circonstance ; ayant déjà reçu 5 médailles dans des expositions collectives. La Société pourrait envoyer un lot de fruits ; ce qui est décidé par l'assemblée. M. le Président est prêt à inscrire les noms des personnes qui seraient disposées à prendre part à l'un des concours horticoles ; il fait remarquer qu'il y a urgence à le faire ; car les demandes d'admission ne doivent être reçues que jusqu'au 1er février 1888.

5° Une lettre de la Société Nationale et Centrale d'horticulture, annonçant un congrès pour 1888.

6° Une lettre de M. Brieux, priant ses collègues, de ne pas porter leurs votes sur lui pour les fonctions de Trésorier qu'il occupe depuis plusieurs années, son état de santé et son âge l'obligeant à les abandonner. Il remercie ses collègues de la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à présent.

M. le Président regrette cette détermination et dit qu'il est disposé à insister auprès de notre honorable trésorier pour le décider à continuer les fonctions qu'il a remplies jusqu'ici avec intelligence et dévouement.

Les applaudissements de l'assistance prouvent que les paroles prononcées par son Président, sont la fidèle expression des sentiments de la Société.

M. le Président a reçu en outre des prix-courants transmis par M. Rivière père et un échantillon d'armure en spirale pour garnir les arbres, de M. Gély à Escarbotin.

Des greffes de pommiers et de poiriers à la disposition des amateurs ont été mises en jauge au jardin de la Société pour

être distribuées lors des demandes; communication de la liste de ces espèces est donnée aux membres présents.

M. le Président donne le détail du prix de la tente dont l'ensemble se chiffre par la somme de 11,509 francs 59 centimes.

Puis, il présente le compte de l'exposition de fruits du 15 octobre 1887. Les dépenses se sont élevées à 2,036 francs 25 centimes et les recettes à 1,956 francs 25 centimes ; il en est resulté un déficit de 80 francs.

D'un autre côté, le concours de chrysanthèmes du 20 novembre a coûté 116 francs 50 centimes et a rapporté 183 francs d'entrées, ce qui donne un excédent de 66 francs 50 centimes. En sorte que les deux expositions réunies n'ont grevé la caisse de la Société que de la minime somme de 13 francs 50 centimes.

M. le Président propose la nominatiou d'une commission pour examiner la situation financière de la Société et la comptabilité du Trésorier pour 1887. MM. Graire, Morvillez, Buignet, Albert-Asselin et Charlemagne-Leroy, sont désignés pour procéder à cet examen.

Les apports sur le bureau, dit M. le Président, n'ont pas été nombreux cette année, j'espère qu'après le repos prolongé qu'ils ont pris, nos présentateurs recommenceront la lutte avec une nouvelle ardeur, au profit des progrès de l'horticulture.

Avis est donné que le Concours régional pour le département de la Somme a lieu à Amiens en 1870. Des prix de spécialités comprenant l'horticulture y sont annoncés ; nous devons nous préparer à les gagner.

La parole est ensuite donnée à M. Croizé pour lire le rapport présenté par M. Fagard, sur les apports faits à la séance précédente. Les points proposés par la Commission, sont ratifiés par la Société et des remerciements adressés à l'auteur du rapport.

M. le Président donne connaissance d'un programme et du règlement d'une exposition pour le printemps prochain. Il prie les membres qui auraient des observations à présenter de vouloir bien les formuler avant l'impression de ce document.

A ce sujet, lecture est donnée d'une lettre de M. Omer

Tabourel qui demande que les jardiniers entrepreneurs ne soient pas laissés de côté dans cette exhibition et qu'ils puissent concourir pour des plans et croquis de jardins qu'ils pourraient présenter. Il est fait droit à cette juste demande pour tous les concurrents, membres ou non de la Société.

M. Maille, fait observer que l'exposition pourrait rester ouverte jusqu'à 6 heures; ce qui est adopté, ainsi que le programme et le réglement de l'exposition qui doit avoir lieu les 2, 3 et 4 juin 1887.

M. Georges Raquet a la parole pour donnerlecture du compte-rendu fait par M. Raquet père, de l'exposition pomologique du Hâvre, à laquelle il avait été délégué par notre Société.

M. le Président remercie M. Raquet de son rapport dans lequel il traite une question qui intéresse vivement notre Société : celle de la propagation de la culture fruitière. Par ses applaudissements, les membres présents s'associent aux paroles de leur Président.

M. Ducastel demande si l'on doit imprimer la mercuriale dirigée par M. Raquet contre M. le Président Lechartier. Il lui semble qu'on ne doit pas critiquer ainsi le Président qui vous invite à assister au Congrès organisé par lui. — M. Georges Raquet répond que son père a critiqué les questions de congélation et de chauffage des cidres; qu'il s'agit d'une question de principe et non de personne. — M. Ducastel est d'avis qu'il ne faut pas surtout établir de précédent de ce genre qui pourrait nuire à notre Société. — M. le Président est persuadé que l'auteur du rapport, aujourd'hui absent, sera tout disposé à modifier les termes de son travail qui seraient susceptibles de froisser le Président de la Société dont il s'agit et qu'il s'empressera d'ailleurs de voir M. Raquet à cet égard. L'incident est clos.

M. Tabourel Ernest, donne lecture d'un compte-rendu de l'exposition de Rouen où il a été délégué en qualité de membre du jury. Notre collègue a été surtout frappé de la beauté des chrysanthèmes et des raisins de table.

Les nombreuses marques d'approbations à son adresse, prouvent à M. Tabourel qu'il a su remplir sa mission de délégué à la satisfaction générale,

La parole est de nouveau donnée à M. Georges Raquet, directeur du Progrès agricole, pour nous présenter un rapport concernant les analyses de fruits à cidre faites par MM. Raquet père et fils, sur des échantillons prélevés à notre exposition du 15 octobre dernier. De ce travail il résulte, entre autres choses que notre pomme Roquet, tant vantée chez nous, doit être abandonnée, comme ne possédant pas les qualités que l'on rencontre dans bien d'autres. Ces analyses ont amené la découverte de 5 bonnes variétés de notre pays qu'il y a tout intérêt à répandre.

Ce travail constitue une innovation qui sera fort appréciée par les nombreuses personnes s'occupant de plantations de pommiers à cidre ; aussi la Société exprime-t-elle à ses auteurs, sa reconnaissance pour leur travail éminemment utile.

L'appel des membres constate la présence de 143 d'entre eux. Cependant ce nombre, d'après l'article 7 des statuts, est insuffisant pour permettre de procéder à cette séance aux élections pour le renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration, opération qui se trouve ajournée à la séance de janvier 1888.

M. le Président adresse des remerciments à M. Pol Fondeur qui offre 6 bouteilles de cidre pour la loterie et à M. G. Raquet qui donne, pour la même destination, 4 almanachs du Progrès agricole et un abonnement d'un an au journal qui porte ce titre.

Après le tirage de la loterie, M. le Président engage chacun des asistants à présenter comme étrennes à la Société, un nouveau membre, à la séance de janvier 1888.

La séance est levée à 4 heures 15.

A. Lefebvre.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission permanente par M. Fagard

Mesdames, Messieurs,

En sortant d'une Exposition de Chrysanthèmes aussi impor-

tante et aussi magnifique, l'exposition permanente, autrement dite apports sur le bureau composée de 6 lots, paraissait faible : néanmoins les produits étaient tout aussi intéressants que ceux précédemment exposés.

Une collection de fleurs coupées de chrysanthèmes cultivés en pots appartenant à M. Studler, jardinier du Sacré-Cœur aurait pu figurer avec succès parmi les plus beaux spécimens de l'exposition et n'aurait pas été des moins appréciées.

A côté, 103 variétés de fruits appartenant au même présentait le diminutif d'un plus beau lot de fruits que vous avez admirés dernièrement à l'exposition de la place Longueville et qui ont remporté le prix d'honneur

Trois orchidées dont deux Cypripediums d'une culture ne laissant rien à désirer provenaient des serres de M. Régnier à Boves ; c'est là la source des belles et rares plantes que le jardinier M. Roussel vous fait voir à chaque séance.

D'un fond de verdure se détache une énorme botte d'asperges hatives d'Argenteuil, d'une blancheur éblouissante ; dans ce mois surtout, ce sont des primeurs au superlatif, cet apport était de M. Lévêque, jardinier chez M. Vagniez Benoni, propriétaire rue Lemerchier.

M. Andrieu Isaïe, jardinier au château de Rumigny, exposait 6 variétés de pommes de terre dont 5 variétés provenant du don de M. Corroyer et une variété nouvelle la pomme de terre *Victor*, d'une extrême fertilité ; 1 kilogramme en a produit 12, qualité excellente, très hative et peu de feuillage ; à chair jaune, couleur qui dénote toujours une qualité supérieure.

Les 5 variétés qui suivent sont :

Rigault une des plus hatives, demi-longue, plâte, chair jaune, très fertile, bonne variété très farineuse. *Princes de Galles* très bonne qualité, très hative et très productive, variété de la pomme de terre kidney. *Royal Kidney* demi-longne, hative, très productive, j'ai compté jusqu'à 35 tubercules sur un pied. *Belle de Vincennes*, presque ronde, productive, bonne qualité mais qui a le défaut de drageonner. *Champion Carter*, demi-longue, hative très belle et bonne pour la grande culture espèce d'un grand rendement qu'il ne faut pas confondre avec la champion ronde.

Dans un lot de fruits artificiels, présentés par M, Lebrun, fi-

gurait la double pomme ; le grand Alexandre, la fraise de Hoffinger copiés sur des sujets apportés à l'exposition par M. Bazin ; une boite de pommes d'api, rien de plus joli que ces petits fruits d'un beau rouge vermillon, une beurré Bosc, une poire culotte de suisse, etc. Tous ces fruits étaient tellement ressemblants qu'il était difficile a première vue d'en trouver la différence. Je citerai un fait à l'appui de mon dire.

Au jardin de l'Ecole Normale des Instituteurs, existe une plantation ayant une année d'existeuce, le premier fruit que ce jardin à donné était une poire passe crassane qu'une pie privée était venne becqueter, malgré celà, le directeur désirait la conserver comme un fruit historique et je fus chargé de la porter chez M. Lebrun qui est en train de faire une collection de fruits artificiels destinés à l'école. Cette poire, était si bien imitée, les coups de bec si bien marqués que l'on confondait le modèle avec le sujet, c'est dire que le talent de M. Lebrun est incontestable.

Votre commission a attribué les points suivants qu'elle vous prie de ratifier ;

MM. Georges, Studler, fruits	10	points
» » fleurs	6	»
Roussel, fleurs	8	»
Lévêque, légumes	5	»
Andrieu Isaïe, légumes (félicitations).		
Lebrun, fruits artificiels	4	»

CONGRÈS POMOLOGIQUE DU HAVRE

Messieurs,

Délégué de notre Société, au Congrès pomologique du Havre je viens vous rendre compte de ma mission,

Le Congrès s'est tenu du 3 au 11 octobre dernier ; à ce congrès était annexée une exposition de fruits à couteau, et surtout de fruits à cidre.

Organisés par la Société pomologique de l'Ouest, le Congrès

et l'expositiou ont été dirigés par M. Lechartier, son Président et Professenr de chimie à la faculté des sciences de Rennes.

Etaient présents une soixantaine de délégués de différentes sociétés d'horticulture.

Tous étaient, en général, très amateurs de fruits à cidre; quelques-uns de plus, avaient une très grande notorité, comme:

M. Delaville, Professeur de la Société d'horticulture de Beauvais, et vulgarisateur zélé, dans l'Oise, des fruits à haute densité.

Citons encore, dans les noms, très honorablement connus;

MM. Lambin, de Soissons.
Ernest Baltet, de Troyes.
Lucet, Sannier, et Varenne de Rouen ;
Lecointe, de Louveciennes, près Paris.
Legrand, d'Ivetot et Lacaille de Céres, (Seine-Inférieure).
Citons encore : M. Le Baron de Benoist, M. Fossier, de Ham (Somme), et l'un des exposants, notre collègue, M. Fondeur.

Notre temps a été naturellement divisé en deux parties : l'une a été consacrée à l'étude des questions du Congrès, et l'autre à l'examen des truits exposés.

Mais, de plus, ayant eu la bonne fortuue de me trouver, pendant une huitaine de jours, constamment enrapport avec d'excellents praticiens, j'en ai profité pour les consulter sur certaines questions importantes, par exemple sur les meilleurs moyens à employer pour élever rapidement et économiquement de beaux et de bons arbres à cidre.

Vous me permettrez, dans ces conditions de vous exposer sommairement quelques-uns des renseignements que pour vous j'ai recueillis sur des sujets qui nous préoccupent tous.

Auparavant quelques mots sur l'exposition.

I.

Examen des fruits exposés, fruits à couteau et fruits à cidre.

L'exposition, assez médiocrement installée, sous de petites tentes peu éclairées présentait pourtant un intérêt sérieux.

Dans les lots de fruits de table, dans les poires surtout, nous

avons pu observer un certain nombre de variétés nouvelles dont la plupart étaient exposées, par l'heureux et très habile obtenteur de Rouen, M. Sannier père.

Citons le Vice-Président Decaye, le professeur Delaville, la William d'hiver, l'Abbé Fétel, Louise Bonne Saunier, le président Drouard.

Les Pommiers à cidre étaient exposés en collection nombreuses, venus de Rouen, d'Aumale, de Viry, de Rennes et d'Yvetôt.

Rien de plus délicat que de porter une appréciation sur ces collections dont les fruits étaient en général inconnus jusque là.

Une commission à bien été chargée de les étudier, mais la plupart de ces fruits n'étaient pas mûrs.

Il a donc été impossible de les étudier sérieusement.

Fort heureusement qu'une très belle et très riche collection présentée par M. Fondeur de Viry, était composée de fruits nouveaux, mais déjà sérieusement étudiés par lui, et que, de plus deux ou trois collections étaient composées de fruits antérieurement classés par des hommes qui ont nom : Hochecorne et de Boudeville.

Je veux parler ici des collections exposées par MM. Delaville, de Beauvais, Legrand d'Ivetôt, Lacaille de Céres, Cossard d'Aumale.

La plus complète en fruits classés étaient celle de M. Legrand d'Yvetôt. Mais vous la connaissez, car elle a été recompensée d'un premier prix à notre concours d'Octobre dernier, présentée qu'elle a été par M. Cossart qui l'avait enrichie de sa propre collection.

Nous avons fait l'analyse de ces fruits, et il vous en sera rendu compte.

En attendant, citons quelques-unes des meilleures variétés.

La Pomme Legentil, Marie Legrand, la Reine des Hâtives, la Bramtot, l'Amer de Berthecourt et tant d'autres.

Bien que cueillis avant la maturité pour l'exposition du Havre, ces fruits ont donné des jus qui présentaient des densités de 1072, 1080 et même 1085, comme la petite pomme Legentil, que nous n'avions jamais eu l'occasion d'étudier jusques là.

Mais à quoi bon vous entretenir plus longuement de ces

fruits, à haute densité, puisque nous devons ultérieurement en compléter l'étude, et vous en rendre un compte plus complet, dans un travail spécial : j'arrive donc a vous parler du Congrès et de ses réunions.

II.

Etudes et travaux du Congrès pomologique.

Il y aurait un assez long travail à faire sur les importantes questions qui ont été traitées dans les différentes séances du Congrès.

Je ne vous cacherai pas tout d'abord que l'organisation des commissions d'études à beaucoup laissé à désirer.

En effet, les questions arrivaient en pleine séance du Congrès sans avoir le matin ou la veille, été l'objet d'un premier examen sérieux de la part d'une commission composée de gens spéciaux.

Dans ces conditions, les premières questions ont tout d'abord été traitées très superficiellement.

C'est que les meilleurs praticiens, ceux qui ont vieilli sous le harnais, et qui sont les plus compétents, ne sont pas suffisamment préparés pour prendre la parole devant un public d'élite.

Devant une commission de cinq à six membres, c'est différent

C'est là que l'homme d'expérience dit ce qu'il sait, ce qu'il a observé, et ce qu'il croit être vrai.

Las de perdre un temps précieux nous avons dù pousser à la création de commission d'études. Ces commissions, composées d'hommes spéciaux se réunissaient le matin pour étudier avec soin les questions mises à l'étude du Congrès.

L'après-midi il était donné connaissance, en assemblée générale, au moyen d'un rapport écrit des idées émises et des conclusions adoptées.

C'est dans ces conditions, en particulier, qu'est venue, devant le congrès, l'importante question du choix des fruits et des pépins destinés à la multiplication des arbres.

J'aurai un jour l'occasion d'y revenir.

Les quelques autres questions qui ont été l'objet des travaux du congrès étaient relatives à la conservation des pommes à cidre, à la fabrication du cidre par diffusion.

Cette question a été traitée clairement par M. Fossier de Ham, qui pratique depuis longtemps déjà le procédé sur une très grande échelle.

Sont venues ensuite les questions relatives aux armures, à l'appropriation, du terrain et aux climats des meilleures variétés de fruits.

Mais cette dernière question, la plus importante de toutes peut-être, n'a pas été traitée même sommairement.

C'est qu'il a été consacré, comme l'année derrière à Versailles, un temps considérable aux questions de chauflage et de congélation du cidre dont le très zèlé Président, l'honorable M. Lechartier, a fait sa spécialité.

Là peut-être encore nous avons perdu un peu de temps.

Sans doute l'étude de ces procédés ne manque pas d'un intérêt, si non très pratique, au moins théorique, mais c'est peut être à tort, disaient un certain nombre de membres du congrès, qu'on en a fait l'objet de longues dissertations dans plusieurs sessions.

Un pareil sujet, déjà traité longuement l'annee dernière, à Versailles, aurait pu être exposé, cette année, en quelques mots.

D'ailleurs, à en croire les hommes compétents, la congélation est un moyen de concentration, mais non de conservation du cidre.

Et ce moyen est relativement fort onéreux.

Quant au chauffage, malgré une seconde fermentation, il laisse le cidre plat, avec je ne sais quel arrière goût de cuit et de tisane, que ne voile pas complètement le goût d'acide carbonique, et que des dégustateurs assez peu expérimentés reconnaissent facilement.

J'ajoute, de plus, que dans une question de ce genre on oublie trop que le cidre est une boisson essentiellement économique, d'un prix peu élevé, et qu'à ce titre, il ne comporte pas facilement les frais relativement considérables de manipulations compliquées, assez coûteuses.

En résumé, la congélation n'assure pas la conservation du

cidre, car elle ne tue pas les ferments ; et le chauffage qui est relativement onéreux, en altére légèrement le goût, quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise.

Et néanmoins, après la stérile question du bouturage du pommier, les questions de chauffage et de congélation du cidre sont les grosses questions qui ont absorbé pendant trop longtemps peut-être les longnes heures du congrés.

Beaucoup de délégués disaient, et ce n'est pas absolument a tort, que leur temps, pourrait certainement être mieux employé.

Ainsi s'explique, ajoutaient-ils, l'abstention d'hommes très compétents.

Je me suis expliqué franchement, carrément, car je présume trop du zèle bien connu de l'honorable M. Lechartier pour n'avoir pas la conviction qu'il saura, si elle est juste, tenir compte dans la mesure du possible d'une observation qui n'est que l'écho du plus grand nombre des membres du congrès,

Tout le monde voulait travailler et on a certainement fait peu de chose : nous avons l'espoir que des mesures seront prises pour qu'il en soit autrement l'année prochaine ; le temps nous presse.

En attendant je vais vous faire connaître quelques renseignements, puisés à bonnes sources, sur deux sujets qui ont, je pense, une importance pratique considérable pour notre Département.

Je veux parler des meilleurs procédés à employer pour produire économiquement les pommiers à cidre dont quelques beaux spécimens faisaient partie de l'exposition du Hâvre.

L'autre question est relative à l'emploi du cachou dans la fabrication du cidre, afin d'en assurer la conservation.

III.

Elevage du pommier à cidre. — Et conservation du cidre.

Quelles sont les méthodes à employer pour faire vite, beau et bon ?

Doit-on, à cet effet, comme nous le faisons à Amiens, se livrer exclusivement à la production de l'égrain ou sauvageon ? ou peut-on, avec avantage, avoir recours à la greffe en pied,

au moyen de variétés vigoureuses, afin d'en obtenir, en peu de temps, des sujets forts, à tige lisse et bien droite.

Dans l'exposition nous avons observé un beau lot de pommiers, composés d'arbres greffés en Généreuse de vitry, et surgreffés en variétés de choix.

Un autre lot, fort beau également, était formé de sujets greffés au pied en variétés à haute densité, mais choisies parmi les plus vigoureuses comme :

Antoinette ou petit muscadet rouge,
Le Bédan des parts,
La Barbari, (d'Ile-et-Vilaine),
La Bramtôt,
La Rouge Bruyère,
Et l'Amère de Berthecourt.

Dans ce lot, pas de médaille d'or, car les bourgeons en sont trop faibles pour constituer rapidement seuls une flèche droite et saine.

J'ai questionné l'un, j'ai interrogé l'autre sur cette grave question de production du pommier.

Sans doute, les avis sont partagés. mais pourtant une méthode tend à prévaloir aujourd'hui dans les pépinières, c'est une méthode mixte, qui consiste à faire. dans le même carré, tout à la fois quelques égrains, et le reste est greffé de pied.

Dans ce but, on passe en revue, la jeune plantation, à la fin de juillet et au mois d'Août.

On ne touche pas aux sujets les plus vigoureux : ils sont à grandes feuilles à pousses grossies et presque sans épine.

Les autres, — soit environ les deux tiers, — ou les trois quarts sont soumis à la greffe en pied, au moyen d'intermédiaires, comme la Généreuse de Vitry; ou au moyen de producteurs d'élite comme Rosine ou Muscadet rouge, la pomme Brantot l'Amère de Berthecourt.

Ces producteurs directs sont tout à la fois vigoureux et à très haute densité.

Les sujets greffés en intermédiaires, seront ultérieurement sur-greffés en tête, avec l'une des variétés à haute densité, mais généralement assez peu vigoureuse, comme la médaille d'or.

Quant aux sujets lainés et vendus comme égrains, ils ne seront greffés que par l'acheteur, peu de temps après la plantation,

ou seulement après une première production de fruits. Il peut se faire que dans ces conditions un ègrain d'élite se soit revélé comme représenté par un arbre tout à la fois vigoureux et fertile, un fruit parfumé, très sucré et très amer.

En résumé, le pépiniériste qui opère ainsi, peut offrir à sa clientèle trois sortes d'arbres :

1° Des égrains ou sauvageons,
2° Des producteurs directs,
3° Et enfin des greffes de pied au moyen d'intermédiaires.

Quelques pépiniéristes depuis peu, ne livrent ces derniers arbres qu'après les avoir sur-greffés en variétés à haute densité.

C'est un progrès et nous les en félicitons.

Quant aux égrains, si les premiers fruits qu'ils donnent sont trouvés bons, ils seront conservés sans aucune mutilation. Mais pas d'illusion, la plupart de ces fruits seront médiocres ; et n'était le désir de tenter l'obtention d'une nouvelle variété méritante, il serait prudent, comme on nous l'a conseillé, de greffer les arbres plus tôt, c'est-à-dire bien avant la première fructification.

Acceptons dans l'intérêt général, cette méthode essentiellement pratique quoique nouvelle ; elle donne beaucoup moins de rebuts que la production exclusive des égrains, comme à Amiens ; et d'ailleurs, avec le bon vouloir des pépiniéristes de notre région, nous arriverons, par cette méthode, à vulgariser rapidement les meilleures variétés à haute densité.

J'ai, avec plusieurs collèguee du Congrès, obtenu qu'on mît à l'étude pour l'année prochaine, la question du choix des intermédiaires et des producteurs directs.

Mais quelques variétés ont déjà fait leurs preuves, comme la noire de Vitry, et l'amère de Berthecourt ; et, en attendant mieux, on peut s'adresser à ces excellentes variétés.

Je voudrais aussi qu'on étudiât la question de force de résistance de certaines variétés, comme la *médaille d'or*, et *les argiles*, au trop célèbre puceron blanc ou le puceron lanigère.

En terminant, laissez-moi vous dire que l'emploi du cachou à la dose de soixante grammes par hectolitre de cidre, est vivement conseillé.

On ne vend guère ce produit que 2 fr. 50 le kil, c'est donc une dépense à faire, par hectolitre de cidre, de 10 à 15 cent.

Mon collègue et ami, M. Delaville, à vulgarisé dans l'Oise, où il professe l'horticulture avec beaucoup de zèle et un grand succès, depuis longtemps déjà, l'emploi du cachou ou tannin.

Tout le monde en obtient de bons résultats ; le cidre se conserve mieux, il ne devient pas vinaigre ; et de plus, il prend une teinte plus forcé, qui plaît, en général au consommateur.

Puissent ces renseignements être d'une certaine utilité à quelques-uns, assurer le succès des plantations d'arbres, et de la conservation du cidre, auxquelles notre Société, par sa derniére exposition, a imprimé une nouvelle et grande impulsion.

Dès maintenant et pour longtemps, des débouchés sont assurés ; car la consommation du cidre augmente en France et à l'étranger.

On ne buvait, il y a dix ans, à Paris, que deux litres de cidre en moyenne, par personne et par an.

On en consomme aujourd'hui douze litres, soit trois fois plus ou autant que de bière.

Certaines petites gares de l'Oise et de la Seine-Inférieure ont expédié, cette année, à l'étranger, en Allemagne surtout des quantités considérables de pommes, jusqu'à soixante wagons régulièrement tous les jours, comme la gare de Fouilloy ; et cela pendant plusieurs semaines.

A l'œuvre donc, plantons beaucoup ; le cidre est une excellente boisson, et il y va tout à la fois de l'hygiène, et des intérêts agricoles, si rudement éprouvées par la crise.

RAQUET père.

Rapport sur les analyses de fruits à cidre exposés le 15 octobre 1887.

PAR M. GEORGES RAQUET.

MESSIEURS,

A la suite de l'exposition des fruits du mois d'octobre, vous nous avez chargé de faire l'analyse des pommes à cidre exposées.

Vous savez combien les lots étaient nombreux : aussi le travail a-t-il été assez long, puisqu'il a porté sur environ 250 échantillons.

Nous avons tout d'abord divisé les fruits que nous avions à analyser en fruits déjà étudiés par des hommes spéciaux comme M. Hauchecorne et classés dans les congrès, et en fruits non encore classés.

Les premiers provenaient des lots exposés par MM. Cossard et Legrand ; les autres appartenaient à différents cultivateurs et amateurs de la région.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, les premiers nous ont donné de meilleurs résultats que les seconds au point de vue de la qualité des fruits. C'est que, dans ces derniers temps surtout, les pommes à cidre du commerce ont été l'objet d'une sélection raisonnée et persévérante : il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les variétés classées soient beaucoup plus riches en sucre et en tannin que les variétés non classées.

On sait qu'une pomme à cidre doit aujourd'hui avoir une densité d'au moins 1070, ce qui correspond à une richesse en sucre d'environ 14 à 15 0/0 du poids de la pomme.

Dans la collection de MM. Legrand et Cossard, qui avaient exposé collectivement, nous avons trouvé 19 échantillons dont les densités variaient entre 1060 et 1070 ; citons parmi ces variétés les pommes Rouge-bruyère, Bramtôt, Dameret, argile grise, peau de vache, rouge Digeon. Les densités trouvées sont faibles, pour la Brantôt et la Bruyère surtout, ce qui s'explique par ce fait que ces fruits avaient été cueillis vers le 20 septembre, avant leur maturité.

Dans la même collection, trois variétés : la jaunet de Gournay, la Vagnon et la Marabot, nous ont donné des densités de 1073, 1070 et 1075.

MM. Gossard et Legrand sont les seuls exposants qui nous aient présenté des variétés de pommiers à cidre bien étiquetées; on voit qu'ils possèdent des fruits d'excellente qualité, qui, outre leur densité élevée, contiennent encore de fortes proportions de tannin, 4 à 5 0/0.

Tous les autres fruits que nous avons analysés ne portaient

pas de noms pour la plupart ; quelques-uns pourtant portaient des noms de pays.

La plus riche collection de fruits non classés avait été exposée par M. Hecquet : elle ne contenait pas moins de 106 variétés.

Toutes étaient belles en apparence : la plupart même, à première vue, nous avaient paru trop belles comme forme et comme couleur pour être de bonnes pommes à cidre.

C'est qu'en effet, la bonne pomme à cidre, riche en sucre et en tannin, est ordinairement petite, pèse de 30 à 50 grammes, 60 tout au plus ; la peau en est en outre ridée, rarement elle a des couleurs bien vives, et de plus elle est tachetée de points le plus souvent grisâtres ; en un mot la véritable pomme à cidre n'est en général pas belle.

Elle doit en outre être amère et sucrée.

Tel n'était précisément pas le cas d'un grand nombre des pommes exposées comme fruits à cidre.

On voyait que ces pommes avaient été choisies depuis plusieurs années déjà, alors que l'on était encore sous l'empire des anciens préjugés qui faisaient que l'on recherchait avant tout de beaux fruits, gros, bien faits, rouges, sans se préoccuper ni de leur densité de jus, ni de leur richesse en tannin.

Quoiqu'il en soit, nous avons trouvé, avec le plus grand plaisir et un peu contre toute attente, dans les différentes collections de fruits non classés quelques bonnes variétés que l'on propagera avec avantage.

Dans la collection des 106 variétés de M. Hecquet, nous en avons trouvé 14 ayant une densité de jus de 1065, soit une richesse en sucre de 13 0/0 du poids de la pomme.

Deux variétés avaient une densité de 1070 : malheureusement, l'une d'elles, petite, grise, ne contient pas de principe amer. Elle est tellement sucrée qu'elle pourrait être classée dans les pommes à couteau si elle était plus grosse et plus jolie. Elle n'en pourrait pas moins faire, avec l'addition de 60 à 80 grammes de cachou par hectolitre, un cidre de bonne garde.

Mais en revanche, dans la même collection, nous avons trouvé trois pommes non classées et d'une richesse exceptionnelle. L'une, petite et grise, ressemble beaucoup à la

grise Dieppoise et nous a donné une densité de 1080, avec une richesse en sucre de 17 0/0.

La seconde, petite également et rouge tacheté de gris, avait une densité de 1085, et 20 0/0 de sucre.

A la troisième enfin nous avons trouvé une densité de 1084 et 19 0/0 de sucre ; elle ressemble un peu à la pomme Legentil, mais elle est beaucoup moins jolie de formes.

C'est assurément la moins belle de toutes celles que nous avons analysées, à tel point que nous lui avons donné le nom de pomme Crapaud.

Dans la collection de M. Roger, d'Abbeville, nous avons rencontré quatre variétés ayant une densité de 1065 à 1070, mais nous n'en avons pas trouvé dépassant cette dernière densité.

Cette collection contenait d'ailleurs un grand nombre de pommes se rapprochant plus ou moins du type Roquet, qui, on le sait, dépasse rarement, dans notre département, la densité de 1060.

C'est donc une variété encore trop répandue aujourd'hui et qu'il faut abandonner à tout prix.

Les deux égrains qui ont fourni ces pommes seront l'objet d'une étude toute spéciale au point de vue de la vigueur et de la fertilité de l'arbre.

Nous avons tout lieu d'espérer que ces deux nouvelles variétés donneront de bons résultats. La découverte de ces deux fruits d'excellente qualité prouve dans tous les cas que l'on commettrait une grave erreur en proscrivant d'une façon systèmatique la plantation des égrains.

En résumé, il résulte des analyses que nous avons faites, que c'est avec raison que la pomme Roquet est considérée dans notre région comme l'une des meilleures pommes cultivées jusqu'ici.

Mais la vérité est qu'elle n'occupe le premier rang que parce qu'elle n'est en concurrence qu'avec des variétés absolument médiocres, dont la densité oscille entre 1040 et 1055.

La fameuse pomme Roquet est bien inférieure aux variétés déjà classées dans le Congrès : elle est, dans tous les cas, depuis quelques années surtout, très peu rustique.

Arrivé à un certain âge, les extrémités de l'arbre meurent avant d'avoir fleuri et donné des fruits.

Qu'il y a loin de cette variété, dont la densité ne dépasse guère chez nous 1060, aux variétés classées qui atteignent 1080 et 1090.

Au cours de nos recherches, nous avons trouvé cinq bonnes variétés ; nous en trouverons d'autres et ainsi, peu à peu, nous arriverons à constituer une collection de fruits à cidre de premier choix. Pouvant les observer chez nous, nous serons à même d'en étudier les exigences et les conditions de succès.

D'ailleurs, à ces variétés de pays, nous ajouterons les variétés déjà connues et étudiées dans les départements voisins.

N'oublions jamais que les variétés à haute densité n'occasionnent pas dans leur culture de plus grands frais que les variétés ordinaires, et pourtant leur valeur est supérieure à celle de ces dernières d'au moins 30 à 40 pour 0/0.

Dans ces conditions, Messieurs, nous ferons tout pour vulgariser les bonnes variétés déjà connues et pour en découvrir dans le département d'autres comme les cinq variétés d'élite qui viennent de se révéler à nous d'une façon inattendue et cela grâce à l'idée que nous avons eue de les soumettre à un examen sérieux.

Aucune œuvre ne sera plus utile, et la Société d'Horticulture, une fois de plus, aura rendu à nos populations rurales, qui ne l'oublieront jamais, un signalé service.

EXPOSITION DE ROUEN

Rapport de M. ERNEST TABOUREL.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur d'être désigné comme délégué de la Société d'horticulture de Picardie aux opérations du jury constitué pour le concours organisé par la Société centrale d'horti-

culture de la Seine-Inférieure, je viens vous rendre compte de la mission que vous avez bien voulu me confier.

A 9 heures du matin, réception des membres du jury dans une salle spéciale du Palais de la Bourse. M. Héron, président de la Société, assisté de quelques autres membres s'empresse de nous souhaiter la bienvenue et met à notre disposition la quantité de récompenses à décerner.

Nous procédons ensuite à l'élection de notre président. M. Héron, ainsi que plusieurs de ces messieurs se retirent ensuite, nous laissant entière faculté et liberté de juger et de récompenser.

Avant de vous parler de l'exposition en elle-même, permettez-moi de vous donner la composition du Jury.

PRÉSIDENT

M. Poisson, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France.

MEMBRES

M. Boulard, délégué de la Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles du Hâvre.

M. Cordier, délégué de la Société Libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Lettres de l'Eure.

M. Léon Duval, délégué de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise.

M. Louis Deschamps, délégué de la Société régionale d'Horticulture d'Elbœuf.

M. Lerat, délégué de la Société Horticole de l'Orne.

M. Mail, père, délégué de la Société pratique d'Horticulture d'Yvetot.

M. le docteur *Prévost*, délégué de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Pont l'Evêque.

M. Prevel, délégué de la Société d'Horticulture de Caen et du Calvados.

M. Rohard, délégué de la Société d'Horticulture et d'Agriculture de Beauvais.

M. Sallier, délégué de la Société d'Horticulture de St-Germain en-Laye.

M. Tétérel, délégué de la Société d'Horticulture et de Botanique du Hâvre.

Et enfin *M. Tabourel*, délégué de la Société d'Horticulture de Picardie.

Comme vous le voyez, le Jury était essentiellement composé de membres étrangers à la Société.

Passons maintenant à l'Exposition. M. Legrand, secrétaire correspondant, et M. Lusset organisateur, nous indiquent la marche à suivre au point de vue de l'ordre des concours, sans prendre part néanmoins aux délibérations.

Jusqu'alors nous n'avions rien vu de l'exposition.

Tout-à-coup une porte s'ouvre et nous nous trouvons au milieu de superbes collections de chrysanthèmes.

Je ne saurais vous peindre ma surprise à la vue de ces plantes si bien fleuries pour cette époque ; culture superbe, fleurs admirables, variétés grandes, et magnifiquement choisies, rien n'y manquait, je vais vous en indiquer quelques-unes en vous les recommandant d'une manière spéciale, car elles ont été sans contredit admirées de tous. Ce sont :

	Années
Vierge japonaise	1886
M. Thibault et Reetkler . . .	1885
Orale.	
Mlle Lacroix	1883
Mme John Saing	1885
M. Edmond Audiguez	1886
William Holmes	1885
M. Pinaert	1884
Rozain-Boucharlat.	1886
M. Margotin	1885
M. Bunes.	.
Damoclès.	1886
M. Thiers.	-
Brise du Matin	
M. Cossart	1886
Edié Green	1887
M. Patrolin	1887
M. Chys	1885
La Triomphante , , ...	1885

Mlle Louise Bertert 1885
Mastic. . . . .
Margot . . . .
Marquise de Mun . . . . .
Jules Aldebert . . . .

Ces jolies variétés ont été recueillies dans toutes les collections d'Horticulteurs et d'Amateurs.

Si je vous ai parlé d'abord des fleurs, c'est qu'elles ont, je dois le dire, excité mon admiration au plus haut degré.

Une vaste salle, dont le milieu était composé de massifs artistement disposés, recevait ces plantes remarquables ; on y avait même adjoint une tente à l'extérieur.

Tout autour, sur des tablettes, s'étalait l'exposition des fruits, préparés et arrangés avec le goût le plus fin, aussi y voyait-on les plus beaux spécimens des fruits de la Seine-Inférieure et des Départements voisins, présentés par horticulteurs, amateurs, et établissements publics.

Je suis persuadé que tous ces honorables collaborateurs sont sincérement dévoués à l'honneur et aux intérêts de leur société.

J'ai aussi à vous parler de deux superbes collections de raisins. La 1re comprenait 150 variétés et la 2e 50, toutes aussi belles les unes que les autres. Cependant mon attention s'est principalement portée sur ces quelques variétés que je vous énumére.

Raisin blanc

Chasselas St-Bernard,
— Masqué de Nantes,
— de Florence,
— Duhamel,
— Golden,
— Vibert,
— de Montaubrun,
— Blond de Thomerie,
— Précoce de Saunier,
— doré de Bordeaux,
— doré de Seine-et-Marne,
— duc de Buckingham,

Chasselas Saint-Laure,
— duc de Malakoff.

Raisin noir et rose.

Robert Gros Guillaume,
Black Alicanthe,
Fintindi,
Frankenthal.

Ces deux lots de magnifiques raisins de table sont véritablement la culture des exposants, les uns disaient : « Cela vient du Midi ». Les autres : « C'est de la culture de serre ». Au même instant nous apercevons ces mots sur une pancarte. « Culture en plein air ». C'était tellement beau que nous ne pouvions y croire, d'autant plus que ces deux exposants n'habitaient pas le Midi. L'un est de Vaudreuil et l'autre de Saint-Pierre-lès-Elbœuf (Seine-Inférieure).

J'ai remarqué également de maguifiques collections de fruits de semis qui ne sont pas encore au commerce. Le jury les a renvoyées à la commission pomologique qui fixera les récompenses et fera un rapport sur les variétés les plus méritantes.

J'ai aussi à vous faire remarquer que M. Lebrun, notre dévoué collègue a eu plein succès avec sa jolie collection de fruits artificiels que nous connaissons tous.

Après ce coup d'œil sur l'ensemble de l'exposition, passons au palmarès.

Chrysanthèmes. — Horticulteurs. — Marc hands

Premier prix. — M. Henri Fouquet, horticulteur à Caudebec-lès-Elbœuf.

Cet horticulteur a obtenu la plus haute récompense : médaille d'or et pour ce même lot une seconde médaille d'or lui a encore été décernée par les dames patronnesses. Permettez-moi de féliciter cet horticulteur pour son lot presqu'incomparable et admirablement fleuri à cette époque.

Deuxième prix. — Médaille de Vermeil 1re classe M. Lemaître, horticulteur à Sotteville-lès-Rouen.

Ce lot d'une très grande importance était d'une culture irréprochable : plantes vigoureuses, compactes naines, feuillages d'un beau vert foncé, mais à notre grand regret manquant de fleurs.

Troisième prix. — M. Georges Neveu.

Vaste massif ; culture irréprochable ; pas de fleurs ; pour sa bonne culture le jury lui décerne une médaille d'argent 2e classe.

Chrysanthèmes. — Amateurs.

Premier prix. — M. Faré à Lescure. Ce joli lot était superbe et bien fleuri. Aussi a-t-il mérité une médaille d'argent 1re classe.

Enfin, beaucoup d'horticulteurs et amateurs ont exposé hors concours.

Raisin de Table Horticulteurs.

M. Marc, horticulteur à Vaudreuil, 1er prix, médaille d'or.

M. Macaire, horticulteur à Saint-Pierre-lès-Elbœuf, 2e prix, médaille de vermeil 1re classe.

La plus belle collection de pommes de table était celle de M. Jules Baron, jardinier à Bernière. Le jury lui a attribué le 1er prix, médaille de vermeil 1re classe.

La plus belle collection de poires de table fut récompensée par le 1er prix, médaille d'or au même M. Jules Baron.

Fruits de tables variés.

M. Furcy-Lacaille, horticulteur à Belleville-en-Caux a obtenu, le 1er prix : médaille de vermell 1re classe.

Fruits moulés artificiels.

M. Lebrun, propriétaire à Amiens, a obtenu le 1er prix (médaille d'argent 1re classe).

Un diplôme d'honneur a été décerné à M. Varenne, directeur du Jardin des Plantes de Rouen, pour sa jolie collection de fruits et pour les services rendus aux expositions.

MM. Delivet, père et fils, horticulteurs à Rouen, et M. Lucet, ont obtenu chacun une médaille de vermeil 1re classe pour l'ornementation et l'organisation de l'exposition.

Enfin beaucoup d'autres récompenses ont été décernées dans ce Concours.

A cinq heures et demie les opérations du jury étaient terminées.

Elles furent suivies d'un banquet offert par la Société aux délégués et auquel prirent part quelques membres ; il fut présidé par M. le Maire de Rouen, président d'honneur et M. Héron, président de la Société.

Dans une très chaude allocution, M. Héron a felicité les lauréats et remercié courtoisement les délégués des Sociétés correspondantes.

M. Poisson, président du jury, prenant la parole au nom de ses collègues, l'a très vivement remercié de l'accueil vraiment cordial et sympathique qui nous a été fait.

En résumé, j'ai gardé un agréable souveuir de cette exposition remarquable ; j'ai de plus été frappé de l'union qui existe entre les membres de la Société, et de la direction intelligente et éclairee qu'elle reçoit.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PICARDIE

PROGRAMME

ET

RÈGLEMENT

DE

L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

QUI AURA LIEU

A AMIENS LES 2, 3 & 4 JUIN 1888

DANS LA TENTE DE LA SOCIÉTÉ

Sur la place Longueville.

La Société d'horticulture de Picardie a adopté les dispositions suivantes pour cette Exposition :

ARTICLE 1er.

Tous les horticulteurs marchands et amateurs, et particulièrement les membres de la Société sont invités à prendre part à cette Exposition.

ARTICLE 2.

Tous les produits suivants de l'horticulture : fleurs, fruits, légumes, arbres et arbustes et les objets d'art et d'industrie qui s'y rattachent, seront admis à l'Exposition et aux concours qui y sont ouverts.

ARTICLE 3.

MM. les concurrents devront se faire inscrire chez M. Decaix-Matifas, Président de la Société, rue Debray, 13, à Amiens, **avant le 15 Mai 1888.** Ils devront envoyer une demande d'admission qui indiquera : 1° Nom, prénoms et domicile de l'exposant; 2° La nature des produits et l'espace qu'ils doivent occuper ; 3° Le où les concours auxquels l'exposant désire prendre part.

ARTICLE 4.

La Société veille avec soin à la conservation des objets exposés, mais elle ne répond d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

ARTICLE 5.

Les plantes et les objets exposés ne pourront être déplacés ou enlevés sans autorisation, pendant toute la dnrée de l'Exposition.

ARTICLE 6.

MM. les exposants sont priés, dans l'intérêt général, d'apporter le plus grand soin à l'étiquetage des plantes, fleurs, fruits, légumes et produits industriels et artitisques; ils sont antorisés à placer sur chaque objet le prix de vente en chiffres connus.

ARTICLE 7.

Les récompenses consisteront en objets d'art, médaille d'or, de vermeil, d'argent, de bronze et en mentions honorables. — Il pourra être décerné à chacune des catégories, marchands et amateurs de culture florale, et de culture maraichère une médaille d'or qui sera changée en un objet d'art, au gré du lauréat. Il pourra également être décerné une médaille d'or, pour l'arboriculture fruitière et ornementale.

ARTICLE 8.

Les récompenses à accorder seront décernées par un Jury composé de quatre délégués des Sociétés étrangères et de trois membres de la Société pour les fleurs, légumes et l'arbori-

culture; un jury composé de 5 membres pour l'industrie. — les bouquets montés et corbeilles de tables par les dames patronnesses. Les décisions seront prises à la majorité absolue.

ARTICLE 9.

L'acceptation des fonctions de juré prive, sans exception, du droit de concourir. Le Jury ne pourra fonctionner sans que cinq membres au moins aient pris part au vote.

ARTICLE 10.

Le Bureau de la Société pourra accorder, sur la proposition du Jury, des médailles pour les concours imprévus et pour ceux qui auraient été jugés *ex-æquo*.

ARTICLE 11.

Les plantes, fleurs, fruits, légumes, etc., qui auront été présentés, soit en groupes, soit isolément, ne pourront plus faire partie d'un autre concours.

ARTICLE 12.

Les exposants qui n'auront pas satisfait aux conditions du présent programme seront admis à exposer, mais ils ne pourront participer au concours. Chacun aura d'ailleurs la faculté d'exposer sans concourir ; dans ce cas, l'exposant indiquera, sur une carte jointe à son lot, que les objets exposés sont hors concours.

ARTICLE 13.

La distribution des médailles aura lieu dans l'assemblée générale qui suivra l'Exposition.

ARTICLE 14.

Le résultat des concours sera inséré dans le Bulletin de la Société et dans les journaux du département. La plus grande publicité sera donnée aux noms des lauréats.

La Société ouvre, dès à présent, les concours suivants dans lesquels les horticulteurs marchands et les horticulteurs amateurs concourront séparément :

PREMIÈRE DIVISION

1er CONCOURS.

Le plus beau lot de plantes diverses fleuries pour l'approvisionnement des marchés. Ce lot ne devra comprendre que des plantes de serre, Pelargonium, Héliotrope, Agératum, Lobélia, Anthémis etc.

2me CONCOURS.

Le plus beau lot d'ensemble de plantes fleuries ou à feuillage ornemental de serre chaude et autres serres.

3me CONCOURS.

Le plus beau lot de Begonias de toutes sortes.

4me CONCOURS.

La plus belle collection d'aroïdées, Caladium, Allocasia, Amorphopallus, Anthurium, Colocasia, etc.

5me CONCOURS.

La plus belle collection d'Orchidées de serre chaude et froide.

6me CONCOURS.

La plus belle collection de Fougères de serre et de pleine terre.

7me CONCOURS.

Le plus beau lot de Coleus, Achyrantes, Alternanthera, et autres plantes de serre chaude propres aux massifs de plein air.

8me CONCOURS.

La plus belle collection de Cactées.

9me CONCOURS.

Le plus beau lot de calceolaires herbacées et calcéolaria rugosa.

10me CONCOURS.

La plus belle collection de Pelargonium grandiflorum.

11me CONCOURS.

La plus belle collection d'Azalées de l'Inde et mollis.

12me CONCOURS.

La plus beau lot de Rhododendrum et Kalmias en fleurs,

13me CONCOURS.

La plus belle collection de conifères et autres plantes à feuilles persistantes de plein air et arbres fruitiers.

14me CONCOURS.

Le plus beau lot de rosiers haute 'tige, et franc de pied en fleurs.

15me CONCOURS.

La plus belle collection de plantes annuelle et bisannuelles fleuries, *On peut y ajouter les plantes vivaces fleuries Pivoines etc.*

DEUXIÈME DIVISION.

Culture maraichère

16me CONCOURS.

Le plus beau lot d'ensemble de légumes forcés et de pleine terre.

17me CONCOURS.

Le plus beau lot de fruits forcés, Raisins, Fraises, Ananas, etc.

TROISIEME DIVISION.

18me CONCOURS.

Le plus beau lot de bouquets variés, Corbeilles de tables, vases garnis, suspensions, jardiniers et bûches ornées de plantes, Couronnes etc.

QUATRIÈME DIVISION.

15me CONCOURS.

Plans et tracés de jardins.

CINQUIÈME DIVISION.

Des concours sont ouverts pour les objets d'art et d'industrie

intéressant l'horticulture, tels que serres, thermosiphons, outils, paillassons, cloches, etc.

Règlement de l'Exposition.

Les plantes, fleurs, fruits, légumes, arbres et arbustes et objets d'arts destinés à prendre part aux concours, devront être rendus aux frais des exposants, dans le local de l'Exposition, le jeudi 31 mai ou le vendredi 1er juin, au plus tard avant midi.

Les portes de l'Exposition seront ouvertes au public, les samedi, dimanche et lundi à 9 heures jusqu'à 6 heures du soir.

Les exposants qui ne pourraient apporter eux-mêmes leurs produits devront les adresser *Franco* à M. Decaix-Matifas, Président, au local de l'Exposition. La Société se chargera de les faire placer.

Une Commission sera chargée de la réception de tous les produits et objets présentés. Elle seule aura le droit de contrôle.

Elle devra vérifier l'idendité des objets annoncés et corriger les noms portés sur les listes. Elle pourra refuser les lots mal nommés si l'exposant se refuse à changer les noms. Elle indiquera à chaque exposant la place qu'il doit occuper ; il devra l'accepter sous peine d'exclusion.

Chaque exposant recevra un numéro d'ordre en arrivant à l'Exposition. Chacune de ses collections de plantes portera, outre ce numéro, le numéro du concours auquel l'exposant désire prendre part.

Les numéros des horticulteurs amateurs seront sur *carte blanche* et ceux des horticulteurs marchands sur *carte bleue*.

La Commission est chargée d'organiser le service intérieur de l'Exposition.

En toutes circonstances, les exposants sont tenus de se conformer exactement dans ses prescriptions.

Les exposants devront enlever les objets exposés dans les vingt-quatre heures qui suivront la clôture de l'Exposition.

Passé ce délai, la Société ne sera plus responsable de la conservation des objets exposés.

Le Secrétaire-général devra veiller à la stricte exécution du programme.

Droit d'entrée.

L'entré de l'Exposition sera de 1 fr. le samedi et de 0 fr.50 c. les autres jours, elle donnera droit à un billet de tombola, dont les lots seront composés d'objets offerts ou achetés aux exposants membres de la Société.

La tombola sera tirée le mardi à 2 heures à l'Hôtel-de-Ville et les lots délivrés aussitôt.

Règlement du Jury.

MM. les Jurés devront se trouver au local de l'Exposition, le Vendredi 1er Juin, à 2 heures très précises du soir, pour procéder à l'examen des produits présentés et au jugement définitif et sans appel des concours. Ils ne pourront entrer, sous aucun prétexte, dans le local de l'Exposition avant cette époque.

M. le Président accompagne le Jury pour veiller à l'application du règlement et pour donner aux jurés tous les renseignements nécessaires.

M. le Secrétaire-général assiste également aux délibérations pour en rédiger le procés-verbal, mais ils n'ont ni l'un ni l'autre voix délibérative. En cas de partage des voix, le Président du Jury aura voix prépondérante.

Dans son appréciation des produits admis à concourir, le Jury devra avoir grand égard aux expositions qui seront le produit réel de la culture ou de la fabrication des exposants.

L'ancienneté des plantes dans les cultures de l'exposant sera, à mérite égal, un titre de préférence recommandé à l'appréciation du Jury.

Le Jury devra tenir compte aux exposants de la manière dont les plantes seront nommées et étiquetées.

Le Vice-Président,
Dr RICHER.

Le Président,
DECAIX-MATIFAS.

Les Secrétaires,
CATELAIN FILS, A. LEFEBVRE,

Le Trésorier,
BRIEUX.

VU ET APPROUVÉ :

Amiens, le 31 décembre 1887.

Le Préfet de la Somme,
H. LOZ.E

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

La Société d'horticulture de Picardie ayant reçu la circulaire suivante, invite toutes les personnes qui seraient dans l'intention de prendre part à l'Exposition universelle de 1889 à se conformer aux indications que renferme la circulaire.

Paris. Champ-de-Mars, le 15 juin 1887.

Monsieur,

Les Comités d'admission des classes composant le groupe IX (1) de l'Exposition universelle de 1889 ont l'honneur d'appeler votre attention sur l'intérêt qu'il y a, pour les horticulteurs et les industriels dont les produits se rattachent à ce groupe, à faire savoir s'ils sont dans l'intention d'exposer.

En conséquence, il est nécessaire que vous nous informiez, le plus promptement possible, de la résolution que vous prendrez à cet égard.

Vous auriez à indiquer :

1° Quelle est la nature des produits que vous pensez pouvoir exposer ;

2° La classe dans laquelle vous devez être inscrit ;

3° L'étendue de l'emplacement que vous désirez obtenir, soit à l'abri (serre ou tente), soit en plein air :

4° Les dispositions particulières que vous voudriez voir adopter pour placer vos produits ;

5° Si votre exposition serait permanente ou temporaire.

Le plan général de l'Exposition a fixé et a limité l'espace réservé à notre groupe.

Il est donc de votre intérêt de vous faire inscrire dès maintenant.

(1) Le IXe Groupe, Horticulture, comprend : la classe 78 « serres et matériel de l'horticulture » ; la classe 79 « fleurs et plantes d'ornements » ; la classe 80 « plantes potagères » ; la classe 81 « fruits et arbres fruitiers » ; la classe 82 « graines et plantes d'essences forestières » ; et la classe 83 « plantes de serres ».

Nous croyons devoir vous prévenir que votre demande ne constituerait pas pour vous un engagement formel ; elle manifesterait seulement la volonté de prendre part à l'Exposition. Vous ne seriez lié définitivemen qu'après la décision des Comités d'admission et d'installation de votre classe.

Nous insistons auprès de vous pour que vous nous fassiez connaître votre intention aussitôt que possible.

Nous espérons que vous vous empresserez de répondre à notre appel et qu'ainsi, vous contribuerez à donner à l'horticulture tout l'éclat qu'on est en droit d'attendre de cette importante branche de la production nationale dans la grande solennité qui se prépare.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Président du IXe Groupe,
A. HARDY,

PROGRAMME DES CONCOURS DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

En attendant le programme détaillé des concours qui concernent l'horticulture à l'Exposition universelle, programme dont la rédaction vient d'être terminée par le Comité du groupe IX, nous donnons quelques renseignements qui viennent de nous être fournis.

Le groupe IX se compose des six classes suivantes :

Classe 78. — Arts et industries horticoles; président, M. Hardy, président de l'Ecole nationale d'horticulture.

Classe 79. — Fleurs et arbustes de pleine terre : président, M. Horace de Choiseul, président de la Société des rosiéristes de Brie.

Classe 80. — Légumes et produits maraichers; président, M. Pierre Joigneaux, député de la Côte-d'Or, publiciste.

Classe 81. — Arbres fruitiers à couteau ou à boisson ; président, M. Ch. Baltet, président de la Société horticole de Troyes.

Classe 82. — Graines, plantes forestières et de pépinières,

arbres d'avenues; président, M. Lepaute, conservateur des forêts, ingénieur des plantations de la ville de Paris.

Classe 83. — Plantes de serre; président, M. Antoine Chantin, horticulteur à Paris.

L'Exposition d'horticulture sera ouverte du 6 mai au 31 octobre 1889. Dans cet intervalle, onze concours, comprenant chacun six jours pleins, seront organisés aux dates suivantes :

1° Du 6 au 11 mai ;
2° Du 24 au 29 mai ;
3° Du 7 au 12 juin ;
4° Du 21 au 27 juin ;
5° Du 12 au 17 juillet ;
6° Du 2 au 7 août ;
7° Du 16 au 21 août ;
8° Du 6 au 11 septembre ;
9° Du 20 au 25 septembre ;
10° Du 4 au 9 octobre ;
12° Du 18 au 23 octobre ;

Les 2°, 5°, 7° et 10° seront des concours généraux.

Les lots collectifs, ceux d'horticulteurs, ceux d'amateurs, ceux des négociants, ceux des établissements publics ou d'enseignement formeront autant de catégories.

La plantation des arbres pourra être effectuée avant le printemps 1889.

L'administration fera construire les fondations des serres, et fournira gratuitement les terres végétales, le terreau, les paillis et l'eau, enfin tout ce qui est relatif à l'agencement des concours.

AVIS

La Société d'horticulture de Picardie devant prendre part à l'Exposition universelle de 1889 par une présentation collective de fruits, engage vivement les personnes disposées à y faire participer leurs produits à envoyer à M. le Président leur adhésion sans retard. Cette formalité est indispensable, les demandes d'admission n'étant reçues que jusqu'au 1er février 1888.

CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE DE 1890

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME

—

AVIS

Les récompenses à décerner en 1890, pour les primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture, les prix pour les journaliers ruraux et les serviteurs à gages, ont été règlés de la manière suivante pour le département de la Somme :

1° PRIME D'HONNEUR DE LA PETITE CULTURE

Un objet d'art de 300 francs et une somme de 2,000 francs seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux cultivateurs du département, vignerons ou herbagers, qui exploitant comme propriétaires ou comme locataires, où à partage de fruits, une surface maximum de 10 hectares avec leurs bras ou ceux de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, auront présenté les cultures les plus propres à être offertes comme exemple et seront reconnus les plus méritants au point de vue de l'ordre, de l'économie et de la bonne tenue de leur petite exploitation.

Le cultivateur classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

2° PRIME D'HONNEUR DE L'HORTICULTURE

Un objet d'art de 300 francs et une somme de 2,000 francs seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux jardiniers établis uniquement pour la vente des produits maraîchers ou des fruits, qui auront présenté les établissements les mieux cultivés, les mieux tenus et du meilleur rapport.

Le concurrent classé le premier recevra l'objet d'art à titre

de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

3° PRIME D'HONNEUR DE L'ARBORICULTURE

Un objet d'art de 300 francs et une somme de 1,000 francs seront mis à la disposition du jury pour être décernés aux horticulteurs, fleuristes et pépiniénistes, présentant les jardins et les pépinières les mieux cultivés, les mieux tenus et du meilleur rapport.

L'horticulteur ou pépiniériste classé le premier recevra l'objet d'art à titre de prime d'honneur et une somme d'argent qui sera déterminée par le jury.

Ces prix étant réservés aux jardiniers, arboriculteurs, horticulteurs et pépinéristes de profession, les amateurs, les jardiniers des particuliers, les propriétaires de parcs et de jardins d'agrément ne seront pas admis à concourir.

Des médailles de bronze accompagneront les prix autres que les primes d'honneur des concours ci-dessus.

4° PRIX POUR LES JOURNALIERS RURAUX

Des prix d'une valeur totale de 1,500 francs avec une médaille d'or, deux médailles d'argent grand module, quatre médailles d'argent et huit médailles de bronze, seront décernées aux journaliers agricoles, vignerons, séricicultcurs, draineurs, etc., qui auront été reconnus les plus méritants pour leur travail, leur conduite et pour l'ordre, l'économie et la bonne tenue de leur ménage.

5° PRIX POUR LES SERVITEURS A GAGES

Des prix d'une valeur totale de 1,500 fr. avec une médaille d'or, deux médailles d'argent grand module, quatre médailles d'argent et huit médailles de bronze, seront décernés aux serviteurs à gages des deux sexes jugés les plus méritants pour la longueur de leurs services, leur capacité professionnelle et leur conduite.

Les candidats aux primes d'honneur de la petite culture, de l'horticulture et de l'arboriculture et aux prix pour les journaliers ruraux et les serviteurs à gages devront adresser leurs demandes, *au plus tard le 1er mars 1889*. à la mairie de leur commune, qui les transmettra immédiatement à la préfecture. Passé ce délai, toute demande d'admission au concours sera rigoureusement refusée.

Il devront faire connaître par écrit leurs noms, prénoms, domiciles et tous les renseignements et certificats propres à faire apprécier leurs droits aux récompenses mentionnées ci-dessus.

Les récompenses attribuées par les Commissions de visite des exploitations admises au Concours seront décernées, en 1890, à la distribution des prix du Concours régional qui aura lieu dans le département de la Somme.

LISTE

des greffons disponibles au jardin d'expériences de la Société d'Horticulture, rue Louis Thuilliez, ouvert le Jeudi de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir.

Pommes à Cidre.

Martin Fessard.
Double bonne pomme.
Railé rouge.
Fréquin rouge.
Rosine.
Jaunet pointu.
Pomme marabot.
Railé varin.
Binet gris.
Rouge Avenel.
Pomme Godard.
Précoce David.
Furcy Lacaille.
Saint-Laurent.
Argile-grise.
Galopin.
Pomme-Petit.
Pomme Bramtot.
Amer-de-Berthecourt.
Médaille d'or.
Rouge bruyère.
Herrin apfeld.
Reine des hatives.

Poires.

Beurré Sieuil.
Marié Louise d'Uccle.
Beurré superfin.
William Duchesse.
Doyenné du Comice.
Beurré Hardy.
Beurré Piquery.
Bergamotte Philippot.
Doyenné d'hiver.
Conseiller à la cour.
Prince Albert.
Belle alliance.
Figue d'Alençon.
Beurré Domé.
Bergamotte speren.
Doyenné d'Alençon.
Beurré d'Anjou.
Zoé.
Jaminette.
La France.
Charles Cogné.
Beurré Quétier.
Fertility.
André Desportes. etc etc

TARIF DES INSERTIONS

Carré A.

1 fr. 50		pour l'insertion dans un bulletin.
1	» »	par bulletin pour l'année.

Carré B.

3	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
2	» »	par bulletin pour l'année.

Une page entière.

7	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
5	» »	par bulletin pour l'année.

LISTE DES MEMBRES

Au 1er Janvier 1888.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

M. le Préfet de la Somme, ✻. — M. le Sénateur, Maire d'Amiens.

DAMES PATRONNESSES

Année d'admission.	Mesdames		
1887	Barré	propriétaire,	rue Dufour, 18.
1868	Boinet	grainière,	rue St-Gilles, Abbeville.
1868	Bonvallet (Ve). . .	propriétaire,	rue Debray, 16.
1886	Boulanger-Lefel (Ve).	fleuriste,	rue des Trois-Cailloux, 24.
1882	Boulet	propriétaire,	à Corbie (Somme).
1881	Buée (Ve)	propriétaire,	rue St-Louis, 13.
1884	Bulot.	id.	à Corbie (Somme).
1868	Chassepot (Ctesse de).	id.	rue St-Jacques, 108.
1883	de Chassepot (Mlle Camille)	id.	id.
1881	Decaix-Matifas . .	id.	rue Debray, 13.
1887	de Guillebon (Ve Artr).	id.	boulard Longueville, 2.
1885	Deparis-Matifas (Ve).	id.	boulard Beauvais, 34.
1887	Ducrocq (Ve) . . .	id.	route de Paris, 105.
1883	Dufourmantelle . .	cafetière.	rue des Trois-Cailloux, 34.
1886	Engerran	propriétaire,	rue St-Louis, 31.
1886	de Forceville (Ve) .	id.	rue Lamark, 35.
1887	Fougeron Alice (Mlle).	id.	à Breilly (Somme).
1888	Fréville (Mlle) . . .	id.	r. Croix-St-Firminprolong.
1881	Gaffet-Lerouge . .	id,	à Fouilloy près Corbie (S.).
1887	Guilbert (Ve) . . .	id.	à Corbie.
1881	Lardière (Ve) . . .	id.	à Fouilloy près Corbie (S.).
1887	Large-Lefel (Ve) . .	fleuriste,	rue des Trois-Cailloux, 24.
1876	Laurent (Ve) . . .	propriétaire,	rue St-Jacques, 101.

Année d'admission.	MESDAMES		
1887	Lécavelée (Mlle) . .	id.	rue de Rumigny, 56.
1887	Lebrun	id.	rue Allart, 7.
1871	Lefranc-Mennechet .	id.	à St-Quentin (Aisne).
1886	Levert-Fevez . . .	id.	boulard Longueville, 22.
1887	Lozé	id.	Hôtel de la Préfecture
1887	Monchaux	id.	à Abbeville.
1886	Petit Frédéric (). .	id.	rue Laurendeau, 95.
1886	Pinchon.	coiffeuse,	rue des Jacobins, 27.
1887	Poulain (Ve) . . .	marcde de graines,	place Vogel, 32.
1887	Pourcelle Fernand .	propriétaire	rue Debray, 14.
1887	Prévost-Blondel . .	id.	rue Jules Lardière, 12.
1884	Rochefoucault (Cse de la)	id.	à Belloy-sur-Somme.
1887	Roussel (Mlle) . . .	id.	à Pont de-Metz (Somme).
1874	Sainte Coulon. . .	id.	à Ailly sur-Somme.
1879	de Septenville. . .	id.	au Château des Loges.

INSTITUTRICES

1887	Brunel (Mlle) . . .	direct de pensionn.	rue St-Fuscien, 41.
1887	Bouchon Blanche. .	institutrice,	à Renancourt-lès-Amiens.

INSTITUTEURS

	MM.		
1885	Bernard.	instituteur,	à Mézerolles près Doullens.
1875	Berton	ancien instituteur,	rue Vascosan, 15.
188?	Dargent.	instituteur,	rue Vagniez-Fiquet, 14.
1886	Debray	id.	à Ferrières.
1877	Denis	id.	à Salouël.
1878	Dulin-Guilbert . .	ancien instituteur,	boulard St-Jacques, 89.
1880	Dumigny	instituteur,	à Villers-Bretonneux.
1877	Ferret	id.	à Coisy.
1880	Fertelle	ancien instituteur,	à Camon.
1887	Follet, Oscar . . .	professeur,	rue Dom-Bouquet, 29.
1875	Govin	id.	rue Jules Barni, 277.
1870	Guilbert.	instituteur,	rue de la Vallée, 80.
1887	Hautoy	id.	à la Neuville-lès-Amiens.
1887	Jourdain	id.	à Fouilloy.
1887	Jourdain, Georges .	professeur,	au Paraclet par Boves.
1875	Jourdain	instituteur,	à Rivery.
1875	Leblond.	id.	à Namps-au-Val.
1886	Legigan Paul . .	Professeur à l'Ecole du Paraclet, par Boves.	
1875	Leriche, Jean-Baptte.	ancien instituteur,	rue Vascosan.

Année d'admission	MM.		
1887	Louis, Emile . . .	professeur,	rue Jules Barni, 273.
1873	Mauduit ✪. . . .	instituteur,	à Camon.
1887	Millevoye	id.	à Fressenneville par Oisemont (Somme).
1885	Mortier, Camille. .	id.	à Namps-au-Val.
1887	Prévost, Jules. . .	instituteur-adjoint,	à la Neuville-lès-Amiens.
1887	Quenardel ✪ . . .	d^r^ de l'Ecole norm.	d'Amiens.
1887	Riquer	instituteur,	à Renancourt-lès-Amiens.
1887	Tarlier	id.	à Montières-lès-Amiens.
1887	Tanviray ✻ . . .	d^r^ de l'école d'agric.	du Paraclet.
1877	Violette.	instituteur,	à Plachy-Buyon.

GARÇONS JARDINIERS

1887	Acloque, Alfred . .	garçon-jardinier,	rue du Longrang, 31.
1887	Bocquet, Charles .	id.	rue de Castille, 56.
1887	Bocquet, Charlot. .	id.	id.
1886	Cailleux, Quentin .	id.	rue dite Bezancourt.
1887	Chasseur, Eugène .	garç.-jard. chez M. Pauchet.	à Sains (Somme).
1883	Desailly, Alphonse .	id.	route de Rouen, 118.
1885	Devillers, Emile . .	id.	gr^de^ r. du P^tit^-St-Jean, 111.
1887	Dubuffet, Charles. .	garçon jardinier,	rue Vulfran-Warmé, 45.
1885	Fée, Alfred. . . .	id.	à Boves.
1887	Grenier, Jules . .	id.	rue des Huguenots, 44.
1887	Grenier, Ernest . .	id.	à Hautvillers par Nouvion-en-Ponthieu chez M. Destolménil.
1883	Grenon-Blanchard .	id.	rue de la Voirie.
1881	Joron, François . .	garçon magasin,	impasse sans Boutons, 20.
1885	Laruelle fils . . .	garçon jardinier	au Jardin des Plantes.
1887	Lecul, Joseph. . .	id.	Route de Rouen, 117.
1887	Lesieur, Alfred . .	garç. pépiniériste,	au Titre par Nouvion-en-P.
1887	Mahieux, Achille. .	garçon jardinier,	rue Vulfran-Warmé, 57.
1883	Masson, Abel . . .	id.	à Guignemicourt.
1881	Pecqueux, Alfred .	id.	à Saleux.
1886	Pluquet. Arthur . .	id.	r. du Marais, 32 (Renanc^rt^),
1878	Rivière, Emile. . .	id.	rue Dejean, 61.
1886	Wartel, Georges. .	id.	à St-Gratien.

SOCIÉTAIRES

	MM.		
1885	Acloque.	laitier,	à la Hotoie.
1887	Alexandre Alp^se^-Fr^is^.	propriétaire,	rue Blin-de-Bourdon.

Année d'admission.	MM.		
1887	Allou (Odile) . . .	jardinier, chez M. le Bon de la Motte	rue Saint-Louis, 68.
1887	Ancelle (Octave) .	jardinier, chez Me Bellenger-Decaix	à Etinehem (Somme).
1872	Andrieux, Isaïe . .	jardinier,	à Ramigny ch. Mme la comt. de Butler
1881	Andrieux, Bernardin.	id.	à Boves.
1887	D'Anns, Gustave .	dr du Progrès de la Somme,	rue des Trois-Cailloux.
1887	Armanville. . . .	horticulteur,	r. du Presbytère, 22, plt St-J.
1885	Arquembourg. . .	filateur,	au Pont-de-Metz.
1884	Asselin Léon . . .	propriétaire,	rue St-Jacques, 47.
1885	Asselin Albert . .	id.	r. du Camp-des-Buttes, 16.
1883	Azéronde-Aloux . .	maraicher,	à la Neuville lès-Amiens.
1887	Bagnard	propriétaire,	barrière du Cayant (St-Maurice).
1864	Baillet, Hyacinthe ,	id.	à Fouilloy près Corbie (S.).
1887	Bailly, Emile . . .	cafetier,	rue des Jacobins, 22.
1886	Bailly	fleuriste,	rue Allart, 17.
1879	Bailly, Théophile. .	horticulteur,	gr. r. du faub. de Hem, 68.
1868	Balesdent-Abraham.	faïencier,	rue des Vergeaux, 67.
1887	Bascle de Lagrèze .	Représ. de la Société des phosphates de Pernes,	rue du Fossé, 6.
1887	Battu-Briez . . .	négociant,	rue de Beauvais, 58.
1886	Baudelocque . . .	propriétaire,	à Sailly-au-Bois (P.-de-C.).
1875	Bax	doctr en médecine	rue Pierre-l'Ermite, 2.
1887	Bazin	fabt de chaises,	rue Duméril, 23.
1881	Beaumont Lecomte .	chemisier,	r. des Trois-Cailloux, 120.
1887	Benoist-Galet . . .	rentier,	place Longueville, 25.
1887	Beauvais, Ernest. .	md de chaussures,	rue des Vergeaux, 19.
1873	Belfort (Baron de) .	propriétaire,	rue Cozette.
1887	Bellenger, Alfred. .	chef fact. de la poste,	rue de Narine, 27.
1884	Benoist ✻ (Baron de).	propriétaire,	à Ferrières.
1885	Béral.	id.	rue Dufour, 32.
1887	Bernard-Thierrat. .	directeur d'usine,	rue d'Engoulvent, 21.
1887	Berthet	propriétaire,	rue Laurendeau, 178.
1883	Bertin	jardinier,	à Grivesnes (Somme).
1861	Bertrand	coutelier,	Marché de Lanselles, 43.
1883	Bertrand-Beker . .	maître serrurier,	boulard d'Alsace-Lorr. 11.
1874	Billeux	maître menuisier,	rue du Lycée, 93.
1884	Billiet	doctr en médecine,	à Bortaucourt-lès-Dames.
1883	Binet Gaillot . . ,	propriétaire,	à Hébécourt.
1887	Blangy, Emile. . .	employé,	rue des Jardins, 14.
1887	Blangy, Furcy. . .	propriétaire,	rue Lemattre, 53.
1886	Blondel, Ernest . .	négociant,	rue des Vergeaux, 31.
1887	Boche-Becquet . .	marchand épicier,	rue de la Hotoie, 13.
1885	Bocquet.	restaurateur,	rue Gresset, 58.

Année d'admission.	MM.		
1887	Bocquet.	étud^t en pharm.,	place Vogel, 19.
1885	Boenders	jardinier,	à Saint-Gratien.
1874	Boette	id.	à Saint-Sauveur.
1886	Poinet	agréé,	rue Porion, 1.
1869	Boinet	grainier,	rue St-Gilles, à Abbeville.
1887	Boinet	conseiller général et maire,	à Assevillers (Somme).
1887	Boucher, Arsène. .	entrepreneur,	rue Ledieu, 50.
1886	Boucher-Dion . . .	propriétaire,	rue de la République, 43.
1887	Boulet, Edmond . .	jardinier,	rue Basse St-Germain, 6.
1883	Boulogne, Jules . .	propriétaire,	rue St-Fuscien, 77.
1876	Bourgeois, François.	cultivateur,	faub. du Cours, 73.
1887	Bourgeois, Hubert .	s.-chef du dép. au ch. de fer,	rue Riolan, 11.
1887	Boutemy, Louis . .	chef de bureau à la mairie,	route de Corbie, 72.
1885	Boutmy	propriétaire,	boulevard Thiers, 43.
1886	de Boutray. . . .	id.	rue Gloriette, 12.
1885	Boyeldieu	négociant,	rue Saint-Leu, 51.
1886	Boyeldieu, Alfred ✱.	Ingén. des P.-et-Ch.	rue Mazagran, 7.
1887	Bracquart	propriétaire,	rue Lemerchier, 43.
1887	Brandicourt Virgile.	cond^r des ponts et chauss.	rue Castille, 58.
1881	Breton, père . . .	propriétaire,	rue du Coq, 29.
1880	Breton, fils. . . .	marchand de bois,	quai de l'abattoir, 13.
1869	Breuil ✱	conseiller honor.	rue Saint-Dominique, 23.
1887	Briault, Alfred . .	agent d'assur^ces.	rue de l'Eglise, 10, St-Maurice.
1874	Brieux	anc. cont. de l'octr.	impasse Sainte-Marie,
1887	Brugait	nég^t en grains,	à Albert (Somme).
1883	Brun	rocailleur,	à St-Qnentin (Aisne).
1879	Brunel Alcindor . .	propriétaire,	rue Dom Grenier, 2.
1887	Brunel	cond^r de travaux,	rue de l Aventure, 15.
1869	Buignet, Etienne. .	anc. cond. de trav.	à Salouël.
1882	Caïeux, fils. . . .	pépiniériste,	fg St-Gilles à Abbeville.
1878	de Caix de Rembures.	propriétaire,	à Aumont.
1884	Campourcy. . . .	jardinier,	Bayon p. Viarmés (S.-et-O.)
1883	Caron	fab^t d'engrais,	à Abbeville.
1882	Carpentier	const^r de serres,	à Doullens.
1866	de Cassières ✱ . .	an^n pr. de ch. à la Cour,	rue de Narine.
1884	du Castel Louis . .	propriétaire,	rue de Cérisy, 2.
1875	Catelain, père. . .	hortillon,	quai de la Somme, 212.
1871	Catelain, fils ✱ . .	propriétaire,	quai de la Somme, 202.
1885	Catelain-Poteau . .	id.	à Camon.
1887	Cauchemont, Emile .	peintre,	rue de la Malmaison, 1.
1873	Cauvin, Ernest ✱ .	fabricant de toiles,	à Saleux.
1887	Cavenel.	propriétaire,	rue Louis-Thuillier, 64.

Année d'admission.	MM.		
1863	Chassepot ✻ (Cte de).	propriétaire,	rue Saint-Jacques, 108.
1885	Chatelain, Victor .	lampiste,	r. des Trois-Cailloux, 111.
1887	Chaumeil	propriétaire,	rue Mazagran, 7.
1880	Chivot-Naudé. . .	négociant,	rue de la République, 34.
1886	Choquet Lenoir . .	propriétaire,	rue Boucher-de-Perthes.
1887	Codevelle	id.	rue Saint-Fuscien, 34.
1887	Coffin-Catelain . .	hortillon,	à Camon.
1885	Coquel	négociant,	rue Debray, 7.
1886	Collet, Georges . .	filateur,	boulevard du Port, 24.
1874	Colnet, Edouard . .	propriétaire,	à Conty.
1876	Colombier . . .	jard.ch.MeLardière,	à Fouilloy.
1875	Coquillette ✻. . .	propriétaire,	rue des Jacobins, 58.
1887	Corbillon	maître serrurier,	rue Dijon, 19.
1887	Corblet Aîné . . .	propriétaire,	rue Lemerchier, 22.
1887	Cordellier , . . .	maire,	à Hangest-sur-Somme.
1887	Cornet.	jardin. de la Soc. anonyme au faub. de Hem,	rue Maberly, 122.
1880	Corroyer Léon . .	horticulteur,	r. du faub. de Hem, 110.
1887	Cossard.	propriétaire,	à Aumale (Seine-Infér.)
1887	Cottrelle, Georges .	percepteur,	à Picquigny.
1882	Coudun-Lamarre. .	horticulteur,	rue de la Voirie, 8.
1849	Coulon, Paul . . .	propriétaire,	rue Caumartin, 4.
1886	Coulon	pépiniériste,	à Rue.
1887	Cressent	tonnelier,	rue Victor-Hugo, 16.
1873	Creton Eugène . .	propriétaire,	rue de l'Aventure, 25.
1882	Croizé, Edouard . .	nègociant,	place Saint-Martin, 5.
1887	Dabonneville, Hect. .	agent d'assur.,	pass. du Logis-du-Roi, 1[illegible]
1887	Dacheux, Lucien. .	pharmacien,	rue de Beauvais, 30.
1887	Darquet.	peintre-verrier	boul. d'Alsace-Lorraine, [illegible]
1885	Darras, Clovis. . .	propriétaire,	route de Paris, 144.
1887	Dartois	imprimeur,	rue Delambre, 18.
1883	Dassier	greffier-de-paix,	rue Duminy, 7.
1862	Dauphin C. ✻, O I.	sénateur,	pass. de la Comédie, 1.
1884	Dausse, O A . . .	v.-prés. du cons. de préfect.	rue Laurendeau, 164.
1860	David	jardinier chez M. Boistel de Belloy.	à Belloy sur-Somme.
1877	David	filateur,	faubourg de Hem, 1.
1887	Débarry.	propriétaire,	Vers-Hébécourt.
1882	Debauge	dir. de la Soc. anon.	faubourg de Hem, 242.
1886	Debionne	pharmacien,	rue de Beauvais, 126.
1887	Debruyne	pâtissier,	rue de la Hotoie, 12.
1886	Debrière	prof. de musique,	rue Caumartin, 32.
1887	Decaïeu	juge de paix,	à Picquigny.

Année d'admission.	MM.		
1887	Decaix, Eugène . .		rue Debray, 13.
1887	Decaix-Leroy . . .	propriétaire,	rue de l'Abbaye, 5 (St-Roch).
1878	Decaix-Matifas ✻ I.	prop. adj. au maire,	rue Debray, 13.
1886	Décle fils	taillandier,	rue des Meuniers, 18.
1875	Decrept, Alfred A.	conseiller d'arrond.,	à Poix.
1887	Decroix Louis. . .	propriétaire,	rue Vulfran-Warmé, 134.
1887	Defauw, Joseph . .	id.	rue de la Voirie, 69.
18(8	Defert	id.	à Camon.
1884	Deflesselle	id.	rue St-Louis, 11.
1883	Deflesselle	agent-voyer princ. hon. et architecte,	à Poulainville.
1884	Degagny, Léon . .	avoué,	à Beauséjour pr. Péronne.
1875	Degouy, Nicolas . .	fabt de poteries,	à Montières, rte Abbeville, 34
1885	Delaby	propriétaire,	rue Saint-Geoffroy, 2.
1882	Delacourt-Deligny .	id.	ruo Saint-Louis, 6.
1887	Delarue fils. . . .	horticulteur,	à Flesselles (Somme).
1886	Delattre, Edmond .	cultivateur,	à Essertaux.
1872	Delépine-Leroy . .	propriétaire,	à Quevauvillers.
1887	Delle.	percepteur,	à Criel (Seine-Inférieure).
1884	Demarcy	propriétaire,	rue du Bastion, 7.
1887	Demoyencourt Ern. .	agent d'assurances,	rue de Narine, 53.
1875	Dequin	conseiller à la cour,	boulevard du Mail, 51.
1885	Deriencourt . . .	notaire,	rue de la République, 56.
1887	Derouvroy	maire,	à Picquigny.
1844	Derly.	propriétaire,	rue de la Hotoie, 71.
1883	Desailly, Natalis . .	horticulteur,	rue du Long-Rang, 49.
1875	Desains ✻. . . .	conseiller à la cour,	r. de l'Amiral Courbet, 31.
1886	Desaint	cafetier,	rue Duméril, 63.
1887	Demolliens-Magniez .	négociant.	pl. de l'Hôtel-de-Ville.
1870	Despréaux	propriétaire,	à Moyencourt.
1887	Destalminil. . . .	jardinier,	à Hautvillers.
1884	Devallois, Arthur .	directr de scierie,	rte d'Abbeville, 53 (Montres)
1887	Devauchel, Emile. .	cafetier,	r. de Noyon, 57.
1883	Devauchelle père. .	hortillon,	g. rue St Maurice, 159.
1883	Devauchelle fils . .	cafetier,	g. rue St-Maurice 165.
18?6	Devauchelle . . .	boucher,	boulevard Thiers, 43.
1887	Devauchelle, Jules .	cafetier,	rue de la Hotoie, 47.
1883	Devaux-Heurtaux. .	propriétaire,	rue Lemerchier, 27.
1887	Dewailly (Alp.-Ch.-Pl)	négociant,	rue Debray, 10.
1868	Dewailly, Auguste .	id.	rue de la Républipue, 21.
1887	Dewailly, Louis, fils.	id.	rue au Lin, 17.
1886	Devismes	notaire,	rue de l'Amiral-Courbet, 8.

Année d'admission.	MM.		
1887	Devraigne . . .	.fab^{t} d'inst.aratoires,	rue Gresset, 25.
1884	Dewyn	horticulteur,	à St-Acheul-lès-Amiens.
1868	Dhardivillers . .	. notaire honorair,	à Poix.
1887	Diard fils	fab^{t} de poteries	à Conchy-lès-Pots (Oise).
1887	Dieu, Ernest . . .	manufacturier,	à Villers-Bretonneux.
1863	Digeon, Alexandre	, notaire honoraire,	boulevard Beauvais, 16.
1866	Digeon J.-B. . .	.ancien pépiniériste,	Marché-aux-Chevaux, 22.
1887	Diruy, Emile . . .	jardinier,	rue des Capucins, 64.
1887	Dives-Legris . . .	pépiniériste,	à Eppeville par Ham.
1887	Doazan, Gustave . .	propriétaire,	à Mailly-Maillet.
1887	Dobelle	.entr. de transports,	rue de la Vallée, 82.
1871	Douchet, Henri . .	jardinier,	à Belloy p. St-Omer P.-d-C.
1862	Dournel	notaire,	rue des Capettes, 1.
1867	Doutard	propriétaire,	boul. d'Alsace-Lorraine, 67
1887	Doutard Auguste. .	id.	rue du Lycée, 38.
1874	Douzenel	horticulteur.	ch. de hal. f. St-Pierre, 5.
1886	Drouard.	propriétaire,	à Albert.
1887	Drouvillé	. cond^{r} de travaux,	rue Laurendeau, 70.
1887	Dubois, Pierre . .		rue Pierre-l'Hermite, 24.
1884	Dubois-Defauw . .	horticulteur,	rue de la Voirie, 10.
1887	Ducamp.	. cons^{r} g^{al} et maire,	à Corbie.
1887	Ducatelle	com^{aire} priseur,	rue des Capettes, 10.
1887	Ducrocq fils . . .	distillateur,	à Airaines.
1887	Ducroquet	serrurier,	rue de Beauvais, 113.
1877	Dufétel Paul . . .	banquier,	rue Debray, 17.
1887	Dufourmentel. . .	fab^{t} de chaux,	place St-Denis, 33.
1887	Dulin.	. entr. de charpente,	à Pont-de-Metz.
1886	Dumeige Joseph .	.ch. de bur à la mair.	route de Corbie, 56.
1887	Dumont	.jardinier paysagiste	rue de Rumigny, 72.
1887	Dumont-Motté : .	propriétaire,	pet. r. de la Sablière.
1887	Dupont	.ancien pharmacien,	brd. d'Alsace-Lorraine, 17.
1886	Dupont, Emile. . .	entrepreneur,	rue Pointin, 33.
1886	Dupont, Timoléon .	jardinier,	chez M. Colnet, ch. de Bernapré par Sénarpont.
1885	Dupuis	épicier,	rue de Beauvais, 42.
1886	Durand, Augustin	.subst. du proc. gén.	rue Laurendeau, 182.
1885	Durand, Gabriel . .	jardinier,	à Sailly-le-Sec.
1886	Duroselle	.doct^{r} en médecine,	rue Lamarck, 31.
1887	Dusuel Lanquetin	. ent^{r} de camionn.	route de Paris, 13.
1883	Dusuel-Dottin. . .	cultivateur,	à Villers-Bretonneux.
1886	Dutilloy-Villeret . .	fleuriste,	place Saint-Denis, 69.
1886	l'Epine Alph. (B^{on} de)	cons. général	à Prouzel.

Année d'admission.	MM.		
1886	Evein, A.	Ingénr du ch. de fer de Méziè-es-s. Oise à Tergnier,	à Moy (Aisne).
1853	Fagard	jardinier,	à Belloy-sur-Somme.
1883	Famechon . . .	propriétaire,	à Creuse.
1887	Famin, Félix . . .	horticulteur,	rue St-Dominique, 8.
1863	Faton de Favernay ✱	conseiller,	rue des Cordeliers, 59.
1887	Fatton	propriétaire,	rue Caumartin, 7.
1872	Faton de Favernay fils	id.	à Raincheval.
1887	Feragu	conserv. du musée,	rue Dom Bouquet, 53.
1887	Fischer Charles. .	md tailleur,	rue des Trois-Cailloux, 99.
1875	Fiquet, Edmond . .	réd. du *Morbihan*	à Lorient.
1885	Flamant	cond. de travaux,	route de Paris, 167.
1887	Flandrin	dr des mag. génér.,	rue Legrand-Daussy, 32.
1887	Flesselles	voyagr de cce	rue Pointin, 7.
1881	Florin, Michel. . .	recev. de rentes,	rue Saint-Dominique, 30.
1886	Follet-Bocquet . .	juge au trib. de cce,	rue de la Hotoie. 20.
1869	Fossé, Alfred . . .	propriétaire,	à Camon.
1886	Fossé, Adolphe . .	id	rue Cozette, 8.
1887	Foucart	chef de bureau,	à la Préfecture.
1887	Fougeron ✱ . . .	cons. gén. et vice-prés. de la soc. des agric. de la Somme	à Breilly.
1886	Fouilleul	pharmacien,	rue Saint-Leu, 59.
1885	Fourcy, Amédée . .	jardinier,	au chat. de Treux, p. Bray.
1887	Fourcy, Victor . .	jard. ch. M. Graire	à St-Fuscien (Somme).
1856	Fourdrinoy. . . .	pépiniériste,	quai de la Somme, 26.
1887	Fournier, Edmond .	dessinateur,	rue du Longrang, 47.
1887	François	fabt de poteries,	à Ercheu (Somme).
1887	François, Odon . .	négociant en vins,	à Proyart (Somme).
1887	François.	maître tailleur,	au 72e de ligne.
1887	Froidure	propriétaire,	boulard Guyencourt, 9.
1887	Fussien	id.	rue St-Fuscien, 1.
1876	Gallet	notaire,	à Longpré-lès-corps-saints
1885	Gallet, Eugène ✱ .	m. de la ch de cce	rue St-Louis, 35.
1885	Gaillet, Thierry . .	propriétaire	rue Gribeauval, 17.
1887	Gaillon [de] . . .	id.	rue Evrard-de-Fouilloy, 23.
1874	Gamand, père. . .	id	boulard du Mail, 31.
1887	Gamain, Gaston . .	prés. de la fanfare,	à St-Sauveur (Somme).
1887	Gambier	cafetier,	rue Delambre, 36.
1878	Gamonnet, Léon . .	négociant,	boul. Longueville, 52.
1844	Garnier ✱ . . .	anc. cons. de la bibl.	rue Debray, 30.

Année d'admission.	MM.		
1883	Gence, Théophile	jardinier, chez Mme au Titre la cse de Valanglart.	par Nouvion-en-Ponthieu.
1864	de Gillès	pr. du com. agric.	r. de l'amiral Courbet, 35.
1884	Goddé	agent-voyer canton.	rue de Blayries, 26.
1887	Gontier	marchand de bois,	Port d'Amont, 1.
1880	Gontier, Jules Ⓘ.	maître teinturier,	rue des Poirées, 17.
1887	Gourdin. . . .	cons. gén. et maire	à Montigny (Somme).
1872	Govin, Eugène fils	jard.-ch. de la ville	à Abbeville.
1865	Graire Delaby. . .	propriétaire,	rue Saint-Fuscien, 5.
1886	Graux	vétér. au 3me ch	rue du Mail, 7.
1886	Greisch, Pierru . .	négociant,	rue Saint-Fuscien, 70.
1885	Grellet	conducteur-voyer,	rue de la République, 71.
1879	Grognet	filateur,	Pt-St-Jean, r. de la Prairie, 14
1882	Gry	ancien cafetier.	rue Saint-Fuscien, 122.
1887	Guénin	propriétaire,	faubourg du Cours.
1885	Guérard. . . .	juge d'instruction,	à St-Quentin (Aisne).
1887	Guerlin, Robert . .	propriétaire,	rue Lemerchier, 23.
1885	Gueudet, Auguste	huisser à la préf.,	r de la République, 49.
1886	Guilbert.	maître teinturier,	bd du Jard.-des-Plantes, 58
1885	Guillois, Louis . .	jardinier,	à Friville-Escarbotin.
1885	Guillois	id.	faub. St-Gilles, Abbeville.
1886	Guillonneau . . .	jardinier-chef,	au Parac. p. Boves (Somme).
1885	Hallé	pharmacien,	faubourg de Hem, 24.
1868	d'Halloy, Léon. . .	propriétaire,	rue Porte-Paris, 19.
1886	Hamel	jardinier,	à Courcelles-s.-Moyen.
1883	Hautoye (de la), Eug.	propriétaire,	rue de Rumigny, 42.
1887	Havet, Victor. . .	jardinier,	chez M. Cornet à Coullemelle.
1887	Hecquet-Tholomé .	propriétaire,	à Mailly-Maillet (Somme).
1885	Helluin	représ. de com.,	rue Gloriette, 4.
1886	Herdebault. . . .	dr de la soc. de fert.	rue Victor-Hugo, 34.
1876	Herment, Louis . .	jardinier,	à Berteaucourt l.-Then.
1883	Honoré ✱	cons. d. Eaux et For.	rue Saint Fuscien, 85.
1887	Hourdequin . . .	maire,	à Ribemont (Somme).
1887	Hourdequin . . .	anc. pharmacien,	à Canaples (Somme).
1887	Hubault, Anatole ✱.	an. prés. du tal d. cce	rue Dallery, 32.
1886	Hugues, Ovide. . .	jardinier,	à Bovelles.
1886	Huguet	id.	à Huchenneville p. Abbeville
1872	Hurtel, Edouard . .	propriétaire,	St-Valery-sur-Somme.
1887	Hurtu	ft d. maches. à coud.	à Albert (Somme).
1877	Janvier Ⓘ A. . .	propriétaire,	boulevard du Mail, 73.
1886	Jeannin	patissier,	r. des Trois-Cailloux, 73.
1887	Josse-Dufossé. . .	horticulteur,	r. du Pt-Marais, 2. Abbeville.

Année d'admission	MM.		
1879	Jouin, Julien . . .	jardinier à la pref^e,	rue de la République.
1887	Jourdain-Clabault .	grainier,	Place de l'Hôtel-de-Ville, 11
1885	Jourdain-Félix . .	maître charpent.,	rue Bellevue 46.
1887	Labbé, Ch., O✳ 🟆 A.	prés. d. l. ch^re d. c^e.	rue de la République.
1864	Lamarre.	anc. jardinier,	boul. d'Alsace-Lorraine, 59.
1887	Lamy.	d^r de l'us. de pr. ch.	boulevard Garibaldi.
1877	Laruelle, père ♣. .	cons. du j^in des pl,	Amiens.
1885	Lebe-Gigun, ✳ . .	d^r des cont. indir.	rue Saint-Fuscien, 36.
1882	Lebel-Derly . . .	négociant,	faubourg du Cours, 20.
1884	Lebrun	propriétaire,	rue Allart, 7.
1886	Lecat.	maître ferblantier,	rue Saint Leu, 30.
1885	Leclercq	entrepreneur,	rue Digeon, 24.
1887	Lecucq	négociant,	rue Laurendeau, 112.
1887	Ledieu	m^e menuisier,	place du Petit-Quai, 15.
1867	Lefebvre, Alphonse .	propriétaire ,	route de Paris, 5.
1880	Lefebvre, Alfred . .	fabr^t de velours,	rue St-Geoffroy, 4.
1882	Lefebvre, Adolphe .	propriétaire,	gr. rue St-Maurice, 23.
1884	Lefebvre, Léon-Jules.	horticulteur	rue du Vivier, 28.
1884	Lefebvre, Joseph. .	id.	r. de l'Union, 77, f. eauv.
1887	Lefebvre-Brisse . .	propriétaire,	rue Morgan, 10.
1887	Legay	id.	r. des Ec.-Chrétiennes, 13.
1886	Legendre	serrurier,	gr. r. St-Maurice, 42.
1882	Legrand, Auguste .	propriétaire,	rue des Sœurs-Grises, 18.
1887	Legueur.	entr^r de charp^es,	rue St-Roch, 86.
1886	Lelong-Baroux . .	négociant,	à Albert.
1885	Lengellé, Alfred . .	propriétaire,	r. du Marais à St-Pierre.
1886	Lengellé, Louis . .	grainier,	à St-Sulpice près Ham.
1887	Lequen, Adolphe. .	jard. c. Me Poulain,	rue des Teinturiers, 33.
1886	Lequoy, Joseph . .	jardinier,	à l'Hôtel-Dieu d'Amiens.
1885	Leroux	faïencier,	rue de la République, 5.
1886	Leroux, Jules. . .	propriétaire,	boulev. Guyencourt, 5.
1879	Leroy	id.	à Thésy (Somme).
1883	Leroy, Camille . .	négociant,	rue Blasset, 2.
1887	Leroy, Charlemagne.	propriétaire,	rue de Rumigny, 54.
1876	Leroy, Fernand . .	id.	boul. d'Alsace-Lorraine, 6.
1883	Leroy, Aimé . . .	id.	rue du Cange, 12.
1874	Leseigneur. . . .	propriétaire,	à Conty.
1886	Leuillier, Alexandre.	pharmacien,	à Rosières.
1885	Levasseur	négociant,	rue Debray, 23.
1887	Levêque, Edouard. .	propriétaire,	rue St-Dominique, 26.
1886	Levêque-Gottrand . .	jardinier,	r. Lem. 14, c. M. Vagnez Béconi.
1885	Levert, Gustave . .	propriétaire,	rue Debray, 26.

Année d'admission.	MM.		
1872	Levoir, Emile. . .	propriétaire,	rue Leroux, 9.
1887	Lidon	id.	rue Laurendeau, 168.
1885	Loir, Jules. . . .	employé à la préf.,	r. Charles-Dubois, 19 bis.
1884	Loriot	entrepreneur,	place St-Firmin, 8.
1882	Loyer, Elie. . . .	jardinier,	à Quevauvillers.
1886	Lucas, Emile . . .	id.	à Allonville.
1864	Magnez-Pennelier .	propriétaire,	rue Caumartin, 27.
1886	Magnier, Auguste .	hortillon,	à la Neuville-lès-Amiens.
1866	Maille, Alfred. . .	id.	r. du Marais 33, à la Neuville-lès-Amiens.
1885	Maillet	inspecteur-voyer,	rue Jules Barni, 86.
1885	Maquennehen. . .	cons. général,	rue St-Louis, 29.
1885	Martin, Arthur . .	propriétaire,	route de Rouen, 25.
1882	Mathiotte, François.	id.	rue du Cange, 3.
1884	Mathon	id.	à Corbie.
1887	Matifas Honoré O A.	avoué,	rue Pierre-l'Hermite, 19.
1884	Matifas-Cailly. . .	quincaillier,	rue des Vergeaux, 15.
1886	Matifas-Digeon . .	propriétaire,	place Longueville, 13.
1887	Matifas-Lebel. . .	fabric. de brosses,	rue des Tripes, 36.
1887	Mazurier, O A. . .	sous Préfet,	à Doullens.
1884	Mercey de	propriétaire,	à la Faloise p. Folleville.
1887	Miannay.	greffier de paix,	rue Duméril, 17.
1887	Michaux Emile . .	agent d'assuranc.,	rue Catherine-de-Lice, 28.
1857	Mille-Mallet . . .	anc. horticulteur,	rue Vulfrau-Warmé, 48.
1887	Mille Eugéne . . .	négociant,	rue des Vergeaux, 37.
1884	Mille fils	horticulteur,	rue Vulfran-Warmé, 57.
1887	Modaine.	propriétaire,	à Longueau.
1885	Moitié Vagnier . .	march. grainier,	Marché de Lanselles.
1884	Moreau, Jules. . .	jardinier,	chez M. Degagny à Beau-Séjour, p. Péronne.
1887	Moret.	tapissier,	rue Voclin, 3.
1886	Moreuil	pharmacien,	rue de la Hotoie, 53.
1883	Mortreux, fils . . .	propriétaire.	à Corbie.
1875	Morvillez, Charles .	notaire honoraire,	à Corbie.
1881	Morvillez	pharmacien,	place St-Firmin, 28.
1886	Motte.	ch de bur. à la Préf.	rue St-Geoffroy, 8.
1881	Nantier	dir. de la st[on] agr.	boulev. Guyencourt, 7.
1885	Noël	propriétaire,	à Boves.
1886	Nortier, Eugène . .	jardinier,	à Prouzel.
1887	Nozo	id.	au chat. d'Heilly (Somme).
1870	Objois	propriétaire,	rue du Boucaque, 50.
1872	Padieu O I. . . .	doct[r] en médecine,	rue de Beauvais, 35.

Année d'admission	MM.		
1877	Paillat, Alphonse ✪ A.	propriétaire,	rue Lemerchier, 12.
1886	Parent-Dumont . .	grainier,	rue de Beauvais, 27.
1886	Pasquier	pharmacien,	place Parmentier, 3.
1885	Paulus	directeur de dist.	à Montières, r^te d'Abbeville
1885	Pautret, Julien .	j.-ch. de Mᵉ de Larochefoucauld	à Belloy-sur-Somme.
1885	Paucellier	doctʳ en mèdecine,	r. des Ecoles-Chrétienn., 18
1881	Pecqueux, François.	jardinier,	à Saleux.
1886	Peltier, Henri. . .	maraîcher,	rue de la Voirie.
1882	Peltier, Jacques . .	jardinier,	à Hamelet, près Corbie.
1866	Percheval	négociant,	rue Lemerchier, 6.
1886	Petit, Florent . . .	épicier,	place Saint-Denis, 1.
1885	Piat Anselme. . .	rep. de commerce,	rue Allou, 37.
1872	Périmony	entrepr. de pavage.	rue du Bastion, 8.
1886	Pigeon	jardinier.	chez M. David, fg de Hem, 1
1877	Pillon, Alphonse. .	propriétaire,	boulevard du Port, 10.
1886	Pillot, Alphonse . .	id.	à Rollot.
1887	Plichon	fondeur,	rue des Jardins, 60.
1886	Poiteau	doctʳ en médecine,	à Albert (Somme).
1887	Pol-Fondeur . . .	propriétaire,	à Viry pr. Chauny (Aisne).
1868	Pollart	cafetier,	pl. de l'Hôtel de-Ville, 6.
1883	Pollart-Decoisy . .	propriétaire,	rue de l'Ecluse.
1868	Ponche, Narcisse ✱.	manufacturier,	rue Constantine, 6.
1881	Ponchon, Ernest . .	horticulteur,	à Corbie.
1849	Poujol, Eugène . .	propriétaire.	rue du Loup, 16.
1879	Poujol de Fréchencourt	id.	rue Gloriette, 6.
1887	Pourcelle Fernand .	prés de la Soc. mixte de tir, 12ᵉ terr. d'inf.	rue Debray, 14.
1887	Pourchelle. Gustave.	propriétaire,	à Salouël.
1884	Pouriau	vice-présᵗ du tˡ civil	boul. d'Alsace-Lorr., 16.
1879	Pouyer, François .	jardinier,	rue Vulfran-Warmé. 127.
1887	Price, John. . . .	propriétaire,	rue Evrard de Fouilloy, 7.
1886	Pringarbe	jardinier,	à Epagne par Pont-Remy.
1887	Pruvost, Edouard .	id.	aux Ursulines d'Amiens.
1886	de Puisieux, René .	propriétaire,	Beaucourt par Miraumont.
1886	Queste	conseiller d'arrond,	à Vignacourt.
1882	de Ranst de Borghem	propriétaire,	aven. Perrier, 10, Paris.
1887	Raquet. Georges .	dirʳ du Progr. agric.,	rue Dheilly, 5.
1871	Raquet ✤	professeur.	rue Dheilly, 5.
1870	Régnier.	propriétaire,	à Boves.
1881	Retourné, Auguste .	id.	rue Lamarck, 16.
1865	Richer ✪ A. . .	doctʳ en médecine,	rue Saint Jacques, 93.
1886	Ridoux	quincaillier,	rue des Sergents, 17.

Année d'admission.	MM.		
1860	Rivière, père . . .	pépiniériste,	rue Jules Barni, 225.
1881	Rivière, Alcide . .	id.	id.
1875	Robert, Constant. .	propriétaire,	boulevard du Port 30.
1886	Rodière, Norbert ✱.	sec.gén.de la Préf.	rue de la Pâture, 30.
1867	Roger	horticulteur,	place Saint-Roch, 1.
1885	Roblot-Dumont . .	propriétaire,	rue de Narine, 2.
1887	de Romance . . .	id.	rue Boucher-de-Perthes.
1886	Rosée, Emile . . .	horticulteur,	au Pont-de-Metz.
1887	Roussel Camille. .	consᵉʳ-municipal,	rue Lemerchier, 73.
1873	Roussel, Emile . .	jardinier,	à Boves.
1880	Roussel, fils aîné .	mᵈ grainier,	passage du Commerce, 17.
1884	Roussel-De'arue . .	maraîcher,	r. des Meuniers, 106, Ren.
1885	Rouzé	maître peintre,	rue St Jacques, 94.
1887	Samsom, Louis . .	banquier,	rue Porion, 10.
1886	Sanier, Ernest . .	jardinier,	Ch. M. Drouard, rue Boulan, 42, Albert.
1886	Sauval, Amand . .	propriétaire,	r. de la Font. d'Amour, 8.
1887	Sauveau.	id.	rue des Jardins, 48.
1887	Sauvé	employé de com.,	r. du Marais, fg St Pierre.
1886	Schupp	ingén. mécanien,	rue Saint Leu, 86.
1886	Sebbe	propriétaire,	r. Boucher-de-Perthes, 35.
1886	Segard	pharmacien,	à Longpré-l.-Corps-Saints
1884	Selosse	docteur en droit,	r. Chauvelin, 101, St-Roch.
1878	Senée, Théophile .	jardinier,	à Long.
1887	Séret, Léopold . .	propriétaire,	à Boves.
1887	Severin	agricʳ chimiste,	rue des 3 Caill. (hᵗ contin)
1883	Sibut.	farinier,	faubourg du Cours, 1.
1884	Sibut aîné ✱ . . .	consᵉʳ-municipal,	rue Leroux, 12.
1887	Souillard	mᵈ droguiste,	rue de Beauvais, 21.
1887	Soufflet, Chrétien .	négociant en vins,	à Albert.
1883	Soyez.	pharmacien,	rue des Vergeaux, 54.
1886	Spineux.	propriétaire.	rue Desprez, 20.
1879	Studler, Aloïse . .	jardinier,	à Rouval par Doullens.
1875	Studler, Georges .	jardʳ au sacré-cœur,	pl. de la Neuville-l.-Am. 1.
1882	Tabourel, Ernest. .	horticulteur,	rue de la Voirie, 233.
1882	Tabourel, Omer . .	id.	route de Rouen, 117.
1874	Tassencourt, Léoni .	mᵉ charron,	r. du Château-Milan, 35.
	Tattebault	jardinier,	à Dury.
1887	Telle, Emile . . .	emp. à la mair.d'Am.	petite rue Vascosan, 14.
1882	Tellier. Joseph . .	jardin.ch. Mᵉ Dufaux	à Etinehem par Bray.
1886	Tetelin, Alphonse .	horticulteur,	à Epagnette p. P.-Remy.
1886	Thiéblin.	cafetier,	rue des Trois-Cailloux, 71

Année d'admission.	MM.		
1887	Thierry-Roland .	.md d'huile d'œillett.	rue Allart, 33.
1887	Thierry, Clodomir .	jardinier,	chez M. Pauchet, à Sains.
1874	de Thieulloy, Charl.	propriétaire,	à Thieulloy-la-Ville.
1868	Thirion	pépiniériste,	à Vitry-sur-Seine.
1883	Thuillier-Matifas . .	négociant,	pl du Marché au-Feurre,24
1884	Trancart-Baril. . .	propriétaire,	pl de l'Hôtel-de-Vil'e, 16.
1884	Trépagne	jardinier,	à Argœuves.
1867	Vagniez, Alphonse .	négociant,	rue des Jacobins, 14.
1866	Vagniez, Bénoni . .	id.	rue Lemerchier, 14.
1884	Vanet, Victor . . .	jardinier,	rue Porte-Paris, 19.
1872	Vasselle	notaire honoraire,	boulevard du Mail, 75.
1885	Vasseur-Ponche . .	propriétaire,	rue Gribeauval, 9.
1886	Véchard-Lédé . . .	fabricant d'outils,	rue du Don, 29.
1885	Véchard, fils . . .	marchand de fers,	place St-Firmin, 12.
1885	Velliet-Dumont . .	grainier,	rue des Sergents, 24.
1885	Velliet, Henri . . .	id.	id. 24
1887	Vezier-Moitier. . .	id.	rue St-Martin, 20.
1887	Vicart-Lognon . . .	farinier,	à Picquigny.
1883	Vidal, Ado'phe . .	horticulteur,	rue Forceville, 15.
1885	Vidal, Théophile. .	id.	rue du marais St-Pierre,30
1886	Vilmcnt	propriétaire,	rue de la Pâture.
1860	Vion, Charles . . .	notaire honorair.	boulevard du Mail, 93.
1864	Vion, Michel, O ✠ .	ancien chef d'inst,	rue de la République, 8.
1883	Vitoux	ch. d. bur. à la Préf.	rue Berville, 16.
1883	Wallet jeune . . .	propriétaire,	à Hébécourt.
1886	Yvert.	imprimeur,	rue des Trois-Cailloux, 64.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Abbeville (Somme) . .	Société d'Emulation d'
Allier	Société d'Horticulture de l' — à Moulins.
Amiens.	Comice Agricole de l'Arrondissement d'
Amiens.	Société Industrielle d'
Aube	Société Vigneronne et forestière de l' — (M. le Secrétaire, 34, rue N.-Dame, à Troyes).
Basse-Alsace	Société d'Horticulture de la — à Strasbourg.
Beauvais (Oise) . . .	Société d'Horticulture de Botanique et d'Apiculture.
Bouches-du Rhône . .	Société d'Horticulture des — place du Lycée, 4, à Marseille.
Brioude (Haute-Loire) .	Société de Viticulture, d'Horticulture et d'Apiculture de
Caen.	Société d'Horticulture de Caen et Calvados, (M. le Secrétaire, à Ronville près Caen).
Château-Thierry. . .	Société d'Horticulture de
Chauny (Aisne) . . .	Société régionale d'Horticulture de
Clermont (Oise) . . .	Société d'Horticulture de l'arrondissement de
Compiègne (Oise) . .	Société d'Horticulture de
Côte-d'Or	Société d'Horticulture de la — à Dijon.
Coulommiers (Seine-et-Mr.	Société d'Horticulture de l'arrondissement de
Châlons-sur-Saône . .	Société d'Horticulture de
Deux-Sèvres	Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture des — à Niort.
Dordogne	Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la — à Périgueux.
Doubs	Société d'Horticulture, d'Arboriculture et de Viticulture du — à Besançon.
Elbeuf	Société régionale d'Horticulture d'
Epernay (Marne) . .	Société d'Horticulture de l'arrondissement d'
Etampes Seine-et-Oise)	Société d'Horticulture de l'arrondissement d'
Eure-et-Loir	Société d'Horticulture et de Viticulture d' — à Chartres.

Fontainebleau . . . Société d'Horticulture de l'arrondissement de
France . . . . . . Société centrale d'Horticulture de — (M. le Secrétaire-général, 84, rue Grenelle-Saint-Germain à Paris).
Genève (Suisse) . . . Société d'Horticulture de
Gironde. . . . . . Société centrale d'Horticulture de la — (M. le Secrétaire-général, allée de Tourny, 25, Bordeaux).
Haute-Garonne . . . Société d'Horticulture de la — Place Saint-Georges, 15, Toulouse.
Hâvre . . . . . . Société d'Horticulture et de Botanique de l'arrondissement du
Haute-Marne . . . . Société d'Horticulture de la — (M. le Secrétaire-général, à Chaumont).
Hérault. . . . . . Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l' — à Montpellier.
Joigny (Yonne) . . . Société d'Agriculture de
Jura. . . . . . . Société de Viticulture et d'Horticulture d'Arbois.
Limoges . . . . . Société d'Horticulture, à
Maine-et-Loire . . . Société d'Horticulture de — Angers.
Marne . . . . . . Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la — à Châlons-sur-Marne.
Meaux (Seine-et-Marne). Société d'Horticulture de l'arrondissement de
Melun . . . . . . Société d'Horticulture de l'arrondissement de — (à Melun) (Seine-et-Marne).
Nantes . . . . . . Société Nantaise d'Horticulture de
Neuilly-sur-Seine . . Société d'Horticulture de — (20, rue des Huissiers).
Nord. . . . . . . Société régionale du Nord de la France à Lille (Palais-Rameau).
Nord. . . . . . . Cercle Horticole du — à Lille.
Nord de la France . . Comice Agricole du à Lille.
id. . . Société Linnéenne du — Amiens.
id. . . Société d'Apiculture de la région du — Amiens.
Normandie . . . . Société d'Horticulture et de Botanique du centre de la — à Lisieux (Calvados).
Orléans et du Loiret . Société d'Horticulture d' — (M. le Président, rue de la Bretonnière, 58, Orléans).
Orne. . . . . . . Société d'Horticulture de l' — à Alençon.
Paris . . . . . . Société centrale d'Apiculture et d'Insectologie.

Pontoise (Seine-et-Oise).	Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de
Puy-de-Dôme. . . .	Comice Agricole du — à Clermont-Ferrand.
Reims (Marne) . . .	Société de Viticulture, d'horticulture et de Sylviculture de l'arrondissement de — (M. le Secrétaire-général, boulevard des Promenades, 13).
Rhône	Société d Horticulture pratique du — à Lyon.
Rhône	Institut expérimental agricole du — à Ecully.
St-Germain-en Laye .	Société d'Horticulture de
St-Quentin (Aisne). .	Société d'Horticulture de l'arrondissement de
Sarthe	Société d'Horticulture de la — le Mans.
Seine-et-Oise. . . .	Société d'Horticulture de — à Versailles.
Seine-Inférieure. . .	Société centrale d'Horticulture de la — Rouen.
Senlis (Oise)	Société d'Horticulture de l'arrondissement de
Soissons (Aisne) . .	Société d'Horticulture et de petite Culture de
Somme.	Société d'Apiculture de la — Amiens.
Tarare	Société d'Horticulture de
Var	Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimation du — place d'Armes, 5 à Toulon.
Vaucluse	Société d'Agriculture et d'Horticulture de — à Avignon.
Vitry-le-François (Marne).	Comice Agricole de l'arrondissement de
Vitry-sur-Seine . . .	Société régionale d'Horticulture de
Yvetot (Seine-Infér.) .	Société pratique d'Horticulture de l'arrondissement d'

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JANVIER 1888

Présidence de M. Decaix-Matifas.

174 membres assistent à la séance.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance et son adoption est prononcée.

M. le Président présente la nomination de 17 membres nouveaux.

MM. Denis, Adolphe, jardinier chez M. Dubois, rue Gribeauval, 15,
présenté par MM. Pierre Dubois et Brandicourt.
Dupont, Robert, rue Caumartin, 2,
présenté par M. de Benoist et M. Richer.
Retourné, Eugène, jardinier chez M. Objois, rue du Boucaque.
Marcade, Abel, jardinier, rue Flamant, 27.
présentés tous deux par MM. Laruelle père et fils.
Riquier, architecte du département, rue Sire-Firmin-Leroux,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Richer.
Andrieux, Joseph, garçon jardinier au château de Rumigny,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Andrieu Isaïe.
Flet, Victor, cafetier, rue des Trois-Cailloux, 36,
présenté par MM. A. Bellanger et Boucher.
Macret, Constant, jardinier, à Chaulnes.
présenté par MM. Omer Tabourel et Brunel.
Joly, Ferdinand, garçon jardinier chez M. Omer Tabourel,
présenté par MM. Omer Tabourel et Wallet.
Séguin, jardinier chez M. Saint, place St-Denis, 40.
présenté par MM. Omer Tabourel et Laruelle.

Savoie, Jérémie, propriétaire à Salouël,
présenté par MM. Buignet et Périmony.

Marquet, Fernand, quincaillier, à Athies (Somme).

Gonse, jardinier, à Athies (Somme),
tous deux présentés par MM. Laruelle père et Soyez.

Roger, commerçant en drogueries, rue des Lingers, à Abbeville,
présenté par MM. Louis Caïeux fils et Decaix-Matifas.

Joron, Eugène, garde particulier chez M. Joly à Vers-Hébécourt,
présenté par M. Tattebault Léopold et Mme Debarry.

Serryn, François, garçon jardinier, rue de la Hotoie, 62,
présenté par MM. Bailly, rue du Faubourg de Hem, 68 et Cornet, rue Maberly.

Desaintfuscien, Clovis, propriétaire, route de Rouen, 126,
présenté par MM. Blangy-Furcy et Buignet.

Ces membres sont admis à l'unanimité.

M. le Président dépose sur le bureau plusieurs catalogues et brochures, le programme d'une exposition du 15 au 21 mai prochain par la Société centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Il donne connaissance :

1° d'une lettre circulaire de MM. Lavallart et Cie, négociants à Amiens, sur le repos du dimanche.

2° d'une lettre de M. Lengellé, horticulteur à St-Sulpice-lès-Ham, adressant ses meilleurs souhaits à la Société et l'informant que la variété de laitue qu'il avait gracieusement offerte à l'essai se nomme *Laitue gotte monstrueuse Lengellé.*

3° d'un télégramme de M Pol-Fondeur, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, et annonçant qu'il enverra pour la loterie six bouteilles de cidre.

4° d'une lettre de M. l'abbé Lefèvre, chanoine honoraire de Nancy, offrant de venir faire à Amiens une conférence sur la Taille de la branche à fruits du poirier.

M. le Président annonce que cette conférence aura lieu le mardi 31 janvier a 2 heures dans la grande salle de l'hôtel-de-ville. M. Véchard dit qu'il craint que cette heure ne soit pas

profitable à tous. La fin de la journée pourrait plutôt convenir aux travailleurs. Après échange d'observations, l'Assemblée consultée décide par mains levées que la conférence aura lieu à 2 heures.

Après avoir rappelé les économies réalisées dans la construction de la tente M. le Président informe l'Assemblée que M. Ricquier, architecte départemental, auteur du projet, n'a pas voulu accepter d'honoraires. « Chacun a pu apprécier, dit-« il, les bons services qu'il nous a rendus en cette circons-« tance et pour le remercier de son désintéressement, je vous « propose que la Société lui offre un objet d'art. »

Cette proposition est accueillie à l'unanimité.

M. le Président annonce qu'il a insisté auprès de M. Brieux pour qu'il conserve ses fonctions de trésorier, mais que celui-ci est absolument décidé à ne plus les continuer, sa santé ne lui permettant plus de satisfaire aux exigences de cet emploi. « C'est avec regret, dit M. le Président, que nous quittons un « collaborateur aussi dévoué, mais à titre de remerciement, « je vous propose de le conserver au bureau en qualité de tré-« sorier honoraire. »

Cette proposition est adoptée par de chaleureux applaudissements.

M. le Président exprime ensuite à ses collègues le désir que la Société qui depuis longtemps, consacre ses études à la pomologie, veuille bien s'occuper aussi de la culture des fleurs et des légumes, puis il insiste à nouveau sur le projet d'une exposition collective à l'Exposition universelle de 1889. La Société a déjà obtenu plusieurs récompenses et s'il lui était possible de figurer à cette Exposition, ce serait pour elle un honneur qui pourrait lui être profitable à tous les points de vue. Ceux de nos collègues qui désireraient y prendre part sont prévenus qu'ils doivent se faire inscrire avant le 1er février.

M. le Président rappelle ensuite que le concours sur le meilleur emploi des engrais artificiels en horticulture n'a pas donné de résultats l'an dernier, parce qu'il a été annoncé trop tard. Il est nécessaire qu'il soit renouvelé cette année. Il ajoute que les généreux donateurs qui avaient offert des engrais à l'essai

et des médailles sont très désireux que ce concours ait lieu cette année.

En conséquence, ceux de nos collègues qui désirent prendre part à ce concours sont informés que des engrais seront à leur disposition, chez M. le professeur Raquet.

M. le Président donne connaissance de deux communications de M. David, jardinier chez M. Boistel de Belloy à Belloy-sur-Somme. La première donne le moyen d'éviter les ravages des rongeurs dans les plantations de pois. Ce moyen consiste à faire tremper les pois dans du pétrole avant de les planter. Depuis plusieurs années notre collègue se sert de ce procédé qui lui a toujours réussi. La seconde communication a pour objet d'appeler l'attention de la Société sur les dommages causés par le ver gris (noctuelle des moissons).

M. le professeur Raquet prenant la parole, donne des détails sur ce redoutable insecte et estime que les dommages qu'il a causés s'élèvent à plusieurs millions pour notre region.

L'Assemblée faisant droit à la demande de M. David décide que le comité dc culture potagère s'occupera d'étudier les moyens de combattre ce nouvel ennemi.

Sur la demande de M. Maille, le comité d'arboriculture lui sera adjoint. M. Croizé donne lecture du rapport de la commission permanente chargée d'examiner les produits exposés à la dernière séance.

M. Albert Asselin, au nom d'une commission spéciale. donne lecture d'un rapport sur les comptes du Trésorier pour l'exercice 1887.

M. le Rapporteur fait connaître avec de minutieux détails que la situation financière de la Société se trouve satisfaisante. Il termine en faisant un éloge des plus mérités du trésorier.

M. le Président, en remerciant M. Albert Asselin, fait remarquer à l'Assemblée qu'en raison de l'accroissement continuel de nos membres, la dépense des lettres de décès devient très onéreuse pour la Société. Il propose de convoquer à chaque décès, douze membres qui avec le bureau et le conseil

d'administration, se feront un devoir d'assister aux obsèques de nos collègues décédés.

L'Assemblée adopte cette proposition.

M. le Président, rappelant l'exposition du printemps prochain, annonce que plusieurs exposants se sont fait inscrire, et qu'il est indispensable que tous ceux qui se destinent à y prendre part fassent leur demande d'admission le plus tôt possible.

Lecture est faite de la liste des membres qui ont assisté à toutes les séances de 1887, et ont par suite mérité le jeton de présence. Ce sont :

Mme Gaffet-Lerouge.
MM. Decaix-Matifas.
Lefebvre, Alphonse.
Asselin, Albert.
Binet-Gaillot.
Blondel.
Bourgeois.
Breton, père.
Buignet.
Collet.
Corroyer.
Coudun.
Croizé.
Damade.
Defert.
Degouy.
De la Hautoye.
Derly.
Devillers, Emile.
Dubois-Defauw.
Fagard.
Joron.

Mme Sainte Coulon.
MM. Laruelle, père.
Laruelle, fils.
Lebrun.
Lefèvre, Adolphe.
Lequoy.
Levert, Gustave.
Maille.
Mille, fils.
Morvillez.
Nortier.
Périmony.
Pluquet.
Ponchon.
Pouyer.
Rivière, père.
Rivière. fils.
Robert.
Roussel, fils aîné.
Scelter.
Soyez.
Studler.

En tout 44 membres.

Il est ensuite donné connaissance de la composition des comités pour 1888.

Comité d'Arboriculture

Président : M. Raquet.
Secrétaire : M. Laruelle.
Membres : MM. Rivière père, Derly, Digeon, ancien pépiniériste, Rivière Emile, Fourdrinoy, Bon Ct de Benoist.

Comité de Culture potagère

Président : M. Maille, Alfred.
Secrétaire : M. Catelain, fils.
Membres : MM. Catelain père, Damade Alexis, Studler Georges, Corroyer, Roussel-Delarue, Dumeige Joseph.

Comité de Floriculture

Président : M. Florin Michel.
Secrétaire : M. Roger.
Membres : MM. Dewyn, Croizé, Desailly Natalis, Mille fils, Tabourel aîné, Mme Gaffet-Lerouge.

Comité des Arts et Industries horticoles

Président : M. Lefebvre Alphonse.
Secrétaire : M. Doutard-Lamarre.
Membres : MM, Bertrand, coutelier, Roussel fils aîné, Véchard, Nantier, Degouy, Robert, Evein.

Comité du Jardin

Président : M. Raquet.
Secrétaire : M. Rivière Alcide.
Membres : MM. Derly, Lamarre, ancien jardinier, Roger, Breton père, Corroyer, Laruelle, Catelain, Bon Ct de Benoist, Croizé, Digeon, ancien pépiniériste.

Comité de Rédaction et du Bulletin

Président : M. Garnier.
Secrétaire : M. Bax.
Membres : MM. Janvier, Florin, Graire, Creton.

Comité d'Enseignement horticole

Président : M. Vion Michel.
Secrétaire : M. Nantier.
Membres : MM. Fertelle, Quénardel, Garnier, Raquet, Corroyer, Croizé, Maille, Laruelle.

Apports sur le Bureau (COMMISSION PERMANENTE)

MM. Catelain fils, Digeon, ancien pépiniériste, Laruelle, Lefebvre Alphonse, Roger, Roussel fils aîné, Catelain père, Corroyer, Rivière père, Croizé, Breton père, Mille fils, Fagard, David, Roussel-Delarue.

M. le Président indique les dates des séances de 1888 fixées par le bureau ainsi qu'il suit :

22 janvier.	29 avril.	7 octobre.
26 février.	10 juin.	11 novembre.
25 mars.	22 juillet.	16 décembre.

Il donne ensuite lecture de la liste des sociétaires qui ont présenté des membres nouveaux pendant l'année écoulée, en indiquant le nombre de présentations faites par chacun d'eux.

M. le Président prévient l'assemblée qu'il va être procédé au renouvellement du bureau et du conseil d'administration pour 1888.

Pour abréger la durée du vote et éviter l'encombrement des dernières années, il a songé à employer un nouveau mode de scrutin, et il a pris à cet égard des renseignements auprès d'autres sociétés. Il propose en consequence de voter en même temps et sur une seule liste pour le bureau et le conseil d'administration, et de déposer les bulletins dans deux urnes, dont chacune circulera d'un côté de la Salle, au lieu de venir voter au bureau comme précédemment.

Cette double proposition est adoptée sans observation et le vote a lieu dans la forme qui vient d'être indiquée.

Après le dépouillement du scrutin, M. le Président en proclame le résultat ainsi qu'il suit :

Président : M. Decaix-Matifas.
Vice-Président : M. le Dr Richer.
Secretaire-général : M. Catelain fils.

Secrétaire-général-adjoint : M. Alphonse Lefebvre.

Secrétaire-Archiviste : M. Albert Asselin.

Trésorier : M. Charlemagne Leroy.

Conseillers : MM. Rivière père, Alfred Maille, Raquet, Mille fils, Laruelle, Corroyer et Michel Florin.

Ce résultat est accueilli par des applaudissements prolongés.

M. le Président se lève et remercie ses collègues en ces termes :

Messieurs,

« J'ai un devoir à remplir auprès de vous au nom de mes collègues du bureau et du conseil d'administration, ainsi qu'au mien, j'ai à vous prier d'accepter notre vive reconnaissance pour l'honneur que vous venez de nous conférer. Cette marque de confiance crée pour nous des obligations que nous nous efforcerons de remplir.

La gestion de notre Compagnie devient chaque jour une tâche plus lourde ; mais nous éléverons autant que possible nôtre dévouement à la hauteur de notre mandat.

Nous poursuivrons avec ardeur le programme que la Société s'est tracé, nous travaillerons, aidés par vos encouragements sympathiques, à augmenter le nombre de nos adhérents, à améliorer nos finances, à multiplier enfin nos moyens d'action. Nous avons un jardin d'expériences, nous possédons une tente; non seulement nous ferons servir ces précieuses acquisitions à l'expansion de l'horticulture ; mais nous compléterons notre œuvre de progrès. Il nous manque encore beaucoup de choses; eh bien ! nos efforts tendront a obtenir ce qui nous fait défaut. En un mot, Messieurs, votre bureau et votre conseil d'administration arborent énergiquement pour devise :

« La grandeur et la prospérité de la Société. »

M. le Président remercie ensuite MM. Pol Fondeur de Viry et Modaine de Longueau des lots qu'ils ont offerts pour la loterie.

Il est procédé par M. le Secrétaire-Archiviste à l'appel des membres présénts à la Séance.

M. le Président informe l'assemblée qu'à la prochaine séance et à titre d'essai cet appel sera supprimé. Chaque membre en

se faisant inscrire à son entrée dans la salle recevra un billet pour la loterie. Ce projet est accueilli par les applaudissements de l'assemblée.

Le tirage de la loterie termine la séance.

Le Secrétaire-général,

CATELAIN fils.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission permanente, par M. CROIZÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,

Pour la troisième fois cette année, nous avons vu la mise à l'épreuve du nouveau règlement concernant les apports, mais il est de toute impossibilité de tirer aucun fruit de son application, car soit mauvaise interprétation de ses articles, lesquels relus attentivement permettent à chacun de se rendre compte de l'esprit qui les a animés, soit lassitude, soit même encore déception en présence du résultat final, nous n'avons vu aucun des jardiniers exposant précédemment, nous montrer leurs nouveaux produits et pourtant combien parmi eux pouvaient cette année, aspirer aux médailles que la société ne prodigue pas il est vrai, mais qui néanmoins la placent au premier rang des sociétés récompensant le plus largement les apports et où la médaille d'or est réservée aux Expositions.

L'on oublie trop que celles-ci en appelant un grand nombre de concurrents du dehors doivent seules offrir des récompenses plus élevées, ce qui dans le cas contraire les relèguerait au second plan en leur enlevant de leur importance et cela, malgré le travail que nécessitent les apports sur le bureau à chaque séance, car il ne faut pas se le dissimuler, des apports comme ceux présentés l'année dernière demandent plusieurs jours pour être bien ordonnancés: choix des sujets, étiquetage, catalogue avec observations transcrites, emballage qui se fait souvent la nuit qui précède l'envoi afin que les produits ne perdent rien de leur fraîcheur.

On a pu juger de ces soins minutieux dans l'apport de M. Georges Studler, jardinier des dames du Sacré-Cœur à la Neuville, ses légumes étaient de toute beauté et de première fraîcheur.

M. Cornet jardinier de la Société Anonyme avait deux variétés de cardon, le cardon de Tours et le cardon plein inerme ainsi que de la barbe de capucin à grosse racine race de Magdebourg.

M. Cressent tonnellier à Amiens présentait quatre bacs dont un de forme ovale d'une fabrication bien soignée.

M. P. Gely à Escarbotin constructeur d'armatures avait un modèle très simple et dont le prix doit être peu élevé.

Cette fois nous retrouvons M. Lebrun dans la confection des pommes à cidre ; l'on reconnait aisément parmi celles exposées : l'argile nouvelle, Martin fessard, rouge bruyère vraie etc.

Votre commission après examen a décidé d'accorder les points suivants qu'elle vous prie de ratifier.

MM. G. Studler, légumes 10 points.
Lebrun, fruits imités 4 points.

Ainsi que ses félicitations qu'elle adresse à

MM. Cornet, pour ses légumes.
Cressent, pour ses bacs.

et M. P.Gely pour ses armatures destinées à la protection des arbres.

COMMISSION DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1887

Rapport de M. Albert ASSELIN.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je viens au nom de la Commission (1) que vous avez chargée de vérifier les comptes de M. le Trésorier, pour l'année 1887, vous présenter le résultat de notre examen.

Les recettes comprennent :

1° Subventions municipale, départementale et ministérielle, s'élevant ensemble à	2000 fr	»
2° Cotisations	5355	»
3° Expositions d'Octobre et de Novembre . . .	2149	25
4° Insertions au bulletin	148	50
5° Souscription de bons pour la tente.	6000	»
6° Cautionnement versé par l'entrepreneur de la charpente.	500	»
7° Recettes diverses	160	40
Total.	16313	15

Les dépenses comprennent :

1° Frais d'administration.	833 fr	76
2° Impressions et reliures	2376	65
3° Médailles et jetons.	845	25
4° Enseignement horticole	1057	50
5° Jardin (loyer, traitement, entretien).	1434	75
6° Expositions	2052	20
7° Bons de loterie.	319	»
8° Billets de décès et couronne mortuaire . .	222	92
9° Remboursement de cautionnement.	500	»
10° Construction de la tente	11283	59
11° Dépenses diverses.	437	10
Total	21362	72
Les recettes s'élevant à . . .	16313	15
Il y a un excédant de dépenses de . .	5049	57

(1) Composée de MM. Morvillez, Grairc, Buignet, Leroy Charlemagne et Albert Asselin, rapporteur.

Nous avions à la Caisse d'Épargne un fonds de réserve s'élevant au 1er Janvier 1887 à.		7694 27
On a prélevé pour faire face aux dettes		6000 «
Reste		1694 27
Plus les intérêts de 1887 . . .		269 77
Ensemble.		1964 04
Sur les 6000 fr. prélevés.	6000 »	
On a employé 5049 fr. 57 formant l'excédant des dépenses sur les recettes	5049 57	
Il est resté en caisse la différence. .	950 43	
Il restait en caisse au 1er Janvier 1887	68 48	
Ensemble	1018 91	1018 91
Cette somme jointe aux 1964 fr. 04 restant à la Caisse d'Épargne forme un actif de		2982 95

En dehors de cet actif la Société possède un capital que nous ne faisons pas entrer en ligne de compte, parce qu'il a été décidé que ce capital serait mis en réserve pour une affectation spéciale. Il s'agit du legs de 12,000 fr. laissé à la Société par M. Mennechet. Chaque année il est prélevé sur les intérêts de cette somme 125 fr. pour achat de médailles ; le surplus est capitalisé. Actuellement le montant du legs Mennechet, accru des revenus s'élève à 13,209 f. 95, représentés par des obligations du Crédit foncier.

Il ne faut pas oublier que dans les recettes figure une somme de 6,000 fr. montant des obligations émises pour l'achat de la tente. Cette somme n'est pas actuellement exigible, elle a même été empruntée sans fixation de délai pour le remboursement; mais cette dette n'en devra pas moins être amortie un jour, sauf une obligation de 100 fr, abandonnée par le souscripteur. Nous sommes donc en définitive débiteurs de la différence entre 5,900 fr. et notre actif qui est de 2,982 fr. 95, soit 2,917 fr. 05.

Je ne crois pas inutile, pour nous rendre compte de la marche de la Société au point de vue financier, de reprendre les chiffres des recettes et des dépenses, et d'en faire la balance,

après abstraction de ce qui s'applique à l'achat de la tente, qui est une opération exceptionnelle, ne devant pas se renouveler. De cette façon, nous pourrons comparer nos recettes et nos dépenses de cette année avec celles de l'année précédente, comme nous l'avons fait l'an dernier, et tirer de ce rapprochement des enseignements et des conclusions.

Les recettes telles qu'elles ont été indiquées plus haut s'élèvent à.			16313 fr 15
Déduction faite du montant des obligations souscrites pour le paiement de la tente		6000 »	
Et du montant du cautionnement versé par l'entrepreneur de la charpente.		500 »	
Ensemble		6500 »	6500 »
Reste			9813 15
Les dépenses s'élèvent à.		21362 72	
Déduction faite du coût de la tente.	11283 59		
et du montant du cautionnement remboursé. . . .	500 »		
Ensemble	11783 59	11783 59	
Reste.		9579 13	9579 13
Excédant de recettes.			234 02

L'an passé l'excédant des recettes sur les dépenses était de 634 fr. 64. D'ou vient cette différence ? Pour nous l'expliquer, examinons les principaux articles de nos recettes et de nos dépenses.

Les subventions se sont élevées comme toujours à 2000 fr.

Les cotisations qui formaient en 1886 un total de 3955 fr. sont montées cette année à 5355, soit une augmentation de 1400 fr.

Le nombre des membres de la société qui était de 446 au 1er Janvier 1887, est aujourd'hui de 605, soit une augmentation de 159.

C'est au mois de Janvier 1886, que M. Decaix-Matifas a été nommé pour la première fois président de la Société; mais un an auparavant, par suite de la maladie du regretté M. Mennechet, il dirigeait déjà en fait la société. Elle comprenait alors 325 membres seulement. C'est vous dire quelle impulsion féconde M. Decaix a su lui donner puisque en trois années le nombre de nos membres a presque doublé.

Nous avons cette année un nouvel article de recette, les insertions d'annonces au bulletin. Déduction faite de la dépense d'impression, ces insertions ont produit net environ 100 fr. J'ai relevé cette recette bien qu'elle soit peu importante, parce que c'est un commencement qui promet.

Passons aux dépenses.

Les impressions et reliures, qui avaient coûté l'an passé 1242 fr. 15, ont coûté cette année 2376 fr. 65, soit une augmentation de 1134 fr. 50. Cette augmentation n'est pas en réalité aussi grande qu'elle le paraît d'abord. En effet, dans le compte de cette année, se trouve comprise l'impression du dernier bulletin de 1886, dont la facture a été présentée en retard et s'élève à 238 fr. C'est donc 238 à ajouter à 1242 fr. 15, montant des impressions payées en 1886, soit 1480 fr. 15 et 238 a retrancher des comptes de 1887 soit 2138 fr. 65, ce qui ne laisse pour cette année q'une augmentation réelle de 658 50, suffisamment expliquée par l'accroissement du nombre d'exemplaires du bulletin des lettres de convocation des diplômes, etc., correspondant à l'accroissement du nombre de nos membres.

L'enseignement horticole a coûté 156 fr. 90 en plus que l'an passé, par suite surtout du nombre de leçons pratiques, qui a été de cinq, au lieu de deux.

Le jardin a occasionné une dépense supérieure de 192 fr. 63 à celle de 1886 Cette augmentation provient de l'achat d'étiquettes et de bancs, s'elevant à 201 fr. 05; de sorte qu'en réalité l'entretien du jardin a coûté un peu moins cette année que l'an passé.

J'arrive à la dépense occasionnée par les décès de membres survenus dans l'année. Cette dépense, qui avait été en 1886 de 25 fr. 50 seulement, est montée en 1887 a 222 fr. 92, soit une

augmentation de 197 fr. 42 ; déduction faite de 50 fr. consacrés à l'achat d'une couronne pour la tombe de M. Dumeige, il reste pour les lettres de décès une augmentation de 147 fr. 12; et encore cette augmentation n'est-elle pas ce qu'elle aurait dû être. M. le Président, tout en respectant la décision par laquelle vous avez maintenu l'envoi de lettres de décès, a cru devoir ne pas l'éxecuter à la lettre, dans la crainte justifiée d'entraîner la société dans une dépense trop considérable. Il n'a fait adresser de lettres qu'aux membres qu'il a pensés susceptibles d'assister au deuil de chaque collègue décédé, c'est à dire à la moitié environ. Il y a eu en 1887 sept décès parmi nous. Nous étions au commencement de l'année 446 membres, et à la fin 605, ce qui fait une moyenne pour l'année de 525 membres. Chaque centaine de lettres coûte impression, et port 7 fr. 50, soit pour 525 une dépense de 40 fr. environ, ce qui aurait fait pour sept décès 280 francs. Il est à remarquer que cette dépense a un caractère de progression tout particulier. Pour les bulletins, si le nombre de membres est double, le nombre d'exemplaires devient double aussi ; pour les lettres de décès, c'est autre chose, si d'un côté à chaque décès, le nombre de membres étant double, le nombre de billets à adresser est double, d'un autre côté, il y chance tout naturellement pour que le nombre de décès devienne double aussi ; de sorte qu'en réalité, quand le nombre des membres est double, le nombre de lettres à envoyer est quadruple.

Pardonnez-moi, Messieurs, d'avoir insisté aussi longuement sur cette dépense; j'ai cru opportun de le faire. En effet l'acquisition de la tente, dont l'utilité est induscutable, mais qui a occasionné des frais assez lourds pour notre modeste budget, nous oblige à être économes, et à supprimer les dépenses qui n'ont pas un caractère d'absolue nécessité. J'appelle sur ce point votre sérieuse attention.

Les comptes présentés par M. le Trésorier, sont réguliers, et concordent avec les pièces justificatives qui les accompagnent. Nous vous proposons donc, Messieurs, de les approuver.

L'an passé je terminais mon rapport en vous demandant de voter des félicitations à M. le Trésorier et à M. le Secrétaire-Archiviste, qui avaient de concert administré si correctement

les finances de la Société. Aujourd'hui je finirai en exprimant au souvenir de M. Dumeige, des regrets auxquels vous vous associerez tous. Son esprit d'ordre, sa ponctualité scrupuleuse vous étaient connus ; et la médaille d'or, que vous lui avez votée à l'unanimité lors de sa retraite, est la meilleure preuve du cas que vous faisiez de ses longs et dévoués services. Quant à M. Brieux, son âge ne lui permettait plus de remplir ses fonctions au gré d'un zèle qui ne faiblissait pas. Aussi a-t-il tenu à ne pas solliciter de nouveau vos suffrages, qui assurément ne lui auraient pas fait défaut. Mais si nous le perdons comme trésorier, nous le conservons du moins comme membre, et nous espérons le voir longtemps encore apporter parmi nous son entrain et sa joyeuse humeur.

TABLEAU DES PRÉSENTATIONS DE MEMBRES POUR 1887.

MM. Decaix-Matifas.	40 prés.	MM. Brieux . . .	1 prés.
Laruelle. . .	30	Caïeux . . .	1
Buignet. . .	26	Corblet . . .	1
Dr Richer . .	15	Coudun . . .	1
Mlle Fougeron . .	11	Decaix-Leroy .	1
MM. Catelain. . .	7	Desailly père .	1
Rivière père .	5	Digeon, anc. pép.	1
Sebbe . . .	5	Drouvillé . .	1
Lelong-Baroux	5	Dubois-Defauw.	1
Raquet . . .	4	Dumeige Josh .	1
Michaux . .	4	Guilbert. . .	1
Mme Gaffet-Lerouge.	3	Lebrun . . .	1
MM. Corroyer Léon.	3	Lefèvre Alphse.	1
Gence Théoph.	3	Levert Gustave.	1
Roger . . .	3	Mille. . . .	1
Tabourel Omer.	3	Pollart . . .	1
Binet-Gaillot .	2	Ridoux . . .	1
Croizé . . .	2	Rivière Alcide.	1
Fagard . . .	2	Roblot-Dumont	1
Lefèvre Adolp.	2	Roussel . . .	1
Lozé. . . .	2	Tellier . . .	1
Bagnard. . .	1	Veillet . . .	1
Boucher-Dion .	1	Vion Michel .	1

ENSEIGNEMENT HORTICOLE

Arrêté instituant des prix spéciaux à décerner, en 1888, à des Instituteurs ou Institutrices primaires pour l'enseignement agricole à leurs élèves.

— 6 Décembre —

Le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.

ARRÊTE :

Il sera décerné, en 1888, des prix spéciaux aux vingt instituteurs ou institutrices primaires publics qui auront donné, avec le plus de zèle et le plus de succès, d'une manière théorique et pratique, l'enseignement *agricole et horticole* à leurs élèves.

Ces prix, consistant en médailles d'argent accompagnées d'une somme variable de 50 fr. à 300 fr., seront décernés sur le rapport motivé des préfets.

La liste des lauréats sera arrêtée par une Commission composée de représentants des ministères de l'Instruction publique et de l'Agriculture.

Les propositions des Préfets devront parvenir au Ministère de l'Instruction publique avant le 1er octobre 1888.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,

E. SPULLER.

Circulaire relative à la réprésentation de l'élément agricole dans les délégations cantonales.

— 5 Décembre. —

Monsieur le Préfet,

Mon département, de concert avec celui de l'Agriculture, s'occupe des moyens d'organiser et de développer dans les écoles primaires rurales l'enseignement *agricole et horticole* Une Commission spéciale étudie en ce moment les meilleurs moyens d'arriver à ce résultat si désirable.

En attendant qu'elle ait achevé ses travaux, j'appelle votre attention sur le grand intérêt qu'il y aurait à introduire dans les délégations cantonales l'élément agricole. Des praticiens, distingués dans les concours régionaux, fourniraient à l'Administration une précieuse collaboration en contrôlant efficacement l'enseignement donné par les instituteurs et en leur donnant les conseils éclairés dont ils peuvent avoir besoin.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts.

E. SPULLER

Circulaire au sujet des plans de construction d'écoles primaires rurales.

— 11 Décembre. -

Monsieur le Préfet,

L'un de mes prédécesseurs, préoccupé de développer par tous les moyens l'enseignement *agricole et horticole* dans les écoles primaires rurales, avait décidé, en 1867, que désormais aucun plan d'école primaire rurale pour la construction de laquelle le concours de l'État est sollicité ne serait accepté si ce plan ne présentait pas de jardin, soit annexé à l'école, soit situé en dehors de la commune, mais à proximité du maître et des élèves.

Je crois utile de vous rappeler cette prescription, à l'exécution de laquelle mon administration est résolue à tenir la main.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Cultes et des Beaux-Arts,

E. SPULLER.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Les personnes qui ont l'intention de concourir par un apport de fruits au lot collectif que la Société se propose de faire figurer à l'Exposition universelle, sont instamment priées de se faire inscrire chez M. le Président.

EXPOSITION DE JUIN 1888, A AMIENS

Le Conseil d'administration de la Société, désirant donnèr le plus d'éclat possible à cette Exposition, engage vivement les horticulteurs, jardiniers et propriétaires à faire parvenir leur adhésion avec l'emplacement à occuper dans le plus bref délai; cette mesure est indispensable afin de permettre au Couseil d'étudier les dispositions qu'il convient de prendre pour la réussite de cette entreprise.

CONCOURS POUR ESSAI DE PHOSPHATE DE PERNES

Les personnes désireuses de prendre part à ce concours, sont invitées à se faire inscrire et prendre chez M. Raquet, rue Dheilly, 5, la quantité d'engrais nécessaire.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Deux Jardiniers mariés sans enfants, bien au courant des diverses branches du métier désirent se placer.

Un jeune homme de 18 ans, garçon jardinier depuis un an demande un emploi.

*Nota. — **Aussitôt placés les intéressés sont priés d'en informer le Président en lui remettant leur nouvelle adresse.***

TARIF DES INSERTIONS

Carré A.

1	fr.**50**	pour l'insertion dans un bulletin.
1	» »	par bulletin pour l'année.

Carré B.

3	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
2	» »	par bulletin pour l'année.

Une demi-page.

4	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
3	» »	par bulletin pour l'année.

Une page entière.

7	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
5	» »	par bulletin pour l'année.

Case B.

Case A.

Case A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PUBLIQUE

du 26 Février 1888.

L'ordre du jour de cette séance qui avait tout le caractère d'une véritable solennité, avait attiré un auditoire nombreux au milieu duquel on remarquait un grand nombre de dames.

Disons de suite que par une délicate et courtoise attention il a été offert à chacune d'elles un bouquet de violettes.

M. Frédéric Petit, Sénateur et Maire de la ville d'Amiens, occupait le siège de la présidence.

Il avait à ses côtés :

MM. le Préfet de la Somme.
Decaix-Matifas, président de la société,
Charles Labbé, président de la chambre de commerce,
Norbert Rodière secretaire géneral de la Préfecture.
Anatole Hubault, ancien président du Tribunal de Commerce,

Sur l'estrade se trouvaient

MM. de Franciosi, président de la société régionale d'horticulture du Nord de la France,
Lèbe-Gigun, directeur des contributions indirectes,
Lengellé et Sibut, conseillers municipaux,
Catelain fils, secretaire général de la société,
Lefebvre Alphonse, secretaire-général adjoint,
Albert Asselin, secretaire archiviste,
Leroy Charlemagne, trésorier,
Brieux, trésorier honoraire, et MM. Raquet père, Rivière père, Maille Alfred, Michel Florin, Laruelle père, Mille fils, Corroyer, membres du conseil d'administration.

Dans la salle avaient pris place plusieurs notabilités ainsi que M. Georges Raquet, directeur du Progrès Agricole. S'étaient fait excuser de ne pouvoir assister à cette séance :

MM. Réné Goblet, député de la Somme,
Jametel, député de la Somme,
Daussy, Premier Président de la Cour d'Appel,
Melcot, Procureur général,
Obry, Président du Tribunal Civil,
J. Bailleul, Président du Tribunal de Commerce,
Giroux, Inspecteur d'académie,
Tessandier, Trésorier payeur général,
E. Gallet, Président de la Société Industrielle.

M. le Maire en ouvrant la séance prononce un discours qui excite le plus vif intérêt. Dans des considérations élevées, il s'attache à démontrer combien le goût des fleurs est aujourd'hui répandu et combien cette culture est digne d'être encouragée. Il parle ensuite des nombreuses plantations d'arbres fruitiers qui se font en ce moment et auxquelles la société coutribue, tant par la propagande active de son zélé professeur M. Raquet que par suite du concours actif de ses membres les plus compétents. Il fait également l'éloge des hortillons d'Amiens dont les cultures sont si remarquables.

Il termine en félicitant M. Decaix-Matifas et ses collègues du dévouement qu'ils apportent dans la direction de la Société et dans l'étude de toutes les questions relatives à l'art horticole.

Cette éloquente péroraison est accueillie par les applaudissements répétés de l'assemblée.

M. le Président donne la parole à M. Catelain fils secrétaire général pour le compte-rendu des travaux de l'année 1887. M. Catelain s'acquitte de sa mission avec un soin scrupuleux par la lecture d'un travail aussi complet et aussi bien présenté que bien écrit.

M. de Franciosi, Président de la société régionale du Nord de la France, commence immédiatement après la conférence qu'il a été invité a venir faire à Amiens.

L'honorable conférencier dit qu'il n'est pas un professeur, qu'il est tout simplement un amateur et qu'il va parler de l'intéressante famille des *Crucifères*.

Sa spirituelle causerie a été véritablement remarquable. Avec autant d'esprit que de verve, il passe en revue les principales plantes qui appartiennent à cette famille ; il en indique

l'emploi au point de vue industriel médicinal et horticole.

Cette conférence faite avec beaucoup d'esprit et d'à-propos est soulignée par d'unanimes applaudissements.

M. Decaix-Matifas se lève ensuite pour remercier le conférencier d'avoir bien voulu venir à Amiens prêter à une société sœur et amie le concours de son talent. Il lui offre au nom de la société comme un témoignage de reconnaissance et de bonne confraternité un objet d'art que M. de Franciosi veut bien accepter.

M. Decaix-Matifas remercie M. le Maire d'Amiens du précieux concours qu'il ne cesse d'accorder à la Société. Il rappelle l'autorisation donnée par M. le Maire de planter dans le terrain du réservoir les belles variétés de pommiers à cidre qu'il est ainsi possible de propager par des distributions de greffes ; il rappelle aussi que nous lui devons la plus large hospitalité à l'hôtel de ville pour nos séances et nos concours. Il fait enfin remarquer que c'est sur la proposition de ce bienveillant magistrat que le conseil municipal a bien voulu nous accorder une subvention de 500 francs pour l'exposition de Juin prochain.

Le Président de la Société remercie en outre les personnes et notamment les dames patronnesses qui ont bien voulu donner un nouveau témoignage de leur sympathie pour la Société en venant assister à cette solennité. « Je ne dois pas oublier d'exprimer, ajoute-t-il, toute notre gratitude à la presse amiénoise toujours si bien disposée envers nous.

M. le Préfet prend la parole pour annoncer que M. le Ministre de l'Agriculture a accordé à M. Catelain fils, secrétaire général de la Société, la décoration du Mérite Agricole.

En retraçant les services rendus à l'horticulture par M. Catelain, il dit qu'il est heureux que cette distinction soit décernée à l'un des membres de l'industrieuse corporation des *hortillons* d'Amiens dont les cultures sont universellement appréciées.

M. Catelain répond en ces termes : « M. le Préfet, je vous « remercie des bonnes paroles que vous venez de m'adresser et « de la distinction que vous m'offrez au nom de Monsieur le « Ministre de l'Agriculture et je tiens à vous dire combien je « suis touché de l'allusion si heureuse que vous venez de faire

« à l'égard de cette vaillante phalange d'hortillons a laquelle je
« suis fier d'appartenir.

« Dans cette circonstance permettez moi d'exprimer un désir,
« c'est de me laisser espérer que la distinction dont je suis
« l'objet en ce moment rejaillira sur mon vénérable père qui a
« su de bonne heure me donner le goût du travail et qui m'a
« toujours aidé de sa grande expérience; qu'elle rejaillira sur
« la Société, sur tous mes parents, collègues et amis qui m'ont
« constamment donné le concours de leur compétence et de
« leurs conseils. Je les en remercie, et ils peuvent compter
« que je serai toujours avec eux de cœur et d'action. »

Ensuite M. le Préfet remet les insignes de chevalier du Mérite Agricole à M. Catelain au milieu de triples salves d'applaudissements.

M. le Président donne la parole à M. Albert Asselin secrétaire archiviste, lequel proclame les noms des lauréats : des apports de produits sur le bureau ; des élèves du cours d'horticulture et des instituteurs qui ont mis le plus d'exactitude à faire suivre ce cours. Après la distribution des jetons de présence aux membres qui ont assisté à toutes les assemblées de l'année 1887, la séance a été levée.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1887.

Mesdames, Messieurs,

En jetant un coup d'œil en arrière sur notre Societé depuis sa fondation, nous pouvons constater avec une légitime satisfaction que son histoire nous offre peu d'années aussi bien remplies que celle dont j'ai la mission de vous retracer le tableau ; pendant son cours en effet, aucune branche de l'horticulture n'a été omise dans ses travaux, et les membres de notre association réunis dans le conseil d'administration, dans les comités et commissions ont montré combien ils se préoccupent de l'art horticole, et qu'ils n'épargnent ni études, ni travaux pour concourir à son avancement.

En vous rappelant l'étape que nous venons de parcourir, il vous sera facile d'en apprécier l'importance, mais aussi vous devinerez ce qu'il nous reste à faire, combien le champ de nos études semble s'étendre chaque jour davantage et présente de de plus en plus d'intérêt à nos investigations.

Il y a un an, à pareille époque nous avons eu le plaisir d'entendre M. Lambin, professeur de la Société d'horticulture de Soissons. L'orateur avait pris pour sujet : *de la fécondation naturelle et artificielle chez les végétaux*. Il nous a donné les détails les plus circonstanciés sur les mystères qui accompagnent la reproduction des plantes et les importants résultats obtenus par la fécondation artificielle. Le succès de cette conférence a engagé M. le Président à continuer cette heureuse innovation, et dans un instant l'honorable Président de la Société régionale du Nord va exciter notre attention en nous parlant de l'intéressante famille des crucifères.

Dans la première séance de Janvier, M. Legigan, professeur distingué de l'école d'Agriculture du Paraclet nous fit une conférence sur l'emploi des engrais artificiels. Bien que le fumier soit, comme il le dit, le meilleur des engrais, son insuffisance et sa cherté obligent le cultivateur à chercher dans les engrais azotés une ressource nouvelle. Le conférencier nous initie à l'emploi de ces engrais et chacun pourra avantageusement consulter ses appréciations.

Déja notre professeur, M. Raquet, nous avait entretenus de cette question et sur son initiative, un concours avait été ouvert ; des médailles et des engrais avaient été offerts, mais ces essais ont été commencés trop tard et la grande sécheresse n'a pas permis d'obtenir des résultats appréciables. Nous recommencerons donc cette année et nos collègues peuvent compter que nous ferons tous nos efforts pour arriver à un résultat pratique et concluant.

Au mois d'Avril dernier M. Raquet nous parle des travaux de ce mois : les légumes, les fleurs et les fruits sont l'objet d'un travail qui nous a tous vivement intéressés. Un peu plus tard, au mois de Mai, il nous fait une conférence sur l'amélioration des plantes par la culture et sur la fixation et production des variétés. Cette remarquable causerie renferme des indica-

tions très précieuses et j'engagerai tous ceux qui font encore leurs porte-graines ou plutôt ceux qui ne le font plus à en faire une lecture attentive. Les variations des espèces et l'hérédité, variations des principaux organes de fixation, toutes ces questions sont traitées avec le talent habituel et l'esprit pra'ique de notre professeur. Aussi combien ses théories font naître dans notre esprit de nouvelles façons de procéder et quel vaste champ nous est ouvert à nouveau dans l'étude des végétaux que nous cultivons.

Plusieurs de nos jeunes collègues ont, comme l'a justement dit M. le Président, vaillamment abordé la tribune horticole. M. Henri Laruelle nous a fait une lecture sur les jardins paysagistes. Ce débutant aidé, déclare-t-il, des conseils de son père nous parle avec l'assurance d'un travailleur qui a étudié son sujet. « L'imitation de la nature, écrit M. Laruelle dans « son travail, dans ce qu'elle a de véritablement beau, telle « est la règle essentielle qui doit guider les travaux de « l'homme. Copier certaines monstruositées serait ridicule et « dénoterait un mauvais goût. La nature est assez riche en « beautés variées à l'infini pour captiver l'attention des obser« vateurs qui veulent la reproduire ».

Animé de sentiments anssi naturels, nous pouvons prédire à M. Laruelle fils d'être le digne émule de son père.

M. Raquet fils, nous dévoile ensuite les mystères de la fécondation. « Pas n'est besoin, dit-il, d'être un savant pour « en saisir tous les charmes, la nature comme la terre cache « une passion et l'on s'y laisse prendre facilement quand une « fois on y a goûté ».

Il entre ensuite dans son sujet où il compare la fécondation naturelle a la fécondation artificielle, et enfin en indiquant les résultats obtenus par cette dernière, il en conclut qu'il est toujours possible d'en obtenir des graines plus nombreuses et des plantes plus robustes et plus vigoureuses.

La culture du chrysanthème nous est ensuite présentée de main de maître par M. Alcide Rivière. Ce jeune et zélé collègue a exposé avec la plus parfaite lucidité, les moyens pratiques pour cultiver et reproduire une plante qui compte tant d'admirateurs parmi nous. Rien n'a été omis dans son labo-

rieux travail, l'historique de la plante, le bouturage, les amendements, le choix des variétés ; toutes ces questions y sont traitées avec une autorité que chacun de nous a justement appréciée.

Bien que le fraisier ait été l'objet de nombreux écrits, j'ai cru devoir cette année, vous rappeler les soins qu'il réclame ; sa multiplication et les meilleures variétés : Grosses fraises et quatre saisons.

J'en arrive Messieurs à tout ce qui se rattache à l'arboriculture. M. Laruelle, père, nous a rendu compte du congrès pomologique de Versailles tenu en 1886. M. Raquet père de celui du Havre cette année. Puis au nom d'une commission spéciale notre professeur nous a communiqué une liste des meilleures variétés de pommes (fruits à couteau). Notre exposition fruitière qui a réussi au delà de nos espérances, et les conférences qui l'ont accompagnée, ont largement contribué à faire développer cette importante partie de l'horticulture. Toutes les questions s'y rattachant y ont été traitées par les conférenciers. Plantation, choix des sujets, des fruits à cidre et de tous les détails de sa fabrication.

Je ne suivrai pas M. Croizé dans la description complète qu'il nous a faite de l'exposition du 15 octobre, mais je crois que nous devons remercier tout d'abord Messieurs Raquet, Bazin et Castellant pour leurs savantes et instructives conférences ; et ensuite renouveler tous nos éloges à l'adresse de trois de nos exposants : Messieurs Georges Studler, Maille Alfred et Léon Corroyer. Si j'ai tenu à citer ces derniers, ce n'est pas seulement pour leurs remarquables produits, mais c'est pour les services qu'ils nons rendent en prodiguant leurs conseils toujours empreints de la grande expérience qu'ils ont acquise.

Pour ne pas être taxé d'ingratitude je joindrai à eux M. Raquet qui est pour ainsi dire la cheville ouvrière, dans notre région. Ses analyses de fruits à cidre seront consultées utilement par tous les intéressés.

Comme vous pouvez en juger, cette partie de notre programme, l'arboriculture fruitière, qui nous a particulièrement occupés cette année, sera encore longtemps l'objet de nos

études. Bien que l'on puisse considérer la culture des arbres comme très avancée et donnant de bons résultats, on ne peut cependant se contenter des connaissances que l'on a acquises, puisque sans cesse on étudie les meilleurs procédés pour perfectionner la conduite des arbres en modifiant certaines formes qui ne procurent pas les résultats qu'on en attendait; puisque tous les jours on observe les variétés provenant de semis en écartant les unes et en recommandant les autres; mais aussi à quelle prudence sont astreints les planteurs lorsqu'ils se rendent bien compte des exigences particulières de chaque variété. La greffe, la taille, l'exposition, l'influence des sols et même de circonstances accidentelles ou locales, sont autant de questions à connaître et que les professeurs et les praticiens ne peuvent juger que sur des moyennes.

Nos collègues nous permettront donc cette année de résumer et d'examiner plusieurs questions sur lesquelles nous ne sommes pas tous d'accord. Nous reparlerons donc de nos amis les arbres et nous réunirons nos efforts pour en décupler la production. C'est ainsi que nous pourrons exporter un plus grand nombre de fruits et faire prendre aux écus étrangers la route de France. Mais, bornons là ces réflexions qui trouveraient plus utilement leur place ailleurs et résumons nous. Après l'exposition fruitière, a eu lieu le concours de chrysanthèmes ; Monsieur Michel Florin vous a entretenus de cette magnifique exhibition qui a excité au plus haut degré notre admiration. Grâce au zèle déployé en cette circonstance par plusieurs de nos vaillants horticulteurs, cette charmante fleur d'Automne a maintenant sa place marquée dans tous les jardins.

Délégué à l'exposition d'Elbeuf, je vous ai rendu compte de ma mission. M. Mille fils le fut à celle de Liancourt. Dans son rapport, avec le bon sens qui le caractérise, il nous a fait connaître plusieurs modifications à apporter dans les attributions de récompenses. M. Tabourel Ernest délégué à l'Exposition de Rouen, nous a fait un résumé des produits exposés et d'une liste des meilleures chrysanthèmes.

Le résultat des examens de la commission permanente chargée d'apprécier les produits exposés à chaque séance vous fut présenté par Messieurs Mille fils, Fagard, Rivière père et

moi-même. M. Croizé nous a gratifiés d'un résumé des bulletins des Sociétés correspondantes. Enfin, à chacune de nos séances M. le Président, a pris l'heureuse habitude de rappeler aux intéressés, qu'il est toujours à leur disposition pour leur indiquer les places vacantes, et j'ajouterai qu'il a vu ses efforts couronnés de succès en procurant des emplois à un certain nombre de jardiniers.

Le cours d'horticulture fait par notre digne professeur a été assidument suivi par près de 120 élèves. Les enfants et les amateurs trouvent dans ces leçons précises et méthodiques des notions horticoles aussi pratiques qu'utiles. Je m'empresse d'ajouter en présence de M. le Maire que ce cours à pu être institué grâce à la généreuse subvention de la ville.

Le jardin d'expérience de la Société a toujours été une de nos principales préoccupations, aussi une commission spéciale s'occupe-t-elle sans cesse d'y apporter toutes les améliorations possibles Les cours de taille, de greffe et d'écussonnage ont été cette année fréquentés par un nombre d'auditeurs qui s'accroît de plus en plus.

Les enfants du cours ont reçu également des leçons de greffe et d'écussonnage.

Notre jardin qui nous permet d'utiliser si largement toute la compétence de notre professeur nous offre les moyens de rendre d'autres importants services. C'est ainsi que tous les ans un nombre considérable de greffes est distribué gratuitement.

Ai je besoin maintenant de vous rappeler l'acquisition de notre tente dont la construction nous a donné tant d'avantages. A notre dernière réunion sur la proposition de M. le Président vous avez décidé d'offrir un objet d'art à M. Riquier, architecte départemental, qui dans cette circonstance nous a favorisés de son concours tout a fait désintéressé.

Cette tente n'aurait pu être acquise avec nos seules ressources, aussi une souscription fut elle ouverte entre les membres, et la rapidité avec laquelle elle fut couverte, fournit une preuve indéniable des sentiments de solidarité et de bonne confraternité qui existent entre nous. Aussi cette manifestation a été un grand encouragement pour ceux qui ont l'honneur et la tâche de vous diriger.

Dans son rapport sur la comptabilité de 1887, M. Albert Asselin vous a exposé avec la plus grande clarté, la situation financière de la Société. Si nous avons lieu de nous en réjouir, rappelez-vous avec moi quel zèle et quel dévouement nous admirons en celui qui préside à nos travaux. Il semble pour ses collaborateurs que son activité n'ait point de bornes, car jamais le plus petit détail de notre organisation ne lui échappe. Je ne le nommerai pas Messieurs, vous l'avez tous deviné et tous vous avez murmuré son nom.

J'aurais fini, si je n'avais encore le pénible devoir d'adresser un dernier adieu à ceux de nos collègues décédés cette année.

Nous avons perdu Messieurs Bouthors, Mathiotte Pierre, Boulanger-Lefel et deux vétérans de notre Société. M. Dumont Carment qui pendant de longues années nous avait donné le concours de ses études et de ses observations. C'était un collègue dévoué, plein de zèle et s'intéressant au plus haut degré à tout ce qui se rattachait à la culture.

Enfin au mois de Novembre dernier, nous avons éprouvé la perte de notre Secrétaire. Archiviste, M. Constant Dumeige. M. le Président dans les termes émus que nous nous rappelons encore, nous a tracé la vie de cet homme de bien qui a rendu de si grands services à notre association.

Mais laissons ces tristes sonvenirs et terminons en souhaitant la bienvenue à ceux qui cette année ont pris place dans nos rangs.

Au 1er Janvier 1885, la Société comptait 325 membres, en 1886, 373, en 1887, 448, et pour 1888, 604.

Avant de venir a nous, ces nouveaux adhérents ont peut-être cédé a quelques sollicitations amicales, mais qu'ils se rappellent bien que les relations les plus difficiles à établir, sont souvent les plus durables. Joignez-vous donc à nous, car c'est par nos efforts réciproques et répétés, que nous ferons acquérir à la Société tous les éléments dont elle a besoin pour continuer son œuvre utile : Le progrès de l'horticulture et des intérêts généraux qui s'y rattachent.

Le Secrétaire-général,

CATELAIN fils.

DISCOURS DE M. FRÉDÉRIC-PETIT

SÉNATEUR, MAIRE D'AMIENS.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Vous devez à l'insistance de votre Président, ordinairement mieux inspiré, la mauvaise fortune de voir aujourd'hui ce fauteuil occupé par un homme aussi étranger qu'on peut l'être aux choses de l'horticulture. Mais il lui a semblé que la qualité éphémère de Président d'Honneur de votre Société, que je dois au hasard de mes fonctions municipales, ne me permettait pas de me soustraire aux devoirs que cet honneur comporte et j'ai dû accepter la tâche délicate de parler devant vous de tout ce que j'ignore, heureux si je trouve dans l'humilité de cet aveu des titres à votre indulgence.

Cependant, si la science horticole et l'art du jardinage échappent à ma compétence, les résultats obtenus par votre Société sont trop éclatants pour ne point frapper tous les yeux et vos produits sont de ceux qui par leur attrait ou par l'universalité de leur usage s'imposent à l'attention des esprits les moins initiés à vos pratiques professionnelles.

La Société d'Horticulture de Picardie peut en effet servir d'exemple à toutes nos sociétés locales pour l'heureuse harmonie qui règne entre ses membres, l'activité féconde de ses travaux, les progrès incessants qu'elle réalise et qui sont à la fois la récompense de vos efforts et le gage de progrès nouveaux. Cette prospérité de votre asssociation vous la devez sans doute à votre nombre, à votre assiduité, à l'amour passionné que vous professez pour votre art, mais permettez-moi d'en reporter aussi pour une partie le mérite et l'honneur à l'habile impulsion qu'ont su donner à votre activité les hommes que vous avez appelés à la diriger. Je crois répondre à vos sentiments intimes en payant ce juste tribut de reconnaissance à la mémoire du Président dont la dernière pensée a encore

été de vous laisser un gage de son attachement à votre œuvre, et en rendant hommage au zèle et au dévouement de votre Président actuel.

Quelle autre société pourrait-on citer qui ait comme la votre doublé le nombre de ses adhérents en ces trois dernières années et dont les travaux soient aussi nombreux et variés que ceux dont témoignent les comptes-rendus de vos séances? Non-seulement chacune de vos réunions est marquée par d'utiles lectures où quelqu'un de vos membres vient exposer pour l'enseignement de tous les résultats de ses études et de sa pratique personnelle dans les diverses branches de l'horticulture ; non-seulement vous avez réalisé, par l'apport mensuel de vos produits, de véritables expositions permanentes où l'expérimentation vient démontrer l'excellence des choix et des méthodes et qui entretiennent parmi vous une émulation sans cesse en éveil ; mais vous déléguez certains de vos membres aux expositions voisines pour vous tenir au courant des progrès accomplis ailleurs, ou vous appelez, comme aujourd'hui encore, les maîtres de la science ou de la pratique horticoles à faire devant vous d'intéressantes conférences ; vous organisez enfin chez nous ces expositions et ces concours où chacun de vous soutient vaillamment la lutte contre les plus habiles horticulteurs de la région, quand votre Société ne va pas chez eux, comme naguère à Versailles, leur disputer victorieusement les prix et les médailles. Car les succès individuels ne vous suffisent pas et vous tenez encore à honneur de faire consacrer par des expositions et des récompenses collectives, la solidarité qui vous unit comme les membres d'une grande famille et le bon renom de la Société d'Horticulture de Picardie. Je ne doute pas que vous n'obteniez l'an prochain le même succès aux grandes assises internationales de l'Exposition de 1889 pour laquelle vous vous préparez.

Mais si vous êtes des travailleurs émérites, vous n'êtes point des travailleurs égoïstes et vous mettez libéralement à la disposition de tous les résultats de votre laborieuse expérience. Si vos intérêts professionnels ou vos goûts d'amateurs trouvent leur satisfaction légitime dans les progrès que vous réalisez, vous poursuivez un but plus large et plus élevé que celui

d'une satisfaction personnelle ; vous employez toutes les forces de votre association à répandre autour de vous les enseignements de la science horticole, et à vulgariser les progrès accomplis.

Si un élan nouveau se manifeste en ce moment pour la plantation des arbres fruitiers, l'action de votre société n'y est pas étrangère. Non contents de distribuer gratuitement un nombre important de greffes des meilleures variétés, vous accueillez favorablement toutes les demandes d'arbres à fruits que les instituteurs vous adressent pour leurs jardins. Vous estimez avec raison que vous ne pouvez vous attacher de plus utiles auxiliaires, des collaborateurs mieux placés pour vous aider à combattre la routine, à propager les découvertes utiles et les améliorations que chaque jour suggère à d'habiles praticiens.

Ai-je besoin de rappeler encore les leçons de taille que vous avez organisées dans votre jardin d'expérience, et le cours d'horticulture professé avec tant d'autorité par l'un de vos membres les plus éminents, pour les enfants de nos écoles, et qui ne compte pas moins de 120 élèves ?

C'est par cette activité bienfaisante que votre Société mérite les sympathies et les encouragements de tous ceux qui s'intéressent aux œuvres de progrès.

Continuez, Mesdames et Messieurs, à répandre autour de vous le goût de l'horticulture. Il n'en est point de plus utile ni de plus moralisateur. Tous les arts qui nous rapprochent de la nature, qui nous en font mieux pénétrer les secrets et apprecier les magnificences, sont des arts salutaires et parmi ceux-là, il n'en est point d'un caractère aussi universel que l'art du jardinage. C'est que les fleurs ont été de tout temps le charme de la vie et la première parure de l'homme, comme les fruits son premier aliment. C'est encore dans la vertu des plantes qu'il a cherché d'abord un remède à ses maux. C'est autour de la première cabane que s'est formé le premier enclos, et toutes les légendes ne s'accordent-elles point à donner un jardin pour berceau à l'humanité ? On peut dire que l'art du jardin est aussi ancien que le monde. Aussi a-t-il été en honneur chez tous les peuples et à toutes les époques de l'histoire.

C'est que les fleurs exercent leur attrait sur tous les âges et dans toutes les conditions, depuis l'enfance chantant en ses rondes naïves le « gentil coquelicot nouveau » jusqu'à la vieillesse goûtant au soir de la vie dans leur culture et leur contemplation, le repos d'une longue existence et l'oubli de ses vissicitudes ; qu'elles s'épanouissent modestement dans l'étroit espace d'un pauvre jardinet, sur le bord même d'une fenêtre, ou qu'elles ornent à profusion les immenses jardins ou les serres luxueuses où sont accumulées les richesses de la flore tropicale. C'est à leurs fenêtres fleuries, dit-on, que l'on reconnaissait à Londres, après la révocation de l'édit de Nantes, les Français réfugiés. Les exilés cherchaient encore dans la vue des fleurs du pays natal l'illusion de la patrie perdue. Dans toutes les circonstances de la vie, les fleurs sont les douces compagnes de nos joies et de nos tristesses. Il nous faut des fleurs pour nos fêtes, il nous faut des fleurs sur nos tombes.

Aussi la nature bienveillante les a-t-elle prodiguées sur toute la surface du globe. Mais combien vous avez su en multiplier les variétés, en diversifier les nuances et en accroître la richesse. De la fleur la plus simple vous êtes parvenus, par vos recherches ingénieuses et vos sélections persévérantes, à faire une véritable œuvre d'art. Par vos nombreuses acclimatations d'espèces étrangères, par l'heureuse disposition des fleurs en grandes masses. qui en a centuplé l'effet décoratif, vous avez opéré dans l'ornementation florale une véritable révolution. Vos magnifiques corbeilles, vos parterres diaprés des plus vives couleurs ont fait de nos jardins d'éblouissantes merveilles, dont la splendeur n'a d'égale que la splendeur des cieux.

Mais vous ne forcez point seulement l'admiration par le plaisir des yeux et la suavité des parfums. Votre art n'est point seulement un art d'agrément ;

S'il donne aux fleurs leur aimable peinture, Il fait naître et mûrir les fruits, et c'est encore au plus haut degré un art utile, une industrie florissante et l'un des plus importants facteurs de la richesse nationale. La beauté des fleurs ne doit pas en effet nous faire oublier que vous concourez aussi dans une large mesure, et pour une part indispensable à l'alimentation publique

par vos légumes délicats ou nourrissants et vos fruits délicieux. Et quels progrès l'art du jardinage n'a-t-il pas encore réalisés dans cette partie de son vaste domaine ? Du fruit sauvage, de la racine des champs, de l'herbe primitive vous avez fait, par une intelligente culture, des aliments savoureux et les produits de vos jardins fruitiers et maraîchers ne sont pas le côté le moins intéressant de vos brillantes expositions. Il faut croire d'ailleurs que cette branche du jardinage ne procure pas moins de satisfactions que la culture des fleurs, puisque l'histoire enregistre l'exemple de cet empereur romain renonçant à l'empire du monde, pour cultiver des laitues dans ses jardins de Salone. Si vous aviez besoin d'une devise, vous n'en pourriez trouver de mieux appropriée à la variété de vos productions, que l' « *utile dulci* » du poëte.

C'est votre labeur personnel, ce sont vos soins attentifs qui maintiennent l'horticulture picarde au rang qu'elle a su conquérir ; mais il n'est que juste de faire aussi dans cette heureux résultat la part de votre Société. Par ses moyens d'information et les renseignements qu'elle recueille, par les expositions fréquentes qu'elle organise, par son enseignement comme par les récompenses qu'elle distribue libéralement à ses membres et à ses élèves, par l'émulation féconde qu'elle entretient autour d'elle, elle travaille avec efficacité à l'avancement et à la diffusion de la science horticole et vous prépare des successeurs qui sauront à leur tour honorer votre profession.

Mais il est temps de me souvenir que j'ai précisément pour unique mission de présider à la distribution annuelle de vos récompenses et qu'il vous tarde d'entendre l'habile et élégant conférencier qui a bien voulu répondre à l'invitation de votre Président. Pardonnez-moi d'avoir abusé de votre patience et de votre indulgente attention.

CAUSERIE SUR LES CRUCIFÈRES

Par M. Ch. de Franciosi, *Président de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France.*

Messieurs,

Il n'est pas besoin d'être grand botaniste, pas même modeste herboriste, pour remarquer que parmi les fleurs il en est qui présentent entre elles des ressemblances, sinon de couleur, de grandeur, du moins de forme, de constitution. On peut dire d'elles, comme écrivait Ovide, à propos des filles de Nérée : Elles n'ont point même figure, mais leurs traits ont l'air de famille qui convient à des sœurs, ... *facies non omnibus una Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.*

Cette observation a donné lieu à des botanistes de créer dans les plantes ce que l'on nomme des familles naturelles. Ces familles sont assez nombreuses : Légumineuses, ombellifères, salviées, et bien d'autres. Au premier rang, nous trouvons les *Crucifères*, famille des plus intéressantes et dont je me propose de vous entretenir aujourd'hui.

La corolle des Crucifères se compose de quatre pétales, disposés en croix et opposés aux quatre divisions du calice. Cette disposition a donné le nom à la famille.

Les étamines sont au nombre de six, dont quatre plus grandes, c'est la tétradynamie, ou les quatre puissances dans le système linnéen.

Le fruit est composé de deux valves séparées par une cloison ; lorsqu'il est plus long que large, on le nomme silique ; dans le cas contraire, c'est une silicule. Vous trouvez la première forme dans le fruit de la giroflée ; la seconde, dans le fruit de la lunaire. Dans l'une, comme dans l'autre, le fruit est surmonté du style persistant.

Je ne m'appesentirai point davantage sur ces notions scientiques, ce que je viens d'en dire suffit à démontrer les ressemblances de formes et d'éléments constitutifs. Ajoutons encore ainsi qu'on le peut constater dans d'autres familles, les mêmes qualités ou propriétés se trouvent généralement dans toutes les plantes des Crucifères. Elles sont excitantes, antiscorbutiques, parfois leur saveur est piquante, âcre ; elles paraissent renfermer un principe sulfuré, qui se traduit d'une façon très-sensible par la fermentation et qui ne participe en aucune façon des produits des parfumeurs.

Les couleurs les plus communes sont le blanc et le jaune. Beaucoup de Crucifères fleurissent de bonne heure, lorsque le soleil nous envoie ses rayons les plus obliques. On pourrait en conclure que les pétales sont autant de miroirs plans qui emmagasinent et réfléchissent le calorique pour le concentrer sur les organes de la végétation où doivent s'accomplir les phénomènes de fécondation, de développement et de màturation du fruit renfermant les graines destinées à assurer la perpétuation du végétal.

Abandonnons ces considérations générales et voyons à quels titres j'ai pu dire que les Crucifères sont dignes de tout notre intérêt. Ces titres, je les trouve au quadruple point de vue de l'industrie, de la décoration de nos parterres, des propriétés médicinales et de l'alimentation.

Voici d'abord le Colza, qui, au premier printemps égaie la vue de nos campagnes en étalant le manteau d'or de sa riche floraison. Pendant l'hiver, il a bravé les gelées et les neiges. Sa cime verte a été la pâture des oiseaux, particulièrement des pigeons-ramiers à la chair desquels il communique un goût peu agréable. Puis sont venus les pucerons et les infiniment petits rongeurs. N'importe, le voilà ferme sur sa forte tige, ses siliques nourrissent les graines rondes et noires dont la meule extraira l'huile qui alimente la lampe du soir. Le gaz d'abord, le pétrole ensuite, maintenant l'électricité lui ont fait et lui font une rude concurrence, l'huile végétale n'en demeure pas moins d'une incontestable utilité.

La Cameline est également une crucifère oléagineuse et lorsque la graine en a été récoltée, les tiges sont employées à

la fabrication de balais communs, improprement nommés balais de camomille, dans lesquels la camomille n'entre pour rien.

Autre crucifère, le Pastel, *Isatis tinctoria*, qui, par la fermentation, donne une couleur bleue, usitée dans l'économie domestique pour le blanchissage du linge.

« Si l'on annonçait à grand fracas, écrit Alphonse Karr, qu'on a apporté du Tonkin à Paris une fleur ravissante ; sur un feuillage d'un beau vert, elle produit à profusion des étoiles couleur d'or, de toutes les nuances du jaune jusqu'au brun, quelquefois unies, d'autres fois avec de riches stries et des panachures de brun sur fond jaune ; elle exhale une odeur des plus suave, elle ne demande aucun soin ; elle donne une preuve de plus de la richesse de la nature. Cette plante vient et fleurit, répand ses parfums dans tout terrain, à toute exposition, elle végète sur les rochers, dans les fentes des murailles, sur les bâtiments ruinés, elle ne craint ni le froid, ni le chaud.

« Si de plus on annonçait le pied de la plante nouvelle à 25 francs, on s'empresserait de l'acheter.

« Eh bien ! continue Alph. Karr, cette plante n'est autre que la giroflée de muraille. Vous achèterez pour trois sous de sa graine, vous aurez de quoi en emplir, en encombrer votre jardin. »

Que pourrais-je ajouter à ce poétique plaidoyer en faveur du rameau d'or ? la giroflée de muraille se nomme à la campagne *murée* et cette sorte d'affection que la plante semble professer à l'égard des édifices en ruines dont elle couvre la nudité sous ses rameaux fleuris, l'a fait choisir, dans le langage des fleurs, pour l'emblême de la *Fidélité au malheur*.

Non moins parfumée mais plus pompeuse voici la julienne, que l'on nomme aussi damas. Elle naquit spontanément dans les clairières de nos bois ; l'horticulteur la transporta dans le jardin, transforma ses fleurs simples en doubles, varia même sa couleur.

Corbeilles d'or, corbeilles d'argent, autres crucifères partageant avec les aubrietia, à la feuille couverte d'un léger duvet. l'emploi de bordures des plates-bandes.

Crucifère aussi la délicieuse et mignonne giroflée de Mahon,

à la croissance rapide, à la floribondité prodigue ; à peine sa première parure florale touche-t-elle à son déclin, il suffit de tondre légèrement ses extrémités pour en obtenir une seconde moisson plus riche encore que la première.

Voici maintenant la tribu nombreuse et variée des quarantaines à fleurs simples et à fleurs doubles, de toutes nuances : blanches, roses, violettes, cendrées. Elles se marient aux ombelles blanches ou lilacées du thlaspi que mon vieux jardinier s'obstine à nommer téraspic. Un thlaspi des champs a reçu le très joli nom de : Bourse à pasteur, parce que son fruit cordiforme a une ressemblance avec la panetière dans laquelle le berger dépose ses aliments.

C'est également à la forme de son fruit que la lunaire doit sa dénomination. Ce fruit presque rond est d'un diamètre de deux à trois centimètres, lorsque les deux valves se sont détachées, la paroi médiane demeure, blanche, nacrée ; on dirait un fragment de mica, une mince feuille d'argent encerclée dans un fil d'or bruni. Sur cette foliole brillante un amoureux trace les chiffres de la douce amie, hélas ! la foliole est parfois moins fragile que l'amour...

Comme je le disais d'abord, la thérapeutique demande à la famille des crucifères plusieurs de ses remèdes. Je me contenterai de vous parler de deux plantes : le cochléaria et la moutarde. Le cochléaria, un des meilleurs, sinon le meilleur antiscorbutique, a reçu son nom de la forme de ses feuilles ; elles sont façonnées comme de petites coupes et portées sur un long pétiole et ressemblent ainsi à une petite cuiller. Le cochléaria, pousse sur les bords des ruisseaux qui courent dans les sables voisins de la mer, j'en ai trouvé des prairies entières près de l'arrière port de Dunkerque.

Une variété de cochléaria croît sur les côtes bretonnes, ou on le nomme raifort sauvage. La racine crue, rapée est employée parfois comme assaisonnement du bœuf bouilli.

On distingue trois variétés de moutarde : la noire, la blanche et la sauvage. La moutarde noire est la seule qui soit employée en médecine. Son nom lui vient de la couleur de ses graines. Le principe actif de la moutarde ne préexiste pas dans la graine, il est le résultat d'une combinaison chimique. Je m'explique.

La graine de moutarde noire renferme deux éléments : La myrosine, espèce de ferment qui se rencontre aussi dans la graine de moutarde blanche ; de l'acide myronique, celui-ci n'existe pas dans la moutarde blanche. La myrosine et l'acide myronique mis en contact avec l'eau tiède donnent naissance à l'essence de moutarde. Il faut que le degré de chaleur de l'eau soit de 30 à 40. La myrosine est une albumine qui se coagule par les acides, l'éther, l'alcool. C'est donc une erreur, dans la préparation d'un pédiluve ou bain de pied sinapisé, de se servir de vinaigre, cet acide ne peut que s'opposer à la formation de l'huile essentielle, le médicament n'a plus d'action. M. le Docteur Trousseau a prouvé par de nombreuses expériences qu'une préparation de sciure de bois et de vinaigre aurait plus d'effet qu'un bain de farine de moutarde et de vinaigre. Une température trop élevée, 70 degrés par exemple, empêche également la formation de l'huile essentielle.

On cultive la moutarde noire en Alsace, en Flandre et en Picardie ; la première a le grain plus gros, plus fort, il est plus estimé.

La farine de moutarde est appliquée à deux grands usages : Comme médicament rubéfiant sous forme de poudre, de sinapismes, de manuluves, de pédiluves ou même de bains entiers ; puis elle est la base d'un condiment de table, apéritif et facilitant la digestion.

En tant que médicaments rubéfiants, partiels ou généraux, les sinapismes sont utiles toutes les fois qu'on veut provoquer une excitation ou une dérivation, comme dans l'apoplexie, la paralysie, les fièvres typhoïdes, quelques névralgies, la sciatique etc. Un sinapisme bien préparé doit produire son effet au bout de dix minutes et ne pas rester appliqué plus de 15 à 20 minutes.

La graine de moutarde blanche se prend en nature, à la dose d'une cuillerée à bouche, contre les désordres digestifs. Son usage peut quelquefois n'être pas sans danger, il est sage d'en faire diriger l'emploi par les conseils du médecin.

Le charlatanisme s'est emparé de cette graine et bien des marchands de remèdes ont prôné chacun leur graine de moutarde blanche. Or toutes se ressemblent et pour mon compte

je compare assez volontiers cette médication à l'effet obtenu quand, au moyen de grenaille de plomb, on rince des bouteilles. C'est un ramonage d'entrailles.

Les crucifères alimentaires sont nombreux. Je citerai d'abord le radis, ce messager des primeurs, que l'on croque avec délices en dépit des reproches auxquels ses amateurs s'exposent. Certains prétendent qu'un remède à cet inconvénient est de manger en même temps une petite partie des feuilles. On peut faire un meilleur emploi de cette verdure, en la traitant comme de la chicorée ou des épinards, et on obtient alors un légume d'une finesse remarquable. Le radis, blanc, rose, purpurin ou rose à bout blanc figure très bien parmi les hors-d'œuvre. Il est facile de le présenter coquettement et un peu de coquetterie n'est souvent que de l'élégance. On coupe la pelure en fines lamelles sans les détacher complètement, la partie intérieure demeure comme un bouton de fleur, tandis que les lamelles figurent très bien les pétales colorés.

Les radis ont des variétés de forme allongée et menue. D'autres atteignant des proportions enormes, c'est le raifort noir, le blanc de Laon et le rose de Chine. On prépare en ménage un fort bon sirop, contre les rhumes, les bronchites, au moyen du raifort. La méthode est des plus simples. Prenez un raifort de belle taille, évidez-le en forme d'entonnoir. Placez cette racine au dessus d'un vase quelconque, remplissez la cavité du raifort avec du sucre. Le jus de la racine fera fondre le sucre qui viendra, par l'extrémité du bas, se déposer dans le vase. Voilà le sirop de raifort.

Le cresson rentre dans la famille des crucifères. Voici le petit cresson alenois qui se marie avec la petite laitue à raser; puis c'est le cresson de fontaine, « la santé du corps ! » comme crient les *verduresses* ambulantes. On lui a donné le nom significatif de *nasitor*, sa saveur piquante ne va pas cependant jusqu'à faire *tordre le nez* de ceux qui le mangent. D'ailleurs on corrige cette saveur en introduisant le cresson sous l'aîle brulante d'une volaille cuite à point.

Paris a consommé à lui seul, en 1886, cinq millions de kilogrammes de cresson de fontaine.

Une troisième espèce de cresson se rencontre dans nos prés

aux premiers jours du printemps, c'est la cardamine. Du milieu d'une rosette de feuilles élégamment découpées, s'élève une hampe de 15 à 20 centimètres de hauteur, et portant à son sommet une ombelle de jolies fleurs aux tons rose-violacés. On mange la cardamine en quelques endroits.

On cultive parfois dans les jardins une quatrième espèce de cresson, nommé cresson de terre. Il est vivace et peut au besoin suppléer le cresson de fontaine auquel, du reste, il est fort inférieur comme goût et qualité.

Le navet tient un rang estimable parmi les crucifères, et surtout quand il a pour compagnon un canard. C'est une nourriture de facile digestion. Il entre dans la composition du plat nommé navarin, l'étymologie est visible.

Les proverbes que l'on a appelés la sagesse des nations, ne se sont pas toujours privés d'énoncer des sottises. Ne dit-elle pas, cette sagesse : « Bête comme chou ! » Je ne m'explique pas bien quelle peut être la bêtise d'un chou.

D'abord, ce végétal a le mérite d'avoir su conserver sa vogue pendant de longs siècles, la mode n'a pas eu prise sur lui. Pour preuve de son antiquité, il suffit de lire les auteurs de la Grèce et de Rome. Les Athéniennes faisaient usages du chou pour alimentation durant leurs couches. Caton félicitait les Romains d'avoir pu, grâce au chou, se passer pendant six cents ans des médecins qu'ils avaient bannis du territoire de la république. Il prétendait que les choux l'avaient préservé, ainsi que sa famille, des atteintes de la peste. Il avait pour le chou une sorte de passion.

Une de nos éminentes artistes, une étoile qui brilla de longues années à la Comédie française, M[lle] Mars, dont l'existence ne nous présente avec celle de l'austère romain, que des rapports extrêmement éloignés, partageait le goût de Caton pour le chou. Un jour qu'elle avait rejeté, comme par satiété, tous les menus que lui présentait son cuisinier : Chef, lui dit-elle, ne pourriez vous me faire une de ces petites soupes canailles, — c'était son expression — que je mange chez ma bonne Dupont ? La soupe de l'amie et camarade de Célimène était du petit salé rose qui avait mijoté en compagnie des choux, pommes de terre et carottes.

Que lui manque-t-il au chou? Il a la couleur, témoins le chou rouge, les choux frisés dont les feuilles se teignent de rose, de jaune, de vert et de bleu glauque. Il a la forme, cœur de bœuf, chou de Milan. Il a la taille, voyez le chou cavalier dont la tige atteint et dépasse deux mètres. Véritable mère Gigogne parmi les végétaux, le chou de Bruxelles abrite sous ses larges feuilles du sommet, la génération de petites rosettes auxquelles les gelées d'hiver donnent une grande *tendreur* et une saveur exquise.

Est-il besoin de rappeler qu'Hippocrate ordonnait le chou cuit dans du miel, contre les coliques et la dysentérie; Galien lui attribuait la propriété de guérir la lèpre et beaucoup d'autres maladies; Pline renchérit sur ces éloges et assure que le chou guérit la goutte; Pythagore vante ses vertus presque miraculeuses.

Le chou rouge donne un sirop antiscorbutique; coupé en fines lanières et confit dans le vinaigre il fournit un agréable condiment pour associer au bœuf bouilli.

Le chou cabus blanc, également taillé en minces tranches, sert à la fabrication d'un mets national pour les populations des bords du Rhin.

Est-il donc bête ce chou lorsqu'il sert comme de mausolée à quelque mère perdrix qui ne peut plus prétendre aux honneurs de la broche?

Cette causerie est un peu longue sans doute, et à peine ai-je effleuré mon sujet. Je terminerai par une historiette dont M. le Marquis de Ch... fut le héros.

Un de ses amis l'avait invité à venir chasser au pays badois. Mais au moment où il arrivait, son ami recevait un télégramme qui l'obligeait à partir sans retard, ce qu'il fit en priant son invité d'attendre son retour.

M. de Ch. voulut employer ses premières heures à faire une reconnaissance de chasse, mais au paravant il s'agissait de commander son dîner. Or le personnel domestique ne comprenait pas un traître mot de français et, par contre, le marquis avait eu soin d'oublier le peu d'allemand appris au collège. Un souvenir lui revint et le désir de se bien placer dans l'esprit des serviteurs, il s'écria *Sauerkraut*. Les bonnes gens répétèrent sur tous les tons; *ya*, *ya*, *sir gut*, *Cholie temoiselle*!

Tout en relevant le terrain, M. de Ch. essayait vainement de trouver un rapport entre la choucroûte et *cholie temoiselle*. Il rentre, le dîner est servi. Bientôt apparaît, portant le plat de choucroûte, une jeune fille, véritable incarnation de la Gretchen légendaire, grande, aux longues tresses de cheveux blonds, aux yeux bleu-de-porcelaine, à la bouche vermeille comme une cerise, aux joues pétries de crême avec quelques pétales de rose, au corsage bien rempli. C'était l'auteur du plat tentateur.

Entre un Français, naturellement galant et une jolie fille, la connaissance marche vite, même sans parler la même langue ; un échange de regards, un baiser sur la main. Flirtation en règle, Gretchen semblait prendre goût à la chose et le marquis consommait choucroûte sur choucroûte afin d'avoir l'occasion de revoir la *cholie temoiselle*.

Mais, faut de la choucroûte, pas trop n'en faut. Tellement qu'à la fin du troisième jour, je veux dire vers la sixième choucroûte, l'estomac du marquis criait misère. Tisanes après tisanes, insomnies pendant lesquelles M. de Ch. put réfléchir aux dangers de ce commencement de roman, amour et choucroûte mêlés, et il prit la vertueuse résolution de partir, laissant un mot d'excuse à son ami.

Quand le matin, Gretchen vit la valise bouclée, elle pressentit la fin de son rêve. Elle sortit pour cacher son émotion peut-être et lorsqu'elle rentra, ses paupières rougies témoignaient de sa douleur. Mais enfin valait mieux un chagrin de quelques jours, que de compromettre la fleur d'oranger. Elle saisit la main du marquis pour lui dire : adieu ! et glissa dans ses doigts un petit papier soigneusement plié. M. de Ch. le serra machinalement dans sa main, tout en se demandant quel était ce souvenir de la jeune badoise. Etait-ce une mèche de ses boucles soyeuses ? Un brin du *wergiss mein nicht* ? Seul enfin dans son wagon, il ouvrit le petit papier et y trouva..... des graines de chou. Il aime tant la choucroute ! avait songé Gretchen.

Le marquis sema ses choux et chaque fois qu'à la saison suivante, il passait devant eux, il leur adressait un salut avec un singulier sourire.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES ACCORDÉES POUR L'ANNÉE 1887.

1° Apports de produits sur le Bureau.

Légumes et Fruits.

Rappel de la Médaille d'or avec un ouvrage d'une valeur de 30 francs à M. *Studler Georges*, jardinier du Sacré-Cœur à la Neuville-lès-Amiens.

Mention honorable à MM. *Binet Joseph*, jardinier à Thésy (Somme), et *Levêque Gottrand*, chez M. Vagniez Bénoni.

Fleurs.

Médaille d'or : M. *Studler Georges*, jardinier du Sacré-Cœur à la Neuville.

Médaille de vermeil : M. *Roussel*, jardinier chez M. Régnier à Boves.

Un jeton à M. *Joint*, jardinier chez Mme Objois, rue du Boucaque, Amiens.

Mention honorable : Mme *Gaffet-Lerouge*, propriétaire à Fouilloy (Somme).

Industrie.

Médaille d'argent (2e classe) : M. *Lebrun*, propriétaire, rue Allart, 7, Amiens.

Mentions honorables : MM. *Lecat*, négociant, rue Saint-Leu, Amiens, et *Devraigne*, rue Gresset, 25, Amiens.

2° Visites à domicile.

Médaille de vermeil (2e classe) : M. *Tételin* à Epagnette par Pont-Remy (Somme).

3° Recrutement des Membres.

Médailles d'argent : à MM. *Decaix-Matifas*, le docteur *Richer*, *Laruelle père*, directeur du Service des Plantations de la Ville d'Amiens, *Buignet*, propriétaire à Salouël (Somme).

Médaille de bronze (grand module) : M. *Catelain fils*, propriétaire, quai de la Somme.

Mention honorable : MM. *Rivière père*, rue Jules-Barni, 225, *Sebbe*, propriétaire, rue Boucher-de-Perthes, et *Lelong-Baroux*, commerçant à Albert.

4° Cours d'Horticulture professé à la Halle aux grains par M. H. Raquet.

Récompenses aux Élèves d'une même école.

ECOLE SAINT-PIERRE.

Médaille d'argent (2e classe) offerte par M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes : *Emile Fisseaux*.

Médaille de bronze (1re classe) : *Octave Mercier*.

Médaille de bronze (2e classe) : *Alfred Beauvais*.

1re Mention honorable : *Gaëtan Bellinguez*.

2e Mention honorable : *Albert Guyot*.

ECOLE DE LA VALLÉE.

Médaille d'argent (2e classe) : *Emile Corroyer*.

Médaille de bronze (1re classe) : *Emile Bethouart*.

Médaille de bronze (2e classe) : *Georges Boulanger*.

Mention honorable : *Abel Demetz*.

ECOLE NOTRE-DAME.

Médaille d'argent (2e classe) : *Fabius Carpentier*.

Médaille de bronze (1re classe) offerte par M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes : *Maurice Riquet*.

Médaille de Bronze (3e classe) : *Jules Pernay*.

1re Mention honorable : *Silvio Corbillon*.

2e Mention honorable : *Paul Macart*.

ECOLE SAINT-LEU.

Médaille de bronze (2e classe) : *Quennehen*.

Mention honorable : *Ernest Martin*.

ECOLE DE LA NEUVILLE.

Médaille d'argent (1re classe) offerte par le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes : *Joseph Saubot*.

Médaille de bronze (1re classe) : *Porphyre Noiret*.

ECOLE SAINT-GERMAIN.

Médaille d'argent (1re classe) : *Edmond Dupont*.

ECOLE DE RIVERY.

Medaille de bronze (1re classe) : *Gaston Cauchetier*.

ELÈVE LIBRE.

Médaille d'argent (2e classe) : *Armand Poulet*.

Concours entre les Élèves des Écoles.

1er Prix : *Joseph Saubot*, de l'école de la Neuville, un ouvrage d'horticulture.

2e Prix : *Edmond Dupont*, de l'école Saint-Germain, un ouvrage d'horticulture.

3e Prix : *Emile Fisseaux*, de l'école Saint-Pierre, un ouvrage d'horticulture.

4e Prix : *Emile Corroyer*, de l'école de la Vallée, un ouvrage d'horticulture.

5e Prix : *Fabius Carpentier*, de l'école de Notre-Dame, un ouvrage d'horticulture.

Récompenses aux Instituteurs qui ont concouru à la réussite du Cours en y amenant le plus assiduement leurs Élèves.

Médailles d'argent (1re classe) : M. *Guilbert* (*Jules*), directeur de l'école de la Vallée; M. *Vimeux* (*Ernest*), directeur de l'école Saint-Pierre.

Médaille d'argent (2e classe) : M. *Delhomel* (*Alcide*), directeur de l'école Notre-Dame.

5o Jetons accordés aux 44 Membres de la Société qui ont assisté à toutes les séances de 1887.

(Voir la liste au Bulletin de janvier, page 329).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 26 Mars 1888

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS.

Lecture est faite du procès verbal de la dernière séance et son adoption est prononcée.

M. le Président fait connaître le décès d'une de nos dames patronnesses, Madame de Forceville, et il exprime tous les regrets que cette mort a causés parmi nous. Il propose à l'assemblée d'admettre 22 membres titulaires nouveaux, dont deux dames patronnesses. Ces membres sont :

1° *Dames Patronnesses :*

Mlle ANGÈLE BOCQUET, rue Gresset, 58,
présentée par MM. Decaix-Matifas et Catelain père.
Mme GEORGES DUPONT, rue Caumartin,
présentée par Mlle Camille de Chassepot et M. Richer.

2° *Membres Titulaires :*

MM. JUMEL, jardinier, rue du Château-Milan, 51,
présenté par MM. Sibut aîné et Laruelle.
THIERRY, (Justinien-Joseph), tonnelier, rue Porte-Paris, 38,
présenté par MM. Mille fils et Telle.
LELEU, (Maurice-Alexis-Maxime), Proviseur en retraite, boulevard Guyencourt, 5.
LENOEL, (Jules-Jean-Baptiste), Directeur de l'Ecole de medecine et de pharmacie, rue de la République, 36,
tous deux présentés par MM. Sibut aîné et Vion.
WARGNIER ARMAND, garçon jardinier, chez Mlle Roussel, au Pont de Metz,
présenté par MM. Buignet et Périmony.

Bailleul, (Julien), Président du Tribunal de commerce, rue Debray, 25,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Richer.

Engerran, (Louis-Félix), bijoutier, rue des Trois-Cailloux, 82,
présenté par MM. Buignet et A. Lefebvre.

Th. Philippe, jardinier en chef au Château de Rambures par Oisemont,
présenté par MM. Decaix-Matifas et A. Lefebvre.

Bertrand, (Jean-Baptiste-Amable), instituteur à Longpré-les-Amiens,
présenté par MM. Buignet et Tarlier.

Fossier, (Edouard), entrepreneur des pompes funèbres, rue André, 23,
présenté par MM. Buignet et Périmony.

Fossier, (Anatole), garçon jardinier, chez M. David, filateur au faubourg de Hem,
présenté par MM. Fagard et David,

Bienaimé, banquier, à Albert,
présenté par MM. Lelong-Baroux et Raquet.

Pallemaerts, naturaliste, route de Rouen, 50,
présenté par MM. Jules Grenier et Brieux.

Sauvalle-Duchatel, propriétaire, rue Saint-Louis, 9,
présenté par MM. Albert Asselin et Decaix Matifas.

Gaillet, (Emile), grainetier, place Vogel, 32,
présenté par Madame veuve Poulain et M. Laruelle.

Azéronde, (Lucien), hortillon à Laneuville-les-Amiens.

Coache, rue du Lillier, 40, à Abbeville,
tous deux présentés par MM. Rivière, père et Rivière Alcide.

Jacquiot, faïencier, rue de la République, 5,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Leroux.

Régnier, (Emile), professeur de musique, route de Rouen, 6,
présenté par MM. Laruelle et Decaix-Matifas.

Rindel, (Camille), garçon jardinier au Jardin des plantes
présenté par MM. Laruelle père et fils.

M. le Président dépose sur le bureau plusieurs brochures,

programmes d'expositions et catalogues. Les programmes d'expositions suivantes :

1° De la Société nationale d'horticulture de France et le congrès horticole pour le 29 Mai.

2° De la Société Nantaise d'horticulture à Nantes, le 25 avril.

3° De la Société d'horticulture de Valognes, le 1er septembre.

4° De la Société d'horticulture de Soissons, organisant une exposition à Laon, le 23 mai.

5° De la Société horticole du Loiret, à Orléans, le 24 mai.

6° De la Société d'horticulture d'Elbeuf, pour une exposition de roses, le 23 juin.

7° De la Société d'horticulture de l'Allier, à Moulins, le 31 juillet.

8° De la Société agricole de Trieste, pour une exposition de plantes et appareils de viticulture.

M. le Président met à la disposition de l'assemblée :

1° Une note sur la culture de la vigne sous verre par M. Ch. Joly.

2° Une note sur les expositions horticoles du Havre et de Toulouse, par le même auteur.

3° Une note sur les matières premières employées comme engrais en agriculture, par M. Maxime Buisson.

M. le Président annonce qu'il a reçu une lettre de M. Pol Fondeur, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et qu'il envoie six bouteilles de cidre pour la loterie. Madame Gaffet Lerouge offre également 4 bouquets en loterie pour les dames patronnesses seulement.

M. le Président remercie ces donateurs et donne avis que la compagnie d'assurances l'Abeille représentée à Amiens par M. Demoyencourt, offre une médaille de vermeil pour l'exposition prochaine. Il annonce également que sur sa demande la Compagnie du Nord accordera une réduction de moitié sur les objets et plantes destinés à l'exposition que notre Société organise pour le mois de juin prochain. Le tarif plein sera appliqué à l'aller, et le retour des mêmes colis sera gratuit.

L'assemblée accueille ces dernières communications par de nombreuses marques de satisfaction.

M. le Président informe ses collègues qu'il a déjà reçu un certain nombre de demandes d'adhésion pour l'exposition, mais il prie instamment tous ceux qui se préparent à y prendre part à se faire inscrire au plus tôt, afin que le conseil d'administration puisse prendre les mesures nécessaires pour assurer une place à tous les exposants.

M. le Président dit ensuite qu'il est toujours a la disposition des jardiniers qui désireraient trouver un emploi.

Il rappelle que le concours de phosphate de Pernes, aura lieu cette année. M. de Lagrèze et M. Raquet ont offert plusieurs médailles d'argent et de plus des phosphates sont mis gracieusement par la Compagnie de Pernes à la disposition de la Société.

Les concurrents seront tenus de faire part du résultat qu'ils obtiendront, et une commission se rendra à domicile pour attribuer les médailles. Douze membres se font immédiatement inscrire. Ce sont : MM. Maille, Corroyer, Azéronde-Aloux, Laruelle, Modaine, Binet-Gaillot, Rivière, Michel Florin, Gueudet, Studler, Buignet, Andrieu Isaïe.

Après la séance, il sera remis à chacun d'eux un paquet de phosphates. M. Catelain fils donne quelques détails sur leur emploi et dit que sur les indications de M. Raquet, la quantité à employer est de 5 kilog. par 50 mètres carrés. Il ajoute que M. Raquet serait d'avis qu'a titre d'essai il soit employé en même temps 2 kilog. 500 de nitrate de soude. M. le docteur Richer pense que le phosphate doit être employé seul. M. de Benoist exprime la même opinion.

L'assemblée décide que ces engrais seront essayés sans mélange, sauf à les expérimenter plus tard avec une addition de nitrate. M. le Président rappelant l'initiative de M. David, jardinier à Belloy-sur-Somme, dit qu'il serait heureux de lui voir beaucoup d'imitateurs, les divers comités étant toujours disposés à étudier toutes les communications qui leur seront adressées. Il se hâte d'ajouter que M. de Caix de Rambures a également adressé une question qui sera mise à l'étude incessamment.

M. Rivière père donne lecture des décisions de la commission des apports de produits à la dernière séance. Il indique ensuite un procédé de guérir le chancre sur les arbres fruitiers.

M. Georges Raquet, directeur du Progrès agricole, fait un resumé des bulletins des sociétés correspondantes. Dans son laborieux travail il relève d'utiles indications et en tire des conclusions très pratiques.

Après lui, M. le Docteur Richer se livre à la lecture d'une étude sur le *Begonia Tubéreux*. Notre sympathique vice-président avec le talent que nous lui connaissons nous a fait l'historique de la plante, il a fait ressortir toutes les améliorations apportées dans sa culture, et exposé le meilleur mode de l'utiliser dans les jardins.

M. Hourdequin de Canaples, membre de la Société, a bien voulu remettre sur le Bureau un paquet de graines d'asperge rose hâtive d'Argenteuil qu'il offre aux amateurs.

La loterie ordinaire composée de 20 lots a lieu entre les 157 membres présents et a clos la séance.

Le Secrétaire général,

CATELAIN.

APPORT DU 22 JANVIER 1888.

Rapport de M. RIVIÈRE père.

MESDAMES, MESSIEURS,

Cette séance réunit peu de concurrents. M. Pautret, jardinier de Madame la Comtesse de la Rochefoucault de Belloy-sur-Somme, présente deux orchidées : Le cypripédium Barbatum et le Phalœnopsis Stuarsitiana, bien cultivées et bien en fleurs, plusieurs pieds de Begonia Gloire de Sceaux, plante de serre chaude, dont le développement et les nombreuses fleurs témoignent des soins intelligents qui leur ont été donnés.

Des fleurs très variées de Cyclamen, ainsi qu'un dracœna Lindeni et un pandanus Weitchii en beaux exemplaires complètent cet apport.

En outre M. Pautret avait apporté des légumes de primeur parmi lesquels une magnifique botte d'asperges, plusieurs variétés de haricots et des carottes, plus des bananes patates et cardons variés.

Ces produits d'une venue parfaite ont été admirés par tous les membres présents.

A M. Cornet un lot de légumes composé de chicorée, à feuille rouge de Lombardie doit donner le plus charmant effet converti en salade.

On y remarquait aussi des choux de Bruxelles et des cardons de Tours parfaitement conservés.

M. Lecat avait apporté de nombreux instruments horticoles perfectionnés et nous ne saurions trop engager notre zélé collègue de vouloir bien continuer ses intéressantes exhibitions.

Points.

MM. Pautret, fleurs, 10 points.
légumes, 10 points.
Cornet, » 4 points.
Lecat, instruments 6 points.

Permettez-moi en même temps de vous donner lecture d'un procédé pour la guérison des chancres des arbres fruitiers.

On lit dans l'*Echo du Commerce :* Le chancre est causé par un champignon. Des savants l'ont constaté et le désignent sous le nom de *Nectria ditissima.* Cette maladie attaque surtout les arbres à fruits à pepins. Elle débute par de petites taches brunes qui se montrent sur l'épiderme des branches ou des rameaux, bientôt l'écorce se fendille, le centre de la tache se creuse et le bois est désorganisé jusqu'à la moelle, toute branche atteinte est gravement compromise, elle est irrémédiablement perdue, lorsque le chancre s'étend à tout son périmètre.

Pour guérir les chancres on conseille d'enlever avec un instrument bien tranchant tout le tissu altéré, et de recouvrir la plaie d'un bon mastic à greffer, ou d'une légère couche de goudron de houille.

M. de Bellerne a essayé un mode de traitement beaucoup plus simple, il s'est contenté de faire barbouiller la tige et les

principales branches, de ses pommiers envahis par les chancres, avec de la Bouillie Bordelaise. (Mélange de chaux et de sulfate de cuivre) qui avait été préparé pour combattre le mildew, l'essai a parfaitement réussi.

Au bout de quelque temps, toutes les plaies étaient en voie de cicatrisation.

Comme on a raison du Peronospora de la vigne au moyen du sulfate de cuivre.

Mais une seule expérience ne suffit pas pour conclure, et il importe de répéter les essais de M. de Bellerne.

Ils ne sont ni coûteux ni difficiles à faire.

DÉPOUILLEMENT

des Bulletins des Sociétés correspondantes

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsque notre Président à bien voulu me charger du dépouillement des bulletins des Sociétés correspondantes, je ne me suis pas dissimulé tout ce que cette tâche avait d'embarrassant.

C'est qu'en effet, pour être tant soit peu intéressant, il faut autant que possible ne vous parler que de choses nouvelles, d'actualité et avant tout pratiques.

C'est ce que je me suis efforcé de faire dans ce modeste travail.

Et tout d'abord, nous commencerons, si vous le voulez bien, par une excursion a travers les plates-bandes du jardin potager.

On a fait grand bruit, dans ces derniers temps, autour d'un nouveau légume auquel on a immédiatement accordé droit de

cité un peu sur toutes les tables. Il ne pouvait guère en être autrement d'ailleurs : le *Stachys*, *affinis* disent les uns ; *tuberifera* disent les autres, nous vient de loin, de la Chine et du Japon. C'était assez pour que notre heureux légume fît immédiatement florès.

Un journal étranger, le *Jardinier Suisse*, nous apprend que cette plante, qui se vend aujourd'hui couramment chez tous les épiciers, porte au Japon le nom de *Choro-Gi*, que l'on a bientôt changé pour celui de *Crosne*, nom d'un village de Seine-et-Oise où est situé le jardin de M. Paillieux qui a, pour la première fois, expérimenté le *Stachys* en France.

Ce légume est vivace, disent les *Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Marne*, et il atteint de 30 à 40 centimètres de hauteur, sa fleur est insignifiante, ce qui, au fond, nous importe fort peu, puisque ce n'est pas la fleur que nous mangeons, mais bien le rhizôme.

La culture du *Stachys* est des plus simples.

Planté en mars, en lignes espacées de 25 à 30 centimètres et à la même distance sur les rangs, dans une terre meuble, plutôt légère et bien fumée, on obtient, paraît-il, à l'automne, une récolte abondante, à la condition pourtant de donner au plant quelques binages l'été pour détruire les mauvaises herbes ; et un peu d'eau, s'il fait par trop sec.

Jusque-là, tout va bien ; mais où la chose se complique, c'est quand il s'agit de manger nos tubercules.

Les auteurs sont en effet loin d'être d'accord sur cette question qui, à notre avis, a pourtant son importance.

— Le *Stachys* cuit très rapidement, dit le *Jardinier Suisse*, et se prépare comme le haricot, avec du beurre et du persil hâché ; son goût rappelle celui du salsifis.

— Mais non, réplique un autre auteur, le *Stachys* doit se manger frit dans la pâte, en rissoles.

— En friture, comme une vulgaire pomme de terre, c'est meilleur, ajoute un troisième.

Il est assez difficile, dans ces conditions de faire un choix : aussi, ne voulant pas vous imposer mes goûts personnels, me contenterai-je de vous dire de manger le *Stachys*... comme bon vous semblera.

Mais cette plante japonaise ne doit pourtant pas nous laisser perdre de vue nos anciens légumes.

C'est ce qu'a pensé avec raison la *Société d'horticulture de la Haute-Garonne* qui l'année dernière a distribué à ses membres des graines et des semences de nouvelles plantes potagères : après la récolte les expérimentateurs ont fait un travail d'ensemble sur les résultats obtenus.

Les deux nouveaux légumes dont le rapport parle avec le plus d'éloge nous viennent tous deux d'Etampes.

Le *Chou très hâtif d'Etampes* est d'excellente qualité, d'une vente facile et avantageuse et d'une grande précocité : on ne peut lui reprocher qu'une seule chose, c'est de ne pas être un peu plus gros, dit un jardinier gourmand et difficile qui voudrait avoir à la fois qualité et quantité.

Le *Haricot nain très hâtif d'Etampes*, a également été soumis à des essais sérieux par la *Société d'horticulture de la Haute-Garonne :* on n'a, disent les *Annales* de cette société, que des éloges à donner à cette variété, très connue, du reste depuis son obtention par M. Bonnemain, d'Etampes.

C'est une variété précoce, abondante, d'excellente qualité, trés recherchée sur le marché et d'une taille très naine.

C'est même un reproche que l'on a fait au haricot Bonnemain, parceque, a-t-on dit, à cause de sa petite taille, il ne pourra jamais se prêter à une culture faite sur une grande échelle.

Quant à nous, nous avouons ne pas bien comprendre pourquoi la petite taille du Haricot Bonnemain empêcherait d'en faire l'objet d'une culture étendue.

L'un de nos collègues les plus actifs et les plus dévoués, M. Corroyer, cultive d'ailleurs cette variété depuis sa mise au commerce, et nous l'avons entendu en dire le plus grand bien à tous les points de vue.

Mais peut-être n'aimez-vous pas le haricot. Assurément vous avez tort, et pourtant je ne veux pas vous condamner à manger votre pain sec. Je vous accorde même de l'excellente confiture encore peu connue, de la confiture de rhubarbe.

C'est le *Bulletin de la Société d'horticulture de Beauvais* qui va nous fournir la recette.

Coupez, dit-il, les pétioles de vos feuilles de rhubarbe rez de terre et remettez-les à votre cuisinière.

Celle-ci, après avoir lavé les pétioles, les pêle, les coupe par rondelles, les mélange dans une terrine avec environ les deux tiers de leur poids de sucre en poudre ou cassé, laisse le tout en contact pendant 24 heures, puis fait cuire jusqu'à ce que la matière arrive à la consistance voulue pour les marmelades.

Les confitures sont alors excellentes et ont le goût de la Reine-Claude la plus délicate.

Ajoutons en passant que notre prunier d'occasion pourra, pendant quinze ans au moins et en dépit des intempéries, nous donner une récolte abondante.

Disons aussi que la variété de rhubarbe la plus recommandée pour en faire des confitures est le *Rheum Queen Victoria* qui peut, en outre, servir à l'ornementation.

II.

Mais laissons là nos légumes et nos confitures et parlons un peu des fleurs.

Saviez-vous que l'on pouvait à volonté avancer ou retarder la floraison des rosiers.

D'après le journal, le *Lyon horticole*, il parait pourtant que rien n'est plus facile.

Prenons par exemple, dit cette feuille, deux pieds de rosiers plantés dans le même terrain et à la même exposition.

Si au printemps vous taillez un des pieds et que vous laissiez l'autre sans couper ses branches, il arrivera ceci : c'est que le pied non taillé aura sur l'autre une avance de douze à quinze jours. Il fleurira davantage, mais les roses seront moins belles.

Si sur les deux pieds de rosiers en question vous avez, à la taille laissé sur l'un quelques branches faibles, des brindilles, et que vous les ayez enlevées sur l'autre, c'est sur le pied où vous aurez laissé les brindilles que se montreront les premières fleurs; ces fleurs naîtront sur les brindilles et auront une avance de douze à quinze jours sur celles qui se développeront sur les branches taillées.

En taillant de la même manière ces deux rosiers, l'un à la fin de septembre et l'autre en février, c'est celui qui aura été taillé en automne qui fleurira le premier.

En inclinant horizontalement, vers le 15 septembre, toutes les branches de l'un de ces rosiers et en laissant les branches de l'autre dans leur position normale, on obtiendra, en taillant au printemps, de la même manière, les deux rosiers ainsi traités, une floraison plus précoce sur le pied dont les branches auront été inclinées.

Si on procède à la taille en février, avant le départ de la végétation, on gagne un peu d'avance sur les pieds taillés plus tard. En rabattant très bas en avril des rosiers non taillés qui montrent déjà leurs boutons, on en retardera également beaucoup la floraison, dit en terminant l'auteur de la note que je viens de vous citer.

Tout cela est très joli, mais il y a, paraît-il, deux petits inconvénients que le *Lyon horticole* oublie de nous signaler.

C'est que si, en employant son procédé, on avance et on retarde à volonté la floraison, on fatigue aussi les rosiers : de plus, les roses sont toujours beaucoup moins fortes, sensiblement moins belles.

On ne peut donc renouveler cette opération, — je dirai presque cette mutilation, — trop souvent. C'est qu'en effet la sève se porterait alors sans cesse aux extrémités des branches qui, dans ces conditions, s'allongeraient démesurément, et cela au détriment de la charpente.

Mais enfin, avoir des roses avant et après le voisin est une fantaisie ; et, ma foi, pour la satisfaire, on peut bien malmener quelques pauvres rosiers.

Si, avec le *Lyon horticole*, nous sommes un peu en plein fantaisiste, les *Annales de la Société Nantaise* d'horticulture nous ramènent aux choses plus sérieuses, plus pratiques surtout.

Convient-il de pailler les corbeilles de fleurs ? se demande M. A. Delaunay de Saint-Denis.

C'est, vous le savez, une pratique générale de couvrir d'un fumier léger, ou paillis, la terre où sont plantés, pendant l'été, les *Géraniums*, les *Ageratums*, les *Cannas*, les *Zinnias*, les *Reines-Marguerites*, etc.

Ce paillis a pour but de maintenir la fraicheur dans le sol et de l'empêcher de se masser. Incontestablement ce résultat est obtenu par le paillage. Mais est-il bien utile aux p'antes? Cela est douteux pour M. Delaunay de Saint-Denis.

« D'abord, dit-il, tout le monde reconnaitra que le paillis est sale et désagréable à la vue. De plus, il a un autre inconvénient d'ordre général : c'est qu'il sert de prétexte au jardinier pour ne plus arroser ses corbeilles et ses bordures. »

Nous ne savons pas si la *Société Nantaise d'horticulture* compte parmi ses membres beaucoup de jardiniers.

S'il y en a, ils ont dû être bien médiocrement flattés de l'inconvénient signalé par M. Delaunay

Allons donc, mon cher M. Delaunay, nos jardiniers n'ont pas besoin de prétextes pour ne pas arroser leurs corbeilles, ni leurs bordures. Ils ont avant tout l'amour de leur métier et ils savent remplir leur devoir.

Voyez plutôt nos braves jardiniers picards s'ils mettent du paillis sur leurs corbeilles pour que leurs maitres ne voient pas qu'elles manquent d'eau. Mais elles n'en manquent jamais, M. Delaunay, et l'on serait tenté de croire que vous avez cherché la petite bête pour faire la guerre aux jardiniers.

La vérité, c'est qu'il ne faut pailler les corbeilles de fleurs que lorsqu'on ne peut pas faire autrement, c'est-à-dire quand l'eau manque absolument dans le jardin, ou quand on n'a pas de jardinier pour prodiguer ses soins éclairés à ses corbeilles.

C'est qu'en effet, s'il fait beaucoup de soleil, le paillis empêche l'évaporation de l'eau, la terre ne se dessèche pas et tout est pour le mieux.

Mais si, au contraire, le soleil ne se montre qu'à peine dans la journée, le paillis, qui est mauvais conducteur de la chaleur, paralyse l'action des rayons du soleil : la terre restant froide, les racines sont dans de mauvaises conditions et les plantes souffrent.

Paillez donc si vous ne pouvez pas faire autrement, mais, dans tous les cas, faites votre possible pour ne pailler que vers la fin de mai, c'est-à-dire lorsque les fortes chaleurs sont arrivées. Peut-être même cette année, qui sera très tardive, ne faudra-t-il pailler que vers le 15 juin.

Je vous parlais tantôt d'avancer et de retarder la floraison des rosiers.

M. Bellair, le savant professeur de la *Société d'horticulture de Compiègne* insiste dans le *Bulletin* de cette société pour que l'on se livre davantage chez nous, à la culture des fruits tardifs, des poires et des pommes surtout ; car, dit-il, nos fruits précoces ne pourront jamais lutter contre ceux de même sorte qu'envoie le Midi.

Nos fruits tardifs arriveront bien aussi, et nécessairement, après les fruits tardifs des régions plus méridionales de la France, mais ce sera là un avantage.

En effet : quand les fruits apparaissent, c'est aux premiers qu'appartient la plus forte enchère ; quand ils s'en vont, les derniers sont surtout recherchés et cotés très haut. Autrement dit, le prix est toujours en raison inverse de la quantité disponible.

Les méridionaux sont maîtres du marché au commencement de la saison ; nous aurions tort de leur disputer ce titre auquel nous ne pouvons prétendre. Mais nous avons le monopole des ventes de l'arrière saison, et il faut l'exercer, ce monopole, sous peine d'avoir à lutter, cette fois, contre les fruits de l'étranger, conclut M. Bellair.

Sans doute l'excellent professeur de Compiègne a en partie raison, et nous reconnaissons volontiers que son conseil n'est pas mauvais. Mais il ne faut pourtant pas oublier, qu'actuellement, c'est encore avec les fruits d'automne que l'on fait le plus d'argent, parce qu'en général les arbres qui les produisent exigent moins de soins que les variétés d'hiver.

Cependant, nous verrions avec plaisir mis en pratique le conseil de M. Bellair dans les jardins entourés de bons murs contre lesquels on pourra abriter les variétés d'hiver.

Vos pommiers sont-ils couverts de chancres ? C'est que vous le voulez bien, si nous en croyons le *Bul etin de la Société d'agriculture et d'horticulture de l'arrondissement de Pontoise.*

Il suffirait en effet, d'après une note publiée dans ce *Bulletin* de frotter les chancres avec de l'oseille pour guérir complètement les arbres.

Nous savions déjà que l'oseille avait paru donner quelques

bons résultats contre la gomme du pécher et du prunier ; mais, comme beaucoup de monde, nous nous défions de tout ce qui vient directement de Pontoise, et nous hésitons à croire à l'efficacité parfaite de l'oseille contre le chancre du pommier. Il est vrai qu'après tout, le remède est si simple, qu'on ne court aucun risque de l'essayer : si ça ne fait pas de bien, ça ne peut toujours pas faire de mal.

On préconise aussi beaucoup contre le chancre du pommier l'emploi du sulfate de cuivre.

Oh, mais, la raison qui a fait la vogue du sulfate de cuivre contre cette terrible maladie est absolument curieuse.

Certains savants, — de ceux qui veulent tout savoir, — se sont en effet avisés un jour de déclarer sententieusement que le chancre du pommier était occasionné par un champignon analogue à celui qui produit le milew des vignes et la maladie de la pomme de terre.

Le sulfate de cuivre avait donné de bons résultats contre ces deux maladies; même mal, même remède se sont dit nos savants, et ils ont aussitôt appliqué le sulfate de cuivre à la guérison du chancre du pommier.

Mais comme, à en croire M. Cornu, le savant professeur du Muséum, — on est loin d'être sûr que le chancre du pommier soit produit par un champignon, nous ne sommes rien moins que rassuré sur l'efficacité du sulfate de cuivre contre le chancre.

D'ailleurs, Messieurs, défions-nous des sulfates.

C'est ainsi que beaucoup de *Bulletins*, — qui se copient du reste tous avec un remarquable ensemble, — chantent un peu trop sur tous les toits, les bienfaits du sulfate de fer.

Lisez plutôt le *Bulletin de la Société de viticulture, d'horticulture et de sylviculture de l'arrondissement de Reims.*

Il vous dira que le sulfate de fer rend la vigueur aux arbres rabougris, fait reverdir les pelouses, tue les pucerons lanigères, les asticots, les chenilles et les escargots, rend la fertilité aux poiriers et aux pommiers les plus stériles, que sais-je encore? Une panacée universelle, quoi, absolument comme la poudre du charlatan du coin de la rue qui, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, vous enlève les cors aux pieds les plus

invétérés et vous arrache sans douleur les dents les mieux enracinées.

Eh bien, non, le sulfate de fer, pas plus que le sulfate de cuivre, ne peut être employé pour tout et contre tout

Demandons au sulfate de fer de détruire la mousse de nos prairies et de nos arbres ; au sulfate de cuivre de préserver nos tomates, nos pommes de terre et nos vignes contre leurs champignons respectifs : c'est, jusqu'à preuve du contraire, tout ce qu'ils peuvent faire pour nous. Ne leur en demandons donc pas davantage.

Le *Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture de la Côte-d'Or* s'occupe de la destruction du puceron lanigère, contre lequel M. Paul Loisier préconise l'emploi du pétrole.

Le remède n'est pas mauvais, mais il faut encore y aller avec beaucoup de précaution sous peine de s'exposer à tuer en même temps et les arbres et les pucerons.

Lorsqu'on ne poursuit pas ce double but, — ce qui est le cas le plus souvent, — il faut, en hiver, couper le pétrôle par moitié avec de l'eau ; l'été, il ne faut guère mettre plus d'un litre de pétrôle pour neuf litres d'eau.

On conseille aussi d'ajouter au mélange quelques cristaux de soude qui saponifieront le pétrôle et qui en faciliteront ainsi la dissolution dans l'eau.

Il y a d'ailleurs un remède bien meilleur que le pétrôle contre le puceron lanigère : il consiste tout simplement à badigeonner les arbres avec une bouillie faite avec de la chaux délayée dans du purin, et mieux encore dans de l'urine humaine.

Je ne voudrais pas abuser plus longtemps de la bienveillante attention que vous m'avez accordée jusqu'ici : mais la *Revue horticole* me tombe sous la main et je suis obligé de vous parler, en terminant, de ce bel arbuste, aux grains de corail que l'on emploie si souvent, sous sa forme verte ou pourpre, dans la composition des massifs. Je veux parler de l'épine-vinette, de l'épine-vinette qu'un rapport de M. Cornu vient de faire mettre hors la loi par le Sénat.

Après de longues recherches, on a en effet découvert que c'est sur l'épine-vinette que prend naissance la rouille, *Puccinia graminis*, qui produit des ravages si terribles dans les champs de céréales et surtout de blé.

Le Sénat a donc rendu obligatoire la destruction de l'épine-vinette.

C'est, on le voit, dit la *Revue horticole*, une condamnation en règle, mais il y a lieu d'espérer que les exemplaires se trouvant à l'intérieur des parcs et des jardins, échapperont à la loi de destruction que vient de voter le Sénat.

La *Revue horticole* traite la nouvelle loi de loi de *destruction :* nous trouvons au contraire que c'est une excellente loi de *préservation*.

Nous savons bien que l'épine-vinette est un très bel arbuste, que l'on fait avec ses baies d'excellente confiture, mais comme nous nous passerons encore plutôt de beaux arbustes et de confitures que de pain, nous pensons que le Sénat a bien fait de frapper l'épine-vinette. C'était à elle de ne pas s'aviser d'empoisonner nos blés.

En résumé, les Bulletins des Sociétés correspondantes témoignent d'une grande activité de la part de leurs membres. Si tout ce qu'on y trouve n'est pas neuf ni absolument exempt de critique, il n'en est pas moins certain qu'on peut y recueillir une moisson abondante de faits dont quelques-uns présentent un intérêt pratique sérieux.

C'est ainsi que la lecture de ces Bulletins a porté successivement notre attention sur quelques bonnes variétés de légumes, sur l'emploi du sulfate de cuivre comme remède à employer contre la maladie de la pomme de terre et de la tomate ; et bien qu'assurément on s'exagère les effets thérapeutiques et fertilisateurs du sulfate de fer, il n'en parait pas moins certain qu'à l'exemple de beaucoup des Sociétés correspondantes, nous devons aussi étudier sérieusement ces produits, déjà connus depuis si longtemps, mais que, jusque-là ce semble, nous n'avions pas su utiliser complètement.

Mais puisque nous constatons que les autres sociétés travaillent, redoublons de zèle.

A l'œuvre donc.

Il ne faut pas que le long et rigoureux hiver que nous venons de traverser paralyse plus longtemps nos forces.

Les bulletins nous signalent de nouvelles fleurs : une rose, Madame Schwartz ; une giroflée quarantaine remontante à fleur

blanche ; un zinnia lilliput ; un tabac blanc odorant ; de nouveaux fruits, des fraises surtout, la fraise Capitaine, la reine des hâtives, le souvenir de Bossuet ; quelques nouvelles poires, la France ; le beurré Montecat, la Marguerite Marillat ; il y a aussi l'importante question des engrais à vulgariser en horticulture.

En voilà assez, pensons-nous, pour faire comprendre que le programme de l'année 1888 est très chargé.

Nous inspirer de ce que font les autres, c'est bien ; mais il faudrait aussi fournir notre part d'initiative à l'œuvre commune. C'est, nous en avons la conviction, ce que chacun de nous voudra faire.

GEORGES RAQUET.

Directeur du Progrès agricole.

EXPOSITION DES 2, 3 ET 4 JUIN 1888

Fleurs, Légumes, Primeurs, Objets d'Industrie et plans de jardins.

Prière d'envoyer **avant le 15 Mai** *les demandes d'admission à M. le Président, rue Debray, 13.*

Réduction de 50 °/₀ sur le transport des produits exposés.

NOTE SUR LE BÉGONIA TUBEREUX

Par M. le Docteur RICHER.

Rien n'est plus agréable que d'avoir un beau jardin ; le voir bien fleuri pendant toute l'année est la plus grande jouissance que je connaisse, c'est le luxe le plus digne d'un homme de goût et d'intelligence. Ce luxe n'est pas ruineux, mais il exige plus d'expérience et de réflexion qu'il n'en faut pour accrocher un tableau de maitre dans un salon ou pour déposer sur une console un vase de grand prix.

Notre flore ornementale nous fournit à bon marché d'innombrables espèces, les unes vivaces, les autres annuelles, toutes rustiques et douées des formes les plus élégantes et des plus brillants coloris.

D'où vient donc la difficulté d'obtenir une floraison générale et permanente? Elle vient de ce que chez la plupart des plantes la fleur, comme chez la rose, ne vit que l'espace d'un matin. Il y a toutefois des moyens de vaincre cette difficulté qui varie d'ailleurs beaucoup, suivant que l'on adopte le jardin dessiné à la française ou le jardin anglais.

Vous savez que les plates-bandes du jardin français, sont beaucoup plus faciles à conserver toujours en fleurs que les massifs du jardin anglais.

Vous n'ignorez pas qu'en distribuant convenablement une douzaine d'espèces vivaces habilement choisies on peut, avec ou sans le secours de quelques espèces annuelles, fleurir sans interruption un vaste parterre. Je cite au hazard :

Perce-neige,Hepatiques, Jacinthes, Pensées,Tulipe, Pyrethre, Pivoine, Roses, Delphinium vivace, Phlox, Anémone du Japon, Dahlia, Chrysanthème, Rose de Noël.

Il en est tout autrement lorsqu'il s'agit du jardin anglais, ses massifs de fleurs qui se détachent si agréablement sur des pe-

louses d'un beau vert ont de plus grandes exigences. Le promeneur qui voit dans nos squares ces corbeilles si joliment dessinées et toujours couvertes de fleurs ne se demande pas comment s'opère ce prodige, hier dans cet ovale des myosotis arrivaient à leur déclin, aujourd'hui les voilà remplacés par des cinéraires auxquels succèdera l'héliotrope.

Vous savez bien vous, les soins, les travaux et l'outillage nécessaires pour opérer de telles merveilles. Les espèces qui permettent de donner de pareils coups de baguette magique ne sont pas très nombreuses. Il faut qu'elles soient faciles à multiplier et à conserver l'hiver, que leur forme, leur taille, leur feuillage et leur tenue soient convenables, que la floraison en soit assurée et surtout qu'elle soit de longue durée. Cette dernière condition est terrible et très peu d'espèces peuvent la remplir.

Oh je sais que nous avons le bienheureux géranium ; sous ce rapport il est d'une grande ressource, ses variétes sont innombrables, il y en a de toutes les nuances. Il passe du blanc au rose, du rose au rouge écarlate le plus vif, son feuillage est agréablement varié. Bref, je lui rends justice, nos massifs lui doivent de signalés services, et ce n'est pas demain que nous verrons les caprices de la mode le chasser de nos cultures. Mais si joli, si varié, si complaisant qu'il soit, il ne faut pourtant que nous disions toujours à nos visiteurs : Aimez-vous le Géranium ? nous en avons mis partout.

Si après vous avoir signalé notre pauvreté en plantes à longue floraison, je venais vous dire : Voici un tubercule voisin et compatriote de la pomme de terre ; plantez-le en pot sous chassis, quand il sera poussé et que les gelées ne seront plus à craindre, confiez-le à la pleine terre. Dès le mois de juin il se couvrira de fleurs magnifiques, ces fleurs se succèderont sans interruption jusqu'aux gelées, c'est-à-dire pendant *cinq mois*.

Vers la fin d'octobre, ces tiges périront, il vous restera dans le sol le tubercule, vous l'arracherez, et vous le conserverez à l'abri de la gelée sans plus de soin que pour la pomme de terre. Ne trouvez-vous pas qu'une plante si florifère, si généreuse et si peu exigeante, serait la providence des petits ama-

teurs ? Eh bien, Messieurs, cette plante existe, c'est le *Bégonia Tubereux*.

Je sais que vous le connaissez tous, cependant je ne puis résister au désir que j'ai depuis longtemps de vous communiquer quelques observations sur cette plante qui ne me semble pas occuper dans nos cultures la place qu'elle mérite.

Ses beautés ornementales, l'originalité de ses formes, la singularité de son organisation suffisent déjà pour fixer l'attenton des artistes et des botanistes ; si j'ajoute qu'aucune espèce n'est plus riche en variétés et ne se prête à d'aussi profondes métamorphoses, je n'aurai dit qu'une partie de ses étonnantes qualités.

L'introduction en France du Bégonia tubereux ne remonte qu'à une vingtaine d'années, on lui donne pour origine les montagnes du Chili et de la Bolivie, et pour ancêtres deux espèces sauvages :

Le *Bégonia Pearsei* à fleurs jaunes et le *Bégonia Boliviensis* Al. Dc, Le premier introduit en 1886, le deuxième en 1868.

J'ai des raisons de penser que c'est le Boliviensis que nous avons conservé pur qui est la principale souche des innombrables variétés que nous cultivons aujourd'hui.

Organisation. — Prenons l'espèce type, ou une variété qui ne s'en éloigne pas trop, et jetons un coup d'œil sur son organisation.

Tubercule. — A ce moment-ci de l'année (Mars), toute la plante est représentée par une masse charnue, arrondie et brunâtre que nous appelons Tubercule, mais que les botanistes considèrent comme une tige souterraine qu'ils nomment Rhizôme comme la pomme de terre. Ce Rhizôme porte aussi des bourgeons mais moins visibles — en se développant ils donneront des rameaux portant des feuilles et des fleurs. Ici s'arrête la ressemblance entre les deux Rhizômes. La pomme de terre mise dans le sol disparaît après avoir donné naissance à une plante, qui produira un grand nombre de nouvelles pommes de terre ; tandis que le Bégonia conserve son tubercule, mais n'en produit pas de nouveaux. Pour multiplier la plante on peut chez quelques rares variétés anciennes et

très rustiques, diviser les tubercules, mais chez les espèces nouvelles et précieuses il faut recourir à la bouture.

Tiges et feuilles. — Si nous passons aux rameaux nous les trouvons gros, charnus, dressés portant des feuilles alternes. Ces feuilles ont une forme spéciale qui n'appartient qu'aux Bégonias. — Elles sont irrégulières, asymétriques par l'inégalité de développement des deux moitiés du Limbe. — Elles sont denticulées, ondulées et souvent bordées d'un liseré rouge agréable.

Fleur — La fleur étant la partie de la plante que la culture a le plus profondément modifiée et qu'elle modifiera encore, rappelons sommairement ses caractères dans les types primitifs.

Les pédoncules floraux naissent à l'aisselle des feuilles, ils portent des fleurs pendantes, au nombre de *trois* de même longueur et rigoureusement unisexuées, un mâle entre deux femelles. — Deux femmes pour un mari, contrairement à la loi de Brown qui veut deux maris pour une femme. Ce qui n'est pas plus moral.

Après cette première singularité, en voici une autre. Les fleurs dans les deux sexes n'ont ni les mêmes formes, ni les mêmes grandeurs, et la culture exagèrera beaucoup ces dissemblances. Les unes et les autres sont dépourvues de calice, ce qui est bien rare dans les familles supérieures. La corolle des deux fleurs femelles à peu près régulière est composée de *cinq* pétales. — Celle de la fleur mâle est irrégulière à *quatre* pétales, deux intérieurs petits et étroits, ceux extérieurs grands en cœur, allongés, pointus, ressemblant par leur rapprochement à un soufflet ou plus poétiquement et plus exactement à une mitre d'évêque. Ajoutons que dans la fleur mâle il y a beaucoup d'étamines, et que le fruit des fleurs femelles est infère, triangulaire et renfermant des graines presque microscopiques.

Nos horticulteurs ont trop l'habitude de travailler la matière végétale pour n'avoir pas saisi du premier coup d'œil tout le parti qu'ils pourraient tirer d'une aussi riche organisation.

Cette tige succulente, cette souche souterraine charnue

étaient autant de réservoirs créés pour emmagasiner la matière alimentaire au profit des organes de la nutrition.

D'un autre côté, cette séparation si complète des sexes rendait très facile et trés efficace, l'hybridation au moyen des fécondations artificielles avec toutes leurs conséquences.

Enfin, (car le Bégonia a été doté de toutes les faveurs), le grand nombre des étamines de la fleur mâle permettait d'espérer une duplicature qui s'est effectivement réalisée.

D'où il résulte que nous avons à examiner deux séries différentes par leurs qualités et par leurs culture.

1° Celle des Bégonias à fleurs *simples* ;

2° Celle des Bégonias à fleurs *doubles* ;

1° *Bégonias à fleurs simples.*

Les premiers semis obtenus du Boliviensis marquèrent tout de suite un progrès rapide. Je ne citerai que les trois espèces que je connais et que nous cultivons encore aujourd'hui. Le *Worthiana* obtenu vers 1870 ; ensuite le *Vesuvius* né chez Wetch de Londres en 1872 et qui excita un si grand enthousiasme ; enfin plus tard *le Massange de Louvrex*, un des plus remarquables par sa longue et abondante floraison ainsi que par la beauté de son feuillage.

Peut-être, Messieurs, possédez-vous dans vos cultures quelques unes de ces vieilles espèces : vous nous rendriez service en nous les faisant connaître, car la plupart ont disparu. Rien ne serait plus intéressant que de pouvoir suivre, à partir du type primitif, la gamme chromatique ascendante des formes et des couleurs. Combien serait instructive à tous les points de vue cette généalogie de variétés si différentes d'aspect, de grandeur et de coloris ! on a vraiment gaspilllé des richesses inouies et la cause en est dans la trop grande facilité que l'on a de les produire. Aujourd'hui encore on jette au rebut, sans les étudier, des quantités énormes de variétés qui auraient pu rendre de grands services, pour courir après de nouvelles conquêtes. On ne se donne même plus la peine de les nommer. — Les catalogues des marchands sont très pauvres en espèces côtées et classées. On les achète à tant le cent par séries de rouges, de roses ou de blanches. On fait un massif avec une de

ces centuries, et on s'étonne qu'on obtienne ainsi un fouillis de plantes disparates par leur taille, leur port, la grandeur et le coloris de leurs fleurs.

Avant tout, pour qu'un massif soit beau, il faut le composer d'une seule espèce comme on le fait pour les géraniums, mais pour que cette espèce remplisse bien son rôle, il faut l'étudier et s'assurer qu'elle possède bien les qualités requises. Les fleurs peuvent être grandes ou petites suivant les goûts de l'amateur. Il y en aura beaucoup si elles sont petites, et peu si elles sont grandes, ainsi le veut la loi de balancement organique. Toutes choses égales, les vieilles espèces sont plus florifères que les nouvelles. C'est un effet des nombreux bouturages successifs

Quoiqu'il en soit, n'abandonnons pas sans de mures réflexions ces bonnes vieilles espèces qui ont fait leurs preuves et sont devenues rustiques. Pour ne citer que les trois que je viens de nommer, je voudrais que vous puissiez admirer chez notre collègue M. Coulon un ensemble de massifs composés de quatre à cinq cents pieds de *Worthiana*. Il est impossible de voir un plus magnifique effet. Vous avez vu au square St-Denis de beaux *Vesuvius*, et même dans mon jardinet on a bien voulu trouver remarquable une corbeille de la même variété et un groupe de *Massange de Louvrex*.

Est-ce à dire, Messieurs, qu'il ne faut plus chercher de nouveaux perfectionnements ? Non certes, je vous en citerai même un qui ne date que de quelques années et qui mérite nos encouragements. C'est la *forme érigée*. On reprochait aux anciens types à pédoncules pendants de cacher leurs fleurs dans le feuillage. Les horticulteurs ont décidé de changer tout cela, ils ont créé des plantes à fleurs dressées sur un support plus court et plus raide et venant mieux s'épanouir à la lumière. En même temps les corolles bien ouvertes ont acquis avec des diamètres de 10, 15 centimètres et plus, des coloris d'un velouté et d'un éclat merveilleux. Je vous citerai les B. *Etincelle*, *Hortensia*, *Candeur* et autres obtenus par M. Crousse de Nancy.

Je ne fais qu'un reproche à ces belles érigées, c'est d'avoir échangé la forme si originale de leurs ancêtres contre une ré-

gulière et commune qu'on trouve partout. Il n'y a pas de mérite à faire comme tout le monde.

2° *Bégonias à fleurs doubles.*

La duplicature est une des premières modifications que la culture imprime aux fleurs. Elle consiste, vous le savez, dans la transformation des étamines en pétales. La fleur mâle du Bégonia renfermant beaucoup d'étamines il n'est pas étonnant que ces fleurs puissent doubler. Les fleurs femelles n'ayant pas d'étamines ne doivent pas doubler, c'est en effet la règle quoiqu'on ait cité comme exception le B. *Gloire de Nancy.*

Si tout se bornait là comme chez les autres plantes, je n'an'abuserais pas plus longtemps de votre bienveillante attention. Mais il se passe dans le Bégonia double des phénomènes tellement curieux pour le Botaniste que vous me pardonnerez de m'y arrêter un instant.

Le premier Bégonia double fut obtenu par Lemoine de Nancy en 1874, six ans après l'introduction du *Boliviensis* d'où il dérivait. Nous avons encore, datant à peu près de la même époque, *Clovis*, *Marie Bouchet*, *Duchesse de Cambacérès*... bien différentes des splendides espèces érigées à forme Camelia dont nous parlerons tout à l'heure.

Quels sont donc ces phénomènes extraordinaires qui se passent dans le Bégonia double ?

Nous avons dit que l'unisexualité des fleurs était absolue dans le Bégonia simple. Dans le double il y a une tendance à l'hermaphrodisme. En voici, (du moins je le suppose) les causes probables et le mécanisme.

La fleur mâle en transformant ses étamines en pétales devient stérile. Les deux fleurs femelles se voyant abandonnées et condamnées aussi à la stérilité, comprennent qu'elles sont devenues inutiles, ou bien elles languissent, ou bien elles tirent au sort entre elles à qui disparaîtra ; en effet l'une d'elle disparait très souvent. Ex. le B. *Jules Lequin*. La plante s'alarme à bon droit d'un état de choses qui ne conduit à rien moins qu'à l'anéantissement de l'espèce, et alors elle donne l'ordre à sa fleur mâle de procréer au moyen de ses pétales des organes femelles, (carpelles, ovules, etc.) en un mot, ce

qu'il faut pour avoir des graines,

La première fois que je constatai ce fait singulier c'était dans le jardin d'un de nos collègue, M. Doutard, sur un Bégonia semi-double. Cette plante m'ayant été offerte gracieusement, je l'ai cultivée avec tant de soin que j'ai failli la faire périr, je n'en possède plus qu'un misérable tubercule, mais il m'a donné l'idée de chercher, et j'ai trouvé en abondance le même phénomène sur les B. *Ravissant*, *Jules Lequin*, *Louise de Goussincourt*, etc.

Qu'arrive-t-il donc dans cette fleur mâle ?

1° Un premier fait de prolifération, vous connaissez tous la charmante fleur du B. *Marie Lemoine* ; au centre de ses nombreux pétales apparaissent quatre fleurettes pedicellées et doubles, *une véritable inflorescence*.

2° Un pas de plus est fait par le B. *Lemoine*. Il y a aussi 4 fleurettes dans la fleur mâle, elles n'ont que 4 à 5 pétales et au centre se trouvent des styles terminés par des stigmates bien conformés.

3° Dans le cas que j'ai observé, nous avançons d'un degré de plus vers l'hermaphrodisme, des ovules se sont développés sur la face interne et sur les bords des pétales du centre de la fleur.

4° Enfin M. P. Duchartre cite le B. *Gaston Mallet* dans la fleur double duquel on observe des ovules attachés à des corps épais, verdâtres qui ressemblent à des carpelles.

Je m'empresse de vous dire que l'hermaphrodisme n'est pas atteint, Les ovules meurent par défaut de pollen, mais qui sait ce que l'avenir nous réserve ? En tout cas voilà des faits qui prouvent aux Botanistes qne la *Gymnospermie* dont on s'occupe tant aujourd'hui, peut se développer sur des plantes très élevées dans l'échelle végétale. Ces mêmes faits peuvent nous conduire à de hautes considérations de philosophie évolutive.

Mais descendons bien vite de ces hauteurs scientifiques où nous pourrions attraper le vertige, et revenons à notre horticulture que nous n'aurions peut-être pas dû quitter.

Avant de vous dire, en finissant, quelques mots des Bégonias doubles, comme plantes ornementales, je note ici un cas de prolifération que je crois avoir observé le premier. Dans

l'ovaire d'une variété semi-double et de peu de valeur ornementale, j'ai constaté en guise de graine une seconde fleur femelle portant trois carpelles et un grand nombre de pétales. *Une fleur dans un fruit!* C'est un cas de tératologie végétale assez rare pour mériter d'être mentionné.

Je n'ai pas à vous apprendre quel effet produit une belle collection de Bégonias doubles. M. Laruelle à l'une de nos séances vous a montré un échantillon de sa culture. Ces fleurs sont arrivées à un degré de perfection extraordinaire. Les dernières conquêtes nous offrent l'imbrication parfaite du camélia dont elles égalent la grandeur et la fraîcheur. Elles les surpassent même comme variétés de coloris. C'est ainsi que le jaune, l'orangé, l'aurore, les nuances chair, vermillon, capucine, etc., qui manquent aux camélias ont été obtenues chez les Bégonias et les nuances nouvelles les plus brillantes et les plus inattendues apparaissent tous les jours. Pour faire valoir et pour bien mettre en pleine lumière ces fleurs vraiment éblouissantes, la forme érigée avec des pédoncules droits et solides, était véritablement indispensable.

Une question se pose tout d'abord, les Bégonias doubles et les simples peuvent-ils s'employer indifféremment aux mêmes usages? Pour vous, Messieurs les praticiens cette question est à peu près résolue, les doubles sont *généralement* plus délicats que les simples : Pourquoi ? Est-il plus couteux pour la plante de produire des pétales au lieu d'Etamines? c'est plutôt le contraire qui serait vraisemblable. Cependant c'est une loi à peu près générale. Comparez sous ce rapport les doubles et les simples dans deux espèces bien connues: *Les hépatiques et la Croix de Jérusalem*. Il n'est pas douteux que les doubles sont plus délicates que les simples. Ce peu de vigueur et de rusticité est surtout remarquable dans les Bégonias doubles à fleurs blanches. Tels sont les B. *Antoinette Guérin*, *Gabrielle Legros*, *Blanche Duval*, *Mme Vincenot*, etc. Pourquoi ? je l'ignore. Pour ces variétés la culture en pot et même l'abri d'une serre froide sont utiles sinon indispensables pour obtenir une belle floraison.

Est-ce à dire que la pleine terre soit interdite à de si magnifiques plantes. Non certes, mais il y a un choix à faire, une

sélection bien étudiée à opérer dans les immenses richesses que nous offrent les collections de nos grands producteurs Plus heureux que les simples, les Bégonias doubles ont été nommés et catalogués avec soin. Cette abondance inouïe de variétés toutes plus belles les unes que les autres ne manque pas de désorienter l'amateur le plus compétent. Mais avec l'aide de quelques conseils et de quelques petites écoles personnelles, comme on en fait dans tous les métiers, on arrive à dresser une liste de variétés capables de bien supporter la pleine terre. Je puis vous en citer quelques unes qui me sont personnellement connues, ce sont *Félix Crousse, John Poë, Von Steyn, Major Studdert, Mme Crousse, Mme Marie Louise de Goussincourt, Ambroise Thomas, Paul de Vicq, Président Buvelle, Léon de Saint Jean.*

Je ne doute pas qu'il y en ait beaucoup d'autres.

Dans tous les cas, je pense qu'il faut, comme pour les simples, composer chaque massif d'une seule espèce.

En terminant cette petite étude sur une plante à laquelle j'ai voué une très vive admiration, je constate avec plaisir que les sympathies lui viennent. Sans doute les amateurs comme M. Coulon qui en cultive plus de mille pieds, tant simples que doubles sont rares. Cependant M. Laruelle se met en mesure d'obtenir des résultats qui justifieront mes espérances. Il existe assurément d'autres amateurs que je ne connais pas, et qui dans un avenir prochain, nous menagerons des surprises au moins égales à celle que nous ont causées votre concours de Chrysanthèmes.

Un dernier mot, Messieurs, je ne veux pas être accusé de partialité envers mon protégé. Le Bégonia a un défaut et même un grand défaut ! Il refuse d'entrer dans la confection d'un bouquet et manque ainsi de galanterie.

Pardonnez-lui, Mesdames. Il promet de se corriger.

Dr Richer.

TARIF DES INSERTIONS

Carré A (1/6 de page).

1 fr.**50** pour l'insertion dans un bulletin.
1 » » par bulletin pour l'année.

Carré B (1/3 de page).

3 » » pour l'insertion dans un bulletin.
2 » » par bulletin pour l'année.

Une demi-page.

4 » » pour l'insertion dans un bulletin.
3 » » par bulletin pour l'année.

Une page entière.

7 » » pour l'insertion dans un bluletin.
5 » » par bulletin pour l'année.

OBSÈQUES DE M. GARNIER

Le 5 avril ont eu lieu les obsèques de M. JACQUES GARNIER, l'un des plus anciens et des plus zélés membres de la Société d'Horticulture, qu'il avait présidée de 1855 à 1862. Le bureau, le conseil d'administration, et un bon nombre de membres de la Société suivirent le corps de M. Garnier, à l'Église St-Martin, et de là au cimetière de la Madeleine, où se fit l'inhumation. M. Decaix-Matifas, président de la Société tenait l'un des cordons du poële, et une couronne de fleurs naturelles, offerte par la Société, était portée par l'un de ses plus jeunes membres, M. Pluquet, garçon jardinier. M. le Président prononça sur la tombe de notre regretté Collègue, tant au nom de la Société, qu'au nom de l'administration municipale dont il fait partie, les paroles suivantes :

Messieurs,

La mort vient une fois de plus exercer ses terribles prérogatives en enlevant l'un de nos concitoyens à notre estime et à notre affection.

M. Jacques Garnier, l'homme de bien dont nous venons déposer ici la dépouille mortelle, nous est ravi après une lougue et laborieuse carrière.

Possédant une vaste érudition, doué des plus précieuses aptitudes de l'esprit et du cœur, animé d'une passion ardente pour les travaux intellectuels, toute sa vie a été remplie on peut le dire, par un labeur opiniâtre et ininterrompu.

Les brillantes qualités qui se révélaient en lui, lui valurent d'être désigné au poste de Conservateur de la Bibliothèque qu'il occupa pendant près de 40 ans.

Chacun se rappelle l'aménité qu'il apportait envers tous dans l'exercice de ses fonctions. Son passage à la Bibliothèque est marqué par un travail extrêmement important, je veux parler du catalogue des ouvrages qu'il refit entièrement. M. Garnier se distingua également comme professeur des cours communaux et plus d'un de ses amis ici présents a pu suivre ses leçons faites avec tant d'éclat.

En cette triste circonstance, c'est au nom de l'administration municipale que je viens exprimer les profonds regrets, la vive douleur d'une perte aussi sensible.

La retraite, dont l'heure avait sonné pour M. Garnier, n'avait pas été pour lui le signal du repos, car il continua comme il l'avait fait depuis 1880 de mettre en ordre, de classer et d'inventorier les archives communales d'Amiens antérieures à 1790.

La mort seule a pu l'empêcher d'achever cette tâche aride et difficile. Il avait encore accepté de coopérer à la restauration de nos collections d'histoire naturelle et par ses connaissances spéciales, il avait largement concouru à la réussite de cette délicate entreprise.

Recevez, cher Monsieur Garnier, le dernier adieu de la municipalité d'Amiens qui avait su apprécier votre valeur.

Et maintenant, permettez à l'un de vos collègues de la Société d'horticulture de Picardie de s'acquitter au nom de tous ses camarades du tribut de pieux hommages que leur inspirent leur vive sympathie et leur reconnaissance.

Nous n'oublierons jamais que membre de la Société depuis 1844, vous n'avez cessé de soutenir vaillamment et ardemment la cause de l'horticulture.

Vous preniez immédiatement rang parmi les plus laborieux et les plus dévoués de nos membres.

Dès 1845, M. Garnier était désigné pour faire partie de notre comité de rédaction, et il avait conservé et rempli ce mandat jusque dans ces derniers temps.

Ses occupations multiples ne l'empêchaient pas de

faire entendre dans les séances de la Société d'intéressantes lectures sur la science horticole, et je puis affirmer que ses travaux insérés dans nos annales, constitueront pour l'avenir une source précieuse de renseignements.

En 1855, notre regretté collégue, que tant de signalés services avaient mis en évidence, était nommé président de la Société. A partir de cette époque, l'activité du nouveau président ne fait que s'accroître, il imprime une nouvelle impulsion à notre association. De nombreuses expositions se succèdent, des visites à domicile sont par ses soins organisées.

Le rayon d'action dans lequel gravite la Société, ne lui suffit bientôt plus, il travaille à lui donner une expansion nouvelle, et vers 1858, il peut faire décider par ses collègues que la modeste *Société d'horticulture de la Somme* sera la : *Société d'horticulture de Picardie*, en empruntant aussi la vieille devise de notre chère province : *Fidelissima.*

M. Garnier, surchargé par le travail, ne crut pas devoir conserver indéfiniment les fonctions de président et après les avoir exercées pendant sept années, il voulut rentrer dans le rang.

Assidu à nos séances, il prenait encore une part active à nos études et à nos travaux, il aimait à se mêler à nos discussions horticoles, et nous permettait ainsi de profiter des conseils précieux, des aperçus lumineux que lui suggéraient son immense savoir et sa longue expérience.

Un grand vide existera longtemps au mileu de nous, cher et regretté collègue, mais votre souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 AVRIL 1888

Présidence de M. Decaix-Matifas.

A l'ouverture de la séance M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Depuis notre dernière assemblée, la tombe s'est ouverte
« une fois de plus pour l'un de nos collègues, M. Garnier.
« Cette perte sèra d'autant plus vivemement sentie par tous,
« que ce membre était l'un des rares survivants qui, en 1844,
« avaient contribué à la fondation de la Société ; et qu'il avait
« rempli un rôle aussi actif que fécond dans nos travaux.

« Nos bulletins recèlent de nombreuses preuves de son
« activité et de son dévouement, qui l'avaient amené à accepter
« pendant sept années successives les fonctions de président.

« M. Garnier laisse de vifs et légitimes regrets au milieu de
« nous ; qu'il recoive l'expression attristée de nos derniers
« hommages. »

L'assemblée tout entière s'associe par de vives marques d'approbation aux paroles émues de M. le Président.

Aprés la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le Président propose l'admission de trois dames patronnesses et de treize membres titulaircs dont les noms suivent :

1° *Dames Patronesses :*

MM^mes^ Flament, propriétaire à Picquigny,
présentée par MM. Georges Cottrelle et Decaix-Matifas.
Ve Caustier Adèle, jardinière, rue de la Voirie, 16,
présentée par MM. Cailleux Quentin et Brieux.
Gédéon Baril, rue Bellevue, 37,
présentée par MM. Decaix-Matifas et Paillat.

2° *Membres Titulaires :*

MM. Lefebvre-Ransson, propriétaire, rue Saint-Fuscien, 110,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Richer.

DENIS GALET, banquier, rue Saint-Martin, 8,
présenté par MM. Richer et de Chassepot.

ARTHUR HATTÉ, commerçant, route d'Abbeville, à Montières,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Lefebvre.

GUENARD-BOURGEOIS, marchand de cidre au Pont-de-Metz,
présenté par MM. Buignet et Périmony.

GAMARD PROSPER, horticulteur-maraîcher, rue de la Voirie, 229,
présenté par MM. Ernest Tabourel et Decaix-Matifas.

MANIER, propriétaire et maire à Longueau,
présenté par MM. Auguste Gueudet et Foucart.

DIRUY, entrepreneur de jardins, rue Lemattre, 30,
présenté par MM. Rivière père et fils.

PORTEJOIE, tanneur, rue Haute des-Tanneurs, 62,
présenté par MM. Matifas-Lebel et Paul Matifas.

DÉSCOUTURES AUGUSTIN, entrepreneur de maçonnerie, rue de la Demi-Lune, 25,
présenté par MM. Laruelle père et fils.

RIQUIER-LEBEL, propriétaire, rue Maberly, 7,
présenté par MM. Matifas-Lebel et Corroyer.

VASSEUR GUSTAVE, employé au chemin de fer, rue Vulfran-Warmé, 126,
présenté par MM. Albert Asselin et Mille fils.

3° *Réadmission.*

M. VIELLARD, jardinier, impasse de la visitation,
présenté par MM. Brieux et Leroy.

Ces membres sont admis.

Il est ensuite donné communication des documents suivants :

1° Une lettre de M. le Préfet de la Somme informant la Société que dans sa dernière session le Conseil général lui a accordé une subvention de *cinq cents francs* pour l'exposition de juin prochain.

Des remerciements sont votés à l'unanimité à M. le Préfet et au Conseil général.

2° Une lettre de M. le Directeur des tabacs de Dieppe accompagnant une notice relative au mode d'emploi et aux conditions nouvelles de vente des jus de tabac.

Cette notice sera insérée au bulletin.

3° Un numéro du journal la *Lanterne Falaisienne* contenant un article sur la culture de la Morille.

4° Une circulaire de l'*Association pomologique de l'Ouest*, demandant l'envoi au concours qui se tiendra à Saint-Brieuc, au mois d'octobre prochain, de fruits à cidre et de renseignements concernant ces fruits, et indiquant les questions proposées à l'étude du Congrès.

Cette circulaire est renvoyée à la commission de classement des fruits.

5° Une circulaire de l'*Union commerciale des Horticulteurs et Marchands grainiers de France*, relative aux tarifs de chemin de fer pour le transport des plantes vivantes, arbres, graines, etc.

Cette circulaire est renvoyée à une commission composée de MM. Corroyer, Rivière, Mille fils, Roussel et Parent.

Il est déposé sur le bureau :

1° Une note sur le Bulletin de Kew par M. Ch. Joly, vice-président de la Société Nationale d'Horticulture de France.

2° Le programme d'une exposition ouverte à Bourbonne-les-Bains du 17 au 21 juin, par la société d'horticulture de la Haute-Marne.

3° Divers catalogues, annonces et journaux horticoles, parmi lesquels le Bulletin agricole qui a publié le programme de notre prochaine exposition. M. le Président remercie le correspondant amiénois de ce journal, M. Leriche, de l'intérêt qu'il porte à notre société.

M. le Président rappelle aux membres de la Société, qui désirent prendre part à l'exposition de juin prochain, qu'ils doivent lui adresser leur demande le plus tôt possible, afin qu'il puisse être procédé sans retard aux détails d'organisation.

M. Véchard exprime le désir que l'exposition soit reculée de manière à coïncider avec la foire de la Saint-Jean, ce qui pourrait amener une recette plus fructueuse. M. le Président répond que le programme de l'exposition a été discuté et adopté en assemblée générale, et adressé à tous les membres susceptibles de participer à l'Exposition ; que personne n'a formulé d'observation sur le choix de l'époque. M. Véchard déclare ne pas insister.

M. le Président expose qu'aux termes du règlement, le Jury

de l'exposition doit être nommé au scrutin secret par l'assemblée ; mais que celle-ci a, l'an dernier, ratifié par acclamation le choix fait par le bureau et le conseil d'administration.

L'assemblée consultée accepte comme jurés les trois membres désignés par le conseil : MM, le Dr Richer, Alfred Maille et Raquet père. Il leur sera adjoint, conformément au règlement, quatre membres de Sociétés correspondantes.

Il est en outre désigné un jury spécial pour l'Industrie horticole. Ce jury est composé de MM. J.-B, Leriche, Robert, Croizé, Florin, Ed. Leroux, David (de Belloy).

Sont nommés pour former avec le bureau et le conseil d'administration, le comité d'organisation de l'Exposition : MM. Buignet, Robert, Rivière fils, Arthur Martin et Boulogne.

Le Comité de surveillance est composé de :

MM. Binet-Gaillot, Coudun-Lamarre, Brieux, Aimé Leroy, de la Hautoye, Mathiotte, Pillon, Boulogne, Boucher-Dion, Arthur Martin, Laruelle fils, Henry Velliet, Hubert Bourgeois, Georges Raquet, Guerlin, Collet, Bagnard, Desailly, Grellet, Decaix-Leroy, Adolphe Lefebvre, Robert, Jules-Léon Lefebvre, Benoist-Galet, Blondel, Virgile Brandicourt, Rivière fils.

M. le Président annonce que l'entrée à l'Exposition sera gratuite et permanente pour chaque sociétaire qui recevra, outre sa carte personnelle, deux cartes donnant droit à une seule entrée et dont il disposera à son gré.

M. le Président entretient ensuite l'assemblée d'un projet de vente à la criée des produits exposés. Les horticulteurs marchands seront prochainement convoqués pour émettre leur avis sur cette question qui les intéresse spécialement.

M. Laruelle fils donne lecture du rapport de la commission permanente sur les produits exposés à la dernière séance. Les conclusions sont adoptées.

M. Croizé lit un résumé très intéressant des bulletins des sociétés correspondantes.

M. le Professeur Raquet fait ensuite une savante et instructive conférence sur l'emploi des engrais phosphatés dans la culture des légumes et des fleurs.

« M. Raquet, dit M. le Président, possède un véritable secret,

c'est de rendre attrayants les principes les plus arides. C'est ainsi qu'il met la science à la portée de l'Horticulture, ce dont nous ne lui serons jamais assez reconnaissants. »

M. le Président adresse ses remercîments que ratifie l'assemblée à :

1° Mme Gaffet-Lerouge pour son gracieux apport de fleurs.

2° M. Pol Fondeur pour les six bouteilles de cidre qu'il a envoyées pour la loterie.

3° MM. Dusuel et Arsène Boucher pour les deux voitures de fumier qu'ils ont offertes pour la loterie.

4° M. Élisée Lefèvre pour l'offre de plusieurs paquets d'engrais qui seront distribués après la séance.

Après avoir constaté la présence de 147 membres, M. le Président procède au tirage de la loterie, qui clot la séance.

Le Secrétaire général.

CATELAIN.

APPORT DU 25 MARS 1888.

Rapport de M LARUELLE père.

MESDAMES, MESSIEURS,

Malgré le mauvais hiver et en particulier le mauvais mois de mars que nous venons de traverser, nous avons eu à notre dernière séance une exposition remarquable et instructive pour tous ceux qui s'intéressent au progrès des cultures horticoles.

Si cette année nos expositions s'annoncent comme devant surpasser les précédentes, nous le devons en grande partie au bienveillant concours de Mme la Comtesse de la Rochefoucauld, qui nous envoie par son jardinier chef M. Pautret, les plus beaux specimens de ses nombreuses et belles cultures.

Dans les lots qu'il a fournis à la séance du 25 mars, nous devons pour être juste, tout noter, car tout était superbe.

Nous citerons en première ligne deux Orchidées, le Licaste skinneri et le Dendrobium densiflorum, qui, par leur beauté, auraient à eux seuls mérité le maximum de points.

M. Pautret ne s'en est pas tenu là, il nous a encore fait admirer un premier lot d'imantophyllum maximum. Ces plantes avaient de larges bouquets de fleurs bien faites, bien posées, d'une tenue parfaite et d'un coloris rouge minium le plus éblouissant.

Venaient ensuite trois Tropeolum tricolores, couverts de belles fleurs couleur de feu. Elles étaient palissées sur de petits treillages métalliques en forme d'éventail adaptés aux pots.

Une collection de Cyclamens, semis de Février 1887, complétait cette exposition. Ces plantes étaient très jolies, de bonne culture et avec des bouquets énormes de fleurs. A cette occasion je pense qu'il est bon de vous signaler une particularité des fleurs de Cyclamen. Ces fleurs coupées peuvent se conserver un mois dans un vase rempli d'eau. Il suffit de renouveler l'eau deux ou trois fois pendant le mois en l'additionnant d'un peu de sel ou de poussière de charbon de bois, pour éviter la décomposition. Il faut aussi couper d'environ un centimètre le pédoncule de chaque fleur toutes les semaines, c'est un moyen de favoriser l'absorption du liquide qui doit maintenir la fraîcheur si longtemps.

M. Pautret avait aussi un lot de légumes de primeur d'une grande importance.

En voici l'énumération :

Quatre variétés de haricots verts,

Une énorme botte d'asperges violettes hâtives d'Argenteuil,

Deux bottes de carottes nouvelles,

Trois variétés de radis,

Des fraises Victoria Trolopp et comtesse Hericart du Thury aussi belles que celles de pleine terre,

Une série de laitues forcées,

Des cardons d'Espagne et cardons Puvis,

Barbe de capucin.

Vous devez imaginer quels soins il a fallu donner à ces différentes cultures pour arriver à présenter ces beaux produits.

Les membres du Jury en séance m'ont confié l'agréable mission de présenter à M. Pautret leurs plus vifs compliments a l'occasion de sa riche et merveilleuse exposition.

Si à une époque défavorable il nous est donné de voir de si belles choses, que ne devons nous pas espérer pour notre exposition du deux juin prochain !

Nous pouvons être assurés que Mme la comtesse de la Rochefoucauld ne négligera rien pour favoriser le zèle intelligent de son jardinier chef. C'est ici le cas de repéter ce vieil adage de nos pères : Noblesse oblige.

M. Léon Degagny, ancien avoué à Péronne qui depuis trop longtemps nous avait privés de son concours, donne le signal de sa réapparition par un coup de maître.

Il avait exposé 130 variétés de pommes de terre disposées d'une manière ingénieuse et instructive.

Le tout était placé dans des boites à casiers, un pour chaque variété avec une pancarte indiquant le poids pour vingt touffes avec une notice relatant les qualités et les défauts des tubercules. Je me borne à citer trois variétés fort productives avec le poids pour vingt touffes 1° la Kichter's Imperator, 15 kilos ; 2° la Blanchard demi-hâtive et d'excellente qualité, 9 kilos 500 grammes ; 3° la Farineuse de l'Oise, 21 kilos. M. Léon Degagny, vous donnera bientôt un travail complet sur les intéressantes expériences qu'il a faites dans la culture des pommes de terre. En attendant la réalisation de cette bonne promesse, nous adressons nos félicitations à M. Degagny, pour l'habile disposition de son lot.

M. Cornet, jardinier rue Maberly avait exposé un beau lot d'épinards à feuilles de laitue, des radis et des laitues, le tout bien cultivé.

M. Andrieux Isaïe venait ensuite avec un lot de laitues Georges, des pissenlits à cœur plein et différentes sortes de radis, bonne culture.

M. Modaine, cultivateur-amateur à Longueau, avait un lot de très beaux fruits : Doyenné d'Alençon et Doyenné d'hiver, des radis et des laitues. Les specimens présentés par M. Modaine denotent de sa part un amateur expérimenté.

M. Cressent, tonnelier, nous a fait voir deux très élégantes caisses à fleurs.

M. Lecat, avait une fort belle exposition de vases ornés et de rateaux très bien faits.

POINTS ATTRIBUÉS.

MM.	Pautret, légumes	10 points.
	Andrieux, »	3 »
	Cornet, »	4 »
	Modaine, »	3 »
	Degagny, »	10 »
	Pautret, fleurs	10 »

INDUSTRIE.

MM.	Cressent, caisses	2 »
	Lecat, vases et rateaux	4 »

LARUELLE père.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE DES BULLETINS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

par M. EDOUARD CROIZÉ.

Mesdames, Messieurs,

Les fleurs ont de tout temps fait partie de nos cérémonies gaies ou tristes, aujourd'hui elles entrent dans nos appartements et la mode a créé pour elles ces merveilleux porte bouquets que la cristallerie et la céramique inventent chaque jour, de là également le devoir de les montrer dans toute leur beauté puisque le cadre dans lequel elles vivaient n'est plus le même.

Madame Lacoin, née de Vilmorin, vient à notre aide (*Journal de la Société Nationale d'Horticulture de France, février* 1888) en nous donnant quelques conseils autorisés sur la formation d'un bouquet artistique. J'engage fortement mes collègues à demander ce numéro à notre bibliothécaire, sa lecture en sera doublement attrayante, car ils y rencontreront un article sur

la maladie du Pelargonium appelée pourriture et sur son traîtement dû à la plume d'un de nos anciens collègues dont les bulletins ont plus d'une fois inséré des articles pleins de tact et de savoir et que nous serions heureux de retrouver parmi nous. J'ai nommé M. Fernand Lequet, l'habile horticulteur de notre ville.

M. Charles Baltet, (*Bulletin de la Société de la Côte d'Or, février* 1888), traite du surgreffage des végétaux.

Parmi les cultures spéciales que signalent les divers bulletins le choix est facile, c'est ainsi que le *Jardinier Suisse, avril* 1888), s'occupe des oreilles d'ours. M. F. Morin (*Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir, février* 1888), traite de de la culture des Tritomes. M. Lambin, (*Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons, février* 1888), fait un rapport sur la valeur des légumes nouveaux cultivés dans le jardin de la Société. M. Carlier (*Bulletin du cercle horticole du Nord, février* 1888), donne le résultat d'une conférence sur la culture forcée de l'asperge et du chou marin.

Le Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe, 1er trimestre 1888, est consacré tout entier à une remarquable étude du rosier et à la culture de l'amateur. M. Pineau, l'auteur, va du sol à la plantation, passe en revue les différents modes de multiplication : bouture, greffe, semis, arrive aux tailles variées suivant l'espèce, consacre même un chapitre à la culture forcée et enfin termine par la nomenclature des ennemis du rosier et les moyens employés pour les paralyser.

Nous retrouvons les excellents conseils de notre professeur M. Raquet et du jardinier chef de la ville d'Amiens, M. Laruelle, dans la floraison avancée du chrysantème, publié par le *Bulletin de la Société Nantaise d'Horticulture*, (*4e trimestre* 1888). Dans le même numéro, M. Gordé donne un compte-rendu du congrès horticole tenu à Paris. A la troisiéme question : dans quelle mesure et quel sens conviendrait-il de développer l'enseignement de l'horticulture dans les écoles primaires supérieures et dans les écoles d'agriculture en était jointe une autre qui lui est connexe et est ainsi libellée : De l'importance et des avantages de l'enseignement horticole en France ; étude des meilleurs moyens à employer pour en opérer rapidement

la diffusion. Ces deux questions ont été traitées par les professeurs d'horticulture de Soissons et de Clermont.

M. Lambin a rappelé avec orgueil que quatre sociétés d'horticulture dans l'Oise ont donné la mesure de ce que l'on pouvait faire pour l'enseignement et que les dames elles-mêmes connaissent les meilleurs espèces de roses, poires, cerises, prunes, etc.

M. Bazin réclame le concours des instituteurs qui suivant les cours des professeurs spécialistes avec leurs élèves seraient capables de leur communiquer l'enseignement horticole. La Belgique possède deux écoles d'horticulture et ne dépense annuellement que 10.000 fr. pour cet enseignement. Un certain nombre de professeurs spéciaux sortant d'une des grandes écoles sont chargés de faire des conférences publiques. Chaque conférencier fait dans une localité une série de leçons qui permet aux auditeurs qui s'y intéressent, de subir un examen à la suite duquel il est délivré des brevets de capacité. 2.000 personnes sont en ce moment titulaires de certificats de ce genre.

En Angleterre (*Revue horticole* 16 *mars* 1888), M. Loadstone va créer dans sa propriété de Llanelly, un institut horticole pour jeunes filles ; il existe déjà en Allemagne de semblables écoles, surtout pour ce qui concerne la confection des bouquets.

Cet entraînement vers l'éducation horticole n'est pas inutile, c'est ainsi que M. Louis Hast (*annales de la Société horticole de l'Aube, février* 1888), s'empare des chiffres pris en 1878 dans la statistique forestière de Nancy, desquels il résulte : que la futaie résineuse a rapporté par hectare 158 fr. 93, tandis que la futaie feuillue n'a produit que 40 fr. 34 et le taillis simple 13 fr. 45, aussi conseille-t-il de planter des forêts résineuses.

Dans la nomenclature des ouvrages qui traitent de ces plantations, M. Louis Hast a omis la brochure *l'Arbre vert en Picardie*, d'un de nos collègues, M. Decrept de Poix, conseiller d'arrondissement. M. Decrept a consigné dans cette brochure le fruit des travaux qu'il a fait exécuter sur les côteaux crayeux de Poix lesquels d'arides qu'ils étaient, sont devenus un but de promenade très fréquentée des habitants et des touristes. Son

exemple a été imité et grâce à ses conseile, bien des déboires ont été évités. La plantation de M. Digeon, ancien notaire, dans la commune de Breilly, est des plus importantes parmi les nouvelles créations.

Des forêts résineuses à la plantation sur les routes, il n'y a qu'un pas ; franchissons-le avec M. Victor Didier, de Nancy (*Revue horticole*, 16 *mars* 1888), qui démontre avec preuves à l'appui, l'inanité de la principale objection faite : que le remboursement des frais de surveillance et de récolte des plantations fruitières des routes serait imparfaitement assuré par la certitude de la production, les départements de Seine-et-Marne, Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse, après des expériences couronnées de succès viennent de donner à ces plantations une grande extension variant les espèces suivant la région.

M. Dubarle (*Société d'Horticulture de Reims, avril* 1888), signale les dégâts occasionnés par l'hiver 1887-1888 principalement dans les rosiers du genre thé et les lauriers.

Le *Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure - et - Loire, janvier* 1888), nous met en garde contre la taille d'hiver des arbres avant la chûte des feuilles ; par ce procédé on n'obtient que de mauvaises pousses et des fleurs avortées. M. F. Morin, même bulletin, nous signale la floraison d'un agave américana à Chartres.

Le proverbe « l'union fait la force, » trouve son application dans la formation de la société de Vitry-sur-Seine, laquelle créée le 23 septembre 1886, voit progressivement s'élever le nombre de ses membres, ce qui lui permet d'avoir un bulletin, où après l'historique de Vitry on lit quelques articles spéciaux dûs à ses membres. Le budget lui-même est instructif, car malgré les frais inhérents à tout début de société et avec une cotisation de 5 fr. l'actif reste à 1.029 fr. un an après sa fondation. Je me hâte d'annoncer qu'une exposition a été votée pour cette année.

Les amateurs de poires se joindront à la *Société d'Horticulture du Rhône*, (*février* 1888), pour donner un regret à la mémoire de M. Xavier Grégoire de Jodoigne, auquel on doit les diverses variétés Hélène Grégoire, Madame Grégoire, nouvelle Fulvie, Sœur Grégoire, etc.

Voulez-vous préserver vos pois des atteintes des mulots, M. Pecquet (*Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis, mars* 1888), vous en indique le moyen, il suffit de faire dissoudre du sulfate de cuivre dans la proportion de 50 grammes pour deux litres d'eau, on fait tremper les pois pendant 5 à 6 heures et l'on sème aussitôt après.

Le *Bulletin d'horticulture de Châlons-sur-Saône*, (*mars* 1888), préconise le goudron contre les courtillières.

La *Revue horticole*, (*16 mars* 1888), donne un nouveau mode d'emploi par les fleuristes parisiens des fleurs de jacinthes. Ils détachent chaque fleur de jacinthe, la montent avec un laiton et réunissent par la base un certain nombre de ces fils ainsi garnis. Quelques-uns accompagnent chacun de ces fleurons d'un ramule d'Adiantum ce qui est tout à fait gracieux le tissu épais des fleurs de jacinthes leur permet lorsqu'elles sont détachées de leur hampe de rester fraîches pendant plusieurs jours. Ne pourrait-on en faire autant du bégonia auquel notre vice-président lançait cette boutade : « Il refuse d'entrer dans la composition d'un bouquet, pardonnez-lui Mesdames il promet de se corriger » ? A cette même séance où le bégonia s'attirait cette apostrophe, notre Société possédait un aimable conférencier qui avait bien voulu venir de Lille pour nous donner une causerie sur le crucifère.

Le *Journal de la Société Régionale d'Horticulture du Nord de la France, mars* 1888, reproduit une autre causerie de M. Ch. de Franciosi, intitulée, variations sur bouquets. Je ne doute pas que cet article où règne l'esprit gaulois de nos pères ne soit aussi goûté et aussi franchement applaudi que ne l'a été le conférencier lui-même.

La plupart des sociétés correspondantes dans les bulletins du 1er trimestre donnent la liste de leurs membres, l'état de leur situation financière et quelquefois passent en revue les divers travaux de l'année. Je me suis arrêté longuement sur ces bulletins et deux questions par lesquelles je terminerai sont venues en même temps m'obséder.

1° Pourquoi lorsque les monuments de notre ville tels que les hopitaux, le musée de Picardie, etc., offrent aux regards de leurs visiteurs les noms de leurs bienfaiteurs inscrits sur des

tables de marbre, notre Société reconnue comme établissement d'utilité publique, n'offrirait-elle pas à ses lecteurs, le nom de ses généreux donateurs en avant de la liste des membres de la Société ?

2° Pourquoi notre Société qui compte 48 ans d'existence, ne constituerait-elle pas comme la Société nationale d'horticulture de France des membres et des dames patronnesses à vie, au moyen d'une cotisation une fois payée ?

Notre Président dont la vigilance est toujours en éveil a peut-être déjà étudié cette question, mais il s'est sans doute arrêté, dans la crainte que chacun veuille verser cette cotisation anticipée.

LES ENGRAIS PHOSPHATÉS DANS LE JARDINAGE

I. — Leur importance.
II. — Leurs principales formes et quantités.
III. — Applications :

1° Aux légumes ;
2° Aux fleurs ;
3° Aux arbres fruitiers.

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous voudrions vulgariser, dans le jardinage, l'emploi des engrais industriels.

Nous croyons qu'il y a là à réaliser dans la culture intensive des jardins un progrès sérieux.

Déjà dans la culture des champs ces engrais pour la production de certaines plantes, sont considérés comme les auxiliaires obligés du fumier.

Ne parlez pas aux cultivateurs des environs d'Albert de se passer d'engrais de commerce, — du nitrate et du phosphate dans la culture de la betterave à sucre on vous répondra que, pour cette plante le fumier est bon, mais qu'il ne suffit pas. « Pour la betterave, du fien ch'est boin, mais cha n'suffit point ».

Et pourtant le cultivateur est un producteur de fumier, et le jardinier n'est qu'un simple consommateur.

Cette simple observation doit nous faire comprendre qu'un grand avenir est réservé aux engrais industriels dans la culture des jardins.

Mais il y a d'autres raisons : il y en a deux surtout que je veux soumettre à votre appréciation.

La première va vous étonner ; c'est qu'en réalité, et quoique vous en pensiez, le fumier est un engrais incomplet, car sa composition varie très peu, alors qu'un bon engrais doit avoir une composition qui varie avec les exigences de la plante à faire pousser et la nature du sol à engraisser.

Si vous n'employez que le fumier, vous avez par là la prétention de donner toujours une même nourriture à des êtres qui ont des besoins variés.

Avec le nitrate dont nous avons parlé autrefois et avec les phosphates dont nous voulons vous entretenir aujourd'hui, le plat pourra être accommodé au goût du convive.

Mais, de plus, est-ce que vous ne savez pas que le fumier devient de plus en plus rare, qu'il coûte plus cher qu'autrefois ?

C'est le contraire pour les engrais de commerce ; ces engrais coûtent moins qu'autrefois.

Depuis dix ans ils ont baissé de quarante pour cent.

Et cela grâce à certaines découvertes, à de nouveaux gisements de phosphates, comme ceux de la Somme, et à de grandes améliorations réalisées dans les procédés de fabrication.

Le plan que nous nous sommes tracé pour cet entretien, est assez simple ; il comportera surtout des développements pratiques, et ce sera là son principal mérite.

Successivement à cet effet nous allons essayer de faire ressortir l'importance des engrais phosphatés, leurs principales formes, les quantités à employer et les effets produits sur les principales cultures du jardin :

Sur les légumes,

Sur les fleurs,

Et sur les arbres fruitiers, sur les arbres à cidre surtout.

I. — Importance des engrais phosphatés.

I. — LE PHOSPHORE FAIT PARTIE DE TOUTES LES PLANTES, DES GRAINES SURTOUT. — Il n'existe pas une plante, pas même une partie de la plante qui ne contienne une certaine quantité de phosphore, ou si vous aimez mieux, de phosphore combiné avec une certaine quantité d'oxygène ; ce qu'on trouve dans la plante c'est de l'acide phosphorique (PhO^5) comme disent les chimistes ; c'est-à-dire un équivalent de phosphore ou 31 de phosphore, et cinq équivalents ou 40 d'oxygène.

Et, règle générale, cet acide phosphorique est d'autant plus abondant que l'organe de la plante est plus nourrissant.

C'est ainsi que les pailles n'ont, en général, que 2 pour 1,000 d'acide phosphorique alors que les graines en ont dix, pour 1,000, ou cinq fois plus.

Les betteraves et les carottes nous donnent des racines qui dosent en moyenne 1 pour 1,000 d'acide phosphorique.

Ajoutons qu'en général, pour résumer ce que nous venons de dire, l'acide phosphorique est la moitié de l'azote dans une plante.

De suite, tirons en la conséquence que dans les engrais l'acide phosphorique devra être à l'azote comme 1 est à 2.

II. — LA TERRE CONTIENT FORT PEU D'ACIDE PHOSPHORIQUE : UN POUR MILLE, RAREMENT PLUS. — La plante contient de l'acide phosphorique ; de un à dix pour mille ; et, d'un autre côté, la terre n'en contient guère que un pour mille.

Et encore une grande partie de cet acide phosphorique, est-il dans le sol, sous une forme inassimilable pour la plante, car il n'est pas soluble.

De là l'utilité d'en donner aux plantes sous forme d'engrais.

L'azote, lui, fait les plantes grandes, fortes, volumineuses ; en un mot il fait la quantité ; l'acide phosphorique, au contraire, fait la plante bonne ; il donne plus de sucre à la betterave, plus de fécule à la pomme de terre, plus de raideur aux tiges de plantes.

Mais pour que les plantes soient rendues meilleures par l'emploi des engrais phosphatés, il faut que ces engrais soient employés sous une forme et dans des proportions convenables.

II. — Les deux principaux engrais phosphatés, et quantités.

I. — Les phosphates et les superphosphates d'acide phosphorique se donnent aux plantes sous deux formes principales : à l'état de *phosphate naturel*, et de *superphosphate ou de phosphate acide.*

Les phosphates ne sont pas solubles dans l'eau ; les autres, au contraire, le sont, et pour cette raison, agissent plus activement.

Comment arrive-t-on à distinguer un phosphate d'un carbonate.

Et, comment ensuite peut-on distinguer un superphosphate d'un phosphate ordinaire ou naturel.

A cette question nous allons répondre par deux ou trois expériences simples et faciles.

Sans les décrire ici, contentons nous de dire que pour faire la première expérience il faut de l'acide azotique et du sous-nitrate de Bismuth.

Et pour la seconde il faut de la magnésie et de l'ammoniaque.

II. — Quantité d'acide phosphorique a employer par are ou par pot de fleur d'un litre. — Dans le jardinage, il faut de fortes fumures, deux cents kilogs d'azote et cent kilogs d'acide phosphorique de l'are.

Et, comme les superphosphates titrent de dix à quinze d'acide phosphorique, il faut donc employer pour donner un kilog. d'acide phosphorique, environ de huit à dix kilogs de phosphate par are, c'est-à-dire par carré de dix mètres sur dix mètres ou cent mètres superficiels.

Pour un mètre carré, ce serait cent fois moins, ou seulement cent grammes.

Un pot d'un décimètre cube n'exigera qu'un gramme seulement, ou le poids d'un centime.

Retenons un gramme par décimètre carré, cent grammes par mètre carré et dix kilogrammes de l'are.

Demandons nous enfin, pour aborder la partie la plus pratique de notre entretien, — quelles sont les plantes qui s'accomodent le mieux de l'emploi des engrais phosphatés, quels en seront les effets.

III. — Application des engrais phosphatés aux principales plantes de jardin.

I. — Aux légumes. — Les légumes nous donnent des aliments riches ; et beaucoup, de plus, nous donnent des rendements considérables, comme les plantes racines.

Quelques-uns sont particulièrement riches en matières hydro-carbonées, en matières sucrées même, et le grand auxiliaire de l'azote dans le développement des matières hydro-carbonées, c'est l'acide phosphorique.

Ceci dit, voici les légumes qui s'accomodent le mieux de l'acide phosphorique.

1° *Donner aux carottes* par planche d'un are, assez de phosphate pour que la terre reçoive un kilogramme d'acide phosphorique.

Et comme les phosphates dosent en général 15 à 16 0/0 d'acide phosphorique ou le sixième du poids total, il faudra donner par planche de carotte d'un are, six à sept kilogrammes de superphosphate de chaux.

Et pour une planche de vingt mètres carrés on emploiera un kilogramme contre deux kilogrammes de nitrate.

2° *Par pied de melon.* — Le melon contient beaucoup de sucre, s'il est bon.

Or, évidemment cette richesse en sucre dépend de la variété, du soleil, et, de plus, du sol.

Appliquons du phosphate et le melon deviendra plus sucré, il mûrira plus régulièrement. C'est ce qui a été fait à Chaulnes, par l'excellent jardinier du château.

Combien faut-il de phosphate par pied, ou mieux par mètre carré portant deux à trois pieds.

Il n'est pas difficile de répondre à cette question. Pour donner cent kilogrammes d'acide phosphorique il faut employer six cents de phosphate, soit six kilogrammes par are ou soixante grammes, deux onces, par mètre carré.

En d'autres termes, il faut vingt grammes par pied de melon.

3° Dans la *Culture* des pois, avides de potasse comme toutes les plantes de la famille des légumineuses on remplacera l'engrais azoté par l'engrais potassique.

Par exemple, par are, on mettra six kilogrammes de superphosphate et un kilogramme de chlorure de potassium.

II. — Les fleurs. — Les phosphates seront employés dans la culture des plantes ornementales afin de donner plus de raideur à la tige, comme les cannas et les begonias tubereux.

Le phosphate facilite la sécrétion de toutes les matières hydro-carbonées en général et en particulier du sucre ($C^{12}H^{11}O^{11}$) et de la cellulose ($C^{12}H^{10}O^{10}$).

Dans une année humide et sombre, les plantes manquent de raideur ; il y a comme de la verse : l'emploi des engrais phosphatés en est le remède.

Et ici encore on doit les essayer à la dose de 600 kilogrammes de l'hectare, de 6 kilogrammes de l'are, ou de soixante grammes du mètre carré, et par pot de fleur de deux litres, un ou deux grammes au plus.

III. — Les arbres fruitiers et les engrais phosphatés. — L'emploi des phosphates dans la culture des arbres fruitiers, me paraît avec le temps, devoir prendre un grand développement ; car le phosphate c'est la fertilité de l'arbre augmentée, et la qualité du fruit améliorée sérieusement, surtout en sol argileux ou tourbeux.

1° *La vigne.* — Le phosphate sera employé à la dose de cinquante grammes par pied planté à la distance de cinquante à soixante dix centimètres.

Répandre le phosphate à l'automne ou au printemps et donner un coup de fourche.

L'addition au phosphate de 50 grammes de nitrate et de 25 grammes de chlorure de potassium, produira le plus grand bien.

En résumé. Pour la vigne, il faut, par pied et par an, en sol pauvre argileux ou tourbeux :

1° Cent grammes de phosphate de chaux ;	100
2° Cinquante grammes de nitrate de soude ;	50
3° Vingt cinq grammes de chlorure de potassium ;	25
Total.	175

En nombre rond 200 grammes de phosphate ou mieux encore de superphosphate.

2° *Poiriers et pommiers à haute tige.* — Naturellement la dose doit varier avec l'état de fertilité du sol et de développement de l'arbre. Mais, en moyenne, une dose de 200 grammes du mé-

lange ci-dessus par mètre carré est suffisante, soit un kilogramme par cinq mètres.

La surface occupée par les racines qu'on ne voit pas est approximative, déterminée par l'étendue des branches qu'on voit.

Un arbre dont la tête aurait quatre mètres de diamètre, soit environ douze mètres de superficie, exigerait environ deux kilogrammes.

C'est surtout dans la culture des fruits à cidre, et des pommes d'hiver de longue garde, que nous voudrions voir faire des choix sérieux.

Les premiers donneraient un jus plus dense, c'est-à-dire plus sucré, et les secondes seraient certainement d'une conservation plus facile.

Beaucoup de membres zélés de notre Société voudront s'engager dans cette nouvelle voie ; nous leur assurons le succès, et nous sommes complètement à leurs ordres pour des renseignements plus complets.

RAQUET.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT

Notice sur les Jus de Tabac.

MODE D'EMPLOI

I. — En Horticulture.

Les jus provenant du lavage et de la macération des tabacs sont utilisés avec succès pour la destruction des insectes nuisibles aux végétaux. L'emploi peut en être fait soit par *arrosages* directs, soit sous forme de *fumigations*.

Arrosages. — On arrose les plantes avec des jus très faibles, marquant de 1/2 à 1 degré Beaumé au maximum. Ainsi, le jus à 12° 1/2, que les manufactures livrent le plus souvent, doit être étendu de 15 à 20 fois son volume d'eau. Il est recommandé de procéder aux arrosages de préférence dans la soirée et non pendant la forte chaleur du jour, et de laver les plantes le lendemain matin par un arrosage à l'eau pure.

Fumigations. — Pour ce procédé, qui est applicable seulement *dans les serres*, on fait usage de jus concentrés. On en projette une certaine quantité sur des briques ou mieux sur des plaques de fonte ou de fer préalablement chauffées à une forte température. Il se produit immédiatement dans la serre une épaisse fumée à laquelle les insectes sont extrêmement sensibles.

II. — Traitement de certaines maladies des bestiaux.

Les jus de tabacs sont également employés avec non moins de succès pour le traitement de certaines maladies des bestiaux et notamment des bestiaux de la race ovine ; ils sont surtout d'une grande efficacité pour détruire les poux, les puces et les acares des différentes gales, et en général pour combattre toutes les maladies parasitaires de la peau. On se sert à cet effet de jus à 5 degrés environ qu'on administre en lotions réduites chaque fois à de petites surfaces. Il est prudent, à cause des dangers d'empoisonnement, de ne pas employer les jus sous forme de bains généraux ; il est recommandé également de surseoir à leur emploi quand la peau présente des plaies ou des érosions.

CONDITIONS DE VENTE.

PRIX

Les jus de tabacs sont livrés aux particuliers soit à l'état pur, soit dénaturés au moyen du goudron de bois de Norvège ; les deux espèces peuvent être indifféremment employées pour tous les usages.

Les prix en sont fixés ainsi qu'il suit :

	JUS PURS.	JUS GOUDRONNÉS.
Jus marquant 5 degrés à l'aréomètre Beaumé, le litre . .	0 f. 20	0 f. 15
—— 10 degrés à ——	0 40	0 30
—— 12 degrés 1/2 ——	0 50	0 375
—— 15 degrés à ——	0 60	0 45

c'est-à-dire à raison de 4 ou 3 centimes par litre et par degré, suivant qu'il s'agit de jus purs ou de jus dénaturés.

Les jus faibles doivent être employés de suite. Les jus marquant 12 degrés ou davantage sont seuls susceptibles de se conserver indéfiniment, à condition d'être renfermés dans des récipients bien bouchés.

CONDITIONS DE LIVRAISON PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE LA RÉGIE.

On peut se procurer des jus, soit directement dans les manufactures de tabacs, soit par l'intermédiaire des entrepôts de tabacs fabriqués.

Les jus *purs* sont délivrés aux pharmaciens, droguistes, horticulteurs, éleveurs de bestiaux, etc., sur la simple constatation de leur identité.

Quant aux jus *dénaturés*, ils sont délivrés sans formalité aucune à toute personne qui en fait la demande : toutefois les demandes de cette espèce de jus ne sont reçues qu'autant qu'elles correspondent à une perception de 3 fr. 75 cent. au moins (ce qui représente, par exemple, un achat de 10 litres à 12° 1/2).

Les récipients destinés à contenir les jus doivent être fournis par l'acheteur.

I. — LIVRAISON PAR LA MANUFACTURE DE TABACS.

Toute personne qui voudra prendre livraison de jus *dans une manufacture* se présentera avec son récipient et formulera sa demande en indiquant le degré de concentration des jus qu'elle désire acheter ; il lui sera remis un bulletin à l'adresse du Receveur principal des contributions indirectes de la localité, qui percevra le prix de la quantité de jus inscrite sur cetie pièce et en délivrera un récipissé, sur la présentation duquel les jus seront livrés par la manufacture.

Les récipients seront enlevés aussitôtaprès avoir été remplis ; l'enlèvement s'effectuera par les soins et à la charge de l'acheteur.

II. — LIVRAISONS PAR L'INTERMÉDIAIRE DES ENTREPOTS DE TABACS FABRIQUÉS.

Il n'est pas établi d'approvisionnements de jus dans les entrepôts de tabacs fabriqués. Ces établissements servent

simplement d'intermédiaire entre la manufacture et l'acheteur. Celui-ci remet sa demande à l'entreposeur et adresse *franco* à la manufacture qui lui est désignée les récipients destinés à renfermer les matières. L'entreposeur, de son côté, transmet la demande à la manufacture, reçoit les jus et les remet au destinataire contre payement de leur valeur et remboursement des frais de transport de la manufacture à l'entrepôt.

Afin d'éviter tout risque d'altération en cours de transport et pour réduire les frais d'envoi qui sont à la charge de l'acheteur, on ne délivre par l'intermédiaire des entrepôts que des jus d'une densité fixée uniformément à 12° 1/2.

Dépositaires de jus goudronnés pour la vente au détail.

Le commerce de détail des jus *dénaturés* est absolument libre. Des dépôts de cette espèce de jus peuvent être établis, à leurs risques et périls, auprès des syndicats agricoles, chez les horticulteurs, éleveurs de bestiaux, pharmaciens, épiciers, et, en général, chez toute personne qui désirerait en faire commerce. Ainsi mis à la portée immédiate du public qui en fait usage, ils pourront être achetés sans perte de temps et par quantités en rapport avec les besoins de chacun.

Désignation des localités où il existe des manufactures de tabacs et des entrepôts de tabacs fabriqués.

Les manufactures de tabacs où l'on peut se procurer directement des jus sont situées à :

Bordeaux. — Châteauroux. — Dieppe. — Dijon. — Le Havre. — Lille. — Lyon. — Le Mans. — Marseille. — Morlaix. — Nancy. — Nantes. — Nice. — Orléans. (1) — Paris (Gros-Caillou). — Riom. — Tonneins. — Toulouse.

Les entrepôts de tabacs fabriqués, par l'intermédiaire desquels on peut se procurer des jus à 12° 1/2 purs ou dénaturés, ont leur siège *dans tous les chefs-lieux d'arrondissement*, (2) ainsi qu'à Bourgoin, Cusset, Honfleur et Souillac.

(1) Les manufactures de Lyon et d'Orléans ne produisent que des jus marquant au plus 5 à 6 degrés. Les habitants de ces villes ou de leurs environs qui désireraient obtenir des jus plus concentrés devront s'adresser à l'entrepôt de tabacs fabriqués qui leur servira d'intermédiaire auprès d'une autre manufacture.

(2) Par exception, il n'existe pas d'entrepôt à Castelsarrasin, Céret Gannat, Gourdon, La Palisse, La Tour-du-Pin, Lombez, Marmande, Marvejols, Murat, Pont-l'Évêque, Saint-Pons et Saint-Yrieix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 1888

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS.

A l'ouverture de la séance M. le président prend la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Depuis le commencement de l'année, j'ai à chaque séance » le pénible devoir de vous rappeler la perte d'un collègue ; » aujourd'hui encore nous avons à déplorer celle d'un fidèle » et dévoué ami, M. Lamarre, et je ne puis mieux exprimer » vos sentiments à son égard qu'en affirmant qu'il emporte » avec lui tous vos regrets. »

L'assemblée accueille ces paroles par d'unanimes marques d'approbations.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le président propose l'admission de sept dames patronnesses et de 27 membres titulaires nouveaux dont les noms suivent :

1° *Dames Patronnesses :*

Mmes BORDIER, place de l'Hôtel-de-Ville,
présentée par MM. Richer et Decaix-Matifas.

DELAHAYE, place au Feurre, 14,

LEGRAND-BINET, commerçante, rue St-Germain, 10,
toutes deux présentées par MM. Laruelle père et Binet-Gaillot.

FERTELLE, industrielle, rue de la Citadelle, 1,
présentée par MM. Bagnard et Lefebvre Adolphe.

MENTION, DÉSIRÉE, boulevard Beauvais, 56,
présentée par MM. Catelain et Leroy.

PILLOT, place Montplaisir, 17,
présentée par MM. Decaix-Matifas et Leroy.

Mlle SELLIER, propriétaire, à Corbie,
présentée par Mmes Gaffet-Lerouge et Lebrun.

2° Membres titulaires :

MM. Bordier, notaire, place de l'Hôtel-de-Ville,
présenté par MM. Richer et Decaix-Matifas.

Marchand, Désiré, commis de direction des postes et télégraphes, rue de l'Abbaye-St-Roch, 28,
présenté par MM. Decaix-Leroy et Eugène Decaix.

Pourchez, Jules, propriétaire, route de Paris, 278.
présenté par MM. Buignet et Blangy.

Guilbert, Louis, propriétaire, rue de la Salle-d'Asile, 36.

Prévost-Boulogne, négociant, place Gambetta,
tous deux présentés par MM. Buignet et Périmony.

Briaux, Victor, tonnelier, rue Delambre, 39,
présenté par MM. Laruelle père et Brieux.

Choque, Albert, jardinier chez M. Vacher (Usine du Gaz Européen),
présenté par MM. Buignet et Laruelle.

Jules Dehesdin, propriétaire, membre de la Chambre de commerce, boulevard St-Michel, 38,
présenté par MM. Paillat et Rivière père.

Pecquet, propriétaire, conseiller d'arrondissement, à Monsures par Conty,
présenté par MM. Rivière père et Alcide Rivière.

Vacher, directeur de l'usine à gaz européenne, quai de la Somme,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Laruelle.

Laigle Louis, propriétaire, impasse des Stes-Maries, 12,
présenté par MM. Virgile Brandicourt et Telle.

Debry-Dubois, négociant, rue Henri IV, 13,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Catelain.

Legrand, Désiré, mécanicien-sondeur, chaussée Périgord à Saint-Acheul-lès-Amiens,
présenté par MM. Modaine et Telle.

Rothberg Ad., horticulteur-pépiniériste, à Gennevilliers (Seine),
présenté par MM. Laruelle père et fils.

Villeman, jardinier chez M. Comte, à Albert,
présenté par MM. Tellier et Ancelle.

Langlet, Arthur, entrepreneur de serrurerie, place Montplaisir, 5,
présenté par MM. Binet-Gaillot et Laruelle,

Desenlis, David, propriétaire, rue Desenlis (faub. Noyon),
Boucher, Auguste, comptable, rue de la Morlière, 30,
tous deux présentés par MM. Hubert-Bourgeois et Decaix-Matifas.

Claudet, commandant la gendarmerie de la Somme, rue des Jacobins,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Laruelle.

Michaux, Jules, jardinier chez M. Dufrien à Franleu par Valines,
présenté par MM. Raquet et Corroyer.

Dufrénoy-Dive, cafetier, rue Porte-Paris, 49,
présenté par MM. Brieux et Mille fils.

Pivron, Auguste, rentier à Belloy-sur-Somme,
présenté par MM. David et Fagard.

Godin, pharmacien, rue de Noyon, 51,
présenté par MM. Buignet et Périmony.

Pajot, ancien pharmacien, rue des Lilliers à Abbeville,
présenté par MM. Richer et Leroy.

Gourguechon-Guilbert, marchand épicier, rue de la Hotoie, 46,
présenté par MM. Benoist-Galet et Corroyer.

Paradis, irénée, jardinier chez M. Fossé rue Cozette, 8,
présenté par MM. Fagard et Allou Odille.

Step-David, boucher, rue de Noyon,
présenté par MM. Boucher-Dion et Buignet.

Ces membres sont admis.

M. le président informe ses collègues qu'ils peuvent s'adresser à M. le trésorier pour toucher l'intérêt pour 1888 des bons de cent francs émis par la société pour l'édification de la tente.

Il fait part de lettres reçues de plusieurs lauréats, s'excusant de ne pouvoir assister à la séance.

Il annonce qu'il lui est parvenu plusieurs demandes d'emploi de jardiniers et qu'il se tient constamment à la disposition des personnes qui en auraient besoin.

Il dépose sur le bureau :

1° L'avis de la vente d'un nouvel ouvrage de botanique intitulé « *la nouvelle Flore* », par Gaston Bonnier et Georges Layens.

2° Une note sur la 12me exposition internationale de Gand, par Ch. Joly.

3° L'annonce de la création de la société anonyme l'*horticulture internationale* à Bruxelles.

4° L'exposé d'un nouveau procédé antiparasite et fertilisant pour la destruction des insectes et le chaulage des grains.

5° Un exemplaire de la météorologie et prévision du temps par M. F. Canu.

6° Les programmes d'expositions de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret, tenue à Orléans du 13 au 18 Juin 1888 ;

7° De la Société d'horticulture de St-Germain-en-Laye, le 26 Août 1888 ;

8° De la Société d'horticulture de la Haute-Garonne à Toulouse, le 27 septembre prochain.

9° Enfin, de plusieurs journaux agricoles, d'annonces et catalogues.

M. Mille fils donne ensuite la lecture d'un rapport sur les décisions de la commission permanente chargée d'apprécier les produits présentés à la dernière séance.

M. le président le félicite de son travail et l'assemblée en adopte les conclusions.

M. Michel Florin fait ensuite un compte-rendu de l'exposition florale et maraîchère, et M. Croizé fait le résumé de la partie industrielle.

M. le président remercie ces deux membres de leur travail si complet et si intéressant et il ose espérer, dit il, que ses collègues ne leur ménageront pas leurs applaudissements.

M. le Président, avant la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition prononce une allocution, dont le fond consiste en remerciements adressés aux exposants, que les obstacles suscités par l'inclémence de la température, n'ont pas empêchés d'apporter leurs produits et aux généreux donateurs qui ont bien voulu augmenter le nombre des médailles.

En même temps, M. le Président offre, au nom de la Société,

un objet d'art à M. Laruelle, en reconnaissance de la part active, prise par ce collègue, à l'organisation de l'Exposition.

Les applaudissements les plus chaleureux accueillent l'allocution de M. le Président.

M. Alphonse Lefebvre, secrétaire-général adjoint, donne alors lecture du palmarès, et les lauréats viennent recevoir leurs prix au milieu des acclamations répétées de l'assistance.

M. le Président remercie Mme Gaffet-Lerouge et M. Croizé des magnifiques bouquets qu'ils ont généreusement offerts pour être mis en loterie entre les dames patronnesses présentes à la séance. Il remercie aussi M. Choque, qui a offert deux lots de légumes.

Il est constaté la présence de 137 membres.

La loterie ordinaire clot la séance.

Le secrétaire-général,
CATELAIN.

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT

« Messieurs,

» Les comptes-rendus que vous venez d'entendre sont trop complets pour qu'il soit besoin de vous en entretenir plus longtemps. L'exposition que nous venons de terminer a complètement réussi. Cependant eu égard aux circonstances dans lesquelles elle a été entreprise, étant données les difficultés suscitées par notre climat de plus en plus variable, je considère comme un devoir de remercier les vaillants exposants qui y ont pris part. Sans doute les obstacles étaient sérieux et plus d'un parmi vous a pu éprouver quelque déception, mais je rappellerai aux découragés que chaque profession entraîne toujours avec elle quelques soucis. Sont-ils plus heureux ces marins qui luttent contre les éléments sur un fragile esquif ? ont-ils le travail plus aisé, ces cultivateurs qui combattent ouvertement cette même température qui leur est si souvent contraire ?

Messieurs les exposants ont triomphé de toutes les entraves, et c'est à eux que la société doit d'avoir fait une seconde et décisive épreuve de sa tente d'exposition. Oui, Messieurs,

aujourd'hui, nous savons que notre société peut présenter au public des expositions importantes, elle l'a prouvé le 15 octobre une première fois, elle l'a de nouveau démontré la semaine dernière ; ces deux tentatives nous donnent la certitude que la grande assise horticole de 1890 qui approche avec le concours régional, ne sera pas au-dessus de nos forces. Elles prouvent en outre que désormais, notre tente malgré sa surface de mille mètres sera certainement trop petite ; je puis même ajouter que j'en ai l'entière certitude, car déjà plusieurs d'entre vous se préparent à cette fête horticole de 1890 et me demandent des emplacements considérables.

Réjouissons-nous, Messieurs, de ce résultat : notre société en bénéficiera d'abord par l'extension qu'elle prend de plus en plus et nos horticulteurs aussi, qui verront leurs affaires prospérer.

Notre satisfaction ne doit pas faire oublier de témoigner notre reconnaissance à ceux qui ont contribué à l'éclat de notre exposition.

Je m'empresse de citer en première ligne les personnes généreuses qui sont venues augmenter le nombre de nos récompenses :

M. le Ministre de l'Agriculture.

M. le Ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes.

M. le Ministre du Commerce.

M. Goblet, ministre des affaires étrangères et député de la Somme.

La ville d'Amiens :

MM. Frédéric Petit, sénateur, maire d'Amiens,
Magniez, sénateur.
Legrand du Meillard, conseiller général.
Feuilloy, maire de Senarpont, id.
Lucien Fournier, id.
Sydenham, maire de Doullens, id.
Rousseau, conseiller d'arrondissement.
Catelain, adjoint au maire d'Amiens, secrétaire général de la Société d'horticulture.
Léon Asselin, conseiller municipal.

L'Abeille (la comp. d'assurance).
La Société de Gymnastique l'Amiénoise.
La Société des Amis des Arts.
La Sociéte d'Apiculture de la Somme.
La Société Industrielle.
La Société Linnéenne du Nord de la France.
La Société de Gymnastique la Picarde.
Le Sport Nautique.
Le Tir de Picardie.
La Société mixte de Tir du 12e régiment territorial.
La Société du Tir Amiénois.
Le Cercle de l'Industrie.
M. Eugène Decaix.
Un Anonyme.

Je remercie également M. Eugène Gallet qui nous a si gracieusement prêté ses magnifiques Rhododendrons.

Je m'empresse de complimenter nos commissaires de l'exquise courtoisie avec laquelle ils faisaient les honneurs de la tente.

Enfin nous devons témoigner notre entière gratitude à notre dévoué collègue, M Laruelle, qui jamais ne marchande ni son temps, ni ses peines quand il s'agit de la Société; et je crois obéir à vos sentiments envers lui en lui offrant un léger souvenir de l'exposition.

On me fait remarquer que j'allais oublier les dames patronnesses qui, dans cette circonstance, ont manifesté l'attachement qu'elles portent à la Société en acceptant de faire partie d'un jury spécial. Je puis affirmer que dans l'accomplissement de cette délicate mission elles ont montré une appréciation juste dans l'attribution des récompenses; je dois ajouter qu'elles ont gracieusement offert les médailles par elles appliquées.

Enfin en terminant, je fais appel à MM. les Exposants, à tous nos collègues, horticulteurs-marchands et amateurs pour le grand tournoi horticole de 1890 ; je leur donne rendez-vous pour cette époque, et j'ai la conviction qu'ils n'y failliront pas. »

APPORT DE PRODUITS A L'ASSEMBLÉE DU 29 AVRIL

Rapport de M. MILLE fils.

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom de la commission permanente, je viens vous rendre compte des apports déposés sur le bureau à la séance du 29 Avril dernier.

Je m'empresse d'y satisfaire de mon mieux, les exposants étaient en petit nombre, mais tous les produits exposés étaient beaux. Je ne veux pas vous faire à chaque rapport, la nomenclature de tous les produits exposés, je me bornerai seulement à vous citer dans chaque lot exposé, les variétés qui nous ont paru les plus méritantes, et surtout celles les plus recommandables.

M. Andrieux Isaïe, jardinier au château de Rumigny, nous montre toujours sa bonne volonté et sa persévérance en nous faisant voir ses produits à chaque séance, parmi lesquels je citerai la laitue Georges cultivée sous chassis qui était d'une belle venue, le radis demi-long, à courte feuille, très hatif, ainsi que 18 variétés fleurs coupées de cinéraires.

M. Cornet, rue Maberly, imitant ses collègues nous faisait voir quelques spécimens de sa culture de légumes, tels que le navet blanc, plat, hâtif, laitue du Trocadéro, radis et pomme de terre marjolaine.

M. Modaine, propriétaire à Longueau, nous a présenté quelques variétés de légumes qu'il cultive dans sa propriété, tels que la laitue blonde, poireaux, épinards de Hollande, etc.

M. Pautret, jardinier en chef de Mme la comtesse de Larochefoucauld à Belloy-sur-Somme, nous présentait comme il en a l'habitude chaque fois, un magnifique apport de primeurs, malgré la rigueur de la saison, ce qui double encore la valeur de ses apports printaniers.

Parmi les plantes exposées, nous trouvons l'Orchidée Lycaste Skinneri, les Nidulariums Splendens et Innoçenti.

A côté des plantes, nous remarquons une collection de fleurs coupées de Cyclamen à grande fleur, race anglaise composée de 16 variétés qui étaient très belles, 10 autres variétés de Perse et une collection, semis du 3 février 1887. Parmi les primeurs toutes les variétés seraient à citer. Les fraises étaient toutes très belles, 5 variétés de grosses y figuraient : telles que vicomtesse Héricart de Tury, jucunda sir Harry, Napoléon, à côté des fraises, un superbe spécimen de melon noir des Carmes, 2 variétés de fraises 4 saisons.

Parmi les autres légumes exposés, nous trouvons : 4 variétés de haricots verts, flageolet d'Etampes, nain de Hollande, etc, 5 variétés de laitues, 1 variété romaine grise maraichère, 6 variétés de radis, 2 variétés de carottes courtes à châssis.

Il ne me reste plus à vous parler que d'une seule variété de légumes, c'est celle du navet de Milan, collet rose à feuille entière, le plus hâtif de tous les navets ; cette variété a particulièrement attiré notre attention et nous la recommandons à tous ceux qui s'occupent de cette culture.

Pour terminer, Messieurs, je vous dirai que tous les produits exposés font le plus grand honneur à l'exposant.

Vient ensuite M. Fagard, jardinier de la Société, connu chez nous depuis de nombreuses années par son dévouement et ses efforts, pour cultiver au jardin de la Société les variétés nouvelles de légumes, de manière à les préconiser. La laitue gotte monstrueuse de M. Langellé de Ham était très belle et parait selon l'avis de M. Fagard une bonne variété à cultiver, deux variétés de poireaux, le poireau court de Rouen et le poireau carantan, aussi qu'une Bardane commestible.

M. Dives-Legris, pépiniériste à Eppeville, nous présentait un lot de poires bien conservées.

L'industrie horticole était représentée par M. Lecat, qui à chaque séance nous fait toujours voir de nouvelles choses, parmi le lot de divers meubles de jardin nous citerons particulièrement une table en fer se démontant.

M. Cressent tonnelier à Amiens, nous présentait des caisses à fleurs, bien soignées.

Je termine, Messieurs par M[me] Gaffet-Lerouge de Fouilloy, grand amateur de plantes vivaces, infatigable, toujours solide

au poste, nous apportant une belle collection de ses primevères de semis, bien variées qui étaient très belles, nous l'engageons à continuer et à cultiver cette vieille et bonne plante qui à son apparition après les longs mois d'hiver nous égaye et nous réveille par sa floraison printanière.

NOMBRE DE POINTS ATTRIBUÉS :

MM.	Pautret, fleurs et plantes	10 points.
	— légumes et fruits	10 —
	Cornet, jardinier	4 —
	Andrieux Isaïe, fleurs.	2 —
	— — légumes.	3 —
	Modaine à Longueau, fleurs . . .	1 —
	— — légumes . .	4 —
	Gaffet, primevères	4 —
	Lecat, meubles de jardins	4 —
	Cressent, caisses à fleurs.	2 —
	Dives à Eppeville	compliments.
	Fagard, à la Société	—

EXPOSITION DE JUIN 1888

SECTION HORTICOLE (1)

COMPTE-RENDU, PAR M. MICHEL FLORIN.

Mesdames, Messieurs,

« Que pensez-vous de notre petite exposition, disais-je à un des membres étrangers du jury, horticulteur trés distingué et grand amateur d'une région voisine. » « Un peu trop fleurie » me répondit-il aussitôt. Ce que ce collégue reprochait à notre exposition, je trouve précisément que cela faisait surtout

(1) Le Jury était composé de: MM. Ad. Van den Heedde horticulteur, vice-président de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France, Bach, horticulteur-paysagiste à Chantilly, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France.
Pecquet, jardinier-chef de l'hôpital général de Senlis, délégué de la Société d'Horticulture de Senlis.
Lecomte, horticulteur-pépiniériste, délégué de la Société d'Horticulture de Compiègne.
Docteur Richer, Maille et Raquet, père.

son mérite. Depuis quelques années, nous sommes habitués à voir des choses extraordinaires, des exhibitions somptueuses où l'art se révèle tout entier, où le jardinier et l'amateur ne peuvent plus être considérés comme des cultivateurs de plantes, mais comme des artistes dont les productions sont en dehors du commun des mortels.

Dans notre pays, dans le milieu où nous nous trouvons, nous ne devons pas avoir en vue les choses extraordinaires, nous n'avons aucun des moyens qui sont mis à la portée de nos voisins du Nord, ni la terre, ni le climat, rien en un mot ne nous favorise: ce que nous devons surtout rechercher, c'est la culture à la portée de tous, la culture facile, je dirai et je trouve que la culture florale à la portée de tous, doit faire l'objet de nos prédilections et de nos recherches. Si nous comparons, Messieurs, cette exposition à celle que nous avons vue au Musée, je crois que nous pouvons dire sans regret que considérée dans toutes ses parties, elle n'était pas inférieure à sa devancière, bien que nous eussions dû constater parmi les exposants bien des défaillances, bien des abstentions; bien que beaucoup n'aient pas répondu à l'appel que leur avait adressé notre Président. On oublie trop facilement qu'il est impossible de toujours briller au premier rang; « tel qui rit aujourd'hui dit le vieux proverbe, pleurera demain. » Dans une société aussi nombreuse que la nôtre, tous les membres peuvent se regarder sans envie, comme les sujets d'une même famille où l'on doit toujours quand il s'agit de prendre place à une distribution de récompenses, faire preuve de bon vouloir et de bonne volonté et comme dans un festin où la table est trop petite, serrer les rangs et se serrer les coudes.

C'est la première fois que notre tente abritait sous sa toile une exposition printanière, et aujourd'hui comme toujours, comme toutes les années précédentes, nous avons retrouvé l'habile ingénieur, notre aimable collègue M. Laruelle, que nous sommes habitués à toujours voir nous prodiguer sans souci et sans marchander son travail et sa peine. Une heureuse distribution à l'intérieur et au dehors charmait tous les regards, et je puis dire avec plaisir que tous ont applaudi au souvenir que notre bureau lui a offert en cette circonstance.

Sous les frais ombrages de nos boulevards, bordé d'un côté par une partie de nos jardins publics, l'emplacement de l'exposition avait trouvé dans la verdure qui l'entourait un cadre gracieux pour ses exhibitions.

L'entrée avait été aménagée avec le plus grand goût par les arbustes et plantes en caisse de notre collègue M. Rivière ; lauriers, aucubas, fusains orangers, chamœrops, nous montraient à l'envi ce que peut une culture intelligente quand manquent l'espace et la terre. Les palmiers, les dracœnas, les fougères, les plantes à feuillage ornemental et une superbe collection de rhododendrons, puis toute une collection de plantes de serre tempérée et de serre chaude nous font voir que notre jeune collégue peut avec avantage nous faire apprécier ses produits dans tous les genres : aussi le jury a-t-il voulu récompenser un ensemble aussi complet d'une médaille d'or et de plusieurs médailles de vermeil.

Près de lui, M. Roger nous force d'admirer la belle culture de ses palmiers, et ses petites plantes de corbeille pour décorations ; puis M. Desailly, l'un des lauréats de notre expositisn de chrysanthèmes, vient encore ajouter à sa collection de médailles de nouveaux fleurons en nous montrant un beau lot de pelargoniums. En face M. Rothberg, de Genneviliers, nous montre un beau lot de roses coupées et M. Delaville de Paris, une superbe collection de pensées, iris, pivoines et tulipes coupées. Tous ces lauréats ont obtenu des médailles de vermeil

Nous trouvons ensuite avec plaisir les giroflées de M. Damenez, hortillon à Camon, le superbe lot de calcéolaires de M. Leuret, horticulteur à Arcueil, la collection de rhododendrons de M. Bailly, les plantes vivaces de Madame Caustier, puis encore des pensées, des pétunias et des pelargoniums de M. Bailly, de beaux pelargoniums zonales et des lobélies à M. Omer Tabourel, route de Rouen.

Parmi les amateurs, nous trouvons au premier rang Madame la Comtesse de la Rochefoucauld, dont l'habile jardinier nous fait voir toutes les cultures, grande et petite, agréable et utile. Ici nous ne pouvons rien citer sans omettre, car pour énumérer les fougères,les palmiers,les crotons,les anthuriums, les clivias,les plantes d'orangerie, de serre chaude et tempérée

que nous avons eues sous les yeux,il me faudrait un espace que je ne puis me permettre de prendre dans notre bulletin ; à cette exhibition de l'agréable, M. Pautret avait voulu joindre un aperçu de ses connaissances utiles et nous pouvons dire sans craindre de nous tromper qu'il a fait passer sous nos yeux en merveilleux spécimens tous les produits du potager.

Dans ce dernier ordre de choses, nous avons vu avec plaisir les produits de la culture de M. Roussel-Delarue et les heureux efforts de M. Binet Gaillot,notre sympathique collègue,qui nous a montré qu'au besoin les champs d'Hébécourt pourraient devenir les mamelles de la Picardie. Ne pas citer les orchidées et les caladiums, les plantes carnivores et les fougères de M. Roussel, jardinier de M. Régnier serait oublier la partie artistique et la plus gracieuse de notre exposition ; mais ces cultures exotiques ne sont pas à la portée de tout le monde : elles exigent la bourse d'un grand seigneur et le savoir-faire d'un artiste véritable. Aussi ces cultures ont-elles, comme celle de Madame la Comtesse de la Rochefoucauld, été récompensées de nos plus hautes récompenses.

Il nous reste à parler des fraises de notre secrétaire général, M. Catelain, dont la belle culture faisait l'envie de tous les gourmets, des asperges de M. Delaville, de Madame Jacquet de Compiègne, et encore parmi les amateurs de plantes, des coleus de M. Cornet, dont la collection renfermait plus de cent variétés, des rosiers en pots de M. Pigeon, des pelargoniums de M. Joint, et des pensées de M. Studler, enfin des plantes ornementales de M. Pruvost, des cactées de M. Tellier, des iris germanica de M. Croizé et, pour finir des fleurs coupées de Madame Gaffet qui,cette fois comme toujours, a voulu embellir notre exposition.

J'ai fini, Messieurs, et je ne puis en terminant former d'autres souhaits que ceux que j'ai entendu prononcer en sortant de la tente un des jours de cette exposition : à bientôt, au concours régional.

EXPOSITION D'HORTICULTURE DES 2, 3 ET 4 JUIN 1888

Rapport de la section de l'Industrie horticole par M. CROIZÉ.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'art emprunte à la nature ses plus brillants modèles et celle-ci semble vouloir le remercier en lui permettant de nous montrer les plantes que nous ne pourrions voir sans grands déplacements, la rigueur de nos climats nous le défendant; aussi, tout ce qui touche à l'élévation de la température tient-il la première place dans la classification d'un jury d'industrie horticole, l'utile passant avant l'agréable. C'est ce qu'a compris le Jury nommé pour récompenser les produits de l'industrie à l'exposition organisée par la Société d'horticulture de Picardie les 2, 3 et 4 juin 1888 composé de Messieurs Jean-Baptiste Leriche, directeur du Bulletin agricole, Président; David, jardinier, à Belloy-sur-Somme; Florin, propriétaire; Leroux, propriétaire; Robert, propriétaire et Croizé, Secrétaire et rapporteur.

L'exposition de M. C. Mathian à Paris, mérite une mention spéciale, sa chaudière à lames créée en 1880 divise les gaz de la combustion par un certain nombre de lames creuses dans lesquelles passe l'eau des thermosiphons, formant ainsi la concentration immédiate au dessus du foyer de la presque totalité de la surface de chauffe. Le résultat obtenu par ce principe se résume dans l'utilisation très grande des produits de la combustion et dans un chauffage rapide.

Nous voyons ensuite une chaudière à tranches creuses dont la construction est simple, étant composée d'un récepteur de rentrée d'eau formant le foyer, d'un récepteur de départ et d'un certain nombre de tranches creuses formant son corps même, le tout réuni par quatre boulons. La réparation en est

excessivement facile et peu coûteuse, chaque partie de la chaudière pouvant être changée rapidement sans démolir l'ouvrage en briques qui l'entoure. Comme la précédente, la surface de la chaudière est totalement utilisée comme surface de chauffe par suite de la conductibilité de la chaleur propre au métal employé. La division parfaite des gaz de la combustion s'effectue en autant de parties ou courants verticaux, qu'il y a de tranches creuses, par les orifices de tirage placés autour de l'appareil. Cette réunion autour et au dessus du foyer, permet d'utiliser tout le pouvoir rayonnant du combustible. La conservation de la chaudière est à cause du métal non oxydable de plus grande durée. Les résultats sont encore plus considérables que dans la précédente : très peu de place employée, utilisation presque complète des produits de la combustion, chauffage excessivement rapide, entretien nul, durée très grande, prix modique et enfin fonctionnement de nuit sans surveillance.

En dehors des appareils de chauffage, M. C. Mathian exposait des tuyaux d'assemblage sans brides ; par son système, les joints de chaque ligne se serrent d'un seul coup, et celles-ci qui restent droites ne présentent pas les oreilles bridées de boulons si disgracieuses à l'œil ; des chassis de couche évitant l'encombrement de la pluie sur les vitres inférieures, et par suite la malpropreté qui en résulte.

Les serres destinées à emmagasiner la lumière offrent peu de variations dans leurs formes, M. Schupp, ingénieur-constructeur à Amiens, trouve le moyen de les orner sans nuire à leur caractère utilitaire. La serre adossée parabolique en était un exemple, la forme présentait bien le degré d'inclinaison nécessaire à l'entrée du jour, les gradins près du verre permettant de loger un grand nombre de plantes, les fers des vitrages disposés de façon à éviter la buée, l'aération à volonté soit par le haut, soit par le bas, tout démontre que M. Schupp a étudié la construction de la serre au point de vue pratique.

Sur le côté un kiosque avec corniche à jour très solide, malgré sa légèreté due en grande partie au choix du dessin, et à la combinaison des divers fers employés, charme les yeux par son gracieux agencement.

Deux ponts, dont l'un rustique, montrent ce que peut donner un outillage perfectionné et sans cesse mis au courant des nouvelles inventions, comme celui que possède la maison Schupp, ce qui lui permet d'entreprendre les travaux les plus variés.

Une serre faite sur modèle spécial pour la culture des vignes et pouvant servir d'orangerie, sortait des ateliers de M. Désiré Legrand, mécanicien, sondeur et hydraulicien à St-Acheul; elle était accompagnée de chassis de couches, rouleau creux en tole galvanisée dont le poids peut être augmenté par l'eau ou le sable à volonté, des tuyaux de forage, des corps de pompe, etc.

La poterie de M. Degouy, fabricant à Montières, jouit d'une réputation méritée parmi nos horticulteurs par la qualité de la terre employée, qui laisse au vase sa porosité si nécessaire aux racines ; sa collection qui comprenait depuis le godet à multiplication jusqu'au vase le plus grand, comportait les deux series, pots belges à bords ronds, plus profonds que les pots français à bords plats ; des terrines à semis, des hottes, des vases à crocus, des suspensions, des vases Médicis, donnaient une idée de la variété de modèles que possède et fait M. Degouy.

L'exposition de M. Chetelain est un véritable kaléïdoscope de tout ce qui est nécessaire dans un jardin, pour le travailler et le meubler. Bêches, rateaux, fourches, treillis en fil de fer, tondeuses, binettes à la main et à cheval, cisailles, plantoirs, chaises, bancs et tables de jardin variés, gradins, vases, arceaux de bordure, corps de pompe, etc., etc., se déroulent devant les yeux, et grâce à un agencement de bon goût qui est propre à l'exposant, les plus petits objets se découvrent, c'est ainsi que des sécateurs simples et des sécateurs accolés avec d'autres outils, haches à greffer, serpette, etc., sont à côté de ciseaux à fleurs ou à branches retenant par une ingénieuse combinaison l'objet que l'on vient de couper ; au milieu de tous ces instruments variés, nous avons retrouvé avec plaisir l'invention d'un de nos anciens collègues, très dévoué à l'horticulture : l'échenilloir Dumont-Carment. L'attrait de cette exposition était sans contredit un immense bassin placé au milieu de la

tente entouré d'arums, de tulipes, de fritillaires, d'iris d'eau, d'iris germanique, de scille du Japon et lançant l'eau par leurs corolles. Ces fleurs en cuivre émaillé qui semblaient naturelles tellement la ressemblance était frappante, remplacent avantageusement au point de vue de l'ornementation ces affreux tuyaux qui lorsque l'eau ne s'échappe pas, apparaissent aux yeux comme une tache noire. Avec ces fleurs, la pièce d'eau conserve son aspect enchanteur, aussi rien de plus coquet pour une serre avec bassin, que ces fleurs émaillées dont le prix est peu élevé, relativement à la matière employée et au travail effectué, lançant une pluie fine et amenant un adoucissement de température. Six panoplies de chaque côté du bassin renfermant des outils sérieux mêlés avec des outils d'enfants, complètent cette exposition si remarquable par la fraîcheur des objets exposés.

M. Ridoux à Amiens nous montrait divers systèmes de pompes faciles à transporter et pouvant servir à l'arrosage et au besoin à l'irrigation, des étiquettes de jardin avec impression en creux,des porte-bouteilles, égouttoirs en fer et fruitiers à coulisses ; une tireuse perfectionnée économisant une perte de temps par l'emplissage automatique et indépendant des bouteilles, ce qui donne la facilité de boucher et ranger sans interruption ; un alambic bruleur, système Deroy, offrant sur ses congénères l'avantage d'obtenir sans repasse et au degré voulu de l'eau-de-vie rectifiée avec économie considérable de temps, d'eau et de combustible, la chaudière cylindrique convient à tous les usages domestiques et industriels d'une ferme, d'un vignoble, tels que le chauffage du lait, la préparation du fromage, la fonte des cires, etc., etc.

M. Moreau menuisier s'occupe de l'outillage des serres en ce qui concerne sa partie, échelles doubles, bassets, tabourets servant de strapontin, caisses à fleurs rondes et carrées, gradins, etc., mais où sa supériorité se trouve constatée, c'est dans les claies à ombrer de différents genres et dans les caisses à orchidées.

M. Cressent, tonnelier à Amiens, fait son métier en artiste ; ses baquets, égouttoirs à légumes sont de belles formes et bien finies, sous ses doigts le modeste seau s'embellit, ses

caisses à fleurs ont leurs fers travaillés et la découpure du basen ogive leur donne un aspect plus gracieux. Par une innovation hardie nous avons vu une de ces caisses à fleurs sculptée sur son contour renfermant une plante vivante et servant de cave à liqueur, cette caisse par son travail peut prendre place dans les appartements.

M. Jacquiot, faïencier à Amiens, nous faisait admirer une collection de poterie fine aux formes les plus belles et aux coloris les plus brillants, de porte-bouquets ou le verre s'irise des couleurs de l'arc-en-ciel, donnant un aperçu de ces mille riens charmants qu'invente la mode, ce qui n'empêchait pas le vulgaire godet à multiplication, et la cloche de Jardin de se trouver à côté.

La maison Souillard à Amiens, est de vieille réputation, son mastic à greffer dont M. Souillard a corrigé les défauts primitifs, est d'un grand emploi parmi quelques-uns de nos collègues qui l'ont expérimenté et qui s'en servent journellement, la fleur de soufre, le jus de tabac, le sulfate de cuivre, le sulfate de fer, les soufflets insufflateurs annoncent que l'horticulture trouve en M. Souillard un ardent propagateur.

M. Dienst à Paris, offrait un affuteur français, cet outil en acier d'une trempe spéciale est disposé de façon à pouvoir dégrossir et amincir les lames les plus dures et peut se prêter à diverses combinaisons dont une des plus utiles est le repassage des faulx, moissonneuses et outils de jardin où l'acier joue le principal role.

M. Osset, jardinier à Mézières, occupe ses soirées d'hiver à la confection de suspensions et corbeilles en paille très originales.

Messieurs Thierry, tonnelier à Amiens et Briaux, tonnelier à Amiens, nous donnaient dans des caisses à fleurs un échantillon de leur savoir-faire.

Je me trouve très embarrassé pour vous parler de l'exposition de M. Lecat qui jusqu'au dernier jour s'est augmentée progressivement d'objets nouveaux, c'est ainsi qu'après avoir placé son appareil de gymnastique, ses vases, ses tables et chaises de jardin, sa panoplie du fond de la tente avec son fauteuil en osier permettant de s'abriter du soleil, ses outils

variés, nous avons retrouvé l'hydrothérapie, des bancs de jardin, un store Japonais d'une façon nouvelle formé de perles agencées, d'autres perles faisant arabesques et dessinant des oiseaux aux coloris variés, ces stores dont toutes les perles tombent verticalement, sont en raison de leur forme, disposés à s'entrouvrir comme des rideaux de fenêtre, et produisent un effet original sans rien retirer du jour.

Deux concours imprévus se trouvaient dans la tente, l'exposition de M. Velliet fils, dont l'herbier était magnifique et dont la collection de 150 variétés de haricots attirait les regards, des liens agricoles, etc. les accompagnaient.

M. Lebrun, notre dévoué collègue a bien voulu nous montrer les produits qu'il offre gratuitement aux écoles, produits où chaque jour voit de nouveaux progrès.

Les poires et pommes de M. Lebrun,ont reçu la visite de tous les visiteurs, qui après s'être extasiés devant les poires riaient à la vue du quartier des invalides et tout cela fait avec du calicot, du son et les couleurs dont les écoliers se servent journellement.

M. Lebrun n'en est plus à compter ses succès et notre exposition lui ajoute un nouveau fleuron.

Messieurs, chaque exposition permet de se rendre compte des progrès accomplis ; quelques nouveautés se sont produites, mais l'approche du concours régional n'a pas permis de les montrer toutes, aussi donnons-nous rendez-vous à tous les industriels aux grandes assises du travail qui se tiendront à Amiens en 1890.

Société d'Horticulture de Picardie

EXPOSITION DE JUIN 1888

Liste des Récompenses.

HORTICULTEURS-MARCHANDS.

Médaille d'Or, M. Rivière, horticulteur-pépiniériste, rue Jules Barni, 225, à Amiens, pour un lot de conifères, plantes à feuillage ornemental et rhododendrons.

Médaille de Vermeil 1re classe, offerte par la Cie d'assurance « l'Abeille », M. Roger, horticulteur, boulevard Fontaine, à Amiens, pour ses palmiers.

Medaille de Vermeil 1re classe, offerte par M. Frédéric Petit, sénateur, maire d'Amiens, M. Roussel-Delarue, maraîcher, rue des Meuniers, 106, à Renancourt-lès Amiens, pour son lot de légumes.

Médaille de Vermeil 1re classe, offerte par la Société industrielle, M. Rothberg, Adolphe, pépiniériste à Gennevilliers (Seine), pour son lot de roses coupées.

Médaille de Vermeil 1re classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture. M. Delaville, marchand grainier à Paris, pour son lot de pensées, iris, pivoines, tulipes coupées.

Médaille de Vermeil 2e classe, M. Rivière, horticulteur, rue Jules Barni, 225. à Amiens, pour son lot de plantes de serre à feuillage ornemental (palmiers, dracœnas, clivias, etc).

Médaille de Vermeil 2e classe, offerte par les Dames patronnesses, M. Delaville, marchand grainier à Paris, pour son lot de fleurs coupées.

Médaille de Vermeil 3e classe, M. Desailly Natalis fils, horticulteur, rue du Long-Rang, 49, à Amiens pour ses pélargoniums.

Médaille d'Argent 1re classe, offerte par un anonyme, M. Rivière, horticulteur, rue Jules Barni, 225, à Amiens, pour son lot de petites plantes à feuillage ornemental de serres tempérée et chaude.

MÉDAILLE D'ARGENT 1re classe, offerte par le « Tir de Picardie», M. HENRI DAMENEZ, hortillon à Camon, pour son lot de giroflées.

MÉDAILLE D'ARGENT 1re classe, offerte par M. Lucien Fournier, conseiller général. M. HÉDIARD, négociant en produits exotiques, Place de la Madeleine, 21, à Paris, pour son lot de fruits, graines et légumes exotiques.

MÉDAILLE D'ARGENT 1re classe, offerte par le « Sport Nautique », M. LEURET, horticulteur à Arcueil (Seine), pour son lot de calcéolaires.

MEDAILLE D'ARGENT 1re classe, offerte par M. le Ministre de l'Instruction publique, Madame JACQUET, proprietaire d'aspergerie à Compiègne (Oise), pour ses asperges fraiches et conservées.

MÉDAILLE D'ARGENT 2e classe, offerte par M. Léon Asselin, conseiller municipal, M. BAILLY, horticulteur, grande rue du faubourg de Hem, 68, à Amiens, pour ses rhododendrons.

MÉDAILLE D'ARGENT 2e classe, offerte par M. Rousseau, conseiller d'arrondissement, Madame Adèle CAUSTIER, maraîchère, rue de la Voirie, 16, à Amiens, pour un lot de plantes vivaces.

MÉDAILLE D'ARGENT 2e classe, offerte par M. Sydenham, conseiller général, maire de Doullens, M. BAILLY, horticulteur, grande rue du faubourg de Hem, 68 à Amiens, pour son lot de pensées, pétunias et pelargoniums lierre.

MÉDAILLE D'ARGENT 3e classe, offerte par la Société du « Tir Amiénois, M. DELAVILLE, horticulteur à Paris, pour son lot d'asperges.

MÉDAILLE D'ARGENT 3e classe, offerte par la Société de Gymnastique « La Picarde », M. VELLIET Henri, marchand grainier, rue des Sergents, 24, à Amiens, pour son lot de cactées, graines, graminées et fleurs sèches.

MÉDAILLE DE BRONZE 1re classe, offerte par la ville d'Amiens, M. Omer TABOUREL, horticulteur route de Rouen 117, à Amiens, pour son lot de pelargoniums zonales et lobelies.

MÉDAILLE DE BRONZE 1re classe, offerte par M. Eugéne Decaix, M. François BATTUT, rue Quincampoix à Paris, pour ses fruits csnservés.

MÉDAILLE DE BRONZE 1re classe, offerte par M. le Ministre de

l'Instruction publique, M. Félix Famin, horticulteur, rue Saint-Dominique, 8, pour corbeille de table.

Médaille de Bronze 3e classe, M. Omer Tabourel, horticulteur, route de Rouen, 117, à Amiens, pour ses plans de jardin.

Mention Honorable, M. Charlot Bocquet, garçon jardinier chez M. Omer Tabourel, pour ses plans de jardin.

HORTICULTEURS AMATEURS

Médaille d'or, fondation Mennechet, M. Pautret, jardinier en chef de Madame la Comtesse de la Rochefoucauld, à Belloy-sur-Somme, pour son lot de légumes et ananas.

Médaille d'or, fondation Dufétel, M. Roussel, Emile, jardinier de M. Régnier, propriétaire à Boves, pour son lot d'orchidées.

Médaille de Vermeil 1re classe, M. Pautret, jardinier en chef de Madame la Comtesse de la Rochefoucauld, à Belloy-sur-Somme, pour ses palmiers et autres plantes à feuillage ornemental.

Médaille de Vermeil 1re classe, offerte par la Société des Amis des Arts, M. Emile Roussel, jardinier de M. Regnier, propriétaire à Boves, pour son lot de caladiums.

Médaille de Vermeil 1re classe. M. Pautret, jardinier en chef de Madame la Comtesse de la Rochefoucauld, à Belloy-sur-Somme, pour son lot d'aroïdées et fougères.

Médaille de Vermeil 2e classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture M. Emile Roussel, jardinier de M. Regnier, propriétaire à Boves, pour son lot de pandanus.

Médaille de Vermeil 3e classe, M. Binet-Gaillot, propriétaire à Hébécourt, Somme, pour ses légumes.

Médaille d'Argent 1re classe, offerte par la Société Linnéenne, M. Catelain fils, propriétaire, quai de la Somme, 202, à Amiens, pour ses fraises.

Médaille d'Argent 1re classe, offerte par la Société mixte de tir du 12e régiment territorial d'infanterie, M. Cornet, jardinier, rue Maberly, 122, à Amiens, pour un lot de coléus.

Médaille d'Argent 1re classe, offerte par M. Legrand du

Meillard, conseiller général, M. Lebrun, propriétaire, rue Allart, 7, à Amiens, pour ses fruits artificiels.

Médaille d'Argent 2e classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, M. Joint, jardinier à la Préfecture de la Somme, à Amiens, pour ses pelargoniums zonales.

Médaille d'Argent 2e classe, offerte par la Société de gymnastique l'Amiénoise, M. Pigeon, jardinier chez M. David, Grande rue du faubourg de Hem, 1, à Amiens, pour son lot de rosiers en pots.

Médaille d'Argent 2e classe, offerte par M. Goblet, député de la Somme, Ministre des affaires étrangères, M. Lequen, jardinier chez Madame Poulain, rue des Teinturiers, 33, à Amiens, pour un lot de légumes.

Médaille d'Argent 2e classe, offerte par M. Léon Asselin, conseiller municipal, M. Pautret, jardinier en chef de Madame la Comtesse de la Rochefoucauld, à Belloy-sur-Somme, pour ses pelargoniums.

Médaille d'Argent 2e classe, offerte par les Dames patronnesses, Madame Gaffet-Lerouge, propriétaire à Fouilloy (Somme), pour ses fleurs coupées.

Médaille d'Argent 3e classe, M. Josse-Dufossé, horticulteur, rue du Petit-Marais, 2, à Abbeville (Somme), pour un lot de légumes.

Médaille d'Argent 3e classe, M. Studler Georges, jardinier du Sacré-Cœur, à la Neuville-lès-Amiens, pour un lot de pensées.

Médaille d'Argent 3e classe, M. Pruvost, jardinier chez les Dames Ursulines d'Amiens, pour un lot de plantes à feuillage ornemental.

Médaille d'Argent 3e classe, M. Modaine, propriétaire à Longueau (Somme), pour un lot de légumes.

Médaille d'Argent 3e classe, M. Th. Gence, jardinier chez Madame la Comtesse de Valanglart, propriétaire au Titre (Somme), pour un lot de géraniums.

Médaille d'Argent 2e classe, M. Patte, instituteur à Elincourt-Sainte-Marguerite (Oise), enseignement horticole, travaux d'élèves.

Médaille d'Argent 3e classe, M. Demay, instituteur à Sinceny (Aisne), enseignement horticole, travaux divers.

Médaille de Bronze 1re classe, offerte par M. le Ministre de l'Instruction publique, M. Tellier Joseph, jardinier chez Madame Dufaux, à Etinehem (Somme), pour un lot de cactées.

Médaille de Bronze 1re classe, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, Madame Dupressoir, propriétaire à Ereuse (Oise), pour un lot de pommes de terre et fruits conservés.

Médaille de Bronze 1re classe, offerte par les Dames Patronnesses, M. Edouard Croizé, négociant à Amiens, pour sa collection d'iris germanica coupés.

Médaille de Bronze 2e classe, offerte par la Société d'Apiculture de la Somme, M. Binet-Gaillot, propriétaire à Hébécourt (Somme), pour un lot de fleurs variées.

Médaille de Bronze 2e classe, M. Th. Philippe, jardinier en chef au château de Rambures (Somme), pour un lot de fruits conservés.

Médaille de Bronze 2e classe, M. Thierry Clodomir, jardinier chez M. Pauchet à Sains (Somme), pour un lot d'immortelles.

Médaille de Bronze 3e classe, M. Niquet, propriétaire à Amiens, pour ses raisins forcés.

Mention Honorable, Madame Honoré Matifas, propriétaire, rue Pierre l'Ermite, 19, à Amiens, pour un lot d'asperges.

INDUSTRIE.

Médaille de Vermeil 1re classe, M. Mathian, constructeur, avenue Saint-Ouen, 123, à Paris, pour chaudiéres et tuyaux économiques.

Médaille de Vermeil 1re classe, offerte par la ville d'Amiens, M. Victor Chatelain, lampiste, rue des Trois-Cailloux, 111, à Amiens. pour articles et meubles de jardin, outils et instruments servant à l'horticulture, bassins, etc.

Médaille de Vermeil 2e classe, offerte par M. Magniez, Sénateur, M. Schupp, ingénieur-constructeur, rue Saint-Leu, 86, à Amiens, pour serres, châssis, etc.

MÉDAILLE DE VERMEIL 2e classe, offerte par les Dames Patronnesses, M. Léon LECAT, négociant, rue Saint-Leu, 30, à Amiens, pour articles de jardinage, meubles de jardin et instruments divers se rapportant à l'horticulture.

MÉDAILLE D'ARGENT 1re classe, offerte par le Cercle de l'Industrie, M. Nicolas DÉGOUY, fabricant de poteries à Montières-lès-Amiens, route d'Abbeville, 34, pour pots à fleurs, suspensions, vases en terre cuite, etc.

MÉDAILLE D'ARGENT 1re classe, offerte par M. le Ministre du Commerce, Madame Ve BOULANGER-LEFEL. pour fleurs artificielles.

MÉDAILLE D'ARGENT 2e classe, offerte par M. Catelain, Secrétaire-général de la Société, M. Ernest JACQUIOT, faïencier, rue de la République, 5, à Amiens, pour vases, pots à fleurs, jardinières, bordures de massifs en faïence, vases et objets en verre et en cristal.

MÉDAILLE D'ARGENT 2e classe, offerte par les Dames Patronnesses, M. BAILLY, fleuriste, rue Allart. 17-19, à Amiens, pour fleurs artificielles.

MÉDAILLES D'ARGENT 2e classe, offerte par M. Feuilloy, conseiller général et Maire de Senarpont, M. RIDOUX, quincaillier à Amiens, rue des Sergents, 17, pour fruitiers, appareil de cave « *La Tireuse* », pompes rotatives, étiquettes, etc.

MÉDAILLE D'ARGENT 2e classe, offerte par M. Sydenham, conseiller-général et Maire de Doullens, M. Désiré LEGRAND, mécanicien, sondeur et hydraulicien, chaussée Périgord, à Amiens, pour serres, pompes et appareils de chauffage.

MÉDAILLE D'ARGENT 3e classe, M. Moreau, menuisier, rue des Jacobins, 28, à Amiens, pour caisses à fleurs, stores claies, découpures et articles divers de menuiserie.

MÉDAILLE D'ARGENT 3e classe, M. SOUILLARD, marchand droguiste, rue de Beauvais, 21, à Amiens, pour mastic à greffer et drogueries employées en horticulture.

MÉDAILLE DE BRONZE 1re classe, offerte par la ville d'Amiens, M. CRESSENT, tonnelier, rue Victor Hugo, 16, à Amiens, pour caisses à fleurs.

MÉDAILLE DE BRONZE 3e classe, M. Justinien THIERRY, tonnelier, rue Porte-Paris, 38, à Amiens, pour caisses à fleurs.

Médaille de Bronze 3[e] classe, M. Osset, jardinier à Mézières (Somme), pour ses corbeilles et suspensions en paille.

Mention Honorable, M. Briaux Victor, tonnelier, rue Delambre, 39, à Amiens, pour caisses à fleurs.

Mention Honorable, M. Dienst, commerçant, rue du Bac, à Paris, pour son affuteur français.

VARIÉTÉS

Un lilas pleureur. — On vient de mettre au commerce, en Amérique, un nouveau lilas, d'origine chinoise, dont les rameaux, lorsqu'il est greffé sur une espèce à port érigé, retombent franchement et très gracieusement sur le sol.

Cette forme intéressante est éditée par M. F.-L. Temple, Shady-Hill Nurseries, Cambridge (Mass.), United States Américain.

*
* *

Les exportations et importations des plants d'arbres en France. — Malgré les entraves nombreuses et pour la plupart peu justifiées que notre commerce horticole avec l'étranger a subies depuis quelques années, les transactions internationales ont encore une certaine importance, ainsi que l'on peut en juger d'après le tableau ci-dessous, qui donne les chiffres des exportations et importations d'arbres en France dans les trois dernières années :

	Exportations	Importations
1885.....	1.319.455 fr.	1.494.974 fr.
1886.....	1.602.034 —	1.515.988 —
1887.....	1.889.322 —	1.486.344 —

On remarque, en considérant ces chiffres, que nos exportations, qui, en 1885, étaient inférieures à nos importations, ont augmenté d'une façon très appréciable, alors que, dans la même période, les importations ont diminué.

*
* *

Les corbeilles de Jacinthes dans les jardins de Paris. — On peut voir, en ce moment, à Paris, au parc Monceau, au square de la Trinité et en d'autres endroits, de ravissantes corbeilles en pleine floraison, et composées uniquement de Jacinthes.

Ces plantes ont été mises en place, déjà un peu épanouies ; de sorte que l'on a pu former certaines combinaisons de cou-

leurs des plus réussies. Il y a des corbeilles composées de variétés à coloris pâle, blanc, blanc rosé, bleu clair ; d'autres, au contraire, n'ont reçu que des formes de couleurs intenses, bleu de Prusse, violet foncé presque noir, carmin vif, etc. ; de sorte que les effets sont très variés et d'une intensité de coloration qu'atteignent à peine les plantes estivales recherchées pour la décoration des jardins : Pelargoniums zonales, Fuchsias, Ageratums.

(Revue horticole).

AVIS

Les amateurs sont informés qu'ils peuvent se procurer gratuitement des écussons de rosiers, au jardin d'expériences de la Société, tous les jeudis de 10 heures à midi, et de 2 à 4 heures.

TARIF DES INSERTIONS

Carré A (1/6 de page).

1	fr.**50**	pour l'insertion dans un bulletin.
1	» »	par bulletin pour l'année.

Carré B (1/3 de page).

3	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
2	» »	par bulletin pour l'année.

Une demi-page.

4	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
3	» »	par bulletin pour l'année.

Une page entière.

7	» »	pour l'insertion dans un bulletin.
5	» »	par bulletin pour l'année.

Carré A.

Carré A.

Carré B.

SOCIÉTÉ DE FERTILISATION

Bureaux à Amiens, rue Victor-Hugo, 31

Fabrique à miens, route de Rouen, 152

VIDANGE A VAPEUR INSTANTANÉE

Sulfate d'Ammoniaque.

Poudrettes riches.

ENGRAIS NOIR A DOSAGE GARANTI

Prix réduit pour les Jardiniers et les Hortillonnages.

S'adresser à Amiens :

à M. HERDHEBAUT, Directeur.

ENTREPRISE DE JARDINS

PLANTES de toutes Saisons



BOUQUETS pour Noces et Fêtes

N. DESAILLY FILS

JARDINIER-HORTICULTEUR

AMIENS

49, Rue du Long-Rang, 49

SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS, CROIX ET COURONNES MORTUAIRES

Maison BOULENGER-FLICOT

DROGUERIES ET PRODUITS CHIMIQUES

O. SOUILLARD, Succr

21 — Rue de Beauvais — AMIENS

Mastic à greffer « **Le Jardinier** ». — Jus de tabac concentré pour arbres et rosiers, détruisant tous insectes. — Fleur de soufre sublimée pour guérir les maladies de la vigne. — Sulfate de fer et Sulfate de cuivre pour les plantes. — Verres à vitres pour serres et bâtiments *(coupe à la mesure demandée)*. — Peintures préparées, de toutes nuances, pour peindre soi-même. — Miel de Chili pour nourrir les abeilles. — Miel de Bretagne pour les bestiaux. — Cire jaune dure. — Cire molle pour meubles et parquets, de toutes nuances. — Cirage pour harnais. — Onguent de pieds pour chevaux. — Huile de pieds de bœuf. — Benzine à détacher. — Alcool de grain dénaturé pour lampes, etc...

GROS ET DÉTAIL

La Maison ne fabrique et ne vend que des Produits de première qualité.

A VENDRE

Grande quantité de CHASSIS — TERREAUX de couches 1re qualité, à raison de 6 fr. pris à domicile, 8 fr. vendu en ville.

S'adresser chez **Roussel-Delarue**, rue des Meuniers, 106, *Renancourt*.

FLEURS NATURELLES

PARCS et JARDINS EN TOUS GENRES

Décorations d'Appartements pour Bals et Soirées

FÉLIX FAMIN

HORTICULTEUR

8, rue St-Dominique, AMIENS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUILLET 1888

Présidence de M. Decaix-Matifas, Président.

A l'ouverture de la séance, M. le Président fait allusion à la perte éprouvée par la Société de deux de ses membres, Messieurs Gamand père et Faton de Favernay fils. Il adresse à leurs familles les plus sincères sentiments de condoléance.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, M. le président propose l'admission de nouveaux membres titulaires dont les noms suivent :

MM. Requier, horloger, rue des Trois-Cailloux,
présenté par MM. Alphonse Lefebvre et Decaix-Matifas.

Charles, entrepreneur de vidange, route de Doullens, 81,
présenté par MM. Buignet et Catelain.

David-Decaix, entrepreneur des prisons, rue St-Jean, 26,
présenté par MM. Buignet et Decaix Leroy.

Charpentier, marchand bourrelier, au Pont-de-Metz.

Choron, propriétaire au Pont-de-Metz,
tous deux présentés par MM. Buignet et Périmony.

H. Daudré, propriétaire adjoint au Maire, à Péronne,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Léon Degagny.

Dusuel Jules, hortillon, rue Dejean, 155,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Catelain.

Périmony Lionel, rue du Bastion,
présenté par MM. Périmony père et Eugène Decaix.

Corroyer Emile, propriétaire, rue Jules Barni, 125.

Delahaye Lucien, négociant, place du Marché au Feurre,
tous deux présentés par MM. Binet-Gaillot et Léon Corroyer.

Octave Defert, Albert Soulas, tous deux garçons jardiniers, au chalet des Roses, rue de la Voirie, 233,
présentés par MM. Defert père et Ernest Tabourel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet, l'informant que M. le Ministre de l'Agriculture a accordé, comme chaque année, à la Société une subvention de 700 fr. Cette communication est suivie des plus chaleureux remerciements.

Dépôt est fait sur le bureau des programmes d'expositions suivants :

De la Société d'horticulture de Caen et du Calvados du 18 au 20 août prochain.

De la Société d'horticulture de l'arrondissemenl de Meaux du 8 au 10 septembre.

De la Société d'horticulture de Vitry-sur-Seine. du 15 au 23 septembre.

De la Société d'horticulture de Melun et de Fontainebleau, du 25 au 27 août.

M. le Président rappelle qu'il a déjà entretenu l'assemblée d'une lettre de M. le Président de la Société d'horticulture d'Angers, invitant la Société à se joindre à elle pour l'émission d'un vœu relatif à la révision des tarifs de transport pour les arbres et arbustes vivants. — La Société s'associe à ce vœu.

M. le Président a reçu le bulletin de la Smithsonnienne, institution de Washington. Cet ouvrage est écrit en anglais. Il sera confié à celui qui serait familier avec cette langue afin de faire profiter la Société, en le traduisant, des renseignements qu'il peut contenir.

M. le Président annonce qu'il a reçu plusieurs demandes d'emplois de jardiniers et de garçons jardiniers, et qu'il se tient à la disposition des personnes qui en auraient besoin.

Il annonce ensuite que la commission chargée d'apprécier les essais de phosphates de Pernes a commencé ses visites, et il invite ceux des concurrents qui n'auraient pas encore fait connaître le jour et l'heure auxquels ils désirent être visités à en donner avis le plus tôt possible.

Il est rappelé qu'à l'occasion du concours régional qui aura lieu en 1890, des primes seront offertes à la petite culture, à l'horticulture et à l'arboriculture. A cet égard les demandes de visites devront être adressées avant le 1er mars 1889, et il insiste auprès de ses collègues pour les engager à se préparer à ce concours. Les primes sont importantes dit-il, et il serait heureux qu'elles soient remportées par nos collègues.

M. le Président rend compte des travaux des divers comités ainsi que du conseil d'administration. Ilreproduit une recommandation déjà faite à plusieurs reprises, c'est de voirun

certain nombre de membres présenter des propositions à soumettre à l'activité des divers comités.

M. le Président entretient ensuite l'assemblée de la grêle qui s'est abattue le 5 juillet dernier et a déterminé des dégats très importants chez plusieurs fleuristes et hortillons. Aussitôt qu'il en a été informé il s'est rendu sur les lieux et a fait ensuite les démarches nécessaires pour obtenir de la bienveillance de l'administration que les sinistrés soient indemnisés.

Il ajoute qu'il serait prudent pour les horticulteurs de se mettre en garde contre un danger si sérieux, ce qu'il leur serait facile d'obtenir, soit en s'assurant contre la grêle à une Compagnie d'assurances, soit par un versement annuel à la Caisse départementale.

M. le Président fait connaître qu'il s'est également occupé de la crue d'eau qui cause en ce moment de grands dégâts dans les hortillonnages de Camon et de la Neuville. Il a appelé sur ce point l'attention de M. le Préfet et de M. le Maire d'Amiens, qui tous deux ont bien voulu s'y intéresser, M. le Préfet s'est empressé de donner des ordres à l'administration des Ponts-et-Chaussées pour faire baisser le niveau des eaux, et M. le Maire d'Amiens a fait remettre une lettre à M. le Ministre des travaux publics, pour lui faire part de cette situation désastreuse. « Malgré toutes ces démarches la « situation n'ayant pas changé, je suis retourné, ajoute M. le « Président chez M. le Préfet pour l'inviter a visiter les hortil- « lonnages, et il a bien voulu me promettre de s'y rendre cette « semaine, d'un autre côté nous nous sommes mis en ins- « tance auprès de plusieurs usiniers pour lever leurs vannes « autant que le permettront les besoins de leur industrie. »

« Il y a tout lieu de croire cependant que grâce à ces démar- « ches, les hortillons seront enfin débarrassés de ce fléau. Il y « aura ensuite à constater l'importance des pertes éprouvées et « à recourir à l'administration pour en atténuer l'importance « par une indemnité. Enfin vous pouvez compter, Messieurs, dit « en terminant M. le Président, que votre bureau ne restera pas « inactif dans une circonstance aussi critique et qu'il ne ces- « sera ses démarches qu'après avoir obtenu satisfaction. »

Au nom du rapporteur M. Fagard, M. Croizé donne le résumé

des décisions de la commission permanente chargée d'examiner les produits exposés à la dernière séance.

Il est ensuite donné lecture du compte-rendu de l'exposition de Laon par M. Omer Tabourel.

M. le Président remercie chaleureusement ce collègue et fait remarquer que deux membres de la société M. Lebrun, rocailleur à St-Quentin, et M. Pol Fondeur ont obtenu chacun une médaille d'or à cette exposition, et qu'au concours régional d'Epinal, M. Schupp, constructeur à Amiens a obtenu une récompense pour les remarquables produits de son industrie.

M. Rivière fils fait une lecture des plus instructives sur la culture de la clématite à grandes fleurs. M. le Président le remercie des travaux dont il entretient si souvent l'assemblée, et engage tous ses collègues à ne pas lui ménager leurs applaudissements.

M. Croizé donne lecture du calendrier horticole de M. Raquet.

« Ce calendrier, dit M. le Président, sera utilement consulté « par tous, nous en remercions M. Raquet et nous espérons « que sa bonne volonté habituelle nous sera toujours acquise. »

Demande est faite par M. de Benoist de nommér une commission qui serait chargée de faire une liste des questions horticoles, lesquelles pourraient être soumises au congrès organisé par l'union des syndicats des agriculteurs de France en 1889.

M. le Président répond que les divers comités pourront être réunis et consultés à ee sujet.

Le même membre rappelle que certains produits agricoles et horticoles se trouvent insuffisamment protégés par les traités internationaux, et que la plupart de ces traités doivent expirer en 1892. Il y aurait selon lui urgence à nommer une commission pour examiner cette importante question. M. le Président réplique qu'il reconnaît le vif intérêt attaché aux tarifs des traités existants, que d'ailleurs, un examen sérieux en a déjà été fait dans une autre enceinte, la chambre de commerce d'Amiens à laquelle il appartient. Il propose de faire dresser par le conseil d'administration une liste de membres compétents pour composer une commission spéciale.

La proposition de M. le Président est adoptée par l'assemblée.

M. Alfred Maille demande qu'il soit imprimé la plus grande célérité à l'impression du bulletin, afin que le calendrier horticole de M. Raquet soit distribué le plus tôt possible. M. le Président répond que malgré toutes ses instances et la scrupuleuse exactitude de M. le Secrétaire archiviste qui s'occupe avec dévouement de cette partie de nos travaux, l'imprimeur ne donne pas toujours les impressions aussi rapidement qu'on le désirerait ; mais le nécessaire sera tenté pour assurer toute satisfaction.

M. le Président remercie les donateurs de lots pour la loterie, M. Binet-Gaillot pour 2 bouquets, M. Rivière pour un pot de clématite et Madame Gaffet Lerouge, pour des plantes offertes au jardin. La loterie est scindée en deux parties, la première composée de bouquets est tirée entre les dames patronnesses, la seconde comprenant 21 lots a lieu entre les 130 membres présents et clot la séance.

Le Secrétaire général.
CATELAIN.

APPORT DE PRODUITS A LA SÉANCE DU 10 JUIN 1888.

Rapport par M. FAGARD.

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous avez sans doute remarqué en arrivant dans la Salle deux superbes bouquets ornant le bureau, venant du jardin de Mme Gaffet Lerouge qui a eu la gracieuseté de les offrir pour la loterie, destinée spécialement aux dames.

M. Modaine propriétaire à Longueau, avait apporté une superbe corbeille de fleurs très bien assortie et d'une bonne fraicheur.

M. Eugène Retourné, jardinier chez M. Objois nous fait voir un superbe cactus Quillardettii, le plus florifère de toutes les plantes de ce genre, ce cactus ne comportait pas moins de 30 fleurs d'un beau rouge éblouissant et autant de boutons prêts à s'épanouir ; cette plante aurait figuré avec avantage à une exposition.

M. Vacher a envoyé par son jardinier un petit lot de légumes d'une bonne venue, c'est un commencement qui fait espérer de voir prochainement un apport plus considérable.

Nous arrivons à un lot très important, sortant du vaste jardin potager du chateau de Belloy-sur-Somme, présenté par M. Pautret, jardinier-chef chez Mme la comtesse de Larochefoucault; ce magnifique apport pouvait être considéré comme le pendant de celui que M. Pautret avait exposé et qui lui a valu le premier prix.

Il faut vraiment une certaine dose de patience et de capacité pour arriver à réunir et cultiver une aussi grande quantité de légumes variés, choisis dans les meilleures variétés comme goût et beauté.

Vous les nommer toutes serait superflu, je me permettrai seulement de vous citer les variétés les plus méritantes à ma connaissance. Dans les fraises, la Marguerite Lebreton, une des plus belles, la Jucunda, seconde saison, la Victoria, etc.; dans les tomates, la rouge naine hative; parmi les melons, le melon fond blanc de Paris, bonne variété pour première saison; la laitue sanguine, la palatine, la quatre saisons sont trois bonnes variétés de laitues prises dans les dix variétés de laitues présentées; à choisir dans les six variétés de concombre, le vert anglais et le concombre serpent qui ressemble au reptile de ce genre; dans les quinze variétes de pois, l'express, espèce très hâtive, le géant large cosse (mange-tout), le téléphone; nous revoyons avec cinq espêces de haricots, le flageollet merveille de France à grain bien vert, le noir de Belgique, précieux pour sa production en vert et sa rusticité; le navet long des vertus et le Munich, deux bonnes variétés parmi les sept présentées; les carottes au nombre de douze variétés nous donnent la courte hâtive, la demi-longue de Carentan et la demi-courte de Guérande.

A côté des légumes nous admirons quatre orchidées, le Galanthea à feuilles de Veratrum, l'Epipendrum, le Cypripedium Villosum et l'Insigne qui font voir que M. Pautret cultive la serre chaude comme la pleine terre, aussi le jury lui adresse-t-il ses félicitations pour son magnifique apport.

Monsieur Bernard, ciseleur, présentait un porte médaille

très élégant, pouvant prendre p'ace dans les salons comme dans les bureaux, la forme est celle des candelabres à une ou plusieurs branches, selon le besoin, terminés par un cercle qui enchasse la médaille, ce cercle monté sur pivot permet de voir les deux faces à volonté.

Monsieur Cressent, tonnelier fait un apport de son savoir faire, trois caisses à fleurs pour l'ornementation des appartements, ces caisses sont entourées de cercles galvanisés constellés de petites étoiles qui font très joli effet; une d'entre elles garnie de plantes fleuries contient dans ses flancs un récipient qui laisse couler par trois robinets des liqueurs différentes, on se croirait en présence d'un prestidigitateur.

L'apport de M. Lecat était fait de meubles indispensables pour le jardin, le fauteuil, le guéridon, la boule panorama etc. etc.; parmi tous ces objets il y en a un surtout qui attire particulièrement l'attention, c'est un *banc tente* surmonté d'une toile rayée qu'un mécanisme bien simple fait descendre ou se relever à volonté pour s'abriter, soit contre la pluie ou contre l'ardeur du soleil; ce meuble doit être très commode dans les grands jardins ou parcs.

Nous revoyons avec plaisir les fleurs en cuivre de M. Cha telain servant spécialement pour jets d'eau, et imitant à s'y méprendre : l'amaryllis vittata, les iris, le lis martagon et les agapanthes. Le jour leur est plus favorable que sous la tente et au milieu d'un bassin entouré de leur feuillage, elles doivent produire un effet ravissant.

Votre commission a accordé les mentions suivantes qu'elle vous prie de ratifier :

MM.	Pautret, fleurs,	6 points.
	Retourné, fleurs,	3 points.
	Modaine, fleurs,	3 points.
	Pautret, légumes,	10 points avec félicitations.
	Vacher, légumes,	Remerciements.
	Cressent, industrie,	4 points.
	Lecat, industrie,	4 points.
	Bernard, industrie,	Remerciements.
	Chatelain, industrie,	Félicitations.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE LAON

par M. Omer Tabourel.

Mesdames, Messieurs,

Ayant eu l'honneur de représenter la Société d'horticulture de Picardie au Concours régional de Laon, je dus me rendre dans cette ville pour prendre part aux opérations du Jury; avant de vous parler de l'exposition elle-même, je tiens à vous dire que j'ai été reçu dans cette ville d'une manière fort amicale, presque fraternelle.

En arrivant dans Laon je fus vraiment émerveillé de voir avec quel bon goût toutes les rues avaient été décorées ; toutes celles conduisant à l'exposition étaient ornées de drapeaux, de guirlandes, de verdure et de fleurs, de jeunes arbres tout entiers furent sacrifiés, pour cette ornementation. Mais ce qui arrêta surtout mes yeux, ce fut un superbe arc de triomphe, sur lequel étaient écrits ces mots hospitaliers : « *Soyez les bienvenus* ».

En suivant ce chemin fleuri nous arrivâmes sur le champ St-Martin, où avait lieu un important concours agricole. A quelque distance de là, s'élevait la tente de la Société d'horticulture. Le visiteur est conduit à cette tente par une petite avenue bordée d'arbres fruitiers très bien dressés ; ces arbres avaient été mis au concours par Monsieur Félix Moreau, pépiniériste. Cette petite avenue débouchait dans un joli petit jardin, d'un goût parfait qui quelques jours auparavant n'était qu'un lieu aride ; j'ai trouvé ce jardin bien dessiné et parfaitement approprié à la circonstance, le fond du jardin est très bien dissimulé.

L'un des coins est orné d'un trés beau rocher, couvert de cactus et de plantes grimpantes. Des fissures supérieures de ce rocher s'échappaient de minces filets d'eau, se répandaient tout à l'entour et donnaient à l'air une fraîcheur qui faisait de cet endroit un vrai lieu de délices, surtout par les chaleurs accablantes qu'il faisait alors. A quelque distance, à droite de

cette cascade se trouvait une vieille souche toute vermoulue, mise en pièces par les ans et les mauvais temps. On aurait dit que toutes ses branches avaient été arrachées par un terrible ouragan ; l'une d'elles pourtant un peu moins maltraitée que les autres se penche tristement, à moitié détachée du tronc, toute tordue et semble devoir être la proie du premier coup de vent ; à voir ce travail il parait impossible que cela ne soit pas naturel et cependant ce n'est que quelques barres de fer recouvertes de ciment ; mais M. Brun, le célèbre rocailleur de St-Quentin, si avantageusement connu dans nos contrées, a si bien su prendre la nature sur le fait, et pour tout dire, il est si naturel dans ses travaux, que bien souvent l'œil le plus exercé pourrait confondre l'image avec la nature, et confondre un arbre en rocaille avec quelque vieille souche tombant de vétusté.

Revenons maintenant au jardin lui-même, il est formé de deux pelouses dont les massifs sont formés de jolies plantes. Les plates bandes entourant le jardin sont garnies d'arbustes verts et de conifères, parmi lesquels l'on distingue surtout des araucarias imbricatas, des Thuiopsis dolobratas, des junipérus variegatas, des cryptomerias élégants, des cèdres déodoras, etc. tous bien cultivés et exposés par M. Félix Moreau.

La tente offre un superbe coup d'œil ; elle est divisée en deux parties. La première est destinée aux fleurs, l'autre réservée aux cultures maraichères. Le centre de la partie réservée aux fleurs est occupé par un magnifique lot de calcéolaires exposé par la maison Vilmorin et Compagnie. Tout autour du lot exposé par M. Vilmorin, s'étalent de riches collections de plantes vertes d'ornement, de coleus, de pelargoniums, de calceolaires, de rosiers en pots qui par leur odeur et la multiplicité de leurs couleurs offrent aux sens une sensation exquise de bonheur et de bien être.

La culture potagére y est largement représentée ; tout y est en abondance et fort bien cultivé. Les asperges surtout y sont magnifiques ; nous en avons vu, qui n'avaient qu'un an de plantation et qui n'avaient pas moins de 4 centimètres de tour.

M. Tronchain Hardy, de Trezel, expose des asperges cultivées à la charrue, d'une beauté remarquable, quelques unes d'entre elles mesuraient plus de 4 centimètres de diamètre.

M. Pol Fondeur, si connu pour sa culture de pommiers à cidre, nous présente sa nouvelle méthode de plantation, voici comment il nous dit d'opérer : Je creuse un trou carré d'environ 2 mètres de côté sur 75 centimètres de profondeur. En creusant ce trou j'ai bien soin de mettre de côté la couche de terre végétale ; cela fait, je mets la terre végétale dans le fond presque jusqu'au bord ; si la terre végétale me manque, je m'en procure ailleurs, mais au plus près afin de pouvoir la remplacer par la terre non végétale retirée du trou. Ensuite je place l'arbre au milieu et recouvre ses racines d'une butte de terre d'environ 40 centimétres au dessus du sol. Le dessus de la butte est concave afin de retenir les eaux. Au mois de mars je greffe tous les sujets plantés en octobre et novembre de l'année précédente. Pour cela je conserve les branches les mieux placées et les coupe à environ 30 centimètres, puis je greffe toutes ces branches en couronne et l'année même j'ai une très belle végétation.

A l'appui de son dire, M. Pol Fondeur, nous fit voir plusieurs sujets du même âge, même grosseur et même végétation, les uns sont greffés et les autres ne le sont pas. Je laisse ce mode de plantation à votre appréciation et vous engage à en faire l'expérience.

Les opérations du Jury terminées, nous nous rendîmes chez M. Rousseau, président de la Section horticole de Laon où un banquet fut offert à tous les membres du Jury. Plusieurs toasts furent portés à la prospérité de l'agriculture, et des vœux furent énoncés pour l'amélioration du sort des agriculteurs. Après avoir été remercié de notre dérangement, d'abord par le président de Laon et ensuite par le président de Soissons, je quittais la ville de Laon, emportant les meilleurs souvenirs de l'accueil si bienveillant qui nous y a été fait.

LA CLÉMATITE A GRANDES FLEURS

MESDAMES, MESSIEURS.

De tout temps les plantes grimpantes ont joui d'une vogue justement méritée.

Leur culture facile, leur prix abordable, leur végétation vigoureuse et leur rusticité ont généralement contribué à les répandre dans les jardins.

Avez-vous la nudité d'un mur à cacher, un berceau à former, vite vous avez recours aux arbustes grimpants ; il est vrai que le plus souvent, vous prenez les sujets les plus forts, pour jouir plus tôt de votre plantation. Vons prenez souvent de bonnes plantes, mais parce que vous êtes impatients, vous en laissez de meilleures.

Parmi les espèces délaissées, nous trouvons une plante qui doit surtout attirer notre attention : c'est la clématite à grandes fleurs.

La rusticité de la plante, sa riche floraison qui dure très longtemps, ont depuis de longues années, attiré l'attention de nos voisins les Anglais, et sauf de rares exceptions, nos voisins sont connaisseurs et amateurs de plantes, surtout de bonnes plantes.

Depuis longtemps le genre clématis, qui contient un grand nombre d'espèces, est fort répandu dans les jardins ; il est principalement representé par les clématis *flammula*, (clématite odorante) dont les fleurs blanches, en panicule, répandent cette odeur si agréable, qui se fait sentir de si loin selon l'état de l'atmosphère.

La clématis *Montana*, moins répandue, devrait être recherchée à cause de sa grande vigueur : en trés peu de temps elle peut atteindre dix mètres de hauteur ; en avril-juin cette plante est couverte de fleurs blanches, atteignant 4 à 5 centimètres de diamètre, cette variété est propre à garnir de hautes murailles ; elle envahit promptement les branches des vieux arbres, d'où ses longs rameaux, retombant en guirlandes, produisent l'effet le plus pittoresque.

La clématis *Viticella*, (clématite à fleurs bleues) atteint de moindres dimensions ; remarquablement florifére, ses sarments s'entremèlent au point de ne former que tiges et fleurs enchevétrées.

Les clématis *Hendersoni*, *Cylindrica*, *Eriostemma*, sont moins grimpantes que les précédentes, néanmoins elles atteignent trois mètres de hauteur ; elles se couvrent l'été, d'une quan-

tité innombrable de jolies fleurs bleues en forme de clochettes évasées, d'un effet splendide.

Laissant de côté un grand nombre d'espèces, nous ne nous arrêterons qu'aux merveilles du genre.

L'une introduite du Japon, la clématis *Patens* ; l'autre de la Chine, la clématis *Lanuginosa* ont fécondé le type indigène, la clématis *Viticella* et l'ont complètement transformée. Le croisement des deux espèces importées a donné des hybrides, qui sont devenus les points de départ de plusieurs groupes.

Nous allons tout d'abord nous occuper de la culture, qu'on peut faire de deux façons : la culture en pleine terre et la culture en pots.

La culture en pleine terre est celle qui donne les meilleurs résultats ; peu difficile sur le terrain, cette plante préfère cependant une terre franche, légère, surtout si au moment de la plantation on a soin d'ajouter du terreau et encore mieux de la terre de bruyère. Les clématites prospèrent à toutes les expositions, celle du couchant leur est particulièrement favorable, viennent ensuite le nord et le levant ; au midi les jeunes pousses et les fleurs trop éclairées se brulent aisément ; au levant les plantes à floraison précoce sont susceptibles après une gelée blanche, d'avoir leurs boutons brulés par le soleil.

A quelle époque doit-on faire la plantation des clématites à grandes fleurs ?

On plantait et on plante souvent indistinctement, à n'importe quelle époque ; de là viennent des surprises désagréables.

La neige et les fortes pluies laissent toujours de funestes traces dans les plantations faites pendant l'hiver.

La meilleure saison, à mon avis, c'est le printemps, au moment où les jeunes pousses commencent à apparaître ; dans ces conditions vous avez toutes les chances possibles de réussite.

La culture en pots demande beaucoup de soins, et ne peut être suivie que par les amateurs possédant une serre ou une bâche, pour hiverner les plantes et avancer la floraison.

Pour les premières années, des pots de 15 à 18 centimètres suffisent, les plantes seront changées successivement au fur et à mesure que besoin sera.

Un tiers de terre de bruyère, un tiers de terreau, un tiers de terre franche, telle est la composition qui leur convient le mieux ; arrosées avec du purin additionné d'eau, les clématites pousseront vigoureusement ; on pourra, également, leur donner dans l'eau d'arrosage, du nitrate de soude et du phosphate ; les plantes s'en trouveront bien.

La multiplication des variétés à grandes fleurs, se fait de différentes manières.

Le semis s'emploie pour l'obtention des variétés nouvelles ; la graine perdant très vite sa faculté germinative, il est important de semer dès que la graine est arrivée à maturité : c'est-à-dire à l'automne. En terre meuble, mélangée de terreau ou de terre de bruyère, les graines lèveront dès le printemps suivant ; repiqué en planche, le plant sera mis en place au printemps de la seconde année qui suivra le semis ; cependant la culture en pot pendant deux années, serait à mon avis, beaucoup plus profitable à la plante, que cette plantation hâtive.

Le marcotage est peu usité : il nécessite beaucoup de pieds mères ; la reprise est longue puisqu'il faut attendre pendant deux ou trois ans la formation des jeunes racines.

Le bouturage quoique réussissant bien n'est guère plus employé. Les boutures se font à l'automne lorsque le bois est suffisamment aoûté ; ne pas se hâter d'enlever les jeunes boutures au printemps suivant, il faut attendre le mois de mai, ou comme on fait quelquefois laisser passer une année en place.

De toutes les méthodes de multiplication il est certain, que la greffe, tient le premier rang ; c'est avec raison d'ailleurs.

Le porte-greffe sera choisi dans les sujets les plus vigoureux, la clématis *Viticella*, la clématis *Montana* ou la clématis *Vitalba* par exemple.

L'époque du greffage est généralement discutée ; pour les personnes possédant une serre à multiplication, il est facile de multiplier au printemps, c'est-à-dire du mois de mars au mois de mai, sous double verre ; mais l'inconvénient de rentrer les plantes-étalons fait souvent renoncer à cette méthode, que seuls peuvent employer les grands multiplicateurs.

Pour l'amateur, le greffage au mois d'août, est de beaucoup préférable, car à cette époque, il faut moins de soins, on greffe en fente sur fragment de racine, qu'on repique en godets de 5 à 8 centimètres, sous cloches ou sous chassis, les pots enterrés ; la soudure se fait environ 25 à 30 jours après l'opération du greffage : le chevelu commence à se développer après ce laps de temps.

Au mois d'avril suivant les jeunes greffes sont rempotées et traitées comme les plantes adultes.

Toutes les variétés de clématites sont bonnes, mais nous allons donner la liste de celles que nous croyons devoir recommander, non pas que l'on doive exclure les autres, mais dans l'impossibilité ou l'on peut se trouver, vu leur grand nombre de disposer d'un emplacement considérable.

Cinq groupes principaux attireront notre attention.

1er *Groupe. — Viticella.*

La clématite ordinaire à fleurs bleues (clématis Viticella) a donné son nom à cette série dont elle est la mère ; comme celle-ci, les plantes sont grimpantes et vigoureuses.

Les fleurs viennent en abondance du mois de Juillet au mois d'Octobre.

Les principales variétés sont :

C. *Flore-Pleno*, fleurs nombreuses, bleues doubles.

C. *Kermesina* cramoisi foncé, fleurs de moyenne grandeur.

Mrs James Bateman, fleur bien faite, couleur lavande pâle.

Modesta plante vigoureuse et trés floriférе, recommandée tout spécialement.

Thomas Moore à grandes fleurs, violet-rouge, coloris rare.

Viticella Venosa hybride de la C. *Viticella* et de la C. *Patens*, plante vigoureuse, ses grandes fleurs violet-pourpre veiné de blanc, se succédant du printemps à l'hiver en font une des plantes les plus remontantes, et certainement une des meilleures pour l'ornementation.

2e *Groupe. — Patens.*

Les fleurs de ce groupe, sont grandes, très nombreuses, elles se développent sur le bois de l'année précédente, floraison mai-juin, plantes se forçant facilement.

Albert-Victor, grande fleur bleu-lavande foncé florifère.

Albertine, variété à fleurs blanches.

Edouard Desfossé, fleurs mauve-foncé, diamètre de la fleur 15 centimètres.

Edith Jackson, larges fleurs blanches, teintées mauve.

Fair Rosamond, splendide fleur de 15 centimètres de diamètre, blanc-bleuissant, rubannée d'un liseré rouge lie de vin.

John Murray, fleurs pourpre foncé.

Lady Londesborough, grande fleur blanc argenté, médiane blanche.

Lord Derby, fleurs grandes, pétales très larges, très jolie variété, anthères pourpres.

Louise, fleurs semi-doubles, couleur crême, anthères brunes.

Monstrosa, fleurs semi-doubles, très pur.

Mrs S.-E. Baker, fleurs blanches, à rubans lie de vin, variété très florifère.

Sir Garnet Wolseley, fleurs de douze à quinze centimètres, fond bleu à reflets bronzés, plante très jolie.

Sophia, fleurs très grandes, bleu azuré, nervures blanches.

The Queen, bleu lavande tendre, fleurs bien faites.

3e *Groupe. — Lanuginosa.*

La plus belle espèce du genre, variétés grimpantes, fleurissant sur le jeune bois, fleurs grandes et très grandes, atteignant parfois 25 centimètres de diamètre ; pétioles, boutons et pédoncules velus ; fleurs de Juin à Septembre.

Alba Magna, la fleur très bien faite, les pétales trés larges, du blanc le plus pur en font la plus jolie des clématis Lanuginosa à fleurs blanches.

Aureliani, très grandes fleurs, bleu pâle, anthères rouges, très jolie variété.

Eugène Delattre, fleurs bleu lavande, très bien faite, floraison jusqu'aux gelées.

Fairy Queen, couleur chair, fleurs de 20 centimètres de diamètre.

Jeanne d'Arc, fleurs très grandes de 20 à 25 centimètres de diamètre, bleu lilacé passant au blanc pur, plante vigoureuse.

Gloire de Saint-Julien, très grandes fleurs bleu passant au blanc, excessivement florifére, variété remontante.

Lady Caroline Nevill, fleurs de 15 à 20 centimètres de diamètre, bleu pâle avec nervures roses, variété méritante très employée.

Otto Frœbel, fleurs de 20 à 25 centimétres, lilas rosé, variété hors ligne trés florifère.

Marie Desfossé, curieuse variété par ses fleurs semi-doubles, mauve clair au printemps, simple d'un blanc presque pur à la floraison d'automne.

Robert Hambury, fleurs lilas bleu, 15 centimètres de diamètre, très belle variété.

Nigricans, fleurs pourpre foncé presque noir, grandeur moyenne.

4e *Groupe. — Jackmani.*

Ces plantes sont des hybrides, des clématis Lanuginosa et Hendersoni, très vigoureuses, donnant une grande quantité de fleurs, sur les rameaux de l'année, depuis Août jusqu'aux gelées. Ces variétés forment de trés jolis berceaux ainsi que des boules, parapluies, etc.

Gipsy Queen, fleurs violet velouté, plante robuste, à floraison tardive.

Jackmani, la plus vigoureuse. la plus florifère et la plus employée des clématites à grandes fleurs, violet foncé.

Jackmani Alba, très florifère, donne des fleurs doubles, blanc lilacé au printemps ; blanc pur et simple à l'automne.

Madame Granger, fleurs grandes, pourpre velouté, variété distincte et trés vigoureuse.

Rubella, excessivement florifère et vigoureuse, fleurs bleu pourpré et très veloutées, extra belle.

Star of India, fleurs violet bleu foncé, variété recommandée.

Velutina purpurea, fleurs grandes, violet trés foncé, plante trés vigoureuse.

5e *Groupe. — Florida.*

Plantes à grandes fleurs se formant sur le vieux bois, semi-doubles ou doubles, floraison de Mai à Juillet.

Avalanche, fleurs doubles, blanc pointé de vert.

Countess Of Lovelace, fleurs lilas bleuâtre double, variété très vigoureuse,

Duchess Of Edimburg, fleurs blanches, doubles, odorantes, la plus belle variété du groupe, très vigoureuse.

Enchantress, fleurs doubles trés grandes, blanches à nervures roses, trés jolie variété.

Florida Plena, fleurs bien doubles, blanc verdâtre.

John Gould Weitch, fleur en forme de rosette, bleu lavande, bien double.

Lucie Lemoine, flèurs très doubles et d'un blanc pur, trés grandes et bien faites.

Venus Victrix, fleurs doubles, plante trés florifère et trés vigoureuse.

Les clématites généralement d'une végétation luxuriante, à tiges nombreuses et sarmenteuses atteignent facilement plusieurs mètres de longueur ; c'est au point de vue ornemental, d'un grand avantage.

L'emploi des clématites pour la garniture des murs, est connu de tout le monde, son emploi pour cacher le tronc des vieux arbres aussi, mais les résultats les plus surprenants sont certainement obteuus par la forme en parapluie. Cette forme est facile à obtenir ; prenez une carcasse en fer, composée d'une tige de 1m50 à 2 mètres de hauteur, cette tige surmontée d'un disque bombé d'un diamètre de 1m50 sera placée dans le jardin, à un endroit très en vue. En trés peu de temps, la monture et le dôme seront littéralement couverts d'une masse de fleurs, d'un effet splendide qui exciteront avec raison, 'admiration de tous les visiteurs.

La culture des clématites en boule est également avantageuse, mais où ces plantes se donnent dans tout leur éclat et dans toute leur beauté, c'est dans la formation des arcades.

Placées en bordure des allées étroites à droite et à gauche, elles forment le plus charmant coup d'œil qu'on puisse voir. La plantation se faisant sur une certaine longueur, nous conseillerons de ne mettre qu'une seule variété à chaque arcade, et de multiplier les arcades et les couleurs des sujets.

Les colonnades ont aussi beaucoup de succès ; on place au milieu d'une pelouse un cylindre de 40 à 50 centimètres de

diamètre et composé de tiges de fer, reliées entre elles par des cercles en gros fil de fer. Au pied de ce cylindre on plantera deux ou trois clématites de floraisons différentes, de couleurs variées. De cette façon vous serez assuré d'avoir pendant la belle saison des fleurs sur chacune de vos colonnades.'

Les formes en gobelets, boules, ballons et motifs divers, quoique donnant de bons résultats, sont moins employées; cependant lorsqu'on dispose d'une certaine étendue de terrain je conseillerai volontiers de varier le plus possible.

Là ne se borne pas le rôle de la clématite : lorsque montrant aux dames les beautés de vos jardins. vous voudrez, Messieurs, offrir un bouquet à vos charmantes visiteuses, vous verrez hélas, la clématite à fleurs simples tromper votre attente; heureusement, plus gracieuse et plus galante sans doute, la clématite à fleurs doubles est là ; elle est là pour sauver l'honneur des clématites à grandes fleurs et pour confirmer une fois de plus cet axiôme : les fleurs et les femmes sont faites les unes pour les autres.

ALCIDE RIVIÈRE.

CALENDRIER HORTICOLE

Semis et travaux en Août et Septembre.

MESDAMES, MESSIEURS,

L'année horticole, commence véritablement en Août ; car, vous le savez, c'est alors que se font les semis dont les produits ne se récolteront que l'année suivante, au printemps ou au commencement de l'été.

La fin d'août et le mois de septembre sont aussi les époques où sur une très grande échelle, se pratique la greffe en écusson à œil dormant, c'est-à-dire celle dont l'évolution de l'œil en bourgeon n'aura lieu qu'au bon temps.

Et les boutures qu'on fait en ce moment, ou dans un mois seulement, constituent évidemment aussi les débuts d'une nouvelle année horticole.

C'est donc avec raison, qu'une fois arrivés à l'époque où nous sommes, les jardiniers disent qu'ils viennent de recommencer campagne.

Or bien commencer, — et c'est en horticulture comme ailleurs — a toujours été d'une importance capitale.

Vous voudrez donc bien, Messieurs, sur un pareil sujet, accorder quelques minutes de votre bienveillante attention. D'ailleurs, à défaut d'autre mérite, ces notes seront fort courtes

Et tout d'abord, un mot sur les semis de la saison; nous parlerons ensuite des boutures, de la greffe et de quelques travaux divers.

I. — Semis d'août et septembre. — A cette époque, il y a trois semis importants qu'il ne faut pas oublier : nous voulons parler des semis :

1° d'*Oignon blanc*, qui sont à faire, dans notre région, vers le 10 du mois d'août ;

2° des *choux d'york* et *cœur de bœuf*, semis qu'il est toujours prudent de faire en deux fois, vers le quinze août et environ dix jours après, vers le vingt-cinq.

3° Enfin faire les semis de laitue de Passion, et surtout de laitue morine qui est beaucoup moins cultivée que la première comme laitue de pleine terre d'hiver, et qui pourtant est bien autrement méritante.

Les jeunes plants de ces choux et de ces laitues seront repiqués fin octobre et à bonne exposition.

Rappelons aussi que c'est à la fin de juillet, c'est-à-dire demain ou après, s'il se peut, que se font les semis de pensées, les marcotages d'œillets, les semis de primevères de Chine.

Rien de plus important que ces premiers semis, surtout d'oignons, de choux, de laitues et de pensées.

Partout ces plantes rendent de très grands services, mais tout particulièrement à la campagne, dans les jardins de ferme ou de château, car l'eau, faisant ici le plus souvent défaut, il importe de faire une large place aux cultures du printemps dont les produits arrivent à prendre leur complet développement avant les grandes sécheresses de l'été. Je sais bien qu'il en était autrement cette année, mais l'année 1888 sera tout à fait exceptionnelle.

II. — Les boutures de la fin de juillet et du mois d'aout. — Il faut, et au besoin l'excellent jardinier de la ville, M. Laruelle, avec l'exemple vous en donnerait les raisons, procéder sans retard, au bouturage de trois plantes assez délicates, du *coleus*, de l'*achirantès*, et de *l'alternanthéra*. Du vingt au vingt cinq juillet, c'est la bonne époque de bouturage de ces plantes, si on veut les avoir assez fortes pour passer surement l'hiver.

L'expérience démontre, en effet, que des plantes plus jeunes ou plus vieilles fondent beauconp plus en hiver que celles qui sont issues de boutures faites à la fin de juillet.

Quant au *géranium*, c'est vers le quinze août que le bouturage doit s'en faire, à raison de quatre par pot.

Vous ferez aussi les semis de *calcéolaire* en terrine et terre de bruyère, sans couvrir la graine que vous vous contenterez de tenir constamment humide en la bassinant et en installant la terrine à l'étouffée, sous chassis à froid.

III. — Greffe en écusson a œil dormant. — Ces greffes dans toutes les pépinières sont extrêmement nombreuses ; et, dans tous les jardins, elles devraient être beaucoup plus pratiquées, ne serait-ce que comme greffe de boutons à fruit. C'est vers le quinze août que ces dernières greffes réussissent le mieux.

On les fait un peu comme on veut, en placage, à l'anglaise, en fente et en écusson ; toutes, et cela va sans dire, se font à œil dormant.

Et comme la reprise en est assez délicate, il convient de les protéger avec soin par un englûment qu'on applique même sur les écussons, bien entendu sans jamais couvrir l'œil.

Il y a aussi, sur certains arbres, deux emplois que nous devons signaler ici de la greffe en écusson à œil dormant : nous voulons parler des arbres à pépins plantés au printemps dernier, et des arbres plus agés, mais mal équilibrés.

Ces derniers souvent se présentent avec une branche faible. Mais une branche faible produit un œil faible, et ultérieurement un rameau ridé et sans avenir.

La pose, sous quelques jours, d'un œil bien constitué préviendra cette défectuosité.

Combien ce procédé, simple et pratique donne de bons résultats dans la conduite des poiriers en oblique et en espalier.

IV. — TRAVAUX DIVERS. — Ces travaux sont nombreux et variés ; mais nous devons, faute de temps, nous borner à vous signaler la pratique, sous une huitaine au plus tard, d'un troisième et dernier souffrage, et vers le quinze septembre, l'effeuillement partiel de la vigne, afin de hâter la maturité du raisin.

Laissez-nous, en terminant vous recommander de suivre avec attention les expériences d'engrais faites avec soin, cette année par beaucoup de nos collègues.

Partout, disons-le aujourd'hui, les résultats nous ont paru extrêmement intéressants, les récoltes sont plus abondantes et surtout meilleures.

C'est là un sujet neuf dont nous aurons l'honneur, pensons-nous, de vous entretenir prochainement.

Mais en attendant, puissent ces simples notes n'être pas sans utilité à beaucoup d'amateurs de jardinage, et aux plus jeunes de nos horticulteurs.

RAQUET.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PICARDIE

Cours d'Horticulture, professé par M. Raquet, à la Halle aux Grains

Concours entre les Élèves (année 1887-1888).

Ecole de la Neuville.

MÉDAILLE D'ARGENT (1re Classe), SAUBOT, Joseph.
MÉDAILLE D'ARGENT (2me Classe), NOIRET, Porphyre.
MÉDAILLE D'ARGENT, (3me Classe), DIGEON, Paul.
MÉDAILLE DE BRONZE, (1re Classe), LÉGER, Eugène.
MÉDAILLE DE BRONZE, (3me Classe), CAFFIER, Alfred.
MENTION HONORABLE, RICHE, Eugène.

Ecole Saint-Pierre.

MÉDAILLE D'ARGENT, (1re Classe), FISSEAUX, Emile.
MÉDAILLE D'ARGENT, (3me Classe), HARENT, Anatole.
MÉDAILLE DE BRONZE, (1re Classe), DUCROCQ, Edmond.
MENTION HONORABLE, BALONCHARD, Firmin.

Ecole Saint-Germain.

MÉDAILLE DE BRONZE, (3me Classe), DELAPORTE, Abel.
MENTION HONORABLE, BROIZAT, Joseph.

Ecole de Rivery.

MÉDAILLE D'ARGENT, (3me Classe), CAUCHETIER, Gaston-Jules.

Ecole de Montières.

MENTION HONORABLE, DENIS, Hector.

Ecole Saint-Jacques.

MENTION HONORABLE, DEVRAIGNE, Omer.

Ecole de Renancourt.

MÉDAILLE D'ARGENT, (2me Classe), DEVALLOIS, Georges.
MÉDAILLE DE BRONZE, (2me Classe), BOUTHORS, Arthur.
MENTIONS HONORABLES, BOCQUILLON, Edouard.
SAUVAL, Léon.

Ecole Saint-Leu.

MÉDAILLE DE BRONZE, (2me Classe), RAVAUX, Constant.
MENTION HONORABLE, DOUCHET, Jules.

Ecole Notre-Dame.

MÉDAILLE D'ARGENT, (3me Classe), VÉCHARD, Socrate.
MÉDAILLE DE BRONZE, (1re Classe), ACLOQUE, Georges.
MÉDAILLE DE BRONZE, (2me Classe), SEILLIER, Théodulc.
MENTION HONORABLE, SOULON, Louis.

Ecole de la Vallée.

MÉDAILLE D'ARGENT, (2me Classe), FRE TEL, Georges.
MÉDAILLE DE BRONZE, (1re Classe),
Ex-æquo { GERMAIM, Eugène.
PÉRIMONY, LÉON.
MENTION HONORABLE, MALLET, René.

Ecole de Camon.

MÉDAILLE D'ARGENT, (1re Classe), DAMENEZ, Arthur.
MÉDAILLE D'ARGENT, (3me Classe), LENGELLÉ, Edgard.
MÉDAILLE D'ARGENT, (3me Classe), PHAFF Ferdinand.

MÉDAILLE DE BRONZE, (1re Classe),
Ex-æquo { DUFOUR Anthony.
RICAUX Maurice.

MÉDAILLES DE BRONZE, (2me Classe),
Ex-æquo { MOIRET H.
GAILLARD Gaston.

MENTIONS HONARABLES, QUILLIET Emile; DELAVIER Amédée; DELECOLLE Raoul.

Concours entre les Élèves de toutes les Écoles

Ex-æquo { SAUBOT Joseph, de l'École de la Neuville.
DAMENEZ Arthur, de l'École de Camon.

Chacun un ouvrage offert par M. le Ministre de l'instruction publique des Beaux-Arts et des Cultes.

NOIRET Porhyre, de l'École de la Neuville.
FISSEAUX Emile, de l'École Saint-Pierre.
LENGELLÉ Edgard, de l'École de Camon.

Chacun un ouvrage d'Horticulture.

PHAFF Ferdinand, de l'École de Camon.
DIGEON Paul, de l'École de la Neuville.

Chacun un ouvrage d'Horticulture.

Récompeuses aux Instituteurs qui ont concouru à la réussite du Cours en amenant assiduement leurs élèves

HAUTOY, Instituteur de la Neuville.
MAUDUIT, Instituteur de Camon.
GUILBERT, Instituteur de la Vallée.

Chacun un ouvrage d'Horticulture.

COMPTE GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

RECETTES

		Subvention municipale	500 »
		» départementale	500 »
		Legs Mennechet.	125 »
		» Dufétel	100 »
		Dons en espèces par divers pour achat de médailles	255 05
		EXPOSITION	
Juin	2	Entrées : 258 à un franc	258 »
»		Vendu 386 billets de tombola à 0,25 . .	96 50
Juin	3	Entrées : 1610 à 0,50	805 »
»	»	Vendu 573 billets de tombola à 0,25 . .	143 25
Juin	4	Entrées : 852 à 0,50	426 »
»	»	Vendu 727 billets de tombola à 0,25 . .	181 75
		Total.	3390 55

HORTICOLE DES 2, 3 & 4 JUIN 1888

DÉPENSES

Article	1	Installation (ouvriers)	97 55
	2	Transport de terre, gazon, tonneaux, etc. et achat de gravier	196 85
	3	Menuiserie	94 30
	4	Montage et démontage de la Tente . .	550 »
	5	Tapissier	23 »
	6	Perception par l'Octroi et surveillance de Police	177 »
	7	Affiches et impressions diverses . . .	132 50
	8	Certificats de récompenses	70 »
	9	Location d'assiettes, bouteilles et guérite.	28 80
	10	Tombola. — Achats de lots	112 25
	11	Indemnités et gratifications	93 »
	12	Appositions d'affiches (Ville et Sections rurales)	23 70
	13	Frais de Secrétariat et affranchissement.	54 42
	14	Acquisition de toiles et papier. . . .	35 65
	15	Achat d'objets d'arts	75 »
	16	Gravures de médailles	118 65
	17	Facture de la Monnaie pour achat de médailles	750 10
	18	Mémoire Petit et Richard pour l'achèvement de la Tente.	298 55
	19	Mémoire Trancart, dépense du portique en velours	270 »
	20	Divers	9 85
			3211 17
		Excédant en Caisse . .	179 38

INONDATION DES HORTILLONNAGES

DE LA NEUVILLE ET DE CAMON

(*Juillet 1888*)

Une crue d'eau considérable due notamment aux pluies qui n'ont cessé de tomber, est venue inonder les terrains maraichers de la section de la Neuville et de Camon.

Les récoltes compromises et même en partie perdues, le travail interrompu dans les terres détrempées, tels étaient les résultats de cette crue.

La Société d'horticulture de Picardie, qui compte un certain nombre de membres parmi les laborieux hortillons de cette région,ne pouvait se désintéresser de cette situation. Aussitôt qu'il en fut instruit, M. le Président réunit le Conseil d'administration et, sur la décision de ce dernier, se rendit à diverses reprises, accompagné de M. Catelain, secrétaire-général, auprès de M. le Préfet de la Somme et de M. l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Leurs réclamations furent accueillies avec la plus grande bienveillance, mais pourtant aucune amélioration ne suivit ces démarches.

Sur l'invitation du Conseil d'administration convoqué à nouveau, M. Decaix-Matifas fit un pressant appel à M. le Ministre des travaux publics sous forme de lettre que voulut bien faire parvenir M. Frédéric Petit, Sénateur, Maire d'Amiens.

Le mal s'aggravait chaque jour et on s'en rendra un compte exact par l'extrait suivant du rapport de M. l'ingénieur ordinaire en date de 13 Juillet.

« Tableau des hauteurs d'eau observées sur le canal de la « Somme au pont du Marais de Camon et à l'aval de l'écluse « de La Motte, depuis le 1er Juillet :

JUILLET	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Pont du Marais de Camon	0.29	0.30	0.29	0.34	0.38	0.41	0.40	0.39	0.41	0.40
Aval de l'écluse de Lamotte	2.97	2.98	3.04	3 06	3.07	3.10	3.23	3,18	3.21	3.21

C'est alors que M. le Président crut devoir faire les plus pressantes instances auprès de M. le Préfet de la Somme pour le prier de se rendre sur les endroits inondés et apprécier toute l'étendue du désastre :

Le Jeudi 26 Juillet, une visite eut donc lieu dans les hortillonnages, qui furent sillonnés par deux bâteaux contenant les visiteurs suivants :

MM. le Préfet de la Somme.
de La Hougue, Ingénieur en Chef.
Ligier, Chef du cabinet du Préfet.
Decaix-Matifas, Président de la Société.
Catelain, Secrétaire Général.
d'Anns, Directeur du *Progrès de la Somme*.
Azéronde Joseph, Conseiller municipal.
Alfred Maille, Membre de la Société.
M. le Maire de Camon.
Maison, conducteur des Ponts et Chaussées.

Ce jour là, la hauteur des eaux avait atteint 0,45 cent. Après qu'on se fut rendu compte des dégats causés par cette élévation anormale des eaux, il fut décidé que M. le Conducteur Maison, irait à l'instant même prier les usiniers de mettre leurs vannes au vent.

Dès le lendemain vendredi, les bulletins de constatation des hauteurs d'eau, prouvaient que les mesures prescrites avaient été exécutées et permettaient de constater du Jeudi 26 soir au Samedi 28 Juilllet au matin, un abaissement des eaux de 0,16 cent.. et cela malgré la continuation de la pluie. Les démarches faites au nom de la Société ont pu ainsi aboutir à faire cesser l'inondation des hortillonnages et à permettre enfin aux maraîchers de se remettre à leurs travaux.

Il y a lieu de remercier ici M. le Préfet de la Somme ainsi que M. l'Ingénieur en chef des Ponts et chaussées, de leur empressement à remédier autant qu'il leur a été possible, à une situation qui pouvait dégénérer en une véritable ruine pour beaucoup d'hortillons.

La Culture de la Vigne sous verre en Belgique

Malgré qu'aujourd'hui la culture de la vigne ne se fasse plus qu'en serre, sur la plupart du territoire de la Belgique, les riantes et pittoresques montagnes de la rive gauche, sur le versant sud de la Meuse, entre Namur et Liège, notamment à Hüy et ses environs, sont encore plantées en vignes qui produisent des vins tout au moins aussi bons que ceux récoltés aux environs de Paris.

L'histoire de Bruxelles dit aussi que ses abords furent jadis plantés en vignes, sur les verdoyants coteaux sablonneux où se trouvent aujourd'hui une partie des communes de Schaerbeerk, Saint-Josse-ten-Novde, Etterbeek et Ixelles, qui font partie des faubourgs de Bruxelles, côtés Est et Nord-Est. Sans aucun doute qu'à cette époque la forêt de Soigne, beaucoup diminuée maintenant, s'étendait jusqu'au dessus de ces coteaux qu'elle pouvait abriter, puisque la légende dit même que cette forêt se joignait avec celle de Compiègne

Si maintenant et depuis longtemps déjà cette culture n'est plus possible, comme dans bien d'autres endroits en France, on ne peut l'attribuer qu'aux déboisements qui se sont faits successivement, au fur et à mesure des besoins alimentaires de la vie.

Mais depuis un certain laps de temps, dans ce pays moins favorisé qu'à cette époque, où l'ont ne peut plus récolter qu'une partie des variétés de raisins en plein air, plusieurs, communes, sous l'impulsion d'horticulteurs émérites, se sont fait une réputation dans la spécialité de la culture de la vigne sous verre, notamment la commune de Hoyelaert (1), à 12 kilomètres de Bruxelles, dont la station la plus rapprochée est Grœnendael, sur le chemin de fer de Namur, ligne de Luxembourg. Là les frères Sohie, chez lesquels nous avons fait plusieurs visites chaque année pendant sept à huit ans, peuvent à bon droit être considérés comme les promoteurs de ce genre

(1) Commune de 2,500 habitants,

de culture forcée de la vigne, qu'ils ont commencé il y a vingt-cinq à vingt-six ans. Leur maison d'habitation, d'une certaine importance, est construite sur le sommet culminant d'un mamelon dont la façade principale est en plein midi. Sur la déclivité au-dessous de cette façade sont construites les premières serres de cet établissement ; serres adossées de gradins en gradins, d'une longueur de 25 à 28 mètres, d'une largeur de 3 mètres sur 2.75 de hauteur et à une distance entre elles de 2 mètres 50 environ. La pente rapide du terrain a permis de ne faire, sur le derrière, que des murs peu élevés, tout en laissant dans l'intérieur une espèce de banquette du sol, ce qui servait au début à la culture des fraisiers en pots. Mais comme les pêchers plantés à l'extérieur nord de chaque serre et palissés dans la partie supérieure entraient en végétation au moment où les fraises commençaient à nouer, le développement de leurs bourgeons obstruaient la lumière et le soleil nécessaires au coloris, à la maturation et à la qualité des fraises. On a donc très diminué cette culture dans ces conditions. La partie inférieure est garnie de vignes en cordons horizontaux, palissés sur des fils de fer n° 15 ou 16, de même que les pêchers, à 35 ou 40 centimètres du vitrage.

La prospérité de cet établissement allait toujours en progressant, mais l'expérience a démontré que des serres à deux versants sont préférables à celles adossées, les ouvriers étant plus à l'aise pour y pratiquer la main-d'œuvre. On ne s'est donc plus préoccupé de préférer l'abri du coteau, ayant reconnu que, le charbon aidant, on pouvait construire sur toute la surface du terrain, sur le plateau comme sur les versants nord-est et sud-ouest, de nouvelles serres avec des pignons vitrés, permettant d'avoir de la lumiére sur toute la surface vitrée. Autant que possible, quand la situation l'a permis, on a placé les pignons du nord au sud, mais sans tenir compte des déclivités du terrain pour y appliquer les serres, puisqu'elles suivent, sur leur longueur, cette pente souvent trés rapide. En arrivant sur le plateau, le spectateur reste stupéfait en voyant cette surface d'au moins six hectares couverte de verre, sans compter tous les groupes disséminés dans la plaine, côtés sud-est et sud-ouest. Là, des agriculteurs

se sont faits viticulteurs; dont le nombre, aujourd'hui de 55 à 60, va en augmentant chaque année. Ils ont construit des serres et une habitation là où ils avaient un terrain. Tous ces groupes de serres sont comme des satellites de ce colossal établissement des frères Sohie et leur belle-sœur. La surface totale pour le pays est d'environ 28 à 30 hectares. Du reste ne sommes pas le seul ayant vu ces merveilles !! Nous nous sommes toujours fait plaisir de les faire visiter à nos amis et collègues de France qui nous ont fait l'honneur de venir nous voir à Laeken, près Bruxelles ; nous citerons entre autres MM. Grenthe, de Pontoise, et Alexis Lepère fils, de Montreuil.

Construction des serres à deux versants. — Ces serres plus ou moins grandes, sont établies toutes de la même manière, avec la plus grande économie, de façon seulement à résister aux rigueurs des grands vents. La charpente est en fers à T courbés tous à la même hauteur, solidement scellés dans un mur de fondation qui excède de 20 à 25 centimètres au-dessus du sol, et s'appuyant l'un contre l'autre de chaque côté de l'extrémité supérieure, tout en s'arrondissant pour former le cintre. Ces fers à T sont maintenus entre eux par cinq fers plats, dans le sens de la longueur, et en cas de surchage par des pieux en sapin à l'intérieur, enfoncés dans le sol de distance en distance. L'aérage est fait par des vasistas posés dans la partie supérieure.

Le chauffage. — Dans cet immense établissement, le chauffage est des plus primitifs. Une ouverture est faite dans le sol, à l'extérieur ; elle donne accès à un fourneau construit en briques dans l'intérieur et qui reçoit par cette ouverture le combustible. De ce fonrneau, d'où se dégage une grande force de calorique, par une conduite en briques de 1 mètre 80 à 2 m. de long, où viennent s'adapter le plus souvent deux tuyaux en terre cuite de 18 à 20 centimètres de diamètre, partant en sens inverse, sur le sol, continués par d'autres tuyaux de même nature, s'emboîtant les uns dans les autres, avec les joints recouverts en terre glaise, dont il est toujours facile de faire les réparations. Ces tuyaux forment une figure rectangulaire suivant presque le périmètre de la serre en chauffant la surface, pour aller aboutir à l'autre extrémité dont la fumée se dégage

par une cheminée passant à travers les vitres, de 25 à 30 centimètres de ces dernières.

Naturellement, comme ces serres sont toutes à peu prés construites sur un plan incliné de pignon en pignon, le fourneau est toujours dans celui du bas. Malgré ces chauffages très élémentaires, on peut y maintenir une température de 25 à 30 dégrés centigrades (sans paillassous qui sont inconnus) en plein hiver, qui est la saison où il y a le plus de forçage, quoiqu'on trouve du raisin en pleine maturité pendant les douze mois de l'année.

La multiplication. — La multiplication, plus que nécessaire pour les besoins de l'établissemeni, est faite par boutures; plusieurs variétés y sont multipliées en petite quantité, la variété Frankental étant la culture spéciale du commerce. Ces boutures, une fois reprises, sont rempotées successivement et selon le besoin de nourriture, de maniére à donner des fruits dés leur mise en place.

Préparation du sol. — Le sol est composé de sable perméable, avec un peu d'argile, mais peu substantiel ; il y avait peu ou point de végétation antérieurement à ces cultures. On emploie un engrais liquide qui donne une végétation extraordinaire à ces vignes, mais dont MM. Sohie gardent le secret.

Plantation. — La plantation se fait bien simplement. Les trous sont seulement creusés de maniére à y introduire facilement les ceps de vignes avec leur motte; ces ceps sont espacés en tous sens de 1^{m}80 à 2 mètres et alternés sur un nombre indéfini de lignes, dont la quantité n'est basée que sur la largeur de la serre. Les soins donnés pendant le cours de la végétation consistent à palisser selon le besoin, sur des fils de fer galvanisés n° 16, posés horizontalement à 10 centimètres du vitrage et dirigés verticalement pour en faire des cordons simples, de façon à garnir le plus promptement la surface vitrée.

Taille en sec et les soins qni en dérivent. — La taille en sec de ces ceps est faite sur une longueur de 1 m. 25 et même davantage. Les bourgeons de prolongement ne sont pincés qu'à 1 m. 80 ou 2 mètres ; les latéraux, qui doivent constituer les coursonnes, à une longueur de 60 à 65 centimétres, après

un palissage fait de manière à obtenir une répartition égale de lumière et de soleil pour la maturation, la qualité du fruit et l'aoûtement du bois. La taille en sec des coursonnes se fait ordinairement à 2, 3 et 4 yeux bien constitués à la base, et des bourgeons qui se développent deux seulement sont conservés étant palissés, et le pincemeni n'étant plus pratiqué qu'à 50 ou 55 centimètres de longueur. Aussi par cette taille et ces pincements trops longs s'opère-t-il des vides dans les coursonnes, mais il faut faire vite pour le rapport. Qu'à cela ne tienne, on remplace, et tout est dit, la préférence étant au grand produit avant le luxe !

Le ciselage et l'effeuillage. — Le ciselage est fait avec une promptitude incroyable, par suite de la grande habitude. La suppression des grains est d'environ moitié, et l'effeuillage est fait graduellement au moment de la maturation, comme cela se pratique sur le pêcher.

Les bassins. — Dans chaque serre selon sa grandeur, un bassin en ciment venant effleurer le sol est construit en terre. Tous les égouts du vitrage viennent s'y déverser, et, cette eau étant à la même température que la serre, est employée aux arrosages et aux bassinages.

Matériaux. — La brique nécessaire et la construction des murs sont faites par le personnel de l'établissement ; nous ne parlerons pas des clôtures, il n'y en a pas d'aucune manière.

Les serres consacrées au repos, sans être dépanneautées, sont aérées le plus possible, puis celles dont les ceps sont déjà d'un certain âge sont nettoyées et badigeonnées avec des insecticides à base de chaux, avant la mise en végétation. La chaleur est élevée graduellement jusqu'à 25 et 30 degrés centigrades pendant la croissance du raisin et sa maturation. Nous avons vu des vignes chauffées plusieurs années consécutives et laissées ensuite au repos pendant un an ou 18 mois.

Chaque jour, les produits sont emballés dans des boîtes carrées en bois blanc, fabriquées à la maison Sohie, et partent par l'express. Et l'on se demande où vont tous ces produits, où sont-ils vendus ? Pas beaucoup à Bruxelles (plus loin nous disons pourquoi), à Londres, à Saint-Pétersbourg et à... Paris ! La France, pays viticole par excellence par la clémence de son

climat, est tributaire d'un pays moins favorisé et où il faut compter au moins 50 hectares de serres pour cette culture commerciale, tant à Hoyelaert, Schaerbeek, Dieghem, Vilvosde, Vavre, Sainte-Catherine, etc., etc. Dans toutes les bonnes propriétés bourgeoises, il y a toujours trois ou quatre serres spéciales pour cette culture, ce qui fait que Bruxelles s'adresse très peu aux produits commerciaux.

Si la culture de la vigne est faite à Hoyelaert pour récolter vite et en tirer le plus grand rapport sans aucun luxe, les autres cultures que nous avons aussi visitées dans les autres communes citées plus haut, ne cherchent peut-être pas un rapport aussi précipité, mais sont basées sur un plus long avenir. Les ceps y sont plantés à un mètre les uns des autres, à 40 ou 50 centimètres du périmètre du mur intérieur de la serre ; les serres sont faites dans de très bonnes conditions et de construction élégante. (On a planté quelquefois à l'extérieur mais on a reconnu que pendant les grands hivers les vignes souffraient quand elles ne gelaient pas). Le bourgeon terminal est palissé sur des fils de fer galvanisés, toujours à une distance de 35 à 40 centimètre du vitrage, pour faire des cordons verticaux jusqu'au milieu de la serre, ou ceux de l'autre côté viennent se joindre si c'est une serre à deux versants, si c'est une serre à un versant, ces cordons se terminent au mur de soutènement La taille en sec est faite bien moins longue qu'à Hoyelaert, pour que les coursonnes de la base du cordon soient de même force que dans la partie supérieure. Aussi voit-on des grappes énormes, réparties à presque égale distance, d'un effet ravissant dont on n'a pas l'idée sans avoir vu.

DELABARRIÈRE,
Architecte-Paysagiste,
à Aincourt, par Fontenay-Saint-Père.

(Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise).

Protection des récoltes contre les oiseaux.

Pendant la saison des fruits, les oiseaux commettent parfois des déprédations importantes souvent compensées, il est vrai, par les services qu'ils rendent par la destruction des insectes ;

mais il n'est pas moins utile d'en préserver les récoltes, non pas en détruisant les oiseaux, car le remède serait pire que le mal, mais en les détournant des fruits arrivant à maturité.

On connait, de temps immémorial, les mannequins habillés, imitant plus ou moins grossièrement des échantillons de l'espèce humaine. Ces soi-disant épouvantails sont loin d'effrayer tous les oiseanx et on voit parfois d'effrontés moineaux venir se percher sur leurs chapeaux.

Un perfectionnement facile les rend plus efficaces, c'est de rendre leurs bras mobiles au moyen d'une ficelle qu'on peut tirer à la main ou faire mouvoir d'une manière quelconque, par exemple avec un petit moulin à vent. De longues banderolles, flottant au moindre vent, sont aussi très efficaces.

Les Arabes éloignent les oiseaux en tendant au-dessus des endroits exposés de larges réseaux de ficelles reliées à une corde centrale. Les ficelles auxquelles sont attachés des lambeaux d'étoffe ou de papier sont mises en mouvement au moyen de la corde qui est tirée par un enfant placé en sentinelle. Ce moyen de préservation est très efficace.

En Cochinchine, c'est par le bruit qu'on éloigne les oiseaux. A cet effet, on fabrique des espèces de cloches avec des bouteilles de verres dont on enlève le fond. Le battant est formé par un morceau de fer attaché à la ficelle qui traverse la bouteille et sert à la suspendre par le goulot à une branche ou à une baguette. Au bas de cette ficelle et un peu au-dessous de la bouteille est attachée une petite plaque ou planchette que le vent agite et fait frapper le battant sur les parois de verre. Le cliquetis original que produisent ces bouteilles de divers calibres a, dit-on, d'heureux effets, non pas au point de vue musical, mais comme préservatif des récoltes.

Pourquoi, à l'occasion, n'imiterait-on pas les Arabes et les Cochinchinois ?

Emile Tournier.

(Le Jardinier Suisse — Juillet 1888).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 OCTOBRE 1888

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS, *président*

En ouvrant la séance, M. le Président rappelle à la Société les décès de Messieurs Gustave Levert, et Auguste Doutart, et il exprime auprès de leurs familles à leur égard tous les regrets de leurs collègues.

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance et son adoption est prononcée.

La nomination de membres titulaires nouveaux est proposée. En voici les noms :

1° *Dame Patronnesse :*

Mme PERDRY, rue Jules Lardière, 6.
présentée par MM. Richer et Laruelle.

2° *Membres titulaires.*

MM. PERDRY, Emile-Adrien, notaire, rue Jules Lardière, 6.
présenté par MM. Richer et Laruelle.
DELARUE, Alfred, jardinier chez Madame Honlet à Dury, présenté par MM. Laruelle et Roussel-Delarue.
PIGEON, jardinier, chez M. Coulon, propriétaire à Allonville, présenté par MM. Laruelle et Richer.
BELLET, Félix fils, mégissier, conseiller municipal, rue Basse-Saint-Germain, 21,
SAUVAGE, Eugène-Alexandre, Négociant, rue Jules Barni,

Lefèvre, Edouard, Constructeur-Mécanicien, Conseiller municipal, rue Dallery, 41,

Bousquet-Briquet, Propriétaire, Conseiller municipal, esplanade Beauvais, 3.

Tous quatre présentés par MM. Decaix-Matifas et Laruelle.

Philippe, Paul, rue Pierre-l'Hermite, 13.

présenté par MM. Pierre Dubois et Brandicourt.

Réadmissions :

MM. Marquet, Hector, jardinier chez M. le vicomte de Cossette à Epagnette par Pont-Remy.

Marquet, Paul, garçon-jardinier, chez M. le vicomte de Cossette à Epagnette,

présentés tous deux par MM. Rivière père et fils.

M. le Président donne connaissance et fait le dépôt sur le bureau :

1° D'une brochure sur le Poirier, par M. Bellair, professeur de la Société d'horticulture de Compiègne.

Renvoi de cette brochure au Comité d'arboriculture.

2° D'une exposition de produits horticoles et matériel de la Société d'horticulture régionale du Nord, à Lille, au Palais Rameau, le 4 Novembre.

3° D'une exposition pomologique de la Société régionale d'horticulture de Chauny, le 11 Octobre.

4° D'une exposition de la Société d'horticulture de Coulommiers, le 6 Octobre.

5° Du Congrés Pomologique de l'Ouest, qui doit avoir lieu à Saint-Brieuc, le 20 Octobre.

6° D'une exposition de Chrysanthèmes à Valenciennes, organisée par la Société d'horticulture de Valenciennes le 10 Novembre 1888.

7° D'un extrait du procés-verbal du syndicat anti-phylloxérique de Pont-sur-l'Yonne, concernant l'emploi de la Bromine comme matière fertilisante et détruisant les insectes.

8° De demandes d'échange de bulletins par les sociétés d'horticulture de Valenciennes et de Sens (Yonne).

9° De sacs à raisin perfectionnés, adressés par M. Maitre

à Anvers-sur-Oise. Le modèle est renvoyé à l'appréciation de la commission permanente.

10° Enfin de diverses annonces et catalogues.

M. le Président donne ensuite connaissance du projet de budget pour 1889. L'ensemble des propositions est adopté par l'assemblée à l'unanimité.

Il rappelle qu'il a reçu un certain nombre de demandes d'emploi de jardiniers et prie les personnes qui en auraient besoin de s'adresser à lui.

La réouverture du cours d'horticulture est annoncée comme très prochaine, à cet égard M. le Président recommande à tous et spécialement aux horticulteurs d'y envoyer leurs enfants.

M. Croizé fait un résumé des décisions de la commission permanente chargée d'examiner les produits exposés à la dernière séance. M. Catelain, fils, donne lecture du rapport de M. Raquet concernant les essais d'engrais artificiels.

Le rapporteur après avoir indiqué les résultats obtenus, insiste pour que ces essais se généralisent, et il termine en citant les personnes qui ont été récompensées.

Ce sont :

MM. Léon Corroyer, horticulteur au faubourg de Hem, 110, une médaille d'Argent, 1re classe offerte par M. de Lagréze.

Georges Studler, jardinier au Sacré-Cœur à la Neuville, une médaille d'Argent, 1re classe, offerte par M. Raquet.

Andrieux Isaïe, jardinier à Rumigny, une médaille d'Argent, 2e classe, offerte par M. de Lagréze.

Auguste Gueudet employé à la Préfecture, une médaille de Bronze,

Binet-Gaillot, propriétaire à Hébécourt, mention honorable.

M. le Docteur Richer, présente quelques observations sur l'emploi de ces engrais qui en horticulture ne peuvent être utilisés qu'en petite quantité. Ce membre insiste pour que des mesures soient prises pour assurer à nos membres la possibilité de se procurer ces engrais suivant leurs besoins.

M. le Président répond qu'il espère que les marchands grainiers feront le détail de ces matières fertilisantes et donneront satisfaction à chacun.

La parole est ensuite donnée à M. le Professeur Raquet. Dans un exposé de la culture du poirier, le conférencier a su donner les indications les plus utiles et les plus pratiques. Faisant la description de certaines variétés, il en fait ressortir les avantages et les inconvénients soit comme fruits d'amateur soit comme fruits de commerce. Il a ensuite traité succinctement le surgreffage qui dans ces derniers temps a donné d'excellents résultats pour diverses variétés de commerce.

Après avoir rappelé en quelques mots la taille de la branche à fruit, il insiste pour que l'emploi des engrais soit appliqué dès maintenant aux arbres fruitiers.

En remerciant M. Raquet, M. le Président exprime le désir de lui voir faire une nouvelle conférence à la séance de Novembre prochain sur le pommier. Des remerciements sont adressés à M. Henri Velliet, pour six lots d'oignons à fleurs et d'Anémones qu'il a gracieusement offerts pour la loterie et à M. le Baron de l'Epine pour l'abandon d'un lot de fruits.

La loterie composée de 19 lots a lieu ensuite entre les 148 membres présents et a clos la séance.

Le Secrétaire général

CATELAIN.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission permanente par M. Croizé.

MESDAMES, MESSIEURS,

Avec les apports du mois de Juin apparaissent les légumes de pleine terre, non dans leur complet épanouissemeut, mais assez forts pour permettre de se rendre compte si le jardinier a su utiliser ses chassis pour faire ses premiers semis et les repiquer en temps propice, c'est ce que votre Commission a été

heureuse de constater dans les apports de M. Pautret, jardinier-chef chez Mme la Comtesse de la Rochefoucauld à Belloy, et dans ceux de M. Andrieux Isaïe, jardinier au château de Rumigny.

Malgré la saison froide et pluvieuse, nous avons compté dans le lot de M. Pautret, 100 variétés de légumes et fruits réparties comme suit : l'ananas endille pelvilin ; 2 variétés de melon; 3 variétés d'aubergine; 2 variétés de tomate; 2 variétés de piment; 5 variétés de concombre; l'artichaut vert de Laon; le chou-fleur Lenormand à pied court; 3 variétés de poireau; 5 variétés de salade ; 7 variétés de chou; 13 variétés de navet; 12 variétés de carotte; 2 variétés de cerfeuil; 5 variétés de haricots et 35 variétés de pois, légume que nous voyons rarement, nos séances étant suspendues jusqu'en Octobre.

A côté de ces fruits et légumes, les plantes n'étaient pas moins nombreuses, ni moins belles ; en tête citons : le phalœnopsis amabilis et le phalœnopsis stuarsiana, deux orchidées parfaitement cultivées; le bégonia Willamsii et le Henderick Ruylin accompagnés de 6 variétés, semis de 1887; 36 variétés d'œillets des fleuristes et 20 variétés de pétunias doubles complétaient ce magnifique apport.

Avec M. Andrieu Isaïe nous trouvons quelques légumes non dénommés dans le lot précédent : l'artichaut violet camus ; la carotte rouge 1/2 longue de Chantenay ; le céleri plein blanc d'Amérique et le plein blanc doré; le chou d'Etampes; le chou cœur de bœuf moyen de la halle; le haricot beurré nain ; la pomme de terre Marjolin ordinaire et la tétard; la royale Kidney et le prince de Galles, etc. Je m'arrête ici; car l'apport comprend 53 variétés de légumes.

Au mois de Juin, les fruits sont rares. M. Andrieu nous fait voir la reinette de Caux, la reinette de Canada, la reinette franche, le cadeau du Général et une pomme sans être greffée; ces 5 variétés de fruits étaient parfaitement conservés. Quant à ceux de la saison, ils étaient représentés par le doyenné de Juillet, des cerises anglaises, des Montmorency, des bigarreaux, des guignes, des groseilles variées et des framboises.

M. Mille fils, horticulteur à Amiens, présentait 3 Salvias Bételii et un grevillea pressi ; la Commission a retrouvé en M. Mille, non le marchand, mais l'horticulteur observateur et

instruit, qui entoure ses plantes de nombreux soins, et qui s'en trouve récompensé par des plantes trapues et saines.

Madame Gaffet-Lerouge à Fouilloy, qui s'occupe beaucoup des plantes vivaces, en avait apporté quelques collections destinées au jardin do la Société.

M. Modaine, propriétaire à Longueau, nous montrait 32 variétés de Phlox de Drummond, des lis, des pois de senteur, et diverses variétés de cocardeau, le tout bien cultivé.

M. Ernest Tabourel, horticulteur, nous revient avec des semis d'œillets, fleurissant pour la première fois, les gains obtenus donneront certainement à leur obtenteur, qui s'est mis hors concours, une grande satisfaction.

J'ai gardé pour la fin la remarquable collection de Bégonias tubéreux à fleurs doubles de M. Laruelle, jardinier-chef de la Ville, et ne puis résister au désir de vous donner quelques noms avec leur coloris.

Mistress Hall, nouveauté de 1887, belle et grande fleur, imbriquée, très pleine, beau blanc crême légèrement teinté de carné sur les bords, centre un peu jaunâtre, extérieur rose frais.

Miss Lucas (1886), énorme fleur, pleine, bombée, à pétales rose aurore satiné, nuancé transparent, très florifère et superbe.

Major Studdert, (1886), courte, d'une bonne tenue, fleurs très pleines, pétales énormes rouge foncé brillant.

M. de Sarjas (1886), fleurs très pleines, grandes, beau rose carné à bords plus vifs.

M. Legouvé (1885), plante robuste et très florifère, centre jaune verdâtre bordé et teinte rose tendre, coloris nouveau et curieux.

Léon de St-Jean (1885), trés grosses fleurs pleines, à larges pétales rouge minium éclatant, une des plus larges fleurs connues en Bégonia.

Louise de Goussainconrt (1885), très florifère, beau rose tendre trés frais.

M. Paul de Vicq (1885), plante compacte, fleurs bien faites, trés pleines, cerise carminé vif.

John Poë, imbriqué, rose chine vif et incarnat.

Félix Crousse, fleurs énormes, bien pleines, grands pétales d'une imbrication parfaite, rouge éclatant éblouissant, etc.

Votre Commission vous propose de ratifier les points suivants qu'elle a décernés.

MM.	Pautret, légumes et fruits,	10 points
	fleurs,	7 points
	Andrieu Isaïe, légumes et fruits,	10 points
	Modaine, fleurs,	4 points
Mme	Gaffet-Lerouge, fleurs,	remercîments.
MM.	Ernest Tabourel, fleurs,	félicitations.
	Mille fils, fleurs,	id.
	Laruelle, fleurs,	id.

La possibilité du **forçage des Chrysanthèmes** n'avait pas encore été reconnue ; M. Dybowski vient dans une note déposée à la *Société nationale d'horticulture*, d'annoncer, avec fleurs à l'appui, qu'il était parvenu à hâter la floraison de ces plantes ; l'expérience a porté sur des variétés japonaises essentiellement automnales. C'est un véritable succès horticole.

Les vieilles touffes défleuries de Chrysanthèmes sont rentrées en serre chaude au mois de décembre, et lorsque les drageons sortent de terre, on en fait des boutures que l'on place dans de petits godets et que l'on soumet à des rempotages successifs ; dès que les boutures atteignent 0m30 à 0m35, et laissent apercevoir un bouton terminal, on les rempote à nouveau et on pince toutes les pousses latérales de manière à ne laisser qu'un seul bouton.

Celui-ci se développe rapidement et, vers le milieu de juin, donne naissance à une fleur parfaitement épanouie.

(*Annales de la Société Horticole de l'Aube*).

Pensée à fleurs semi-doubles blanches. — Il a été présenté, à une récente séance de la Société horticole du Massachusetts (États-Unis), une Pensée blanche dont les fleurs sont devenues semi-doubles par suite de la transformation des étamines en pétales. La plante est très-florifère. C'est une bonne recrue pour les fleuristes.

(Revue Horticole)

BUDGET

Recettes

Nature des Recettes.	Sommes portées en 1888.	Recettes pour 1889.	Augmentation.	Diminution.	Observati[…]
SUBVENTIONS					
Municipale 1.000					
Départementale. . . 300	2000 »»	2000 »»	»» »»	»» »»	
Ministérielle. . . . 700					
COTISATIONS					
Dames Patronnesses . 50					
Instituteurs 25	5525 »»	5925 »»	400 »»	»» »»	Le nom[…] membres […] de 645,[…] convie[…] nir com[…] décès e[…] missions.
Garçons jardiniers . . 30					
Membres titulaires . . 515					
PRODUITS DIVERS					
Jardin d'expériences . . .	60 »»	50 »»	»» »»	10 »»	
Annonces au Bulletin. . .	70 »»	80 »»	10 »»	»» »»	
Dons par divers.	100 »»	Mémoire	»» »»	100 »»	
Location de la tente . . .	» »»	Mémoire	»» »»	»» »»	
RECETTES DIVERSES					
Intérêts de 2.200 fr. déposés à la caisse d'épargne . .	75 »»	75 »»	»» »»	»» »»	
Prélèvement sur les intérêts produits par le legs Mennechet	125 »»	125 »»	»» »»	»» »»	Prélèv[…] destiné[…] volont[…] nateur[…] mise […] nom d'[…] daille […] d'une […] de ver[…]
TOTAUX. . . .	7955 »»	8255 »»	410 »»	110 »»	

DE 1889

Dépenses

Nature des Dépenses.	Sommes portées en 1888.	Dépenses pour 1889	Augmentation.	Diminution.	Observations.
Administration.					
aitement de l'agent préposé aux écritures . . . . . . 500 ppariteur de l'hôtel-de-Ville. 40 ffranchissements et divers. 425	865 »	965 »	100 »	» »	
Impressions.					
ulletins, Convocations, Diplômes, Imprimés divers	1800 »	1900 »	100 »	» »	
nseignement horticole.					
ours. — Traitement du professeur pour 20 leçons . . . . 800 ppariteur de la halle . . 40 écompenses aux élèves . . 150 onférences 200	1100 »	1190 »	90 »	» »	
Récompenses.					
édailles pour apports, recrutement, dons aux Sociétés, fondation Dufétel, jetons de présence, etc.	1000 »	1000 »	» »	» »	
Jardin d'expériences.					
ocation . . . . 500 rdinier . . . . 600 ntretien 250	1400 »	1350 »	» »	50 »	
ssemblées générales.					
ais de loterie	300 »	350 »	50 »	» »	
pports sur le bureau. — Frais divers	30 »	30 »	» »	» »	
mprunt de 6.000 fr.					
térêts 4 p. 0/0 pour 54 bons de 100 francs.	240 »	216 »	» »	24 »	Cet article se trouve réduit par suite du tirage des bons à faire en décembre 1888.
ssurances	40 »	41 25	1 25	» »	
mortissement de 5 obligations .	500 »	500 »	» »	» »	
Divers.					
bonnement à la revue horticole . . . . 20 liure et acquisition d'ouvrages 180	200 »	200 »	» »	» »	
nvoi de délégués aux expositions.	100 »	100 »	» »	» »	
ons d'arbres aux instituteurs . .	50 »	50 »	» »	» »	
onds de réserve.	330 »	362 75	32 75	» »	
TOTAUX.	7955 »	8255 00	374 00	74 »	

RÉSUMÉ DU BUDGET DE 1889

		Augmentation	Diminution
Recettes	8.255 »	410 »	110 »
Dépenses.	8.255 »	374 »	74 »
Balance	» »	» »	» »

CONCOURS

D'ESSAIS D'ENGRAIS PHOSPHATÉS DANS LE JARDINAGE

Rapport de la Commission

Membres : MM. Catelain, Rousselle, Laruelle et Raquet.

Messieurs,

Rien de plus important que l'engrais, car c'est véritablement la nourriture de la plante.

Transformé, sous les influences combinées des forces de la plante, — de l'air et des agents physiques,— l'engrais, c'est avec le fruit savoureux, la boisson qui désaltère ; c'est la fleur, avec ses parfums et ses brillantes couleurs.

Dans les champs, c'est par centaines de millions de francs que s'emploient aujourd'hui les engrais de commerce.

Et pourtant, par ses animaux, le cultivateur est un assez gros producteur de fumier.

L'horticulteur, au contraire, achète la plus grande partie du fumier qu'il emploie.

Dans ces conditions, il devrait, ce semble, faire, depuis longtemps déjà, un très large emploi des engrais industriels, engrais chimiques et des engrais organiques.

Et pourtant c'est précisément le contraire qui existe, car jusque-là les engrais industriels n'ont été, dans les jardins, employés que très exceptionnellement.

Il est pourtant exact de dire que c'est à une expérienee de jardinage, faite il y a plus d'un demi-siècle, par un grand amateur d'horticulture, M. Fabre, alors maire de Nantes, qu'est dûe la première démonstration de l'utilité des engrais phosphatés.

C'est en effet, en 1836, qu'un peu de noir animal a été répandu dans un jardin ; il donna d'excellents résultats.

Et à partir de ce moment, l'emploi comme engrais du noir animal, ou charbon d'os, se vulgarisa si rapidement dans les champs que bientôt on cessa de s'en débarrasser, comme d'un vil produit, en le jetant dans la Loire.

Mais dans les jardins, les engrais phosphatés sont demeurés à peu près inconnus.

Serait-ce qu'ils seraient d'un emploi moins utile ?

C'est encore le contraire qui est vrai.

Les engrais phosphatés, on le sait, ont la propriété de pousser au développement des matières hydro-carbonées ; du sucre, dans les racines comme la betterave et la carrotte; de la fécule, dans les pommes de terre, et de la cellulose dans toutes les plantes.

Mais le sucre est un principe qui doit être recherché non-seulement à cause de sa saveur, mais encore parce que c'est un agent de conservation.

Les carottes cultivées à l'engrais phosphaté, seront donc tout à la fois meilleures et de plus longue garde.

Combien de plantes dans les jardins qui versent, dont la tige molle, aqueuse, n'a que peu de goût, et manque surtout de résistance contre le vent et contre la pluie.

Mais il y a plus : il est aujourd'hui certain, en effet, que les terrains tourbeux ne contiennent que fort peu d'acide phosphorique ; beaucoup, consacrés à la culture maraichère, en contiennent moins d'un demi millième, alors que pour être très fertiles, ils devraient en contenir plus du double.

Le fait a été signalé depuis longtemps déjà, par M. Robierre, le savant chimiste agronome de Nantes.

Et le fait est si vrai, que certains légumes très avides d'acide phosphorique, comme les choux-fleurs, ne donnent souvent dans de pareils terrains que des résultats médiocres.

Mais ces observations, déjà trop longues sur l'utilité et sur l'emploi des engrais phosphatés, vont se trouver confirmées par les faits que nous avons observés chez les zélés collègues qui ont bien voulu faire les expériences que la Société a sollicitées de leur obligeance.

Ces collègues sont :

MM. Binet, à Hébécourt.
Isaïe Andrieu, à Rumigny.
Studler, à la Neuville.
Corroyer, à Amiens, faubourg de Hem.
Et Gueudet, au Secrétariat de l'Inspection Académique, à Amiens.

Chez tous, nous avons constaté les bons effets de l'emploi des phosphates, plus de vigueur, plus de fermeté dans les tiges, plus de résistance à la verse, et surtout une augmentation relativement considérable de rendement.

Quand à l'amélioration des produits, rien de plus sensible, de plus apparent.

Chez M. Studler, à plus de cinquante mètres, on distinguait très nettement dans une culture d'oignons de printemps, la partie phosphatée de l'autre qui ne l'était pas. Dans la première, les oignons étaient à tige plus ferme, plus raide.

Les bulbes, plus tard à la maturité se sont montrés plus fermes, plus gros, et pourtant d'une conservation plus facile, plus longue.

Les artichauts, aussi chez M. Studler, étaient plus beaux, à feuilles plus larges, mieux venants.

A Hébécourt et à Rumigny, des faits analogues ont été constatés par votre Commission dans la culture de plusieurs fleurs et de différents légumes.

Partout une fructification plus abondante, et une végétation plus régulière, mieux équilibrée.

Chez M. Corroyer, où nous avons pu observer plus complètement les faits, nous avons relevé quelques chiffres très intéressants.

Alors que sans engrais la pomme de terre Marjolin, en quatre pieds donnait trente-cinq tubercules, les quatre pieds avec phosphate en donnaient soixante et un, ou près du double.

La différence dans la qualité était peut-être plus considérable encore.

L'un de nous, avec l'obligeant concours de M. Salmon, a fait la densité des deux sortes de tubercules.

Les tubercules non phosphatés pesaient 1063 grammes par décimètre cube, alors que les autres ne pesaient pas moins de 1070 grammes, soit sept grammes de plus.

Ces derniers, à la dégustation se sont montrés plus féculents, plus savoureux, à chair plus ferme.

C'est à ce point qu'en les coupant au couteau on pouvait les distinguer ; les tubercules phosphatés se montraient plus farineux, plus consistants, et assurément de meilleure qualité et de plus longue garde.

Au secrétariat de l'inspection académique, les plantes, élevées et entretenues par M. Gueudet, se sont montrées, sous l'influence de l'engrais, beaucoup plus vigoureuses, plus belles, plus florifères. Etant donnés les moyens dont dispose M. Gueudet, nous avons été étonnés de la beauté de ses plantes.

Notre but a donc été complètement atteint, grâce au zèle de nos excellents collègues.

Désormais il demeure acquis que l'emploi des engrais phosphatés, dans le jardinage, en général, et en particulier, dans les terrains tourbeux est de la plus haute utilité. Ces engrais donnent économiquement plus et meilleur.

Dans ces conditions, votre Commission a été heureuse de vous proposer d'offrir :

1° Les deux médailles de première classe, en argent à MM. Corroyer et Studler, la première offerte par M. de Lagrèze.

2° à M. Isaïe Andrieu, de Rumigny, une médaille d'argent petit module, de M. de Lagrèze.

3° à M. Gueudet, une médaille de bronze de la Société.

4° à M. Binet, une mention honorable.

CONFÉRENCE SUR LE POIRIER

faite par M. le Professeur RAQUET dans la séance du 7 octobre.

Notions préliminaires.

1. Son importance.
2. Fructification : règle particulière et règle générale.

I. — *Culture d'amateur et de spéculateur.*

1. Sujets, surgreffage et principales variétés.
2. Formes, taille de la branche à fruit.

II. *Mise à fruit des arbres stériles.*

1. Les arbres faibles : engrais azotés, greffe.
2. Les arbres vigoureux : phosphates, greffe de boutons à fruit, arrachage en automne.

MESDAMES, MESSIEURS,

Et tout d'abord, sur l'importance du poirier nous sommes tous d'accord : c'est le prince, le roi de nos arbres fruitiers.

1. — IMPORTANCE — La poire, en effet, est un fruit délicieux et l'arbre dans notre région se montre vigoureux et rustique.

On peut d'ailleurs jouir de cet excellent fruit pendant plus de dix mois de l'année, c'est-à-dire de la fin de juillet jusqu'en mai.

La culture, pour tout le monde, en est donc tout particulièrement intéressante.

Mais après en avoir en deux mots fait ressortir l'importance, j'expose sommairement les principes qui président à sa fructification.

2. — FRUCTIFICATION - *Règle particulière, règle générale.* — La poire vient sur des rameaux âgés de deux ou trois ans. C'est très exceptionnellement que la poire vient, comme le pêcher sur du bois de l'année précédente.

C'est ce que tout le monde peut facilement observer en jetant un simple coup d'œil sur le premier poirier venu.

La conséquence à tirer de ce premier fait, c'est que c'est à tort que trop souvent nous taillons le poirier très court : un rameau, à sa première sève, vient-il à ne donner aucune promesse prochaine de fruit, qu'il est retranché à l'épaisseur d'un écu, c'est-à-dire près de son insertion, et c'en est fait pour deux ou trois ans avant de rien avoir.

Le fruit, dans le poirier, vient sur le vieux bois : c'est le principe spécial à la fructification du poirier : mais, de plus, le poirier suit la règle générale, la règle qui préside à la fructification de toutes les espèces fruitières : Je veux parler du principe qui a été formulé par Olivier de Serres vers la fin du seizième siècle, en 1599.

« Défaille le fruit, dit le vieil arboriculteur, par trop de vigueur ou par trop de faiblesse. »

Qu'est-ce à dire ? Un arbre, est-il trop vigoureux, pas de fruit, pas de pêche, pas de poire.

Les rameaux gourmands sont stériles.

Les avortons aussi, c'est-à-dire que les rameaux étiolés à écorce ridée, ne donnent pas de fruit ; des fleurs passent encore, mais des fruits fort peu ou pas du tout.

Le principe apparait évidemment plus vrai, avec certaines variétés plus gourmandes et ainsi moins productives.

Combien d'arbres aussi, qui sont blancs comme neige toutes les années, en avril, et, qui pourtant ne donnent que des espérances, c'est-à-dire des fleurs, et fort peu de fruits : ici *défaille* le fruit par trop de faiblesse.

Ces principes vont nous guider dans la culture du poirier, et dans l'application des principaux procédés à employer en automne pour mettre à fruit les arbres stériles ou peu productifs.

I. — Culture d'amateur et de spéculateur

I. Sujets, Surgreffage et principales variétés. — On greffe, — et nous le savons tous, — le poirier, sur franc ou sauvageon, et sur cognassier.

L'épine blanche ne saurait être ici mentionnée que pour mémoire, car c'est un sujet trop faible pour être utilement employé.

Mais les deux autres sujets sur lesquels on greffe également le poirier ne sont pas sans défauts, surtout avec certaines variétés connues.

La *Louise bonne* greffée sur franc, par exemple, ne donne que des poires sans saveur. Mais de plus greffée sur franc, pour en faire un arbre soumis à la taille, à la pyramide, par exemple, l'arbre est beau, mais trop souvent improductif.

Et combien de bonnes poires qui poussent mal, lorsque les rameaux en sont greffés sur cognassier, exemple : la *Madeleine*, la *Marie-Louise Delcourt*, même la *Passe-Crassanne* et la *Duchesse d'Angoulême*.

La vérité est que dans le premier cas, c'est-à-dire, lorsqu'une variété vigoureuse est greffée sur franc, le fruit fait défaut par un excès de vigueur.

Et dans l'autre cas, — variétés greffées sur cognassier, — le contraire a lieu, soit que les variétés déjà faibles par elles-mêmes, s'affaiblissent davantage encore, greffées sur cognassier, soit encore, dans le même cas, qu'il existe peu de sympathie entre la variété et le cognassier.

On remédie aujourd'hui à ces inconvénients extrêmes, par la pratique du surgreffage.

A cet effet on greffe d'abord sur le cognassier une variété gourmande, vigoureuse, comme la *poire Curé*, *Jaminette* ou le *Beurré d'Amanlis* ; et, à la base du scion de ces variétés, on greffe, l'année suivante, les bonnes variétés de poires, comme la *passe-Crassanne*, le *Doyenné d'hiver* et le *beurré Clergeau*.

Très pratiqué aujourd'hui, le surgreffage donne aux environs de Paris d'excellents résultats ; on obtient ainsi des arbres d'une bonne vigueur moyenne, qui réalisent assez souvent par là et dans une très grande mesure les avantages des deux sujets, c'est-à-dire la vigueur que donne le franc, la fertilité et les hautes qualités des fruits que donne le cognassier.

Il y a là un progrès considérable de réalisé, qu'il est bon de signaler à tous les amateurs de bons fruits.

Je ne puis passer en revue toutes les variétés : je me contente d'établir une distinction entre les fruits d'amateur et les fruits de spéculateur.

Le *Seigneur Espèren* que voici, est le meilleur des fruits d'automne, il est juteux, savoureux, fondant, parfumé ; que le spéculateur pourtant se garde bien de le cultiver sur une certaine échelle ; car il ne ferait certainement que manger de l'argent avec ce fruit, si méritant qu'il soit en réalité.

C'est qu'il est petit et sans couleur; un fruit de commerce ne doit pas en général passer à travers un anneau de sept centimètres de diamètre.

Voyez ce *William* : il est jaune, et examinez cette *Louise bonne* qui est sur la joue si agréablement lavée de rouge.

Ainsi, un peu du *beurré Giffart* ; mais encore le fruit est bien petit.

Le Doyenné Boussoch, le Beurré Hardy, la duchesse d'Angoulême ; et contre le mur en espalier, le Doyenné d'hiver est une variété de premier mérite.

La Bergamotte Philippot, quoique de qualité ordinaire, et surtout la belle Angevine, à cause de leur volume considérable et de leurs riches couleurs peuvent dans certains cas, se cultiver en grand, comme placement d'argent.

L'amateur, au contraire, ne leur fera, dans ses cultures, qu'une toute petite place.

Pour le commerce, il faut, — ne l'oublions pas, — des fruits gros et beaux, et ces deux conditions sont essentielles.

Pour l'amateur c'est la *bonté*, — non la beauté, — qui sera la qualité maîtresse.

2. — Formes et taille de la branche a fruit. — En espalier, il n'y a pas à hésiter : on ne saurait aujourd'hui qu'élever les arbres en fuseau, ou en palmette candélabre.

Ces formes sont simples, et les arbres s'en accommodent facilement.

En plein vent, c'est la pyramide à ailes, à cinq ailes, comme au jardin de la Société, qu'il faudra préférer.

Le contre-espalier dressé en palmette aussi, est excellent, et il se généralise de plus en plus dans les grands jardins.

Mais dans la culture industrielle, il faut s'attacher à évit

la main d'œuvre, et à cet effet, contrarier l'arbre fort peu.

Rien de meilleur, sous ce rapport, que les formes en buisson, ou en demi-tige.

Rien de plus simple surtout, puisqu'on se borne à contenir les gourmands par une taille modérée, et à exciter les rameaux faibles par quelques crans faits au-dessus de leur insertion.

Et les arbres à haute-tige, nous en avons trop peu dans les champs et dans les vergers : ces arbres donnent, en général, dix fois plus que les plus jolies pyramides du monde, et pourtant occasionnent des frais d'entretien qui sont toujours fort peu onéreux.

II. — Mise à fruit des poiriers stériles ou peu productifs.

1. — Les arbres sont trop faibles. — Ce cas se présente souvent sur cognassier : en sol médiocre, on a des fleurs et pas de poires ; l'arbre toutes les années est blanc comme neige, mais le fruit ne noue pas, ou tombe à la grosseur d'une cerise. Que faire ?

Pour le beurré d'Arembert il faut l'abri. Mais pour les autres il faut la bonne nourriture : L'engrais donc, voilà le grand, le meilleur remède à employer ; mais quel engrais ? Le fumier sans doute, mais de plus le tourteau, le sang desséché ; et, en général, tous les engrais riches en azote.

Pour préciser, disons qu'une bonne brouettée de fumier par pied d'arbre n'est pas trop ; mais ce fumier, mis avant l'hiver serait peu favorable à la végétation de l'arbre au printemps ; car il le protégerait trop bien contre les premiers rayons de chaleur.

Avant l'hiver, rien de bon comme deux tourteaux par pied et par an; puis au printemps la brouettée de fumier.

Il s'agit ici de pieds d'arbre d'une grosseur ordinaire, de six à sept centimètres de diamètre.

Le nitrate s'emploiera à la dose de cent grammes par pied d'arbre.

La greffe de boutons à bois vigoureux en août, est encore un moyen excellent, et qui est partout trop peu pratiqué.

2. — Les arbres sont trop vigoureux. — Avec la taille longue, il y a ici trois moyens principaux à signaler : l'emploi des engrais phosphatés, la greffe des boutons à fruit, et l'arrachage suivi de la replantation immédiate. Un mot sur chacun de ces moyens.

1° *La greffe des boutons à fruit.* — Nous avons au jardin, avec M. Fagard, posé de ces boutons à fruit.

La reprise en a été facile, et aujourd'hui beaucoup de ces affreux et stériles gourmands sont ornés de superbes boutons à fruit.

Lors de notre prochaine leçon pratique, nous les signalerons à votre bienveillante attention.

2° *Les engrais phosphatés.* — Ce moyen doit être considéré comme absolument nouveau, et pourtant il est bon, sûr : vous mettrez donc par pied d'arbre, en sol frais, argileux ou tourbeux, deux cents grammes de phosphate de Pernes, ou de Quiévy. Le phosphate de Beauval quoique plus riche agirait plus lentement. Mettre ces phosphates avant l'hiver et remuer le sol afin de les enterrer suffisamment.

3° *Arrachage et replantation immédiate.* C'est en automne, pour la bien réussir, qu'il faut faire cette opération, en novembre surtout et fin d'octobre.

Faite au printemps, le but est souvent dépassé, car la reprise de l'arbre se fait plus mal.

N'oublions pas, en effet, que les arbres mis en terre dès l'automne émettent immédiatement de jeunes radicelles, qui au printemps, en assurent la reprise.

Cette observation est vraie pour les arbres vigoureux qu'il convient, pour les mettre à fruit, d'affaiblir sérieusement ; elle est encore vraie pour tous les arbres fruitiers, qui sont à planter cette année.

Dans ces conditions, il faut Messieurs, sans retard prendre toutes nos mesures pour faire en général nos plantations dès l'automne : c'est ainsi qu'on gagne une année et qu'on court pour la reprise beaucoup moins de risques.

COURS PUBLIC ET GRATUIT

D'HORTICULTURE

RÉOUVERTURE DU COURS

Le Jeudi 18 octobre 1888, à 9 heures 1/2 précises du matin

A la Halle aux Grains



PROGRAMME

Première Leçon

Notions préliminaires

Définitions, importance et divisions de l'Horticulture

LE POIRIER

1° Plantation

1. Multiplication : Semis, bouture et greffe.
2. Choix des sujets et plantation.
3. Soins pendant la deuxième année.

Deuxième Leçon

2° Taille

4. Les formes : fuseau, palmette, pyramide.
5. Deuxième année de plantation, première taille.
6. Troisième année, bras ou charpente et branches à fruits.

Troisième Leçon

III. Hygiène et Maladie, mise à fruit des arbres peu productifs.

7. Condition de santé : fraîcheur et nourriture suffisante.
8. Principales maladies : chlorose, chancre.
9. Causes et remèdes, échenillage, sulfate de fer, jus de tabac.
10. Mise à fruit.

Quatrième Leçon

LES ARBRES A CIDRE

1. Production de l'arbre : plant greffé de pieds égrains.
2. Plantation : trou, mise en terre, entretien.
3. Fabrication du cidre et Maladies.

Cinquième Leçon

LA VIGNE

1. Végétation, variétes : Chasselas, Précoce malingre.
2. Multiplication : marcottes, boutures.
3. Taille en première et deuxième année.
4. Conservation des raisins et emploi.
5. Hygiène et maladies, insectes.

Sixième Leçon

LE PÊCHER

1. Végétation, variétés : Précoce de mai, Grosse mignonne.
2. Multiplication sur pommier ou amandier.
3. Taille, charpente, branche à fruit, hygiène et maladies.

Septième Leçon

Leçon pratique

AU JARDIN

1. Taille de la Vigne.
2. Plantation du Poirier.

Huitième Leçon

LES ASPERGES

1. Semis et plantation, griffes.
2. Entretien, buttage, engrais.
3. Récolte, emploi et insectes nuisibles.

Neuvième Leçon

LES CHOUX

1. Variétés pour Semis d'août, de mars de mai.
2. Sol, engrais, plantation.
3. Récolte, emploi, porte-graine.

Dixième Leçon

LAITUES

1. Variétés pour semis d'août, de printemps et d'été.
2. Sol, engrais, repiquage.
3. Porte-graine, maladies et insectes.

Onzième Leçon

CHICORÉE

1. Variétés scarole et chicorée, semis.
2. Sol, engrais, repiquage.
3. Conservation, emploi, maladies.

Douzième Leçon

LES POIS ET HARICOTS

1. Variétés de Pois par saison et culture.
2. Féverolles, plantation, récolte.
3. Haricots : les nains, les mange-tout, culture.

Treizième Leçon

LE ROSIER

1. Végétation et principales variétés.
2. Les francs-de-pied et multiplication sur églantier.
3. Semis des meilleures plantes d'ornement annuelles.

Quatorzième et Quinzième Leçon

Exercices de taille et de plantation au jardin de la Société d'horticulture.

AVIS

Les propriétaires qui auraient besoin de jardiniers ou aide-jardiniers, sont priés de s'adresser à M. le Président de la Société, rue Debray, 13.

SOCIÉTÉ DE FERTILISATION

Bureaux à Amiens, rue Victor-Hugo, 34

Fabrique à Amiens, route de Rouen, 152

VIDANGE A VAPEUR INSTANTANÉE

Sulfate d'Ammoniaque.

Poudrettes riches.

ENGRAIS NOIR A DOSAGE GARANTI

Prix réduit pour les Jardiniers et les Hortillonnages.

S'adresser à Amiens :

à M. HERDHEBAUT, Directeur.

ENTREPRISE DE JARDINS

PLANTES de toutes Saisons — **BOUQUETS pour Noces et Fêtes**

N. DESAILLY FILS

JARDINIER-HORTICULTEUR

AMIENS

49, Rue du Long-Rang, 49

SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS, CROIX ET COURONNES MORTUAIRES

Maison BOULENGER-FLICOT

DROGUERIES ET PRODUITS CHIMIQUES

O. SOUILLARD, Succr

21 — Rue de Beauvais — AMIENS

Mastic à greffer « **Le Jardinier** ». — Jus de tabac concentré pour arbres et rosiers, détruisant tous insectes. — Fleur de soufre sublimée pour guérir les maladies de la vigne. — Sulfate de fer et Sulfate de cuivre pour les plantes. — Verres à vitres pour serres et bâtiments *(coupe à la mesure demandée)*. — Peintures préparées, de toutes nuances, pour peindre soi-même. — Miel de Chili pour nourrir les abeilles. — Miel de Bretagne pour les bestiaux. — Cire jaune dure. — Cire molle pour meubles et parquets, de toutes nuances. — Cirage pour harnais. — Onguent de pieds pour chevaux. — Huile de pieds de bœuf. — Benzine à détacher. — Alcool de grain dénaturé pour lampes, etc...

GROS ET DÉTAIL

La Maison ne fabrique et ne vend que des Produits de première qualité.

A VENDRE

Grande quantité de CHASSIS — TERREAUX de couches 1re qualité, à raison de 6 fr. pris à domicile, 8 fr. vendu en ville.

S'adresser chez **Roussel-Delarue**, rue des Meuniers, 106, *Renancourt*.

FLEURS NATURELLES

PARCS et JARDINS EN TOUS GENRES

Décorations d'Appartements pour Bals et So rées

FÉLIX FAMIN

HORTICULTEUR

8, rue St-Dominique, AMIENS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 NOVEMBRE 1888

Présidence de M. Decaix-Matifas, président.

A l'ouverture de la séance, M. le Président fait part de la mort de M. Ducamp, Conseiller général, à Corbie, et exprime tous les regrets que la perte de ce collègue cause à la Société. Il est ensuite proposé à l'assemblée l'admission de 42 membres nouveaux dont les noms suivent :

1° *Dames Patronnesses :*

Mmes Saint, propriétaire au château de Flixecourt,
présentée par MM. Dulin-Guilbert et Decaix-Matifas,
Vve Mathiotte Pierre, propriétaire, rue Saint-Fuscien, 25, Amiens,
présentée par MM. Decaix-Matifas et François Mathiotte.
Parent-Dumont, rue de Beauvais,
présentée par MM. Laruelle et Parent.

2° *Membres Titulaires :*

MM. Rousseau, propriétaire, Conseiller d'arrondissement, rue du Bastion, 1.
Carpentier Albert, maître-teinturier, rue Duméril 26 ,
Maille Oscar, propriétaire, rue Vulfran-Warmé, 109,
tous trois présentés par MM. Buignet et Périmony.
Fourré Alfred, ouvrier jardinier chez M. Dumont, rue de la Vallée, 23.
présenté par MM. Laruelle père et fils.
Jonas Victor, propriétaire, rue Lemâtre, 48,
présenté par MM. Decaix-Matifas et Richer.
Possien Ernest fils, horticulteur-pépiniériste à Roye (Somme),
présenté par MM. Laruelle et Corroyer.

Monchaux, président de la Chambre de Commerce, rue Saint-Jean-des-Prés à Abbeville,

Gavelle, Conseiller général, rue des Cordeliers, Abbeville,

Sannier, 1er adjoint au maire, faubourg de la Portelette à Abbeville,

Marcotte Félix, président de la Commission du Musée, rue Ledien, 31, à Abbeville,

Gosse-Darras, entrepreneur de plomberie, rue Jules Barni, 84, à Amiens,

tous cinq présentés par MM. Decaix-Matifas et Catelain.

Lemire Ernest, représentant de commerce, rue de la Pointe à Abbeville,

Hourlier, horticulteur, rue Pongerville à Abbeville,

Cuny Etienne, peintre-décorateur à Abbeville,

Dubus Henri, horticulteur-pépiniériste, faubourg Rouvroy à Abbeville,

Lourdel Edmond, horticulteur, rue Saint-Gilles, 48, à Abbeville,

Sellier Théodore, pépiniériste à Neuilly-l'hôpital,

ces six membres présentés par MM. Caïeux et Roger.

Coiret Jules, jardinier, chaussée d'Hocquet à Abbeville,

Canet Gaston, propriétaire à Courcelles, commune d'Aigneville par Feuquières-en-Vimeu,

Caudron Carlos, jardinier à Villers-sur-Authie,

Halattre Edouard, jardinier, faubourg Rouvroy à Abbeville,

Dubar-Detourné, jardinier, avenue du Rivage, 169,

Vitaux Adolphe, propriétaire, faubourg des Planches à Abbeville,

tous six présenté par MM. Roger et Caïeux.

Machy Charles, garçon-jardinier à Epagnette.

Dumont Louis, avoué, rue Saint-Gilles, 105, à Abbeville,

Watel Alexandre, propriétaire, rue de l'Isle à Abbeville.

tous trois présentés par MM. Rivière et Tételin.

Dovin, Eugène, jardinier, rue des Poulies, 17, Abbeville, présenté par MM. Laruelle et Buignet.

Zarski Edouard, photographe, rue Saint-Jean-des-Prés, 12, à Abbeville,

Cousseau Emile, bijoutier, rue Delambre, 8,

Jacquier-Barbier, épicier, rue des Trois-Cailloux,
tous trois présentés par MM. Buignet et Périmony.

Sevin, Alphonse, architecte, boulevard Longueville, 8,
présenté par MM. Buignet et Decaix-Matifas.

Herbet-Tagault, horticulteur, boulevard des Prés, 8, Abbeville, présenté par MM, Fagard et Caïeux.

Durand Adolphe, marchand de chevaux à Vismes par Gamaches,
présenté par MM. Raquet et Roger,

Saint Henri, manufacturier à Flixecourt,

Dumeige Charles, menuisier-découpeur, 4, rue Voclin à Amiens,

Guignard Alfred, jardinier-chef au château de Madame Saint à Flixecourt,
tous trois présentés par MM. Dulin-Guilbert et Decaix-Matifas.

Mallet, ancien avoué, rue Jeanne d'Arc à Abbeville,
présenté par MM. Caïeux et Laruetle.

Capiaux Léopold, ouvrier potier chez M. Degouy, Montières,
présenté par MM. Laruelle père et fils.

Lavin Jean-Baptiste, jardinier chez M. Wallet, propriétaire et maire à Hébécourt,
présenté par MM. Andrieux père et fils.

M. le Président annonce que dans le but d'étendre les relations de la Société et de propager plus activement les notions horticoles, il a organisé une conférence à Abbeville.

Cette conférence,faite par M. Raquet a très bien réussi, et un certain nombre de personnes ont demandé spontanément à devenir sociétaires.

Devant un accueil aussi bienveillant, il leur a été promis que d'autres conférences pourraient être faites à l'avenir dans leur localité.

M. le Président ajoute que ce succès l'a déterminé à organiser une conférence à Péronne pour le 25 courant.

M. le Président rappelle aux porteurs d'obligations, qu'ils peuvent toucher les intérêts de l'emprunt de la tente chez M. Leroy, trésorier de la Société, rue de Rumigny, 54.

M. Lebrun, dit qu'il abandonne les revenus de 1888 à la Société.

M. le Président le remercie de sa libéralité, et fait connaître qu'il a reçu des demandes de jardiniers, il prie en conséquence les personnes que cet avis intéresse de s'adresser à lui après la séance.

Ensuite il informe l'assemblée, que de concert avec le conseil d'administration de la société, il a étudié la création d'un cours pour les garçons-jardiniers ; il s'est entendu avec M. Raquet qui accepte de faire ce cours.

M. le Président donne lecture du règlement dont voici les principales dispositions :

Les élèves devront être agés de 16 ans et justifier qu'ils ont déjà une année d'apprentissage dans l'industrie horticole.

Ce cours sera d'autant plus utile qu'il permettra d'obtenir à ceux qui le suivront, suivant les prescriptions du règlement,un diplôme de capacité.

Il aura lieu à la halle aux grains, tous les jeudis à huit heures du soir.

Les jardiniers, qui désirent y prendre part, sont priés de faire parvenir leur certificat justifiant une année de travail dans le jardinage, à M. le Président de la Société.

M. Tabourel demande que les leçons soient partagées en leçons pratiques et en leçons théoriques. Il ajoute que trois années de stage lui paraissent une trop longue période, et il lui semble possible d'accorder un certificat de capacité à un jardinier ayant suivi le cours pendant une année.

M. le Président répond qu'aux leçons théoriques il sera ajouté des exercices pratiques, comme le désire M. Tabourel. Quant à la durée du stage, le conseil d'administration s'est inspiré de ce qui est fait par la Société d'horticulture de Senlis et le Cercle horticole du Nord, où pareille institution existe.

M. le Président demande donc que dès le début il ne soit rien changé au règlement proposé, sauf à opérer dans la suite des modifications, si l'expérience l'exige.

M. Albert Asselin ajoute que le cours de cette année qui doit comprendre seulement l'arboriculture, n'est qu'un essai ; si cet essai réussit, le conseil d'administration, d'après les explications qui lui ont été fournies dans sa dernière séance par

M. le Président, et les observations qui ont été échangées entre ses membres, a l'intention de compléter ce cours par une 2e année où M. Raquet traiterait de la culture potagère, et une 3e année où il s'occuperait de la culture florale. Il serait peu naturel de faire passer aux candidats un examen sur des matières qui n'auraient pas encore été traitées au cours.

M. le Président croit que les trois années de cours sont absolument nécessaires pour former de bons jardiniers. Il met aux voix le règlement adopté en séance du conseil d'administration. Il est accepté à mains levées par l'assemblée.

M. le Président dépose sur le bureau :

Plusieurs catalogues ;

Le programme d'une exposition de la Société d'horticulture de Genève, qui aura lieu dans cette ville du 16 au 20 mai 1889 ;

Une note sur le parc de la Liberté à Lisbonne, par M. Ch. Joly, vice-président de la Société d'horticulture de France ;

Une note sur un aérateur-ventilateur renouvelant l'air par transition, par M. Dive, fabricant à Ham (Somme).

Il est donné lecture du procès-verbal de la séance générale des comités réunis en exécution de la proposition de M. le baron de Benoist, pour dresser un choix de questions à soumettre au congrès international, organisé en 1889 par la Société des Agriculteurs de France.

Le même questionnaire sera envoyé au congrès international d'horticulture, organisé à la même époque, en vertu d'un arrêté ministériel du 16 juillet dernier.

Enfin il est donné communication d'un rapport de M. Millevoye, instituteur à Fresneville, sur l'essai des graines qui lui ont été remises par la Société. Des remerciements sont adressés à ce membre.

M. le Président fait connaitre les clauses principales d'un projet de loi actuellement soumis à la Chambre des Députés, ayant pour objet d'établir un droit de Douane à l'entrée en France des fruits à cidre.

M. le Baron de Benoist présente quelques explications sur la concurrence qui nous est faite en ce moment sur ces fruits. A cet effet il demande que la Société émette le vœu suivant, qui devra être envoyé à Monsieur le Ministre des affaires Etrangères, Député de la Somme :

Que la mesure qui doit frapper les fruits verts soit complétée par un droit sur les fruits secs. Or pour être l'équivalent d'un droit de un franc cinquante des cent kilogs, qu'il est question d'imposer sur les fruits verts, il faut que les fruits secs paient un droit de dix francs par cent kilogs.

C'est qu'en effet, ajoute ce membre, on a avec raison poussé à la plantation des fruits à cidre ; mais ces fruits sont aujourd'hui concurrencés par les fruits verts de la Hollande, de l'Allemagne et surtout de la Suisse ; et par les fruits sees qui viennent de l'Amérique. Ce n'est donc que par la double protection que nous venons solliciter que la production Française pourra soutenir la concurrence.

M. le Président dit qu'il y a un grand intérêt a appuyer le vœu formulé par M. de Benoist, et l'assemblée le vote par acclamation.

M. Laruelle donne ensuite lecture de l'examen de la commission permanente chargée d'apprécier les produits exposés à la dernière séance.

M. Jean-Baptiste Leriche fait un résumé très intéressant des bulletins des sociétés correspondantes.

M. Raquet prend ensuite la parole,et développe les améliorations apportées à la culture du pommier à couteau au point de vue commercial. Il indique également les progrès importants réalisés dans la culture du pommier à cidre. Enfin il termine en faisant l'exposé de la fabrication du cidre par diffusion.

Ce nouveau procédé de fabrication a provoqué plusieurs observations de Messieurs Michel Florin, le docteur Richer, de Benoist et Grandsart d'Abbeville.

M. Raquet a répondu à chacune des questions qui lui ont été posées, et s'est résumé en affirmant que l'on pouvait avoir en employant ce procédé du cidre de très bonne qualité.

M. Boucher-Dion demande la parole pour faire connaitre qu'il a ainsi obtenu d'excellent cidre, et invite les amateurs à s'en assurer en allant le goûter chez lui.

M. le Président remercie M. Boucher-Dion, et annonce qu'avant de procéder au tirage de là loterie, il doit faire connaître que plusieurs de nos collègues ont offert des lots : M. Legrand, mécanicien-sondeur, chaussée Périgord, a fait don d'un chassis de couche ; M. Mille fils de deux lots de chrysan

thèmes ; M. Modaine, propriétaire à Longueau, d'un bouquet.

Des remerciements sont adressés à ces généreux donateurs, et la loterie composée de 16 lots a eu lieu entre les 161 membres présents et a clos la séance.

Le Secrétaire général
CATELAIN.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

Rapport de la Commission par M. Laruelle.

MESDAMES, MESSIEURS,

A la séance du 7 octobre dernier, votre commission permanente a eu à examiner quatorze lots de fruits, légumes, et fleurs, et divers objets appartenant à l'industrie horticole. Je vous demande la permission de vous parler seulement des espèces les plus remarquables et des principaux articles d'industrie.

En première ligne se trouve le lot de M. Pautret, l'habile jardinier-chef de Madame la Comtesse de Larochefoucauld. Ce lot comprenait un choix considérable de légumes et de fruits, et beaucoup de fleurs. Voici parmi les légumes, les espèces les plus remarquables : une collection de Tomates, des ignames de la Chine, excellent produit trop peu cultivé, des patates de toute beauté, une collection de navets monstrueux, une série de légumes de saison, et enfin de beaux fruits de banane de la Chine.

Les fleurs exposées par M. Pautret ne le cédaient en rien à ce qu'il apporte ordinairement à nos séances. Comme toujours elles étaient le vivant témoignage d'une culture irréprochable. Tout le monde a pu admirer, comme nous, les Begonias Alfred Bleus, les Begonias Grandis et les Begonias Amabilis. Il faut citer aussi la très belle collection de Crotons et deux Curculigos recurvata de grande dimension et fort jolis.

M. Andrieux Isaie, jardinier de Madame de Butler, avait une importante collection de fruits, comprenant 37 variétés de poires et 12 variétés de pommes; les variétés de poires les plus recommandables, comme beauté et comme bonté, nous ont paru les suivantes : Beurré superfin, Beurré Diel, Beurré

d'Aremberg. Doyenné du Comice, Passe Colmar, Crassane et Olivier de Serre. Le lot renfermait aussi cinquante sortes de légumes comprenant des collections de carottes, choux, radis et laitues, le tout d'une bonne culture.

M. Choquet, jardinier de M. Vacher, directeur de l'usine à gaz, exposait une collection de 18 espèces de légumes de choix bien cultivés. Nous devons des félicitations à M. Vacher, pour l'intérêt qu'il porte à la société en encourageant son jardinier à prendre part à nos expositions mensuelles.

M. Pruvost Edouard, jardinier aux Ursulines, avait un petit lot composé de légumes et de fruits, nous y avons remarqué quelques bonnes espèces.

M. Modaine, propriétaire à Longueau, avait fait un apport très remarqué de fruits divers, parmi lesquels je vous citerai les poires nouveau Poiteau, les Bergamottes Esperen, Marie-Louise Delcourt et de très beaux Doyennés,d'hiver,ainsi que du Chasselas de Fontainebleau.

M. Lequen, jardinier de Madame Poulain de Saint-Maurice, avait un lot de Poireaux monstrueux et ayant déja paru au concours du mois de mai dernier.

M. Clodomir Thierry, jardinier de M. Pauchet à Sains, exposait des immortelles variées et bien cultivées.

M. Gabet, capitaine au 8e bataillon de Chasseurs, a envoyé un lot de choux pour en connaître le nom, la Commission a cru reconnaître dans la variété présentée, le chou de Brunswick.

M. Lheureux, manufacturier à Longpré-les-Corps-Sains, nous présentait une très belle rose pour en savoir le nom, la commission a reconnu dans cette fleur la Belle Lyonnaise.

Mademoiselle Adèle Caustier nous a remis un beau bouquet de fleurs de pleine terre, nous y avons remarqué de beaux Eryngiums et surtout des fleurs de Trollius caucasicus, charmante renonculacée fleurissant au printemps et à l'automne.

M. Cressent, présentait comme à chaque séance, de belles caisses à fleurs.

M. Briaux, exposait aussi un lot de caisses bien construites.

M. Maître, à Auvers, (Seine-et-Oise), nous a envoyé un lot de sacs à raisin qui ont paru bien faits; dans l'intérieur du sac

est passé un fil de fer en cercle qui le maintient très ouvert, de manière à ne toucher la grappe que très légèrement. C'est la seule amélioration que nous ayons remarquée dans la confection de ce sac, elle vaut la peine d'en encourager l'emploi.

Points attribués aux exposants :

M. Pautret,	fleurs	10 points.
Mme Adèle Caustier,	id.	remerciements.
MM. Clodomir Thierry,	id.	id.
Pautret,	légumes	10 points.
Choquet,	id.	4 id.
Andrieux Isaie,	légumes et fruits,	10 id.
Modaine,	id.	3 id.
Pruvost Edouard,	légumes	3 id.
Binet-Gaillot,		mention honorable.
Lequen,	id.	félicitations du Jury.

INDUSTRIE.

Cressent,	3 points.

Plus 2 points omis dans le rapport précédent pour son rapport à la séance de juillet.

Briaux,	félicitations.
Maître,	remerciements.

LARUELLE père.

DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Par M. Jean-Baptiste Leriche.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je suis aujourd'hui chargé par notre honorable Président de faire le dépouillement de toutes les publications reçues depuis plusieurs mois par notre SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PICARDIE.

Je vous avoue qu'en voyant sur mon bureau cette quantité de brochures remplies de tant de documents utiles aux horticulteurs, j'ai éprouvé une certaine appréhension, qui est celle de ne pouvoir arriver à mon but ; intéresser en instruisant,

Par où commencerai-je ? c'est là qu'est l'embarras, la difficulté. Allons, prenons ici et là, et causons un peu de toutes les choses horticoles qu'on ne peut savoir, et même de plusieurs autres qu'on peut savoir.

Tout d'abord se présente sous mes yeux un journal d'horticulture pratique, intitulé : la REVUE HORTICOLE. C'est vraiment un journal intéressant avec ses gravures noires et ses planches coloriées, mais je vous dirai aussi — sans citer aucun nom — qu'il sert de copie à beaucoup d'autres de son genre.

Vous parlerai-je de sa Chronique horticole ? Oui, car il y a bien là quelques articles à noter.

La statue de notre célèbre compatriote Parmentier, qui a été élevée dernièrement à Neuilly, a donné lieu à M. Geoffroy Saint-Hilaire de faire un rapprochement avec les efforts tentés de nos jours par M. Ramel, pour la vulgarisation de l'*Eucalyptus globulus*. Que d'obstacles les meilleures choses ont à surmonter pour s'imposer à l'attention publique !

Il parait que les corbeilles de jacinthes dans les jardins de Paris, ont été fort remarquées cet été. Ces plantes ont été mises en place, déjà un peu épanouies, de sorte qu'on a pu former certaines combinaisons de couleurs des mieux réussies. Il en a été de même à Amiens, dans nos squares. Et nous l'avons constaté.

Voulez-vous, Mesdames et Messieurs, un baromètre économique, je vais vous donner le procédé à employer pour le confectionner, sans cependant vouloir faire la concurence aux opticiens de notre ville.

Faites dissoudre dans 60 grammes d'alcool :

Camphre	8	grammes ;
Salpêtre...............	2	—
Sel ammoniac	2	—

et introduisez le mélange ainsi obtenu dans un tube de verre pouvant se boucher aux deux extrémités, ou, plus simplement dans une bouteille étroite. La clarté complète du liquide indique le beau fixe ; de petites étoiles blanches dispersées ça et là annonçent un changement de temps ; enfin le trouble complet de la dissolution indique un temps orageux.

Il y a un instant nous parlions des corbeilles de fleurs, nous devrions aussi parler des pelouses, car elles jouent un rôle important dans l'arrangement des jardins et des parcs. Les Anglais sont passés maîtres, paraît-il, dans la culture des gazons, et, si le climat d'Albion est une des causes premières de la beauté de leurs pelouses, il faut reconnaître cependant que celles-ci sont trés parfaitement entretenues au point de vue de l'engrais, du roulage et du fauchage. Chez nous, qui n'avons pas les brumes de la Grande-Bretagne, il faut après avoir semé, recouvrir les graines d'un bon centimètre de terreau. Quand le gazon est bien levé, faucher à la machine aussitôt que faire se pourra, une ou deux fois par semaine pendant l'été, et durcir ce gazon autant que possible. Bassiner le soir s'il ne pleut pas à temps ; puriner de temps à autre par les temps pluvieux, fumer chaque hiver avec engrais consommé. Ce n'est qu'au prix de tous ces soins que l'on obtiendra chez nous de belles pelouses.

Messieurs les arboriculteurs, voici un remède à expérimenter contre le chancre des arbres. Entailler les chancres de façon à enlever la partie nécrosée, et frotter le bois ainsi mis à vif, avec un pinceau ou un chiffon préalablement trempé dans une solution concentrée de sulfate de fer.

Je trouve aussi que la maladie du pêcher causée par le Corysseum Beijerinckii peut être traitée avec une dissolution de sulfate de fer acide.

J'ai à parler des asperges, afin que les horticulteurs fassent des expériencee comparatives sur des plants d'asperges mâles et d'asperges femelles. Des conclusions d'un rapport communiqué à la Société d'Horticulture de France, il ressortirait que les plants mâles sont plus productifs que les plants femeiles. Sur 12 pieds femelles 76 asperges ont été récoltées, soit environ 6 1/2 par pied ; sur 20 pieds mâles, il fut recueilli 244 asperges, soit environ 12 par pied.

A propos de la culture des asperges, j'ai lu quelque part que l'asperge rapporte environ cinquante et une fois celle du froment. Ce ne peut être vraisemblable.

Pourriez-vous penser qu'on peut empoisonner des volailles avec le muguet ? M. Arouillier, directeur de l'école d'avicul-

ture de Cambrai, en recommandant aux éleveurs de bien choisir, pour le pâturage des volailles, des champs où la Cigüe et d'autres plantes vénéneuses n'existent pas, cite le cas d'empoisonnement suivant : La femme d'un cultivateur jetait au fumier un bouquet de muguet, qui avait déjà séjourné dans un verre d'eau ; le bouquet fut aussitôt dévoré par un troupeau de dix petits oisons, plus le père et la mère; quelques minutes après, neuf des oisons étaient morts, et le père et la mère très malades ; ceux-ci ont été sauvés, ainsi que le dixième par l'absorption forcée de lait trait sur-le-champ. Que nos ménagères se souviennent de ce conseil l'année prochaine au moment de la floraison du muguet !

Et nous qui aimons tant les roses, est-ce que nous les gaspillerions comme le fit autrefois Néron, de funeste mémoire? Un jour, cet empereur romain fit effeuiller sur le lac Lucrin, dans la Campanie, une quantité tellement prodigieuse de roses,qu'elle lui occasionna une dépense de quatre millions de sesterces, soit 700.000 francs de notre monnaie actuelle. Il faut être Néron pour avoir de pareilles idées, et faire de semblables sacrifices. Aussi, je ne suis pas là à faire l'éloge des fêtes de fleurs dans l'antiquité.

Je me réservais de terminer cette chronique horticole en vous disant, Mesdames et Messieurs, que les bizarres orchidées, avec leurs formes capricieuses et leurs façons souvent anormales, ont un parfum qu'un amateur anglais a patiemment analysé, nous ne donnerons point le résultat de ses recherches olfactives, mais ce qui m'intéresse le plus, c'est de savoir que certaines orchidées odorantes ont le parfum du miel, et pour un apiculteur, ce parfum charme olfactivement, bien entendu.

Voici un article sur les nouveaux succédanés des épinards. Citons les feuilles de bettes et de betteraves, la tétragone étalée (*tétragonia expansa*). l'anoche ou belle-dame (*atriplex hortensis*), l'oseille des jardins (*rumex acetosa*), mais le plus important succédané des épinards est le navet commun. Semez très serrés des navets d'été, éclaircissez-les au fur et à mesure du besoin, et quand les feuilles ont atteint les trois quarts de leur grandeur naturelle. Cuites et assaisonnées comme on le fait des épinards, ces feuilles constituent un excellent plat, ne

rappelant pas exactement les épinards, et ayant sur eux l'avantage d'être plus savoureux. C'est là un travail d'économie domestique, pour lequel le jardinier et la ménagère doivent s'entendre, le premier pour innover dans le choix des légumes, la seconde pour les accommoder.

Je vous nommerai en passant une plante qui peut servir pour l'ornementation hivernale de nos jardins : *L'evonymus pulchellus.* Elle ne fleurit jamais, il est vrai, mais son feuillage produit un bel effet pendant l'hiver, dans nos plates-bandes, alors que toute végétation a disparu.

Mesdames et Messieurs, si je voulais me lancer dans la description des insectes et des cryptogames, je pourrais devenir ennuyeux, mais qu'il me soit permis de citer une note de notre excellent correspondant, Ed. André, publiée dans la relation d'un de ses voyages. Voyageant dans l'Amérique du Sud, il avait recueilli quantités de plantes nouvelles quand, arrivant au lieu où ses pénates étaient installés, son guide lui dit : « Et le *Cuso* l'avez-vous trouvé ? » M. André ouvrit de grands yeux. « Oui, le *Cuso*, l'animal-plante ? » Et comme son étonnement croissait. « Le *Cuso* dit-il, est un gros ver blanc à tête noire et à six pattes. Il vit dans le sol. Quand il va mourir, ou plutôt se transformer, il s'enfonce profondément, ses pattes deviennent autant de racines et sa tige couverte de feuillage et de fleurs. L'arbuste, que vous devez avoir rencontré, a reçu le nom de l'insecte. » M. André offrit 100 piastres fortes (500 f.) à celui qui lui rapporterait un *Cuso* avec des racines aux pattes, et des feuilles sur la tête. L'annonce fit sensation. Tout le pueblo fut bientôt sur pied, mais on n'apporta à notre naturaliste qu'une larve d'insecte ressemblant beaucoup à celle de notre hanneton ou du rhinocéros (*Oryctes nasicorne*) et pourvue aux pattes d'appendices qui donnèrent le mot de l'énigme. C'était un insecte moisi ; mais quel conte bleu je vous conte là; je suis allé le chercher dans le nouveau-monde pour détruire la fable de l'animal-plante.

Une autre *Revue horticole* attire mes regards : c'est le journal des travaux de la SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET BOTANIQUE DE MARSEILLE. Il y est parlé assez longuement d'un légume nouveau, les Crosnes du Japon *(Stachys tuberifera)*, qui est appelé à rendre

de grands services dans l'alimentation journalière, Le Stachys est une plante rustique, d'un produit considérable, et dont la culture ne demande point de soins spéciaux. Ces tubercules restent en terre pendant tout l'hiver, en recouvrant le dessus de paille ou de feuilles, pour que la neige ou la gelée n'en empêche pas l'arrachage. On arrache fin novembre ou au commencement de décembre, mais il vaut mieux arracher au fur et à mesure des besoins, car une fois enlevés de terre, les tubercules se flétrissent, noircissent au bout de douze à quinze jours. Dans le sable cependant on peut les conserver indéfiniment.

Brébant, le renommé restaurateur, a mis le *stachys* sur sa carte du jour, et il l'a fait entrer dans la composition de la fameuse salade japonaise, ce mets à la mode dont la recette nous est donnée par Alexandre Dumas dans Francillon.

Enfin, disons que les crosnes ont, de plus, le grand avantage d'être un légume d'hiver, époque où naturellement on est le plus embarrassé pour trouver quelque chose de nouveau et de frais, en fait de légumes. La consommation en est déjà considérable, et nous sommes persuadé que, dans quelques années, les crosnes se trouveront partout, comme on trouve aujourd'hui les pommes de terre et les haricots.

Dans un autre numéro, nous lisons un article du *Lyon horticole*, qui vaut réellement la peine de ne pas passer inaperçu par les enseignements qu'il renferme. Cet article est intitulé : léttre d'un vieux semeur à un curieux de la nature ou Instructions sur les semis. C'est très spirituel et très humoristique. En voici un passage : « La nature a été prodigue de graines, ce dont il faut convenir. Comptez celles d'un seul pied de tabac ; le nombre en est effrayant, quelque chose comme deux ou trois centaines de mille, à ce que plusieurs m'ont dit et je m'en rapporte à eux — n'ayant pas le temps de vérifier leur assertion. — Or, vous êtes-vous demandé quelquefois ce que deviendrait la terre si toutes ces graines de tabac germaient et arrivaient à bonne fin ? Une vaste tabatière, n'est-ce pas.

Le côté pratique de la question est celui-ci : « N'enterrez presque pas les graines fines et les graines plates, car il suffit souvent d'un millimètre de terre sur certaines espèces pour

arrêter toute germination. Pour les graines fines, si le semis est fait en pot ou terrine, arrosez fortement la terre avant de semer et recouvrez le pot ou la terrine d'une feuille de verre qui empêchera l'évaporation. Si ces graines sont longues à germer, employez de la terre calcinée, afin d'empêcher le développement des mousses et autres plantes inférieures, qui étoufferaient ou les graines ou les jeunes plants. Pour les arrosages ultérieurs, faites-les non avec un arrosoir, mais par imbibition, en immergeant les pots ou les terrines jusqu'au milieu de l'eau.

Le semis de ces mêmes plantes doit-il avoir lieu en pleine terre ? Tassez le terrain après le labour, unissez-le aussi parfaitement que possible, arrosez et semez. Le semis fait, couvrez-le de paille longue en qualité suffisante pour cacher à peine le sol. Dès que les graines germent, ôtez la paille, mais je m'arrête....

Les Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de l'Aube parlent d'un marronnier du 20 mars ; cette année, comme le nôtre du boulevard Fontaine, il n'a point montré ses fleurs en temps voulu ; désormais rentrerait-il dans la légende où sont venus s'engouffrer le traditionnel saule de Saint-Hélène, le cèdre de Ferrières, le mancenillier aux émanations toxiques, ou la vente des crapauds aux jardiniers anglais ? Non, évidemment, mais disons que notre marronnier, comme d'autres marronniers précoces, s'ils ont une ramure mieux élancée, des thyrses floraux plus nombreux ou d'un plus frais coloris, c'est là une conséquence du semis. Malheureusement la graine ne reproduit pas toujours les qualités de son type.

Les Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault nous apportent quelques détails concernant la culture de certains légumes, et notamment de la Tétragone dont la graine est très dure, et qu'il est préférable de semer en octobre et même en novembre. La tétragone est réellement un légume trop peu connu. C'est pourtant un bon aliment qui peut remplacer l'épinard, comme je l'ai dit précédemment, mais en même temps un bon antiscorbutique, dont fit usage le célèbre navigateur Cook, dans son voyage à la Nouvelle-Zélande.

Connaissez maintenant le moyen d'avoir de belles tomates. Semez la tomate en janvier sur couche chaude ; repiquez en mars sur couche également chaude,et ne mettez en place qu'en mai. Puis, quand la plante monte, on l'attache à un échalas, tout en pinçant les bourgeons latéraux au fur et à mesure qu'elle pousse.

Et la manière de conduire les courges et d'obtenir de beaux melons, c'est enseigné, mais passons à autre chose.

Dans le Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais est imprimé le rapport de la cinquième session du Congrès des fruits à cidres et des cidres par l'Association pomologique de l'Ouest, precédée de son Exposition au Hâvre. Honneur est rendu à Hauchecorne, le grand promoteur de la bonne fabrication du cidre. M. Jules Siègfried, député, a montré dans un magnifique discours que si l'Angleterre fait tout pour combattre l'alcoolisme par l'emploi des boissons hygiéniques: bière, café, thé, la France a mieux à faire encore, elle doit encourager la production et la consommation du cidre. Oui, mais non seulement il faut faire du cidre, mais pour le faire aimer, il faut montrer à le faire bon. Que de choses encore à dire sur les fruits à cidre !...

Revenons aux fleurs. Il est si agréable de lire et d'entendre dire quelque chose des fleurs. Quand la personne qui parle ou écrit est une femme, son langage a un charme particulier. C'est ce que nous a prouvé Madame Lucoin dans un essai sur la composition des bouquets. Or, comme l'on n'a pas toujours un fleuriste sous la main, bien des personnes seront heureuses d'avoir des conseils sur une matière qui a son utilité, et qui, dans tous les cas, constitue un des plus agréables passe-temps. Que chacun se procure cet essai, et il connaîtra que l'art de disposer harmonieusement les fleurs dans un bouquet est régi par certaines lois reposant sur les contrastes, la forme, les couleurs.

Le Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse veut bien nous renseigner sur la truffe. Il est certain que, s'il y a nombre d'années que la truffe fait les délices des émules de Brillat-Savarin, les ténèbres qui entourent sa production, sont loin d'être dissipées. Il est néanmoins prouvé

aujourd'hui que la truffe est un champignon, et pourtant que de différences plus apparentes, il est vrai, que réelles, la séparent des agaricinées que l'on considère comme le type de cette classe de végétaux. M. de Ferry de la Bellone, dans un travail de vulgarisation sur la truffe, travail très remarquable, frappé au meilleur coin de la plus judicieuse observation, arrive à décrire et à figurer le mycélium des truffes. L'organisation de la truffe nous est enfin connue ; ses moyens d'existence nous sont dévoilés, mais il est un point où notre savant a donné son opinion avec beaucoup de tact et de bon sens. L'aphorisme de Brillat-Savarin veut que la truffe rende les femmes plus tendres et les hommes plus aimables. M. de Ferry nous a montré que les prétendues propriétés aphrodisiaques de la truffe ne résidaient que dans l'imagination d'un être aussi suggessible que l'homme, organisme impressionnable et nerveux qu'un mot fait bondir, qu'un panache entraine et qu'enflamme une idée.

Vient la Société d'Horticulture et de Botanique du Havre, nous indiquant comment on cultive l'artichaut. Et d'abord, l'artichaut est-il un cardon ? Oui, peut-être. Hé bien, il faut des ânes pour manger des cardons, dit un vieux proverbe. A part le sel, l'huile et le vinaigre, nous en sommes, vous êtes de ce goût, car peu n'aiment pas les artichauts. Dans notre jeune âge, c'était une fête de manger des artichauts, et l'on choisissait souvent le dimanche pour en faire un repas. A peine donc le curé à l'église avait-il dit son *Ite missa est*, que nous disions tous tout bas : hihan ! hihan ! c'était la fête des ânes pour nous. Jugez du chœur, si tout le monde l'eût dit et répété avec nous ; quel singulier amen !

Dans le midi, on tire de l'artichaut, outre ses têtes, un produit que nous n'avons vu dans le nord. C'est pourtant décrit dans le *Bon Jardinier* de 1837. Voyons : En plusieurs lieux, on fait un usage particulier des tiges de l'artichaut. On courbe la plante à angle droit, en rassemblant les feuilles, et l'on butte de manière à faire blanchir ; il en résulte une bosse qui donne son nom provençal *Gobbo* (bossu) à cette partie. Le *Gobbo* se sert cru et se mange avec du sel ; il est tendre. Nos cuisiniers en tireraient sans doute un bon parti. C'est en

automne et en hiver que l'on en a vu, ils remplaceraient avec avantage les radis. C'est donc à essayer chez nous, car l'on n'a jamais trop de légumes l'hiver.

Détail historique encore à noter. Il paraît que l'artichaut a été introduit en France par Rabelais. Soi-disant que revenant d'Italie, il en fit cadeau à son ami le cardinal d'Estiessac. Comme en ce moment-là Rabelais publiait Gargantua, il est probable que l'artichaut figura dans les repas fabuleux du dit.

Le Bulletin de la Société d'Horticulture et de petite culture de Soissons, appelle l'attention de ses lecteurs sur la culture du chou brocoli, cette intéressante variété de chou-fleur, grande ressource pour le potager à la fin de l'hiver. Il est donc utile de semer ce bon légume, dont les produits sont si appréciés en avril et en mai. La variété qui réunit les meilleures qualités est le chou brocoli blanc, dit mammouth, introduite en France depuis quelques années seulement, sa pomme atteint un volume aussi considérable que le plus gros chou-fleur, et il est trés rustique.

Noël arrive. Le gui (*viscum album*) est le rameau de Noël. Allons, que nos marchands de fleurs en fassent de petits bouquets, tristes et frêles, il est vrai ; qu'ils crient aux passants : au gui de l'an ! au gui nouveau ! prenez du gui !.... C'est surtout en Angleterre que ce brin de verdure est populaire. Il apparaît partout. Il pique un gracieux feuillage sur les puddings fumants, et détache ses petites perles blanches sur les corsages des jeunes misses.

Le gui de chêne est très rare, mais cette verdure aérienne, qui le rendait sacré chez nos pères, se rencontre plus souvent sur l'acacia, le pommier, le frêne, l'aubépine et le peuplier. Chose bizarre, personne n'a pu, jusqu'ici, greffer ou bouturer le gui. De plus, il semble constant que si on déplante un arbuste portant du gui, celui-ci meurt souvent à sa transplantation.

Pline, il y a 18 siècles, nous disait : « De quelque façon qu'on s'y prenne pour semer le gui, il ne germe pas ; il faut que les graines aient été avalées, puis rendues par les oiseaux, principalement les pigeons ramiers et les grives. Ainsi l'a voulu la nature ; ce n'est que lorsqu'elles mûrissent dans le ventre des oiseaux que ces graines acquièrent des facultés germinatoires.

Un moyen généralement employé pour préserver de la gelée les rosiers greffés sur tige, thé, île Bourbon, est d'incliner les tiges pour enterrer la tête, mais ce moyen-là ne les garantit pas de les casser. Il vaut mieux débarrasser les rosiers d'une partie de leurs grands rameaux en les taillant à 0m25 de la greffe, et en enveloppant la dite greffe et le bas des rameaux avec du coton et des étoupes, dont on fait une grossière corde, qu'on imprègne de l'enduit des arboriculteurs. Au printemps, on débarrasse les rosiers de cet emplâtre, et on trouve dessous les yeux en parfait état.

Claude Bernard disait : « Le jour viendra, peut-être, où un ministre de la guerre commandera aux laboratoires de l'Etat une armée de cent mille hommes, comme on commande à un industriel une livraison de boutons de guêtres. » En attendant que l'on confectionne des hommes à la vapeur, voyez ce qui a été exposé dernièrement aux Champs-Elysées. On est parvenu à fabriquer des fruits, des fleurs et des plantes, à peu près sans le secours de la nature, et par des procédés chimiques et mécaniques. Notre Vice-Président, le Docteur Richer, qui affectionne le bégonia, ne serait pas surpris de voir des bégonias devenir moitié roses et moitié bégonias. Qui sait si dans peu de temps toutes les roses ne sentiront pas l'eau de Cologne. Et les fruits ! On construit des poires, des pêches et des raisins d'une grosseur fabuleuse. Le musée de notre Collègue Lebrun est surpassé. Il y a des poires qui ont le goût des nèfles, un fruit du Japon nommé Kaki, réunit les trois saveurs de l'abricot, de la pomme et de la poire, c'est inimaginable.

Pouvez-vous croire aussi qu'un peuplier de plusieurs mètres de haut a poussé en un mois à Gennevilliers. C'était avec la seule ressource des eaux des égouts de Paris, qui débouchent là. Et le raisin ciselé ! Ciseler du raisin, mais oui, et bientôt ce fruit coûtera aussi cher que le bronze de Barbedienne ! Voilà où nous mène la science !

A propos, Mesdames et Messieurs, connaissez-vous la poire Charles Cognée ? Elle a été mise en vente par la maison Baltet frères, de Troyes, il y a cinq ou six ans. Outre que cette poire se conserve jusqu'en avril, c'est une acquisition précieuse

gie.

Vous avez entendu parler — et le *Petit Journal* lui-même en fait un article — de la petite brochure de M. Jobard, de Dijon, sur l'utilité des abeilles au point de vue de la fécondation des fleurs. Le Journal de la Société d'Horticulture du département de Seine-et-Oise nous parle d'un article semblable dû à M. Burvenich, professeur à l'École d'horticulture de Gand.

« Les gens les plus ignorants en matière de culture, dit l'auteur, savent que les abeilles bûtinent sur les fleurs, et y ramassent de quoi fabriquer leurs alvéoles et leur miel. Les jardiniers attribuent aux abeilles un mauvais rôle, en ce sens qu'elles sont une cause de croisements nuisibles par, le transport qu'elles font du pollen des fleurs d'une plante aux fleurs d'une autre plante. Mais les uns comme les autres ne se rendent pas compte de l'utilité de l'intervention des abeilles dans le nouage des fruits en général. Nous posons en fait que toute grande culture fruitière, toute culture de graines de quelque importance devrait avoir son rûcher. » Il y a d'abord dans la culture des plantes d'ornement pour graines, un certain intérêt à ce que l'échange du pollen d'une plante à une autre soit facilité. « Nous avons visité en Angleterre, ajoute M. Burvenich, un grand établissement, dont le but principal est la production de graines de spécialités, comme les pensées, les primevères, les cinéraires, les pétunias, etc. Le rucher y etait l'objet de soins assidus et il avait une importance trés grande. Le propriétaire de cet établissement attribuait à ses abeilles la production incessante des nuances et des variations nouvelles de toute nature dans les semis. » L'abeille est l'avant garde de l'horticulture, souvenons nous-en, et croyez-en celui qui le sait par expérience.

Le Bulletin de la Société de Viticulture, Horticulture et Sylviculture de l'arrondissement de Reims, traite de la culture du melon à la portée de tous. Il y a là de très intéressantes remarques.

C'est vers 1795 que l'on a commencé à cultiver le melon en France, et c'est Prescott qui, le premier, apporta de Hollande, la graine du melon qui porte son nom. Aujourd'hui, que de variétés de melon ! Et dire que chaque jardinier a son melon de prédilection,car tous vous disent : « Voilà mon melon, je le

préfère aux autres parce qu'il est bien meilleur, plus sucré, plus gros, plus petit, plus long, plus précoce, plus tardif, etc., etc. La méthode du Dr Lebert est excellente pour obtenir de beaux melons, en quantité quelquefois extraordinaire, et d'une qualité bien supérieure à tout ce qu'on peut obtenir par tous les procédés. Qu'on s'en serve, et gourmets et gourmands seront satisfaits.

LE BULLETIN DU CERCLE HORTICOLE DU NORD continue sa monographie des bégonias, parmi lesquels nous citerons le Bégonia discolor rex, qui a de nombreuses variétés, joignant à leurs beaux coloris une grande végétation et une grande rusticité qui leur permettent de contribuer aussi bien à l'ornementation des jardins qu'à celle des serres.

A la suite des bégonias, il nous est encore parlé de la rose. Est-ce la rose de France ? Non. Mais, nous nous arrêtons un instant pour dire que le culte de la rose et le culte de la femme ont toujours marché de pair ; au moyen-âge un chevalier avait fait graver sur son écu une rose entr'ouverte avec cette devise :

« Moins elle se montre, plus elle est belle. »

Et Ronsard a chanté aussi la Reine des fleurs.

LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU MAINE-ET-LOIRE nous apprennent qu'un Orphelinat horticole de jeunes filles vient d'être établi dans le département de Meurthe-et-Moselle. Est-il unique en son genre, cet orphelinat ? Je n'en sais rien, mais je vois là une preuve que la femme peut devenir un auxiliaire précieux dans l'exploitation agricole perfectionnée.

Si nous avons parlé des Crosnes du Japon, nous n'avons rien dit du topinambour. Je trouve dans les NOUVELLES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA GIRONDE une note à ce sujet. Le topinambour est une excellente plante alimentaire. Bien différent du tubercule de la pomme de terre, celui du topinambour a une saveur qui se rapproche tout à fait de celle du fond d'artichaut.

Dans bien des ménages, on fait bouillir les topinambours, puis on les assaisonne à l'huile et au vinaigre ; ou on les coupe par tranches, on les passe dans une pâte à frire, exactement comme pour les salsifis, artichauts, etc. ; on les fait cuire len-

tement avec du bœuf, du veau, du mouton, comme on fait pour les autres légumes.

Le topinambour est très précieux pour l'alimentation du bétail ; celui-ci le mange avec plaisir. On peut le cultiver aussi pour l'industrie des alcools.

Tous les terrains conviennent à l'hélianthe tubéreux. Il ne redoute pas les grands froids, et passe l'hiver en terre sans subir d'altération, Son rendement est considérable, M. Kadé, à qui l'on doit plusieurs excellentes observations sur cette plante, cite une pièce de terre dans laquelle pendant trente-deux années consécutives, on aurait obtenu une récolte annuelle de 267 hectol. — 267,500 kilogrammes — de tubercules, sans frais ni engrais, avec un rendement de 7,500 kilogrammes de feuilles.

En attendant la neige, je parcours un excellent article sur la neige dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ORLÉANS ET DU LOIRET. Si la neige est la joie des enfants, en leur fournissant les éléments de la statuaire et les munitions de la bataille, elle est aussi la joie du laboureur positif, qui se plaît à la voir tomber, parce qu'il la tient pour un engrais qui ajoutera son appoint à la fertitité des champs qu'il a semés, et hâtons nous de le dire, c'est une des rares croyances fondées sur l'observation populaire et séculaire, que les investigations de la science aient complétement justifiées.

D'après les analyses de Boussingault, un litre de neige, recueilli au moment de sa chute contenait 0 milligr. 58 d'ammoniaque, et la même neige, recueillie après 36 heures passées sur la terre du jardin, 10 milligr. 34. Donc plus elle séjourne sur le sol, plus elle augmente sa valeur fertilisante.

LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'EURE-ET-LOIR indique la culture des choux-fleurs d'automne. Les soins constants, une sélection intelligemment appliquée ont profondément modifié la façon d'être des choux-fleurs ; on peut en trouver de nos jours qui pèsent de 5 à 6 kilog., et qui ont un tour de près d'un mètre. La culture d'automne est à la portée de tous ; elle est essentiellement simple, et la meilleure preuve que l'on puisse donner, c'est qu'elle est faite non dans les jardins, où l'eau et les soins de toute sorte ne font jamais

défaut, mais en plein champ. Cette culture en grand est des plus intéressantes, et mérite vraiment que l'on en signale les détails ; elle est lucrative, et ce serait faire œuvre utile que de la propager.

Le Journal de la Société régionale du Nord de la France publie un excellent article avec gravure sur le Bégonia Lubbersi (Morren). Ce bégonia a été introduit fortuitement du Brésil au Jardin botanique de l'Etat à Bruxelles, en 1880. Un bout de tige était enchevêtré dans un stipe de fougère, il fut détaché par Lubbers, et traité soigneusement par lui, et ce bout de tige était une bouture de notre bégonia Lubbersi, destiné à occuper maintenant une place distinguée dans les collections des plantes à feuilles ornées. C'est une plante d'avenir.

Je crois n'avoir encore rien dit de la Chicorée de Bruxelles, ou de Witloff. Cet excellent légume commence à se répandre dans le Nord de la France. Il nous est venu de Belgique et malheureusement, dit M. E. Forgeol, il ne cesse pas de nous en venir, car nous sommes encore les tributaires des cultivateurs belges pour plusieurs centaines de milles francs.

Calculons un peu la production courante : on peut évaluer à 20 belles racines le rapport d'un mètre carré. Le poids des pommes de ces 20 racines est au moins d'un kilog., soit 10000 kilog., à l'hectare. Le prix courant est de 1 fr. vendu au détail, et de 0 fr. 70 vendu en gros. Donc un hectare produit 7,000 fr., moins 3,000 fr. de frais de culture, restent 4,000 fr. de bénéfice.

Les Annales de la Société d'horticulture de la Haute-Garonne et le Bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Epernay, donnent l'un : les noms de plusieurs fruits nouveaux et peu connus, et l'autre, les nouveautés florales de 1888, nous ne nous y arrêterons pas.

Ce dernier bulletin indique la culture de la morille. Connaissant l'agaric comestible et la truffe, les autres représentants de la famille des champignons n'ont jamais donné de résultats encourageants à ceux qui ont étudié le mode de germination de leurs spores. Et pourtant parmi les espèces propres à l'alimentation, il en est un grand nombre qui mériteraient à bon droit l'attention des botanistes en général, et des horticulteurs en particulier.

La morille est de ce nombre, mais il est difficile aux amateurs de s'en procurer autant qu'ils voudraient. Grâce cependant à la persévérance d'un infatigable chercheur, M. Ozou, horticulteur à Falaise, nous pourrons probablement nous procurer assez facilement ce précieux cryptogame. Il a déjà récolté lui-même, dans sa serre, une quantité considérable de morilles précoces, *Morchella conica*.

Pour le vulgaire la graine de morille est un mythe. Les spores n'ont que 30 ou 40 millièmes de millimètre de longueur sur 5 millièmes de largeur, et les sporules qu'elles contiennent sont de petites sphères ayant de 2 à 4 millièmes de millimètre de diamètre. Le travail de la culture de la morille repose donc sur des graines infimes. La spore de la morille germe toutes les fois quelle se trouve dans un milieu pouvant lui fournir la lumière et la fraîcheur nécessaires, et il n'est pas besoin pour cela qu'elle soit en contact avec les racines d'une autre plante, à laquelle d'ailleurs, son mycelium ne saurait s'attacher. La morille existe toute formée sous terre, avant qu'elle arrive brusquement à sa surface. Ce fait n'est pas spécial à l'espèce, il se produit également dans les lycoperdons ou vesses-de-loup, — dont nous nous servons pour asphyxier momentanément nos abeilles — qu'on voit soudainement paraître avec des dimensions parfois considérables.

C'est en décembre et jusqu'en mars, que les fêtes d'hiver réclament une abondance de fleurs que cette saison ne peut produire. Nous nous répétons, c'est pour vous dire que certains horticulteurs sont parvenus aujourd'hui, grâce à une culture spéciale, ou plutôt forcée, à nous donner des violettes depuis le millieu d'octobre jusqu'au milieu de mars. Les violettes se vendent à raison de 10 à 75 centimes le bouquet de 25, suivant l'époque. C'est avec la violette, variété Marie-Louise, (bleu sombre) que l'on réussit le mieux, car c'est la plus florifère.

La synonymie a parfois chez nous une telle intensité qu'il devient souvent très difficile de savoir à quel fruit, fleur, etc., l'on a affaire. Dans les fruits, elle existe à un tel point qu'elle devient assez perplexe pour le pépiniériste soucieux de servir consciencieusement ses clients. La poire Epagne s'appelle de Saint-Samson, de Beau-Présent, de table des Princes, de

cueillette, de belle-vierge, de chopine, de beurré de Paris, de Sicile, etc., etc., etc. A Epernay et aux environs c'est la poire de Jargonelle. Allez donc vous y reconnaître.

Gare au *Cytise laburnum* (C. Faux ébénier). Ce charmant arbuste aux fleurs d'un jaune clair, qui ornent agréablement les jardins, les bosquets et les parcs, renferme un principe toxique très dangereux, qui a failli empoisonner quelques personnes de Mantes et de Beauvais.

Le Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne, possède une excellente étude comparative des engrais employés en horticulture. Règle générale, les sels ammoniacaux, le chlorure de potassium, les phosphates peuvent s'employer à l'automne sans aucun danger de perte. Les nitrates ne se doivent distribuer qu'au moment où les plantes en ont besoin, au moment où elles entrent dans leur période de végétation active. Tout engrais complet, renfermant des nitrates, sera traité, quant à l'époque de son épandage comme du nitrate pur.

Les fumiers sont impuissants à donner des agents fertilisants dans les proportions qui conviennent à nos cultures. Nos fumiers manquent d'acide phosphorique et de potasse. Qui peut nous fournir ces deux matières ? Les engrais chimiques, dont l'introduction dans les jardins est maintenant une nécessité.

Voici les propositions de M. le Professeur Wagnen, directeur de la station agricole de Darmstadt, pour fumer les arbres fruitiers afin d'en obtenir d'abondants produits. 1° En novembre, fumer avec un mélange parties égales de chlorure de potassium à 50 0/0 et de superphosphate à 20 0/0 que l'on répand sur toute la projection horizontale de la cime et que l'on enfouit avec l'engrais ordinaire d'étable sur le reste du terrain ; 2° en février, avec le salpêtre du Chili, également répandu à la surface, mais non enfoui parce que les pluies suffiront pour l'entraîner à la portée des racines

Pour un gros arbre fruitier, un kilog., du mélange ci-dessus suffit. il coûte 30 à 35 centimes, ou un demi-kilog., de nitrate de soude du Chili du prix de 20 à 25 centimes. Pour une forte pyramide ou un espalier : du mélange environ 250 gr., prix 7 à 8 cent ; du salpètre de Chili, 250 gr., au prix de 6 à 7 cent., pour les forts arbres en cordons : du mélange, 60 gr., du prix de 2 à 3 centimes., ou salpètre 40 gr , du même prix.

Le Bulletin de la Société d'horticulture, d'arboriculture et de viticulture des Deux-Sèvres reproduit une conférence sur les arbres à cidre greffés sur sujets nains. La culture de ces arbres prend évidemment une grand importance, depuis que le terrible phylloxéra et tant d'autres fléaux se sont abattus sur nos vignes. Le prix du vin et les mille fraudes qui l'altèrent mettent les propriétaires dans la nécessité de planter des normandies ou des vergers. Il faut donc planter sans retard, et notamment des arbres à cidres, car le cidre augmente chaque jour de valeur, et sa production devient et deviendra une source nouvelle de revenus.

Aujourd'hui, au lieu de planter des arbres greffés sur franc et dirigés à haute tige, on les choisira greffés sur une variété de taille moyenne, mais de constitution robuste qu'on appelle Doucin. Le Doucin est connu de tous. Il faut des arbres moyens et demi-nains ; il prospère dans tous les sols. Les arbres ainsi greffés donnent leur première récolte dès la troisième ou quatrième année de plantation.

On peut planter à deux mètres en tous sens et placer ainsi 2500 arbres dans un hectare. Si nous tenons compte du terrain réservé pour le service de l'exploitatian, nous obtiendrons encore plus de 2,200 arbres à l'hectare.

Chacun de ces arbres peut donner, à partir de la cinquième ou sixième année de plantation, de 10 à 20 litres de fruits, prenons une moyenne de 15 litres, nous obtiendrons une récolte totale de 33000 litres ou 350 hectolitres de fruits par hectare. Et cette production moyenne se continuera régulièrement pendant de longues années.

On peut encore greffer des pommiers à cidre sur paradis, quant aux poiriers à cidre, ils seront sur cognassier, sur aubépine. Le cormier, le néflier, l'alisier sont encore des arbres à cidre qui sont trop peu cultivés. Mais n'anticipons pas, laissons notre dévoué professeur d'horticulture, décrire dans quelques instants la pomme à cidre et la fabrication du cidre par diffusion.

Nous n'ignorons pas qu'une certaine école a la prétention de conduire et de diriger des arbres fruitiers sans taille, mais ce n'est qu'une fiction. C'est en torturant les branches, c'est

par le pincement ou taille en vert, que ces innovateurs dirigent leurs arbres, et encore ils ne peuvent éviter une petite taille à sec, car un pincement ne suffit pas sur une branche vigoureuse, il faut en faire presque toujours deux, souvent trois, et, en hiver, il faut tailler les branches de charpente au-dessus du premier pincement.

Le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE L'ARRONDISSEMENT DE CLERMONT (Oise), nous parle de la taille des arbustes. Dieu ! que les marchands de plantes sont voleurs ! s'écrie un monsieur qui taillait ses arbustes, sans pouvoir jamais en avoir de fleurs. Il lui fut démontré que les arbustes d'ornement demandent à être étudiés comme les arbres fruitiers, au point de vue de leur mode de végétation. C'est l'époque de leur floraison qu'il faut connaître, et c'est elle qui guide la taille ; s'ils fleurissent au printemps, pas de taille en hiver ; s'ils fleurissent en été, taille. Aprés la floraison printanière, l'on taille les premiers et un nouveau bois se préparera pour porter des fleurs l'an prochain.

Beaucoup de personnes, dit le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE VITICULTURE ET D'HORTICULTURE D'ARBOIS (Jura), perdent un temps précieux dans les mois de Mars et d'Avril pour greffer en fente leurs sauvageons. On peut pratiquer cette opération pendant l'hiver avec autant de chance de réussite. De plus, il n'est pas nécessaire d'avoir du jeune bois pour greffer. Avec du bois de 2 ans, on a parfaitement réussi.

Le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE PRATIQUE DU RHÔNE signale les cannas nouveaux. Où est le temps où l'on cultivait ces plantes en serre tempérée ? Comme le botaniste français Lecoq, dans son ouvrage sur l'hybridation, avait raison d'écrire : que le temps n'est pas éloigné où les balisiers deviendraient de belles plantes de collections comme les roses trémières, les asters, les iris, etc. Celui qui s'occupe d'hybrider ce beau genre, ne peut manquer d'obtenir de nombreux succès.

Certains horticulteurs se font et se feront une spécialité de ce genre de plantes, et de temps en temps, il nous réserveront quelques surprises. Aujourd'hui les cannas sont devenus des plantes précieuses pour les massifs. Parmi les nouveautés, nous citerons : Antoine Chautin, Jules Chrétien, Princesse Marie de Lusignan et général de Négrier.

Au même numéro, on fait connaître les moyens de faire développer les yeux des plantes monocotylédonées que les jardi niers considéraient comme impossible de multiplier. Elles ne ramifient pas et dès qu'un individu a fleuri, il meurt; il est monocarpe. Maintenant la science est venue montrer que les monocotylédonéescommeles dicotylédonéespossèdent à l'aissel' les de leurs feuilles un œil qui favorisé d'un peu de nourriture, donne un bourgeon capable d'être bouturé aussi facilement qu'une branche de saule. Aussi les Yuccas, les Dracœnas, etc, vont-ils devenir moins rares dans nos collections.

Mesdames et Messieurs, outre toutes les publications que je viens de citer et dont j'ai fait l'analyse, il en existe encore d'autres que je ne ferai que citer, car je n'en finirais point. Il y a encore à glaner dans le JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE, dans le BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HORTICOLE DU LOIRET, dans celui de la SAÔNE ET LOIRE, de LIMOGES, d'ORLÉANS et du LOIRET, de MEAUX, le PROGRÈS AGRICOLE, le BULLETIN AGRICOLE, j'en passe bien d'autres.

Je vais m'arrêter, mais auparavant laissez-moi vous raconter comment se forme un jury en Chine pour les expositions horticoles. En Chine, il n'y a pas comme chez nous de commissions, qui se subdivisent en sous-commissions, qui constituent des comités,avec président, secrétaire, rapporteur, etc.

Le 1er septembre, jour choisi à Nanking pour décerner les prix aux exposants, les délégués des jardiniers de la ville se répandent, au moment du lever du soleil, sur les routes qui aboutissent à la ville. Là, ils arrêtent les voyageurs qui viennent à passer, à quelque sexe qu'ils appartiennent ; ils les couvrent de fleurs, les font monter sur des palaquins couverts eux aussi, de plantes fleuries et en route, pour la ville !

Ces jurés improvisés sont reçus avec de grands honneurs et ils sont pour une journée les hôtes des Nankinois. On leur fait fête, et lorsqu'ils ont prononcé sur le mérite des plantes exposées, on leur donne un souvenir et on les ramène, le soir, à l'endroit qu'ils désirent, au son d'une musique bruyante, sinon harmonieuse, et à la lueur des torches et de feux d'artifices,

Pour un jury incorruptible, voilà, il me semble, un jury incorruptible par son essence, puisqu'il ne connaît personne de ceux qu'il est appelé à juger. Ce n'est pas si bête, n'est-ce pas, que ça en a l'air au premier abord.

Je vous prie de m'excuser, Mesdames et Messieurs, de vous avoir tenus si longtemps, et je vous remercie de votre bienveillante attention J'ai essayé d'être compris dans mes emprunts faits à toutes nos Sociétés correspondantes ; je vous les ai donnés un peu pêle-mêle, car ils ont été écrits *currente calamo*, n'ayant que peu de loisirs à ma disposition ; mais si je rappelle que le temps est pour moi de l'argent, je fais exception pour ce jour, où le temps est pour moi le plaisir de me trouver au milieu d'une si nombreuse assemblée.

Je conseille, avant de terminer définitivement cette longue et rapide revue, je conseille, dis-je, à tous mes chers collègues de la SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PICARDIE de ne point négliger de demander à notre Bibliothèque des ouvrages en communication : elle est ouverte, tous les jours, de 9 heures à midi, et je ne crois point qu'aucune autre Société offre à ses Membres semblable avantage. Plus on lira, plus nous nous instruirons, car la lecture des uns devra profiter aux aulres. Rien de plus beau que de s'aider mutuellement, et de rendre surtout nos séances instructives par d'intéressantes lectures.

J.-B. LERICHE,

COURS D'HORTICULTURE

POUR LES GARÇONS - JARDINIERS

RÈGLEMENT

ARTICLE 1er.

Seront admis à suivre ce cours, tous garçons-jardiniers ayant 16 ans au moins. Ils devront en outre justifier par certificats qu'ils pratiquent le métier depuis un délai minimum d'une année.

ART. 2.

Les postulants devront faire parvenir les certificats précités à M. le Président de la Société, 10 jours avant l'ouverture du Cours.

ART. 3.

Il sera statué sur leur admission par le bureau.

ART. 4.

Le Cours comprendra des notions théoriques sur l'arboriculture, sur la culture maraîchère et la floriculture, auxquelles seront ajoutés des exercices pratiques au jardin d'expériences de la Société.

ART. 5.

Les éléves devront suivre le cours pendant un stage de 3 années. A la fin des 2 premières années les éléves seront astreints à un examen qui leur donnera droit, s'il est passé avec succès, à un certificat de fin d'année.

Un diplôme de capacité sera délivré à la suite de l'examen de 3e année à ceux d'entre eux qui seront reconnus posséder les connaissances suffisantes.

ART. 6.

Les examens de chaqne année auront lieu devant une Commission nommée pour trois années par le Conseil d'administration.

Amiens, le 17 Novembre 1888.

Le Président,
DECAIX-MATIFAS.

PROGRAMME

POUR 1888-1889

DU COURS PRATIQUE D'ARBORICULTURE

A faire aux Garçons-Jardiniers

Première Leçon

Multiplication des arbres fruitiers.

1. — Semis,choix des graines pour sujets et variétés nouvelles
2. — Marcottes et greffes usuelles.
3. — Moyens d'équilibre des arbres,

Deuxième Leçon

LE POIRIER

Sa plantation

1. — Végétation, choix et préparation du sol.
2. — Variétés d'été, d'automne et d'hiver.
3. — Choix des sujets, habillage, mise en terre.

Troisième Leçon.

La Taille

1. — Formes, espalier et plein-vent.
2. — Taille, pincement, formation de la charpente et de la branche fruitière.
3. — Mise à fruit des poiriers stériles ou peu productifs.

Quatrième Leçon

LE POMMIER

1. — Fruits à coûteau, variétés et culture.
2. — Les fruits à cidre, variétés, soins divers.
3. — Fabrication du cidre : pressoir, diffusion.

Cinquième Leçon

LES FRUITS A NOYAU

1. — Pêcher, choix, exposition, taille.
2. — Fruits à noyau divers, cerisier et prunier.

Sixième Leçon

LA VIGNE

1. — Végétation, variétés.
2. — Multiplication, forme, plantation.
3. — Pincement, taille d'hiver, effeuillement.

Septième Leçon

Les Fruits

1. — Moyens de les grossir et de les colorer.
2. — Récolte, époque, entreceuilles, les fruits d'été.
3. — Conservation et chaleur, lumière, humidité d'un bon fruitier.

Huitième Leçon

Hygiène et maladies des arbres.

1. — Hygiène : eau, engrais, taille courte.
2. — Les insectes : pucerons, tigres, charançon.
3. — Champignons : le blanc, l'oïdium, la cloque.

Exercices pratiques au Jardin d'expériences de la Société

Le professeur,
H. RAQUET

RÉUNION DES COMITÉS

d'Arboriculture, Culture potagère et Floriculture

Présidence de M. CATELAIN, *Secrétaire-général,*

Etaient présents :
Messieurs : J. Dumeige, Laruelle, Croizé, Corroyer, Rivière père, Digeon, Maille Alfred, Mille fils et Tabourel.

Objet : Demande de M. de Benoist, tendant à faire un choix de questions à soumettre au congrès des Agriculteurs de France en 1889.

Questions proposées par M. Raquet :

1° De l'emploi des engrais chimiques dans le jardinage, et en particulier de l'emploi des engrais phosphatés.

A. Dans les cultures potagères.

B. Dans la culture des arbres fruitiers comme moyen à employer pour avoir des fruits plus sucrés et plus savoureux.

2° La culture du pommier à cidre.

A. Quelles sont les variétés les meilleures à employer comme intermédiaires.

B. Quelles sont les variétés à haute densité qui peuvent avec avantage être employées comme producteur direct, c'est-à-dire, être greffées du pied en écusson ou en fente.

3° Questions proposées par M. Croizé :

A. Etudier l'abaissement des droits sur le cidre, à seule fin de combattre l'alcoolisme dans la classe ouvrière.

B. Etudier les moyens d'abaisser les tarifs de transport sur les végétaux se rattachant à l'horticulture, les engrais et terres de bruyère.

RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES PRONONCÉES

le 28 Octobre, à Abbeville et le 25 Novembre à Péronne

Par M. le Professeur RAQUET.

I. — La Jacinthe : Sa culture en pot et en pleine terre.

II. — Conservation des légumes en hiver : Chou, Poireau.

III. — Les arbres fruitiers, choix et plantation, poirier, pommier.

Messieurs,

L'automne est la meilleure époque pour la plantation des arbres ; mais combien un pareil sujet est important ? combien il comporte de petites questions et de renseignements pratiques ?

La conservation des légumes aussi préocupe sérieusement le jardinier ; sans être rigoureux, nos hivers sont longs et pluvieux, et les plantes en terre résistent difficilement aux alternatives de gels et de dégels.

Tout le monde aime les fleurs, et nous avons cru être agréable à beaucoup d'amateurs, en disant un mot sur la culture de la Jacinthe.

C'est même ce sujet que nous prendrons pour le commencement de notre entretien.

I. — La Jacinthe. — La culture en pot et en pleine terre. — La Tulipe et le Crocus.

1. LA CULTURE EN PLEINE TERRE. — Laissez-moi pour la pleine terre vous recommander tout d'abord *la mise en pots.*

Ces pots, chacun avec un oignon, seront ultérieurement enterrés dans les plates-bandes, sur les corbeilles, assez profondément pour que le rebord en soit complètement caché aux yeux des promeneurs.

Quel est l'avantage de ce système ? L'avantage en est considérable.

En effet, la Jacinthe, dans notre pays, fleurit de la fin de mars au commencement de mai, soit donc surtout en avril.

Mais au moment de la défloraison, les oignons fatigués ont besoin de repos, mais d'un repos en terre, avec leurs feuilles pour organes de respiration et de transpiration.

Or, en mai c'est l'époque de la plantation des massifs pour l'été, des Geraniums, des Achyranthés et bientôt des Coléus.

Qu'arrive-t-il dans ces conditions ? c'est que les Jacinthes sont arrachées, et à peu près complètement sacrifiées.

Si, au contraire, nous les cultivons en pots, leur transplantation en motte devient facile ; et, dans un coin du potager, nos jacinthes défleuries achèveront de murir et de se reconstituer des provisions pour une nouvelle floraison : ainsi fait l'excellent jardinier de la ville d'amiens, notre collègue et ami, M. Laruelle.

Mais, de plus, dans cette culture, je veux signaler une autre amélioration à votre attention ; qu'il s'agisse de la culture en pot, en carafe, ou de la culture en pleine terre ; voici en quoi elle consiste.

2. Autre amélioration. — *Il faut toujours, dans la culture de la Jacinthe, prendre ses mesures pour la priver de lumière, pendant un bon mois*, afin de faire prendre aux racines une certaine avance sur les feuilles et sur la hampe florale.

A cet effet, les Jacinthes en pots sont couvertes de quatre à six centimètres de terreau, et les oignons en carafes sont installés dans un coin de l'armoire ou recouverts d'une pièce noire.

On obtient ainsi des plantes plus trapues, non étiolées, et à floraison plus abondante.

Les plus belles Jacinthes cultivées portent les noms suivants:

L'amie du Cœur, rouge ;
Kenau-Hasselaar, rose tendre ;
Grand vainqueur, blanche ;
La Candeur, blanc pur ;
Emilius et Emicus, bleues.

Dans les doubles on trouve :

Acteur, d'un beau rose;
Bouquet tendre, rouge superbe ;
Anna-Maria, blanche ;
La grande Vedette et le Globe terrestre qui sont bleues.

Que n'ai-je plus de temps, j'aurais insisté pour vous conseiller la facile culture des Jacinthes dans la mousse.

Les Tulipes et les Crocus se cultivent comme les Jacinthes, en pots et en pleine terre.

Rien de plus charmant que la culture de toutes ces plantes bulbeuses: pendant l'hiver, alors que le vent souffle, que la neige tombe et que vous êtes condamnés à demeurer prisonniers chez vous, combien il est agréable de pouvoir reposer la vue sur ces fleurs, dignes messagères du printemps, et toutes d'une grande variété de coloris, et plus fraîches les unes que les autres.

Mais après l'agréable l'utile ; ou un mot de la conservation des légumes.

II. — La Conservation des légumes

1. Les principes. — Il y a des principes qui président à la

conservation des légumes, comme il y en a qui nous guident dans la culture des Jacinthes.

Ces principes au nombre de deux, les voici :

1° *Toute plante gorgée d'eau souffre* toujours beaucoup de la gelée ; c'est que l'eau en gelant augmente de volume, et en augmentant de volume dans l'intérieur des tissus d'une plante, détermine des déchirures qui sont la cause d'altérations graves.

2° Les *dégels trop brusques sont plus nuisibles* que les dégels lents et progressifs. Rien de plus facile à comprendre : avec un dégel qui se fait peu à peu, les tissus reprennent insensiblement leurs formes et leurs dimensions normales ; pas ou peu de lésions, dans ce cas.

Les principes sont posés, tâchons d'en faire l'application.

2. APPLICATION. — 1° *Aux jeunes choux du mois d'Août.* — Ces choux, s'il fait doux, poussent jusqu'en décembre; qu'à cette époque, une forte gelée vienne à les surprendre, et ils souffriront beaucoup, parce qu'ils sont gorgés d'eau.

Que font les praticiens ? en plein mois de novembre ou décembre, ils arrachent leurs choux et les remettent en place. La séve s'arrête ainsi, et vienne la gelée, les plantes souffriront fort peu.

2° *Les choux venus ou poussés.* — On emploie, à l'approche de l'hiver, un grand nombre de procédés de conservation des choux.

C'est que le chou est en réalité un légume important, car c'est un aliment complet et très hygiénique ; on a donc raison de se préoccuper sérieusement de sa bonne conservation. Je ne parlerai que de deux des moyens pratiques les plus employés.

1. *Conservation en plein carré.* En les culbutant par un coup de bêche du côté du nord. ?

Pourquoi leur donner un coup de bêche ? Afin de briser une grande partie des racines et de modérer la circulation de la sève.

Ainsi traité le chou souffrira moins de la gelée, puisqu'il est moins gorgé d'eau.

Mais de plus, la tête étant par le coup de bêche donné au sud, orientée vers le nord, le soleil agira moins brusquement pour la dégeler, et pour cette raison, la plante souffrira moins du dégel.

Cette pratique est donc bonne ; mais pourtant par la suivante on réussit mieux encore : nous voulons parl er de la con servation en tranchées.

2. *La conservations en tranchées couvertes de paille ou de roseau.*— Ouvrez une tranchée large de quatre-vingts centimètres et profonde d'un bon fer de bêche ; au milieu de cette tranchée en faire une autre longue de quarante, et profonde de 25 ; on a ainsi, à droite et à gauche, l'emplacement pour une rangée de choux qu'on couchera horizontalement. Les racines seront couvertes de terre et mises ainsi à l'abri de la gelee.

Vienne une grande gelée, on jettera sur les tranchées quelques bâtons et un peu de paille.

Les choux, dans ces conditions, résisteront aux plus grandes gelées.

Que n'ai-je le temps de vous parler des cardons qu'on peut conserver en place en les buttant, et en les empaillant ; des asperges *aux petits poix*, qu'on peut produire si économiquement par des couches mi-feuilles et fumier, et plantées ces asperges, à raison de quatre cents griffes, de deux ou trois ans, par châssis d'un mètre vingt au carré.

Mais le temps nous presse et j'aborde sans plus tarder l'important sujet de la plantation des arbres fruitiers.

III. — Les arbres fruitiers, choix et plantation. — Les principales causes d'insuccès.

1. La Vigne. — Le raisin est un excellent fruit, et il murirait beaucoup plus régulièrement, si profitant de l'expérience, il était mieux cultivé chez nous; si, par exemple, nous choisissions mieux les variétés appropriées à notre climat.

Certains procédés, qui depuis longtemps déjà, ont fait leurs preuves devraient être aussi beaucoup plus employés, comme le soufrage et l'incision annulaire.

Dans les variétés signalons le précoce Malingre et le précoce de Kientsheim.

Cette année encore ces deux variétés ont complétement muri.

Combien de raisins qui sont arrêtés dans leur développement, par l'oïdium alors que trois soufrages, faits successivement en mai, juin et juillet, auraient conjuré le mal.

Et l'incision annulaire est une pratique bonne partout, pour empêcher la coulure, elle est souvent nécessaire chez nous pour assurer la complète maturité du raisin.

2. Le Pêcher. — La pêche est un excellent fruit, mais l'arbre en est fort délicat, dans notre pays au climat brumeux. Trop souvent, par exemple, en sol frais et un peu tourbeux, nous plantons sur amandier, alors que c'est sur prunier qu'il faudrait planter.

L'emploi du jus de tabac est trop peu pratiqué contre le puceron vert du pêcher.

Et les variétés précoces sont aujourd'hui si hâtives que nous pourrions en faire la culture en pleine terre comme le prunier.

Citons la précoce de *Rivers*, déjà connue depuis une douzaine d'année, et l'Alexander, la précoce de mai, et l'Amsden, connues depuis peu.

Ces variétés, chez nous, contre le mur murissent en juin et juillet. En pleine terre elles muriront facilement en juillet et en août.

3. Le Poirier — Dans la culture de la plus importante de nos espèces fruitières il y a un certain nombre d'améliorations qui sont aujourd'hui devenues nécessaires.

Je veux parler du choix des espèces qui doit varier avec les exigences du commerce, et les circonstances d'exposition et de nature du sol.

Et combien il y aurait à dire sur la taille qu'on fait trop courte, et sur les plantations qu'on fait trop profondes.

1° *Le choix à faire pour le commerce ou la grande production.* — Il faut s'attacher aux variétés les plus productives, les plus grosses, et surtout le plus avantageusement connues sur le marché.

A ce titre on peut signaler la Louise bonne, mais à cultiver sur cognassier, la William, si cultivée aux environs de Paris.

Et la Duchesse, et le Beurré Magnifique, que tout le monde connaît sont d'excellents fruits.

Mais, de plus, je voudrais qu'on tentât, comme aux environs de Paris, la culture de la Passe-Crassanne en espalier; elle ferait certainement mieux que le Doyenné d'hiver.

Et la William-Duchesse, quoique nouvelle, et grâce à sa grosseur et à sa belle couleur jaune, est déjà très appréciée sur le marché ; c'est un fruit d'avenir.

2° *La Taille.* — On taille trop court, à l'épaisseur d'un écu, ou à la longueur du petit doigt, comme pour faire un manche à balai.

C'est à dix, douze et même à quinze et vingt centimètres qu'il faut tailler les rameaux fruitiers.

En taillant ainsi, c'est-à-dire très long, on se rapproche des arbres à haute-tige, qui ne sont pas taillés, et qui produisent souvent dix fois plus que nos fameuses pyramides et autres formes plus fantastiques encore.

3° *Les arbres à haute tige.* — Que nous voudrions vulgariser dans le département la culture des fruits à couteau, à haute tige, du poirier surtout !

Le Colmar Nelis et le Bon chrétien de Rance, pour ne citer en passant que des fruits d'hiver, sont d'excellentes variétés, à cultiver en plein vent.

Fruits bons et arbres extrêmement productifs et vigoureux.

Nous tenons à la disposition des amateurs des greffes de ces variétés.

Aussi encore nous offrons des greffes des meilleures variétés de pommier à cidre, dont il me reste à vous dire un mot.

3. Le Pommier a cidre. — *Choix et plantation.* — Depuis quelques années on plante beaucoup de pommiers à cidre, et on a cent fois raison : le vin devient rare et souvent médiocre ; et d'autre part le bien être général rejette de plus en plus l'eau comme boisson.

Voyez donc à Paris, on buvait, il y a dix ans seulement, deux litres de cidre, en moyenne, par personne et par an ; on en consomme aujourd'hui douze litres, plus que de bière, ou cinq fois plus qu'autrefois.

La pomme, dans des années d'abondance, valait, il y a une vingtaine d'années, un franc l'hectolitre ou deux francs du quintal ; l'année dernière a été une année de très grande

abondance, et pourtant on n'a pas vendu moins de cinq francs l'hectolitre, dix francs du quintal, ou cinq fois plus qu'on ne vendait vers 1860.

La culture du pommier à cidre est donc une culture pleine d'avenir ; d'assez gros profits lui sont réservés. Mais à la condition de faire un bon choix de variétés, et de les planter et de les fumer avec soin. Un mot en terminant sur ces deux questions.

1. Choix des Pommiers a cidre. — Enormes sont les progrès réalisés dans le choix des variétés. Plus heureux que dans la culture de la betterave à sucre, nous avons mis la main sur des variétés d'arbres qui sont non moins vigoureuses que fertiles, et dont le fruit pourtant est à haute densité.

Le fruit, en effet, marque 1070 et plus, 1080; jusqu'à 1102. Soit 24 pour cent de sucre, alors que les meilleures variétés, dans le département, ne marquent couramment que 1050, soit dix 0/0 de sucre.

La fameuse pomme Roquet est assez bonne, mais elle n'est pas suffisament amère ; et d'ailleurs, l'arbre laisse aujourd'hui beaucoup à désirer comme vigueur.

Voici une liste des meilleures variétés :

La Reine des Hâtives,
L'Amère de Berthecourt.
La Médaille d'or,
La Barbarie d'Ille-et-Vilaine,
Antoinette ou petit muscadet rouge,

Et vingt autres dont nous vous offrons gratuitement des greffes.

D'ailleurs, désormais, aux pépiniéristes il faut demander ces variétés greffées en pied, si elles sont très vigoureuses, ou greffés en tête si elles le sont moins. Ces arbres greffés, vous les paierez quelques sous de plus ; mais vous gagnerez un temps relativement considérable, de deux ou trois ans au moins.

2. La Plantation. — Il faut planter *peu profondément*, en butte le plus souvent, et pourtant il est bon de faire de grands trous profonds de soixante centimètres, et larges de près de deux mètres.

Et au moment de la plantation combler le trou avec la bonne erre, et asseoir l'arbre à la surface du sol.

Avec de la terre apportée sur place, ou prise à droite et à gauche, en avant et en arrière, on arrive à faire une butte.

Planté ainsi l'arbre pousse vigoureusement et produit beaucoup : c'est que les racines en sont aérées, et que le fumier appliqué sur la butte leur arrive facilement, peu à peu, et à mesure des besoins de l'arbre.

Et le marc de pommes, qu'on laisse perdre, qu'on jette près de la gare d'Abbevile, dans de profondes entailles; eh bien ! c'est l'un des meilleurs engrais connus : poids pour poids, il vaut mieux que le meilleur fumier.

Puissent ces renseignents pratiques que notre société d'horticulture s'efforce de vulgariser, vous être de quelque utilité, et je me consolerai d'avoir abusé trop longtemps de votre extrême bienveillance.

La proposition Ricard sur les fruits à cidre.

M. Ricard a déposé sur le bureau de la Chambre, au nom d'un certain nombre de ses collègues et au sien, une proposition de loi ayant pour objet de frapper d'un droit de douane, à leur entrée en France, les pommes à cidre et les poires à poiré.

Cette proposition a été renvoyée à la Commission des douanes.

Voici l'exposé des motifs et le dispositif de cette proposition de loi.

Messieurs,

Le tarif général des douanes ne prévoit aucun droit à l'importation des pommes à cidre et des poires à poiré à leur entrée en France. Il ne s'occupe, sous le paragraphe VII, « Fruits et Graines », que des « fruits de table » qui ne peuvent en aucune façon, être assimilés à ceux dont nous nous occupons.

L'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse expédient, en ce moment, des quantités considérables de pommes à cidre.

Cette situation est grave et mérite d'appeler l'attention des pouvoirs publics.

Depuis quelques années, en effet, les propriétaires et les cultivateurs de certaines régions de la France ont fait de très lourds sacrifices pour créer et aménager, dans tous les terrains favorables, des plants de pommiers. Ils attendaient, et ils ont jusqu'à présent, trouvé une de leurs meilleures ressources dans la production des fruits à pressoir.

D'un autre côté, une industrie nouvelle s'est créée dans plusieurs départements et se développe rapidement.

Grâce à la sélection des variétés cultivées, à l'amélioration des procédés de fabrication, l'industrie de la fabrication du cidre tend, chaque jour, à faire entrer davantage le cidre dans la consommation.

Ces résultats seront compromis et cette branche importante de la production nationale sera, sinon détruite, au moins gravement atteinte, si le Parlement n'intervient pas pour lui donner la protection qui lui est absolument nécessaire.

Par ces motifs, nous avons l'honneur de vous soumettre, messieurs, la proposition suivante :

Proposition de loi :

ARTICLE UNIQUE. — A partir de la promulgation de la présente loi, les pommes à cidre et les poires à poiré seront taxées, comme suit à leur entrée en France :

Pommes à cidre : 1 fr. 50 par 100 kilos.

Poires à poiré : 1 fr. 50 par 100 kilos.

AVIS

Les propriétaires qui auraient besoin de jardiniers ou aide-jardiniers, sont priés de s'adresser à M. le Président de la Société, rue Debray, 13,

---

SOCIÉTÉ DE FERTILISATION

Bureaux à Amiens, rue Victor-Hugo, 34

Fabrique à Amiens, route de Rouen, 152

VIDANGE A VAPEUR INSTANTANÉE

Sulfate d'Ammoniaque.

Poudrettes riches.

ENGRAIS NOIR A DOSAGE GARANTI

Prix réduit pour les Jardiniers et les Hortillonnages.

S'adresser à Amiens :

à M. HERDHEBAUT, Directeur.

ENTREPRISE DE JARDINS



PLANTES de toutes Saisons

BOUQUETS pour Noces et Fêtes

N. DESAILLY Fils

JARDINIER-HORTICULTEUR

AMIENS

49, Rue du Long-Rang, 49

SPÉCIALITÉ DE BOUQUETS, CROIX ET COURONNES MORTUAIRES

Maison BOULENGER-FLICOT

DROGUERIES ET PRODUITS CHIMIQUES

O. SOUILLARD, Succr

21 — Rue de Beauvais — AMIENS

Mastic à greffer « **Le Jardinier** ». — Jus de tabac concentré pour arbres et rosiers, détruisant tous insectes. — Fleur de soufre sublimée pour guérir les maladies de la vigne. — Sulfate de fer et Sulfate de cuivre pour les plantes. — Verres à vitres pour serres et bâtiments *(coupe à la mesure demandée)*. — Peintures préparées, de toutes nuances, pour peindre soi-même. — Miel de Chili pour nourrir les abeilles. — Miel de Bretagne pour les bestiaux. — Cire jaune dure. — Cire molle pour meubles et parquets, de toutes nuances. — Cirage pour harnais. — Onguent de pieds pour chevaux. — Huile de pieds de bœuf. — Benzine à détacher. — Alcool de grain dénaturé pour lampes, etc...

GROS ET DÉTAIL

La Maison ne fabrique et ne vend que des Produits de première qualité.

A VENDRE

Grande quantité de CHASSIS — TERREAUX de couches 1re qualité, à raison de 6 fr. pris à domicile, 8 fr. vendu en ville.

S'adresser chez **Roussel-Delarue**, rue des Meuniers, 106, *Renancourt*.

FLEURS NATURELLES

PARCS et JARDINS EN TOUS GENRES

Décorations d'Appartements pour Bals et Soirées

FÉLIX FAMIN

HORTICULTEUR

8, rue St-Dominique, AMIENS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 DÉCEMBRE 1888

Présidence de M. DECAIX-MATIFAS, président.

En ouvrant la séance, M. le président rappelle à l'assemblée que deux collègues sont décédés.

Madame Flament, de Picquigny, qui avait un goût passionné pour les fleurs, et qui s'intéressait beaucoup à la Société. « Le second décès, ajoute M. le Président, est celui de M. Mille-Mallet. Un grand nombre d'entre nous ont conduit ce collègue à sa dernière demeure. C'était un des survivants de cette vaillante phalange des amis de l'horticulture, qui en 1844 jetait les bases de notre association. Sur le bord de sa tombe, j'ai, en votre nom, rendu hommage à celui qui avait pris une si large part à nos travaux par son zèle et son dévouement, et surtout par la part brillante qu'il prenait à nos expositions. »

La lecture du procès-verbal de la dernière séance donne lieu à une observation de M. Benoist-Gallet, tendant à faire remarquer que le bulletin étant le plus souvent distribué avant la réunion dans laquelle lecture en est faite, il suffirait de faire communication d'un simple résumé. Après un échange d'observations entre divers membres, M. le président fait observer que le bulletin ne paraît pas régulièrement après chaque réunion, et pour ce motif pense qu'on doit continuer à lire le procès-verbal in-extenso.

M. le Président propose ensuite d'admettre comme Dames patronnesses et comme membres titulaires, les personnes dont les noms suivent :

1° *Dames Patronnesses :*

Mmes V° LEROY, propriétaire, faubourg de Bretagne à Péronne.
CANDELIER, à Combles,
toutes deux présentées par MM. Lebrun et Decaix-Matifas.
LERICHE J.-B., rue Jules Barni,
présentée par MM. Binet-Gaillot et Corroyer.

2° Membres Titulaires :

MM. Bélédin, marchand tailleur, grande place, à Péronne,
Cassel, J.-B., propriétaire, à Mauregard, commune de Buire-Courcelles,
tous deux présentés par MM. Lebrun et Daudré.
Gigont, propriétaire, conseiller municipal, rue Saint-Sauveur, à Péronne,
Frindel, propriétaire, rue Saint-Sauveur, à Péronne,
tous deux présentés par MM. Daudré et Lebrun.
Gonnet Gontran, maire de la ville de Péronne,
présenté par MM. Lebrun et Decaix-Matifas.
Caudron-Nozo, propriétaire, rue du Sac, 25, à Péronne,
Guillot, propriétaire, rue des Chanoines, 16, à Péronne,
Marchandise, Emile, propriétaire, rue St-Jean, à Péronne.
Lebelle Eugène, caissier à la Caisse d'Épargne, à Péronne,
tous quatre présentés par MM. Lebrun et Daudré.
Bayart, rentier, rue Louis-Thuillier, 1, Amiens,
présenté par MM. Lebrun et Asselin.
Brias, Léon, fabricant de Corsets, rue Henri IV, 30, Amiens,
présenté par MM. Laruelle père et fils.
Feuilloy, propriétaire, conseiller général, à Senarpont,
Boitelle, propriétaire et maire à Chaulnes,
tous deux présentés par MM Decaix-Matifas et Catelain.
Piart, Ernest, garçon jardinier chez Mme Ve Arsène Piart, à Poix,
présenté par MM. Telle et Virgile Brandicourt.
Monmert, Ernest, fabricant, rue des Majots, 15, Amiens,
présenté par MM. Alfred Maille et Catelain.
Roussel, F., pharmacien a Cramont, par Saint-Riquier,
présenté par MM. Richer et Leroy.
Bruyant, jardinier, rue du faubourg de Hem, 105,
présenté par MM. Breton père et Bailly jardinier.
Le Comte d'Asquin, propriétaire à Beaucourt,
présenté par MM. Rivière père et fils,
Chabaille, rentier, rue Caumartin, 34, Amiens,
Carré-Martine, marchand graîner, rue de la Hotoie, 59, Amiens,
Tous deux présentés par MM. Lebrun et Benoist-Galet.

Colléatte, Adhélard, maître-élève à l'Ecole normale, présenté par MM. Fagard et Telle.

Létard, Aimable, chaufournier, rue de la Montagne-aux-Chevaux, faubourg Saint-Maurice, présenté par MM. Buignet et Périmony.

Clot-Mathieu, marchand épicier, place Saint-Denis, 10, présenté par MM. Lebrun et Benoist-Galet.

Lesage, Désiré, jardinier chez M. Degagny à Péronne, présenté par MM. Degagny et Corroyer,

Mérillé, Osias, propriétaire, rue Boucher-de-Perthes, 52 présenté par MM. Odile Alloux et Fagard.

Moreau, Édmond, soldat au 72e, 2e bataillon 2e Compagnie, présenté par MM. Bailly et Bruyant.

Delonnelle, Victor, jardinier à Dury, présenté par MM. Roussel-Delarue et Léopold Tattebault.

Ces trente membres nouveaux sont admis à l'unanimité.

M. le président rappelle qu'une partie de ces adhérents ont été recrutés à la conférence de Péronne.

« Si, ajoute-t-il, la société a trouvé à Péronne des auxiliaires dévoués et utiles, nous devons notamment ce dernier succès à M. Lebrun, qui ne nous a pas marchandé son concours. La société dépasse actuellement 700 membres, grâce au zèle de quelques collègues ; mais permettez-moi de vous rappeler qu'il avait été convenu que chacun d'entre nous recruterait un membre nouveau pour 1888. Nous n'avons pas tous tenu notre promesse, et pourtant là est la prospérité de la société. Mettons-nous à l'œuvre, et apportons pour Janvier prochain, chacun un nouvel adhérent. » Ces réflexions rencontrent une vive approbation dans l'assemblée.

Monsieur le président annonce ensuite qu'il a reçu une lettre de M. le Préfet, l'informant que la commission départementale a accordé une subvention de 1.000 francs à la société, en vue de sa participation à l'exposition universelle de 1889.

Une autre lettre de M. le Préfet donne avis que le conseil général a voté une subvention de 300 francs à la société. Ces deux communications sont accueillies par des applaudissements unanimes.

Dépôt est fait sur le bureau d'une circulaire de la Société Nationale d'horticulture de France, d'une note circulaire sur la destruction des mousses par le sulfate de fer, de M. Marguerite Delacharbonny, ingénieur des arts et manu factures; du catalogue de M. Possien, pépiniériste à Roye (Somme), contenant une liste des meilleures variétés de fruits à cidre, une lettre de la Société d'horticulture de Douai demandant échange de bulletins, etc.

M. le Président propose à l'Assemblée de ratifier le choix fait par le bureau, de la commission chargée d'examiner la comptabilité de M. le trésorier pour 1888. Ce sont : MM. Graire, Morvillez, Buignet, Bourgeois Hubert et Arthur Martin.

Il annonce ensuite que le cours des garçons-jardiniers, récemment créé est régulièrement suivi, et que ceux qui auraient le désir d'y prendre part, peuvent encore se faire inscrire.

Il ajoute qu'il est facile de préjuger dès maintenant des bons résultats que doit procurer cette création.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Leroy, trésorier de la Société, par laquelle ce collègue fait connaître que, pour des raisons de famille, il ne lui est plus possible de continuer ses fonctions.

M. le Président dit que chacun a pu apprécier les aptitudes et le dévouement de M. Leroy, et prie ses collègues d'insister auprès de lui, pour le prier de conserver un mandat, qu'il remplissait si bien.

L'assemblée tout entière accueille ces dernières paroles par les applaudissements les plus sympathiques à l'adresse de M. Leroy.

Lecture est faite du rapport de M. Corroyer sur les apports de produits à la dernière séance.

M. Mille-Coulon fait le compte-rendu de l'exposition de roses d'Elbeuf, où il fut délégué pour prendre part aux opérations du jury.

M. Laruelle donne lecture d'un mémoire sur la multiplication des plantes.

M. Croizé fait un résumé des bulletins des sociétés correspondantes.

M. le Président se fait l'interprête de l'Assemblée auprés des auteurs de ces divers travaux, en leur adressant les plus chaleureux remercîments.

Il fait ensuite remarquer que le nombre statutaire de membres présents à la séance (180) n'étant pas suffisant pour procéder au renouvellement du bureau et du conseil d'administration de la société, il sera procédé a cette élection à la prochaine réunion.

Avis est donné que le vœu concernant les droits de douane sur les fruits à cidre, émis par la société dans sa dernière séance, a été envoyé à Monsieur le Ministre des affaires étrangères.

M. le Président appelle l'attention de la société sur les différents apports de produits deposés sur les tables,et notamment sur l'importante collection de pommes de terre de M. Degagny, de Péronne. Cette présentation est accompagnée de notes sur le rendement et la richesse en fécule de chaque variété. Une brochure,qui y est jointe,contient en outre les résultats obtenus par l'emploi des engrais de commerce, dans la culture de ce tubercule.

L'assemblée se joint à M. le Président pour féliciter M. Degagny de ses intéressantes études.

M. Hecquet-Tholomé, quiexpose des fruits à cidre, offre a ses collègues des greffes de ses variétés les meilleures dont : le gros doux véret gris, petit doux véret gris, doux véret rouge et Roquet rouge.

Il est ensuite procédé au tirage de cinq obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt de la tente.

Les cinq numéros suivants sont sortis :

Numéro	41	appartenant à MM.	Baquart Emile.
id.	30	id.	Sebbe.
id.	9	id.	Decaix-Leroy.
id.	17	id.	Félix Jourdain.
id.	4	id.	Adolphe Lefèvre.

Ces membres sont invités à s'adresser à M. le trésorier pour le remboursement en présentant le reçu qui leur a été remis. Il est rappele aux porteurs de bons, qui n'ont pas encore touché

leurs intérêts de 1888, qu'ils peuvent les réclamer dès maintenant à M. le trésorier.

Madame Gaffet-Lerouge déclare abandonner ses intérêts, M. le Président la remercie au nom de tous, et annonce qu'il va être procédé au tirage de la loterie à laquelle Madame Adèle Caustier a généreusement offert 3 pots de paquerettes et un œillet flamand.

Dix-huit lots sont ensuite tirés au sort entre les cent-quatre-vingts membres présents.

Le Secrétaire général
CATELAIN.

APPORTS DE PRODUITS SUR LE BUREAU

De la Séance du 11 Novembre 1888.

Rapport de la Commission par M. Corroyer.

MESDAMES, MESSIEURS,

Novembre annonce le commencement de la saison d'hiver, les gelées hatives du mois d'Octobre ont fait un large vide dans les jardins, et sans les Chrysanthèmes on pourrait dire qu'ils sont défleuris.

Saluons donc avec M. Mille, l'habile horticulteur, ces dernières fleurs, dont la forme est si bizarre et si variée, qui réjouissent nos appartements, égayent nos jardins; car le véritable amateur a soin de rentrer les types mères avant les premiers froids, afin de jouir de la fleur dans toute sa beauté et de conserver sa collection. Ne pouvant vous citer les noms des 40 variétés de choix exposées par M. Mille, je glane au hasard: *Jeannette, Reine des Japonais, Incomparable, Vierge Japonaise, Faustine, la Pureté, Président Grévy, Jeanne d'Arc, Source d'or, M. Bum, Mlle Cabrol, Souvenir du Japon, Lord Alcester, etc.*

Avec M. Pautret, jardinier chef chez Madame la Comtesse de la Rochefoucault, nous revoyons ces belles collection des légumes de la saison, dans lesquelles au milieu des 38 variétés exposées, nous admirons le chou-fleur géant d'automne, dont

la pomme bien blanche et bien serrée mesure 1 mètre de tour, les patates rose et blanche, l'ignamus sinensis, le cerfeuil bulbeux rond, etc., etc. Les fruits nous donnent 53 variétés de poires, et 12 variétés de pommes ; nous retrouvons là ces vieilles connaissances : les beurrés, les crassanes et passe crassane, les doyennés, les bergamotes, la Louise bonne, les reinettes, les calvilles, les rambours, etc., qui font les délices de nos tables lorsque tout autre fruit est passé.

Ce lot magnifique avait son pendant habituel dans les fleurs, 4 crotons, le croton James de Rothschild, le croton Hastiferum, le croton Pictum Superbum, le croton Aucubœfolium, 12 primevères de Chine frangées dont 2 doubles, un eucharis grandiflora et les fleurs coupées du Crinum amabilis, qui offre cette particularité que les étamines ont la forme d'un fer à cheval.

M. Andrieu Isaïe, jardinier chez Madame la Comtesse de Butler, à Rumigny, comme son collègue M. Pautret, avait une trés belle collection de 41 variétés de légumes ; nous y trouvons le céleri rave gros lisse de Paris, le cerfeuil bulbeux, 2 variétés de carottes de Hollande, très appréciées sur le marché de Paris, dont les semis tardifs nous donnent en ce moment des carottes nouvelles ; les fruits accompagnent ce lot et le choix des espèces indique un verger bien compris au point de vue de la plantation.

En présence des lots de ces deux exposants, le jury regrette que le règlement lui défende de dépasser le maximum des points.

M. Modaine, propriétaire à Longueau, avait joint aux 26 variétés de chrysanthèmes qu'il présentait, une caisse de chasselas de Fontainebleau de toute beauté au grain bien clair.

M. Pruvost, jardinier chez les dames Ursulines, nous montrait des poires et raisins variés.

Mademoiselle Marie Roussel, au Pont de Metz, avait envoyé des carottes de Saint-Valery et des poireaux courts de Rouen d'une belle culture.

Madame Adèle Caustier, dont la spécialité est la fleur de pleine terre, présentait les fleurs de saison, 8 variétés de chrysanthèmes, le trollius caucasicus, l'alyssum, etc.

Avec le lot de M. David, propriétaire, rue Saint-Jean, on se rappelle involontairement l'exposition de betteraves de M. Vilmorin au concours régional, c'est que là on se trouve également en face d'une culture soignée, de sélections bien faites, qui ont eu pour résultat de fixer le véritable type de pomme de terre saucisse, type que l'on pourra égaler, mais non surpasser.

M. Legrand, serrurier chaussée Périgord, avait eu l'obligeance de donner pour la loterie un chassis de couche de sa fabrication, dont le prix modique et la solidité permettent à chacun de faire les semis printaniers.

M. Cressent tonnelier, et M. Briaux tonnelier, avaient apporté des caisses à fleurs bien comprises et bien ornées.

Votre commission a attribué les points suivants qu'elle vous prie de ratifier.

MM.	Pautret,	légumes et fruits	10 points.
		fleurs	10 points.
	Andrieu Isaïe,	légumes et fruits	10 points.
	Modaine,	fleurs	3 points.
		fruits	2 points.
	Cressent,	industrie horticole	3 points.
	Briaux,	id.	2 points,
Melle	Marie Roussel,	légumes	félicitations.
Mme	Adèle Caustier,	fleurs	id.
MM.	Mille, fils,	(hors concours)	id.
	Pruvot,	fruits	id.
	David,	légumes	id.
	Legrand,	industrie horticole	remerciements.

Revue des Bulletins des Sociétés correspondantes

Par M. Croizé.

Mesdames, Messieurs,

Je ne puis mieux commencer cette revue qu'en m'associant à la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Meaux, qui vient de fêter son cinquantenaire par une exposition brillante,

Je trouve également dans le bulletin de la Société Nantaise d'horticulture (1er trimestre 1888) au compte-rendu de M. Gordé, un retour en arrière de soixante ans dans l'historique de la fondation de la Société ; il est curieux de voir comment on excitait le zèle et l'émulation des jardiniers à cette époque.

En 1828, le jury d'amateurs, choisi parmi les membres, de la Société, se réunissait sur la promenade de la Bourse et là de 7 à 8 heures du matin, il examinait attentivement les apports des jardiniers, qui approvisionnaient de leurs plantes et arbustes le marché aux fleurs. Puis il attribuait aux deux plus méritants les prix floraux institués par la Société. Leur inspection faite, les jurés rentraient dans la salle de Bourse, où ils rendaient compte de leur décision aux membres de la Société. Tous se transportaient sur la promenade ; on formait un cercle, et la distribution des prix se faisait au son de la fanfare.

On lit dans le bulletin de la Société d'horticulture et de viticulture d'Eure-et-Loir (août 1888), une communication relative à l'état de souffrance observé par M. Lefebvre sur ses rosiers à haute tige, qui s'est relevé dès le réveil de la végétaletion ; quelques pousses après s'être timidement développées s'étaient étiolées, et l'arbuste paraissait absolument condamné à une fin prochaine. Il a remarqué que la tige était couverte, surtout vers la partie supérieure, d'espèces de moisissures ; de larges taches ont été enlevées avec la lame d'un canif et examinées avec une forte loupe, qui a suffi pour reconnaître que chacune de ces taches, composées de petites lamelles nacrées abritaient une colonie de petits vers de couleur brune. Avec un petit pinceau il a recouvert d'huile toutes les parties malades, après cette opération le mal s'est arrêté, et il espère que le rosier pourra être conservé.

Les plantes vivaces reviennent à la mode, elles demandent si peu de soins en échange de fleurs nombreuses ! M. Bellair, (Bulletin de la Sociéte d'horticulture de Compiègne juillet 1888) entreprend une campagne à cet égard, et le bulletin mensuel de la Société d'horticulture pratique du Rhône (mai 1888) nous informe que les horticulteurs lyonnais ont bien amélioré les

véroniques ; les nouvelles variétés sont plus florifères, leur floraison plus précoce, les épis sont garnis de fleurs beaucoup plus grandes et d'un coloris beaucoup plus vif, on y trouve Candeur, blanc pur ; Harmonie, rose tendre ; l'Eblouissante, rouge vif nuancé capucine, etc.

Le Journal de la Société nationale d'horticulture de France (Juin 1888) nous apprend qu'à la deuxième séance du Congrès, M. Dybowski a traité des résultats que peut avoir le bouturage comme moyen de multiplication des plantes vivaces de pleine terre ; cet article, que tout horticulteur doit lire, prouve que selon le mode de bouturage on a les mêmes résultats qu'avec les plantes mères, et qu'en outre on peut avoir des plantes plus naines, fleurissant plus tardivement.

Le Bulletin de la Société de Genève (octobre 1888) s'occupe du chrysanthème, dont les fleurs coupées ont une durée très longue, et dont la variabilité dans les formes, encore plus que dans les couleurs place cette plante au premier rang des composées-radiées. M. Walter désirerait que l'on classât les chrysanthèmes d'après les modifications de forme, et l'arrangement des fleurons tubuleux et des fleurons ligulés de leurs capitules, en considérant les coloris divers comme n'étant que d'ordre secondaire Une tentative dans ce sens a été faite par M. Chargueraud dans le Journal de la Société nationale d'horticulture de France, les catalogues anglais et français n'étant point, pour la plupart de leurs groupes, fondés sur des principes scientifiques.

Beaucoup de personnes fêtent St-Fiacre, tout en se demandant pourquoi il est le patron des jardiniers, M. G. Heuzé revue horticole (16 septembre 1888) se charge de le leur apprendre.

Le Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure (1er cahier 1888) contient une note sur le chiffrage du jardinier avec figures, tout nombre peut s'inscrire sur la fiche et rester visible grâce au procédé indiqué.

M. Gossot, Bulletin de la Société d'horticulture de Chalons-sur-Saône (juillet 1888), donne communication d'un moyen employé par lui contre la tavelure des poires. Il consiste dans une dissolution de sulfure de potasse à raison de 3 0/0 (une plus forte proportion serait nuisible), additionnée d'une faible

quantité de sulfate de fer et de cuivre. Un poirier, atteint à l'état chronique de cette maladie, ainsi traité par aspersion, a produit l'année dernière des fruits très sains, nombreux et de belle venue.

Quelquefois on obtient des échecs dans les semis, la température y aide parfois ; le Président de la Socité d'horticulture de la Sarthe (2e trimestre 1888) constate que, dans le jardin de la Société on a été longtemps sans obtenir de réséda, et que l'on ne peut y faire pousser les pieds d'alouette.

M. de la Devansaye, (Annales de la Société d'horticulture de Maine-et-Loire (1er et 2e trimestre 1888) s'occupe de la culture du Schizostylis coccinea et de l'ixia patens. La première de ces plantes, qui est intermédiaire entre les ixias et les glaieuls, peut rendre de grands services pour la culture hivernale en orangerie ; quant à la culture de pleine terre, ils peuvent être mis en place en mai.

Le Bulletin mensuel de la Société d'horticulture et de botanique du Hâvre (3e trimestre 1888), donne une note de M. Gaston Bourgeois, sur l'éponge végétale, qui n'est autre que le fruit d'une cucurbitacée originaire des Indes, le luffa

Le Bulletin de la Société d'horticulture de Genève, (Octobre 1888), constate qu'il n'existe en Suisse que 2 ou 3 collections d'orchidées, et attribue cet état de choses regrettable au mystère dont les jardinier routiniers et à l'intelligence bornée ont cherché à entourer leur culture, qui est en réalité des plus faciles, ce qui a empêché bon nombre de personnes d'en entreprendre la culture. C'est une erreur de croire qu'il faut aux orchidées des serres spéciales, et qu'elles réclament des soins, dont les autres plantes ne sauraient point s'accommoder; pourtant on ne pourrait réussir à avoir toutes les orchidées réunies dans une même serre, par exemple celles des hautes régions des Andes avec celles des forêts basses des Philippines ; aussi y a t-il lieu de diviser les orchidées en 3 catégories : Orchidées de serre froide, de serre tempérée et de serre chaude.

Parmi les Bertolonias qui ont remporté le premier prix au concours international de Gand, et excité l'enthousiasme de tous les connaisseurs, nous retrouvons un nom cher à notre

Société. M. Bleu, qui les exposait, avait baptisé l'un d'eux du nom de Souvenir du comte de Gomer, qui fut un amateur éclairé et l'un de nos vice-présidents.

La saison des oranges est arrivée, quelques détails sur les arbres qui les produisent, trouvés dans la conférence de M. Mussat, doivent être les bien venus. Le mandarinier commence à produire trois ans après être greffé, mais il dure peu ; la production du citronnier cesse dès la vingt-cinquième année ; les orangers greffés vont jusqu'à cinquante ou soixante ans, et ceux qui sont sur francs de pied donnent de bonnes récoltes jusqu'à cent cinquante ans. Les chiffres de la production, tels qu'ils ont été donnés à la date de dix années, étaient de 500 à 800 fruits par arbre.

Les glaïeuls ont fait leur apparition chez les fleuristes. Faisons la description d'un glaïeul parfait, suivant le *Journal de la Société nationale d'horticulture de France* (Aout 1888). Les fleurs doivent être bien faites, de belle couleur, placées en deux rangées longitudinales, et dirigées du même côté, enfin, assez grandes et assez rapprochées pour ne pas laisser de vides entre elles. Il faut enfin que leur inflorescence en offre au moins 8 ou 9 variétés à la fois. Le même journal (*Revue bibliographique étrangère*), traite de l'influence germinative sur le développement des plantes ; les horticulteurs qui récoltent leurs graines, pourront s'inspirer des expériences qui ont été faites.

La *Revue Horticole* enregistre toujours les faits qui se rattachent à l'horticulture, c'est ainsi qu'elle nous apprend, (16 Novembre 1888), qu'un chasseur vient de découvrir en Californie, un Wellingtonia gigantea, dont les dimensions dépassent celles de ses congénères. Cet arbre mesure, paraît-il, 53 mètres de circonférence à environ 1 mètre 50 du sol. On pourrait par conséquent y installer dans sa base, un cirque, avec une piste, gradins, etc. tout en conservant extérieurement une épaisseur de bois suffisante pour supporter l'arbre entier.

Que de produits inventés pour détruire le puceron lanigère, sans s'être rendu compte des mœurs de cet insecte ! cette lacune parait être comblée par le livre de MM. Muhlbert et Kraft, l'un professeur à Aaran, l'autre horticulteur à Schaffouse, paru à la librairie agricole de la maison rustique en 1885, dont

la Revue horticole (16 juillet 1888), présente quelques extraits avec les métamorphoses variées de l'insecte, lithographiées en couleur et grossies de 10 à 18 fois.

M. Edouard André, (même revue 16 octobre 1888), nous montre un des côtés de l'assimilation des races asiatiques et africaines, d'après le récit d'un voyageur anglais. Etant à la recherche d'un Dendrobium, dont les exemplaires étaient côtés en Europe 1600 francs pièce, il parvenait difficilement à faire comprendre aux naturels des bords de l'Iraouaddy ce qu'il désirait. Un chef indigène sur le vu de son album partit, et revint le lendemain avec 100 exemplaires de la précieuse plante. Mis à même de choisir parmi des ustensiles de cuivre, des vêtements et divers objets, l'indigène arrêta ses regards sur une bouteille de bière vide, notre voyageur réclama 100 autres plantes pour prix de cette bouteille, qui excitait sa convoitise ; le marché fut accepté, et pendant son départ, des hommes de son village vinrent offrir leurs services aux mêmes conditions ; il y avait 33 bouteilles, on vida la bière dans la rivière, et le soir du jour suivant il ne restait plus une seule des bouteilles, et les plantes arrivaient toujours. 7 bouteilles de Wisky durent subir le sort des 33 bouteilles, mais comme elles étaient en verre blanc, on discuta le nombre des plantes qui finalement fut fixé à 400 plantes pour chacune. Ce dut être la premiére vente aux enchères faite dans ces régions. Depuis notre voyageur est retourné souvent sur les bords de l'Iraouaddy, où il a retrouvé ses amis ; mais connaissant le prix du verre et de l'argent, et sachant mieux discuter une affaire et débattre leurs intérêts que les commerçants d'une nation civilisée.

A vous signaler (n° du 16 sepfembre 1888), l'obtention d'une nouvelle poire d'hiver obtenue par l'hybridation du Bon Chrétien William et de la Bergamote Fortuné, à laquelle on a donné le nom d'un vieux pomologue, *Le Lectier*, procureur du roi à Orléans, qui de 1578 à 1628 avait réuni chez lui une collection de 252 variétés de poires.

Dans sa séance du 7 octobre, M. Decaye, président de la Société d'Horticulture de Beauvais, donne connaissance d'une décision prise relativement à l'essai cet hiver, d'une plantation

d'arbres fruitiers sur la route n° 1, vers Troissereux. No tre Société n'est pas restée indifférente a cette question ; notre président M. Decaix, a bien voulu être notre interprête près du conseil général par l'entremise de M. le Préfet, et il a été décidé qu'il serait fait une plantation routière fruitière dans la Somme. Je souhaite,en terminant que les départements voisins imitent cet exemple, et dotent notre pays d'un reevnu plus important.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE ROSES D'ELBEUF

LE 23 JUIN 1888,

Par M. Mille-Coulon.

MESDAMES, MESSIEURS,

Ayant eu l'honneur de représenter la Société d'horticulture de Picardie, à l'exposition de roses qui a eu lieu le 23 Juin à Elbeuf,

je viens vous rendre compte de ma mission.

L'Exposition toute spéciale de roses de la Société régionale d'Elbeuf,a eu lieu dans les enclaves de l'hôtel de ville disposées à cet effet en gradins et tablettes, au choix des exposants.

L'Exposition était très belle, sinon par le nombre des exposants, du moins par la splendeur et la rareté des roses exposées ; plusieurs amateurs d'Elbeuf, dont on lira plus loin les noms, s'y sont distingués.

Un échantillonneur, des ouvriers tisserands ont trouvé le temps de se consacrer à cet élevage des rosiers et des roses,qu'ils cultivent avec passion dans les courts instants que leur laisse leur travail quotidien ; les moyens restreints dont ils disposent doublent leur mérite: toutes les nuances connues et inconnues des roses étaient à l'hôtel de ville où on pouvait les admirer le samedi de 4 heures à 8 heures du soir.

Le Jury était composé de : MM. Eug. Verdier, rosièriste à Paris, délégué de la Société nationale d'horticulture de France.

De Formigny de la Londe, président de la Société du Calvados, délégué de cette Société.

Boulard, horticulteur au Hâvre, délégué de la Société des Sciences et Arts agricoles et horticoles.

Mille, fils, horticulteur à Amiens, délégué de la Société d'horticulture de Picardie.

Kœply, rosiériste au petit Quévilly.

Fouquer Henri, Secrétaire de la Société régionale d'horticulture d'Elbeuf, faisant fonction de secrétaire du Jury.

Le Jury après avoir nommé pour son président, M Verdier, rosiériste à Paris, a procédé à l'examen des différents lots exposés.

Les opérations du Jury commencèrent vers 1 heure pour ne se terminer qu'à 5 heures ; des concours distincts étaient ouverts. 1er Concours, pour la plus belle et la plus nombreuse collection de roses coupées hybrides, de même pour la plus belle collection de roses thés et hybrides de thé, pour la plus belle collection de roses nouvelles mise au commerce depuis 1885,le nom des obtenteurs est exigé. Plusieurs exposants avaien t 3 et 400 variétés de roses d'une grande fraicheur. Le Jury a été trés sévère pour l'étiquetage, car toutes les variétés mal nommées ont été de suite étiquetées sous leur nom véritable et il a été attribué à un exposant un prix moindre pour mauvaise désignation. Parmi les exposants, je citerai M. Legras-Lacaille, grand amateur et cultivateur,qui avait apporté une magnifique collection de roses thés,hybrides de thés,et hybrides variées,une magnique corbeille de Roses Maréchal Niel et deux autres de thés variés faisaient l'admiration du Jury: toutes les roses étaient parfaitement pourvues, non-seulement du nom,mais de l'année de la mise au commerce et du nom de l'obtenteur sur chaque étiquette, aussi M. Legras obtenait-il la plus haute récompense avec félicitations du Jury. Parmi les horticulteurs marchands, M. Duboc, horticulteur à Rouen, nous présentait plusieurs collections de roses thés hybrides et hybrides de thés, toutes d'une belle venue. Je ne voudrais pas passer sous silence les lots de roses exposés par les ouvriers tisserands sans les féliciter des efforts qu'ils ont dû faire pour l'exposition de leur pays; des médailles d'argent leur ont été accordées avec félicita-

tions du Jury. Parmi les différents lots exposés je me bornerai à vous citer les variétés réellement méritantes et plus nouvelles.

Etienne Levet, Mme de Vatteville (Thé), Eclair, Général Schablikine, François Levet, Colonel Félix Breton, Ch. Lamb. The France, Snir de Victor Hugo, Alphonse Karr, Anna Olivier, Archiduchesse Maria Immaculata, Mlle de Vivens, André Schwartz, M. Désir, Reine Nathalie de Serbie, Lady Shefield, Her majesty, Snir de M. Pernet, Gloire de Margottin, William Francis Bennett.

Après avoir terminé les opérations du jury, M. Verdier, président, manifestait le désir de visiter le jardin de M. Legras, l'amateur exposant, dont nous venions d'admirer le magnifique apport. M. le président de la Société fit demander M. Legras, qui se mit immédiatement à notre disposition : nous nous y rendîmes de suite pour terminer la journée.

Ce jardin situé sur une des côtes d'Elbeuf la plus élevée domine toute la Ville, et offre à la vue un magnifique panorama. M. Legras s'occupe spécialement de la culture du rosier, et ne néglige rien pour se procurer toutes les nouveautés aussitôt leur apparition dans le commerce. En entrant nous y avons admiré des rosiers grimpants couverts de milliers de fleurs d'une force peu commune, nous avons été surpris de voir encore une aussi grande quantité de roses fleuries, après en avoir coupé le matin des centaines pour l'exposition Les rosiers Thés à haute tige ont particulièrement attiré mon attention par leur vigueur et la force des têtes, car vous savez comme moi que les rosiers thés à tige sont difficiles à conserver l'hiver dans nos pays. Je demandais à M. Legras comment il s'y prenait pour les préserver l'hiver des froids rigoureux. Voici comment il procède. Il se procure des treillages à grande maille galvanisés que l'on vend partout au mètre, il en entoure des rosiers qu'il enferme dans un cylindre de 0 m. 40 centimètres de largeur; aux approches des grands froids, il remplit ces cylindres jusqu'au-dessus de la tête du rosier, de feuilles sèches; de cette manière il arrive à préserver tous ses rosiers thés des froids les plus rigoureux. La pluie nous fit quitter plus tôt que nous ne l'aurions voulu ce jardin des roses, en remerciant M. Legras d'avoir bien voulu accéder à notre désir, le félicitant et l'engageant à continuer ses belles cultures.

LISTE DES RÉCOMPENSES

HORTICULTEURS-MARCHANDS

6me Concours, pour la plus nombreuse et la plus belle collection de roses coupées, M. Boutigny, rosiériste à Rouen, Médaille d'or offerte par la ville d'Elbeuf.

M. Daguet, à Freneuse, Médaille de vermeil.

7e Concours, pour la plus belle collection Hybrides remontantes, M. Duboc, pépiniériste à Rouen, Médaille de vermeil grand module, offerte par M. Maille, conseiller général.

8me Concours, pour la plus belle collection de roses thés, Médaille vermeil, grand module.

9me Concours, Roses nouvellement mises au commerce. Le Jury remercie M. Duboc, et regrette ne pouvoir lui accorder de récompense, les roses exposées ne présentant pas un état de floraison suffisant pour bienapprécier.

HORTICULTEURS-AMATEURS

Prix d'Honneur. Objet d'art offert par la Société, avec félicitations du Jury, pour très belle collection et parfait étiquetage de roses thés, hybrides, hybrides de thés, et roses nouvellement mises au commerce, à M. Legras-Lacaille, à Elbeuf.

6me Concours, pour la plus nombreuse et la plus belle collection de roses.

M. Grandsire, à Caudebec-lès-Elbeuf, Médaille vermeil, grand module, offerte par le ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République.

M. Fortier Louis, à Caudebec-lès-Elbeuf, médaille de vermeil, grand module offerte par M. Nivert, maire d'Elbeuf.

M. Noury François, à Caudebec-les-Elbeuf, médaille d'argent offerte par la Société.

7me Concours, pour la plus belle collection d'hybrides remontantes. M. Vernon, Caudebec-les-Elbeuf, médaille de vermeil, grand module, offerte par M. Cabourg, président de la Société' le Jury félicite l'exposant pour sa belle collection.

JURY DES DAMES PATRONNESSES.

Médaille d'or offerte par la Société à M. Legras-Lacaille, à Elbeuf, déjà nommé.

Ne voulant pas abuser plus longtemps de votre bienveillante attention je termine par quelques lignes.

La rose est la reine des fleurs de nos jardins par son parfum et ses riches couleurs, aussi nous la rencontrons tous les jours jusque dans le plus modeste petit jardin de l'ouvrier.

La rose est donc la rose adorée, aussi travaille-t-on tous les jours à embellir ses riches coloris ; car une couleur nous manque: le bleu manque à cette riche famille. Peut-être un jour viendra t-elle s'y joindre ; sous le soleil il n'y a rien d'impos sible.

En attendant remercions les chercheurs qui tous les jours enrichissent nos parterres, et engageons-les à persévérer pour nous montrer chaque année des nouveautés qui embellissent de plus en plus cette gamme déjà si riche en coloris.

Le banquet officiel n'ayant pas eu lieu cette année, à cause d'un deuil de famille trop récent de M. Cabourg, président de la Société, empêché d'y assister, un diner offert au grand hôtel réunissait tous les membres du jury ; la plus parfaite cordialité n'a cessé d'y régner, plusieurs toasts ont été portés à l'horticulture. Je remercie au nom de la Société d'Horticulture de Picardie, tous les membres elbeuviens du chaleureux accueil qu'ils ont fait à votre délégué.

MILLE fils.

PLANTES D'APPARTEMENT

CULTURE DE L'ASPERGE VERTE, *dite aux petits pois*

Multiplication de quelques plantes à l'Automne

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous sommes maintenant dans une saison où il n'est pas possible de trouver au dehors le plaisir si agréable de s'occuper des fleurs, [mais cependant la plupart des amateurs de plantes cherchent le moyen de satisfaire leur goût, en conservant dans les appartements celles qui peuvent en supporter le

régime. C'est à eux que je vais d'abord m'adresser pour venir en aide à leur bonne volonté, en leur exposant, aussi clairement que possible, les soins à donner à leurs plantes ; je traiterai ensuite la question des asperges forcées, et je terminerai en vous parlant de la multiplication de quelques plantes d'agrément.

L'idée de vous faire une petite note sur les plantes d'appartement m'est venue à la suite d'un conseil que je fus appelé à donner au printemps dernier. Un amateur qui fait partie de notre Société, me voyant passer, me pria d'entrer chez lui pour voir deux grands et superbes Latanias, qu'il soignait de son mieux, mais qu'il voyait dépérir. « Pensant qu'ils avaient besoin de nourriture, me dit il, je les ai rempotés, mais vous vous voyez, le dépérissement continue.» En effet les feuilles fanées se repliaient sur elles-mêmes comme celles de plantes qui ne sont pas arrosées. Je constatai que la terre était suffisamment fraîche autour du pot, mais en retirant la mousse servant à dissimuler le vase, il me fut facile de voir que le milieu était complètement desséché et inaccessible à l'eau. On avait oublié, avant de rempoter les plantes, de les arroser la veille, précaution qu'il faut toujours prendre, et la motte était restée isolée et desséchée.

Lorsqu'on rempote des plantes, la première chose à faire est de les arroser la veille, ou au moins quelques heures avant. En voici la raison : Si l'ancienne motte n'est pas imprégnée d'humidité, elle ne peut pas se fondre avec la terre nouvelle, elle reste telle, et les racines en souffrent bien vite, car les arrosements n'y pénètrent pas.

Si, pour une cause quelconque, ce soin n'a pas été pris, il faut, aussitôt qu'on s'en aperçoit, plonger le pot tout entier dans un baquet d'eau, et l'y laisser pendant un bon quart d'heure, puis on le fait égoutter avant de le replacer dans l'appartement. J'ai traité ces deux Latanias de cette façon, et ils sont redevenus vigoureux au bout de quarante-huit heures.

Cependant ils devaient mal finir, leur propriétaire s'étant absenté pendant un mois, ils ne furent pas arrosés, et à son retour, il les trouva dans un si triste état qu'il fut impossible de les rappeler à la vie.

Les plantes d'appartement demandent certains soins qu'il ne faut pas négliger, quoique généralement elles soient assez faciles à cultiver et assez résistantes.

1° Les plantes qu'on désire conserver pendant l'hiver doivent être rempôtées dans une terre légère. Au printemps on peut employer une terre plus consistante, si c'est nécessaire.

2° On doit arroser pour que la terre soit toujours fraiche. Il faut qu'au toucher on sente la terre humide, mais non collante aux doigts.

3° Chaque semaine, plusieurs fois s'il est possible, on les transporte au dehors, pour leur procurer un peu d'air et de lumière, mais à la condition que le thermomètre soit au-dessus de zéro.

On en profite pour les arroser et les laisser égoutter. Si la température ne le permet pas, il faut chercher dans l'habitation un endroit bien aéré et bien éclairé, où on les laissera pendant quelques heures.

4° Les feuilles doivent être lavées avec une éponge pour enlever la poussière, et leur donner un peu de fraîcheur. De temps en temps, je dirai même assez souvent, il faut donner à la terre des pots un léger binage, pour l'empêcher de former une croûte dure.

En usant de ces précautions élémentaires, on peut faire vivre et croître pendant de longues années des plantes qui paraissent quelquefois délicates.

Parmi les plantes à feuillage ornemental qui sont les plus faciles à cultiver et les plus résistantes, je peux vous citer : Le Ficus elastica et le Rubiginosa, toutes les variétés de Chamœrops, les Aspidistras, les Phormiums, le Rhapis flabelliformis. Elles peuvent constituer dans les appartements une agréable décoration.

Il y en a encore bien d'autres, telles que les Phœnix, les Araucarias, les Dracœnas, les Kentias, etc., mais il est inutile de aire une plus longue éuumération, il serait plus pratique d'en établir une liste complète, avec le mode de culture pour chaque espèce.

Les amateurs pourraient déja trouver de précieux renseignements dans les expositions sur le bureau, si on y organi-

sait des concours de jardinières garnies et de plantes en pots pouvant vivre et orner les appartements. Il me semble que Messieurs les horticulteurs fleuristes devraient prendre cette initiative. En attendant, je vais essayer de vous faire quelques descriptions de décors qui pourront guider les amateurs.

Supposons un beau vase dans lequel on aurait mis un Phœnix. On peut former au pied de la plante un mamelon de terre de bruyère, et le garnir de Lycopode, qui forme bientôt une épaisse couche de verdure, ou bien de Tradescantias de différentes variétés, retombant légèrement autour du vase. Je propose encore une corbeille de table, profonde de trois ou quatre centimètres, remplie de terre de bruyère, sur laquelle on repique du Lycopode très-serré. Placée sous les gradins d'une serre chaude ou d'une serre tempérée, cette corbeille arrosée légèrement tous les jours, présente au bout d'environ deux mois, une gracieuse surface bombée, d'un beau vert. La plante légère et dentelée, recouvre les bords de la corbeille : Agrémentée de fleurs coupées et repiquées avec goût, elle peut servir de décoration à une table pendant une année, avec des variations dépendant des fleurs qu'on y repique.

Des écorces de vieux chêne liège sont utilement employées pour imiter des troncs de bois garnis de trous. Le remplissage se fait avec un épais mortier de terre de bruyère, de façon à maintenir les plantes plus facilement et à favoriser l'arrosement.

Dans la partie la plus élevée du tronc on plante une Selaginella cœsia arborea.

C'est une des plus élégantes fougères que je connaisse pour cette sorte de garniture ; ses rameaux légers s'élancent irrégulièrement dans toutes les directions, son feuillage a des reflets métalliques brillants. Le Lycopode, les Selaginellas mertensis et les Bromeliacées offrent les ressources les plus variées pour la garniture de ce tronc artificiel.

Ce genre de décoration est très usité en Belgique. A Paris j'en ai vu qui coûtaient jusqu'à 200 francs. Pour l'arrosage il y a une précaution à prendre, c'est de transporter le tronc dehors, et le laisser égoutter avant de le remettre dans les appartements. Je termine en vous citant un autre exemple de décoration très

facile à exécuter et que j'ai expérimenté moi-même. Il s'agit de corbeilles de violettes qui duraient un mois en pleines fleurs. Voici mon procédé ; vers la fin de septembre je repiquais très serré du jeune plant de violettes de quatre saisons dans des terrines garnies de terre douce, je les plaçais au pied d'un mur au soleil couchant, pour bien faire reprendre le plant, ensuite en Octobre je les mettais sous chassis à froid.

En Décembre je les installais sur une couche composée moitié de fumier de cheval, et moitié de feuilles, un mois après j'avais des terrines couvertes de fleurs, et je pouvais les transporter dans un salon. Pour dissimuler le vase, je me servais d'un tour de mousse bien verte. Les couches ayant servi à forcer des asperges peuvent être utilisées, il reste encore assez de chaleur pour les faire fleurir en peu de temps.

Je vous ai promis en commençant de vous parler de la culture forcée des asperges vertes, *dites aux petits pois.*

Cette culture est très simple et procure l'avantage d'avoir des légumes frais à une époque où rien ne donne. On les appelle asperges aux petits pois probablement parce qu'on les prépare de la même façon que les petits pois, après les avoir cassées en menus morceaux.

Pour forcer les asperges,il faut avoir des plants de trois ans, faciles à trouver dans le commerce, ou qu'on prépare soi-même en semant chaque année un espace de 25 mètres carrés, de manière à obtenir de 2000 à 2500 plants. L'asperge violette de Hollande doit être préférée à toute autre, on la sème dans une terre bien meuble et terreautée, à la fin de Mars. Pendant l'été on donne quelques bons arrosages et on extirpe les mauvaises herbes en temps utile.

Au mois de Novembre de la troisième année, on peut forcer le plant On fait alors une couche avec deux tiers de fumier de cheval et un tiers de feuilles. Il faut donner à cette couche 65 à 70 centimètres d'épaisseur, 1 m. 50 de largeur et longue pour deux chassis On la tasse et on la mouille bien, ensuite on pose le coffre, qui est suffisant pour une forte famille.

Quand la grande chaleur de la couche est passée, on arrache les griffes d'asperges, on les place debout sur leurs racines les unes contre les autres, de manière que toutes les griffes soient

à la même hauteur, et qu'il en tienne au moins 450 sc
chassis, ce qui fait 900 griffes pour les deux.

Il faut avoir soin de faire pénétrer du terreau fin entı racines, et en mettre jusqu'à ce qu'elles soient recouv d'une épaisseur d'un ou deux centimètres.

Enfin on place les chassis qu'on couvre de paillassons. Dans ces diverses opérations, on ne doit pas oublier qu'entre les carreaux et le sommet des griffes, il faut un espace d'au moins 0 m. 30 centimètres. Quinze ou vingt jours après ce travail, on peut commencer à cueillir. Pour les avoir vertes, il faut au moment de la pousse, retirer les paillassons pendant une ou deux heures, au moment de la plus forte chaleur de la journée.

La cueillette peut se faire deux fois par semaine, pendant environ quarante jours, mais il faut avoir soin de renouveler le réchaud qui entoure les coffres, afin d'empêcher la couche de se refroidir.

Avec les plants provenant du semis de 25 mètres carrés, il est possible de faire trois saisons pendant l'hiver, ce qui permet d'avoir des asperges jusqu'à la fin de mars.

J'arrive maintenant à la troisième partie de mon entretien avec vous : la multiplication en automne des Héliotropes, des Ageratums, des Anthemis, des Gnaphaliums, verveines, etc. Les boutures d'automne réussissent très bien, à la condition de ne rien négliger des soins qu'elles exigent. Il est donc nécessaire, comme on dit en terme de métier, de connaître le petit tour de main, j'ai vu plusieurs fois des multiplications de ces plantes complétement perdues pour une petite négligence qui pouvait paraître insignifiante. Tous les soins avaient été donnés, mais au lieu de serrer avec le plantoir le talon de la bouture, on avait appuyé à la surface du sol, et de cette manière le pied se trouvait dans le vide. Dans ces conditions les racines ne poussaient pas. Il suffit encore, pour les manquer, de laisser un peu trop d'air aux chassis. Je vais vous indiquer sommairement le système à suivre pour bien réussir la multiplication d'automne.

Dans les premiers jours d'octobre, on fait une couche mélangée d'un bon tiers, de fumier et deux tiers de feuilles, sur une épaisseur de 0m 70 centimètres, la longueur est en propor-

tion du nombre de boutures qu'on veut y placer. Un chassis de 1m30 carré peut contenir 100 godets de 10 centimètres, et chaque godet peut recevoir cinq boutures, ce qui donne un total de cinq cents boutures par chassis. Le travail terminé les coffres posés, on recouvre la couche de 13 à 15 centimètres de vieux terreau, ou de vieux fumier bien brisé. Le point essentiel est d'obtenir une chaleur à l'entour des godets enterrés. La couche faite dans ces conditions ne donnera pas de coup de feu, c'est pourquoi on pourra y placer les boutures aussitôt qu'elle sera prête. La terre destinée à recevoir les boutures doit être composée d'un tiers terre de bruyére, d'un tiers de terreau, et d'un tiers de terre ordinaire mélangée d'un peu de sable de mer. Pour repiquer les boutures dans les godets, on se sert d'un petit plantoir, on a bien soin de serrer sur le talon de chaque bouture, en ayant soin d'en placer une au milieu et les quatre autres à l'entour. On place à mesure les godets dans une boite, et lorsqu'elle est pleine, on fait un bon arrosement avec un arrosoir à pomme fine et on laisse égoutter. Ensuite on les enterre sur la couche jusqu'au sommet du godet, puis on met les chassis en place, et on les ombre au besoin. S'il reste un peu de jour entre le chassis et le coffre, il est absolument nécessaire de le boucher hermétiquement avec de la mousse. Les soins à donner pendant les premiers jours consistent à arroser et à ombrer selon les besoins. Après douze ou quinze jours les boutures ont des racines, il faut alors donnner un peu d'air et arroser un peu plus. L'aération doit être augmentée à mesure que les boutures grandissent. Vers la fin d'octobre,on pince les jeunes plantes à 8 ou 10 centimètres, et on les rentre en serre, sur des tablettes aussi rapprochées que possible du vitrage. Pendant l'hiver on continue d'arroser selon les besoins.et on tient les plantes dans une grande propreté. Après l'hiver,dans les premiers jours de Mars, on fait une autre couche de 40 centimètres d'épaisseur avec moitié fumier et moitié feuilles, on charge cette couche de 10 à 12 centimètres de vieux terreau. Les boutures sont alors rempotées isolément dans des pots de 12 centimètres de diamètre, avec une terre plus consistante que pour la multiplication, on les place sur la nouvelle couche à raison de

50 plantes par chasssis, et on les y laisse jusqu'au moment de la plantation.

Comme vous voyez, ce travail est encore assez simple, mais il demande une grande surveillance. Je termine par un article intéressant sur les chrysanthèmes, que j'ai trouvé dans le journal « Le Jardin » du 5 Décembre dernier.

Chrysanthème

Alpheus Hardy.

Les expositions de chrysanthémes se multiplient de tous côtés : celle de Paris, qui vient de s'ouvrir à la société centrale d'horticulture de France, a son digne pendant de l'autre côté des mers, à Orange, au N w-Jersey. Certes, il nous a été donné d'admirer, rue de Grenelle, une quantité innombrable de variétés, toutes plus belles les unes que les autres, mais une faisait défaut. C'est la merveilleuse nouveauté américaine, l'Alpheus Hardy, qui n'existe pour le moment que chez M. James Pitcher, un des plus grands amateurs du nouveau monde.

Elle appartient à la section des Japonaises incurvées. Sa fleur est d'un blanc pur et d'une taille extraordinaire ; en effet, quand elle est arrivée à son entier développement, elle mesure 35 centimètres de largeur et 10 centimètres de hauteur. La réunion de tous ses pétales effilés et gracieux, qui s'entre-croisent et s'enchevêtrent les uns dans les autres, la font ressembler à un bouquet de plumes d'autruche. Voila la façon fortuite dont M. James Pitcher s'est procuré cette variété jusqu'alors inconnue Le Capitaine Hardy, dans l'un de ses voyages à Boston, fit la rencontre d'un jeune Japonais qui venait en Amérique pour s'instruire ; il s'y intéressa vivement, soigna son éducation, et après plusieurs années, se sépara de lui. En souvenir et comme reconnaissance, ce jeune Japonais, envoya à son bienfaiteur une caisse de Chrysanthèmes, que M. Hardy dut laisser à un fleuriste. Tout le lot fut étiqueté et vendu, sauf une plante, qui semblait moins belle que les autres ; on la laissa à l'écart, dans un pot ; mais à sa floraison

on vit qu'on s'était trompé, et qu'on était en présence d'une variété hors ligne.

C'est à ce moment que M. Pitcher en entendit parler et qu'il l'acheta un prix fou, 7,500 francs, et voilà comment M. Pitcher est resté seul l'heureux possesseur de cette admirable japonaise.

Malgré l'éloge si pompeux de cette variété de chrysanthèmes, je trouve qu'il est toujours bon de se tenir sur la réserve, quand il s'agit d'une nouveauté. Les mérites de cette plante peuvent être réels, mais il est toujours prudent d'attendre la preuve dans une exposition. Espérons qu'un jour il nous sera donné d'admirer cette reine des Chrysanthèmes.

LARUELLE père.

AVIS

Les propriétaires qui auraient besoin de jardiniers ou aide-jardiniers, sont priés de s'adresser à M. le Président de la Société, rue Debray, 13.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XI

Comptabilité.

Concours.

Concours Régional

Conférences horticoles par

Congrès pomologique.

Conseil d'Administration.

Cours d'horticulture.

Cours de garçons-jardiniers.

Crue d'eau dans les hortillonnages.

Décès de membres.

Discours.

Voir allocutions.

Dons pour la loterie.

Dons.

Expositions de la Société.

Exposition de fruits et chrysanthèmes en Octobre 1887

Exposition de chrysanthèmes en novembre 1887

Exposition de juin 1888

Expositions des Sociétés correspondantes.

Comptes-rendus

Exposition universelle de 1889.

Grêle du 5 Juillet 1888.

Jardin d'expériences.

Mérite agricole.

Nomination :

Présentation de Membres.

Voir admissions.

Récompenses.

Recrutement de Membres.

Retraite de M. Dumeige.

Revue des bulletins des sociétés correspondantes

Séances générales de la Société.

Séances publiques.

Subventions.

Tente de la Société.

Transport de végétaux.

Travaux de la Société.

Travaux divers.

Visites à domicile.

Notes diverses.

